

Guide d'admission 2011

# Études de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles



**UQAM**

# L'effet UQAM

Ressenti un peu partout dans différents domaines, l'effet UQAM est le résultat d'un dynamisme collectif propagé par les étudiants et par l'engagement des enseignants dans les enjeux de société. C'est une sensation qui se vit dès qu'on entre dans cette jeune et grande université, bâtie par des passionnés de recherche et de création. En plein centre-ville de Montréal, l'UQAM est un cœur qui bat au rythme d'une culture inspirante.

## Recherche et création

[www.etudier.uqam.ca/recherche](http://www.etudier.uqam.ca/recherche)

Le financement de la recherche et de la création à l'UQAM atteint plus de 60 millions de dollars. L'Université détient ainsi la première place au Québec et la 6<sup>e</sup> place au Canada en matière de financement de la recherche dans la catégorie des universités à vocation générale. Une attention particulière est accordée à la formation de la relève grâce à l'intégration des étudiants aux projets de recherche et la présence de nombreux stagiaires postdoctoraux canadiens et internationaux.

## Bourses et soutien financier

[www.etudier.uqam.ca/bourses](http://www.etudier.uqam.ca/bourses)

**Les étudiants de l'UQAM bénéficient de plus de 30 millions de dollars en soutien financier annuellement.**

- ↳ Bourses de la Fondation de l'UQAM
- ↳ Bourses d'excellence du Fonds à l'accessibilité et à la réussite des études (FARE)
- ↳ Bourses facultaires et départementales
- ↳ Bourses d'excellence d'organismes subventionnaires : CRSNG, CRSH, FRSQ, FQRSC, FQRNT
- ↳ Bourses d'études supérieures du Canada Vanier
- ↳ Bourses à la mobilité internationale
- ↳ Bourses de recherche en milieu de pratique
- ↳ Bourses puisées des fonds de recherche des professeurs
- ↳ Programme de prêts et bourses

Les étudiants peuvent également obtenir des emplois d'assistants de recherche, d'auxiliaires d'enseignement, de monitorat ou autres sur le campus.

Guide d'admission 2011

# Études de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles



**UQAM**

Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

La description des programmes, des cours et d'autres renseignements pertinents sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : [www.registrariat.uqam.ca](http://www.registrariat.uqam.ca)

Pour tout renseignement, s'adresser au :

**Registrariat**

Université du Québec à Montréal  
Case postale 8888, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3P8  
Téléphone : 514 987-3132  
Télécopieur : 514 987-0400

Adresse civique :

Pavillon J.-A.-DeSève  
320, rue Sainte-Catherine Est  
Rez-de-chaussée, local DS-R110

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
Troisième trimestre 2010

ISBN 978-2-922619-43-0



Une université, c'est une communauté humaine et un établissement dont les ressources, les énergies et les efforts se consacrent avant tout à la vie de l'esprit, à l'exercice libre de l'intelligence, au développement et à la transmission des savoirs et ce, au service des personnes et de la société. À l'UQAM, la réussite étudiante est la préoccupation centrale manifestée par la qualité de la formation et des programmes d'étude, la vitalité des activités de recherche et création, la rigueur au plan académique. Cela oriente toute la dynamique de notre institution. Votre réussite, c'est non seulement obtenir un diplôme mais également acquérir un bagage de connaissances générales et spécialisées, favoriser et permettre l'ouverture aux grands enjeux de la société de même qu'aux réalités internationales, apprendre à travailler en équipe, pouvoir compter sur un réseau de relations professionnelles et civiques et maîtriser les technologies informatiques.

Avec la créativité et le dynamisme qui ont toujours caractérisé l'UQAM, la formation aux études des cycles supérieurs s'allie à une activité de recherche et création à la fine pointe des savoirs et des pratiques. L'intensité de cette activité de recherche et création, nos professeurs et équipes de recherche la vivent quotidiennement, année après année, ils se classent parmi les meilleurs pour l'obtention de fonds provenant d'organismes subventionnaires. Cette activité de recherche et création, nombreuse et variée, permet ainsi aux professeurs de l'UQAM d'intégrer les étudiants des cycles supérieurs à leurs activités et de leur fournir un soutien financier complémentaire à ce qu'offre déjà l'université.

Plus de cent programmes de cycles supérieurs sont offerts à l'UQAM. Plusieurs d'entre eux sont donnés en partenariat avec d'autres universités qu'elles soient québécoises ou étrangères, l'UQAM privilégiant la mise en commun des ressources afin de favoriser une nécessaire synergie entre divers milieux de formation et de recherche, ici et ailleurs.

Université de grande taille, elle est située au cœur du centre-ville de Montréal, intimement liée au tissu urbain où s'affirme et se vit quotidiennement la diversité culturelle qui caractérise si profondément cette ville internationale. L'UQAM s'est dotée au fil des ans d'un campus moderne et stimulant où se côtoient salles de cours, laboratoires scientifiques, équipements culturels et résidences universitaires largement équipés d'instruments de haute performance et d'ordinateurs adaptés aux besoins de sa communauté.

L'UQAM est une université qui offre une formation de qualité reconnue, une formation attentive aux enjeux les plus actuels de la société du XXI<sup>e</sup> siècle. Je vous invite à vous joindre à notre communauté, à venir poursuivre ce grand projet collectif d'accessibilité aux études supérieures et aux savoirs et à la culture de pointe. Plus de 5 000 personnes, dont un millier de professeurs, conjuguent leurs efforts quotidiennement pour assumer et actualiser la mission essentielle de formation, de recherche et création et de services à la communauté et s'assurent de vous fournir un milieu d'étude et de vie stimulant. Votre réussite est notre raison d'être.

Le recteur

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Claude Corbo". The signature is fluid and cursive, with a horizontal line underneath it.

CLAUDE CORBO



# TABLE DES MATIÈRES

Mot du recteur.....	3
---------------------	---

<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>5</b>
--------------------------------	----------

## **ORGANISATION DES ÉTUDES .....9**

Service de la recherche et de la création.....	9
Service des partenariats en recherche-innovation.....	9
Service des relations internationales.....	9
Services à la vie étudiante.....	9
Service des bibliothèques.....	10
Les études de cycles supérieurs.....	10
La recherche et la création : orientations et éléments de politiques.....	11
L'encadrement aux 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles.....	12
La cotutelle de thèse.....	12
La formation internationale des étudiants.....	12
L'aide financière.....	12

## **LA FONDATION DE L'UQAM .....15**

## ➔ **FACULTÉ DES ARTS**

<b>Direction.....</b>	<b>17</b>
-----------------------	-----------

### **Instituts et unités de recherche .....18**

Institut du patrimoine.....	18
Institut Santé et société.....	18
Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ-UQAM).....	18
Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire (FIGURA).....	18
Centre interuniversitaire des arts médiatiques (CIAM).....	18
Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT).....	18
Chaire de recherche du Canada en esthétique et poétique.....	18

### **Description des programmes d'études .....19**

*(Les chiffres entre parenthèses représentent le ou les codes des programmes d'études.)*

#### **Doctorats**

Études et pratiques des arts (3761).....	19
Études littéraires (3750).....	20
Histoire de l'art (3796).....	21
Muséologie, médiation, patrimoine (31 20-31 22).....	22
Sémiologie (3692).....	24

#### **Maîtrises**

Arts visuels et médiatiques (3574-3575).....	25
Danse (3723).....	26
Études des arts (3456).....	27
Études littéraires (3436).....	28
Muséologie (3420).....	29
Théâtre (3078).....	30

#### **Diplômes d'études supérieures spécialisées**

Architecture moderne et patrimoine (3031).....	31
Design d'équipements de transport (3566).....	32
Design d'événements (3997).....	32
Éducation somatique (3273).....	33
Enseignement des arts visuels et médiatiques (3541).....	34
Musique de film (3011).....	35
Théâtre de marionnettes contemporain (3010).....	35

#### **Programme court de deuxième cycle**

Pédagogie musicale (0377).....	37
--------------------------------	----

## ➔ **FACULTÉ DE COMMUNICATION**

<b>Direction.....</b>	<b>39</b>
-----------------------	-----------

### **Unités de recherche et autres unités .....39**

Chaire de recherche René Malo en cinéma et en stratégie de production culturelle.....	39
Chaire de relations publiques et communication marketing.....	39

Chaire UNESCO-BELL en communication et développement international.....	40
ORBICOM, le réseau des Chaires UNESCO en communication.....	40
Centre d'études et de recherche sur le Brésil (CERB).....	40
Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE).....	40
Groupe de recherche Médias et santé (GRMS).....	40

### **Description des programmes d'études .....41**

*(Les chiffres entre parenthèses représentent le ou les codes des programmes d'études.)*

#### **Doctorat**

Communication (3671).....	41
---------------------------	----

#### **Maîtrise**

Communication (3279-3479-3179).....	42
-------------------------------------	----

#### **Diplôme d'études supérieures spécialisées**

Musique de film (3011).....	44
-----------------------------	----

#### **Programmes courts de deuxième cycle**

Communication et santé (0479).....	45
Communication scientifique (0513).....	45
Mentorat (0389).....	46

## ➔ **FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

<b>Direction.....</b>	<b>49</b>
-----------------------	-----------

### **Institut, unités de recherche et équipes facultaires .....49**

Institut d'études internationales de Montréal.....	49
Chaire C.-A.-Poissant de recherche sur la gouvernance et l'aide au développement.....	49
Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes.....	50
Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie (Chaire MCD).....	50
Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes.....	50
Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC).....	50
Chaire Nycole Turmel sur les espaces publics et les innovations politiques.....	50
Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques.....	50
Chaire UNESCO d'études des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique.....	50
Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité au Québec (CRIDAQ).....	50
Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité (CEPES).....	50
Centre d'étude sur le droit international et la mondialisation (CÉDIM).....	51
Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM).....	51
Groupe de recherche en droit international et comparé de la consommation (GREDICC).....	51

### **Description des programmes d'études .....52**

*(Les chiffres entre parenthèses représentent le ou les codes des programmes d'études.)*

#### **Doctorats**

Droit (3033).....	52
Science politique (3555).....	53

#### **Maîtrises**

Droit (3019-3020-3021-3219-3220-3221-3619-3820).....	54
Science politique (3397-3797).....	56

## ➔ **FACULTÉ DES SCIENCES**

<b>Direction.....</b>	<b>59</b>
-----------------------	-----------

### **Institut et unités de recherche .....60**

Institut des sciences de l'environnement (ISE).....	60
Centre de recherche en géochimie et géodynamique (GÉOTOP-UQAM-McGILL).....	60
Centre de recherche en santé humaine (BIOMED).....	61
Centre de recherche en toxicologie de l'environnement (TOXEN).....	61
Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE).....	61

# TABLE DES MATIÈRES

Centre de recherche sur la conception, les mécanismes d'action et la vectorisation des médicaments (PharmaQAM).....	61
Centre de recherche sur les nanomatériaux et l'énergie (NanoQAM).....	61
Centre d'étude sur la forêt (CEF).....	61
Centre interuniversitaire de recherche en géométrie différentielle et en topologie (CIRGET).....	61
Centre pour l'étude et la simulation du climat à l'échelle régionale (ESCCER).....	61
Chaire de logiciel libre, finance sociale et solidaire.....	61
Chaire de recherche du Canada en algèbre combinatoire et informatique mathématique.....	61
Chaire de recherche du Canada en biogéochimie.....	62
Chaire de recherche du Canada en chimie thérapeutique.....	62
Chaire de recherche du Canada en écologie comportementale.....	62
Chaire de recherche du Canada en écotoxicologie des microorganismes aquatiques.....	62
Chaire de recherche du Canada en génomique intégrative et signalisation cellulaire.....	62
Chaire de recherche du Canada en modélisation de la dynamique terrestre.....	62
Chaire de recherche du Canada en modélisation environnementale.....	62
Chaire de recherche du Canada en modélisation régionale du climat.....	62
Chaire de recherche du Canada en oncologie moléculaire.....	62
Chaire de recherche du Canada en productivité forestière.....	62
Chaire de recherche du Canada en rétrovirologie humaine.....	62
Chaire des écosystèmes tourbeux et changements climatiques (DÉCLIQUE).....	62
Chaire en prévention et traitement du cancer.....	63
Chaire Hydro-Québec de biogéochimie du carbone des écosystèmes aquatiques boréaux.....	63
Chaire Hydro-Québec sur la maîtrise de la croissance des arbres.....	63
Chaire industrielle CRSNG/UQAT/UQAM en aménagement forestier durable.....	63
Chaire UNESCO de développement curriculaire.....	63
Chaire UNESCO en environnement et développement durable.....	63
Équipe de modélisation stochastique appliquée (EMoSTA).....	63
Équipe de recherche en diversification de l'exploration minière au Québec (DIVEX).....	63
Équipe de recherche sur la conception et la fabrication de dispositifs microélectroniques et microsystèmes (CoFaMic).....	63
Groupe de recherche en écologie comportementale et animale (GRECA).....	64
Groupe de recherche en génomique des stress abiotiques des plantes.....	64
Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL).....	64
Laboratoire de combinatoire et d'informatique mathématique (LACIM).....	64
Laboratoire de recherche en gestion, diffusion et acquisition de connaissances (GDAC).....	64
Laboratoire de recherche sur les technologies du commerce électronique (LATECE).....	64
Laboratoire de téléinformatique et réseaux.....	64

## Description des programmes d'études .....65

(Les chiffres entre parenthèses représentent le ou les codes des programmes d'études.)

### Doctorats

Biochimie (3814).....	65
Biologie (3805).....	66
Chimie (3554).....	67
Informatique (3121).....	67
Informatique cognitive (3560).....	69
Mathématiques (3673).....	70
Sciences de la Terre et de l'atmosphère (3141).....	72
Sciences de l'environnement (3669).....	73

### Maîtrises

Biochimie (3056).....	74
Biologie (3440).....	75
Chimie (3411).....	76
Génie logiciel (3822).....	76
Informatique (3281).....	78
Informatique de gestion (3628-3728-3608).....	79
Kinanthropologie Profil avec mémoire (3540).....	81
Kinanthropologie Profil professionnel, concentration en ergonomie (3250).....	81
Mathématiques (3783-3502-3784-3785-3789).....	82
Sciences de la Terre (3405).....	85
Sciences de l'atmosphère (3412).....	86
Sciences de l'environnement (3850).....	87

### Diplômes d'études supérieures spécialisées

Bio-informatique (3005).....	88
Exploration et gestion des ressources non renouvelables (international)(3001).....	89
Intervention ergonomique en santé et sécurité du travail (3843).....	90
Météorologie (3845).....	90

### Programme court de deuxième cycle

Activité physique adaptée (0659).....	91
---------------------------------------	----

## ↳ ÉCOLE DES SCIENCES DE LA GESTION

### Direction.....93

### Unités de recherche et autres unités .....95

Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES).....	95
Centre interuniversitaire de recherche sur le risque, les politiques économiques et l'emploi (CIRPÉE).....	95
Chaire de recherche du Canada en économie sociale.....	95
Chaire de recherche du Canada en gestion de la technologie.....	95
Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain.....	95
Chaire Bombardier en gestion des entreprises transnationales.....	95
Chaire de coopération Guy Bernier.....	95
Chaire de gestion de projet.....	95
Chaire de recherche industrielle du CRSNG en management logistique.....	95
Chaire de responsabilité sociale et de développement durable.....	95
Chaire Desjardins en gestion des produits dérivés.....	95
Chaire de tourisme Transat.....	95
Chaire d'études socio-économiques (CESE).....	95
Chaire d'information financière et organisationnelle.....	96
Chaire en gestion des compétences.....	96
Chaire en management des services financiers.....	96
Chaire Philippe-Pariseau de formation en mondialisation des marchés de l'agro-alimentaire.....	96
Chaire SITQ-immobilier.....	96
Centre d'études et de recherche sur le Viêt-Nam (CÉREV).....	96
Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC-Canada).....	96
Centre international de formation et de recherche en tourisme (CIFORT).....	96
Consortium sur l'innovation et le bien-être dans l'économie du savoir (CIB'Les).....	96
Groupe de recherche sur la performance et l'innovation des organisations (PIVOT).....	96
Groupe de recherche sur le leadership stratégique et l'expérience client (GLEC).....	96
Groupe interdisciplinaire de recherche en éthique financière et fiduciaire (GIREF).....	96
Groupe de recherche sur les capacités organisationnelles (GCO).....	96
Groupe de recherche sur les stratégies d'exécution (GRES).....	96
Groupe d'études en management des entreprises de l'aéronautique (GEME Aéro).....	97
Groupe d'études en management des entreprises des bio-industries (GEME Bio).....	97
Groupe d'études sur Montréal.....	97
Réseau de veille en tourisme.....	97
Réseau international de recherche en tourisme polaire.....	97

### Description des programmes d'études .....98

(Les chiffres entre parenthèses représentent le ou les codes des programmes d'études.)

### Doctorats

Administration (3451).....	98
Économique (3747).....	100
Études urbaines (3895).....	101

### Maîtrises

Comptabilité, contrôle, audit (3026-3027).....	102
Développement du tourisme (3035-3045).....	104
Économique (3424-3524).....	106
Études urbaines (3854-3855).....	106
Gestion de projet (3771-3171-3831).....	108
Sciences de la gestion (3105-3115).....	110
Finance appliquée (3580).....	113
Technologies de l'information (3255-3256).....	114

### Maîtrises en administration des affaires (MBA)

Administration des affaires (MBA) en conseil en management (3111).....	116
Administration des affaires (MBA) Sciences et génie (3110).....	117
Administration des affaires (MBA pour cadres) à temps partiel, cheminement général (3857).....	118
Administration des affaires (MBA pour cadres) en services financiers (3265).....	119
Administration des affaires (MBA pour cadres) à temps partiel, cheminement spécialisé en entreprises collectives (3856).....	121
Administration des affaires (MBA pour cadres) à temps partiel, cheminement spécialisé en financement des entreprises (3589).....	122
Administration des affaires (MBA pour cadres) à temps partiel, cheminement spécialisé en gestion de la technologie (3886).....	124
Administration des affaires (MBA pour cadres) à temps partiel, cheminement spécialisé en gestion des villes et métropoles (3581).....	125
Administration des affaires (MBA pour cadres) à temps partiel, cheminement spécialisé en immobilier (3837).....	127
Administration des affaires (MBA pour cadres) à temps partiel, cheminement spécialisé en sciences comptables (3757-3057).....	128

**Diplômes d'études supérieures spécialisées**

Comptabilité de management (Programme exécutif CMA) (3072) ..... 129  
 Conseil en management (3203) ..... 130  
 Finance (3842) ..... 131  
 Gestion (3139) ..... 132  
 Gestion de projet (3571) ..... 132  
 Instruments financiers dérivés (3280) ..... 133  
 Sciences comptables (3809) ..... 134  
 Technologies de l'information (3144) ..... 135

**Programmes courts de deuxième cycle**

Développement du tourisme (0635) ..... 136  
 Gestion de projet (0145) ..... 137  
 Pratique comptable (0720) ..... 138  
 Responsabilité sociale des organisations (0485) ..... 138  
 Technologies de l'information (0710) ..... 139  
 Vérification interne (0719) ..... 140

➔ **FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

**Direction** ..... 141

**Institut, unités de recherche et autre unité** ..... 142

Institut Santé et société ..... 142  
 Chaire de recherche du Canada en éducation à la santé ..... 142  
 Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement ..... 142  
 Bureau de la formation pratique ..... 142

**Description des programmes d'études** ..... 143

*(Les chiffres entre parenthèses représentent le ou les codes des programmes d'études.)*

**Doctorat**

Éducation (3666) ..... 143

**Maîtrises**

Carriérologie (3038) ..... 144  
 Didactique des langues (3123) ..... 144  
 Éducation (3701-3803) ..... 145  
 Éducation, profil enseignement au secondaire (3605-3606-3607) ..... 147  
 Orthopédagogie (3050) ..... 149

**Diplômes d'études supérieures spécialisées**

Éducation et formation des adultes (3202) ..... 150  
 Enseignement du français (3826) ..... 151  
 Gestion de l'éducation (3264) ..... 152  
 Intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (3002) ..... 153  
 Intervention éducative auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement (3060) ..... 154  
 Intervention pédagogique (3836) ..... 155

**Programmes courts de deuxième cycle**

Administration scolaire (0182) ..... 155  
 Didactique de la science et de la technologie au secondaire (0653) ..... 156  
 Éducation et formation des adultes (0702) ..... 156  
 Éducation relative à l'environnement (0192) ..... 157  
 Enseignement adapté en classe ordinaire du primaire (0880) ..... 158  
 Enseignement du français (0356) ..... 158  
 Formation aux pratiques d'accompagnement en formation professionnelle et technique (0440) ..... 159  
 Intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (0002) ..... 159  
 Orthodidactique des mathématiques (0655) ..... 160  
 Pédagogie de l'enseignement supérieur (0680) ..... 160  
 Prévention et concertation enseignant-parents (0902) ..... 161  
 Psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture (0480) ..... 162

➔ **FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES**

**Direction** ..... 163

**Instituts, unités de recherche et autres unités** ..... 164

Institut de recherches et d'études féministes (IREF) ..... 164  
 Institut des sciences cognitives (ISC) ..... 164  
 Institut des sciences de l'environnement ..... 164  
 Institut d'études internationales de Montréal ..... 164  
 Institut Santé et société ..... 164  
 Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie (CRISE) ..... 165  
 Centre de recherche sur le langage, l'esprit et le cerveau (CRLEC-UQAM) ..... 165

Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES) ..... 165  
 Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST) ..... 165  
 Chaire de recherche du Canada en histoire et sociologie des sciences ..... 165  
 Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie ..... 165  
 Chaire de recherche du Canada en philosophie de la logique et des mathématiques ..... 165  
 Chaire de recherche du Canada en sciences cognitives ..... 165  
 Chaire de recherche du Canada en théorie de la connaissance ..... 165  
 Chaire de recherche du Canada sur la question territoriale autochtone ..... 165  
 Chaire de recherche du Canada sur les conflits socioterritoriaux et la gouvernance locale ..... 166  
 Chaire de recherche du Canada en économie sociale ..... 166  
 Chaire de recherche du Canada en éducation à la santé ..... 166  
 Chaire de recherche du Canada en gestion de la technologie ..... 166  
 Chaire de déficience intellectuelle et de troubles du comportement ..... 166  
 Chaire de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC) ..... 166  
 Chaire d'étude sur l'application des connaissances dans le domaine des jeunes et des familles en difficulté ..... 166  
 Chaire interuniversitaire Marie-Vincent sur les agressions sexuelles envers les enfants ..... 166  
 Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique ..... 166

**Description des programmes d'études** ..... 167

*(Les chiffres entre parenthèses représentent le ou les codes des programmes d'études.)*

**Doctorats**

Histoire (3448) ..... 167  
 Linguistique (3662) ..... 167  
 Philosophie (3433) ..... 169  
 Psychologie (3091-3191-3291) ..... 170  
 Science, technologie et société (3217) ..... 174  
 Sciences des religions (3678) ..... 175  
 Sociologie (3486) ..... 176

**Concentration de troisième cycle**

Études féministes (F016) ..... 177

**Maîtrises**

Géographie (3268-3269) ..... 178  
 Histoire (3425-3025) ..... 179  
 Linguistique (3431) ..... 180  
 Philosophie (3542) ..... 181  
 Science, technologie et société (3117-3118) ..... 182  
 Sciences des religions (3711) ..... 184  
 Sexologie (3713-3714-3875) ..... 185  
 Sociologie (3428) ..... 187  
 Travail social (3763-3063-3064-3065-3066-3067) ..... 188

**Diplômes d'études supérieures spécialisées**

Évaluation, intervention et soutien psychologiques auprès des personnes avec une déficience intellectuelle (3003) ..... 192  
 Gestion des risques majeurs (3012) ..... 192  
 Intervention comportementale auprès des personnes avec un trouble envahissant du développement (TED) (3061) ..... 193  
 Planification territoriale et développement local (3616) ..... 194  
 Systèmes d'information géographique (3246) ..... 195

**Programmes courts de deuxième cycle**

Économie sociale (0361) ..... 196  
 Études sur la mort (0251) ..... 196  
 Gérontologie sociale (0402) ..... 197  
 Sciences des religions (0547) ..... 197

**Concentration de deuxième cycle**

Études féministes (F003) ..... 198

**RÉGIME D'ÉTUDES ET MONTANT DES FRAIS** ..... 199

**TÉLUQ L'UNIVERSITÉ À DISTANCE DE L'UQAM** ..... 203



# ORGANISATION DES ÉTUDES

## SERVICE DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

Directrice : Dominique Robitaille  
Pavillon Athanase-David, local D-3600  
Téléphone : 514 987-7060  
[www.src.uqam.ca](http://www.src.uqam.ca)

Les activités principales du Service de la recherche et de la création sont regroupées sous trois volets :

### • Gestion des subventions

- Établir et maintenir les liens avec les organismes subventionnaires;
- Assurer une veille concernant les organismes et leurs programmes de financement;
- Diffuser les informations sur les organismes et leurs programmes;
- Effectuer une révision critique des demandes de subventions;
- Coordonner le dépôt des demandes;
- Administrer les ententes de financement;
- Gérer les programmes internes de subventions;
- Assurer les obligations institutionnelles à l'égard de l'éthique en recherche.

### • Conseils et planification stratégique

- Encadrer les professeurs dans la planification stratégique de leurs projets, en accordant une attention particulière aux nouveaux chercheurs;
- Organiser des réunions d'information sur divers sujets touchant à la recherche et à la création;
- Assister et conseiller les facultés et autres unités dans leurs démarches touchant à la recherche et à la création;
- Participer à la planification stratégique annuelle des activités en lien avec le Vice-rectorat à la Recherche et à la création;
- Représenter la recherche et la création à divers comités institutionnels;
- Représenter l'Université auprès d'organisations externes ayant un mandat de recherche, de création et de diffusion;
- Conseiller les professeurs et les unités en matière de publication savante et de droit d'auteur.

### • Services liés à la recherche, la création et la diffusion

- Compiler et analyser les informations relatives aux demandes et aux octrois, notamment pour transmission au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- Coordonner l'octroi et le renouvellement du statut de professeur associé;
- Coordonner l'octroi du statut de stagiaire post-doctoral;
- Encadrer la naissance et le développement des revues de l'UQAM et soutenir leur administration;
- Contribuer à diffuser les nouvelles relatives au financement de l'UQAM, en collaboration avec d'autres services;
- Assurer la visibilité de la recherche et de la création, notamment par le Portail Recherche et Création ([www.recherche.uqam.ca](http://www.recherche.uqam.ca)).

## SERVICE DES PARTENARIATS EN RECHERCHE-INNOVATION

Directrice : Hélène Thibault  
Pavillon Athanase-David, local D-3540  
Téléphone : 514 987-8500  
[www.spri.uqam.ca](http://www.spri.uqam.ca)

Le Service des partenariats en recherche-innovation (SPRI) assure la liaison entre la communauté universitaire et les milieux extérieurs, en matière de recherche universitaire contractuelle et de recherche-développement. Il intervient tout particulièrement auprès de toutes les Facultés, à l'exception de la Faculté des sciences, et auprès des industries, des organismes communautaires et gouvernementaux. Le SPRI joue un rôle important au chapitre de la gestion de la propriété intellectuelle. C'est-à-dire qu'il répond à la communauté universitaire, aux étudiants et aux chercheurs aux questions relatives aux droits de propriété intellectuelle, à leur protection et leur mise en valeur. Le SPRI assure également la liaison avec les Centres de liaison et de transfert.

## SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Directeur : Sylvain St-Amand  
Pavillon Athanase-David, local D-3500  
Téléphone : 514 987-7969  
[www.international.uqam.ca](http://www.international.uqam.ca)

La mission du Service des relations internationales est de soutenir l'internationalisation de toutes les grandes fonctions universitaires. Dans cet esprit, le SRI a notamment la responsabilité de préparer les accords de coopération internationaux, tout comme celle de faciliter l'émergence, le développement, la négociation et le suivi des projets de coopération scientifique et d'aide au développement et d'en superviser la bonne gestion administrative et financière.

L'UQAM entretient, à l'heure actuelle, des relations de formation, de recherche et de développement avec plus de deux cents universités réparties sur les cinq continents, ententes qui permettent notamment aux étudiants d'aller compléter une partie de leurs études dans des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger. De concert avec les facultés, une des priorités du SRI est l'augmentation du nombre d'étudiants de l'UQAM qui intègrent à leur formation une expérience internationale de telle sorte qu'ils soient mieux préparés aux enjeux de demain. En parallèle, le SRI favorise la mise en place des conditions nécessaires à l'accueil d'un nombre toujours croissant d'étudiants étrangers afin que la vie sur le campus reflète de plus en plus son rayonnement international et sa vitalité multiculturelle. Par ses diverses actions, la mission du SRI est de contribuer directement au rayonnement scientifique, culturel et artistique de l'UQAM comme grande université publique urbaine tant sur la scène canadienne qu'au niveau international.

## SERVICES À LA VIE ÉTUDIANTE

Directrice : Manon Vaillancourt  
Téléphone : 514 987-3000, poste 3197  
Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-2240  
[www.vie-etudiante.uqam.ca](http://www.vie-etudiante.uqam.ca)

Directrice de l'aide financière : Maria Dolores Otero  
Téléphone : 514 987-3000, poste 2501

Directrice intérimaire de l'accueil et soutien aux projets étudiants : Hélène Durand  
Téléphone : 514 987-3000, poste 8768

Directrice des services conseil : Nicole Bonenfant  
Téléphone : 514 987-3000, poste 0219

Directeur intérimaire du Centre sportif : Mario Dufour  
Téléphone : 514 987-3000, poste 1809

En concertation avec les Facultés et les associations étudiantes, les Services à la vie étudiante offrent des services :

- d'accueil et de soutien afin de faciliter l'accessibilité et l'intégration des étudiants à la vie de la communauté universitaire et de favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance;
- d'orientation et de développement personnel afin de soutenir les étudiants dans le cheminement de leurs études et de leur carrière;
- d'aide et de soutien à l'apprentissage pour contribuer à la réussite de leurs études;
- de soutien afin de répondre aux besoins socio-économiques des étudiants;
- d'animation sportive afin d'améliorer la qualité de la vie étudiante en matière d'activités physiques et sportives, de nature récréative, communautaire ou compétitive;
- d'étude et de mise à jour des connaissances sur la condition étudiante et des facteurs influençant la réussite de leurs projets d'études favorisant leur croissance personnelle tout au long du séjour universitaire.

## SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES

Le Service des bibliothèques de l'UQAM a pour mission de permettre à la communauté universitaire, l'accès et l'utilisation de l'information et de la documentation dont elle a besoin pour l'aider à réaliser les grands objectifs de l'Université que sont l'apprentissage, l'enseignement, la recherche, la création et les services à la collectivité.

Directrice intérimaire générale des bibliothèques : Lynda Gadoury  
Pavillon Hubert-Aquin, local A-R170  
Téléphone : 514 987-3824

Information générale : 514 987-6114  
Site des bibliothèques : [www.bibliotheques.uqam.ca](http://www.bibliotheques.uqam.ca)  
Trouver un document : [www.virtuose.uqam.ca](http://www.virtuose.uqam.ca)  
L'essentiel des bibliothèques en un coup d'oeil :  
[www.bibliotheques.uqam.ca/essentiel](http://www.bibliotheques.uqam.ca/essentiel)

- **Bibliothèque centrale**  
Pavillon Hubert-Aquin, local A-M100  
Téléphone : 514 987-3123
- **Bibliothèque des arts**  
Pavillon Hubert-Aquin, local A-1200  
Téléphone : 514 987-6134
- **Bibliothèque de musique**  
Pavillon Musique, local F-5101  
Téléphone : 514 987-6154
- **Bibliothèque des sciences**  
Pavillon 145 du Président-Kennedy, local KI-R100  
Téléphone : 514 987-6164
- **Bibliothèque des sciences de l'éducation**  
Pavillon Paul-Gérin-Lajoie, local N-1000  
Téléphone : 514 987-6174
- **Bibliothèque des sciences juridiques**  
Pavillon Hubert-Aquin, local A-2160  
Téléphone : 514 987-6184
- **Audiovidéotheque et Microtheque**  
Pavillon Hubert-Aquin, local A-M225  
Bibliothèque centrale  
Téléphone : 514 987-3193
- **Cartothèque**  
Pavillon Hubert-Aquin, local A-M350  
Bibliothèque centrale  
Téléphone : 514 987-6545
- **Diapotheque**  
Pavillon Hubert-Aquin, local A-1215  
Bibliothèque des arts  
Téléphone : 514 987-3000, poste 3168
- **Didactheque**  
Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-1010  
Bibliothèque des sciences de l'éducation  
Téléphone : 514 987-6174
- **Livres rares**  
Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-R565  
Téléphone : 514 987-3000, poste 3153
- **Phonothèque**  
Pavillon de Musique, local F-5120  
Bibliothèque de musique  
Téléphone : 514 987-6154
- **Publications gouvernementales et internationales (PGI)**  
Pavillon Hubert-Aquin, local A-2155  
Bibliothèque des sciences juridiques  
Téléphone : 514 987-3000, poste 4392

## LES ÉTUDES DE CYCLES SUPÉRIEURS

L'UQAM compte plus de 110 programmes de cycles supérieurs dans lesquels cheminent près de 7 000 étudiants. La formation de cycles supérieurs est en étroite relation avec la recherche universitaire et les professeurs de l'UQAM sont reconnus internationalement pour la qualité de leurs recherches. L'encadrement que ceux-ci donnent aux doctorants et aux maîtrisards favorise la réussite des études dans un climat scientifique amical, fondé sur le respect mutuel.

Les étudiants des programmes de recherche ou de création ont accès à un soutien financier provenant de multiples sources, dont des bourses institutionnelles d'excellence.

### Programme d'études de cycles supérieurs

Un programme d'études de cycles supérieurs est un ensemble structuré d'activités de scolarité, de recherche, de création ou d'intervention et, le cas échéant, de stage, portant sur une ou plusieurs disciplines, sur un ou plusieurs champs d'études, ordonné à une formation définie et sanctionnée par l'octroi soit d'un grade de docteur ou de maître, soit d'un diplôme d'études supérieures spécialisées ou d'une attestation.

#### • Programmes de deuxième cycle

Il existe trois types de programmes de deuxième cycle : la maîtrise, le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) et le programme court.

La maîtrise compte 45 crédits. Elle vise une spécialisation ou un approfondissement de la formation initiale de 1<sup>er</sup> cycle. Elle favorise l'autonomie intellectuelle par la réflexion sur les fondements et les développements du domaine, par le renforcement de l'esprit critique, de la capacité d'analyse, de synthèse et de communication.

Chaque programme de maîtrise comporte des objectifs spécifiques selon qu'il vise, d'une part, une formation disciplinaire, multidisciplinaire ou thématique et, d'autre part, des profils de formation axés à des degrés divers sur la recherche, la création ou l'intervention. La durée maximale est de six trimestres pour des études à temps complet ou de douze trimestres pour des études à temps partiel.

Le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) procure une formation avancée, adaptée aux exigences de la vie professionnelle. Cette formation vise donc le perfectionnement. Comptant 30 crédits, sa durée maximale est de cinq trimestres pour des études à temps complet ou de dix trimestres pour des études à temps partiel.

D'une durée plus courte, le programme court de deuxième cycle poursuit le même objectif que le DESS. Il offre donc une formation professionnelle de pointe. Il compte entre neuf et dix-huit crédits et sa durée maximale est de quatre trimestres pour des études à temps complet et huit trimestres pour des études à temps partiel.

#### • Programmes de troisième cycle

L'UQAM offre deux types de programmes de troisième cycle : le doctorat et le doctorat en continuum d'études. Chaque programme de doctorat comporte des objectifs spécifiques selon qu'il vise, d'une part, une formation disciplinaire, multidisciplinaire ou thématique et, d'autre part, des profils de formation axés à des degrés divers sur la recherche, la création ou l'intervention.

Le doctorat compte 90 crédits et vise une spécialisation approfondie, l'acquisition d'un haut niveau d'autonomie intellectuelle et d'expertise et la formation de chercheurs ou de personnes hautement qualifiées dans une discipline ou un champ d'études, de création ou d'intervention. La durée maximale du doctorat est de douze trimestres pour des études à temps complet et de dix-huit trimestres pour des études à temps partiel.

Le doctorat en continuum d'études compte 120 crédits et intègre dans un même programme les objectifs de formation de la maîtrise et du doctorat. La durée des études de ce doctorat est de 18 trimestres pour des études à temps complet et de 24 trimestres pour des études à temps partiel.

### Conditions d'admission

Pour être admis au deuxième cycle, le candidat doit détenir un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Pour être admis à un doctorat, le candidat doit détenir une maîtrise ou l'équivalent, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, ou détenir le grade de bachelier et présenter des réalisations scientifiques, artistiques ou professionnelles hors du commun.

Pour être admis à un doctorat en continuum d'études, le candidat doit détenir un baccalauréat, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, posséder les connaissances requises et une formation appropriée.

Tout candidat au doctorat doit accepter d'être dirigé dans sa recherche par un professeur de l'Université; l'esquisse d'un sujet de recherche est généralement exigée du candidat dès son admission.

En plus des conditions générales d'admission, certains programmes comportent des conditions particulières que chaque candidat doit remplir pour être admissible. Une propédeutique ou des cours d'appoint peuvent être exigés d'un candidat pour combler certaines lacunes dans ses connaissances.

Exceptionnellement, des équivalences peuvent parfois être reconnues lorsque la formation et les connaissances acquises antérieurement par l'étudiant dans le cadre d'une activité déjà réussie, ou très exceptionnellement dans le cadre d'un milieu de travail, correspondent à celles qui auraient été acquises par la réussite d'une activité d'un programme donné.

Enfin, tout candidat aux études de cycles supérieurs doit posséder une connaissance suffisante de la langue française et, dans certains cas, d'une autre langue (généralement l'anglais).

## Processus d'admission

Les principales étapes de l'étude du dossier d'un candidat sont les suivantes :

- le candidat remet au Registrariat – Admission, dans les délais prescrits, la demande d'admission dûment remplie et les pièces devant l'accompagner. Les délais sont fonction du trimestre où la demande est présentée;
- le Registrariat – Admission effectue une première étude d'admissibilité;
- les dossiers des candidats admissibles sont soumis au sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du programme concerné;
- le SCAE transmet ses recommandations au Registrariat – Admission;
- le Registrariat – Admission vérifie la conformité avec les règlements et les politiques d'admission et avise les candidats de la décision prise.

Certains programmes sont contingentés, donc à accès limité. Dans ce cas, le SCAE sélectionne les candidats selon les méthodes et critères de sélection décidés par le programme.

Le candidat dont la demande d'admission est refusée peut demander la révision de la décision selon une procédure particulière seulement dans le cas où il croit que le processus est entaché d'un vice de forme.

## Conditions de poursuite des études

L'étudiant aux cycles supérieurs doit s'inscrire à chacun des trimestres d'automne, d'hiver et d'été et ce, jusqu'à la fin de ses études, sauf dans le cas où une autorisation d'absence a été préalablement obtenue.

À moins que le comité de programme n'en décide autrement, l'étudiant admis à un programme de maîtrise doit faire approuver par le SCAE le choix de sa direction de recherche, après que celle-ci ait donné son accord, au plus tard avant sa troisième inscription au programme si cette personne poursuit des études à temps complet ou, au plus tard, avant sa sixième inscription si elle poursuit des études à temps partiel.

L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise axé sur la recherche doit nécessairement produire un mémoire de recherche, de création ou d'intervention, un essai ou un rapport de recherche selon le programme choisi. L'évaluation du mémoire, de l'essai ou du rapport de recherche est faite par un jury composé de professeurs.

Généralement, les maîtrises dites «professionnelles» (ex : MBA pour cadres) sont composées uniquement de cours.

À moins que le comité de programme n'en décide autrement, l'étudiant admis au doctorat doit faire approuver son sujet de recherche par le SCAE au plus tard avant sa troisième inscription au programme. Certains programmes peuvent exiger l'approbation du sujet de recherche dès l'admission.

L'étudiant inscrit à un programme de doctorat est tenu de produire une thèse de recherche, de création ou d'intervention.

La thèse de recherche est un exposé écrit de travaux de recherche qui doit apporter une contribution originale et significative à l'avancement des connaissances ou qui conduit à des applications innovantes. La thèse par articles est possible dans certains programmes.

La thèse de création consiste en la conception, la production et la diffusion d'une œuvre ou d'un travail équivalent, accompagné d'un texte de réflexion ou d'une élaboration théorique, selon les exigences propres à chaque programme. Ce texte doit faire état d'une réflexion critique et analytique autour des problématiques soulevées par la production de l'étudiant. La thèse de création doit constituer un apport original et inédit dans un champ de création artistique, médiatique, littéraire ou autre.

La thèse d'intervention consiste en la réalisation d'un projet, d'une production ou d'une pratique rattachée à un espace social, économique, politique, culturel, artistique ou autre et articulée dans un texte écrit. La thèse d'intervention permet l'approfondissement des connaissances théoriques et pratiques dans des domaines divers et elle combine l'acquisition des habiletés de recherche avec celles de l'intervention. Le texte écrit doit démontrer la capacité d'analyse critique de l'étudiant et doit constituer un apport original et inédit dans un domaine d'intervention.

L'évaluation de toute thèse est faite par un jury composé de quatre personnes dont au moins une et au plus deux sont externes à l'Université. La soutenance publique de la thèse est obligatoire.

## L'évaluation des études

L'évaluation des études est continue en ce qu'elle tient compte, pendant toute la durée de l'activité pédagogique et du programme, de tous les éléments susceptibles de révéler le niveau d'apprentissage et de formation atteint par l'étudiant. L'évaluation porte sur l'ensemble du programme : scolarité, stages, examen de synthèse ou examen doctoral, rapports de stages, rapports de recherche, essai, mémoire, thèse, etc.

La moyenne cumulative est calculée à la fin de chaque trimestre à partir de toutes les notes obtenues dans les activités de scolarité du programme. L'évaluation des activités de fin d'études, du rapport, de l'essai, du mémoire ou de la thèse n'entre pas dans le calcul de la moyenne cumulative. L'étudiant est automatiquement exclu du programme si sa moyenne cumulative est inférieure à 2,7 sur 4,3 après avoir suivi six crédits de scolarité en propédeutique ou dans un programme de cycles supérieurs. De même, l'étudiant qui subit un échec dans plus d'une activité de sa propédeutique ou de son programme est exclu. L'étudiant est aussi exclu du programme lorsque le rapport, l'essai, le mémoire ou la thèse est rejeté.

## Infractions académiques

Toute tentative de participation ou toute participation à un acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de documents ou de données de recherche, relative à un cours ou à un programme, peut entraîner une ou plusieurs sanctions, tels l'annulation de l'épreuve ou du travail, l'échec à l'activité, la suspension pour un ou plusieurs trimestres, l'exclusion de l'Université.

## Délivrance des diplômes et grades

Pour obtenir un grade, un diplôme ou une attestation, l'étudiant doit avoir satisfait aux exigences du programme d'études de cycles supérieurs auquel il est inscrit; avoir complété, à titre d'étudiant régulier à l'Université, au moins les tiers des crédits de scolarité d'un programme conduisant à l'obtention d'un grade ou au moins la moitié des crédits de la scolarité d'un programme conduisant à l'obtention d'une attestation ou d'un diplôme; avoir effectué et réussi, le cas échéant et à titre d'étudiant régulier à l'Université, le travail dirigé, le rapport, l'essai, le mémoire ou la thèse exigé; avoir obtenu à la fin de son programme une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,7 sur 4,3; avoir satisfait aux règlements et politiques de l'Université; s'être acquitté, enfin, de ses obligations financières envers l'Université.

## LA RECHERCHE ET LA CRÉATION : ORIENTATIONS ET ÉLÉMENTS DE POLITIQUES

L'Université du Québec à Montréal, par sa large gamme de programmes d'études aux trois cycles et ses activités diversifiées de recherche et de création, a pour mission de former aussi bien la relève que des personnes en situation d'emploi, de contribuer à l'avancement des connaissances, de les rendre accessibles à tous les milieux sociaux et culturels et de servir les collectivités qui lui expriment des besoins en matière de formation et d'information.

Ainsi, la mission de recherche et de création de l'Université est inséparable de sa mission d'enseignement. La recherche et la création permettent de maintenir un enseignement à la fine pointe des connaissances, tandis que l'enseignement constitue un des moyens privilégiés de transfert des approches et résultats de recherche.

L'UQAM s'est dotée en 2007 d'une politique de la recherche et de la création qui vise à :

- garantir aux chercheurs et créateurs, et à leurs communautés respectives de pratique, l'évolution harmonieuse d'un riche espace de réflexion critique et de créativité dans tous les domaines du savoir, respectant leur diversité;
- assurer la production et la diffusion de recherches de pointe et d'œuvres artistiques sur les scènes nationale et internationale;
- établir des liens entre l'enseignement et la recherche et la création à tous les cycles, dans le but d'améliorer et de développer les programmes d'étude, assurant ainsi aux étudiants de cycles supérieurs et aux stagiaires postdoctoraux un encadrement de qualité;
- favoriser le développement de liens entre l'Université et différents milieux afin de soutenir l'appropriation des résultats de la recherche et de la création, le transfert des connaissances, et de contribuer ainsi au mieux-être collectif.

De plus, l'UQAM appuie l'émergence et le développement d'unités de recherche et de création afin de consolider les activités de recherche et de création autour de problématiques communes ou dans la réalisation d'œuvres collectives.

Enfin, l'UQAM offre un appui à la recherche et à la création visant à compléter la gamme des possibilités offertes à l'externe par les organismes subventionnaires et les commanditaires. L'institution peut appuyer tant la réalisation de la recherche et de la création proprement dites (coûts directs) que les besoins en infrastructures, espaces et services (coûts indirects). Elle appuie notamment : la relève; les regroupements; les initiatives en émergence; les initiatives stratégiques; les créateurs de façon plus spécifique; la diffusion et le transfert des résultats de travaux de recherche ou de création.

## L'ENCADREMENT AUX 2<sup>E</sup> ET 3<sup>E</sup> CYCLES

La poursuite d'études de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles peut être source d'anxiété, surtout lorsqu'on vient d'une autre université ou lorsqu'on a passé quelque temps sur le marché du travail. À l'UQAM, divers moyens ont été mis sur pied afin de bien encadrer les étudiants dans toutes les étapes de leurs études de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle.

### L'orientation scolaire et professionnelle

Avant même de choisir un programme d'études aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, il est essentiel de faire un questionnement important quant à ses objectifs de formation et de carrière. Par exemple, si un candidat a les aptitudes et les compétences pour poursuivre des études de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, il lui faut aussi s'assurer que ses motifs sont bons (il n'apparaît pas indiqué, par exemple, de faire une maîtrise parce que l'entrée sur le marché du travail l'inquiète.). De même, la diversité de diplômes et de spécialisations possibles nécessite certainement une réflexion sur ses véritables intérêts académiques et professionnels.

Outre les professeurs, étudiants ou diplômés des domaines qui intéressent un candidat, les conseillers du Service d'orientation scolaire et professionnelle peuvent soutenir efficacement les étudiants qui se questionnent sur leurs intérêts, leur formation, leur carrière. Le service offre, entre autres, du counseling individuel, des rencontres et ateliers en petits groupes, un centre de documentation (etc.) et publie un Guide pratique sur la planification des études de cycles supérieurs qui peut être fort utile ([www.vie-etudiante.uqam.ca/emplois/Documents/guide\\_cycles\\_superieurs.pdf](http://www.vie-etudiante.uqam.ca/emplois/Documents/guide_cycles_superieurs.pdf)).

Vous pouvez joindre le service au 514 987-3185 ou consultez le site Internet [www.vie-etudiante.uqam.ca/orientation/](http://www.vie-etudiante.uqam.ca/orientation/)

### Le choix d'un sujet et d'un directeur de recherche

Pour ceux qui font le choix d'une maîtrise avec mémoire (ou de poursuivre au doctorat), la recherche d'un sujet et d'un directeur de recherche peut être fort préoccupante. Plusieurs personnes peuvent cependant orienter l'étudiant à ce sujet, à commencer par ses professeurs et le directeur du programme qui l'intéresse. Il ne faut surtout pas hésiter à contacter ces personnes; elles se feront un plaisir de rencontrer l'étudiant pour discuter de leur programme, des recherches qui s'y font, de l'aide financière possible, etc.

Des mesures particulières existent également pour aider l'étudiant dans son choix :

- Plusieurs unités académiques publient et distribuent un guide d'accueil pour les nouveaux étudiants, un document qui inclut généralement des informations sur les champs de recherche des professeurs, les activités de formation, les règlements pédagogiques, le cheminement académique, etc. L'étudiant s'adresse au secrétariat du programme qui l'intéresse pour obtenir une copie d'un tel guide. Il peut aussi consulter le site Internet de l'UQAM et les différents sites départementaux.
- Plusieurs programmes tiennent des journées d'accueil pour les nouveaux admis. Dans certains cas, les professeurs sont invités à y présenter leurs recherches.
- Plusieurs programmes de maîtrise avec mémoire ont un séminaire de recherche obligatoire lors du premier trimestre. Ce type de séminaire vise notamment à aider les étudiants à choisir un sujet et un directeur de recherche, et plusieurs professeurs viennent y parler de leurs propres recherches.

Les maîtrises professionnelles, les programmes courts de 2<sup>e</sup> cycle et les diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) s'apparentent assez dans leur forme aux programmes de 1<sup>er</sup> cycle, puisqu'ils sont constitués de cours et, généralement, de stages ou de projets d'intervention. S'il est essentiel de bien choisir son programme (selon, par exemple, que l'on souhaite approfondir sa formation de 1<sup>er</sup> cycle ou plutôt se spécialiser dans un domaine complémentaire), ces programmes dits «professionnels» ne nécessitent cependant pas la recherche d'un sujet ou d'un directeur de recherche.

### Le soutien au cours des études et au cours de la rédaction du mémoire ou de la thèse

En cours de route - et spécialement durant la période de rédaction du mémoire ou de la thèse - tout étudiant peut traverser des moments plus difficiles, pour des raisons personnelles ou académiques. Il peut alors être très utile de bénéficier des divers types de soutien offerts par les Services à la vie étudiante :

aide et soutien psychologique, soutien à l'apprentissage, orientation professionnelle, aide financière, etc.

Vous pouvez obtenir de l'information sur l'ensemble des Services à la vie étudiante à l'adresse [www.vie-etudiante.uqam.ca](http://www.vie-etudiante.uqam.ca)

Les collègues étudiants, un professeur en qui l'on a confiance, le directeur de recherche ou le directeur du programme peuvent aussi offrir du soutien académique et stimuler une motivation chancelante. La période de rédaction est en effet difficile pour certains étudiants qui se sentent plus isolés durant cette étape : il est donc d'autant plus important de maintenir les contacts avec les professeurs et autres étudiants.

### Un mot sur l'encadrement offert aux étudiants internationaux

Les étudiants non québécois qui désirent étudier à l'UQAM sont invités à s'adresser en premier lieu à la section «Étudiants internationaux» des Services à la vie étudiante. Ils obtiendront à ce service une foule d'informations sur la scolarité au Québec, les démarches à effectuer pour un séjour d'études ici, l'aide financière, l'hébergement, etc. Pour toutes les questions de nature plus académique (ex. : champs de recherche des professeurs, direction de mémoire), l'étudiant peut aussi s'adresser au directeur du programme qui l'intéresse.

Vous pouvez joindre le Service d'accueil des étudiants internationaux au 514 987-3579 ou consultez le site Internet : [www.vie-etudiante.uqam.ca/etudiantsinternationaux](http://www.vie-etudiante.uqam.ca/etudiantsinternationaux)

## LA COTUTELLE DE THÈSE

Il est possible, à certaines conditions, de compléter simultanément un doctorat dans une université québécoise et dans une université étrangère dans le cadre d'une cotutelle de thèse. L'étudiant au doctorat qui rencontre les exigences des deux programmes auxquels il est inscrit simultanément se verra décerner un diplôme québécois et un diplôme de l'université hôte avec mention de cotutelle de thèse. Pour connaître les généralités s'appliquant à ce programme, consultez le site Internet suivant : [www.ssa.uqam.ca/CyclesSup/Etudiants/Cotutelle/Cotutelle.htm](http://www.ssa.uqam.ca/CyclesSup/Etudiants/Cotutelle/Cotutelle.htm)

### Informations supplémentaires

Pour de plus amples informations concernant les études de cycles supérieurs, le lecteur est prié de se rendre sur le site Internet du Registrariat : [www.registrariat.uqam.ca](http://www.registrariat.uqam.ca)

## LA FORMATION INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS

L'UQAM encourage ses étudiants à prévoir des séjours d'études dans des institutions partenaires à l'étranger. Notons que presque tous les programmes de l'UQAM permettent aux étudiants d'aller faire un séjour d'un trimestre à l'étranger avec une pleine reconnaissance des crédits ainsi obtenus.

Les modalités de départ et de reconnaissance sont déterminées au niveau de chaque programme, mais une gamme très importante de pays et d'institutions étrangères sont accréditées. Enfin, des programmes de bourses généreux favorisent la mobilité des étudiants ayant une bonne moyenne académique.

Outre le programme de Bourses à la mobilité internationale mentionné à la page suivante, on peut, par exemple, nommer les Bourses d'apprentissage international du Bureau canadien de l'éducation internationale ([www.cbie.ca](http://www.cbie.ca)) et préciser que les grands organismes subventionnaires tels le CRSH, le CRSNG ou le FQRSC permettent aux étudiants boursiers d'étudier à l'étranger.

## L'AIDE FINANCIÈRE

Les études de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles se distinguent de multiples façons des études de 1<sup>er</sup> cycle, entre autres par la diversité de possibilités d'aide financière qu'elles offrent. Le fait de recevoir de l'aide financière permet à plusieurs de se consacrer pleinement à leurs études et - il est essentiel de le souligner - certaines formes de soutien financier constituent également des compléments de formation fort intéressants. Par exemple, la participation à la réalisation de projets de recherche ou encore la supervision de laboratoires d'enseignement offrent aux étudiants qui en bénéficient des expériences de travail enrichissantes et diversifiées, favorisent le développement de nouvelles compétences et, par le fait même, contribuent à la qualité de la formation.

De nombreux programmes de bourses favorisent l'accessibilité aux études de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. Les étudiants de l'UQAM bénéficient de plus de 30 millions de dollars en soutien financier annuellement notamment grâce à la Fondation de l'UQAM, qui recueille les dons des diplômés, des membres de la communauté universitaire, des entreprises, des organismes externes et des fondations privées.

## Bourses du Fonds à l'accessibilité et à la réussite des études (FARE) de l'UQAM

### • Volet bourses de recrutement

Pour l'année universitaire 2011-2012, l'UQAM remettra plus de 1,1 million de dollars en bourses de recrutement aux étudiants de cycles supérieurs qui se démarquent par l'excellence de leur dossier académique. Si vous avez l'intention de présenter une demande d'admission à temps complet dans l'un ou l'autre des programmes de maîtrise ou de doctorat de l'UQAM, le volet recrutement du programme de Bourses d'excellence de l'UQAM pour les cycles supérieurs s'adresse à vous.

Ces bourses, d'une valeur de 8 500 \$ à la maîtrise et de 12 000 \$ au doctorat, seront octroyées par les programmes de cycles supérieurs après évaluation des dossiers d'admission pour vous aider à financer votre première année d'études à l'UQAM. Si votre dossier académique se démarque, vous avez donc de très bonnes chances d'obtenir l'une des bourses de recrutement offertes.

Les étudiants admis ou inscrits dans un programme d'études de la Faculté des sciences doivent s'adresser directement au décanat de la Faculté, situé au local SH-4100, ou consulter le site Internet de la Faculté au [www.sciences.uqam.ca](http://www.sciences.uqam.ca).

### • Volet bourses régulières

L'UQAM offre plus de 1,6 million de dollars en bourses régulières aux étudiants déjà inscrits à temps complet dans un programme de maîtrise ou de doctorat. Le revenu minimal offert aux étudiants, qui combine à la fois une bourse d'excellence et un revenu d'appariement, est de 8 500 \$ à la maîtrise et de 10 000 \$ au doctorat.

Pour plus d'information concernant le programme de bourses FARE, veuillez contacter la direction de votre programme d'études de cycles supérieurs ou le site Internet du Service de soutien académique au [www.ssa.uqam.ca](http://www.ssa.uqam.ca).

## Bourses d'excellence de la Fondation de l'UQAM

Plus de 650 bourses d'excellence de la Fondation de l'UQAM ont été remises aux étudiants de l'UQAM en 2009-2010, pour un montant totalisant près de 1,6 million de dollars. D'une valeur de 500 \$ à 20 000 \$ chacune, ces bourses sont allouées aux candidats ayant les meilleurs résultats. La plupart des bourses sont accessibles aux étudiants étrangers.

## Bourses d'excellences d'organismes fédéraux et provinciaux

Les bourses d'excellence des Fonds québécois de la recherche (FORNT, FQRSC, FRSQ) et des organismes subventionnaires canadiens (CRSH, CRSNG, IRSC) varient de 15 000 \$ à 17 500 \$ par année à la maîtrise, et de 20 000 \$ à 35 000 \$ par année au doctorat.

## Bourses d'études supérieures du Canada Vanier

Ce programme offre des bourses de 50 000 \$ par année pour une durée de trois ans à des étudiants au doctorat.

## Bourses de recherche en milieu de pratique BMP Innovation

D'une valeur de 21 000 \$ à la maîtrise et de 27 000 \$ au doctorat, ces bourses s'adressent aux étudiants qui désirent réaliser un projet de recherche dans le cadre d'un partenariat université-entreprise.

## Bourses facultaires ou départementales

Les facultés et départements de l'UQAM offrent des bourses d'admission ou d'excellence à leurs étudiants aux trois cycles d'études. Consultez le site Web de votre département ou de votre faculté pour connaître toutes les offres disponibles.

## Bourses puisées à même les fonds de recherche des professeurs

Offertes aux étudiants des trois cycles d'études, ces bourses varient de 3 000 \$ à 15 000 \$ selon les recherches. Environ 7 millions de dollars par année sont alloués en bourses de recherche à des centaines d'étudiants. Pour plus d'information, contactez le directeur de votre programme d'études.

## Bourses à la mobilité internationale

Des bourses à la mobilité internationale, d'une valeur de 750 \$ à 1 000 \$ par mois jusqu'à concurrence de 8 000 \$, sont offertes aux étudiants des trois cycles d'études. En 2009-2010, plus de 1,24 million de dollars ont été versés à 337 étudiants pour réaliser des échanges ou des stages à l'étranger. Pour être admissibles, les étudiants à la maîtrise et au doctorat doivent avoir réussi un minimum de 9 crédits avant le séjour à l'étranger.

## Bourses des gouvernements étrangers

Plus d'une centaine de bourses sont offertes aux étudiants québécois des trois cycles d'études qui désirent faire des études ou de la recherche à l'étranger.

## Programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation, de Loisir et du Sport du Québec

Les étudiants à temps plein et à temps partiel peuvent obtenir des prêts et bourses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

## Emplois sur le campus

Plusieurs étudiants obtiennent des emplois d'assistants de recherche, d'auxiliaires d'enseignement, de chargés de cours, de monitorat ou autres sur le campus.

Pour plus d'information sur les bourses et le soutien financier pour les étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, consultez le [www.etudier.uqam.ca/bourses](http://www.etudier.uqam.ca/bourses).



---

# LA FONDATION DE L'UQAM

---

Directrice générale : Diane Veilleux

Adresse : Pavillon Maisonneuve, bureau B-1405  
405, boulevard de Maisonneuve Est  
Montréal, Québec

Adresse postale : Fondation de l'UQAM  
Case postale 8888, succursale Centre-ville  
Montréal, Québec H3C 3P8

Téléphone : 514 987-3030  
Télécopieur : 514 987-6739  
Courriel : [fondation@uqam.ca](mailto:fondation@uqam.ca)  
Site web : [www.fondation.uqam.ca](http://www.fondation.uqam.ca)

## Une fondation active au sein de l'UQAM

L'UQAM compte sur le soutien de sa Fondation, dont la mission est de recueillir des dons afin de contribuer à la vitalité de la formation, de la recherche et de la création et de favoriser l'accessibilité et l'offre de bourses pour les étudiants.

Créée en 1976, la Fondation de l'UQAM est gérée par un conseil d'administration distinct de celui de l'Université et dont tous les membres externes sont des diplômés engagés envers leur *alma mater* et des gens d'affaires reconnus et actifs dans leur communauté.

Au cours de l'année universitaire 2009-2010, la Fondation de l'UQAM a octroyé 700 bourses aux étudiantes et étudiants de l'UQAM pour une valeur totale de près de 1,6 million \$. Visionnez, sur [UQAM.tv](http://UQAM.tv), la cérémonie de remise de bourses du concours de l'hiver 2010.

À ce jour, la Fondation de l'UQAM a recueilli, dans le cadre de ses campagnes de développement, près de 160 millions de dollars et elle a octroyé plus de 7 000 bourses, aux trois cycles, à des étudiants provenant de toutes les facultés et de l'ESG. Pour en apprendre davantage sur la Fondation de l'UQAM et les bourses offertes, visitez le site : [www.fondation.uqam.ca/bourses](http://www.fondation.uqam.ca/bourses)

## Les bourses de la Fondation de l'UQAM : tout un coup de main pour la réussite !

La Fondation de l'UQAM offre dans tous les domaines d'études plusieurs programmes de bourses qui s'adressent aux étudiants des trois cycles d'études. Ces bourses sont remises chaque année aux candidats ayant un excellent dossier universitaire lors de cérémonies officielles. Des bourses d'aide financière peuvent également être attribuées à des étudiants aux prises avec un endettement ou une situation financière précaire. Aussi, certaines bourses, en plus de souligner l'excellence académique, sont réservées aux étudiants qui excellent dans une discipline ou dans un sport, ainsi qu'à ceux qui vivent avec un handicap.

## Types de bourses offertes

- ↳ **Bourses d'excellence** (concours des trimestres de l'automne et de l'hiver)
- ↳ **Bourses de soutien financier pour les étudiants à faible revenu**
- ↳ **Bourses du Programme FARE de cycles supérieurs** (offertes au trimestre d'automne uniquement)
- ↳ **Bourses d'entrée** (offertes aux étudiants du collégial les plus méritants, inscrits pour une première fois à l'UQAM. Il n'y a aucun formulaire à remplir, la demande d'admission tient lieu de formulaire.)

## Modalités

Les étudiants peuvent compléter leur demande de bourse directement sur Internet au moyen du formulaire, accessible sur le site de l'Aide financière. Une seule demande doit être effectuée par appel de candidature (6 bourses maximum). À la section 4 du formulaire, il suffit d'indiquer les titres et les numéros de concours pour lesquels vous posez votre candidature.

- ↳ **Pour accéder au formulaire des bourses de premier cycle :**  
[www.vie-etudiante.uqam.ca/aidefinanciere/Documents/H10%20F-1144.pdf](http://www.vie-etudiante.uqam.ca/aidefinanciere/Documents/H10%20F-1144.pdf)
- ↳ **Pour accéder au formulaire des bourses de cycles supérieurs :**  
[www.vie-etudiante.uqam.ca/aidefinanciere/Documents/H10%20F-1145.pdf](http://www.vie-etudiante.uqam.ca/aidefinanciere/Documents/H10%20F-1145.pdf)

## Dates limites pour soumettre sa candidature

- ↳ **Concours de l'automne : 8 octobre 2010**
- ↳ **Concours de l'hiver : 8 février 2011**

Les bourses de la Fondation de l'UQAM sont chapeautées par la division de l'Aide financière des Services à la vie étudiante. Pour en savoir plus, consultez le site de l'Aide financière et la brochure d'information en ligne *Donnez-vous les moyens de réussir* ([www.vie-etudiante.uqam.ca/aidefinanciere/Documents/Moyens0910.pdf](http://www.vie-etudiante.uqam.ca/aidefinanciere/Documents/Moyens0910.pdf)) ou communiquez avec eux.

## Tentez votre chance !

Renseignements :  
Division de l'Aide financière des Services à la vie étudiante  
Tél. : 514 987-7871  
Courriel : [bourses.excellence@uqam.ca](mailto:bourses.excellence@uqam.ca)  
[www.vie-etudiante.uqam.ca/aidefinanciere/](http://www.vie-etudiante.uqam.ca/aidefinanciere/)



# FACULTÉ DES ARTS

## DIRECTION

### Doyenne

Louise Poissant, téléphone : 514 987-4545

### Vice-doyenne à la recherche et à la création

Joanne Lalonde, téléphone : 514 987-3000, poste 2365

### Vice-doyenne aux études

Mona Trudel, téléphone : 514 987-3000, poste 8290

## DIRECTION DES DÉPARTEMENTS ET ÉCOLES

- **Arts visuels et médiatiques** (École des)  
Michel Boulanger, téléphone : 514 987-3000, poste 6775
- **Danse**  
Hélène Duval, téléphone : 514 987-8570
- **Design** (École de)  
Maurice Cloutier, téléphone : 514 987-4479
- **Études littéraires**  
Lucie Robert, téléphone : 514 987-4125
- **Histoire de l'art**  
Jean-Philippe Uzel, téléphone : 514 987-4169
- **Musique**  
André Lamarche, téléphone : 514 987-3000, poste 2671
- **Théâtre** (École supérieure de)  
Josette Féral, téléphone : 514 987-3329

## DIRECTION DES INSTITUTS ET DES UNITÉS DE RECHERCHE

- **Institut du patrimoine**  
Joanne Burgess, téléphone : 514 987-4705
- **Institut Santé et société**  
Michel Tousignant, téléphone : 514 987-3000, poste 2250
- **Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCO-UQAM)**  
Robert Dion, téléphone : 514 987-3000, poste 2237
- **Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire (FIGURA)**  
Bertrand Gervais, téléphone : 514 987-3000, poste 2153
- **Centre interuniversitaire des arts médiatiques (CIAM)**  
Nicolas Reeves, téléphone : 514 987-3000, poste 3026
- **Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT)**  
Daniel Arseneault, téléphone : 514 987-3000, poste 1664
- **Chaire de recherche du Canada en esthétique et poétique**  
Pierre Ouellet, téléphone : 514 987-3000, poste 3796

## DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

### Doctorats

- **Études et pratiques des arts**, Ph.D.  
Pierre Gosselin, téléphone : 514 987-3000, poste 1697
- **Études littéraires**, Ph.D.  
Dominique Garand, téléphone : 514 987-7946
- **Histoire de l'art**, Ph.D.  
Vincent Lavoie, téléphone : 514 987-4169
- **Muséologie, médiation et patrimoine**, Ph.D.  
Yves Bergeron, téléphone : 514 987-8506
- **Sémiologie**, Ph.D.  
Johanne Villeneuve, téléphone : 514 987-7946

### Maîtrises

- **Arts visuels et médiatiques**, M.A.  
Jean Dubois, téléphone : 514 987-8289
- **Danse**, M.A.  
Nicole Harbonnier Topin, téléphone : 514 987-8570
- **Études des arts**, M.A.  
Vincent Lavoie, téléphone : 514 987-4169
- **Études littéraires**, M.A.  
Dominique Garand, téléphone : 514 987-3596
- **Muséologie**, M.A.  
Yves Bergeron, téléphone : 514 987-8506
- **Théâtre**, M.A.  
Marthe Adam, téléphone : 514 987-3329

### Diplômes d'études supérieures spécialisées

- **Architecture moderne et patrimoine**  
Réjean Legault, téléphone : 514 987-4479
- **Design d'équipements de transport**  
Jerzy Pawulski, téléphone : 514 987-4479
- **Design d'événements**  
Anne-Marie Broudehous, téléphone : 514 987-4479
- **Éducation somatique**  
Nicole Harbonnier Topin, téléphone : 514 987-8570
- **Enseignement des arts visuels et médiatiques**  
Jean Dubois, téléphone : 514 987-8289
- **Musique de film**  
Dominique Primeau, téléphone : 514 987-3634
- **Théâtre de marionnettes contemporain**  
Marthe Adam, téléphone : 514 987-3329

### Programme court de deuxième cycle

- **Pédagogie musicale**  
Denyse Blondin, téléphone : 514 987-3000, poste 2671

## INSTITUTS ET UNITÉS DE RECHERCHE

### INSTITUTS

#### Institut du patrimoine

Directrice : Joanne Burgess  
Pavillon 279 Sainte-Catherine Est, local DC-1300  
Téléphone : 514 987-4705  
Site Internet : [www.ip.uqam.ca](http://www.ip.uqam.ca)

L'Institut du patrimoine a pour mission de stimuler la recherche fondamentale, la recherche-action en partenariat avec le milieu, l'enseignement et la diffusion des connaissances dans les domaines reliés au patrimoine. Il le fera par la concertation avec les acteurs locaux et par le développement des échanges nationaux et internationaux. Rattaché à la faculté des arts, l'institut favorise une approche multidisciplinaire par la fédération de professeurs et d'équipes de chercheurs provenant notamment des arts visuels et médiatiques, de communication, de design, d'éducation, des études littéraires, des études urbaines et touristiques, de gestion, d'histoire, d'histoire de l'art et de muséologie. L'Institut du patrimoine a commencé ses activités pendant l'année universitaire 2005-2006.

#### Institut Santé et société

Administrateur délégué : Michel Tousignant  
Pavillon Paul-Gérin-Lajoie, local N-7110  
Téléphone : 514 987-3000, poste 2250  
Site Internet : [www.iss.uqam.ca](http://www.iss.uqam.ca)

L'Institut Santé et société (ISS) regroupe plus de cent professeurs, de même que d'autres chercheurs et enseignants, des étudiants et des partenaires dont la santé est le principal objet de recherche ou d'enseignement. Cet institut est plurifacultaire, ses membres étant répartis dans 23 départements et les six facultés et l'École des sciences de la gestion de l'UQAM. La mission de l'ISS est de favoriser le développement de la recherche sur la santé à l'UQAM et à en accroître la visibilité auprès de la communauté scientifique ainsi qu'auprès de divers acteurs aux niveaux local, national et international. L'ISS a également pour mission de développer des programmes de formation novateurs transdisciplinaires en santé afin d'aider les nouvelles générations de praticiens et de professeurs, dont la santé est l'objet d'intervention ou de recherche, à acquérir une vision, une approche, plus globales des problématiques de santé. De cette façon, il contribuera à la compréhension des problématiques de santé et au développement d'interventions préventives et thérapeutiques efficaces. Enfin, l'ISS doit faciliter l'appropriation des connaissances produites et diffusées par ses membres, par la communauté, plus spécifiquement par leurs partenaires sociaux et économiques ainsi que par toute personne appelée à prendre des décisions susceptibles d'avoir un impact sur la santé de la population.

### CENTRES DE RECHERCHE ET DE CRÉATION

#### Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ-UQAM)

Directeur : Robert Dion  
Téléphone : 514 987-3000, poste 2237  
Site Internet : [www.crilcq.org](http://www.crilcq.org)

Depuis 2003, le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises réunit des chercheurs en études littéraires, en histoire culturelle, en histoire de l'art et en musicologie, répartis sur trois sites, respectivement situés à l'Université Laval, à l'Université de Montréal et à l'UQAM. Le CRILCQ travaille à l'analyse formelle et à l'interprétation historique des pratiques et des corpus artistiques québécois (littérature, musique, théâtre, arts visuels), dans une perspective interdisciplinaire. La recherche se développe selon trois axes en interaction : histoire de la littérature et du théâtre; interactions culturelles; poétique et esthétique.

#### Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire (FIGURA)

Directeur : Bertrand Gervais  
Téléphone : 514 987-3000, poste 2153  
Site Internet : [www.figura.uqam.ca](http://www.figura.uqam.ca)

Figura, le Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire, réunit 34 chercheurs réguliers et 7 chercheurs associés. Il est rattaché au Département d'études littéraires et à la faculté des arts de l'UQAM. Le centre offre un programme de recherche original dans le paysage universitaire québécois, orienté sur l'étude de l'imaginaire contemporain, saisi à la fois dans son immédiateté et dans ce qui l'a déterminé historiquement. Le programme de Figura se déploie selon trois axes de recherches : l'observatoire de l'imaginaire contemporain; l'atelier des nouvelles pratiques esthétiques et poétiques; le laboratoire d'archéologie du contemporain. Ce programme repose sur un lien organique entre la théorie et la pratique et propose un renouvellement des pratiques d'analyse, de création et de diffusion de la recherche.

#### Centre interuniversitaire des arts médiatiques (CIAM)

Directeur : Nicolas Reeves  
Pavillon Judith-Jasmin, local J-R445  
Téléphone : 514 987-3000, poste 3026  
Site Internet : [www.ciam-arts.org](http://www.ciam-arts.org)

Le Centre interuniversitaire des arts médiatiques (CIAM) regroupe des chercheurs de l'UQAM, de l'Université Concordia et de l'Université de Montréal qui poursuivent des recherches théoriques et artistiques sur les applications, les contenus et le développement de technologies ayant des effets en arts médiatiques. Les recherches du CIAM sont partagées en huit axes :

1. Cinéma émergent et personnages virtuels;
2. Vidéo sans-fil, à large bande;
3. Télévision interactive et communauté virtuelle;
4. Performance et son interactifs;
5. Environnements immersifs, réalité virtuelle et jeux numériques;
6. Les arts robotiques et la vie artificielle;
7. Textiles interactifs et ordinateurs intégrés aux vêtements;
8. Traitement de l'image et prototypage rapide.

Les principaux objectifs du CIAM consistent à favoriser la synergie entre chercheurs et à soutenir la multidisciplinarité entre diverses formes d'art.

#### Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT)

Directeur à l'UQAM : Daniel Arseneault  
Téléphone : 514 987-3000, poste 1664

Le CELAT comporte trois composantes : une à l'UQAM, une à l'Université Laval et une à l'Université du Québec à Chicoutimi. Il se consacre à la recherche de niveau avancé, à la formation (maîtrise et doctorat) et à l'encadrement de jeunes chercheurs (stagiaires postdoctoraux) dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Il regroupe des équipes de recherche multidisciplinaires qui axent leurs recherches sur : les transferts et les métissages identitaires, les tensions et les transformations des identités nationales, les villes comme lieux d'ancrage et d'évolution des identités, les communautés comme réseaux d'affirmation identitaire et les mutations des sensibilités individuelles et collectives à travers les pratiques artistiques, littéraires et théâtrales.

### CHAIRE

#### Chaire de recherche du Canada en esthétique et poétique

Titulaire : Pierre Ouellet  
Téléphone : 514 987-3000, poste 3796  
Site Internet : [www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-esthetique.htm](http://www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-esthetique.htm)

Cette chaire analyse un ensemble d'œuvres littéraires produites au Québec et au Canada par des auteurs provenant de divers horizons culturels. Cette vaste étude permettra de déchiffrer comment se façonnent les identités individuelles et collectives dans le contexte interculturel des sociétés postindustrielles et postcoloniales. Cette recherche contribuera à renouveler les théories de la perception et de l'identité en jetant des ponts entre différentes disciplines comme les sciences cognitives, les sciences du langage et la sociologie.

## DOCTORAT EN ÉTUDES ET PRATIQUES DES ARTS (3761)

Ce programme est offert conjointement par l'École des arts visuels et médiatiques, l'École de design, l'École supérieure de théâtre et par les départements de danse, d'histoire de l'art et de musique.

### GRADE

Philosophiæ Doctor, Ph.D.

### CRÉDITS

Ce programme comporte 90 crédits.

### OBJECTIFS

Les objectifs du programme sont de permettre aux artistes et aux spécialistes des arts l'accès à une formation théorique et pratique de haut niveau en arts, de favoriser le développement pluridisciplinaire de créations et de recherches en arts, et de contribuer au rayonnement de la création et de la recherche en arts. Les objectifs spécifiques du programme sont de susciter une interaction entre les pratiques et les théories actuelles en arts, de faciliter la maîtrise et la production, par les étudiants, d'outils méthodologiques et technologiques de création et de recherche pluridisciplinaires en arts, et de contribuer à l'instauration d'un lieu pluridisciplinaire de production et de réflexion critiques.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en arts ou dans un domaine connexe obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;  
ou  
posséder une formation et une expérience professionnelles équivalentes à des études du niveau du 2<sup>e</sup> cycle, c'est-à-dire avoir fait preuve d'une compétence appropriée par une production artistique continue et reconnue ou par un apport significatif dans le champ de la théorie ou de l'intervention dans le domaine des arts.

Le candidat doit déposer un avant-projet pouvant être encadré par un ou des professeurs habilités à la direction ou à la codirection de thèse dans le programme et qui pourraient agir à titre de directeurs ou de codirecteurs de thèse. L'avant-projet consiste en un texte d'au moins cinq pages décrivant le projet de thèse création, de thèse recherche ou de thèse intervention et établissant les liens de ce projet avec l'un des deux champs de recherche du programme (interdisciplinarité et comparativité). Pour passer d'un axe à l'autre l'étudiant doit soumettre un projet nouveau ou renouvelé au sous-comité d'admission et d'évaluation.

Le candidat doit avoir acquis une compétence dans un champ de la pratique artistique (architecture, arts médiatiques, arts plastiques, cinéma, danse, design, musique, théâtre, etc.) ou dans un champ théorique relatif aux arts (éducation artistique, histoire et théorie des arts : esthétique, musicologie, théâtrologie, etc.) ou dans des domaines connexes aux arts (communications, littérature, philosophie, etc.). Cette compétence acquise entraîne, selon l'axe choisi, une orientation particulière du projet de thèse qui doit tenir compte de la formation et des expériences antérieures.

Le candidat doit soumettre avec sa demande d'admission un dossier faisant état de ses productions et réalisations artistiques antérieures.

Le candidat doit posséder une maîtrise confirmée de la langue française, orale et écrite. Il doit également avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et, éventuellement, d'une troisième langue lorsqu'elle est nécessaire au projet de thèse choisi.

### Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à vingt étudiants par année.

### Méthodes et critères de sélection

La sélection des candidats se fonde sur l'évaluation du dossier académique, de l'expérience professionnelle, des lettres de recommandation et du dossier des productions et réalisations antérieures du candidat. L'admissibilité du projet de thèse recherche, de thèse création ou de thèse intervention est évaluée par le sous-comité d'admission et d'évaluation, en fonction des champs de recherche du programme et en fonction des compétences et des ressources du programme pour encadrer et réaliser un tel projet.

Le candidat peut être convoqué à une entrevue-audition devant les membres du sous-comité d'admission et d'évaluation.

### Cours d'appoint

Le sous-comité d'admission et d'évaluation peut imposer comme condition d'admission l'acquisition d'un complément de formation équivalant à 9 crédits au maximum. Il s'agit normalement d'activités choisies dans le répertoire des programmes de maîtrise de la Faculté des arts de l'UQAM. La nature et le nombre de cours d'appoint sont établis en fonction du dossier d'admission : formation, avant-projet, expérience professionnelle, et selon le domaine choisi de recherche, de création ou d'intervention.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre ans  
Temps partiel : six ans

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

### Scolarité (12 crédits)

#### Séminaires de tronc commun (6 crédits) :

EPA9000 Séminaire de recherche et de création : Méthodologie I  
EPA9001 Séminaire de recherche et de création : Méthodologie II

#### Séminaires thématiques théoriques (6 crédits) :

#### 2 activités parmi les suivantes

EPA901X Séminaire thématique I - Arts : conception, réalisation, interprétation  
EPA902X Séminaire thématique II - Arts : textes et écritures  
EPA903X Séminaire thématique III - Arts : langages, matériaux et technologies  
EPA904X Séminaire thématique IV - Arts : cultures et sociétés

Note : L'étudiant peut remplacer un cours de séminaire thématique théorique de 3 crédits par un autre cours de cycles supérieurs d'une université reconnue, en accord avec la direction de programme.

### Recherche-créditation

#### Activités de recherche et création (78 crédits) :

##### •Ateliers de recherche-créditation (6 crédits) :

EPA9100 Atelier de recherche-créditation I  
EPA9200 Atelier de recherche-créditation II

ou tout autre cours de cycles supérieurs d'une université reconnue, en accord avec la direction du programme.

##### •Examen de projet (12 crédits)

À la scolarité s'ajoute un examen de projet de thèse création, de thèse intervention ou de thèse recherche qui consiste en une présentation écrite et orale devant un jury.  
EPA9300 Examen de projet (12 cr.)

##### •Thèse création, thèse intervention ou thèse recherche (60 crédits)

Thèse recherche : Elle consiste en la rédaction d'une thèse faisant état d'une recherche et de ses résultats. Elle doit comporter un caractère inédit et constituer un apport original au niveau de l'avancement des connaissances dans le domaine des études et de la recherche en arts. La thèse écrite doit être d'au moins 250 pages et doit faire l'objet d'une diffusion publique réalisée selon des modalités variables.

Thèse création : Elle consiste en la rédaction d'une thèse et en la réalisation d'une œuvre, d'une performance, d'un spectacle, en vue d'une diffusion publique. Il faut entendre par production artistique une œuvre ou un événement en rapport avec les axes du programme. Le texte doit être une étude d'au moins 150 pages faisant état d'une réflexion critique ou analytique autour des problématiques soulevées par la production de l'étudiant. La thèse création doit constituer un apport original et inédit dans le domaine de la création artistique ou proposer une nouvelle manière d'envisager une ou des problématiques artistiques déjà traitées par ailleurs.

Thèse intervention : Elle consiste en la rédaction d'une thèse et en la réalisation d'un projet ou d'une pratique rattachés à un espace social et à des faits culturels dans divers domaines reliés aux arts (animation, diffusion, enseignement, thérapie, etc.).

Diffusion : Le programme exige que la thèse création, la thèse recherche et la thèse intervention fassent l'objet d'une soutenance publique et d'un événement spécial de diffusion : chorégraphie, conférence, édition, exposition, installation, intervention, mise en scène, performance, publication, spectacle. Cette diffusion fait partie de l'évaluation globale de la thèse.

Évaluation : Dans le cas d'une thèse création ou d'une thèse intervention, 50 % de l'évaluation porte sur le texte de réflexion et 50 % sur la production et sa diffusion ou sur l'intervention. Dans le cas d'une thèse recherche, 75 %, au minimum, de l'évaluation doit porter sur la recherche et 25 %, au maximum, sur la diffusion. Les pourcentages en question doivent être établis à l'avance, au moment de l'examen du projet, et correspondre à la nature de ce projet.

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

## CHAMPS DE RECHERCHE

1. Interdisciplinarité : approches et pratiques interdisciplinaires en arts
2. Arts comparés : études et pratiques comparatives en arts

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## DOCTORAT EN ÉTUDES LITTÉRAIRES (3750)

### GRADE

Philosophiæ Doctor, Ph.D.

### CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 90 crédits.

### OBJECTIFS

Le programme poursuit les objectifs suivants : former des chercheurs capables d'élaborer de façon autonome et de mener à terme un projet original dans le cadre d'un programme de recherche en théorie littéraire; contribuer au développement des études littéraires tant du côté de la description théorique et critique des textes que de leur inscription dans l'histoire et la société; faire avancer la réflexion sur le processus créateur par l'examen des interactions entre les pratiques littéraires et les théories contemporaines de la création.

Le programme comprend également une concentration en études féministes. Cette concentration permet :

- de former des chercheurs capables, à partir de leur discipline de formation, de produire des travaux novateurs et de contribuer au renouvellement de la pensée féministe;
- d'assurer le développement et l'approfondissement d'une réflexion théorique et d'une méthode d'analyse féministes dans le cadre de recherches doctorales.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'une maîtrise obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou d'un diplôme équivalent, dans la discipline ou le champ d'études couvert par le programme ou dans une discipline connexe : linguistique, histoire, philosophie, sociologie, psychologie, communication, histoire de l'art, etc. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. Les étudiants qui n'ont pas de formation particulière en études littéraires pourront se voir imposer une formation complémentaire pouvant aller jusqu'à six cours (18 crédits). Certaines candidatures exceptionnelles, qui ne correspondent pas à un profil académique habituel, pourront également être considérées sur la base des expériences pertinentes et des connaissances acquises.

De plus, le candidat devra :

- présenter l'esquisse d'un projet de recherche comportant des indications sur le sujet, la problématique et la démarche envisagés, ainsi qu'une brève bibliographie (5 à 6 pages au total); le candidat intéressé par la concentration en études féministes doit signaler son intérêt dans l'esquisse de son projet de recherche.
- avoir obtenu l'accord d'un directeur de recherche;
- posséder une excellente connaissance du français et une maîtrise suffisante de l'anglais et une connaissance adéquate de toute autre langue indispensable à la réalisation de ses objectifs de recherche.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

### Méthodes et critères de sélection

Le dossier devra comprendre le formulaire de demande d'admission de l'Université du Québec à Montréal, le dossier académique du candidat (baccalauréat et maîtrise), trois lettres de recommandation (dont au moins deux doivent provenir de professeurs ou de chercheurs ayant une expérience reconnue), ainsi qu'une esquisse du projet de recherche.

Critères d'évaluation des dossiers :

- qualité et pertinence de la formation académique;
- expérience et potentiel de recherche;
- pertinence du projet en regard des champs de recherche du programme;
- faisabilité du projet à l'intérieur des limites de temps prévues selon le régime d'études.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

**Ce programme de recherche comporte 90 crédits, dont 18 crédits sont rattachés à la scolarité et 72 crédits à la thèse.**

### SCOLARITÉ

Deux activités parmi celles qui sont offertes sous la rubrique suivante (6 crédits) :

LIT901X	Études littéraires contemporaines
LIT903X	Édition critique et génétique littéraire
LIT904X	Histoire littéraire et sociocritique
LIT905X	Textes et psychanalyse
LIT906X	Théorie de l'écriture au féminin
LIT907X	Théorie littéraire

**On peut substituer l'une de ces activités par une activité à contenu variable offerte dans le cadre du programme de maîtrise en études littéraires sous l'une ou l'autre des rubriques suivantes (3 crédits) :**

LIT833X	Sociocritique et sociologie de la littérature
LIT844X	Littérature populaire et littérature de masse
LIT846X	Théories de la réception et de la lecture
LIT848X	Théories du sujet
LIT849X	Théories de l'écriture au féminin
LIT851X	Approches du travail créateur
LIT930X	Sémiotique et histoire des formes littéraires

**Remarque :** L'inscription à cette dernière activité reste régie par les exigences spécifiques du programme de doctorat, suivant des modalités dont il sera expressément fait mention dans l'entente d'évaluation.

**Deux activités parmi les activités offertes sous le thème suivant (6 crédits) :**

LIT902X	Groupe de recherche
---------	---------------------

**Les deux activités suivantes (6 crédits) :**

LIT9001	Séminaire de thèse
LIT9002	Examen doctoral

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

### RECHERCHE

#### Thèse (72 crédits)

La thèse représente l'activité majeure de la formation poursuivie dans le cadre du doctorat. Elle est le fruit d'un travail original de recherche et doit faire la preuve que l'étudiant a acquis son autonomie sur le plan intellectuel. Elle est soutenue devant un jury d'au moins quatre personnes constitué par la doyenne des études de cycles supérieurs et de la recherche suivant la recommandation du sous-comité d'admission et d'évaluation.

#### CONCENTRATION DE TROISIÈME CYCLE EN ÉTUDES FÉMINISTES

Le doctorat en études littéraires s'associe à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) pour offrir à ses étudiants une concentration en études féministes à l'issue de laquelle une attestation de troisième cycle en études féministes est délivrée à l'étudiant en sus de son diplôme de doctorat.

#### Objectifs

La concentration de troisième cycle en études féministes vise quatre objectifs principaux :

- offrir une spécialisation en études féministes à l'intérieur du programme de doctorat en études littéraires;
- favoriser une approche multidisciplinaire capable d'intégrer, dans différentes disciplines, les enjeux théoriques et praxéologiques des études féministes;
- stimuler les échanges et les débats autour des meilleures connaissances et méthodes en études féministes;
- soutenir le développement d'une communauté dynamique de chercheurs en études féministes.

#### Conditions d'admission complémentaires

Les personnes souhaitant s'inscrire à la concentration doivent être admises au programme de doctorat en études littéraires. L'attestation de la concentration de deuxième cycle en études féministes ou une formation jugée suffisante fait

partie des conditions requises pour l'inscription à la concentration. Le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du doctorat en études littéraires et le Comité de gestion de la concentration à l'IREF étudient en collaboration la présentation des domaines d'intérêt des étudiants. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés.

### Cours à suivre

FEM9000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes :  
savoirs, perspectives, approches

Le séminaire FEM9000 remplacera une activité à contenu variable (séminaire ou activité dirigée) à l'intérieur du programme de doctorat en études littéraires.

### Thèse et Attestation

Pour recevoir l'attestation d'études de troisième cycle en études féministes, il est nécessaire de satisfaire aux conditions suivantes :

- réussir le séminaire FEM9000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches;
- rédiger une thèse en lien avec les études féministes (sujet, méthode, cadre d'analyse);
- compléter avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en études féministes, une thèse dont le sujet devra être jugé recevable par le SCAE du doctorat en études littéraires sur avis positif du Comité de gestion de la concentration de l'IREF.

### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

L'étudiant inscrit à la concentration de troisième cycle en études féministes demeure rattaché au programme de doctorat en études littéraires et les règlements en vigueur dans celui-ci s'appliquent.

### CHAMPS DE RECHERCHE

- Théorie littéraire
- Théories psychanalytiques du discours
- Théories de l'écriture au féminin
- Histoire littéraire et sociocritique
- Génétique textuelle et édition critique
- Théories de la création
- Théories des genres littéraires
- Sémiotique littéraire
- Paralittérature
- Littérature québécoise
- Littérature américaine
- Littérature française
- Littérature étrangère
- Études féministes

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## DOCTORAT EN HISTOIRE DE L'ART (3796)

Ce programme est offert conjointement avec l'Université Concordia, l'Université Laval et l'Université de Montréal.

La concentration de troisième cycle en études féministes (F016) dans le doctorat en histoire de l'art (3796) est offerte sous réserve de l'approbation par les instances concernées.

### GRADE

Philosophiæ Doctor, Ph.D.

### CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 90 crédits.

### OBJECTIFS

Le programme de doctorat assure une formation poussée en recherche de façon à faire avancer le débat théorique et la recherche empirique dans les différents domaines de l'histoire de l'art, ce qui se traduit par une contribution originale au savoir, par une ouverture plus grande au questionnement méthodologique de la discipline et par une incitation au travail interdisciplinaire. Ce programme interuniversitaire, associant des compétences multiples et variées qui se complètent, participe, de par sa nature et sa structure, à cette redéfinition épistémologique de l'histoire de l'art et contribue à son développement.

Entre autres objectifs plus particuliers, ce programme de doctorat vise donc à :

- développer les aptitudes des étudiants aux modalités de la recherche avancée en histoire de l'art, par un niveau plus élevé de connaissances de la matière et par la maîtrise des instruments de travail et de recherche;
- apporter au champ de l'histoire de l'art une contribution scientifique qui intègre aux approches traditionnelles (historiographie, iconologie, analyse stylistique et formelle) les nouvelles approches d'analyse et de recherche issues des sciences humaines (sémiologie, sociologie, psychanalyse, féminisme...);
- contribuer au développement de la discipline par l'étude tant des corpus artistiques québécois et canadiens qu'internationaux pour une période allant du Moyen Âge au XXI<sup>e</sup> siècle.

Le programme comprend également une concentration en études féministes.

Cette concentration permet :

- de former des chercheuses, chercheurs capables, à partir de leur discipline de formation, de produire des travaux novateurs et de contribuer au renouvellement de la pensée féministe;
- d'assurer le développement et l'approfondissement d'une réflexion théorique et d'une méthode d'analyse féministes dans le cadre de recherches doctorales.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'une maîtrise en histoire de l'art ou d'un diplôme jugé équivalent, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline que l'histoire de l'art doit pouvoir justifier d'une connaissance équivalente à une maîtrise en histoire de l'art pour être admissible à ce programme. Le candidat doit déposer une esquisse de projet de recherche approuvée par un directeur de recherche choisi parmi les professeurs accrédités au département d'histoire de l'art. De plus, il doit avoir une connaissance suffisante de l'anglais.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

### Méthodes et critères de sélection

- grade universitaire antérieur de deuxième cycle (M.A. ou l'équivalent en histoire de l'art, en sciences humaines ou dans un domaine pertinent et connexe);
- excellence du dossier académique;
- connaissance (compréhension et expression) du français et de l'anglais;
- trois lettres de recommandation;
- expérience et publications qui seront jointes;
- qualité du projet de thèse accompagné d'une lettre du directeur éventuel;
- le cas échéant, dossier de demande de bourse.

### Régime d'études

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

#### Bloc A - Séminaire obligatoire (6 crédits) :

HAR9100 Problématiques actuelles de l'histoire de l'art (6 cr.)

#### Bloc B - Cours à option (6 crédits) :

Deux séminaires choisis parmi ceux du Bloc B (dont un séminaire peut être choisi parmi la banque de séminaires des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles avec l'accord du directeur de recherche).

HAR911X	Périodes et territoires
HAR912X	Questions thématiques
HAR913X	Genres, disciplines, styles artistiques
HAR914X	Études formelles et sémantiques
HAR915X	Problématisation du contexte artistique
HAR916X	Écrits sur l'art

#### Bloc C - Activités obligatoires (18 crédits) (2<sup>e</sup> année) :

HAR9107	Forum doctoral
HAR9108	Examen de synthèse (9 cr.)
HAR9200	Atelier de recherche (6 cr.)

#### Bloc D - Recherche et rédaction de thèse (60 crédits) :

HAR9300 Recherche et rédaction de thèse (60 cr.)

**Remarque :** L'étudiant vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

## DOCTORAT EN HISTOIRE DE L'ART AVEC CONCENTRATION DE TROISIÈME CYCLE EN ÉTUDES FÉMINISTES (CODE : F016)

Le doctorat en histoire de l'art s'associe à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) pour offrir à ses étudiants une concentration à l'issue de laquelle une attestation de troisième cycle en études féministes est délivrée à l'étudiant, en sus de son diplôme de doctorat.

### Objectifs :

La concentration de troisième cycle en études féministes vise quatre objectifs principaux :

- offrir une spécialisation en études féministes à l'intérieur des programmes de doctorat participants;
- favoriser une approche multidisciplinaire capable d'intégrer, dans différentes disciplines, les enjeux théoriques et praxéologiques des études féministes;
- stimuler les échanges et les débats autour des meilleures connaissances et méthodes en études féministes;
- soutenir le développement d'une communauté dynamique de chercheurs, chercheurs en études féministes.

### Conditions d'admission complémentaires :

Les personnes souhaitant s'inscrire à la concentration doivent être admises au programme de doctorat en histoire de l'art. L'attestation de la concentration de deuxième cycle en études féministes ou une formation jugée suffisante constituent les conditions requises pour l'inscription à la concentration. Le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du doctorat en histoire de l'art et le Comité de gestion de la concentration à l'IREF étudient en collaboration la présentation des domaines d'intérêt des étudiants. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés pour être admis dans la concentration.

### Cours à suivre

FEM9000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches

Note : Ce séminaire remplacera une activité à contenu variable (séminaire ou activité dirigée) à l'intérieur du programme de doctorat.

### Thèse et Attestation :

Pour recevoir l'attestation d'études de troisième cycle en études féministes, il est nécessaire de satisfaire aux conditions suivantes :

- réussir le séminaire FEM9000 *Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches*;
- rédiger une thèse en lien avec les études féministes (sujet, méthode, cadre d'analyse);
- compléter avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en études féministes, une thèse dont le sujet devra être jugé recevable par le SCAE du doctorat en histoire de l'art, sur avis positif du Comité de gestion de la concentration de l'IREF.

**Remarque :** L'étudiante, l'étudiant inscrit à la concentration de troisième cycle en études féministes demeure rattaché au programme de doctorat en histoire de l'art et les règlements en vigueur dans celui-ci s'appliquent.

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

En plus des procédures définies dans la description de ce programme, l'étudiant est soumis également aux règlements particuliers des études de cycles supérieurs en vigueur dans son université d'attache. L'étudiant dépose un dossier d'admission complet dans l'université où se trouve son directeur de thèse.

Étant donné que les séminaires pourront se donner en français ou en anglais, la connaissance des deux langues est essentielle. Les étudiants devront donc se présenter, dans les délais prescrits, à un examen oral et écrit visant à vérifier leur connaissance de cette langue seconde. Pendant sa scolarité, chaque étudiant sera donc réputé apte à comprendre l'autre langue. Dans certains cas où les sujets de thèse pourraient le requérir, les candidats devront faire la preuve de leur connaissance d'une troisième langue.

Le candidat qui ne posséderait pas de formation suffisante en histoire de l'art pourrait se voir imposer une propédeutique dont le contenu sera déterminé par le Comité de programme interuniversitaire, et ce jusqu'à un maximum de six crédits choisis parmi les séminaires offerts au deuxième cycle en histoire de l'art. À défaut de quoi, le Comité pourra exiger de l'étudiant qu'il réussisse une année complète de scolarité en histoire de l'art avant de pouvoir présenter à nouveau une demande d'admission au programme.

## CHAMPS DE RECHERCHE

*Histoire de l'architecture en Europe et en Amérique*

- architecture médiévale
- architecture de la Renaissance et du Baroque (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)
- architecture des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles
- architecture ancienne du Québec
- architecture et design

*Arts de l'Europe et de l'Amérique*

- art médiéval
- art de la Renaissance
- art moderne (XVI<sup>e</sup>- XVIII<sup>e</sup> siècles)
- art du XIX<sup>e</sup> siècle
- art du XX<sup>e</sup> siècle
- art amérindien
- art ancien du Québec
- études féministes

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## DOCTORAT EN MUSÉOLOGIE, MÉDIATION, PATRIMOINE (3120-3122)

Le programme offre deux profils :

- Le profil international (code 3120) est offert conjointement avec l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV) où l'étudiant est accueilli pendant ses études.
- Le profil régulier (code 3122) où l'étudiant effectue toutes les activités du programme à l'UQAM.

## CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 90 crédits.

## GRADE

- Pour le profil international, l'étudiant obtient deux diplômes émis par chacune des deux universités avec mention de l'autre.
- Pour le Québec : Philosophiæ Doctor, Ph.D.
- Pour la France : Doctorat de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, spécialité sciences de l'information et de la communication (Muséologie, Médiation, Patrimoine).
- Pour le profil régulier, l'étudiant obtient le diplôme de Philosophiæ Doctor, Ph.D.

## OBJECTIFS

Le programme de doctorat en muséologie, médiation, patrimoine a pour objectif principal de former des chercheurs confirmés qui seront en mesure de contribuer à l'avancement des connaissances dans ce domaine, de concevoir et d'utiliser les outils conceptuels et méthodologiques, et de développer et de mettre en œuvre les stratégies adéquates pour aborder et résoudre les problèmes complexes auxquels ils seront confrontés dans le milieu muséal et patrimonial. Le haut niveau de cette formation, la variété des habiletés développées, l'étendue de leurs connaissances acquises ainsi que leur flexibilité qualifieront les diplômés du programme pour occuper des fonctions polyvalentes nationales ou internationales dans les secteurs publics (universités, centres de recherches, administrations publiques, agences et conseils, fonds, ministères, musées, etc.) et privés (instituts autonomes, entreprises, musées, etc.).

## CONDITIONS D'ADMISSION

Pour le profil international, le candidat dépose sa demande d'admission à l'université de son choix en respectant les exigences mentionnées aux points 1a) ou 1b) et aux points 2 à 6.

Pour le profil régulier, le candidat dépose sa demande d'admission à l'UQAM en respectant les exigences mentionnées aux points 1a) et 2 à 6.

**1a) À l'UQAM :** Avoir obtenu une maîtrise en muséologie du programme conjoint UQAM/U de M avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou avoir obtenu une maîtrise de recherche en histoire de l'art, en communication, en éducation ou dans une discipline pertinente, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent pour les étudiants en provenance d'une autre université ou l'équivalent.

**1b) À l'UAPV :** Avoir obtenu la mention Bien au programme de DEA Muséologie et Médiation culturelle : publics, technologies, institutions de l'UAPV, ou la mention Bien à un autre DEA français dans une discipline pertinente ou l'équivalent.

**2)** Présenter une esquisse de projet de recherche acceptable selon les objectifs du programme et les ressources disponibles;

**3)** Présenter trois lettres de recommandation de répondants;

**4)** Pour le profil régulier, avoir obtenu l'engagement d'un directeur de l'UQAM; pour le profil international, avoir obtenu l'engagement de deux directeurs conjoints, l'un de l'UQAM et l'autre de l'UAPV;

- 5) Démontrer une très bonne maîtrise de la langue française pour les étudiants étrangers;
- 6) Posséder une connaissance suffisante de l'anglais et de toute autre langue propre aux sources primaires de la thèse.

#### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.  
 Pour le profil international, sa capacité d'accueil est déterminée en fonction de la capacité d'encadrement des deux universités.  
 Pour le profil régulier, sa capacité d'accueil est déterminée en fonction de la capacité d'encadrement à l'UQAM.  
 Admission à l'automne seulement.

#### Méthodes et critères de sélection

Selon le profil demandé, le comité de programme local ou international vérifiera que le candidat a acquis les connaissances nécessaires, notamment méthodologiques, et qu'il fait montre d'une capacité à s'engager dans des études doctorales. Cette vérification s'effectuera notamment par :

- l'examen du dossier académique;
- l'examen des lettres de recommandation de répondants (3) accompagnant le dossier de demande d'admission;
- l'examen de l'exposé d'intention (l'esquisse du projet de recherche) présenté avec la demande d'admission;
- la prise en compte des éventuelles expériences de recherche et/ou de travail cumulées par le candidat.

Après examen du dossier, le comité pourra exiger du candidat, comme condition d'admission, que celui-ci suive un ou des cours d'appoint (en sus de la scolarité du programme).

Pour le profil international, il est attendu des candidats qu'ils aient choisi deux directeurs conjoints (l'un à l'UQAM et l'autre à l'UAPV) à défaut de quoi le comité de programme interuniversitaire les nommera.

#### Durée des études et régime d'études

Ce programme se complète en cinq ans au maximum.  
 La scolarité s'échelonne sur deux ans au maximum, incluant la réussite de l'examen doctoral, et trois ans sont accordés pour la rédaction et la soutenance de la thèse.  
 Pour les étudiants à temps partiel la durée des études s'échelonne sur sept ans au maximum.  
 Temps plein (15 trimestres) ou temps partiel (21 trimestres).

#### LISTE DES ACTIVITÉS

La liste des cours à suivre est la même pour les deux profils du programme.

##### - Profil international (code 3120) :

L'étudiant doit obligatoirement effectuer un séjour d'au moins un trimestre dans l'université partenaire (UQAM ou UAPV, selon le cas). Voir ci-après les frais à déboursier et l'aide financière disponible. Les cours obligatoires sont offerts dans les deux universités, alors que les séminaires thématiques seront dispensés dans l'une ou l'autre des universités. Certains de ces séminaires thématiques pourront être offerts en formation à distance.

##### - Profil régulier (code 3122) :

L'étudiant effectue toutes les activités du programme à l'UQAM.

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;  
 les cours entre parenthèses sont préalables.)

#### Les activités du programme se répartissent en une scolarité formée de trois blocs :

##### 1) Un premier bloc de douze crédits (12) répartis comme suit :

##### Les deux cours suivants :

MSL9001 Méthodologie de la recherche en muséologie  
 MSL9002 Les fondements de la muséologie

##### Deux séminaires thématiques au choix (6 crédits) parmi les suivants :

Ces séminaires prennent en compte des contenus variés reliés aux disciplines qui alimentent la muséologie (histoire, anthropologie, histoire de l'art, sciences et technologie, féminisation du domaine muséal). Ces séminaires sont offerts à raison d'un par année dans chaque université.

##### •Domaine 1 : Réception

MSL9003 Visiteurs et publics  
 MSL9004 Pratiques culturelles

##### •Domaine 2 : Objets, Patrimoine

MSL9005 Objets, expositions et médias  
 MSL9006 La patrimonialisation

##### •Domaine 3 : Production culturelle

MSL9007 L'offre culturelle et les marchés  
 MSL9008 Culture et communication interculturelle  
 MSL9009 Approches comparatives des politiques et institutions culturelles

Un étudiant peut être autorisé, avec l'accord de ses deux directeurs, à substituer l'un de ces séminaires pour un cours de cycles supérieurs de son choix relié à son sujet de thèse.

##### 2) Un second bloc de 12 crédits répartis comme suit :

MSL9010 Séminaire multidisciplinaire (6 cr.)  
 MSL9200 Examen doctoral (6 cr.) (MSL9001; MSL9002)

##### 3) Un troisième bloc de 66 crédits répartis comme suit :

MSL9300 Projet de thèse (6 cr.) (MSL9200)

Thèse et soutenance (60 crédits) :

L'objectif de cette activité est de rédiger un exposé écrit des travaux de recherche effectués et démontrer par ses travaux une contribution originale et significative à l'avancement des connaissances dans le domaine retenu. La thèse fait état d'une recherche systématique et originale dans le champ de la muséologie, du patrimoine et de la médiation. Lorsqu'il est inscrit en rédaction de thèse, le candidat doit assister au séminaire multidisciplinaire et présenter une conférence par année académique donnant lieu à l'exposé de l'état d'avancement de ses travaux. Ainsi, ce séminaire permet à chacun des étudiants de briser l'isolement de la rédaction tout en lui permettant de contribuer activement à la vie intellectuelle de l'ensemble des doctorants.

Pour le profil international, la direction de thèse est assurée par deux directeurs conjoints de thèse choisis dans les deux universités participantes, l'un à l'UQAM et l'autre à l'UAPV. Ces directeurs doivent être habilités chacun par son instance décisionnelle (École doctorale pour l'UAPV, le programme de doctorat en muséologie, médiation, patrimoine pour l'UQAM). Pour le profil régulier, la direction de thèse est assurée par le directeur de thèse de l'UQAM. Au profil international, la thèse donnera lieu à une soutenance publique unique reconnue par les deux établissements; elle sera soutenue dans les locaux de l'établissement d'attache du candidat. Au profil régulier, la thèse donnera lieu à une soutenance publique à l'UQAM.

Pour le profil international, l'évaluation de la thèse du candidat se fera par un jury composé à parité par des enseignants habilités des deux établissements et au moins d'un membre provenant d'un établissement tiers. Il comprendra au moins cinq personnes dont feront partie ex officio les directeurs de la thèse et, au moins un évaluateur externe aux départements impliqués dans le programme de doctorat. Le jury est nommé conjointement dans le respect des règlements des deux établissements. Pour le profil régulier, l'évaluation de la thèse est faite par un jury composé de quatre personnes dont au moins une et au plus deux sont choisies à l'extérieur de l'Université.

La thèse pourra être acceptée, retournée au candidat pour modifications majeures ou rejetée. Le rejet entraîne l'exclusion du programme.

#### CHAMPS DE RECHERCHE

##### Axes d'enseignement et de recherche

- Muséologie
- Médiation
- Patrimoine

##### Champs de recherche

- Arts et muséologie
- Culture et éducation
- Éducation muséale
- Évaluation muséale
- Histoire des musées
- Institution et événement culturel
- Musée et archivistique
- Musées, muséologie, muséographie
- Muséologie de l'art
- Muséologie des sciences humaines (ethnologie, anthropologie)
- Muséologie scientifique
- Patrimoine et architecture
- Patrimoine et patrimonialisation
- Patrimoine et urbanisme
- Textualité et exposition
- Théories de l'exposition

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

Pour le profil international :

Les coûts de déplacement et de séjour applicables aux études à Avignon (France) sont estimés à environ 1 600 \$ par mois. Par ailleurs, les principales ressources d'aide financière offertes aux étudiants sont les bourses à la mobilité du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (1 000 \$ par mois), les bourses des organismes subventionnaires (CRSH, FQRSC), les bourses d'excellence de l'UQAM pour les cycles supérieurs, prestations de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (voir les critères d'attribution de chacune). Le programme de prêts et bourses du gouvernement du Québec continue à s'appliquer lorsque l'étudiant est en mobilité à l'étranger.

## DOCTORAT EN SÉMILOGIE (3692)

Ce programme est offert conjointement par le département d'études littéraires avec la participation des départements de philosophie, d'histoire de l'art et de la faculté de communication.

## GRADE

Philosophiæ doctor, Ph.D.

## CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 120 crédits.

## OBJECTIFS

Le programme de doctorat en sémiologie a pour objectif de favoriser la recherche pluridisciplinaire sur le signe et de former des spécialistes qui contribueront à l'essor de tels travaux. Étude des réseaux de systèmes de signes et de leur signification, la sémiologie permet une recherche théorique sur la nature, le fonctionnement, les règles d'usage et l'évolution des systèmes de signes considérés globalement, et/ou une recherche appliquée où les perspectives théoriques et méthodologiques servent à cerner une pratique sémiotique spécifique ou un objet sémiotique particulier, par exemple, la sémiotique littéraire, la sémiologie des discours, la communication, la sémiologie des arts visuels ou de la musique, la publicité, le design, le cinéma. En misant sur les connaissances acquises par les candidats dans une discipline donnée (au premier ou au deuxième cycle), le programme entend permettre à l'étudiant d'acquérir une formation de recherche en sémiologie et de poursuivre une recherche dans le domaine de son choix.

Les trois axes de recherche et d'enseignement privilégiés sont :

- Signe : théories et histoire;
- Pratiques sémiotiques;
- Signes, imaginaire et culture.

C'est dans cet esprit que le programme met à contribution des chercheurs de divers domaines, notamment la littérature, la philosophie, les communications, l'histoire de l'art, le design, etc. Dans une perspective de formation de chercheurs, le programme prévoit diverses activités qui permettront à l'étudiant de s'intégrer à des équipes de recherche et d'améliorer ses aptitudes à la diffusion de ses propres travaux.

## CONDITIONS D'ADMISSION

La personne doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 3,0 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

**ou**  
être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent.

La personne détenant une maîtrise ou ayant cumulé en tout ou en partie une scolarité de niveau maîtrise pourra être exemptée de certaines activités prévues au cycle de formation du doctorat en sémiologie, si elle peut faire la preuve d'activités antérieures pertinentes dans sa scolarité de maîtrise. Elle devra se soumettre à une entrevue qui aura pour but d'évaluer précisément ses acquis antérieurs dans le domaine de la sémiologie et de déterminer les activités à réaliser dans le cadre du cycle de formation.

Les personnes titulaires d'un baccalauréat devront joindre copie de deux travaux pertinents réalisés au premier cycle, ainsi qu'une lettre d'intention précisant le champ d'intérêt et les raisons ayant motivé la demande d'admission au programme de doctorat en sémiologie.

Les personnes titulaires d'une maîtrise devront présenter à l'admission un sujet de recherche sous forme d'un texte d'environ 2 000 mots faisant état du domaine et des orientations de recherche qu'elles comptent privilégier. Toutes les personnes admises devront de plus faire preuve, outre de la connaissance du français, d'une compétence minimale de lecture en anglais. Enfin, la connaissance d'une troisième langue peut être exigée si elle est jugée nécessaire au sujet de recherche choisi.

## Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté si ce n'est que par la capacité d'encadrement du programme.

## Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation; Étude des travaux de 1<sup>er</sup> cycle présentés à l'appui de la demande d'admission, du sujet de recherche déposé, la bibliographie pertinente incluse, et de sa conformité avec les orientations du programme; Évaluation de la lettre d'intention; Si besoin est, entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation ou la direction du programme.

## Régime d'études et durée des études

Temps complet : six ans

Temps partiel : huit ans

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

### A) Cycle de formation (30 crédits) :

#### Les cinq cours suivants (21 crédits) :

SEM7100	Méthodologie de la recherche
SEM8110	Concepts fondamentaux en sémiologie
SEM8240	Histoire de la sémiologie
SEM8500	Stage de recherche (6 cr.)
SEM8900	Examen de synthèse (6 cr.)

#### Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

SEM8750	Pratiques sémiotiques I
SEM8751	Pratiques sémiotiques II
SEM8850	Signes, imaginaire et culture I
SEM8851	Signes, imaginaire et culture II

**Deux cours choisis parmi les quatre cours précédents ou, avec l'accord de la direction du programme, dans les programmes de maîtrise des départements participants ou, exceptionnellement, dans un autre programme de maîtrise (6 crédits).**

### B) Cycle de recherche (90 crédits) :

#### Les deux activités suivantes (9 crédits) :

SEM9200	Théories sémiotiques
SEM921X	Groupe de recherche (6 cr.)

#### L'activité suivante (3 crédits) :

SEM9250 Lectures dirigées  
(ou un séminaire choisi dans la liste des séminaires du programme ou, avec l'accord de la direction, dans un autre programme de doctorat pertinent).

#### Une activité parmi les suivantes (3 crédits) :

SEM9300	Séminaire de recherche en sémiologie
SEM9301	Séminaire de recherche en sémiologie
SEM9310	Stage d'enseignement
SEM9320	Activité de recherche

#### Les activités de recherche suivantes, liées à la thèse (75 crédits) :

SEM9950	Examen doctoral (6 cr.)
---------	-------------------------

#### Thèse (69 crédits)

**Remarque** : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

**Passerelles interprogrammes :**

Exceptionnellement, les étudiants ayant complété le cycle de formation en sémiologie et ne pouvant pas compléter leurs études doctorales pourraient obtenir un diplôme de maîtrise en communication, en études des arts, en études littéraires ou en philosophie, dans la mesure où ils pourront satisfaire à un certain nombre de conditions imposées par le programme d'accueil visé, dont la rédaction d'un mémoire.

**CHAMPS DE RECHERCHE**

- Sémiotique générale
- Rhétorique
- Pragmatique
- Sémiotique littéraire
- Sémiotique des arts visuels
- Sémiotique de l'espace
- Sémiotique de la culture
- Sémiotique des communications
- Sémiotique et sciences cognitives
- Sémiotique du cinéma
- Théories de l'écriture
- Théories de la lecture
- Théories de l'énonciation
- Théories féministes
- Théories psychanalytiques
- Philosophie du langage
- Esthétique et poétique
- Représentation théâtrale
- Sciences et discours

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE EN ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES (3574-3575)

Ce programme comporte deux concentrations :

- concentration création (code 3574)
- concentration éducation (code 3575).

Le nom des concentrations figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

**GRADE**

Maître ès arts, M.A.

**CRÉDITS**

Ce programme comporte 45 crédits.

**OBJECTIFS**

Le programme de maîtrise en arts visuels et médiatiques vise à former l'étudiant à la recherche-crédation et à favoriser le développement de sa pratique et d'une réflexion critique en tenant compte des problématiques et des enjeux actuels en art et en éducation artistique. Deux concentrations sont offertes : l'une en création, axée sur la recherche et les pratiques en arts visuels et médiatiques, l'autre en éducation, sur les problématiques issues de recherches et de pratiques en éducation artistique. Ces deux concentrations sont liées par des séminaires communs favorisant une interaction entre les champs de l'art et de l'éducation artistique. Le cadre multidisciplinaire du programme permet des échanges entre diverses pratiques artistiques ou éducatives et divers questionnements théoriques.

La **concentration création** vise à stimuler la création et la recherche en arts visuels et médiatiques, et à susciter une réflexion sur l'acte de création, la nature et l'interprétation de l'œuvre, sa diffusion et la fonction de l'artiste dans la société. Les problématiques liées à l'espace social et politique de l'art ainsi qu'à la culture dans un contexte médiatique et technologique sont aussi abordées.

La **concentration éducation** vise à approfondir les connaissances théoriques et pratiques qui soutiennent une intervention éducative et artistique dans divers milieux scolaires, spéciaux ou à vocation culturelle en tenant compte des problématiques actuelles en art et en éducation. Sont aussi abordées les questions liées à la diffusion, au rôle social de l'artiste et à la place de la technologie dans les pratiques éducatives et artistiques. Deux profils sont offerts : le profil de recherche fondamentale axé sur la formation à la recherche et le profil de recherche appliquée axé sur une formation plus pratique en vue de répondre à des besoins particuliers des divers milieux.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent soit en arts visuels, soit en enseignement des arts visuels, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat à la **concentration création** doit démontrer par ses œuvres une compétence dans le champ de production artistique. Le candidat à la **concentration éducation** doit témoigner d'une créativité soutenue dans le champ de l'enseignement des arts visuels ou manifester un intérêt spécifique pour toutes questions relatives à la recherche en enseignement des arts.

**Capacité d'accueil**

**Le programme est contingenté.**

Concentration création : 25

Concentration éducation : 13

Admission à l'automne seulement.

La capacité d'accueil du programme respectera la capacité d'encadrement du département.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation par ordre d'importance :

- de la qualité des œuvres et de l'intention de recherche présentées;
- de la pertinence de l'expérience du candidat en fonction de l'intention de recherche présentée et de la concentration choisie;
- des possibilités d'un professeur de l'É.A.V.M. d'encadrer l'intention de recherche et la pratique du candidat;
- des rapports de trois répondants (voir formulaire d'admission);
- de la qualité de lecture des documents visuels présentés.

**Documents requis :**

Formulaire d'admission aux cycles supérieurs (déposé au Service de l'admission). Tous les autres documents doivent être déposés au bureau de la maîtrise en arts visuels et médiatiques (local J-R940 du pavillon Judith-Jasmin) :

**Concentration création :**

- un curriculum vitæ décrivant l'expérience pertinente en arts visuels et les réalisations artistiques du candidat;
- vingt images fixes sur support conventionnel (diapositives 35mm, impressions sur papier) ou sous forme numérique (fichiers JPEG, dimension maximale du fichier compressé de 1 Mo, compatible PC). Les diapositives, les images imprimées ou les fichiers doivent être numérotés de 01 à 20 (ex. : 01.JPEG, 02.JPEG, ..., 20.JPEG)
- ou un document vidéo en format analogique (cassette VHS, enregistrement NTSC) ou en format numérique (DVD vidéo NTSC, sans restriction de région (sinon restreint à la région 1 - É.-U. et Canada et sans interface de navigation). Le disque doit être compatible avec un lecteur DVD domestique. Aucun autre document ne doit apparaître sur le disque ou la cassette. Les présentations PowerPoint, Flash, Quicktime, HTML ou autres ne sont pas acceptées.
- liste descriptive dactylographiée, numérotée et imprimée (titre de l'œuvre, année de réalisation, médium, durée/dimension et mention des collaborateurs si nécessaire);
- une intention de recherche n'excédant pas une page;
- un texte de démarche, situant le travail déjà réalisé, maximum deux pages.

Le candidat pourrait être convoqué en entrevue.

**Concentration éducation :**

- un curriculum vitæ décrivant l'expérience pertinente en éducation artistique (arts visuels) et les réalisations artistiques du candidat;
- une intention de recherche n'excédant pas une page;
- un texte situant l'expérience en pédagogie artistique, maximum deux pages;
- documents visuels témoignant d'une expérience pédagogique et artistique : vingt images fixes sur support conventionnel (diapositives 35mm, impressions sur papier) ou sous forme numérique (fichiers JPEG, dimension maximale du fichier compressé de 1 Mo, compatible PC). Les diapositives, les images imprimées ou les fichiers doivent être numérotés de 01 à 20 (ex. : 01.JPEG, 02.JPEG, ..., 20.JPEG)
- ou un document vidéo en format analogique (cassette VHS, enregistrement NTSC) ou en format numérique (DVD vidéo NTSC, sans restriction de région (sinon restreint à la région 1 - É.-U. et Canada et sans interface de navigation). Le disque doit être compatible avec un lecteur DVD domestique. Aucun autre document ne doit apparaître sur le disque ou la cassette. Les présentations PowerPoint, Flash, Quicktime, HTML ou autres ne sont pas acceptées.
- liste descriptive dactylographiée, numérotée et imprimée (titre de l'œuvre, année de réalisation, médium, durée/dimension et mention des collaborateurs si nécessaire).

Le candidat pourrait être convoquée en entrevue.

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

## Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

Six trimestres à temps complet, à raison de trois trimestres par année.

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### CONCENTRATION CRÉATION (code 3574)

#### Bloc scolarité : 21 crédits

##### Douze crédits de formation pratique-théorique :

###### • Les deux activités suivantes (6 crédits) :

AVM8101 Séminaire de création : rapports de la pratique à la théorie  
AVM8111 Atelier de création I

###### • Deux activités parmi les suivantes (6 crédits) :

AVM8112 Atelier de création II  
AVM8115 Atelier projet de création

ou le cours

AVM8120 Stage de création

Cette activité peut remplacer «Atelier de création II» ou «Atelier projet de création» (avec l'approbation du sous-comité du programme).

##### Neuf crédits de formation théorique :

###### • L'activité suivante (3 crédits) :

AVM8010 Méthodologie de la recherche

###### • Deux séminaires thématiques parmi les suivants (6 crédits) :

AVM802X Dimension esthétique, pratiques et problématiques actuelles en art  
AVM803X Art, subjectivité et identité  
AVM804X Art, médias, technologie et culture  
AVM805X Espace social et politique de l'art  
AVM806X Fondements de l'enseignement des arts et enjeux actuels

#### Bloc recherche : 24 crédits

##### Une activité parmi les suivantes (3 crédits) :

AVM8301 Forum recherche-crétion  
AVM8220 Stage de recherche ou de diffusion

##### Les deux activités suivantes (6 crédits) :

AVM8221 Travaux dirigés I  
AVM8222 Travaux dirigés II (AVM8221)

#### Mémoire-crétion (15 crédits) :

Présentation publique de l'œuvre ou de l'intervention artistique, communication orale et texte d'accompagnement (quinze crédits).

La présentation publique de l'œuvre ou de l'intervention artistique réalisée ou menée dans le «bloc recherche» doit être accompagnée d'un texte complété d'une communication orale. Le texte d'accompagnement doit être déposé un mois avant la présentation publique de l'œuvre ou de l'intervention artistique. Il permet à l'étudiant de mettre en contexte son œuvre ou son intervention artistique par rapport aux pratiques et problématiques actuelles en arts visuels, à sa démarche, à ses intentions de recherche et au questionnement soulevé par son travail. La communication orale tient compte de l'œuvre ou de l'intervention artistique présentée dans sa forme finale et mise en contexte dans son lieu de présentation. L'étudiant rend compte d'une réflexion théorique sur sa pratique artistique. En guise de conclusion, il dégage les enjeux de son travail et les nouvelles pistes à explorer tant du point de vue de la pratique que de la réflexion qu'il suscite.

### CONCENTRATION ÉDUCATION (code 3575)

#### Bloc scolarité : 21 crédits

##### Trois crédits de formation théorique en art parmi les activités suivantes :

AVM802X Dimension esthétique, pratiques et problématiques actuelles en art  
AVM803X Art, subjectivité et identité  
AVM804X Art, médias, technologie et culture  
AVM805X Espace social et politique de l'art

##### Douze crédits de formation théorique en éducation parmi les activités suivantes :

###### Deux activités parmi les suivantes (6 crédits) :

AVM8010 Méthodologie de la recherche

AVM8410 Séminaire de lecture  
MAE7000 Recherche en éducation : nature et méthodologie

##### Deux activités parmi les suivantes (6 crédits) :

AVM7502 Forum d'interventions éducatives  
AVM806X Fondements de l'enseignement des arts et enjeux actuels  
AVM8501 Enseignement des arts et modèles d'intervention  
Une activité à la maîtrise en éducation ou en muséologie (3 crédits) (sous réserve de l'approbation de la direction du programme).

##### Liste des cours au choix :

##### Maîtrise en éducation :

ASS7504 Développement affectif et intervention pédagogique  
DID7210 Modèles d'enseignement  
FPE7200 Problématiques et analyse conceptuelle en éducation  
FPE7623 Rôle et fonction de l'image en pédagogie  
FPE7632 Éducation aux médias  
MAE7000 Recherche en éducation : nature et méthodologie

##### Maîtrise en muséologie :

MSL6507 Le musée et l'éducation des adultes  
MSL6520 Les programmes scolaires et les musées

##### Six crédits de formation pratique théorique parmi les activités suivantes :

AVM8601 Séminaire de création en éducation : rapports théorie/pratique  
AVM8605 Atelier de création en éducation

#### Bloc recherche : 24 crédits

##### Trois activités parmi les suivantes (9 crédits) :

AVM8610 Stage de recherche en éducation  
ou  
AVM8611 Travail de recherche en éducation I  
et  
AVM8612 Travail de recherche en éducation II (AVM8611 ou AVM8610)  
AVM8630 Projet de recherche

#### Mémoire (Rédaction de mémoire) (15 crédits)

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre voire d'une année à l'autre.

## CHAMPS DE RECHERCHE

- Arts visuels et médiatiques : art d'impression, art et ordinateur, arts textiles, installation interactive, multimédias, peinture, photographie, sculpture, vidéo.
- Art public, art et identité, art et féminisme, art et culture, modes et codes de représentation en arts visuels, esthétique des arts médiatiques.
- Pédagogie des arts visuels et médiatiques, modèles et méthodes d'intervention éducative, développement des modes de représentation, histoire et fondements de l'enseignement des arts.

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE EN DANSE (3723)

### GRADE

Maître ès arts, M.A.

### CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

Le but du programme de maîtrise en danse est de former des professionnels aptes à renouveler leur pratique et à assurer un rôle de leadership dans le développement de la danse au Québec. Ce programme vise à favoriser :

- l'approfondissement des connaissances fondamentales en danse et dans les champs disciplinaires reliés aux pratiques de la danse,

- l'acquisition d'outils spécifiques de création, d'analyse et de recherche en danse,
- la capacité d'analyse et l'esprit critique,
- la capacité de dégager des implications pratiques à partir de la théorie.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) en danse ou dans un autre champ d'étude relatif au mouvement (théâtre, éducation somatique, activité physique, etc.) obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent, sera étudié par le Sous-comité d'admission et d'évaluation et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Note : Si le candidat n'est pas titulaire d'un baccalauréat en danse (ou l'équivalent), il doit faire la preuve d'une formation ou d'une expérience du mouvement jugée pertinente.

ou

Un candidat sans baccalauréat peut être admis sur la base de l'expérience. Il doit alors démontrer qu'il possède les connaissances requises de même qu'une formation appropriée et une expérience professionnelle jugée pertinente.

Tous les candidats peuvent se voir imposer des cours d'appoint ou un programme de propédeutique.

Le candidat doit maîtriser la langue française et posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

À compter de l'automne 2008, les admissions au programme à temps complet ont lieu à l'automne seulement et à tous les deux ans (A2008, A2010, A2012, etc.). Les admissions au programme à temps partiel ont lieu aux trimestres d'automne et d'hiver si l'offre de cours le permet et avec l'autorisation de la direction du programme.

### Méthodes et critères de sélection

L'évaluation des candidats porte principalement sur le dossier académique et trois lettres de recommandation. Elle tient compte également de l'expérience dans le champ de la concentration choisie et de l'intention de mémoire ou de création soumis.

Une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation peut être exigée entre autres :

- lorsque le candidat ne détient pas un diplôme de premier cycle en danse;
- lorsqu'il n'est pas certain que le département puisse fournir un encadrement correspondant à l'intention de recherche ou de création du candidat.

### Documents requis

Les documents suivants doivent être joints à la demande d'admission :

#### Pour l'orientation création :

- Un curriculum vitæ décrivant la formation, l'expérience pertinente et les réalisations du candidat (trois pages au plus).
- Pour l'admission sur la base de l'expérience pertinente ou sur celle des études universitaires dans une autre discipline, un enregistrement vidéo de la réalisation jugée la plus importante.
- Un texte d'au plus deux pages présentant l'intention de création ou d'interprétation du candidat.

#### Pour l'orientation éducation ou autre champ d'étude :

- Un curriculum vitæ montrant une expérience pertinente en danse.
- Un texte d'au plus deux pages présentant l'intention de recherche du candidat.

#### Remarque :

Ces documents supplémentaires répondent aux exigences particulières d'admission au programme de maîtrise en danse. Il va de soi qu'une demande d'admission doit être dûment remplie et acheminée au Bureau de l'admission du Registrariat de l'UQAM.

#### Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits, les cours entre parenthèses sont préalables.)

#### Bloc 1 : Quatre cours obligatoires (12 crédits) :

DAN7000	Fondements esthétiques de la danse
DAN7050	Étude générale des discours sur le corps
DAN7100	Théorie et observation du mouvement
DAN8001	Séminaire d'initiation à la recherche

#### Bloc 2 : Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

DAN7221	Atelier-crétion
DAN7311	Théories de danse éducative
DAN7315	Pratiques réflexives
DAN7400	Perspectives historiques en danse
DAN7450	Analyse et critique de la représentation chorégraphique
DAN750X	Séminaire ou atelier thématique
DAN7631	L'effort et la forme
DAN7632	L'espace
DAN7810	Fondements théoriques de l'éducation somatique
DAN7820	Fonctionnement sensori-moteur et éducation somatique
DAN784X	Éducation somatique 1
DAN785X	Éducation somatique 2

ou tout autre cours de deuxième cycle pertinent au projet de l'étudiant (sous réserve de l'approbation de la direction du programme).

#### Bloc 3 : Recherche (24 crédits) :

DAN8005 Séminaire d'intégration (DAN8001)

DAN8015 Mémoire de création (21 cr.)

ou l'activité

DAN8020 Mémoire de recherche (21 cr.)

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

#### Entraînement pratique :

L'étudiant qui désire profiter d'un entraînement technique tout au long de son programme pourra s'inscrire à l'un des cours techniques offerts par le département dans la mesure des places disponibles et selon le niveau technique du candidat. Toutefois, les crédits accumulés dans ces cours ne seront pas comptabilisés dans la scolarité de maîtrise.

#### Passerelles avec les DESS :

L'étudiant ayant complété un DESS, qui désire poursuivre au niveau de la maîtrise, peut le faire en déposant une demande d'admission ainsi qu'un projet de mémoire et en ajoutant les cours DAN8001 *Séminaire d'initiation à la recherche*, DAN8005 *Séminaire d'intégration* et les 21 crédits de mémoire, ceci dans la mesure où il aura complété les cours DAN7000 *Fondements esthétiques de la danse* et DAN7100 *Théorie et observation du mouvement* dans le cadre de sa scolarité de DESS. De plus, le sujet du mémoire devra être en lien avec le domaine de spécialisation au DESS. Par ailleurs, l'étudiant à la maîtrise qui, en cours de route, désire s'orienter vers l'un ou l'autre des diplômes d'études supérieures spécialisées se verra reconnaître les cours de la maîtrise qui alimentent ce programme.

### CHAMPS DE RECHERCHE

- Création et interprétation chorégraphique contemporaine
- Pratique pédagogique en danse
- Histoire et analyse critique de la danse
- Analyse et observation du mouvement dansé

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE EN ÉTUDES DES ARTS (3456)

### GRADE

Maître ès arts, M.A.

### CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en études des arts a pour but de développer les études sur les arts visuels et l'architecture aux niveaux national et international pour les arts anciens autant que contemporains. Ce programme possède une double vocation : d'une part, offrir une formation spécialisée en histoire de l'art et, d'autre part, offrir une ouverture aux études multidisciplinaires dans le domaine des arts. Il se caractérise par ses objectifs de formation de chercheurs et d'intervenants dans le milieu artistique, culturel et institutionnel.

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

## CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en histoire de l'art, ou dans un domaine connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Le candidat ne satisfaisant pas à ces exigences pourra être admis après étude de son dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation de la maîtrise qui lui déterminera un programme pour compléter sa formation. Ce programme de propédeutique comportera au plus trente crédits d'activités préparatoires à compléter dans un délai maximal de deux ans.

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante de l'anglais et doit présenter avec sa demande d'admission un document faisant état de ses orientations de recherche.

### Capacité d'accueil

Le programme est contingenté.  
30 + 20 au maximum en propédeutique.

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique (1/3 des points), des lettres de recommandation (1/3) et de l'expérience professionnelle pertinente (trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine des arts (1/3)).

- Dans le cas d'un candidat sans expérience professionnelle pertinente (trois ans dans le domaine des arts), le dossier académique est évalué sur 6, les lettres de recommandation sur 2 et le document explicatif sur son projet de recherche sur 2, pour un total de 10 points.
- Pour le candidat sans dossier académique, l'expérience compte pour 6 points, les lettres de recommandation pour 2 points et la demande «motivée» de l'étudiant (i.e. un dossier explicatif sur les motivations et les compétences dont il se réclame pour faire des études dans le programme et un projet de recherche) pour 2 points.

Une propédeutique de six à dix cours (18 à 30 crédits) sera exigée du candidat détenteur d'un baccalauréat autre qu'en histoire de l'art. Ce nombre peut varier si le candidat a déjà suivi des cours en histoire de l'art. Une propédeutique de six à dix cours peut être exigée du candidat admissible sur la base de l'expérience professionnelle pertinente dans le domaine des arts.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans  
Temps partiel : quatre ans

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

### Quatre cours optionnels parmi les suivants (12 crédits) :

HAR7101	Théories historiques et arts visuels
HAR7102	Théories sociologiques et arts visuels
HAR7103	Théories sémiologiques et arts visuels
HAR7104	Théories esthétiques et arts visuels
HAR7105	Méthodologie de la recherche en études des arts
HAR8101	Les théories de la réception des œuvres d'art
HAR8102	Rapports entre l'art et les théories scientifiques
HAR8103	Problématiques actuelles de la représentation
HAR8104	Interdisciplinarité et pluridisciplinarité en arts
HAR8105	L'art et les théories psychanalytiques
HAR8106	La notion d'«objet» (artistique, artisanal, industriel)
HAR8107	La notion de patrimoine
HAR8108	Arts, classification, genres et nomination
HAR8501	Théories, fonctions et significations de l'architecture (études de cas)
HAR8502	Arts visuels et arts médiatiques (études de cas)
HAR8503	Les institutions artistiques (études de cas)
HAR8504	Les lieux de l'art (études de cas)
HAR8505	Recherches et problématiques contemporaines en arts (études de cas)
HAR800X	Séminaire à contenu variable

Selon sa formation et ses besoins au niveau académique, l'étudiant peut suivre un de ses cours à l'extérieur du département, soit au niveau du premier ou du deuxième cycle. De manière générale, l'étudiant doit faire la preuve que ce cours lui apporte une information nécessaire à la production de son mémoire; ce choix doit être approuvé par la directrice du programme.

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

### Les deux ateliers de recherche suivants (6 crédits) :

HAR8600	Atelier de recherche I
HAR8601	Atelier de recherche II

### Mémoire (27 crédits)

L'étudiant est tenu de présenter un mémoire qui pourra prendre l'une ou l'autre des formes suivantes :

1. un mémoire de recherche :
  - un essai de cent pages environ, sur un thème ou une problématique donnée, susceptible d'une éventuelle publication;
2. un mémoire de production :
  - un rapport de recherche et d'expérimentation portant sur une production ou une manifestation artistique conçue, élaborée et réalisée par l'étudiant dans le cadre de ses études de maîtrise.

## CHAMPS DE RECHERCHE

- Sémiologie des arts visuels
- Histoire des arts visuels
- Esthétique des arts visuels
- Sociologie des arts visuels
- Muséologie

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES (3436)

Selon ses objectifs principaux et sa structure générale, ce programme est de type **recherche** pour l'étudiant qui emprunte le cheminement conduisant à la rédaction d'un mémoire, et de type **création** pour l'étudiant qui emprunte le cheminement conduisant à la rédaction d'un texte de création.

## GRADE

Maître ès arts, M.A.

## CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

## OBJECTIFS

Le programme de maîtrise a été conçu pour permettre à l'étudiant de se spécialiser en études littéraires, d'affiner ses méthodes de travail et son regard sur la théorie et les textes littéraires. Le programme offre aux étudiants deux profils distincts, le profil recherche et le profil création. Le profil recherche a pour objectif de favoriser la maîtrise d'un champ de recherche personnel par la connaissance des problématiques théoriques privilégiées par le programme. Le profil création a pour objectif de procurer aux étudiants désirant écrire une œuvre littéraire les moyens théoriques, critiques et techniques nécessaires à la conception et à la réalisation de ce projet. Le mémoire, dans cette perspective, est accompagné d'un dossier critique témoignant d'une réflexion soutenue sur la démarche d'écriture empruntée par l'étudiant. La maîtrise en études littéraires prépare l'accès au doctorat en études littéraires et au doctorat en sémiologie.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en littérature, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

### Capacité d'accueil

Le profil **création** est contingenté à douze inscriptions par trimestre. Au-delà, on établira une liste de priorités en fonction des dossiers des étudiants. Le profil **recherche** n'est pas contingenté.

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation. En outre, les candidats au profil *création* du programme sont invités à joindre à leur demande un échantillon d'écriture ne dépassant pas cinq pages dactylographiées.

Dans le cas des candidatures venant de l'extérieur de l'UQAM et/ou dont la formation de premier cycle ne présenterait pas suffisamment de rapports avec le domaine des lettres, le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra, s'il le juge nécessaire, exiger une entrevue.

**Remarque :** Pour un candidat détenteur d'un diplôme de premier cycle autre qu'en études littéraires, l'expérience pertinente peut être considérée.

#### Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

#### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

#### Profil «recherche» (45 crédits) :

##### L'activité suivante (3 crédits) :

LIT8820 Méthodologie et projets/Recherche

#### Trois activités parmi les suivantes et portant sur les thèmes suivants (maximum deux groupes de recherche), l'une de ces activités pouvant être choisie dans le profil «création» (9 crédits) :

LIT833X Sociocritique et sociologie de la littérature  
 LIT840X Groupe de recherche  
 LIT844X Littérature populaire et littérature de masse  
 LIT846X Théories de la réception et de la lecture  
 LIT848X Théories du sujet  
 LIT849X Théories de l'écriture au féminin  
 LIT930X Sémiotique et histoire des formes littéraires

Sur recommandation du directeur de programme, l'étudiant peut choisir un de ces cours optionnels dans un autre programme de maîtrise, en rapport avec sa recherche.

##### L'activité suivante (3 crédits) :

LIT8950 Projet de mémoire

#### Mémoire (30 crédits)

L'étudiant fait état de sa recherche sur un sujet précis répondant aux objectifs du programme. Le mémoire consiste soit en un mémoire traditionnel, soit en un travail de recherche préparatoire au doctorat.

#### Profil «création» (45 crédits) :

##### L'activité suivante (3 crédits) :

LIT8830 Méthodologie et projets/Création

#### Une activité du profil «recherche» (y compris parmi les groupes de recherche) (3 crédits) :

Sur recommandation du directeur de programme, l'étudiant peut choisir un cours optionnel dans un autre programme de maîtrise, en rapport avec sa recherche.

#### Deux ateliers d'écriture et de recherche (6 crédits) :

LIT851X Approches du travail créateur  
 LIT851X Approches du travail créateur

**Remarque :** Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

##### L'activité suivante (3 crédits) :

LIT8950 Projet de mémoire

#### Mémoire (30 crédits) :

L'étudiant présente un texte de création mettant l'accent sur le versant innovateur de l'écriture. Ce texte est accompagné d'une réflexion critique sur les principes et positions théoriques qui ont guidé l'étudiant dans la réalisation de son œuvre. Ce dossier critique accompagne l'œuvre proprement dite.

#### Activité facultative, hors programme :

LIT8001 Littérature et enseignement (théories et pratiques)  
 (hors programme)

Ce séminaire ne fait pas partie de la scolarité de quinze crédits.

#### CHAMPS DE RECHERCHE

- Création littéraire
- Enseignement de la création littéraire
- Paralittérature
- Littérature française
- Littérature québécoise
- Littérature américaine

- Théorie littéraire
- Sémiologie générale
- Sémiotique littéraire
- Genres littéraires
- Écriture au féminin
- Génétique textuelle et édition critique
- Histoire littéraire et sociocritique
- Psychanalyse textuelle

#### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE EN MUSÉOLOGIE (3420)

Ce programme pluridisciplinaire est administré conjointement avec l'Université de Montréal. À l'Université du Québec à Montréal, ce programme est offert conjointement par les départements d'histoire de l'art, des communications, d'éducation et pédagogie et d'éducation et formation spécialisées.

#### GRADE

Maître ès arts, M.A.

#### CRÉDITS

Ce programme de maîtrise (sans mémoire) comporte 45 crédits, dont 24 crédits de cours théoriques et 21 crédits de cours pratiques.

#### OBJECTIFS

La maîtrise en muséologie a pour but la formation théorique et pratique des intervenants dans le champ muséal. Au plan théorique, ce programme vise à former l'étudiant à la recherche, à la critique et à la mise en opération des concepts de base de la muséologie.

Au plan de la formation pratique, ce programme vise à l'initier concrètement aux diverses composantes du travail muséal, par des stages et des travaux pratiques dans différentes institutions muséales et autres lieux d'exposition et de diffusion. Dans le but d'offrir aux étudiants une formation qui soit à la fois complète et équilibrée, le programme propose un enseignement articulé autour de cours théoriques et de stages, d'une part, et couvre, par le biais de ses cours obligatoires, l'histoire et les grandes fonctions muséales, d'autre part.

Ce programme permet aux étudiants de poursuivre leur formation reliée aux activités muséologiques; à titre d'exemple, on peut mentionner l'anthropologie, l'archéologie, l'architecture et l'environnement, l'histoire, l'histoire de l'art, l'histoire et la philosophie des sciences et techniques, les sciences naturelles.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais.

#### Capacité d'accueil

Le programme est contingenté : 10 équivalence temps plein.  
 Admission à l'automne seulement.

#### Méthodes et critères de sélection

Un comité conjoint (Université de Montréal/Université du Québec à Montréal) sélectionnera les candidats à l'admission et pourra les convoquer à une entrevue. L'évaluation des dossiers des candidats repose sur une pondération qui accorde 40 % des points au dossier académique, 20 % des points aux expériences pertinentes, 20 % des points au plan de carrière et 20 % des points aux lettres de recommandation.

#### Documents requis :

En plus du formulaire d'admission, le candidat doit ajouter :  
 - une brève description de son expérience, de ses réalisations ou publications dans le domaine de la muséologie ou dans des domaines connexes (maximum trois pages);

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

- un texte expliquant comment des études en muséologie s'inscrivent dans son plan de carrière (maximum deux pages);
- deux lettres de recommandation confidentielles de professeurs ou d'employeurs.

## Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans  
Temps partiel : quatre ans

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

### Les quatre cours suivants (12 crédits) :

#### Deux cours devant être suivis à l'UQAM et deux cours à l'Université de Montréal :

MSL6101	Histoire et fonctions des musées
MSL6102	Collections et conservation
MSL6103	Organisation et gestion des musées
MSL6104	Exposition, interprétation et diffusion

### Trois cours parmi les suivants (9 crédits),

#### Deux cours devant être suivis à l'UQAM et un troisième à l'Université de Montréal :

MSL6501	Musées et techniques de communication
MSL6502	Interprétation des objets muséaux
MSL6503	Ethnomuséologie
MSL6504	Les nouvelles muséologies
MSL6505	Techniques de conservation
MSL6506	Muséologie des sciences et des techniques
MSL6507	Le musée et l'éducation des adultes
MSL6508	Interprétation et lieux historiques
MSL6509	Muséologie et histoire de l'art
MSL6510	L'art contemporain et le musée
MSL6511	Aménagement des espaces muséaux
MSL6512	Musées régionaux et tourisme culturel
MSL6514	Conservation et mise en valeur du patrimoine industriel
MSL6515	Les collections de sciences naturelles et leur mise en valeur
MSL6516	Le musée et les pratiques du discours historique
MSL6517	Inventaires et traitement des données
MSL6520	Les programmes scolaires et les musées
MSL6521	Muséologie et archéologie
MSL652X	Séminaire thématique

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

### Un cours disciplinaire (3 crédits)

Ce cours permet à l'étudiant de suivre un cours disciplinaire de second cycle dans la suite de sa formation du niveau de baccalauréat, ou exceptionnellement (avec l'accord du directeur du programme) un cours disciplinaire de premier cycle dans un autre champ d'étude connexe.

### Les activités pratiques suivantes (21 crédits) :

MSL6600	Stages et rapport de stage (9 cr.)
MSL6700	Travaux dirigés (9 cr.)
MSL6800	Séminaire de synthèse

## CHAMPS DE RECHERCHE

- Histoire des musées
- Histoire et théories des expositions
- Le patrimoine : conservation, interprétation, diffusion
- Musées, éducation
- Savoir, culture et médiation
- Nouvelles muséologies
- Muséologie et nouvelles technologies
- Muséologie de l'art contemporain

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

# MAÎTRISE EN THÉÂTRE (3078)

## GRADE

Maître ès arts, M.A.

## CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

## OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en théâtre s'adresse à la fois aux personnes qui possèdent une expérience pratique théâtrale (auteurs, acteurs, metteurs en scène, scénographes, enseignants, etc.) et aux personnes qui possèdent des connaissances historiques et théoriques en théâtre. Il prend en compte ces deux dimensions et vise à favoriser le soutien mutuel que peuvent s'apporter pratique et théorie :

1. par une combinaison d'ateliers et de séminaires au cours de la scolarité;
2. par une création textuelle ou une expérimentation scénique accompagnée d'une réflexion solide dans le cas d'un mémoire de création;
3. par une analyse approfondie de pratiques et de théories théâtrales dans le cas d'un mémoire de recherche.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en art dramatique/théâtre ou en enseignement de l'art dramatique, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent (ex. : 75 %). Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 (ex. : 65 %) sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;

ou

Les candidats n'ayant pas de baccalauréat ou d'équivalent doivent posséder une formation appropriée, une expérience pertinente et des connaissances en théâtre;

ou

Les candidats détenteurs d'un diplôme universitaire dans une autre discipline que le théâtre doivent pouvoir apporter la preuve de connaissances en théâtre, d'une pratique d'écriture ou d'une pratique scénique.

Tous les candidats doivent présenter un projet de recherche ou de mémoire de création, ainsi que trois lettres de recommandation.

Tous les candidats peuvent se voir imposer des cours d'appoint ou un programme de propédeutique.

Le candidat doit posséder une maîtrise confirmée de la langue française, orale et écrite.

## Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

## Méthodes et critères de sélection

Évaluation :

- du dossier académique ou de l'expérience pertinente : 45 %;
- des lettres de recommandation : 10 %;
- du projet de recherche ou de création : 45 %.

Le seuil d'admissibilité est fixé à 70 %.

Le sous-comité d'admission et d'évaluation peut exiger une entrevue avec un candidat dont le dossier ne permettrait pas de bien juger des compétences.

## Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans  
Temps partiel : quatre ans

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

### Scolarité (15 crédits) :

Cinq cours, dont quatre obligatoires et un au choix.

#### Quatre cours obligatoires :

EST8000	Méthodologie de la recherche et de la création expérimentale
EST8100	Séminaire de lecture
EST840X	Séminaire thématique I
EST850X	Atelier-crédation I

#### Un cours au choix parmi les suivants :

EST7610	Histoire des tendances artistiques du théâtre de marionnettes
---------	---

EST841X	Séminaire thématique II
EST851X	Atelier-création II
EST860X	Dialogue théorie/pratique

**Remarque** : Le candidat voudra bien prendre note que les activités dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

### Mémoire de recherche ou de création (30 crédits) :

#### 30 crédits répartis comme suit :

EST8200 Encadrement de recherche ou d'expérimentation (EST8000)  
et

Mémoire de recherche ou mémoire de création (27 crédits)

Le mémoire de création consiste ou bien en l'écriture d'un texte de fiction pour la scène, ou bien en l'élaboration d'un spectacle ou d'un fragment de spectacle de type expérimental. Le mémoire de création est accompagné d'un texte de réflexion d'une cinquantaine de pages permettant de situer la démarche de l'étudiant. La création doit se démarquer de la production artistique courante par son côté expérimental : les hypothèses à vérifier sont clairement identifiées, bien délimitées et analysées en profondeur. Le projet, dans son envergure, doit cependant demeurer dans les bornes d'une maîtrise. Le comité du programme et le sous-comité ont la responsabilité d'établir les balises matérielles des créations. Pour ce faire, ils reçoivent les demandes découlant de leur mise en œuvre et voient à ce que les règles de procédures internes qu'ils ont établies soient respectées.

Le mémoire de recherche consiste en la rédaction d'un texte théorique d'une centaine de pages faisant état de la recherche personnelle de l'étudiant et constituant un apport original aux problèmes soulevés par le théâtre.

### CHAMPS DE RECHERCHE

- Théories et pratiques du jeu
- Théories et pratiques de la mise en scène
- Théories et pratiques de l'écriture dramatique
- Théories et pratiques de l'espace et de la scénographie
- Théories et pratiques du théâtre pour l'enfance et la jeunesse
- Histoire et analyse du théâtre (québécois et étranger)
- Pédagogie du théâtre
- Théories et pratiques de l'interdisciplinarité
- Théories et pratiques des autres arts de la scène (cirque, marionnettes, performance et installation, danse, mime, opéra et théâtre musical)
- Théories et pratiques du corps au théâtre
- Théories et pratiques des technologies au théâtre

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN ARCHITECTURE MODERNE ET PATRIMOINE (3031)

### CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

### OBJECTIFS

Le programme offre une formation théorique et pratique en conservation de l'architecture moderne, c'est-à-dire de l'architecture novatrice du XX<sup>e</sup> siècle. Il s'adresse aux diplômés en design (design de l'environnement, architecture, design d'intérieur, design urbain), en études urbaines et en urbanisme, en génie de la construction, en histoire de l'art, en histoire et en communication, ainsi qu'aux professionnels œuvrant dans les domaines de l'architecture, du design, de l'urbanisme, de l'immobilier, du patrimoine et de la communication.

Il est fondé sur le constat que vu son jeune âge, son abondance, sa fragilité et son appréciation encore trop souvent négative, l'architecture moderne pose des problèmes de sauvegarde inédits qu'explore l'enseignement et à la solution desquels il prépare les futurs diplômés. Vu les valeurs d'innovation qui lui sont attachées, l'architecture moderne est un domaine patrimonial particulièrement propice pour réfléchir aux défis que posent l'invention et le changement à la conservation.

Le programme est unique en son genre en Amérique du Nord et pour certaines de ses activités, il profite du réseau de DOCOMOMO International, une organisation non gouvernementale basée à Paris et représentée dans près de 50 pays et régions du monde.

Le programme vise à la transmission et à l'appropriation des connaissances historiques, théoriques et pratiques nécessaires à la documentation, à l'évaluation, à la caractérisation, au traitement et à la mise en valeur de bâtiments, d'ensembles urbains et d'intérieurs modernes et, pour les praticiens en design et en architecture, utiles à la création de projets visant à la restauration ou à la modification des éléments du patrimoine moderne.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) dans une discipline ou un champ d'études relatif à l'environnement construit, comme le design de l'environnement, l'architecture, le génie de la construction, le design urbain, l'urbanisme, l'histoire de l'art, ou dans une discipline connexe,  
ou  
posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. De plus, le candidat doit avoir une bonne connaissance (au moins passive) de l'anglais.

Cependant, le candidat qui a obtenu son baccalauréat ou l'équivalent, avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent, peut exceptionnellement être admis après étude de son dossier, une décision qui doit être entérinée par le doyen.

Dans certains cas, l'avis d'admission pourra être accompagné d'un programme de lectures conseillées afin d'assurer un ajustement des connaissances de l'étudiant.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Les activités du programme débutent seulement si le nombre de douze étudiants (équivalent temps plein) est atteint. Admission à l'automne seulement.

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation par le comité de programme de l'École de design du dossier académique et/ou professionnel du candidat qui comprendra une lettre de motivation de deux pages maximum dans laquelle il précise son intérêt pour le patrimoine moderne et ses motivations à la poursuite des études dans le domaine.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : trois trimestres (un an)  
Temps partiel : six trimestres (deux ans)

Afin de favoriser la fréquentation d'étudiants vivant à l'extérieur de la région montréalaise ou travaillant à temps partiel, la majorité des activités du programme sont inscrites à l'horaire le jeudi soir et le vendredi, matin et après-midi.

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;  
les cours entre parenthèses sont préalables.)

#### Six activités obligatoires (18 crédits) :

DES7101	Architecture et construction modernes
DES7102	Théories de la conservation et de l'architecture moderne
DES7103	Stratégies de sauvegarde
DES7104	Études patrimoniales : méthodologies
DES7204	Formes et figures de l'architecture moderne
DES7205	Actualité du patrimoine moderne : pratique et théorie

#### Activités de fin d'études(9 crédits) :

##### Le cours suivant (3 crédits) :

DES7000 Études préparatoires

##### L'une ou l'autre des activités suivantes (6 crédits) :

DES7002	Rapport d'études (6 cr.) (DES7000)
DES7003	Stage en patrimoine moderne (6 cr.) (DES7000)

##### Une activité optionnelle choisie parmi les suivantes (3 crédits) :

DES7203	Techniques de conservation
DES730X	Architecture et patrimoine modernes hors Québec (voyage d'études)
DES7900	Événement et patrimoine
EUR8460	Patrimoine et requalification des espaces urbains
HAR1025	Sources et caractéristiques de l'art moderne et contemporain : XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

HAR8102	Rapports entre l'art et les théories scientifiques
HAR8106	La notion d'«objet» (artistique, artisanal, industriel)
HAR8501	Théories, fonctions et significations de l'architecture (études de cas)
HAR8107	La notion de patrimoine
HIS4017	L'historien et les ressources documentaires des archives et des musées

En ce qui a trait à l'activité optionnelle, l'étudiant habitant à l'extérieur de la région montréalaise pourra suivre un enseignement équivalent dans l'université locale.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN DESIGN D'ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT (3566)

### CRÉDITS

Le programme comporte trente crédits.

### OBJECTIFS

**Objectif général de la formation :** Le DESS vise à former des diplômés universitaires (ayant une formation antérieure pertinente) à la conception d'équipements de transports et d'objets ou système d'objets favorisant la mobilité des individus et des marchandises. En matière de design d'équipements de transport, le DESS se préoccupe de la sécurité des usagers en transport, la santé et la sécurité des travailleurs oeuvrant dans l'industrie de fabrication d'équipements de transport, la conception d'équipements diminuant les risques pour l'environnement et préconise une approche de conception sensible aux besoins des utilisateurs et à l'efficacité du processus de conception. Les futurs designers devront être capables de planifier et gérer des projets complexes en R&D au sein d'équipes multidisciplinaires formées de différents co-concepteurs (ingénieurs, ergonomes, fabricants, gestionnaires, responsables marketing, utilisateurs, etc.). Les futurs designers pourront oeuvrer dans l'industrie de la fabrication d'équipements de transport ou dans les secteurs connexes (entretien, services de transport, consultation, etc.).

**Objectifs spécifiques :** Le DESS vise plus spécifiquement le développement de compétences pouvant mener à la conduite de projets d'équipements et de véhicules de transport (histoire des innovations en transport et mobilité, design centré sur les utilisateurs, composants humains, impacts environnementaux, processus de R&D). À travers l'apprentissage de ces compétences, l'étudiant pourra développer une réflexion critique sur les enjeux sociaux du transport et de la mobilité, tant sur le plan individuel que collectif.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Tout candidat au programme d'étude doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent dans une discipline ou un champ d'études relatif à la conception de produit ou à la participation à des groupes de recherche et de développement. Ce diplôme doit avoir été obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Cependant, le candidat qui a obtenu son baccalauréat ou l'équivalent avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent peut exceptionnellement être admis après étude de son dossier, décision prise par le Sous-comité d'admission du programme et qui doit être entérinée par le doyen.

Dans certains cas, l'avis d'admission pourra être accompagné d'un programme de lectures conseillées ou encore de la réalisation avec succès de cours d'appoint préalablement sélectionnés afin d'assurer un ajustement des connaissances de l'étudiant.

Parmi les exigences d'admission, l'étudiant doit maîtriser le dessin comme moyen d'expression, savoir abstraire des concepts et être familier avec l'utilisation de machines outils pour fabriquer des prototypes et, surtout, avoir l'esprit inventif.

### Capacité d'accueil

**Le programme est contingenté à vingt étudiants.**

Les activités de la première année d'enseignement débiteront seulement si un nombre de douze étudiants est atteint. Admission à l'automne seulement.

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation, par le comité de programme, du dossier académique et/ou professionnel du candidat, qui comprendra une entrevue avec présentation des motivations et des principales réalisations de celui-ci.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : trois trimestres  
Temps partiel : six trimestres

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

#### Les six cours obligatoires suivants (24 crédits) :

DES7510	Méthodologie de design d'équipements et véhicules de transport
DES7520	Composants humains, anthropométrie et activités des utilisateurs
DES7540	Procédés, matériaux et énergie dans les transports
DES755X	Séminaires thématiques I
DES7560	Outils de conception des projets en transport
DES7570	Projet de design-stage (9 cr.)

#### Deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

DES7530	Normes et sécurité dans les transports
DES7535	Design d'interface et d'affichage
DES756X	Séminaires thématiques II
DES7565	Développement formel
DES7575	Stage à l'étranger
DES7027	Design d'événements et pratiques sémiotiques
BIO8821	Ergonomie sensorielle de la communication
MGP7111	La gestion de projet et son contexte
MGP7112	Conception de projet
KIN7211	Aspects perceptivomoteurs de la motricité humaine

ou tout autre cours pertinent aux études du candidat (sous réserve de l'approbation de la direction du programme).

Note : Le cours DES756X Séminaires thématiques II est obligatoire pour les étudiants qui participent à des échanges avec les autres universités affiliées.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN DESIGN D'ÉVÉNEMENTS (3997)

### CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

### OBJECTIFS

Ce programme vise à former des designers possédant les capacités d'analyse, les compétences pratiques et les méthodes de travail nécessaires au développement d'un projet de design d'événement. D'une façon plus spécifique, le programme permet aux étudiants d'acquérir une connaissance de l'histoire du design et de l'architecture éphémère, c'est-à-dire de l'histoire du design d'exposition, de la scénographie de spectacles et de la mise en espace d'événements urbains, sportifs, politiques, etc. Il leur permet aussi de se doter d'un cadre de réflexion issu de différentes disciplines - sémiotique, philosophie, sociologie, anthropologie, etc. - qui favorise le développement d'une analyse et d'un discours critique intégrés au projet de design. Il les amène également à développer des habiletés pratiques privilégiant l'usage de différents matériaux, médiums et formes de représentations dans le contexte de la conception, de la mise en forme et de la réalisation d'un projet de design d'événements. Enfin, le programme privilégie les contacts avec les institutions et intervenants du milieu de la pratique par le biais de conférences et de stages.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

L'étudiant doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, dans une discipline ou un champ d'étude relatif à la création en design (design de l'environnement, design graphique, design industriel, design d'intérieur), en architecture, en architecture de paysage, en arts visuels, en théâtre ou dans une discipline connexe en lien avec le programme, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent);

ou posséder les connaissances requises et avoir une expérience jugée pertinente.

Cependant, la demande d'admission d'un candidat qui a obtenu son baccalauréat ou l'équivalent, avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent sera étudiée par le sous-comité d'admission et d'évaluation et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

**Capacité d'accueil**

Le programme est contingenté à quinze étudiants (un maximum de cinq candidats pourront également être admis en propédeutique).

Admission à l'automne seulement.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation, par le sous-comité d'admission et d'évaluation, du dossier académique et/ou professionnel du candidat qui comprendra :

- une lettre de 500 mots exposant le parcours académique et/ou professionnel du candidat, les intentions et la nature du projet envisagé dans le cadre de la formation en design d'événements;
- un curriculum vitæ;
- un portfolio pour les candidats qui ont une formation au projet ou en création (architecture, design, art, etc.).

Le sous-comité pourra demander de rencontrer certains candidats en entrevue.

**Régime d'étude et durée des études**

Temps complet : trois trimestres : une année

Temps partiel : six trimestres : deux années

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

**COURS OBLIGATOIRES****Les quatre cours suivants (12 crédits) :**

DES7010	Design d'événements : histoire et pratiques
DES7020	Méthodes de projet en design
DES7051	Travail de synthèse I
DES7052	Travail de synthèse II (DES7051)

**Les cinq activités d'atelier suivantes (9 crédits) :**

DES7041	Micro-projet de design d'événements : événement urbain (1 cr.)
DES7042	Micro-projet de design d'événements : exposition (1 cr.)
DES7043	Micro-projet de design d'événements : espace scénique (1 cr.)
DES7044	Projet de design d'événements (DES7041; DES7042; DES7043)
DES7045	Stage en design d'événements (DES7044)

**COURS OPTIONNELS****Trois cours parmi les suivants (9 crédits)\* :**

DES7014	La notion d'événement dans les cas de projets de design
DES7025	Design et intégration multimédia
DES702X	Séminaire ou atelier thématique : événement
DES7026	Design, événement et imaginaire
DES7027	Design d'événements et pratiques sémiotiques
DES7028	Production d'une exposition/d'un événement
DES7029	Design international : événements
DES7900	Événement et patrimoine
AVM804X	Art, médias, technologie et culture
MGP702P	Réalisation d'événements
MSL6104	Exposition, interprétation et diffusion

\* ou tout autre cours choisi avec l'approbation de la direction du programme.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

**DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN ÉDUCATION SOMATIQUE (3273)****CRÉDITS**

Ce programme comporte trente crédits.

**OBJECTIFS**

L'objectif général du programme est de permettre à l'étudiant d'approfondir, au niveau des études de deuxième cycle, des compétences professionnelles et des connaissances reliées aux problématiques actuelles dans les divers milieux de la danse et des arts du spectacle, de l'éducation somatique et des pratiques du mouvement, de développer une pratique réflexive de sa profession, et ainsi être en mesure de la renouveler.

Les objectifs spécifiques sont de permettre à l'étudiant d'approfondir les concepts liés au corps vécu, à l'analyse du mouvement et plus généralement à la mise en jeu du mouvement sous ses différentes formes, et les divers types et milieux d'intervention professionnelle qu'ils sous-tendent; de renouveler sa pratique professionnelle en intégrant les compétences et connaissances acquises en fonction des développements récents dans le domaine; de s'initier à la recherche appliquée à travers l'élaboration d'un projet individuel.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) en danse ou dans un autre champ d'étude (activité physique, théâtre, thérapie corporelle, etc.) obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Le candidat titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) dans les domaines précités obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent) pourrait dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission par le Sous-comité d'admission et d'évaluation.

Le candidat n'ayant pas de baccalauréat, pourrait dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission par le Sous-comité d'admission et d'évaluation à la condition de posséder les connaissances requises, une formation appropriée ou une expérience en danse, en éducation somatique ou toute autre pratique du mouvement jugée pertinente. Le nombre de candidats ainsi admis dans le programme est contingenté (maximum 50 % des admissions).

Tous les candidats peuvent se voir imposer des cours d'appoint ou un programme de propédeutique.

Le candidat doit maîtriser la langue française et posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Pour connaître la date limite de dépôt des demandes d'admission, veuillez vous référer au [www.registriariat.uqam.ca/Dates\\_limites/index.html](http://www.registriariat.uqam.ca/Dates_limites/index.html)

**Capacité d'accueil**

Ce programme est offert dans la mesure où un nombre minimal de douze étudiants y sont inscrits. Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne seulement.

**Méthodes et critères de sélection**

L'évaluation des candidats porte sur le dossier académique, la formation et l'expérience professionnelle pertinente au programme et la motivation du candidat.

Pour le candidat n'ayant pas de baccalauréat ou l'équivalent, l'évaluation du dossier portera également sur les réponses fournies à un questionnaire évaluant la qualité de l'expression écrite, l'élaboration de la pensée réflexive et la pertinence de l'argumentation.

Une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation peut être exigée entre autres :

- lorsque le candidat ne détient pas un diplôme de premier cycle;
- lorsqu'il n'est pas certain que le département puisse fournir un encadrement correspondant à l'intention du candidat.

**Documents requis**

Les documents suivants doivent être joints à la demande d'admission :

- un curriculum vitæ décrivant : la formation (preuve à l'appui), l'expérience pertinente et les réalisations des candidats (trois pages au plus);
- une lettre de motivation.

## Remarque :

Ces documents supplémentaires répondent aux exigences particulières d'admission au programme de DESS en éducation somatique. Il va de soi qu'une demande d'admission doit être dûment remplie et acheminée au Bureau de l'admission du Registrariat de l'UQAM.

## Régime d'études et durée des études

Temps complet : cinq trimestres  
Temps partiel : dix trimestres

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Le programme comprend un total de trente crédits répartis comme suit : six cours obligatoires (18 crédits), deux cours au choix (6 crédits) et un projet d'intégration des connaissances à la pratique (6 crédits). Les activités sont distribuées de la façon suivante :

### Bloc 1 : Six cours obligatoires (18 crédits)

DAN7050	Étude générale des discours sur le corps
DAN7100	Théorie et observation du mouvement
DAN7810	Fondements théoriques de l'éducation somatique
DAN7820	Fonctionnement sensori-moteur et éducation somatique
DAN784X	Éducation somatique 1
DAN785X	Éducation somatique 2

### Bloc 2 : Deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits)

DAN7631	L'effort et la forme
DAN7632	L'espace
DAN786X	Éducation somatique 3
DAN7830	Perspectives de l'éducation somatique sur le développement moteur

### Bloc 3 : Projet d'intégration (6 crédits)

DAN7971	Projet d'intégration (6 cr.)
---------	------------------------------

**Remarque :** Le candidat doit savoir que toutes les activités de ce programme ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles peuvent être étalées sur plusieurs trimestres ou offertes en alternance d'une année à l'autre.

## Passerelles DESS - Maîtrise :

L'étudiant ayant complété un DESS, qui désire poursuivre au niveau de la maîtrise, peut le faire en déposant une demande d'admission ainsi qu'un projet de mémoire et en ajoutant les cours DAN8001 *Séminaire d'initiation à la recherche*, DAN8005 *Séminaire d'intégration* et les 21 crédits de mémoire, ceci dans la mesure où il aura complété les cours DAN7000 *Fondements esthétiques de la danse*, DAN7050 *Étude générale des discours sur le corps* et DAN7100 *Théorie et observation du mouvement* dans le cadre de sa scolarité de DESS. De plus, le sujet du mémoire devra être en lien avec le domaine de spécialisation au DESS. Par ailleurs, l'étudiant à la maîtrise qui, en cours de route, désire s'orienter vers l'un ou l'autre des diplômes d'études supérieures spécialisées se verra reconnaître les cours de la maîtrise qui alimentent ce programme.

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

# DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN ENSEIGNEMENT DES ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES (3541)

## CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

## OBJECTIFS

Le programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en enseignement des arts visuels et médiatiques vise à développer la pratique professionnelle et la réflexion critique de l'étudiant en tenant compte des problématiques et des enjeux actuels en art et en enseignement artistique. Il vise à approfondir un ensemble de connaissances qui soutiennent une intervention éducative et artistique adaptée au milieu. Il permet de s'initier à la recherche appliquée à travers l'élaboration d'un projet éducatif.

Ce programme favorise à la fois le développement des professionnels en exercice, l'insertion de la relève dans le milieu et le développement de nouvelles perspectives de travail afin d'élargir le champ d'intervention en éducation artistique. Il est axé sur les besoins des personnes en lien direct avec divers milieux éducatifs ou culturels, formels et non formels, et divers ordres d'enseignement.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent soit en enseignement des arts visuels, en arts visuels, en éducation, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent en arts visuels et médiatiques.

Le candidat doit témoigner d'une expérience soutenue dans l'enseignement des arts visuels et médiatiques, et manifester un intérêt spécifique pour toute question relative à l'intervention éducative.

## Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à treize étudiants.  
Admission à l'automne seulement.

## Méthodes et critères de sélection

Évaluation par ordre d'importance :

- de la qualité du projet d'intervention éducative;
- de la pertinence de l'expérience du candidat en fonction du projet d'intervention éducative présenté;
- de la qualité du dossier visuel en regard de son expérience pédagogique en arts visuels et médiatiques;
- des possibilités d'encadrement du projet d'intervention éducative présenté par les directeurs de recherche de l'École des arts visuels et médiatiques;
- des lettres de recommandation;
- de la qualité de lecture des documents visuels présentés.

## Documents requis :

- un curriculum vitæ décrivant l'expérience pertinente en éducation artistique (arts visuels et médiatiques), les réalisations pédagogiques et artistiques du candidat;
- une intention de projet d'intervention éducative n'excédant pas un paragraphe et accompagnée d'un texte explicatif d'au plus deux pages;
- vingt diapositives montées sur chargeur Kodak ou tout document pertinent à la pratique artistique et à l'expérience pédagogique du candidat.

## Régime d'études :

Temps complet : cinq trimestres  
Temps partiel : dix trimestres

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

### Bloc scolarité : 21 crédits

#### Six crédits de formation à l'intervention éducative :

##### •Les deux activités suivantes (6 crédits) :

AVM7001	Séminaire de projet d'intervention
AVM7502	Forum d'interventions éducatives

#### Six crédits de formation théorique en éducation parmi les activités suivantes :

##### •Deux activités parmi les suivantes (6 crédits) :

AVM806X	Fondements de l'enseignement des arts et enjeux actuels
AVM8501	Enseignement des arts et modèles d'intervention

#### Trois crédits de formation théorique en art parmi les séminaires suivants :

##### •Séminaires thématiques à contenu variable :

AVM802X	Dimension esthétique, pratiques et problématiques actuelles en art
AVM803X	Art, subjectivité et identité
AVM804X	Art, médias, technologie et culture
AVM805X	Espace social et politique de l'art

#### Six crédits de formation pratique/théorique

AVM8601	Séminaire de création en éducation : rapports théorie/pratique
AVM8605	Atelier de création en éducation

#### Bloc projet : 9 crédits d'activités d'intervention

AVM7505	Intervention éducative dirigée
AVM7510	Rédaction et diffusion d'un rapport de projet (6 cr.)

**Liste des cours au choix :****À la maîtrise en sciences de l'éducation :**

ASS7504	Développement affectif et intervention pédagogique
DID7210	Modèles d'enseignement
FPE7200	Problématiques et analyse conceptuelle en éducation
FPE7623	Rôle et fonction de l'image en pédagogie
FPE7632	Éducation aux médias
MAE7000	Recherche en éducation : nature et méthodologie

**À la maîtrise en muséologie :**

MSL6507	Le musée et l'éducation des adultes
MSL6520	Les programmes scolaires et les musées

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN MUSIQUE DE FILM (3011)

Programme offert conjointement par l'École des médias (Faculté de communication) et le Département de musique (Faculté des arts).

**CRÉDITS**

Ce programme comporte trente crédits.

**OBJECTIFS**

Le programme de musique de film offre une formation de deuxième cycle de type professionnel permettant aux étudiants de composer de la musique de film adaptée au contenu cinématographique auquel elle s'associe. Ce programme est fondé sur la nécessité de créer une musique appropriée à la production cinématographique et de l'adapter aux contenus variés de ce média : fiction, documentaire, docu-fiction, etc.

De façon plus spécifique, le programme permettra à l'étudiant : d'acquérir les compétences technologiques et méthodologiques nécessaires à la conception et à la réalisation de musique de film; d'acquérir les compétences professionnelles et artistiques nécessaires à la conception et à la réalisation de musique de film; d'acquérir la compétence professionnelle nécessaire à la bonne gestion d'un projet de musique de film; de développer une culture cinématographique basée sur une connaissance élargie du répertoire musical associé au cinéma; de développer un regard critique sur sa pratique professionnelle et sur celle des autres compositeurs; de développer des compétences professionnelles relatives à la capacité de collaborer avec des équipes de travail multidisciplinaires; de concevoir et réaliser une trame sonore adaptée à une production cinématographique.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Être titulaire d'un baccalauréat en musique comportant une part importante de cours en écriture musicale, ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et avoir réussi six crédits de cours universitaires de premier cycle portant sur le cinéma. Tout dossier de candidature comportant une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

Être titulaire d'un baccalauréat en cinéma, obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et posséder des connaissances musicales avancées, démontrées lors de l'entrevue de sélection. Tout dossier de candidature comportant une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins deux années en tant que musicien ou compositeur.

Dans le cas où le candidat possède une formation pertinente mais où la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances, il pourra être admis conditionnellement à la réussite de cours d'appoint ou d'une propédeutique. Le candidat doit avoir une connaissance suffisante de la langue française.

**Capacité d'accueil**

Le programme est contingenté à 15 étudiants à temps complet.

Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si ce nombre d'inscrits est atteint.  
Admission à l'automne seulement.

**Méthodes et critères de sélection**

Tous les candidats doivent se soumettre à une épreuve d'admission.

**Épreuve d'admission du candidat détenteur**

d'un grade de premier cycle en musique :

- fournir la partition écrite d'une composition originale ou d'un arrangement personnalisé d'au moins 32 mesures et d'au plus 120 mesures; ou d'au moins 45 secondes et d'au plus 3 minutes;
- être en mesure d'exposer dans des termes musicaux adéquats les différents éléments de l'œuvre soumise de même que les paramètres esthétiques et techniques ayant présidé à sa création.

**Épreuve d'admission du candidat non détenteur**

d'un grade de premier cycle en musique :

- fournir la partition écrite d'une composition originale ou d'un arrangement personnalisé d'au moins 32 mesures et d'au plus 120 mesures; ou d'au moins 45 secondes et d'au plus 3 minutes;
- être en mesure d'exposer dans des termes musicaux adéquats les différents éléments de l'œuvre soumise de même que les paramètres esthétiques et techniques ayant présidé à sa création;
- faire la démonstration de sa capacité à identifier, sur demande, certains éléments du langage musical dans une partition écrite proposée;
- faire la démonstration de sa capacité à jouer d'un instrument de musique;
- faire la démonstration de sa capacité à utiliser un clavier aux fins de programmation musicale;
- réussir un test de connaissance générale en histoire de la musique occidentale et des musiques populaires contemporaines.

La sélection des candidats est basée sur la qualité du dossier académique, l'expérience professionnelle et les résultats à l'épreuve d'admission.

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet seulement : trois trimestres

**COURS À SUIVRE**

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

**Les sept cours obligatoires suivants (30 crédits) :**

EDM7701	Connaissance du répertoire de musique de film avant 1950
EDM7702	Connaissance du répertoire de musique de film après 1950
EDM7703	Travail dirigé I : préproduction
EDM7704	Travail dirigé II : production/réalisation (6 cr.) (EDM7703)
MUS7006	Atelier de musique de film : environnement technologique (6 cr.)
MUS7007	Atelier de musique de film : création sur commande (6 cr.) (MUS7006)
MUS7008	Séminaire sur l'industrie musicale

**RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS**

- Le programme est offert à temps complet seulement.
- Les cours doivent être obligatoirement suivis selon le cheminement prévu.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN THÉÂTRE DE MARIONNETTES CONTEMPORAIN (3010)

**CRÉDITS**

Ce programme comporte 30 crédits.

**OBJECTIFS**

Ce programme vise à former des créateurs aux approches novatrices qui contribuent à faire évoluer le théâtre de marionnettes. De façon plus spécifique, le programme permet aux étudiants d'acquérir une connaissance approfondie sur la marionnette en tant que forme d'art interdisciplinaire intégrant les arts

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

visuels et médiatiques, l'art dramatique, la danse, le mouvement et la musique. Il les amène également à acquérir des habiletés pratiques privilégiant l'utilisation de divers matériaux et intégrant les nouvelles technologies. L'activité de synthèse leur permettra de mettre à l'épreuve leurs nouvelles connaissances lors de la conception, de la mise en forme et de la réalisation de leur projet final. Enfin, ce programme favorise le développement d'une vision personnelle de l'étudiant face à sa propre création et à la création contemporaine.

## Objectifs généraux

- Approfondir les connaissances théoriques des pratiques actuelles du théâtre de marionnettes;
- Maîtriser des outils d'analyse critique des pratiques contemporaines en théâtre de marionnettes;
- Acquérir des compétences techniques liées aux nouvelles pratiques du théâtre de marionnettes;
- Développer des méthodologies de création dans le but de permettre à l'étudiant de singulariser sa pratique personnelle;
- Former des artistes créateurs utilisant la marionnette dans divers domaines de l'art actuel.

## Objectifs spécifiques et compétences intermédiaires

À la fin du Diplôme d'études supérieures spécialisées en théâtre de marionnettes contemporain, l'étudiant sera en mesure :

- de connaître de nouvelles avenues de recherches théoriques et pratiques;
- de maîtriser des approches interdisciplinaires d'écritures et de dramaturgies nouvelles;
- d'accomplir des recherches de nouvelles formes et d'applications novatrices de mise en scène, de scénographie, de jeu et d'interprétation;
- d'exercer sa pratique à travers de nouveaux processus de création;
- de concrétiser, par une activité de synthèse, sa vision et sa démarche artistique.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, dans une discipline artistique (art dramatique, arts visuels, arts médiatiques, danse, musique) ou dans une discipline connexe en lien avec le programme. Exceptionnellement, le candidat qui a obtenu son baccalauréat ou l'équivalent, avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent, peut être admis après étude de son dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme. Tout candidat doit avoir suivi au moins trois cours reliés au théâtre de marionnettes au premier cycle ou avoir suivi une formation équivalente par exemple, trois stages professionnels offerts par l'Association québécoise des marionnettistes (AQM) ou réalisés à l'étranger.

Peuvent également être admis au programme les personnes qui seront en mesure de démontrer qu'elles possèdent les connaissances requises, une formation appropriée (certificat ou cours appropriés), ainsi qu'une expérience jugée pertinente, à savoir une pratique professionnelle reconnue d'un minimum de trois ans sur la marionnette.

Tout candidat dont la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances peut devoir réussir des cours d'appoint (8 crédits maximum) préalablement à son admission définitive au programme ou être admis en propédeutique (9 à 30 crédits maximum).

## Exigences linguistiques

Les cours sont donnés en français. Les étudiants doivent donc maîtriser le français écrit et parlé. Une connaissance de l'anglais est souhaitable puisque plusieurs textes ainsi que de nombreux documents audiovisuels leur sont présentés dans cette langue.

## Capacité d'accueil

Le programme est contingenté sous la forme de cohortes annuelles de quinze étudiants. Admission bisannuelle au trimestre d'automne seulement, aux années impaires (A2009, A2011, A2013, etc.)

## Méthodes et critères de sélection

Le candidat doit envoyer au comité de sélection, un dossier comportant :  
- deux lettres de référence, un curriculum vitæ et un relevé de notes, le cas échéant pour le candidat sans baccalauréat, un portfolio et un dossier de presse.  
- le formulaire *Proposition de l'avant-projet de création* dûment rempli **qui peut être téléchargé sur le site du programme [www.dessmarionnettes.uqam.ca](http://www.dessmarionnettes.uqam.ca)**.  
Ce formulaire comporte quatre questions auxquelles le candidat doit répondre.

Les candidats retenus au programme sont reçus en audition. La sélection des candidats est basée sur l'audition, l'intention d'avant-projet et les antécédents académiques ou professionnels. Lors de l'audition, le candidat doit se présenter avec une marionnette fabriquée par lui-même ou avec un objet. Il doit présenter

une courte scène de jeu d'un maximum de cinq minutes. Suivre une entrevue dans laquelle il devra présenter son avant-projet (préalablement envoyé avec son dossier). Il doit aussi démontrer sa motivation et sa disponibilité à suivre le programme.

Pour les étudiants étrangers, les auditions seront remplacées par l'envoi d'un portfolio et d'une scène dramatique enregistrée sur DVD. Le portfolio peut inclure : dessins ou esquisses de marionnettes, dispositifs scénographiques, photos de réalisations, textes dramatiques ou tout autre élément de création que le candidat juge pertinent. Ces documents doivent être annexés à même la demande d'admission du candidat. Voir autres instructions dans la brochure de Demande d'admission pour la remise de ces documents aux candidats.

## Régime d'études et durée maximale des études

Programme à temps plein offert seulement sur six trimestres consécutifs (dix cours répartis sur deux ans) à raison de six crédits aux trimestres d'automne, de six crédits aux trimestres d'hiver et de trois crédits aux trimestres d'été pour un total de 30 crédits.

## Passerelle interprogramme

Les deux cours optionnels du DESS en théâtre de marionnettes contemporain peuvent être reconnus dans la maîtrise en théâtre à certaines conditions. Ces cours sont EST8100, EST840X, EST841X, EST850X, EST851X.

## LISTE DES ACTIVITÉS

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Les 6 cours suivants : 18 crédits

EST711X	Atelier de jeu marionnettique
EST7610	Histoire des tendances artistiques du théâtre de marionnettes
EST762X	Atelier : approches nouvelles en scénographie dans le théâtre de marionnettes
EST7622	Atelier de mise en scène
EST7623	Travail scénographique
EST7624	Dramaturgie et écriture scénique dans le théâtre de marionnettes contemporain

### Deux cours parmi les suivants : 6 crédits

EST8100	Séminaire de lecture
EST840X	Séminaire thématique I
EST841X	Séminaire thématique II
EST850X	Atelier-création I
EST851X	Atelier-création II

Ou un cours dans un autre programme de DESS ou de maîtrise de la Faculté des arts en accord avec la direction du programme.

### Les deux activités suivantes : 6 crédits

EST7630	Activité de synthèse I
EST7631	Activité de synthèse II (EST7630)

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

L'étudiant doit compléter les six cours obligatoires et un des cours au choix avant de s'inscrire au cours EST7630. Il doit également compléter neuf cours du programme avant de s'inscrire au cours EST7631.

Programme qui se donne sous forme de cohortes sur deux années consécutives avec un cheminement fixe. Les cours doivent être obligatoirement suivis selon la grille de cheminement.

## CHAMPS DE RECHERCHE

Le champ d'études du DESS, en tant qu'objet de recherche et de création, est orienté vers des axes de pointe : l'interrelation entre le théâtre de la marionnette et d'autres formes d'art, tels que les arts visuels, la danse, le mime et le mouvement; l'intégration des nouvelles technologies dans l'art de la marionnette; l'utilisation de la marionnette dans l'installation et la performance; l'exploration du théâtre d'ombres actuel et du théâtre de l'objet. Des méthodes de recherche, d'expérimentation et de production permettront de couvrir ce champ d'études à partir des intentions de création soumises par les étudiants dès le début de leurs études.

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN PÉDAGOGIE MUSICALE (0377)

### CRÉDITS

Attestation d'études de quinze crédits en pédagogie musicale.

### OBJECTIFS

À la fois théorique et pratique, ce programme a pour objectif général le perfectionnement des spécialistes en éducation musicale et des musiciens en les engageant dans des recherches de pointe en pédagogie musicale. Le programme court de deuxième cycle en pédagogie musicale poursuit les objectifs spécifiques suivants : Appliquer à l'enseignement musical les résultats de recherche en neurosciences. Perfectionner les connaissances de l'étudiant concernant le développement différencié de l'enfant et de l'adolescent aux niveaux auditif et moteur. Développer la pensée réflexive de l'étudiant en rapport avec les recherches concernant la neuroesthétique musicale. Accroître la capacité d'analyse et de synthèse de l'étudiant par une meilleure connaissance de l'interdisciplinarité artistique. Permettre à l'étudiant d'expérimenter des techniques musicales et pédagogiques spécialisées visant à encadrer des enfants ou adolescents présentant des troubles de comportement et d'apprentissage. Développer des connaissances spécialisées chez l'étudiant dans les nouvelles technologies afin que les activités pédagogiques soient mieux adaptées aux besoins diversifiés du milieu scolaire. Perfectionner les habiletés de l'étudiant en arrangements musicaux (styles classique, contemporain, folklorique, populaire) et les capacités de les transformer par les technologies de pointe.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en éducation musicale et détenteur d'un permis d'enseignement du Ministère, ou d'un baccalauréat en musique, ou être diplômé d'un Conservatoire ou l'équivalent, et avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le Comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. Peuvent être également admises au programme les personnes possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Elles doivent fournir un dossier académique et un dossier complet sur leurs activités professionnelles. Les dossiers des étudiants ayant une formation hors Québec sont évalués selon les équivalences en vigueur. Le candidat doit, de plus, démontrer une certaine habileté en écriture musicale et maîtriser la langue française parlée et écrite. Quant à l'anglais, le candidat doit être capable de le lire et de le comprendre aisément. Sinon, un cours d'appoint pourra lui être imposé.

#### Capacité d'accueil

**Le programme est contingenté sous la forme de cohortes annuelles de vingt étudiants.** Pour une cohorte donnée, les activités du programme débutent seulement si le nombre de vingt étudiants est atteint.

#### Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux trimestres

#### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et/ou de l'expérience professionnelle complétée par une entrevue. Lors de l'entrevue, les compétences en écriture musicale et en anglais seront évaluées.

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Les cours comportent 3 crédits.)

#### Les cinq cours suivants (15 crédits) :

MUS7001	Neuropédagogie musicale
MUS7002	Approches historiques et philosophiques de la pédagogie musicale
MUS7003	Pédagogie de la musique et interdisciplinarité artistique
MUS7004	Enseignement de la musique aux élèves ayant des besoins particuliers
MUS7005	Arrangements musicaux et techniques d'instrumentation

Ces cinq cours seront dispensés sur deux trimestres consécutifs. Les cours MUS7001, MUS7002 et MUS7005 seront dispensés au trimestre d'automne. Les cours MUS7003 et MUS7004 le seront au trimestre d'hiver.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.



# FACULTÉ DE COMMUNICATION

## DIRECTION

### Doyen

Enrico Carontini, téléphone : 514 987-3000, poste 4525

### Vice-doyen à la recherche et à la création

Louis-Claude Paquin, téléphone : 514 987-3000, poste 4525

### Vice-doyen aux études

Philippe Sohet, téléphone : 514 987-3000, poste 4525

## DIRECTION DU DÉPARTEMENT ET DES ÉCOLES

### • Communication sociale et publique

Pierre Mongeau, téléphone : 514 987-3000, poste 0880

### • École des médias

Jean-François Renaud, téléphone : 514 987-3053

### • École de langues

Gladys Benudiz, téléphone : 514 987-3980

## DIRECTION DES UNITÉS DE RECHERCHE

### • Chaire de recherche René Malo en cinéma et en stratégie de production culturelle

Paul Tana, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 0222

### • Chaire de relations publiques et communication marketing

Bernard Motulski, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 2613

### • Chaire UNESCO-BELL en communication et développement international

Magda Fusaro, titulaire, téléphone : 514 987-4591

### • ORBICOM, le réseau des Chaires UNESCO en communication

Claude-Yves Charron, secrétaire général, téléphone : 514 987-8743

## AUTRES UNITÉS

### • Centre d'études et de recherche sur le Brésil (CERB)

Gaëtan Tremblay, téléphone : 514 987-3000, poste 8207

### • Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE)

Joanne Saint-Charles, téléphone : 514 987-3000, poste 3915

### • Groupe de recherche Médias et santé (GRMS)

Lise Renaud, téléphone : 514 987-3000, poste 3001

**Note :** Les personnes intéressées au programme suivant :

- **Programme court de deuxième cycle en responsabilité sociale des organisations**  
le retrouveront dans le répertoire de l'ÉCOLE DES SCIENCES DE LA GESTION.

## DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

### Doctorat

#### • Communication, Ph.D.

Pierre-Léonard Harvey, téléphone : 514 987-3647

### Maîtrise

#### • Communication, M.A.

Christian Agbobli, téléphone : 514 987-4057

### Diplôme d'études supérieures spécialisées

#### • Musique de film

Dominique Primeau, téléphone : 514 987-3634

### Programmes courts de deuxième cycle

#### • Communication et santé

Christian Agbobli, téléphone : 514 987-4057

#### • Communication scientifique

Christian Agbobli, téléphone : 514 987-4057

#### • Mentorat

Christian Agbobli, téléphone : 514 987-4057

## UNITÉS DE RECHERCHE ET AUTRES UNITÉS

### CHAIRES

#### Chaire de recherche René Malo en cinéma et en stratégie de production culturelle

Titulaire : Paul Tana

Téléphone : 514 987-3000, poste 0222

Site Internet : [www.chairerenemalo.uqam.ca/](http://www.chairerenemalo.uqam.ca/)

La Chaire René Malo en cinéma et en stratégies de production culturelle soutient le développement des jeunes créateurs en cinéma en appuyant la mise en œuvre et la réalisation d'initiatives et de mesures susceptibles de contribuer au foisonnement des talents d'ici. Cette chaire vient également en aide aux jeunes producteurs désireux d'œuvrer au rayonnement de la culture québécoise au Québec, au Canada et sur la scène internationale. En soutenant la formation de jeunes créateurs en cinéma et de jeunes producteurs, la Chaire René Malo en cinéma et en stratégies de production culturelle contribue à l'avancement des connaissances, stimule la créativité et l'innovation, et participe activement au leadership culturel du Québec.

#### Chaire de relations publiques et communication marketing

Titulaire : Bernard Motulski

Téléphone : 514 987-3000, poste 2613

Site Internet : [www.crp.uqam.ca](http://www.crp.uqam.ca)

La mission de la Chaire de relations publiques et communication marketing consiste à contribuer à la progression des connaissances, à la formation des étudiants et au débat public sur toutes les questions relatives à l'exercice du métier de communicateur et à son rôle dans la société québécoise. Elle mène notamment des recherches sur les questions et les enjeux reliés aux conditions et aux pratiques en relations publiques et en communication marketing en fonction de la démocratisation de l'information dans la société, en réfléchissant sur l'évolution des communications.

### Chaire UNESCO-BELL en communication et développement international

Titulaire : Magda Fusaro  
Téléphone : 514 987-4591  
Site Internet : <http://unesco.bell.uqam.ca/>

La Chaire Unesco-BELL en communications et développement international regroupe des professeurs-chercheurs du département des communications de l'UQAM et des professeurs associés des universités de Calgary, de Laval, de McGill, de Montréal, de Simon Fraser et de Western. D'autres professionnels de la communication et de l'industrie se joindront à ce noyau au cours de la prochaine année, l'objectif étant de multiplier les études et les interventions multidisciplinaires et multinationales dans plusieurs champs des communications. La chaire fait également partie du réseau Orbicom qui regroupe neuf chaires Unesco existantes, en Lituanie, en Russie, en Hongrie, en Bulgarie, en Espagne, en Colombie, en Uruguay.

### ORBICOM, le réseau des Chaires UNESCO en communication

Secrétaire général : Claude-Yves Charron  
Téléphone : 514 987-8743  
Site Internet : [www.orbicom.ca/](http://www.orbicom.ca/)

Créé conjointement en 1994 par l'UNESCO et l'UQAM, Orbicom est un réseau de 27 chaires UNESCO en communication et de 250 membres associés (professionnels de tous les secteurs de la communication) dans 71 pays. Parmi eux, plusieurs sont des sommités dans le domaine de la communication. Le réseau fonctionne en trois langues : anglais, espagnol, français. Le réseau Orbicom est accrédité auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) depuis 1996 en tant qu'organisation internationale non gouvernementale (OING). Orbicom a reçu du Directeur général de l'UNESCO, le 13 novembre 2002, la distinction UNESCO/UNITWIN pour la qualité de ses projets. Sous la responsabilité directe du Rectorat, le Secrétariat international d'Orbicom, situé à l'Université du Québec à Montréal, héberge également le siège social international du réseau. Orbicom partage ses locaux avec la chaire UNESCO-Bell en communication et développement international financée par Bell Canada.

### AUTRES UNITÉS

#### Centre d'études et de recherche sur le Brésil (CERB)

Directeur : Gaëtan Tremblay  
Téléphone : 514 987-3000, poste 8207  
Site Internet : [www.unites.uqam.ca/bresil/Francais/indexFr.html](http://www.unites.uqam.ca/bresil/Francais/indexFr.html)

Le centre d'études et de recherches sur le Brésil a pour mandat de promouvoir le rassemblement de professeurs, de chercheurs et de toute autre personne intéressée par le développement culturel, artistique, social, scientifique, économique et technologique brésilien et, dans ces perspectives, de favoriser les relations avec le Canada et le Québec en particulier. Le centre a également pour mandat de promouvoir les programmes d'études, de recherche et de diffusion d'information sur le Brésil. Il se veut un centre de références sur le Brésil, tant auprès des communautés universitaires québécoise et canadienne qu'auprès des principaux partenaires universitaires de la société civile (gouvernements, secteur privé, etc.).

#### Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE)

Directrice : Joanne Saint-Charles  
Téléphone : 514-987-3000, poste 3915  
Site Internet : [www.cinbiose.uqam.ca/](http://www.cinbiose.uqam.ca/)

Le CINBIOSE mène des activités interdisciplinaires de recherche et de formation en santé au travail et en santé environnementale. Les chercheurs du centre ont développé une approche écosystémique à la santé humaine. Par leurs recherches en ergonomie, ils développent l'analyse du travail afin d'identifier les sources de difficultés et apporter des solutions efficaces. Leur expertise concerne en particulier l'analyse du travail répétitif et de son organisation et la formation développée dans les usines. En neurotoxicologie, les activités portent sur les effets neurotoxiques précoces de l'exposition aux polluants, dans un but d'intervention préventive. En droit, les recherches portent sur les orientations jurisprudentielles en matière, entre autres, de stress au travail, du retrait préventif de la travailleuse enceinte et des lésions musculosquelettiques. Les recherches du centre comprennent une analyse différenciée en fonction du sexe, de la classe sociale et de la culture/ethnie. Elles se mènent toujours en étroite collaboration avec les milieux touchés : les centrales syndicales, les groupes communautaires et les groupes de femmes.

#### Groupe de recherche Médias et santé (GRMS)

Directrice : Lise Renaud  
Téléphone : 514 987-3000, poste 3001  
Site Internet : [www.grms.uqam.ca/](http://www.grms.uqam.ca/)

Ce groupe de recherche est une unité pluridisciplinaire dont les travaux portent sur le rôle des médias dans le façonnement des normes sociales de santé. Les recherches du groupe abordent particulièrement deux préoccupations de santé publique : l'alimentation et l'activité physique.

Les principaux thèmes abordés par les membres du GRMS sont :

- les représentations de l'alimentation et de l'activité physique dans les médias;
- l'évolution des discours médiatiques sur la santé;
- l'évaluation des campagnes de promotion de la santé;
- les perceptions de différents publics quant aux messages sur l'alimentation et l'activité physique;
- les contenus médiatiques s'adressant aux jeunes;
- l'épidémie d'obésité et le rôle joué par l'industrie agroalimentaire.

## DOCTORAT EN COMMUNICATION (3671)

Ce programme est offert conjointement avec l'Université de Montréal et l'Université Concordia.

### GRADE

Philosophiæ Doctor, Ph.D.

### CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 90 crédits.

### OBJECTIFS

Ce programme veut :

- offrir une formation approfondie aux futurs chercheurs et enseignants en communication au Québec.
- stimuler des initiatives de recherche dans les secteurs de pointe, en ce qui a trait aux nouvelles technologies en particulier, compte tenu de la dimension humaine et sociale.
- favoriser la collaboration entre chercheurs de diverses disciplines pour l'étude des phénomènes de communication.
- développer chez les étudiants une approche multidisciplinaire des phénomènes de communication.

### Domaines de recherche

- Communication internationale et développement
- Communication organisationnelle et réseaux de communication
- Études médiatiques et «Cultural Studies»
- Technologies de l'information et communication et société
- Théories et analyses des discours

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en communication ou d'une maîtrise dans un domaine connexe aux communications obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Il doit aussi avoir un excellent dossier académique, des aptitudes à la recherche et une bonne connaissance des langues française et anglaise. Le candidat doit également déposer, avec sa demande d'admission, l'esquisse d'un projet de recherche. Un professeur doit accepter d'encadrer l'étudiant.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté mais le nombre d'admis ne devra pas dépasser la capacité d'encadrement du département. Admission à l'automne seulement.

### Méthodes et critères de sélection

Le dossier devra comprendre le formulaire d'admission de l'université concernée, le dossier académique du candidat (baccalauréat et maîtrise), trois lettres de recommandation (au moins deux doivent provenir de professeurs ou de chercheurs ayant une expérience de recherche pertinente reconnue).

Les documents suivants doivent être joints au dossier :

- une esquisse du projet de recherche (cinq pages);
- une évaluation de la faisabilité du projet en termes matériel, temporel et financier;
- une indication des demandes de bourses effectuées par le candidat, des possibilités d'insertion dans une équipe de recherche et des charges de cours qu'il pourrait assumer au premier cycle;
- une indication, dans la mesure du possible, du professeur qui pourrait encadrer les travaux de recherche du candidat.

### Procédures de sélection

Le comité d'admission, nommé par le comité conjoint du programme, procède à l'étude des dossiers. Il soumet ses recommandations au comité conjoint, lequel recommande l'acceptation ou le refus à l'université d'accueil.

### Critères d'évaluation des dossiers

- qualité et pertinence de la formation académique;
- expérience et potentiel de recherche;
- pertinence du projet en regard des champs de recherche du programme;
- faisabilité du projet à l'intérieur des limites normales de temps prévues pour le programme;
- compétences linguistiques (bilinguisme);
- disponibilité d'un professeur pour encadrer le candidat.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : cinq ans

Temps partiel : six ans

(résidence obligatoire jusqu'à la rédaction de la thèse)

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### SCOLARITÉ (21 crédits)

Dans le but de favoriser les échanges interdépartementaux et pour permettre aux étudiants d'acquérir une formation plus diversifiée, les séminaires de niveau doctoral sont offerts conjointement par les départements participant au programme et sont ouverts à tous les étudiants.

### Le séminaire suivant (3 crédits) :

FCM9230 Séminaire d'intégration

Ce cours est un cours année.

### Quatre cours au choix parmi les suivants (12 crédits) :

FCM915X Séminaire avancé en méthodologie I

FCM9152 Séminaire avancé en méthodologie II

FCM917X Séminaires avancés en communication

### Communication internationale et développement

COM9180 Communication et développement

COM9181 Mondialisation des communications

COM9182 Identités et échanges culturels

COM9183 Communication, conflits et paix

### Communication organisationnelle et réseaux de communication

COM9190 Théories de communication organisationnelle

COM9191 Communication, interactions et discours dans les organisations

COM9192 Organisation et réseaux de communication

COM9193 Culture organisationnelle

COM9194 Communication et changement dans les organisations

COM9195 Technologie et organisations

### Études médiatiques et «Cultural Studies»

COM9211 Théories culturelles en études de communication

EDM9112 Réception des médias

EDM9210 Histoire et historiographie des médias et de la culture

EDM9214 Médias alternatifs

FCM9213 Culture populaire

### Technologies de l'information et communication, et société

EDM9160 Technologie médiatique en tant que pratique

EDM9161 Interaction humain-ordinateur

EDM9231 Technologies de communication et société

EDM9232 Industries culturelles

EDM9233 Usages des technologies de l'information et de la communication

EDM9235 Politiques de communication

FCM9234 Communication, démocratie et pouvoir

### Théories et analyses des discours

COM9220 Stratégies et styles de communication

COM9121 Communication et performance

COM9123 Discours et représentation

COM9124 Analyse du discours social

COM9221 Discours du corps

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

### Examen de synthèse (0 crédit)

Pour faire l'examen de synthèse, l'étudiant doit avoir complété au moins deux trimestres et au moins neuf crédits. L'examen de synthèse doit être complété avant l'inscription au forum doctoral. L'examen de synthèse a pour objectif d'évaluer si l'étudiant est apte à entreprendre sa recherche doctorale. Cette aptitude exige la maîtrise des courants principaux de recherche en communication et la capacité de produire une réflexion critique dans le domaine choisi. Pour réussir l'examen de synthèse, l'étudiant doit d'abord répondre par écrit (maximum de 40 pages) et soutenir ensuite oralement sa réponse à une question unique et uniforme, formulée ainsi :

Exposez (dans une quarantaine de pages) les principaux courants de pensée dans votre domaine de recherche et développez une réflexion critique par rapport à ces courants. Dans la conclusion de votre examen, indiquez (dans un maximum de cinq pages) la pertinence de cette réflexion pour votre projet de thèse. L'étudiant constituera la bibliographie de l'examen à partir de la bibliographie de son séminaire d'intégration (environ un tiers des titres) et le reste (deux tiers) en fonction de ses propres intérêts.

L'évaluation de l'examen est du type acceptation/refus.

L'étudiant dont l'examen de synthèse aura été refusé aura droit à une seule et unique reprise au cours du trimestre suivant le refus. Un deuxième refus entraîne automatiquement un échec et l'exclusion du programme. Dans le cas de l'examen de synthèse, chaque jury inclut au moins un professeur provenant d'un des deux départements partenaires autre que celui où l'étudiant est inscrit. Le directeur de l'étudiant proposera trois noms au CODO, après avoir vérifié la disponibilité des personnes retenues.

## Forum doctoral (6 crédits) :

FCM9302 Forum doctoral (6 cr.) (Réussite de l'examen de synthèse.)  
Afin de promouvoir l'émergence d'une communauté intellectuelle au sein du programme, tous les étudiants de deuxième année doivent s'inscrire à ce séminaire de théorie et de recherche. L'ensemble des étudiants et des professeurs sont aussi conviés à y participer. Chaque étudiant inscrit au forum doctoral présentera une première esquisse de son projet de thèse. Le forum doctoral favorisera les échanges entre les cinq domaines du programme.

## RECHERCHE (69 crédits)

### Projet de thèse (6 crédits) :

FCM9400 Projet de thèse (6 cr.) (FCM9302)  
L'étudiant qui a réussi son Forum doctoral pourra s'inscrire à son projet de thèse. Le projet de thèse doit normalement être déposé par écrit dans les douze mois suivant la fin du Forum de l'étudiant. Toute exception devra faire l'objet d'une demande motivée de prolongation de délai auprès de la direction locale du programme, qui en fera état au Comité de liaison du programme. De plus, l'étudiant devra défendre oralement son projet devant un jury, en démontrant la pertinence théorique et méthodologique de même que la faisabilité de la recherche proposée. Chaque jury, constitué de trois professeurs, inclut au moins un professeur provenant d'un des deux départements partenaires autres que celui où l'étudiant est inscrit. Le directeur proposera deux noms au Comité de liaison du programme. Le projet pourra être accepté tel quel, retourné pour modifications ou refusé. Dans ce dernier cas, le refus met fin à la candidature. La scolarité de doctorat n'est réputée terminée qu'une fois le projet de thèse accepté. L'évaluation sera effectuée suivant la notation succès-échec.

### Thèse (63 crédits)

La thèse de doctorat est le point culminant de longues années d'études et de travail ardu. Fondée sur une recherche originale, elle a pour objectif de faire avancer le savoir en y apportant une contribution originale. La thèse de recherche est d'une longueur variant entre 225 et 350 pages. Elle doit être rédigée dans un français ou un anglais irréprochable et représenter un apport à la connaissance théorique ou empirique dans le champ des communications. Elle devra en plus faire l'objet d'une soutenance publique.

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

L'étudiant au doctorat qui subit un échec dans une des activités de son programme est exclu du programme.

La durée maximale du programme est de cinq ans (temps complet) et de six ans (temps partiel) après la première inscription.

Lors de l'admission l'étudiant se verra assigner un conseiller pédagogique. Il devra procéder au choix de son directeur de thèse au plus tard avant la fin du troisième trimestre.

L'examen de synthèse doit être complété au plus tôt au troisième trimestre et au plus tard au sixième trimestre après l'inscription.

Le projet de thèse doit être accepté au plus tard neuf trimestres après la première inscription. Le projet de thèse doit normalement être déposé dans les douze mois suivant la fin du Forum de l'étudiant.

La direction du programme s'assurera que chaque étudiant fasse un choix de cours qui lui permette de se donner la formation théorique et méthodologique nécessaire à la réalisation de sa recherche doctorale.

### Exigences linguistiques

Les étudiants du programme doivent être suffisamment bilingues (anglais et français) pour se plier à la règle de fonctionnement du programme: chacun utilise la langue de son choix et doit comprendre l'autre.

## CHAMPS DE RECHERCHE

- Communication internationale et développement
- Communication organisationnelle et réseaux de communication
- Études médiatiques et «Cultural Studies»
- Technologies de l'information et communication et société
- Théories et analyses des discours

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE EN COMMUNICATION (3279-3479-3179)

Ce programme comporte trois profils :

- profil Recherche (3479)
- profil Recherche-création en média expérimental (3279)
- profil Cinéma et images en mouvement (3179)

Le nom des profils Recherche-création en média expérimental et Cinéma et images en mouvement figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

## GRADE

Maître ès arts, M.A.

## CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

## OBJECTIFS

Abordant la communication à la fois comme champ d'études, par le biais de diverses traditions disciplinaires, et comme discipline constituée, le programme offre une formation axée sur le savoir reconnu et sur les courants émergents qui viennent le questionner et le renouveler.

Ainsi, au terme de leur formation, les étudiants :

- auront acquis des connaissances approfondies de différentes épistémologies, théories et méthodologies liées au champ des études de la communication, de même que des connaissances spécifiques relatives à ses différents domaines et à leurs interrelations : communication interpersonnelle, communication organisationnelle, communication médiatique, communication interculturelle et internationale, etc.;
- auront renforcé leurs capacités d'analyse, de synthèse et de communication écrite et orale;
- plus spécifiquement, à travers la réalisation d'un mémoire de recherche, d'intervention (ou de recherche-action) ou de création, auront développé une compréhension fine d'un phénomène donné, leur autonomie intellectuelle, leur esprit critique et le sens de l'innovation.

En outre, le profil Cinéma et images en mouvement a pour objectif de fournir aux étudiants l'ensemble des connaissances et méthodes requises pour mener à terme une étude du cinéma, et des images en mouvement de notre époque, dans une perspective qui tient compte de l'ensemble du phénomène cinématographique : de la production, à la diffusion, à la réception.

Les diplômés de ce programme seront ainsi en mesure d'exercer diverses fonctions liées au domaine des communications au sein d'organisations publiques, privées ou communautaires : recherche, enseignement et formation; planification, réalisation et évaluation de processus de travail ou d'intervention; création et diffusion médiatique; évaluation et implantation de technologies de communication; etc.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent (1) en communication ou dans un domaine connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent;

ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

(1) Les candidats étrangers sont invités à consulter le site Internet du Registrariat de l'UQAM pour connaître la liste des diplômes équivalents au baccalauréat québécois.

Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Le candidat ayant un baccalauréat dans une discipline autre que la communication pourrait être admis conditionnellement à la réussite d'une propédeutique (trois cours ou plus) ou de cours d'appoint (deux cours ou moins) comprenant, selon sa formation académique antérieure ou sa pratique professionnelle, des cours sur les principales théories en communication, sur les méthodologies de recherche, d'intervention

ou de création, ou sur des connaissances spécifiques en communication en lien avec les éléments contenus dans sa lettre d'intention.

Pour tous les profils, le candidat doit présenter une lettre d'intention, c'est-à-dire un texte de trois à cinq pages comportant les trois éléments suivants :

- 1- description de sa trajectoire académique et professionnelle; pour le candidat au profil Recherche-crédation en média expérimental, cette description doit faire la démonstration de ses connaissances et d'une pratique en création médiatique;
- 2- présentation de ses intérêts de recherche, d'intervention ou de création et démonstration de leur pertinence communicationnelle en général;
- 3- présentation montrant l'adéquation entre ses intérêts de recherche, d'intervention ou de création et les objectifs et activités du programme.

Pour le candidat au profil Recherche-crédation en média expérimental, la lettre d'intention doit être accompagnée d'un portfolio de productions médiatiques récentes pour lesquelles est spécifiée la nature de sa contribution.

Pour le candidat au profil Recherche qui entend réaliser un mémoire de création, il doit également démontrer sa compétence à concevoir et à produire l'œuvre envisagée dans la lettre d'intention.

#### Capacité d'accueil

Le programme est contingenté : 50 personnes sont admises dans le profil Recherche; 16 dans le profil Recherche-crédation en média expérimental; 20 dans le profil Cinéma et images en mouvement; 3 à 5 le sont en propédeutique; 4 à 6 candidats provenant de l'étranger peuvent en outre être admis chaque année. Admission à l'automne seulement.

La capacité d'accueil du programme respectera la capacité d'encadrement des professeurs impliqués dans le programme. Pour le profil Cinéma et images en mouvement, pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si le nombre de seize inscrits est atteint.

#### Méthodes et critères de sélection

L'évaluation du candidat porte sur le dossier académique (50 %), les lettres de recommandation (10 %) et la lettre d'intention (40 %), cette dernière étant évaluée en fonction des critères suivants :

- qualité de l'argumentation des éléments 2 et 3 de la lettre d'intention (démonstration de la pertinence communicationnelle des intérêts de recherche, d'intervention ou de création; adéquation entre ses intérêts de recherche, d'intervention ou de création et les objectifs et activités du programme) (25 %);
- qualité du français écrit (15 %).

Dans certains cas, le Sous-comité d'admission et d'évaluation pourra convoquer le candidat en entrevue.

Les études de deuxième cycle en communication exigent la lecture de textes en anglais. Les étudiants ont la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

#### Régime d'études et durée des études

Temps complet : 2 ans  
Temps partiel : 4 ans

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

#### PROFIL RECHERCHE (code 3479)

##### Formation générale (neuf crédits)

##### Le cours suivant (trois crédits) :

FCM7000 Études en communication : aspects épistémologiques, méthodologiques et critiques

##### Un cours parmi les suivants (trois crédits) :

COM7016 Approches psychosociologiques en communication (FCM7000)  
COM7017 Approches sémiotiques en communication (FCM7000)  
COM7018 Approches anthropologiques en communication (FCM7000)  
EDM7019 Approches sociopolitiques en communication (FCM7000)  
EDM7020 Approches théoriques en communication médiatique (FCM7000)

##### Un cours parmi les suivants (trois crédits) :

FCM7106 Stratégies de recherche quantitative  
FCM7107 Stratégies de recherche qualitative  
FCM7108 Stratégies de recherche intervention  
EDM7109 Stratégies de recherche-crédation

#### Formation spécifique (douze crédits)

##### Quatre cours parmi les suivants :

COM7525 Communication internationale et développement  
COM7606 Étude des réseaux humains de communication  
COM7611 Communication interpersonnelle  
COM7631 Communication organisationnelle  
COM7632 Communication et pouvoir dans les organisations  
COM7633 Communication et enjeux relationnels au travail  
COM7634 Communication et interventions en milieux de travail  
COM7635 Communication et éthique appliquée  
COM8110 Recherches féministes en communication  
COM8115 Aspects symboliques de la communication  
COM8121 Communication, interculturalité et pluralisme ethnique  
COM8122 Séminaire d'anthropologie sur des objets communicationnels  
COM8123 Identité et altérité en terrains  
COM8145 Communication et relations publiques  
EDM7506 Communication, science, culture et médias  
EDM7507 Politiques des communications et contexte économique  
EDM7508 Technologies de communication et société  
EDM7814 Approches théoriques et méthodologiques de la réception  
EDM8000 Cultures, idéologies et médias aux États-Unis  
EDM8100 Cinéma et signification  
EDM8130 Communication et journalisme  
EDM8131 Communication, normativité, éthique et journalisme  
FCM7516 Analyse des productions culturelles  
FCM7905 Lectures dirigées  
FCM7909 Stage de recherche  
FCM790X Séminaire de recherche en communication  
FCM7910 Stage à l'international (6 cr.)

ou tout autre cours choisi parmi ceux de la Formation générale, de la Formation spécifique du PROFIL RECHERCHE-CRÉATION EN MÉDIA EXPÉRIMENTAL ou du PROFIL CINÉMA ET IMAGES EN MOUVEMENT ou en dehors du programme avec l'accord de la direction du programme.

#### Activités de recherche (24 crédits)

##### Le cours suivant (trois crédits) :

FCM7920 Projet de mémoire  
et  
Mémoire de recherche (21 cr.)  
ou  
Mémoire d'intervention ou de recherche-action (21 cr.)  
ou  
Mémoire de création (21 cr.)

#### PROFIL RECHERCHE-CRÉATION EN MÉDIA EXPÉRIMENTAL

##### Formation générale (neuf crédits)

##### Le cours suivant (trois crédits) :

FCM7000 Études en communication : aspects épistémologiques, méthodologiques et critiques

##### Un cours parmi les suivants (trois crédits) :

COM7016 Approches psychosociologiques en communication (FCM7000)  
COM7017 Approches sémiotiques en communication (FCM7000)  
COM7018 Approches anthropologiques en communication (FCM7000)  
EDM7019 Approches sociopolitiques en communication (FCM7000)  
EDM7020 Approches théoriques en communication médiatique (FCM7000)

##### Le cours suivant (trois crédits) :

EDM7109 Stratégies de recherche-crédation

#### Formation spécifique (douze crédits)

##### Au moins un cours parmi les suivants (trois à neuf crédits) :

EDM7110 Séminaire de recherche-crédation sur l'image  
EDM7111 Séminaire de recherche-crédation sur le son  
EDM7112 Séminaire de recherche-crédation sur l'interactivité

##### Au moins un cours parmi les suivants (trois à six crédits) :

EDM7803 Stage de recherche-crédation I  
EDM7804 Stage de recherche-crédation II

#### Jusqu'à deux cours parmi tous les cours de la Formation spécifique du PROFIL RECHERCHE ou du PROFIL CINÉMA ET ÉTUDES EN MOUVEMENT (jusqu'à six crédits)

ou tout autre cours choisi parmi ceux de la Formation générale ou en dehors du programme avec l'accord de la direction du programme.

## Activités de recherche (24 crédits)

### Le cours suivant (trois crédits) :

FCM7920 Projet de mémoire  
et  
Mémoire de création (21 cr.)

## PROFIL CINÉMA ET IMAGES EN MOUVEMENT

### Formation générale (neuf crédits)

#### Le cours suivant (trois crédits) :

FCM7000 Études en communication : aspects épistémologiques, méthodologiques et critiques

#### Un cours parmi les suivants (trois crédits) :

COM7016 Approches psychosociologiques en communication (FCM7000)  
COM7017 Approches sémiotiques en communication (FCM7000)  
COM7018 Approches anthropologiques en communication (FCM7000)  
EDM7019 Approches sociopolitiques en communication (FCM7000)  
EDM7020 Approches théoriques en communication médiatique (FCM7000)

#### Le cours suivant (trois crédits) :

EDM7108 Méthodologie et stratégies de recherche en cinéma et images en mouvement

### Formation spécifique (douze crédits)

#### Les cours suivants (six crédits) :

EDM7021 Théories du cinéma  
EDM8106 Contextes économiques et institutionnels de l'industrie cinématographique

#### Deux cours parmi les suivants (six crédits) :

EDM7814 Approches théoriques et méthodologiques de la réception  
EDM8100 Cinéma et signification  
EDM8102 Les enjeux du documentaire  
EDM8104 Rapports entre télévision et cinéma  
EDM8105 Recherches sur la lumière et l'image cinématographique  
EDM8108 Approches expérimentales des images en mouvement  
EDM8109 Pratiques de cinéastes  
EDM811X Séminaire de recherche en communication : cinéma et images en mouvement

ou tout autre cours de cycles supérieurs choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

## Activités de recherche (24 crédits)

### Le cours suivant (trois crédits) :

FCM7920 Projet de mémoire  
et  
Mémoire de recherche (21 cr.)

**Remarque :** les activités énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

## CHAMPS DE RECHERCHE

- Communication et études des médias
- Communication et intervention psychosociale
- Communication scientifique
- Communication et santé
- Communication interpersonnelle et organisationnelle
- Communications internationales et interculturelles
- Éducation aux médias
- Études cinématographiques
- Études des réseaux sociaux
- Nouvelles technologies et communications
- Sémiologie et analyse des productions culturelles
- Recherche-crédation en médias

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

# DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN MUSIQUE DE FILM (3011)

Programme offert conjointement par l'École des médias (Faculté de communication) et le Département de musique (Faculté des arts).

## CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

## OBJECTIFS

Le programme de musique de film offre une formation de deuxième cycle de type professionnel permettant aux étudiants de composer de la musique de film adaptée au contenu cinématographique auquel elle s'associe.

Ce programme est fondé sur la nécessité de créer une musique appropriée à la production cinématographique et de l'adapter aux contenus variés de ce média : fiction, documentaire, docu-fiction, etc.

De façon plus spécifique, le programme permettra à l'étudiant : d'acquérir les compétences technologiques et méthodologiques nécessaires à la conception et à la réalisation de musique de film; d'acquérir les compétences professionnelles et artistiques nécessaires à la conception et à la réalisation de musique de film; d'acquérir la compétence professionnelle nécessaire à la bonne gestion d'un projet de musique de film; de développer une culture cinématographique basée sur une connaissance élargie du répertoire musical associé au cinéma; de développer un regard critique sur sa pratique professionnelle et sur celle des autres compositeurs; de développer des compétences professionnelles relatives à la capacité de collaborer avec des équipes de travail multidisciplinaires; de concevoir et réaliser une trame sonore adaptée à une production cinématographique.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat en musique comportant une part importante de cours en écriture musicale, ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et avoir réussi six crédits de cours universitaires de premier cycle portant sur le cinéma. Tout dossier de candidature comportant une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou  
Être titulaire d'un baccalauréat en cinéma, obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et posséder des connaissances musicales avancées, démontrées lors de l'entrevue de sélection. Tout dossier de candidature comportant une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.  
ou  
Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins deux années en tant que musicien ou compositeur.

Dans le cas où le candidat possède une formation pertinente mais où la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances, il pourra être admis conditionnellement à la réussite de cours d'appoint ou d'une propédeutique.

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante de la langue française.

## Capacité d'accueil

**Le programme est contingenté à 15 étudiants à temps complet.**  
Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si ce nombre d'inscrits est atteint. Admission à l'automne seulement.

## Méthodes et critères de sélection

Tous les candidats doivent se soumettre à une épreuve d'admission.

## Épreuve d'admission du candidat détenteur

d'un grade de premier cycle en musique :

- fournir la partition écrite d'une composition originale ou d'un arrangement personnalisé d'au moins 32 mesures et d'au plus 120 mesures; ou d'au moins 45 secondes et d'au plus 3 minutes;
- être en mesure d'exposer dans des termes musicaux adéquats les différents éléments de l'œuvre soumise de même que les paramètres esthétiques et techniques ayant présidé à sa création.

**Épreuve d'admission du candidat non détenteur**

d'un grade de premier cycle en musique :

- fournir la partition écrite d'une composition originale ou d'un arrangement personnalisé d'au moins 32 mesures et d'au plus 120 mesures; ou d'au moins 45 secondes et d'au plus 3 minutes;
- être en mesure d'exposer dans des termes musicaux adéquats les différents éléments de l'œuvre soumise de même que les paramètres esthétiques et techniques ayant présidé à sa création;
- faire la démonstration de sa capacité à identifier, sur demande, certains éléments du langage musical dans une partition écrite proposée;
- faire la démonstration de sa capacité à jouer d'un instrument de musique;
- faire la démonstration de sa capacité à utiliser un clavier aux fins de programmation musicale;
- réussir un test de connaissance générale en histoire de la musique occidentale et des musiques populaires contemporaines.

La sélection des candidats est basée sur la qualité du dossier académique, l'expérience professionnelle et les résultats à l'épreuve d'admission.

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet seulement : trois trimestres  
Temps partiel : quatre à sept trimestres

**COURS À SUIVRE**

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

**Les sept cours obligatoires suivants (30 crédits) :**

EDM7701	Connaissance du répertoire de musique de film avant 1950
EDM7702	Connaissance du répertoire de musique de film après 1950
EDM7703	Travail dirigé I : préproduction
EDM7704	Travail dirigé II : production/réalisation (6 cr.) (EDM7703)
MUS7006	Atelier de musique de film : environnement technologique (6 cr.)
MUS7007	Atelier de musique de film : création sur commande (6 cr.) (MUS7006)
MUS7008	Séminaire sur l'industrie musicale

**RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS**

- Le programme est offert à temps complet seulement.
- Les cours doivent être obligatoirement suivis selon le cheminement prévu.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

**PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN COMMUNICATION ET SANTÉ (0479)****CRÉDITS**

Attestation de douze crédits en communication et santé.

**OBJECTIFS**

Le programme court de deuxième cycle en communication et santé propose une formation spécialisée en communication dans le domaine de la santé dont la finalité est l'apprentissage des aspects théoriques, méthodologiques et pratiques liés aux problématiques de la santé dans une perspective spécifiquement communicationnelle. Il a pour objectifs généraux de former des personnes aptes à connaître les fondements épistémologiques, théoriques et méthodologiques de la communication, et plus particulièrement de la communication dans le domaine de la santé, et à élaborer des stratégies communicationnelles dans le domaine de la santé au niveau des individus, des groupes, des organisations, des communautés et des médias.

Au terme de leur formation, les diplômés de ce programme seront ainsi en mesure de : décrire les principales approches, théories et méthodes d'analyse et d'intervention de la communication interpersonnelle, organisationnelle et médiatique; expliquer le rôle et la place de la communication dans le domaine de la santé; examiner des pratiques de communication spécifiques au domaine de la santé dans différents contextes; identifier les critères qui caractérisent les pratiques exemplaires ou innovatrices de communication dans le domaine de la santé; évaluer la pertinence des pratiques de communication dans différents contextes spécifiques en fonction de ces critères; concevoir des interventions en communication dans le domaine de la santé.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline ou un champ d'études liés à la communication ou la santé (communication, psychologie, sexologie, sociologie, éducation, travail social, administration, sciences infirmières, nutrition) ou dans une discipline associée à la thématique du programme, obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature comportant une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience pertinente d'au moins cinq années dans le domaine de la communication ou de la santé.

Tous les candidats doivent présenter un dossier comprenant un curriculum vitæ complet et un exposé de deux ou trois pages faisant état de leurs objectifs de formation ou de leurs objectifs professionnels.

**Capacité d'accueil**

**Le programme est contingenté à vingt étudiants.**

Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si le nombre de seize inscrits est atteint.

Admission à l'automne seulement.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation du dossier académique et, le cas échéant, de l'expérience professionnelle. Dans certains cas, une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation pourra également être exigée afin de vérifier les acquis des candidats. Lorsque la préparation de ces derniers sera jugée insuffisante en raison de lacunes dans leurs connaissances, les candidats pourront être admis conditionnellement à la poursuite et à la réussite de cours d'appoint. Une vérification des acquis sera exigée avant l'admission définitive.

**Régime d'études et durée maximale des études**

Temps partiel seulement : quatre trimestres

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

**Les quatre cours suivants (12 crédits) :**

COM7814	Communication, prévention/promotion et protection de la santé
COM7815	Communication organisationnelle et santé
COM7816	Communication interpersonnelle dans les milieux de la santé
FCM781K	Communication médiatique et santé

Les activités de ce programme sont offertes en alternance d'un trimestre à l'autre (automne, hiver).

**RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS**

Le cours COM7814 doit être suivi obligatoirement au premier trimestre d'inscription.

**Passerelle - Maîtrise en communication**

Les étudiants qui s'inscrivent à la maîtrise en communication pourront se voir reconnaître certaines des activités du programme à la suite de l'étude de leur dossier académique par le Sous-comité d'admission et d'évaluation de la maîtrise en communication.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

**PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN COMMUNICATION SCIENTIFIQUE (0513)****CRÉDITS**

Attestation de douze crédits en communication scientifique.

**OBJECTIFS**

L'objectif général du programme court de deuxième cycle en communication scientifique est de développer, à partir de la formation disciplinaire ou

de l'expérience professionnelle de l'étudiant, la capacité à analyser des problématiques de communication scientifique propres à son champ et à proposer des interventions menant à la création de contextes favorables au partage des connaissances entre les individus et les groupes concernés.

Le programme a pour objectifs spécifiques :

- 1- le développement d'une compréhension globale et critique des fondements épistémologiques, théoriques et sociaux de la communication scientifique;
- 2- la connaissance des principaux acteurs, lieux et pratiques de la communication scientifique;
- 3- une réflexion critique sur les pratiques de vulgarisation eu égard à leur inscription contextuelle dans une problématique de communication scientifique;
- 4- l'expérimentation de la conception, de la planification, de la mise en œuvre ou de l'évaluation d'un projet de communication scientifique.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature comportant une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;

ou  
Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins quatre années dans une fonction liée à la thématique du programme.

Tous les candidats doivent présenter un dossier comprenant un curriculum vitae complet et un exposé de deux ou trois pages faisant état de leurs objectifs de formation ou de leurs objectifs professionnels.

#### Capacité d'accueil

**Le programme est contingenté à vingt personnes.**

Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si le nombre de seize inscrits est atteint.

Admission à l'automne seulement.

#### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier de candidature (dossier académique ou d'expérience professionnelle, curriculum vitae et lettre d'intention).

Dans certains cas, une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation pourra également être exigée afin de vérifier les acquis des candidats.

Lorsque la préparation académique ou professionnelle sera jugée insuffisante en raison de lacunes dans leurs connaissances, les candidats pourront être admis conditionnellement à la poursuite et à la réussite de cours d'appoint.

#### Régime d'études et durée maximale des études

Le programme est offert à temps partiel seulement.

Certains cours peuvent être offerts le soir.

Durée des études : Au minimum deux trimestres, au maximum six trimestres.

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

#### Les quatre cours suivants (12 crédits) :

COM7501	Fondements de la communication scientifique
COM7502	Acteurs, lieux et pratiques de la communication scientifique
COM7503	Analyse de la vulgarisation scientifique
COM7504	Activité de synthèse en communication scientifique (Avoir réussi au moins 6 crédits du programme.)

### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le cours COM7501 doit être suivi obligatoirement au premier trimestre d'inscription et le cours COM7504 exige d'avoir suivi au moins six crédits du programme.

#### Passerelle - Maîtrise en communication

Les étudiants qui s'inscrivent au programme de Maîtrise en communication pourront se voir reconnaître certaines des activités du programme à la suite de l'étude de leur dossier académique par le Sous-comité d'admission et d'évaluation.

#### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN MENTORAT (0389)

### CRÉDITS

Attestation de douze crédits en mentorat.

### OBJECTIFS

Le programme court de deuxième cycle en mentorat vise à former des intervenants aptes à concevoir, à planifier, à mettre en œuvre, à gérer et à évaluer un programme de mentorat dans différents types d'organisations et de milieux. À la fin de cette formation théorique et pratique, qui met l'accent sur une vision de l'intervention psychosociale, l'étudiant sera en mesure de : 1) s'approprier les fondements épistémologiques, théoriques et méthodologiques de l'accompagnement professionnel; 2) concevoir un projet de programme formel de mentorat et 3) développer une réflexion critique sur le mentorat en général et sur l'intervention de mentorat choisie et privilégiée en particulier.

La perspective psychosociale de l'intervention qui articule ce programme de formation reposera essentiellement sur l'arrimage de la pratique mentorale aux stades du développement psychosocial de l'adulte et du développement professionnel ainsi que l'évaluation critique des habiletés communicationnelles nécessaires à la conception de programmes de mentorat selon les contextes rencontrés

### CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline associée à la thématique du programme (carrière, éducation, psychologie, psychoéducation, relations humaines, ressources humaines, etc.), obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature comportant une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;

ou

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins deux années dans une fonction liée à la thématique du programme.

Tous les candidats doivent présenter un dossier comprenant un curriculum vitae complet et un exposé de deux ou trois pages faisant état de leurs objectifs de formation ou de leurs objectifs professionnels.

#### Capacité d'accueil

**Le programme est contingenté à vingt étudiants.**

Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si le nombre de seize inscrits est atteint.

Admission à l'automne seulement.

#### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et, le cas échéant, de l'expérience professionnelle. Dans certains cas, une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation pourra également être exigée afin de vérifier les acquis des candidats. Lorsque la préparation de ces derniers sera jugée insuffisante en raison de lacunes dans leurs connaissances, les candidats pourront être admis conditionnellement à la poursuite et à la réussite de cours d'appoint.

#### Régime d'études et durée maximale des études

Temps partiel seulement : quatre trimestres

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

#### Les quatre cours suivants (12 crédits) :

COM7626	Le mentorat : conception, modèles de référence et applications
COM7627	Le mentorat et le développement de la vie adulte
COM7628	Mentorat et communication interpersonnelle
COM7629	Pratiques mentorales : conception et évaluation de programmes de mentorat

### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le cours COM7626 doit être suivi obligatoirement au premier trimestre d'inscription et le cours COM7629 devra préférentiellement être suivi en fin de scolarité.

### **Passerelle - maîtrise en communication**

Les étudiants qui s'inscrivent à la maîtrise en communication pourront se voir reconnaître certaines des activités du programme à la suite de l'étude de leur dossier académique par le Sous-comité d'admission et d'évaluation de la maîtrise en communication.

### **FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.



# FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

## DIRECTION

### Doyen

Jean-Pierre Beaud, téléphone : 514 987-6173

### Vice-doyen à la recherche

Daniel Mockle, téléphone : 514 987-6173

### Vice-doyen aux études

Maurice Couture, téléphone : 514 987-6173

## DIRECTION DES DÉPARTEMENTS

### • Science politique

Jean-Guy Prévost, téléphone : 514 987-4141

### • Sciences juridiques

Marc Turgeon, adm. délégué, téléphone : 514 987-4133

## DIRECTION DE L'INSTITUT ET DES UNITÉS DE RECHERCHE

### • Institut d'études internationales de Montréal

Bernard Derome, président  
Dorval Brunelle, directeur, téléphone : 514 987-3667

### • Chaire C.-A.-Poissant de recherche sur la gouvernance et l'aide au développement

Bonnie Campbell, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 4574

### • Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes

Alain G. Gagnon, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 4544

### • Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie (Chaire MCD)

Joseph-Yvon Thériault, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 3366

### • Chaire de recherche du Canada en politiques étrangères et de défense canadiennes

Stéphane Roussel, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 4564

### • Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC)

Micheline Labelle, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 3318

### • Chaire Nicole Turmel sur les espaces publics et les innovations politiques

Nancy Thède, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 1676

### • Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques

Barthélémy Courmont, titulaire intérimaire, téléphone : 514 987-6781

### • Chaire UNESCO d'études des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique

Josiane Boulad-Ayoub, titulaire, téléphone : 514 987-0394

### • Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité au Québec (CRIDAQ)

Alain G. Gagnon, téléphone : 514 987-4544

### • Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité (CEPES)

Alex Macleod, directeur, téléphone : 514 987-3000, poste 8929

### • Centre d'étude sur le droit international et la mondialisation (CÉDIM)

Rémi Bachand, directeur, téléphone : 514 987-3000, poste 7933

### • Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM)

Christian Deblock, directeur, téléphone : 514 987-3000, poste 3910

### • Groupe de recherche en droit international et comparé de la consommation (GREDICC)

Thierry Bourgoignie, directeur, téléphone : 514 987-3000, poste 1635

## DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

### Doctorats

#### • Droit, LL.D.

Anne Saris, téléphone : 514 987-3903

#### • Science politique, Ph.D.

Maya Jegen, responsable, téléphone : 514 987-4542

### Maîtrises

#### • Droit, LL.M.

Anne Saris, téléphone : 514 987-3903

#### • Science politique, M.A.

Michèle Rioux, téléphone : 514 987-4542

## INSTITUT, UNITÉS DE RECHERCHE ET ÉQUIPES FACULTAIRES

### INSTITUT

#### Institut d'études internationales de Montréal

Président : Bernard Derome

Directeur : Dorval Brunelle

Pavillon Hubert-Aquin, local A-1540

Téléphone : 514 987-3667

Site Internet : [www.ieim.uqam.ca](http://www.ieim.uqam.ca)

L'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM) a une triple mission de recherche, d'enseignement et de formation ainsi que de diffusion du savoir dans le domaine des études internationales. L'IEIM réunit en son sein huit unités de recherche : le Centre Études internationales et Mondialisation (CÉIM); la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques; la Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie; la Chaire de recherche du Canada en relations internationales; la Chaire de recherche du Canada en politiques étrangères et de défense canadiennes (PEDC); la Chaire de recherche C.-A. Poissant sur la gouvernance et l'aide au développement; le Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC) et le Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité au Québec (CRIDAQ). Son volet enseignement se fonde sur les programmes de baccalauréat et de maîtrise en études internationales de la Faculté de science politique et de droit. Quant à son volet diffusion du savoir, il est assuré grâce à l'organisation de tables rondes, séminaires, conférences et colloques destinés non seulement à la communauté universitaire, mais également aux citoyens et citoyennes afin de les aider à mieux comprendre le monde complexe dans lequel nous vivons.

### CHAIRES

#### Chaire C.-A.-Poissant de recherche sur la gouvernance et l'aide au développement

Titulaire : Bonnie Campbell

Pavillon Hubert-Aquin

Téléphone : 514 987-3000, poste 4574

Site Internet : [www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-poissant.htm](http://www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-poissant.htm)

La chaire a comme objectif premier de réfléchir à la transparence des flux d'aide et d'investissement et sur l'adéquation des stratégies de développement que ces flux cherchent à promouvoir, apportant ainsi une contribution novatrice dans le domaine du développement international et de la coopération internationale. Ceci implique un renouvellement non seulement des problématiques et des méthodologies de recherche, mais aussi «des manières de faire» en ce qui

concerne la place accordée aux utilisateurs de la recherche, aux décideurs, aux acteurs privés et publics, aux chercheurs des pays dits du Sud, en matière de définition des enjeux, de mise en œuvre et d'évaluation des résultats de la recherche. Ainsi, la nécessité de s'assurer que les stratégies de recherche débouchent sur des propositions concrètes d'intervention en termes de politiques publiques et de renouvellement des façons de faire des acteurs dans le domaine du développement international, qu'ils soient publics ou privés, multilatéraux ou bilatéraux, sera au cœur des domaines de recherche retenus.

#### **Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes**

Titulaire : Alain G. Gagnon  
Pavillon Hubert-Aquin, local A-3455  
Téléphone : 514 987-3000, poste 4544  
Site Internet : [www.creqc.uqam.ca](http://www.creqc.uqam.ca)

Cette chaire étudie la construction des communautés politiques dans un cadre régional, national et international. Elle examinera notamment la notion de la représentation sous trois angles, soit celui de la diversité culturelle et politique, celui des identités multiples et celui de la citoyenneté fédérale. Ces travaux aideront les sociétés multinationales et multiculturelles à résister à l'homogénéisation des cultures et des modèles de société, secondaire à la mondialisation, et proposeront des moyens d'éviter l'uniformisation et la disparition des petites communautés.

#### **Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie (Chaire MCD)**

Titulaire : Joseph-Yvon Thériault  
Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-5010  
Téléphone : 514 987-3000, poste 3366  
Site Internet : [www.chaire-mcd.uqam.ca](http://www.chaire-mcd.uqam.ca)

L'objectif de la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, citoyenneté et démocratie (MCD) est de comprendre les défis que pose la mondialisation à la capacité de «faire société», c'est-à-dire, dans la modernité démocratique, l'autoproduction explicite de la société par la délibération, le conflit et la production d'institutions.

#### **Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes**

Titulaire : Stéphane Roussel  
Pavillon Hubert-Aquin, local A-3465  
Téléphone : 514 987-3000, poste 4564  
Site Internet : [www.pedc.uqam.ca](http://www.pedc.uqam.ca)

Cette chaire se concentre sur l'approfondissement des facteurs théoriques et historiques qui structurent les politiques de sécurité canadiennes, notamment dans les relations avec les États-Unis et, dans une moindre mesure, avec l'Europe. Depuis le 11 septembre 2001, la dynamique des relations canado-américaines en matière de sécurité et de défense est au centre des priorités gouvernementales. Cette recherche permettra, entre autres, au gouvernement canadien de mieux saisir les politiques américaines en matière de défense et de cerner avec plus de précision les intérêts stratégiques du Canada dans ce domaine.

#### **Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC)**

Titulaire : Micheline Labelle  
Pavillon Hubert-Aquin, local A-5095  
Téléphone : 514 987-3000, poste 3318  
Site internet : [www.criec.uqam.ca](http://www.criec.uqam.ca)

La CRIEC s'intéresse aux problématiques de l'immigration, de la diversité culturelle, de la nation et de la citoyenneté, tant sur le plan théorique que dans l'expression de leur forme concrète au sein des sociétés occidentales. Ces phénomènes subissent des transformations profondes dans le cadre des processus associés à la mondialisation. La diversité culturelle et la segmentation sociale concomitante se combinent aux volontés d'affirmation identitaire et de justice sociale qui émaillent l'espace politique canadien, québécois et international, pour soulever inévitablement des questions qui mettent à mal l'économie générale homogénéisante de nos sociétés. Par ailleurs, les sociétés sont confrontées aux revendications nationales et transnationales qui récusent les termes de la citoyenneté ou qui cherchent à en modifier les paramètres. Ces revendications posent le problème des impératifs démocratiques de la reconnaissance politique de la différence identitaire dans des contextes pluriels et multinationaux. Ils s'inscrivent au cœur des questionnements qui interpellent la citoyenneté.

#### **Chaire Nycole Turmel sur les espaces publics et les innovations politiques**

Titulaire : Nancy Thède  
Pavillon Hubert-Aquin, local A-3345  
Téléphone : 514 987-3000, poste 1676  
Site Internet : [www.turmel.uqam.ca](http://www.turmel.uqam.ca)

La Chaire Nycole Turmel sur les espaces publics et les innovations politiques a pour mission de stimuler la recherche et la concertation de chercheurs intéressés par la transformation des espaces publics et l'émergence des innovations politiques dans les Amériques; et ceci, en vue de susciter des interventions, fondées sur une recherche rigoureuse, dans le débat public. La chaire cherche également à s'adjoindre des chercheurs latino-américains et à développer des liens de travail avec des collègues de l'Europe et des États-Unis.

#### **Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques**

Titulaire intérimaire : Barthélémy Courmont  
Pavillon Hubert-Aquin, local A-4410  
Téléphone : 514 987-6781  
Site Internet : [www.dandurand.uqam.ca](http://www.dandurand.uqam.ca)

Créée en 1996, la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques s'est donné une mission de développement de la recherche, de formation, d'information et de consultation auprès des universités, des organismes d'États, des organisations internationales, du secteur privé et de la société. Organisation dynamique qui mise sur la synergie, l'innovation et la multidisciplinarité des recherches, la Chaire Raoul-Dandurand favorise une meilleure compréhension des questions sécuritaires, stratégiques et diplomatiques du monde contemporain.

#### **Chaire UNESCO d'études des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique**

Titulaire : Josiane Boulad-Ayoub  
Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-5011  
Téléphone : 514 987-0394  
Site Internet : [www.unesco.chairephilo.uqam.ca](http://www.unesco.chairephilo.uqam.ca)

La Chaire UNESCO de philosophie est la huitième du réseau mondial des Chaires de philosophie de l'UNESCO. Créée officiellement en 1999, cette chaire est la première reconnue en Amérique du Nord par l'UNESCO dans le domaine de la philosophie. Assumant le rôle de pôle d'excellence sur un axe Nord-Sud, au sein de ce réseau, la chaire travaille en commun avec la communauté philosophique de l'Afrique et de l'Amérique latine. Au Canada, la chaire collabore avec plusieurs centres universitaires et avec des ONG aux intérêts disciplinaires et pratiques convergents. Ses travaux sont ancrés dans les champs de la philosophie politique et de la philosophie du droit sous un horizon interdisciplinaire.

### **ÉQUIPES FACULTAIRES**

#### **Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité au Québec (CRIDAQ)**

Directeur : Alain G. Gagnon  
Pavillon Hubert-Aquin, local A-3480  
Téléphone : 514 987-4544  
Site Internet : [www.cridaq.uqam.ca](http://www.cridaq.uqam.ca)

#### **Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité (CEPES)**

Directeur : Alex Macleod  
Pavillon Hubert-Aquin, téléphone : 514 987-3000, poste 8929  
Site Internet : [www.cepes.uqam.ca](http://www.cepes.uqam.ca)

Fondé en 1991, dans le cadre du programme des études militaires et stratégiques du ministère de la Défense nationale, le CEPES est membre du réseau des douze centres d'expertise universitaires canadiens subventionnés par le Forum sur la sécurité et la défense (FSD) du ministère de la Défense nationale. Le CEPES s'est engagé à remplir quatre mandats : se consacrer à la recherche de l'impact de la fin de la Guerre froide sur les politiques étrangères et de sécurité des puissances majeures, en particulier, dans la région transatlantique; publier et faire publier sur les thèmes de la politique étrangère et de la sécurité; contribuer à la formation et au financement des étudiants des cycles supérieurs; et, promouvoir le débat public sur les questions de sécurité et de politique étrangère.

**Centre d'étude sur le droit international et la mondialisation (CÉDIM)**

Directeur : Rémi Bachand  
Pavillon Hubert-Aquin, téléphone : 514 987-3000, poste 7933  
Site Internet : [www.cedim.uqam.ca](http://www.cedim.uqam.ca)

Le CÉDIM est un centre de recherche en droit international qui offre un espace de réflexion intra et interdisciplinaire portant sur les aspects juridiques de la mondialisation. Le centre est basé au Département de sciences juridiques de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM. Ses chercheurs œuvrent principalement dans le champ du droit international, de la sociologie et de la science politique.

**Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM)**

Directeur : Christian Deblock  
Pavillon Hubert-Aquin, téléphone : 514 987-3000, poste 3910  
Site Internet : [www.ceim.uqam.ca](http://www.ceim.uqam.ca)

Le CEIM concentre ses activités de recherche sur les thèmes suivants : intégration économique et nouveau régionalisme économique; mondialisation et nouveaux réseaux de gouvernance; culture, mondialisation et sociétés; mondialisation et reconfigurations économiques.

**Groupe de recherche en droit international et comparé de la consommation (GREDICC)**

Directeur : Thierry Bourgoignie  
Pavillon Thérèse-Casgrain, téléphone : 514 987-3000, poste 1635  
Site Internet : [www.gredicc.uqam.ca](http://www.gredicc.uqam.ca)

Le consommateur est un acteur essentiel du marché. La confiance qu'il place dans ses rouages conditionne sa performance. Il importe donc que les intérêts économiques du consommateur soient protégés et valorisés. Le GREDICC entend promouvoir une perception de la protection du consommateur qui dépasse une approche directement liée au bon fonctionnement des marchés.

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

## DOCTORAT EN DROIT (3033)

## GRADE

Docteur en droit, LL. D.

## CRÉDITS

Ce programme comporte 90 crédits.

## OBJECTIFS

Le programme de doctorat en droit vise à former des chercheurs autonomes et des juristes hautement qualifiés aptes à contribuer à l'essor de la discipline par l'apport de recherches théoriques et pratiques, thématiques ou empiriques dans les différents champs du droit. Le programme est orienté vers le développement et l'approfondissement d'une approche interdisciplinaire, sociale et critique de l'analyse juridique.

La formation doctorale favorise l'approfondissement de la pensée juridique par la maîtrise des différents courants et théories ayant conduit à son élaboration. Ceci se traduit par un questionnement épistémologique de la discipline et une ouverture à la recherche interdisciplinaire dans le but d'apporter une contribution originale au savoir.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat au programme doit être :

- titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en droit, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, pour l'ensemble de la scolarité et des travaux de recherche. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;

ou

- titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent dans une discipline connexe, obtenue avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

De manière exceptionnelle, un candidat n'ayant pas de grade de deuxième cycle mais détenant un grade de premier cycle peut soumettre sa candidature en raison de ses réalisations scientifiques ou professionnelles hors du commun et être admis après l'approbation du Vice-rectorat et du décanat, sur recommandation du sous-comité d'admission et d'évaluation du programme (SCAE). Le candidat au programme ayant été admis sur cette base pourra être tenu de suivre des cours d'appoint ou une propédeutique pouvant aller jusqu'à une année de scolarité préparatoire. Dans tous les cas, le candidat au programme doit avoir complété 30 crédits de cours en droit, soit de premier cycle soit de deuxième cycle, pour être admissible. Le SCAE du programme déterminera si les cours de méthodologie suivis antérieurement par le candidat répondent aux attentes du programme. Dans le cas contraire, le candidat se verra imposer de suivre le cours JUR7121 *Méthodologie avancée de la recherche juridique* ou un cours équivalent en cours d'appoint.

Tout candidat devra également présenter un sujet de thèse approuvé par un professeur habilité par le programme à titre de directeur de recherche. Le candidat devra posséder une connaissance suffisante de la langue française qui peut être vérifiée par un test ou une entrevue. Le candidat devra également posséder une connaissance adéquate de la langue anglaise de même que de toute autre langue indispensable à la réussite de son projet de recherche.

## Passage accéléré de la maîtrise au doctorat

Conformément à la réglementation en vigueur, un passage accéléré de la maîtrise au doctorat pourra être effectué avant que celle-ci ne soit terminée. Cette mesure sera cependant réservée aux candidats de mérite exceptionnel. Dans ce cas, l'admission devra être approuvée par les autorités universitaires appropriées, sur recommandation du directeur de recherche et du SCAE du programme. Pour se prévaloir d'un tel privilège, la scolarité de maîtrise devra avoir été complétée. Outre ces conditions, le candidat devra répondre à tous les autres critères d'admission du doctorat (choix du directeur, proposition de projet de recherche, sujet de thèse, connaissance des langues française et anglaise). La reconnaissance de la scolarité de maîtrise pour le doctorat se fera selon la réglementation en vigueur à l'UQAM et les conditions énoncées dans la structure de la formation.

## Capacité d'accueil

Le programme reçoit les candidats en fonction des capacités d'encadrement des professeurs du département.

## Méthodes et critères de sélection

Évaluation, par ordre d'importance :

- du dossier académique;
- du sujet de thèse approuvé par le professeur du département s'engageant à encadrer le candidat. L'esquisse du sujet de thèse, d'environ cinq pages, doit présenter les intérêts du candidat de même que le sujet général et la pertinence de la thèse projetée. Ce texte sera évalué en fonction de sa qualité, de sa pertinence par rapport à l'orientation du programme et de sa compatibilité avec les compétences professorales;
- trois lettres de recommandation.

Une entrevue pourra être exigée par le sous-comité d'admission et d'évaluation de même qu'une vérification de la connaissance de la langue anglaise.

## Régime d'études et durée des études

Temps complet : 12 trimestres (4 ans)

Temps partiel : 18 trimestres (6 ans)

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables).

## Activités obligatoires (8 crédits)

JUR9001 Perspective interdisciplinaire des enjeux contemporains de la recherche juridique (4 cr.)

JUR7301 Méthodologie de la recherche interdisciplinaire (4 cr.)

**L'étudiant qui a déjà complété le cours JUR7301 *Méthodologie de la recherche interdisciplinaire* choisit un cours parmi les suivants :**

JUR966X Études thématiques (4 cr.)

JUR9751 Séminaire de lectures dirigées (4 cr.)

Le cours peut aussi être choisi à l'intérieur du répertoire des cours du programme de maîtrise en droit ou des répertoires propres à d'autres programmes dans la mesure où la pertinence de l'activité dans le cheminement de l'étudiant est reconnue par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

## Examen doctoral (8 crédits) :

Après avoir complété la scolarité obligatoire, l'étudiant s'inscrit à l'une ou l'autre forme d'examen doctoral (8 crédits) :

JUR9101 Examen doctoral I - examen écrit et oral (8 cr.) (JUR9001)

JUR9102 Examen doctoral II - activité de publication (8 cr.) (JUR9001)

## Proposition de thèse (12 crédits)

JUR9901 Proposition de thèse (12 cr.)

La proposition de thèse est défendue devant un jury d'au moins trois personnes.

## Thèse et soutenance de thèse (62 cr.)

La thèse constitue un travail de recherche original apportant une contribution au développement de la discipline. Elle est soutenue devant un jury d'au moins quatre personnes, dont au moins une de l'extérieur de l'Université.

## Axes et de recherche

- Mondialisation et droit international
- Droit, politiques sociales et émergence des normes
- Gouvernance et état de droit

**Remarque :** Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE (3555)

### GRADE

Philosophiæ doctor, Ph.D.

### CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 90 crédits.

### OBJECTIFS

Le programme de doctorat en science politique vise à former des chercheurs et des analystes qui apporteront une contribution significative à l'étude des problèmes politiques et au développement de la discipline. Les activités du programme sont orientées vers les différents modes de compréhension et de conceptualisation des transformations politiques que connaît le monde contemporain, notamment la restructuration de l'espace politique (remises en cause des souverainetés, porosité des frontières, transformations du pouvoir et de la puissance), la redéfinition des identités et des modes d'appartenance, la reconfiguration des interventions étatiques et des politiques publiques ainsi que la réévaluation du politique telle que menée dans le champ de la théorie. La formation sera centrée sur l'approfondissement des connaissances théoriques et des capacités d'analyse, le développement d'une perspective critique et l'intégration au travail de recherche mené par les professeurs, les équipes et les groupes de recherche du département.

Le programme comprend également une concentration en études féministes.

Cette concentration permet :

- de former des chercheurs capables, à partir de leur discipline de formation, de produire des travaux novateurs et de contribuer au renouvellement de la pensée féministe;
- d'assurer le développement et l'approfondissement d'une réflexion théorique et d'une méthode d'analyse féministes dans le cadre de recherches doctorales.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en science politique, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission; ou

être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent dans une discipline connexe, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; dans ce dernier cas, le candidat pourra être tenu de suivre des cours d'appoint ou une propédeutique, pouvant aller jusqu'à une année de scolarité préparatoire.

**Tout candidat doit présenter l'esquisse du projet de thèse approuvée par le directeur de thèse. Par cette signature, le professeur s'engage à encadrer le candidat dans l'éventualité de son admission.**

Le candidat intéressé par la concentration en études féministes doit signaler son intention dans l'esquisse de son projet de recherche.

Le candidat devra avoir une très bonne connaissance de la langue française écrite et parlée, de même qu'une connaissance adéquate de la langue anglaise. Selon le sujet de recherche, la connaissance (ou l'apprentissage) d'une troisième langue pourra s'avérer nécessaire voire indispensable pour la réussite du programme de recherche entrepris par le candidat au doctorat.

### Capacité d'accueil

Le programme reçoit les candidats en fonction des capacités d'encadrement des professeurs du département

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation, par ordre d'importance :

- du dossier académique;
  - de l'esquisse de projet de thèse approuvée par un professeur du département s'engageant à encadrer le candidat (cette esquisse consistera en un texte d'environ cinq pages présentant les intérêts de recherche du candidat et le sujet général de la thèse ainsi que sa pertinence; ce texte sera évalué en fonction de sa qualité, de sa pertinence par rapport à l'orientation du programme et de sa compatibilité avec les compétences professorales);
  - trois lettres de recommandation.
- Une entrevue pourra être exigée.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

#### Le séminaire annuel suivant (6 crédits) :

POL9000 Le monde politique contemporain (6 cr.)

#### Au moins un séminaire parmi les suivants (3 crédits minimum) :

POL9160 Forces politiques contemporaines  
 POL9260 Analyse des politiques gouvernementales  
 POL9360 Économie politique du développement dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine  
 POL9460 Politique internationale  
 POL9580 La théorie politique aujourd'hui  
 POL9660 Études thématiques I  
 POL9665 Études thématiques II

#### Un autre séminaire peut être choisi parmi les précédents ou parmi les suivants (3 crédits) :

POL9556 Séminaire interdisciplinaire en théorie psychanalytique  
 POL9750 Séminaire de lectures dirigées  
 POL9760 Stage de recherche appliquée

Cet autre séminaire peut aussi être choisi à l'intérieur du répertoire des séminaires du programme de maîtrise en science politique ou des répertoires propres à d'autres programmes dans la mesure où la pertinence du séminaire dans le cheminement de l'étudiant est reconnue par le sous-comité d'admission et d'évaluation. Le programme encourage aussi les étudiants à suivre un séminaire à l'extérieur de l'institution et développe, dans ce but des protocoles d'entente avec d'autres universités. Le département de science politique participe déjà au programme de doctorat conjoint en administration.

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

#### Au terme de sa scolarité, l'étudiant s'inscrit à l'une ou l'autre forme d'examen de synthèse (9 crédits) :

POL9850 Examen doctoral - activité de publication (9 cr.)

ou

POL9860 Examen doctoral en classe (9 cr.)

#### Proposition de thèse (9 crédits) :

POL9900 Proposition de thèse (9 cr.)

La proposition de thèse est défendue devant un jury d'au moins trois personnes.

#### Thèse et soutenance de thèse (60 crédits)

La thèse constitue un travail de recherche original apportant une contribution au développement de la discipline. Elle est soutenue devant un jury d'au moins quatre personnes, dont au moins une de l'extérieur de l'Université.

### DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE AVEC CONCENTRATION DE TROISIÈME CYCLE EN ÉTUDES FÉMINISTES

Le doctorat en science politique s'associe à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'UQAM pour offrir à ses étudiants une concentration en études féministes à l'issue de laquelle une attestation de troisième cycle en études féministes est délivrée à l'étudiant en sus de son diplôme de doctorat.

#### Objectifs

La concentration de troisième cycle en études féministes vise quatre objectifs principaux :

- offrir une spécialisation en études féministes à l'intérieur du programme de doctorat en science politique;
- favoriser une approche multidisciplinaire capable d'intégrer, dans différentes disciplines, les enjeux théoriques et praxéologiques des études féministes;
- stimuler les échanges et les débats autour des meilleures connaissances et méthodes en études féministes;
- soutenir le développement d'une communauté dynamique de chercheurs en études féministes.

#### Conditions d'admission complémentaires

Les personnes souhaitant s'inscrire à la concentration doivent être admises au programme de doctorat en science politique. L'attestation de la concentration de deuxième cycle en études féministes ou une formation jugée suffisante constitueront les conditions requises pour l'inscription à la concentration. Le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du doctorat en science politique et le Comité de gestion de la concentration à l'IREF étudient en collaboration la présentation des domaines d'intérêt des étudiants. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés.

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

### Cours à suivre

FEM9000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes :  
savoirs, perspectives, approches

Le séminaire FEM9000 remplace un des séminaires à l'intérieur du programme de doctorat en science politique.

### Thèse et Attestation

Pour recevoir l'attestation d'études de troisième cycle en études féministes, il est nécessaire de satisfaire aux conditions suivantes:

- réussir le séminaire FEM9000 *Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches*;
- rédiger une thèse en lien avec les études féministes (sujet, méthode, cadre d'analyse);
- compléter avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en études féministes, une thèse dont le sujet sera jugé recevable par le SCAE du doctorat en science politique sur avis positif du Comité de gestion de la concentration de l'IREF.

### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

L'étudiant inscrit à la concentration de troisième cycle en études féministes demeure rattaché au programme de doctorat en science politique, tous les règlements en vigueur dans celui-ci s'appliquent.

### CHAMPS DE RECHERCHE

- Partis politiques, études électorales
- Économie politique et développement
- Pensée et théorie politiques
- Gestion de l'environnement
- Mouvements sociaux
- Politique du Canada et du Québec
- Gouvernement et administration publique
- Relations internationales
- Politiques étrangères et sécurité
- Études féministes \*

\* Cette spécialisation pourra faire l'objet d'un jumelage avec d'autres champs de recherche en science politique.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE EN DROIT (3019-3020-3021-3219-3220-3221-3619-3820)

Ce programme comporte deux profils :

Un profil **avec mémoire** avec les concentrations suivantes :

- droit social (code 3219)
- droit du travail (code 3220)
- droit privé (code 3221)
- droit international (code 3820).

Un profil **sans mémoire** (ou approfondissement des connaissances) avec les concentrations suivantes :

- droit social (code 3019)
- droit du travail (code 3020)
- droit privé (code 3021)
- droit international et politique internationale (code 3619).

### GRADE

Maître en droit LL.M.

### CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

Le programme de maîtrise a comme objectif central l'approfondissement des connaissances dans les champs du droit social, du droit du travail, du droit privé ou dans celui du droit international, dans une perspective d'ouverture sur les dimensions de temps (histoire du droit) et d'espace (droit comparé) et sur l'apport des autres disciplines des sciences humaines à son développement. Le programme vise à former des juristes aptes à travailler dans des équipes multidisciplinaires, habiles à féconder leur pratique de l'apport théorique et empirique des disciplines des sciences humaines et capables de contribuer au développement de la documentation juridique en droit interne et international.

Le programme est aussi ouvert à des non-juristes. L'analyse privilégiée du concours de l'action des groupes sociaux à l'évolution du droit social, du droit du travail et du droit privé constitue un autre objectif socioéconomique du programme. Le développement de l'approche scientifique de ces champs de droit s'effectuera par l'étude de leur évolution historique, leur mise en contexte interne et international, et par l'apprentissage des méthodes des sciences sociales et leur application au droit. La perspective critique sera étayée par l'étude des relations entre les normes juridiques de ces champs et les conceptions philosophiques et politiques qui les supportent.

Les objectifs pédagogiques sont d'offrir un régime d'étude permettant une conciliation de la démarche personnelle de l'étudiant (formation et orientation professionnelles) avec les objectifs et le contenu du programme, l'acquisition d'outils essentiels à une démarche scientifique et critique et leur application aux habiletés professionnelles du juriste et enfin une sensibilisation à la diffusion nécessaire des connaissances scientifiques et à leur vulgarisation.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en droit obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;

**ou**

être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent dans une autre discipline, obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et soit posséder une expérience pratique de cinq années au moins dans le domaine du droit social, du droit du travail, du droit privé ou du droit international soit détenir une connaissance acquise via des études pertinentes dans le secteur du travail ou des programmes sociaux, soit une connaissance importante d'un système juridique étranger;

**ou**

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

De plus, tous les candidats doivent :

- présenter un dossier comprenant un curriculum vitae complet et un exposé de deux ou trois pages faisant état des objectifs de formation et des objectifs professionnels du candidat;
- posséder une connaissance suffisante de l'anglais écrit, vérifiée au moyen d'un test. Le candidat dont les connaissances seront jugées insuffisantes se verra imposer un ou des cours d'appoint (maximum 6 crédits).

### Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 30 étudiants pour chaque concentration.

### Méthodes et critères de sélection

1. Dans un premier temps, le sous-comité d'admission et d'évaluation vérifiera si la candidature satisfait aux conditions d'admission quantifiables.
2. Pour les candidats sans expérience significative et pertinente au domaine du droit social, du droit du travail ou du droit privé ou au domaine du droit international, la sélection sera faite en tenant compte du curriculum vitae, selon la pondération suivante :
  - évaluation du dossier académique ou de formation : 50 %;
  - évaluation de l'exposé écrit : 50 %
3. Pour les candidats avec une expérience significative et pertinente au domaine du droit social, du droit du travail ou du droit privé ou au domaine du droit international, la sélection sera faite en tenant compte du curriculum vitae selon la pondération suivante :
  - évaluation du dossier académique ou de formation et de l'expérience pertinente : 50 %;
  - évaluation de l'exposé écrit : 50 %
4. Le nombre de candidats acceptés sera partagé également, dans toute la mesure du possible, entre chacune des catégories prévues ci-haut.
5. Le sous-comité d'admission et d'évaluation procédera à l'entrevue d'un candidat à des fins d'explication ou de complément d'information.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

**Activités de scolarité (tronc commun partagé par toutes les concentrations, sauf la concentration en droit international et politique internationale, sans mémoire)**

**Activités obligatoires (8 crédits pour le profil avec mémoire) ; (12 crédits pour le profil sans mémoire) :**

JUR7110	Les fondements des législations sociales et du travail (4 cr.)
JUR7121	Méthodologie avancée de la recherche juridique (4 cr.)
JUR7301	Méthodologie de la recherche interdisciplinaire (4 cr.)
JUR7610	Fondements du droit international (4 cr.)
JUR7810	Fondements du droit privé (4 cr.)

**Activités par concentration (12 crédits pour le profil avec mémoire); (19 ou 20 crédits pour le profil sans mémoire)****Concentration en droit privé****(code 3021 : sans mémoire; code 3221 : avec mémoire)**

JUR7820	Enjeux juridiques et bioéthiques du début et de la fin de la vie (4 cr.)
JUR7830	La famille et l'union de personnes : fondements, structures et mécanismes de régulation (4 cr.)
JUR7840	Nouveaux visages de la justice et de l'équité contractuelles (4 cr.)
JUR7850	Équité et éthique en droit de l'entreprise (4 cr.)
JUR7860	accès à la justice et modes de résolution des conflits (4 cr.)
JUR7870	Le droit des désastres collectifs : voies et défis de la justice (4 cr.)
JUR7880	Enjeux contemporains du droit de la consommation (4 cr.)
JUR7890	Droit international privé (4 cr.)
JUR7895	Droit privé, modèles juridiques et transferts de droit (4 cr.)

**Concentration en droit social****(code 3019 : sans mémoire; code 3219 : avec mémoire)**

JUR7133	Le droit de la sécurité sociale : enjeux actuels (4 cr.)
JUR7141	Les programmes statutaires en matière d'indemnisation des lésions (4 cr.)
JUR7151	Droits sociaux et conditions de vie (4 cr.)
JUR720X	Actualités en droit social et du travail (4 cr.)
JUR7350	Fondements du droit de l'enfance (4 cr.)
JUR7360	Femmes et droit : enjeux contemporains (4 cr.)
JUR7370	Le droit à la santé : un droit fondamental (4 cr.)
JUR7195	Droit social et du travail : interaction avec la science et la médecine (4 cr.)

**Concentration en droit du travail****(code 3020 : sans mémoire; code 3220 : avec mémoire)**

JUR7131	Les aspects juridiques des mécanismes de remplacement du revenu d'emploi (4 cr.)
JUR7161	Le droit du travail et la condition de salarié (4 cr.)
JUR7171	Les modèles juridiques de rapports collectifs de travail (4 cr.)
JUR7181	Modèles comparés en droit du travail et organismes internationaux du travail (4 cr.)
JUR7185	Les litiges du travail et leurs modes de traitement (4 cr.)
JUR7190	Droit social et du travail : impacts et enjeux sociojuridiques de l'informatisation (4 cr.)
JUR720X	Actualités en droit social et du travail (4 cr.)

**Concentration en droit international (avec mémoire : code 3820)**

JUR7605	Proposition d'un projet d'activité de synthèse (1 cr.)
JUR7610	Fondements du droit international (4 cr.)
JUR7620	Droit international des droits de la personne et des droits économiques et sociaux (4 cr.)
JUR7630	Droit international et populations vulnérables (4 cr.)
JUR7641	Droit international économique (4 cr.)
JUR7642	Droit du développement international (4 cr.)
JUR7651	Droit pénal international (4 cr.)
JUR7655	Droit international humanitaire (4 cr.)
JUR7660	Modèles universels et régionaux d'organisation internationale (4 cr.)
JUR7670	Droit international, développement technologique et environnement (4 cr.)
JUR768X	Actualités du droit international (4 cr.)
JUR7690	Droit international du commerce et effets juridiques de la mondialisation (4 cr.)

**Concentration en droit international et politique internationale (sans mémoire : code 3619)****•Quatre activités parmi les suivantes****(16 crédits, dont 8 en droit et 8 en science politique) :**

JUR7610	Fondements du droit international (4 cr.)
JUR7620	Droit international des droits de la personne et des droits économiques et sociaux (4 cr.)
JUR7630	Droit international et populations vulnérables (4 cr.)
JUR7635	Principes de droit international public
JUR7641	Droit international économique (4 cr.)

POL8300	Principes de politique internationale (4 cr.)
POL8310	Économie politique internationale (4 cr.)
POL8501	Les fondements de la coopération internationale (4 cr.)

**•Quatre activités de 4 crédits choisies parmi les suivantes, dont au moins deux siglées JUR ou trois activités de 4 crédits dont au moins deux siglées JUR et une activité de 3 crédits :**

JUR7105	Formation avancée en recherche juridique et multidisciplinaire informatisée (1 cr.)
JUR7121	Méthodologie avancée de la recherche juridique (4 cr.)
JUR7181	Modèles comparés en droit du travail et organismes internationaux du travail (4 cr.)
JUR7301	Méthodologie de la recherche interdisciplinaire (4 cr.)
JUR7605	Proposition d'un projet d'activité de synthèse (1 cr.)
JUR7610	Fondements du droit international (4 cr.)
JUR7630	Droit international et populations vulnérables (4 cr.)
JUR7642	Droit du développement international (4 cr.)
JUR7651	Droit pénal international (4 cr.)
JUR7655	Droit international humanitaire (4 cr.)
JUR7660	Modèles universels et régionaux d'organisation internationale (4 cr.)
JUR7670	Droit international, développement technologique et environnement (4 cr.)
JUR768X	Actualités du droit international (4 cr.)
JUR7690	Droit international du commerce et effets juridiques de la mondialisation (4 cr.)
JUR7700	Activité de stage (4 cr.)
POL8290	Les régions du monde (4 cr.)
POL8311	Institutions économiques internationales (4 cr.)
POL8320	Écopolitique internationale (4 cr.)
POL8330	Politique de sécurité globale (4 cr.)
POL8331	Théories et enjeux stratégiques (4 cr.)
POL8401	Politique extérieure des États du monde post-soviétique (4 cr.)
POL8411	Politique extérieure des États-Unis (4 cr.)
POL8421	Relations extérieures du Canada et du Québec (4 cr.)
POL8501	Les fondements de la coopération internationale (4 cr.)
POL8510	Économie politique du développement (4 cr.)
POL8520	Les institutions mondiales et régionales de développement et de coopération (4 cr.)
COM7525	Communication internationale et développement
ENV7230	Géopolitique mondiale et environnement
MGP7017	Gestion de projets internationaux (ECO8051 ou MGP7140 ou MGP7150 ou MKG8408)
SOC8460	Sociologie de la mondialisation

**Activités optionnelles offertes à tous les étudiants**

JUR7105	Formation avancée en recherche juridique et multidisciplinaire informatisée (1 cr.)
JUR7106	Activité d'encadrement d'une recherche interdisciplinaire (1 cr.)
JUR7125	Activité de lectures dirigées (4 cr.)
JUR7700	Activité de stage (4 cr.)

**Activités de recherche (par profil)****Profil avec mémoire (25 crédits)**

JUR7500	Mémoire (23 cr.)
JUR7501	Présentation du projet de mémoire (2 cr.)

**Profil sans mémoire (8 crédits de séminaires obligatoires en plus de l'activité de synthèse de 5 ou 6 crédits)**

JUR7215	Séminaire d'approfondissement des connaissances Partie I (4 cr.)
JUR7225	Séminaire d'approfondissement des connaissances Partie II (4 cr.)
JUR7615	Séminaire interdisciplinaire I (4 cr.)
JUR7625	Séminaire interdisciplinaire II (4 cr.)
JUR7401	Activité de synthèse et de présentation (5 cr.)
JUR7402	Activité de synthèse multidisciplinaire (6 cr.)
JUR7605	Proposition d'un projet d'activité de synthèse (1 cr.)

**Remarque :** Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B pour le profil avec mémoire et dans la classe A pour le profil sans mémoire.

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

## MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE (3397-3797)

Ce programme comporte :

Un profil recherche (code 3797) avec trois concentrations :

- analyse et théorie politiques;
- relations internationales, politique étrangère, coopération et développement;
- administration et politiques publiques.

Un profil approfondissement des connaissances (sans mémoire) (code 3397) avec une concentration en politique internationale/droit international.

Le nom des concentrations concernés figurera sur le diplôme des étudiants.

### GRADE

Maître ès arts, M.A.

### CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

Le programme de maîtrise a pour objectifs l'approfondissement des connaissances ainsi que la formation à la recherche et à l'analyse en science politique. Pour cette raison, il requiert de tous les étudiants qu'ils approfondissent une concentration de la discipline :

1. analyse et théorie politiques;
2. relations internationales, politique étrangère, coopération et développement;
3. administration et politiques publiques;
4. politique internationale/droit international).

Les trois premières concentrations comprennent cinq activités de scolarité ainsi que la rédaction d'un mémoire : cette démarche leur permettra d'acquérir une maîtrise des concepts et théories caractéristiques de la discipline, ainsi que des méthodes et techniques de recherche. La quatrième concentration (politique internationale/droit international) comprend onze activités de scolarité, dont trois sont consacrées à la recherche et à la synthèse des connaissances.

Réalisée en même temps que les activités de la maîtrise, la concentration de deuxième cycle en études féministes favorise le développement d'une réflexion théorique et l'utilisation d'approches féministes dans le projet de recherche de l'étudiante ou de l'étudiant. Le programme prépare ainsi soit à des études de troisième cycle, soit à des fonctions professionnelles exigeant une capacité d'analyse politique, par exemple dans les médias, les organismes du secteur public, les services centraux d'entreprises privées, les organismes internationaux ou de coopération.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en science politique, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; ou

être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent dans une autre discipline, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; ou

posséder une expérience jugée pertinente.

Dans les deux derniers cas, le candidat pourra être tenu de suivre une formation propédeutique ou des cours d'appoint.

Le candidat devra, en outre, joindre à sa demande d'admission une lettre d'une ou deux pages dans laquelle il fera part de ses objectifs de formation et de ses objectifs professionnels et indiquera la concentration dans laquelle il souhaite être admis.

Le candidat devra avoir une très bonne maîtrise de la langue française, ainsi qu'une connaissance adéquate de l'anglais. Dans le cas où cette connaissance serait jugée insuffisante, le candidat pourra être tenu de suivre des cours d'appoint.

#### Conditions complémentaires (concentration en études féministes)

L'attestation de la concentration de premier cycle en études féministes ou une formation jugée équivalente permettra l'inscription à la concentration. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés pour être admissible.

#### Capacité d'accueil

Les concentrations menant à la rédaction d'un mémoire ne sont pas contingentées. La concentration politique internationale/droit international est contingentée à trente étudiants.

#### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique, de la lettre de motivation du candidat et des lettres de recommandation (au moins deux recommandations doivent être favorables à la candidature). Une entrevue pourra également être exigée.

#### Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

#### 1) Concentration analyse et théorie politiques

##### L'étudiant s'inscrit dès le premier trimestre à l'un des séminaires suivants :

POL8005	La méthode en science politique (4 cr.)
POL8006	Méthodologie et techniques de recherche en science politique (4 cr.)
POL8101	Théories du politique (4 cr.)

##### Il doit également suivre au moins deux séminaires de concentration parmi les suivants :

POL8101	Théories du politique (4 cr.)
POL8111	Féminisme et science politique (4 cr.)
POL8121	Discours et représentation du politique (4 cr.)
POL8134	Mutations démocratiques et transformations de l'État (4 cr.)
POL8141	La pensée politique au Québec (4 cr.)
POL8150	Idées politiques (4 cr.)
POL8160	Forces politiques contemporaines (4 cr.)
POL8170	Séminaire interdisciplinaire en théorie psychanalytique (4 cr.)
POL8190	Séminaire de maîtrise - Politique et science
POL8201	Élections et comportements politiques (4 cr.)
POL8211	Questions politiques québécoises et canadiennes (4 cr.)
POL8221	Politique intérieure des États de la Communauté des États indépendants (4 cr.)
POL8225	Politique intérieure des États d'Europe centrale et orientale (4 cr.)
POL8245	Politique intérieure des États-Unis (4 cr.)
POL8261	Amérique Latine (4 cr.)
POL8271	Maghreb-Machrek (4 cr.)
POL8280	Afrique (4 cr.)
POL8291	Les nationalismes contemporains (4 cr.)
POL8450	Politique intérieure de la Chine et de Taïwan (4 cr.)

##### Il peut suivre, au plus, deux séminaires choisis parmi les suivants, dans une autre concentration, ou encore dans un autre département, après autorisation de la direction du programme :

POL8800	Séminaire de lectures dirigées (4 cr.)
POL8811	Stage de travail et de formation (4 cr.)
POL8820	Atelier I (4 cr.)
POL8830	Atelier II (4 cr.)
POL890X	Séminaire thématique (4 cr.)

##### Il doit enfin compléter les activités de recherche suivantes :

POL8900	Projet de mémoire (4 cr.)
Si nécessaire, l'étudiant doit faire l'activité :	
POL8851	Intégration aux activités de recherche des acquis multidisciplinaires (2 cr.)

Mémoire (21 cr.)

#### 2) Concentration relations internationales, politique étrangère, coopération et développement

##### L'étudiant s'inscrit dès le premier trimestre à l'un des séminaires suivants :

POL8005	La méthode en science politique (4 cr.)
POL8006	Méthodologie et techniques de recherche en science politique (4 cr.)
POL8302	Théories des relations internationales (4 cr.)

##### Il doit également suivre au moins deux séminaires de concentration parmi les suivants :

POL8300	Principes de politique internationale (4 cr.)
POL8302	Théories des relations internationales (4 cr.)
POL8310	Économie politique internationale (4 cr.)
POL8311	Institutions économiques internationales (4 cr.)
POL8320	Écopolitique internationale (4 cr.)
POL8330	Politique de sécurité globale (4 cr.)
POL8331	Théories et enjeux stratégiques (4 cr.)
POL8401	Politique extérieure des États du monde post-soviétique (4 cr.)
POL8411	Politique extérieure des États-Unis (4 cr.)

POL8421	Relations extérieures du Canada et du Québec (4 cr.)
POL8430	Politique extérieure des États de l'Asie de l'Est (4 cr.)
POL8440	Politique extérieure de l'Europe occidentale (4 cr.)
POL8261	Amérique Latine (4 cr.)
POL8271	Maghreb-Machrek (4 cr.)
POL8280	Afrique (4 cr.)
POL8290	Les régions du monde (4 cr.)
POL8501	Les fondements de la coopération internationale (4 cr.)
POL8510	Économie politique du développement (4 cr.)
POL8520	Les institutions mondiales et régionales de développement et de coopération (4 cr.)
POL8530	Dynamiques locales et développement (4 cr.)

**Il peut suivre, au plus, deux séminaires parmi les suivants, dans une autre concentration, ou encore dans un autre département, après autorisation de la direction du programme :**

POL8800	Séminaire de lectures dirigées (4 cr.)
POL8811	Stage de travail et de formation (4 cr.)
POL8820	Atelier I (4 cr.)
POL8830	Atelier II (4 cr.)
POL890X	Séminaire thématique (4 cr.)

**Il doit enfin compléter les activités de recherche suivantes :**

POL8900	Projet de mémoire (4 cr.)
Si nécessaire, l'étudiant doit faire l'activité :	
POL8851	Intégration aux activités de recherche des acquis multidisciplinaires (2 cr.)

Mémoire (21 cr.)

### 3) Concentration administration et politiques publiques

**L'étudiant s'inscrit dès le premier trimestre à l'un des séminaires suivants :**

POL8005	La méthode en science politique (4 cr.)
POL8006	Méthodologie et techniques de recherche en science politique (4 cr.)
POL8601	Séminaire de recherche en administration publique (4 cr.)

**Il doit également suivre au moins deux séminaires de concentration parmi les suivants :**

POL8190	Séminaire de maîtrise - Politique et science
POL8601	Séminaire de recherche en administration publique (4 cr.)
POL8610	Problèmes actuels en administration publique (4 cr.)
POL8621	Gestion des ressources humaines (4 cr.)
POL8631	La haute fonction publique et le processus gouvernemental (4 cr.)
POL8211	Questions politiques québécoises et canadiennes (4 cr.)
POL8701	Analyse des politiques et ressources publiques (4 cr.)
POL8710	Administration des politiques urbaines (4 cr.)
POL8720	Politiques publiques et sociétés: consultation et concertation (4 cr.)
POL8730	Évaluation des politiques publiques (4 cr.)
POL8742	Gouvernance environnementale (4 cr.)

**Il peut suivre, au plus, deux séminaires parmi les suivants, dans une autre concentration, ou encore dans un autre département, après autorisation de la direction du programme :**

POL8800	Séminaire de lectures dirigées (4 cr.)
POL8811	Stage de travail et de formation (4 cr.)
POL8820	Atelier I (4 cr.)
POL8830	Atelier II (4 cr.)
POL890X	Séminaire thématique (4 cr.)

**Il doit enfin compléter les activités de recherche suivantes :**

POL8900	Projet de mémoire (4 cr.)
Si nécessaire, l'étudiant doit faire l'activité :	
POL8851	Intégration aux activités de recherche des acquis multidisciplinaires (2 cr.)

Mémoire (21 cr.)

### 4) Concentration politique internationale/droit international

**L'étudiant doit compléter huit crédits de science politique et huit crédits de droit parmi les activités suivantes (16 crédits) :**

POL8300	Principes de politique internationale (4 cr.)
POL8310	Économie politique internationale (4 cr.)
POL8501	Les fondements de la coopération internationale (4 cr.)
JUR7610	Fondements du droit international (4 cr.)
JUR7620	Droit international des droits de la personne et des droits économiques et sociaux (4 cr.)
JUR7630	Droit international et populations vulnérables (4 cr.)
JUR7635	Principes de droit international public
JUR7641	Droit international économique (4 cr.)

**L'étudiant choisit ensuite, parmi les activités suivantes ou celles non complétées du bloc précédent, quatre activités de quatre crédits dont au moins deux siglées POL ou trois activités de quatre crédits, dont au moins deux siglées POL, et deux activités de trois crédits pouvant être choisies dans un autre programme ou un autre département, après autorisation de la direction du programme :**

POL8290	Les régions du monde (4 cr.)
POL8311	Institutions économiques internationales (4 cr.)
POL8320	Écopolitique internationale (4 cr.)
POL8330	Politique de sécurité globale (4 cr.)
POL8331	Théories et enjeux stratégiques (4 cr.)
POL8401	Politique extérieure des États du monde post-soviétique (4 cr.)
POL8411	Politique extérieure des États-Unis (4 cr.)
POL8421	Relations extérieures du Canada et du Québec (4 cr.)
POL8440	Politique extérieure de l'Europe occidentale (4 cr.)
POL8501	Les fondements de la coopération internationale (4 cr.)
POL8510	Économie politique du développement (4 cr.)
POL8520	Les institutions mondiales et régionales de développement et de coopération (4 cr.)
POL8811	Stage de travail et de formation (4 cr.)
JUR7121	Méthodologie avancée de la recherche juridique (4 cr.)
JUR7301	Méthodologie de la recherche interdisciplinaire (4 cr.)
JUR7610	Fondements du droit international (4 cr.)
JUR7630	Droit international et populations vulnérables (4 cr.)
JUR7642	Droit du développement international (4 cr.)
JUR7651	Droit pénal international (4 cr.)
JUR7655	Droit international humanitaire (4 cr.)
JUR7660	Modèles universels et régionaux d'organisation internationale (4 cr.)
JUR7670	Droit international, développement technologique et environnement (4 cr.)

JUR768X	Actualités du droit international (4 cr.)
JUR7181	Modèles comparés en droit du travail et organismes internationaux du travail (4 cr.)
JUR7690	Droit international du commerce et effets juridiques de la mondialisation (4 cr.)
JUR7700	Activité de stage (4 cr.)
COM7525	Communication internationale et développement
ENV7230	Géopolitique mondiale et environnement
MGP7017	Gestion de projets internationaux (ECO8051 ou MGP7140 ou MGP7150 ou MKG8408)
SOC8460	Sociologie de la mondialisation

**L'étudiant doit compléter également les activités de recherche obligatoires suivantes :**

POL8915	Séminaire interdisciplinaire I (4 cr.)
POL8925	Séminaire interdisciplinaire II (4 cr.)
POL8935	Activité de synthèse et de présentation ou
POL8955	Activité de synthèse et de présentation (5 cr.)

Note : L'étudiant qui choisit un profil bidisciplinaire (16 crédits d'activités POL ou JUR) devra faire l'activité de synthèse POL8935 (3 crédits).

L'étudiant qui choisit un profil multidisciplinaire (12 crédits d'activités POL ou JUR et 3 crédits d'activités autres) devra faire l'activité de synthèse POL8955 (5 crédits).

### Maîtrise en science politique avec concentration de deuxième cycle en études féministes

La maîtrise s'associe à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'UQAM pour offrir à ses étudiantes et étudiants une concentration à l'issue de laquelle une attestation en études féministes est délivrée à l'étudiante ou à l'étudiant, en sus de son diplôme de maîtrise.

### Cours à suivre

La concentration donne accès à une formation multidisciplinaire en études féministes. Elle implique de suivre les cours suivants :

FEM7000	Séminaire multidisciplinaire en études féministes: Approches, théories et méthodes de recherche en études féministes
ou un autre cours choisi en dehors de la discipline d'origine, soit par exemple :	
COM8110	Recherches féministes en communication
POL8111	Féminisme et science politique (4 cr.)
SOC8560	Théories et débats féministes
TRS7155	Mouvements sociaux et intervention sociale
Une activité en études féministes offerte par le programme de maîtrise, soit, par exemple :	
POL8800	Séminaire de lectures dirigées (4 cr.)
POL8811	Stage de travail et de formation (4 cr.)
POL8820	Atelier I (4 cr.)
POL890X	Séminaire thématique (4 cr.)

## Mémoire

Pour recevoir l'attestation d'études de deuxième cycle en études féministes, il est nécessaire d'avoir complété avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en études féministes, un mémoire dont le sujet devra être jugé recevable par la coordonnatrice de l'enseignement de la concentration de deuxième cycle en études féministes. Pour plus d'informations, prière de contacter à la fois la direction de son programme de maîtrise et la coordonnatrice de l'enseignement de la concentration à l'IREF.

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre voire d'une année à l'autre.

## Recherche (25 crédits)

Le candidat à la maîtrise avec mémoire doit soumettre un mémoire d'une longueur variant entre 75 et 120 pages, clôturant son activité de recherche. Il doit témoigner d'une connaissance adéquate de la littérature pertinente au sujet et faire preuve de la capacité de l'étudiant de mener à bien une recherche, d'analyser des sources et d'en présenter les résultats dans une langue claire. Le département accepte plusieurs types de mémoires, notamment la recherche empirique, la revue critique des travaux dans un domaine particulier, la monographie, l'étude descriptive, l'essai critique, le projet d'intervention, etc. Le mémoire doit être rédigé de manière conforme aux normes indiquées dans le *Guide des règles de présentation des mémoires et thèses*.

Le mémoire de maîtrise a une valeur de 21 crédits et est évalué par un jury de trois personnes comprenant le directeur de recherche. Avant de rédiger son mémoire, le candidat doit toutefois présenter un projet de mémoire, document de quinze à vingt pages (bibliographie exclue) comprenant une brève présentation du sujet du mémoire, une synthèse de la littérature pertinente, un exposé de la problématique et des objectifs du mémoire, des indications sur la méthodologie qui sera mise en œuvre, un plan du mémoire, un calendrier de travail, ainsi qu'une bibliographie détaillée.

Le projet, qui doit être approuvé d'abord par le directeur de recherche, puis soumis au sous-comité d'admission et d'évaluation doit démontrer que l'étudiant est en mesure de mener à bien la recherche projetée. Le texte doit en être concis, rédigé dans une langue claire et présenté suivant les normes en vigueur (voir le *Guide des règles de présentation des mémoires et thèses*, disponible au moment de l'inscription en projet de mémoire).

Les crédits attachés à l'épreuve ne sont attribués qu'une fois cette démarche complétée.

## CHAMPS DE RECHERCHE

- Partis politiques, études électorales
- Économie politique et développement
- Pensée et théorie politiques
- Gestion de l'environnement
- Mouvements sociaux
- Politique du Canada et du Québec
- Gouvernement et administration publique
- Relations internationales
- Politiques étrangères et sécurité

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, le profil avec mémoire de ce programme est rangé dans la classe B et le profil sans mémoire dans la classe A.

# FACULTÉ DES SCIENCES

## DIRECTION

### Doyen

Mario Morin, téléphone : 514 987-3651

### Vice-doyen à la recherche

Luc-Alain Giraldeau, téléphone : 514 987-3651

### Vice-doyenne aux études

Carole Turcotte, téléphone : 514 987-3651

## DIRECTION DES DÉPARTEMENTS

### • Chimie

Livain Breau, téléphone : 514 987-4119

### • Informatique

Guy Tremblay, téléphone : 514 987-0437

### • Kinanthropologie

Marc Bélanger, téléphone : 514 987-4156

### • Mathématiques

Louis Charbonneau, téléphone : 514 987-4186

### • Sciences biologiques

Yves Prairie, téléphone : 514 987-4118

### • Sciences de la Terre et de l'atmosphère

Enrico Torlaschi, téléphone : 514 987-4194

## DIRECTION DE L'INSTITUT ET DES UNITÉS DE RECHERCHE

### • Institut des sciences de l'environnement (ISE)

Louise Vandellac, directrice, téléphone : 514 987-4717

### • Centre de recherche en géochimie et géodynamique (GÉOTOP - UQAM - MCGILL)

Ross Stevenson, téléphone : 514 987-4080

### • Centre de recherche en santé humaine (BIOMED)

Julie Lafond, directrice, téléphone : 514 987-3000, poste 2677

### • Centre de recherche en toxicologie de l'environnement (TOXEN)

Philip Spear, directeur, téléphone : 514 987-7920

### • Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE)

Johanne Saint-Charles, directrice, téléphone : 514 987-3915

### • Centre de recherche sur la conception, les mécanismes d'action et la vectorisation des médicaments (PharmaQAM)

René Roy, directeur, téléphone : 514 987-3000, poste 2546

Sarah Jenna, directrice adjointe biologie,

téléphone : 514 987-3000, poste 3788

Isabelle Marcotte, directrice adjointe chimie,

téléphone : 514 987-3000, poste 5015

### • Centre de recherche sur les nanomatériaux et l'énergie (NanoQAM)

Jérôme Claverie, directeur, téléphone : 514 987-3000, poste 6143

### • Centre d'études de la forêt (CEF)

Pierre Drapeau, directeur, téléphone : 514 987-3000, poste 4321

### • Centre interuniversitaire de recherche en géométrie différentielle et en topologie (CIRGET)

Vestislav Apostolov, directeur, téléphone : 514 987-3000, poste 1811

### • Centre pour l'étude et la simulation du climat à l'échelle régionale (ESCER)

René Laprise, téléphone : 514 987-3000, poste 4339

### • Chaire de logiciel libre, finance sociale et solidaire

Louis Martin, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 3172

### • Chaire de recherche du Canada en algèbre combinatoire et informatique mathématique

Christophe Reutenauer, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 3228

### • Chaire de recherche du Canada en biogéochimie

N...

### • Chaire de recherche du Canada en chimie thérapeutique

René Roy, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 2546

### • Chaire de recherche du Canada en écologie comportementale

Denis Réale, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 2265

### • Chaire de recherche du Canada en écotoxicologie des microorganismes aquatiques

Philippe Juneau, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 3988

### • Chaire de recherche du Canada en génomique intégrative et signalisation cellulaire

Sarah Jenna, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 3788

### • Chaire de recherche du Canada en modélisation de la dynamique terrestre

Alessandro Forte, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 5607

### • Chaire de recherche du Canada en modélisation environnementale

N...

### • Chaire de recherche du Canada en modélisation régionale du climat

Laxmi Sushama, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 7631

### • Chaire de recherche du Canada en oncologie moléculaire

Borhane Annabi, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 7610

### • Chaire de recherche du Canada en productivité forestière

Frank Berninger, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 1644

### • Chaire de recherche du Canada en rétrovirologie humaine

Benoît Barbeau, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 4576

### • Chaire des écosystèmes tourbeux et changements climatiques (DÉCLIQUE)

Michelle Garneau, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 1933

### • Chaire en prévention et traitement du cancer

Richard Béliveau, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 8551

### • Chaire Hydro-Québec de biogéochimie du carbone des écosystèmes aquatiques boréaux

Paul Del Giorgio, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 2072

### • Chaire Hydro-Québec sur la maîtrise de la croissance des arbres

Christian Messier, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 4009

### • Chaire industrielle CRSNG/UQAT/UQAM en aménagement forestier durable

Yves Bergeron, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 4872

### • Chaire UNESCO de développement curriculaire

Philippe Jonnaert, titulaire, téléphone : 514 987-987-3000, poste 3223

### • Chaire UNESCO en environnement et développement durable

Claude Hillaire-Marcel, titulaire, téléphone : 514 987-4630

### • Équipe de modélisation stochastique appliquée (EMoStA)

Sorana Froda, directrice, téléphone : 514 987-3000, poste 3220

### • Équipe de recherche en diversification de l'exploration minière au Québec (DIVEX)

Michel Jébrak, directeur, téléphone : 514 987-3000, poste 3986

### • Équipe de recherche sur la conception et la fabrication de dispositifs microélectroniques et microsystèmes (CoFaMic)

Ricardo Izquierdo, directeur, téléphone : 514 987-3000, poste 3307

- **Groupe de recherche en écologie comportementale et animale (GRECA)**  
Denis Réale, directeur, téléphone : 514 987-3000, poste 2265
- **Groupe de recherche en génomique des stress abiotiques des plantes**  
Mario Houde, directeur, téléphone : 514 987-3000, poste 3964
- **Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL)**  
Béatrix Beisner, directrice, téléphone : 514 987-3000, poste 4870
- **Laboratoire de combinatoire et d'informatique mathématique (LACIM)**  
Srecko Brlek, directeur intérimaire, téléphone : 514 987-7902
- **Laboratoire de recherche en gestion, diffusion et acquisition de connaissances (GDAC)**  
Roger Nkambou, directeur, téléphone : 514 987-3000, poste 8395
- **Laboratoire de recherche sur les technologies du commerce électronique (LATECE)**  
Hafedh Mili, directeur, téléphone : 514 987-3000, poste 3943
- **Laboratoire de téléinformatique et réseaux**  
Halima Elbiaze, directrice, téléphone : 514 987-3000, poste 8485

- **Sciences de la Terre, M.Sc.**  
Alain Tremblay, téléphone : 514 987-3370
- **Sciences de l'atmosphère, M.Sc.**  
Éric Girard, téléphone : 514 987-3370
- **Sciences de l'environnement, M.Sc.**  
Laurent Lepage, téléphone : 514 987-8260

#### Diplômes d'études supérieures spécialisées

- **Bio-informatique**  
Vladimir Makarenkov, téléphone : 514 987-3312
- **Exploration et gestion des ressources non renouvelables**  
Alain Tremblay, téléphone : 514 987-3370
- **Intervention ergonomique en santé et sécurité du travail**  
Carole Turcotte, téléphone : 514 987-3651
- **Météorologie**  
Éric Girard, téléphone : 514 987-3370

#### Programme court de deuxième cycle

- **Activité physique adaptée**  
Alain Steve Comtois, téléphone : 514 987-3723

#### DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

##### Doctorats

- **Biochimie, Ph.D.**  
Joanne Paquin, téléphone : 514 987-8245
- **Biologie, Ph.D.**  
François Dragon, téléphone : 514 987-3354
- **Chimie, Ph.D.**  
Steen Schougaard, téléphone : 514 987-8245
- **Informatique, Ph.D.**  
Étienne M. Gagnon, téléphone : 514 987-6516
- **Informatique cognitive (conjoint UQAM-TÉLUQ), Ph.D.**  
Roger Nkambou, téléphone : 514 987-6516
- **Mathématiques, Ph.D.**  
François Watier, téléphone : 514 987-7748
- **Sciences de la Terre et de l'atmosphère, Ph.D.**  
Alain Tremblay, téléphone : 514 987-3370
- **Sciences de l'environnement, Ph.D.**  
Marc Lucotte, téléphone : 514 987-4096

##### Maîtrises

- **Biochimie, M.Sc.**  
Joanne Paquin, téléphone : 514 987-8245
- **Biologie, M.Sc.**  
François Dragon, téléphone : 514 987-3354
- **Chimie, M.Sc.**  
Steen Schougaard, téléphone : 514 987-8245
- **Génie logiciel, M.Ing.**  
Normand Séguin, téléphone : 514 987-3312
- **Informatique, M.Sc.**  
Étienne M. Gagnon, téléphone : 514 987-6516
- **Informatique de gestion, M.Sc.A., M.Sc.**  
Louis Martin, téléphone : 514 987-3312
- **Kinanthropologie - Profil avec mémoire, M.Sc.**  
**Kinanthropologie - Profil professionnel, concentration en ergonomie, M.Sc.**  
Alain Steve Comtois, téléphone : 514 987-3723
- **Mathématiques, M.Sc.**  
François Watier, téléphone : 514 987-7748

**Note :** Les personnes intéressées aux programmes suivants :

- **Programme court de 2<sup>e</sup> cycle en activités motrices et éducation préscolaire-primaire,**
- **Programme court de 2<sup>e</sup> cycle en didactique de la science et de la technologie au secondaire,** les retrouveront dans le répertoire de la FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION.
- **Programme court de 2<sup>e</sup> cycle en technologies de l'information,**
- **DESS en technologies de l'information,**
- **Maîtrise ès sciences en technologies de l'information** les retrouveront dans le répertoire de l'ÉCOLE DES SCIENCES DE LA GESTION.

## INSTITUT ET UNITÉS DE RECHERCHE

### INSTITUT

#### Institut des sciences de l'environnement (ISE)

Directeur : Jean-Pierre Blanchet  
Pavillon Président-Kennedy, local PK-3182  
Téléphone : 514 987-4717  
Site Internet : [www.ise.uqam.ca](http://www.ise.uqam.ca)

L'Institut des sciences de l'environnement est un lieu de concertation et d'innovation dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et des services aux communautés qui a pour mandat de favoriser l'intégration des interventions de l'Université en sciences de l'environnement et de renforcer son positionnement global dans ce domaine. Une douzaine de centres de recherche, de chaires et de laboratoires, ainsi que neuf départements de l'UQAM sont membres institutionnels de l'Institut. S'ajoute à cette liste le Biodôme de Montréal, à titre de membre institutionnel externe. Quatre programmes de formation innovateurs sont rattachés à l'Institut : la maîtrise et le doctorat en sciences de l'environnement, le diplôme d'études supérieures (DESS) en gestion durable des ressources forestières et le programme court de deuxième cycle en éducation relative à l'environnement. L'Institut, multidisciplinaire, multidépartemental et multisectoriel par définition, regroupe, autour d'un noyau d'une douzaine de professeurs libérés et d'une soixantaine de membres professeurs associés, quelque 225 étudiants de maîtrise et de doctorat. Cherchant à mieux arrimer les sciences naturelles et appliquées aux sciences sociales et humaines, l'Institut a mis l'interdisciplinarité au cœur de ses activités de formation, de recherche, d'intervention et de coopération internationale.

### CENTRES ET LABORATOIRES DE RECHERCHE ET DE CRÉATION

#### Centre de recherche en géochimie et géodynamique (GEOTOP-UQAM-McGILL)

Directeur : Ross Stevenson  
Pavillon Président-Kennedy, local PK-7165  
Téléphone : 514 987-4080  
Site Internet : [www.geotop.uqam.ca](http://www.geotop.uqam.ca)

Le Centre de recherche en géochimie et géodynamique (GEOTOP-UQAM-McGill) est le plus important regroupement universitaire de géochimie au Canada. Les chercheurs du GEOTOP - chimistes, géologues, physiciens et biologistes - partagent des outils méthodologiques et analytiques de pointe, notamment un équipement de spectrométrie de masse unique au Canada et comparable à ce qu'on trouve dans les meilleurs laboratoires du monde. Ces chercheurs travaillent ensemble sur des problématiques d'actualité liées à la dynamique du système terrestre, telles les changements climatiques, la circulation océanique, la convection dans le manteau terrestre. Ils sont impliqués dans de nombreux programmes nationaux et internationaux et contribuent ainsi au rayonnement de l'UQAM dans le domaine de la géodynamique grâce à leur implication dans de nombreux programmes autant nationaux qu'internationaux. Le GEOTOP a mis sur pied des programmes de collaboration avec plusieurs institutions, notamment avec l'Institut de physique du Globe de Paris, le Centre de modélisation du climat de Gif-sur-Yvette et la Faculté d'Aix-Marseille.

### Centre de recherche en santé humaine (BIOMED)

Directrice : Julie Lafond  
Pavillon des sciences biologiques, local SB-3980  
Téléphone : 514 987-3000, poste 2677  
Site Internet : [www.biomed.uqam.ca](http://www.biomed.uqam.ca)

Le centre de recherche BioMed regroupe plusieurs des professeurs en biochimie et en physiologie cellulaire des départements de Chimie et de Sciences biologiques. Déjà 16 professeurs-chercheurs réguliers et un chercheur associé sont membres de BioMed dont deux chaires de recherche du Canada. La grande caractéristique du centre de recherche BioMed est la recherche biomédicale. Celle-ci porte autant sur les aspects fondamentaux couverts par la recherche théorique que sur les aspects beaucoup plus appliqués couverts par la recherche de biens et services, prévention et applications technologiques.

### Centre de recherche en toxicologie de l'environnement (TOXEN)

Directeur : Philip Spear  
Pavillon des sciences biologiques, local SB-3721  
Téléphone : 514 987-7920  
Site Internet : [www.er.uqam.ca/nobell/toxen/](http://www.er.uqam.ca/nobell/toxen/)

Le Centre de recherche en toxicologie de l'environnement (TOXEN) est un groupe de chercheurs universitaires qui œuvrent à mieux comprendre les mécanismes d'action des contaminants et de certains facteurs physiques de l'environnement ainsi que leurs effets sur les systèmes biologiques. L'objectif ultime du TOXEN est de prévoir les effets de ces éléments toxiques et donc d'identifier les situations potentiellement à risques pour les organismes vivants.

### Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE)

Directrice : Johanne Saint-Charles  
Pavillon des sciences biologiques, local SB-1980  
Téléphone : 514 987-3915  
Site Internet : [www.cinbiose.uqam.ca](http://www.cinbiose.uqam.ca)

Le Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE) mène des activités interdisciplinaires de recherche et de formation en santé au travail et en santé environnementale. En juillet 1999, l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation panaméricaine de la santé reconnaissent le CINBIOSE en tant que Centre collaborateur pour la détection précoce et la prévention des maladies reliées aux milieux de travail et à l'environnement. Le CINBIOSE a réussi à coupler ses activités scientifiques à l'intervention sociale par le biais de méthodes de recherche participative.

### Centre de recherche sur la conception, les mécanismes d'action et la vectorisation des médicaments (PharmaQAM)

Directeur : René Roy  
Directrice adjointe Chimie : Isabelle Marcotte  
Directrice adjointe Biologie : Sarah Jenna  
Pavillon de Chimie et Biochimie, local CB-4010  
Téléphone : 514 987-3000, poste 2102  
Site Internet : [www.pharmaqam.uqam.ca/](http://www.pharmaqam.uqam.ca/)

L'objectif du Centre de recherche Pharmaqam est de stimuler la création de projets de recherche multidisciplinaires dans les domaines de la conception, de la vectorisation, et de l'identification des modes d'action et du métabolisme de nouveaux principes actifs, qui sont les étapes essentielles dans le développement de nouveaux agents thérapeutiques. L'équipe facultaire a pris naissance au sein du Département de chimie de l'UQAM et est actuellement constituée de 14 professeurs mettant en commun leurs expertises en biologie, biochimie, biophysique, chimie de synthèse et chimie analytique.

### Centre de recherche sur les nanomatériaux et l'énergie (NanoQAM)

Directeur : Jérôme Claverie  
Pavillon de Chimie et Biochimie, local CB-2120  
Téléphone : 514 987-3000, poste 6143  
Site Internet : [www.nanoqam.uqam.ca](http://www.nanoqam.uqam.ca)

Le Centre NanoQAM est une plateforme de recherche sur l'étude des nanomatériaux et l'énergie. La plateforme est constituée de quatre laboratoires de l'UQAM qui regroupent chacun une large série d'appareils scientifiques de haute performance et de routine permettant la synthèse ainsi que la caractérisation de nanomatériaux et systèmes nanométriques. Au total, ce sont plus de 50 instruments de pointe, pour la plupart de moins de trois ans, dédiés à ces applications. Autour de cette plateforme gravitent dix groupes de recherche réguliers, animés par des professeurs de l'UQAM, et trois groupes associés. Le centre présente une unité thématique, à savoir le développement au sens large de nanomatériaux, mais aussi une mosaïque très large d'applications, qui s'étendent de l'électronique à la chimie verte, aux biomatériaux et à l'énergie.

### Centre d'étude sur la forêt (CEF)

Directeur : Pierre Drapeau  
Pavillon des sciences biologiques, local SB-2980  
Téléphone : 514 987-3000, poste 4321

Le Centre d'étude de la forêt (CEF) regroupe plusieurs chercheurs de différentes disciplines qui travaillent tous vers une meilleure compréhension de l'écosystème forestier, à l'aide des théories et des hypothèses écologiques les plus récentes. Le CEF est le plus grand groupe de recherche en écologie forestière au Canada et l'un des plus importants de la planète.

### Centre interuniversitaire de recherche en géométrie différentielle et en topologie (CIRGET)

Directeur : Vestislav Apostolov  
Pavillon Président-Kennedy, local PK-5211  
Téléphone : 514 987-3000, poste 1811  
Site Internet : [www.math.uqam.ca/cirget/index.htm](http://www.math.uqam.ca/cirget/index.htm)

Le Centre interuniversitaire de recherches en géométrie différentielle et topologie (CIRGET) regroupe des chercheurs à la fine pointe de la recherche internationale en géométrie différentielle, en topologie, et en physique mathématique. Il est le plus important regroupement de professeurs et de chercheurs en géométrie et en topologie au Canada. Les intérêts de recherche du centre incluent la géométrie et la topologie symplectiques, les équations aux dérivées partielles sur les variétés, la topologie de basse dimension, la topologie différentielle et algébrique, la physique mathématique et particulièrement les systèmes intégrables et les groupes quantiques, l'approche géométrique aux équations différentielles partielles, la géométrie algébrique et la théorie de jauge.

### Centre pour l'étude et la simulation du climat à l'échelle régionale (ESCER)

Directeur : René Laprise  
Pavillon Président-Kennedy, local PK-2315  
Téléphone : 514 987-3000, poste 4339  
Site Internet : [www.escer.uqam.ca](http://www.escer.uqam.ca)

Le Centre ESCER est un centre de recherche multidisciplinaire qui regroupe neuf membres réguliers et plusieurs membres affiliés provenant de l'université, de différents ministères et d'organismes paragouvernementaux. Parmi ceux-ci se trouvent six professeurs de l'UQAM, deux chercheurs du Consortium Uranos, quatre chercheurs du Service Météorologique Canadien, un chercheur de Pêche et Océan Canada ainsi que un professeur de l'Université de Sherbrooke. Le mandat de ce Centre est d'accroître la mobilisation des forces des membres pour l'étude et la simulation du climat à l'échelle régionale, ainsi que la compréhension du système climatique. Les membres du CMRC travaillent selon différents axes de recherche, notamment : la simulation numérique de l'atmosphère et du climat à l'échelle régionale; l'étude des changements climatiques et de leurs répercussions à l'échelle régionale; la modélisation du cycle hydrologique et hydrogéologique; l'étude des indicateurs paléoclimatiques.

### CHAIRES

#### Chaire de logiciel libre, finance sociale et solidaire

Titulaire : Louis Martin  
Pavillon Président-Kennedy, local PK-4330  
Téléphone : 514 987-3000, poste 3172  
Site web : [www.chaire-logiciel-libre.uqam.ca/](http://www.chaire-logiciel-libre.uqam.ca/)

La Chaire de logiciel libre, finance sociale et solidaire a pour mission de mener des recherches centrées sur le développement de logiciels libres dédiés au secteur de la finance sociale et solidaire et de débiter un projet «libre» majeur visant le développement d'une famille de logiciels pour ce secteur d'activité tant au Québec qu'au niveau international. La Chaire de logiciel libre, finance sociale et solidaire est une chaire de recherches multidisciplinaire fermement ancrée dans des applications concrètes et en interaction avec son milieu.

#### Chaire de recherche du Canada en algèbre combinatoire et informatique mathématique

Titulaire : Christophe Reutenauer  
Pavillon Président-Kennedy, local PK-4220  
Téléphone : 514 987-3000, poste 3228  
Site Internet : [www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-algre.htm](http://www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-algre.htm)

Cette chaire explore les concepts mathématiques fondamentaux pour l'algèbre moderne, la physique théorique et l'informatique théorique. Les travaux de recherche en mathématiques pures pourraient avoir des incidences notables sur des domaines d'application variés comme l'algorithmique, la cryptographie, les télécommunications, la mécanique statistique, la chimie combinatoire, la bio-informatique et la génomique.

**Chaire de recherche du Canada en biogéochimie**

Titulaire : N...

Site Internet : [www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-biogeochemie.htm](http://www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-biogeochemie.htm)**Chaire de recherche du Canada en chimie thérapeutique**

Titulaire : René Roy

Pavillon Chimie et Biochimie, local CB-2020

Téléphone : 514 987-3000, poste 2546

Site Internet : [www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-chimie-therapeutique.htm](http://www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-chimie-therapeutique.htm)

Cette chaire vise à contribuer à élucider les mécanismes moléculaires impliqués dans certaines infections bactériennes ou lors de la transplantation d'organes. De plus, les travaux de recherche contribueront à la synthèse de structures moléculaires pouvant servir à mettre au point des vaccins ou des médicaments pour lutter contre plusieurs maladies, dont la fibrose kystique et le cancer. La polyvalence et l'expertise du titulaire dans la synthèse de structures moléculaires lui ont permis d'établir des liens fructueux avec plusieurs chercheurs d'ici et d'ailleurs, notamment en biochimie et immunochimie, en conception de biomatériaux ainsi qu'en nanotechnologie.

**Chaire de recherche du Canada en écologie comportementale**

Titulaire : Denis Réale

Pavillon des sciences biologiques, local SB-2670

Téléphone : 514 987-3000, poste 2265

Site Internet : [www.unites.uqam.ca/crcec](http://www.unites.uqam.ca/crcec)

Cette chaire étudie des caractéristiques du comportement et des cycles biologiques d'animaux sauvages. Elle s'intéresse notamment à l'interaction entre les gènes et les facteurs environnementaux dans l'évolution de ces cycles biologiques. À l'aide d'études en laboratoire et sur le terrain, elle cherche à décortiquer les effets de la sélection naturelle et de la variation des caractéristiques individuelles sur les changements d'une population au cours de quelques générations. Cette approche permettra de mieux comprendre l'évolution de ces animaux ainsi que leur capacité d'adaptation. Ces études sont d'une grande importance pour la gestion de la faune et la biologie de conservation.

**Chaire de recherche du Canada en écotoxicologie des microorganismes aquatiques**

Titulaire : Philippe Juneau

Pavillon des sciences biologiques, local SB-2465

Téléphone : 514 987-3000, poste 3988

Site Internet : [www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-ecotoxicologie.htm](http://www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-ecotoxicologie.htm)

Cette chaire étudie l'influence de divers stress environnementaux (lumière, pesticides et virus) sur les populations de microorganismes aquatiques et la production de toxines par les algues nuisibles. Elle vise à améliorer l'état de santé de nos cours d'eau en connaissant mieux l'influence des facteurs environnementaux sur les microorganismes aquatiques.

**Chaire de recherche du Canada en génomique intégrative et signalisation cellulaire**

Titulaire : Sarah Jenna

Pavillon de Chimie et de Biochimie, local CB-4320

Téléphone : 514 987-3000, poste 3788

Site Internet : [www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-genomique.htm](http://www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-genomique.htm)**Chaire de recherche du Canada en modélisation de la dynamique terrestre**

Titulaire : Alessandro Forte

Pavillon Président-Kennedy, local PK-7615

Téléphone : 514 987-3000, poste 5607

Site Internet : [www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-modelisation-dynamique-terrestre.htm](http://www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-modelisation-dynamique-terrestre.htm)

Cette chaire vise à élaborer un modèle informatique des interactions dynamiques entre la surface de la Terre et les processus qui ont cours dans les profondeurs de la Terre, et ce, au fil des ères géologiques. Les événements souterrains ont, en effet, beaucoup d'impact sur les événements qui se produisent à la surface de la Terre. Ces travaux permettront de connaître les forces internes qui contrôlent une grande variété de phénomènes, tels que les mouvements des plaques tectoniques, la dérive des continents, les variations globales du niveau de la mer ainsi que les perturbations globales du climat dans le passé géologique.

**Chaire de recherche du Canada en modélisation environnementale**

Titulaire : N...

Site Internet : [www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-modelisation-environnementale.htm](http://www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-modelisation-environnementale.htm)**Chaire de recherche du Canada en modélisation régionale du climat**

Titulaire : Laxmi Sushama

Pavillon Président-Kennedy, local PK-2230

Téléphone : 514 987-3000, poste 7631

Site Internet : [www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-modelisation-climat.htm](http://www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-modelisation-climat.htm)

Cette chaire a comme principal objectif d'accroître l'étendue et le réalisme des processus de surface représentés en haute résolution au moyen du modèle régional canadien du climat. Il entend produire des simulations plus précises du climat de surface et de subsurface en Amérique du Nord, y compris l'Arctique canadien.

**Chaire de recherche du Canada en oncologie moléculaire**

Titulaire : Borhane Annabi

Pavillon Chimie et Biochimie, local CB-4150

Téléphone : 514 987-3000, poste 7610

Site Internet : [www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-oncologie.htm](http://www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-oncologie.htm)

Cette chaire cherche à mieux comprendre, par une approche de type protéomique, les mécanismes moléculaires en cause dans l'angiogenèse tumorale, c'est-à-dire la formation de vaisseaux sanguins qui nourrissent les tumeurs cancéreuses et leur permettent de proliférer. Cette recherche permettra d'optimiser l'efficacité des interventions cliniques faisant usage d'agents anti-angiogéniques, afin d'empêcher la vascularisation des tumeurs et ainsi de les affamer, tout en mettant au point de nouvelles voies thérapeutiques pour traiter des maladies comme le cancer ou certaines malformations vasculaires.

**Chaire de recherche du Canada en productivité forestière**

Titulaire : Frank Beminger

Pavillon des sciences biologiques, local SB-2880

Téléphone : 514 987-3000, poste 1644

Site Internet : [www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-productivite-forestiere.htm](http://www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-productivite-forestiere.htm)

Cette chaire examine les relations entre la conductivité de l'eau dans les arbres et la productivité de la forêt en tenant compte de diverses variables telles que l'âge de la forêt, les conditions climatiques, la fertilité des sols et les différentes espèces. Ses travaux feront progresser notre compréhension des facteurs hydrauliques qui affectent la croissance des arbres et détermineront les espèces qui s'adaptent le mieux aux changements climatiques. Cette recherche permettra, entre autres, d'améliorer la productivité de la forêt canadienne.

**Chaire de recherche du Canada en rétrovirologie humaine**

Titulaire : Benoît Barbeau

Pavillon des sciences biologiques, local SB-3335

Téléphone : 514 987-3000, poste 4576

Site Internet : [www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-retrovirologie-humaine.htm](http://www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-retrovirologie-humaine.htm)

Cette chaire a comme principal axe de recherche l'étude du virus d'immunodéficience humaine type 1 (VIH-1). D'autres rétrovirus humains, comme le HTLV-1, responsable de la leucémie, seront également étudiés. Les mécanismes sous-jacents à l'expression génétique de ces rétrovirus sont analysés. Ces travaux rendront possible l'identification de nouvelles cibles thérapeutiques et l'amélioration des possibilités de traitement des patients atteints du sida et d'autres pathologies secondaires reliées aux infections rétrovirales.

**Chaire des écosystèmes tourbeux et changements climatiques (DÉCLIQUE)**

Titulaire : Michelle Garneau

Pavillon Président-Kennedy, local PK-7230

Téléphone : 514 987-3000, poste 1933

Site Internet : [www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-ecosystemes-tourbeux.htm](http://www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-ecosystemes-tourbeux.htm)

Le présent projet de chaire vise un approfondissement des connaissances des effets des changements climatiques sur les bilans de carbone des différents milieux tourbeux du nord-est de l'Amérique du Nord afin de définir leur contribution au cycle planétaire du carbone auquel ils sont intimement liés (i.e. émissions vs séquestration de gaz à effet de serre) et d'en modéliser les effets pour établir des projections réalistes sur l'avenir de ces systèmes écologiques. L'amélioration de ces connaissances permettra de plus, d'estimer les conséquences de certaines

activités anthropiques sur ces milieux comme, par exemple, leur inondation par la création de réservoirs hydro-électriques, leur assèchement par la dérivation de cours d'eau, les activités agricoles ou encore l'exploitation ou toute autre construction comme le développement de tronçons routiers. Les enjeux de ces activités risquent d'intéresser de nombreux autres partenaires qui seront ultérieurement contactés parce qu'interpellés face à la responsabilité socio-économique inévitable de réduire la somme de GES dans l'atmosphère.

### Chaire en prévention et traitement du cancer

Titulaire : Richard Béliveau  
Pavillon de Chimie et Biochimie, local CB-4925  
Téléphone : 514 987-3000, poste 8551  
Site Internet : [www.nutratherapie.uqam.ca](http://www.nutratherapie.uqam.ca)

La Chaire en prévention et traitement du cancer a pour mission d'élaborer un programme de recherche dynamique voué à l'identification de composés possédant des propriétés préventives et thérapeutiques dans l'alimentation humaine et d'utiliser ces composés à des fins thérapeutiques pour réduire l'incidence et le développement des cancers dans la population.

### Chaire Hydro-Québec de biogéochimie du carbone des écosystèmes aquatiques boréaux

Titulaire : Paul Del Giorgio  
Pavillon Sciences biologiques, local SB-2960  
Téléphone : 514 987-3000, poste 2072

### Chaire Hydro-Québec sur la maîtrise de la croissance des arbres

Titulaire : Christian Messier  
Pavillon Sciences biologiques, local SB-2850  
Téléphone : 514 987-3000, poste 4009

### Chaire industrielle CRSNG/UQAT/UQAM en aménagement forestier durable

Titulaire : Yves Bergeron  
Pavillon des sciences biologiques, local SB-2395  
Téléphone : 514 987-3000, poste 4872  
Site Internet : [web2.uqat.ca/cafd](http://web2.uqat.ca/cafd)

Les recherches menées par cette chaire ont pour objectif de faire en sorte que l'aménagement des forêts du Québec puisse répondre aux nouveaux défis de l'aménagement forestier durable. La chaire est étroitement liée aux activités conjointes de l'UQAM et l'UQAT : le groupe de recherche en écologie forestière interuniversitaire (GREFI), la Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet et le diplôme d'études supérieures en gestion durable des ressources forestières. La chaire collabore aussi aux activités du Réseau de centres d'excellence en gestion forestière durable. La chaire comporte cinq axes de recherche complémentaires : dynamique de la forêt et historique des perturbations naturelles; facteurs clés nécessaires au maintien de la biodiversité; productivité forestière et résilience des écosystèmes; développement et évaluation de nouvelles approches sylvicoles incluant la foresterie intensive et développement des outils d'aide à la décision en gestion forestière durable.

### Chaire UNESCO de développement curriculaire

Titulaire : Philippe Jonnaert  
Pavillon Président-Kennedy, local PK-5825  
Téléphone : 514 987-3000, poste 3223  
Site Internet : [www.cudc.uqam.ca/](http://www.cudc.uqam.ca/)

La Chaire UNESCO de développement curriculaire (CUDC) est née de la volonté d'un groupe d'experts en éducation de promouvoir les objectifs d'une éducation de qualité pour tous. Au-delà des clivages de quelque nature qu'ils soient, ces spécialistes de l'éducation recherchent plus d'équité dans l'éducation pour les différents pays dans lesquels ils travaillent. Pour cette équipe, le curriculum est à un système éducatif ce qu'une constitution est à un pays. Le curriculum définit les orientations des plans d'actions administratifs et pédagogiques des systèmes éducatifs. Les entrées dans un curriculum sont donc multiples. L'approche systémique développée par les membres de la CUDC, prend en considération l'ensemble des dimensions d'un curriculum, chaque action sur une des dimensions du système ayant nécessairement un effet sur toutes les autres. Au cœur du mouvement contemporain de réformes curriculaires, la CUDC occupe une place importante. Son équipe interdisciplinaire a développé les expertises multiples que nécessite une réforme curriculaire. L'articulation étroite de ces expertises permet d'assurer la cohérence des réformes curriculaires dans lesquelles ils interviennent.

### Chaire UNESCO en environnement et développement durable

Titulaire : Claude Hillaire-Marcel  
Pavillon Président-Kennedy, local PK-7158  
Téléphone : 514 987-4630  
Site Internet : [www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-unesco-globe.htm](http://www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-unesco-globe.htm)

La mission essentielle de cette chaire est de développer des recherches fondamentales et appliquées en géodynamique externe, avec une attention particulière sur les mécanismes naturels ou anthropogéniques susceptibles de conduire à des changements environnementaux majeurs au cours des prochaines décennies et du présent siècle. Plusieurs thèmes de recherche sont privilégiés : la dynamique du climat et des océans; les grands cycles et bilans hydrologiques et géochimiques; les ressources en eau; les changements du niveau de la mer et leurs effets. La chaire privilégie les études faisant appel aux isotopes en tant que traceurs et géochronomètres des changements naturels ou anthropo-géniques des milieux biophysiques.

### ÉQUIPES FACULTAIRES

#### Équipe de modélisation stochastique appliquée (EMoStA)

Directrice : Sorana Froda  
Pavillon Président-Kennedy, local PK-5520  
Téléphone : 514 987-3000, poste 3220  
Site Internet : [www.math.uqam.ca/emosta/](http://www.math.uqam.ca/emosta/)

EMoStA regroupe quatre professeurs du Département de mathématiques de l'UQAM dont la recherche s'articule autour de la modélisation par processus stochastiques et de l'inférence statistique sur les paramètres de ces processus. L'équipe travaille autant les aspects théoriques que numériques de la modélisation stochastique. Leurs études visent divers champs d'application qu'on pourrait regrouper en biostatistique (génétique humaine, génétique des populations animales, écologie quantitative) et en finance (économie financière et gestion de portefeuille).

#### Équipe de recherche en diversification de l'exploration minière au Québec (DIVEX)

Directeur : Michel Jébrak  
Pavillon Président-Kennedy, local PK-6938  
Téléphone : 514 987-3000, poste 3986  
Site Internet : [www.divex.ca/](http://www.divex.ca/)

Active depuis 2002, l'équipe de recherche DIVEX-UQAM regroupe cinq professeurs du Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère de l'UQAM et une trentaine d'étudiants aux cycles supérieurs. Au sein du réseau DIVEX, l'équipe a pour objectif de reconnaître les substances minérales potentielles au Québec, au-delà des substances traditionnelles à partir de travaux scientifiques en géologie et métallogénie. Il peut s'agir de substances telles le diamant, l'uranium, et les éléments du groupe du platine par exemple, ou d'environnements peu explorés tels les milieux sédimentaires et les terrains métamorphiques de haut grade. Un tel travail repose sur une combinaison de disciplines des sciences de la Terre : géologie structurale, sédimentologie, pétrologie, géochimie, minéralogie et géophysique. La mise en œuvre de ces disciplines permet d'élaborer des modèles métallogéniques définissant le contexte géologique, les mécanismes de source, le transport et le dépôt des différents éléments, l'ensemble menant à l'élaboration d'outils et de méthodes de prospection.

#### Équipe de recherche sur la conception et la fabrication de dispositifs microélectroniques et microsystèmes (CoFaMic)

Directeur : Ricardo Izquierdo  
Pavillon Président-Kennedy, local PK-4840  
Téléphone : 514 987-3000, poste 3307

L'équipe CoFaMic regroupe les activités de recherche touchant la conception, le design, les tests et la fabrication de dispositifs microélectroniques, de circuits intégrés et de microsystèmes. Elle rassemble sept professeurs associés au programme de baccalauréat en génie microélectronique au Département d'informatique de l'UQAM. Leurs travaux de recherche couvrent plus spécifiquement : la conception et l'architecture de systèmes microélectroniques; les circuits analogiques et mixtes utilisés dans les procédés submicroniques pour les applications portables et les appareillages biomédicaux; les systèmes de télécommunications; les microsystèmes incorporant plusieurs composantes dans un seul dispositif, en particulier les microsystèmes électro-mécaniques polymères (polyMEMS) intégrant des composantes micro/nanoélectroniques organiques avec des canaux micro-fluidiques afin de fabriquer des capteurs biomédicaux; les microsystèmes hyperfréquences intégrant des circuits planaires (ligne de transmission) et non-planaires (guide d'ondes); le traitement du signal; les architectures neuronales; le codage, le décodage et la sécurité informatique.

**Groupe de recherche en écologie comportementale et animale (GRECA)**

Directeur : Denis Réale  
 Pavillon des sciences biologiques, local SB-2670  
 Téléphone : 514 987-3000, poste 2265  
 Site Internet : [www.unites.uqam.ca/crcecl/GRECA/GRECA.htm](http://www.unites.uqam.ca/crcecl/GRECA/GRECA.htm)

Créé en 2004, le Groupe de recherche en écologie comportementale et animale (GRECA) est un regroupement de chercheurs de l'UQAM favorisant le développement de projets de collaboration sur les thèmes fondamentaux et appliqués, dont l'axe principal de recherche est l'apport de l'écologie comportementale à l'écologie des populations animales dans des milieux soumis à des actions anthropiques. Il est bâti autour d'un noyau de professeurs du Département des sciences biologiques de l'UQAM.

**Groupe de recherche en génomique des stress abiotiques des plantes**

Directeur : Mario Houde  
 Pavillon des sciences biologiques, local SB-3425  
 Téléphone : 514 987-3000, poste 3964

Le groupe de recherche en génomique des stress abiotiques des plantes rassemble cinq professeurs du Département des sciences biologiques de l'UQAM et vise à comprendre les mécanismes impliqués dans le développement de la tolérance aux stress de plantes ayant une importance économique. L'acclimatation aux stress tels que le froid, la déshydratation, la salinité, l'aluminium et le stress oxydatif, est associée à des modifications complexes au niveau de l'expression génétique. Des ADNc de gènes induits par ces stress ont été identifiés chez plusieurs plantes et codent pour des protéines structurales, des enzymes, des facteurs de régulation et des protéines de fonction inconnue. Les travaux de cette équipe de recherche touchent, entre autres sujets, les études de génomique fonctionnelle, les facteurs de régulation impliqués dans l'expression génique, l'interaction entre la réponse au froid et la floraison, le stress oxydatif et les bioproduits.

**Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL)**

Directrice : Béatrix Beisner  
 Pavillon des sciences biologiques, local SB-2325  
 Téléphone : 514 987-3000, poste 4870  
 Site Internet : [www.unites.uqam.ca/gril](http://www.unites.uqam.ca/gril)

Le Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL) est un groupe de recherche actif tant en limnologie fondamentale qu'appliquée. Le groupe rassemble les équipes et laboratoires de recherche de quatre universités québécoises de Montréal et de ses environs. Le GRIL, fondé en 1989, comprend environ soixante étudiants aux études supérieures, seize professeurs, plusieurs stagiaires postdoctoraux, associés de recherche et techniciens. Le GRIL est un centre FCAR depuis 1990.

**Laboratoire de combinatoire et d'informatique mathématique (LACIM)**

Directeur intérimaire : Srecko Brlek  
 Pavillon Président-Kennedy, local PK-4211  
 Téléphone : 514 987-7902  
 Site Internet : [www.lacim.uqam.ca](http://www.lacim.uqam.ca)

Le Laboratoire de combinatoire et d'informatique mathématique (LACIM) rassemble des chercheurs en mathématiques et en informatique. Le LACIM étudie les structures finies ou discrètes, par opposition aux structures infinies ou continues. Les principaux thèmes de recherche s'articulent autour de trois axes principaux : la combinatoire énumérative, la combinatoire algébrique et l'informatique mathématique.

**Laboratoire de recherche en gestion, diffusion et acquisition de connaissances (GDAC)**

Directeur : Roger Nkambou  
 Pavillon Sherbrooke, local SH-5720  
 Téléphone : 514 987-3000, poste 8395  
 Site Internet : [gdac.dinfo.uqam.ca/](http://gdac.dinfo.uqam.ca/)

Fondé en 2000, les activités de recherche du laboratoire GDAC portent essentiellement sur l'ingénierie des connaissances, les systèmes à base de connaissances, les agents artificiels cognitifs et les agents affectifs. Ces sujets sont organisés principalement, mais non exclusivement, vers la production de systèmes tuteurs intelligents ou des systèmes intelligents d'aide à l'apprentissage humain. Le système CanadarmTutor est un exemple de système intégrateur de plusieurs résultats de recherche. Il s'agit d'un système intelligent d'aide à l'entraînement des astronautes à la manipulation du bras robotisé CanadarmII. Les chercheurs du GDAC, dont sept professeurs du Département d'informatique de l'UQAM, travaillent sur quatre grands thèmes de recherche, soit : l'ingénierie ontologique, l'apprentissage automatique des connaissances procédurales, les architectures d'agents cognitifs et affectifs et l'élaboration de méthodes et d'outils technologiques pour la construction d'objets d'apprentissage complexes et ouverts. Fondé en 2000, les activités de recherche du laboratoire GDAC portent essentiellement sur l'ingénierie des connaissances, les systèmes à base de connaissances, les agents artificiels cognitifs et les agents affectifs. Ces sujets sont organisés principalement, mais non exclusivement, vers la production de systèmes tuteurs intelligents ou des systèmes intelligents d'aide à l'apprentissage humain. Le système CanadarmTutor est un exemple de système intégrateur de plusieurs résultats de recherche. Il s'agit d'un système intelligent d'aide à l'entraînement des astronautes à la manipulation du bras robotisé CanadarmII. Les chercheurs du GDAC, dont sept professeurs du Département d'informatique de l'UQAM, travaillent sur quatre grands thèmes de recherche, soit : l'ingénierie ontologique, l'apprentissage automatique des connaissances procédurales, les architectures d'agents cognitifs et affectifs et l'élaboration de méthodes et d'outils technologiques pour la construction d'objets d'apprentissage complexes et ouverts.

**Laboratoire de recherche sur les technologies du commerce électronique (LATECE)**

Directeur : Hafedh Mili  
 Pavillon Président-Kennedy, local PK-4340  
 Téléphone : 514 987-3000, poste 3943  
 Site Internet : [www.latece.uqam.ca](http://www.latece.uqam.ca)

Le Laboratoire de recherche sur les technologies du commerce électronique (LATECE), créé en 2002, s'attaque aux problèmes technologiques et méthodologiques de mise en œuvre des applications sur Internet. La modélisation, validation et mise en œuvre de processus interorganisationnels, le Web sémantique et repérage d'informations, les marchés électroniques, le développement par composants et le développement de plateformes d'affaires électroniques en mode «logiciel libre» sont les grands axes de recherche qui regroupent neuf professeurs du Département d'informatique de l'UQAM, et près d'une trentaine d'étudiants aux niveaux maîtrise et doctorat.

**Laboratoire de téléinformatique et réseaux**

Directrice : Halima Elbiaze  
 Pavillon Sherbrooke, local SH-5735  
 Téléphone : 514 987-3000, poste 8485  
 Site Internet : [www.teleinfo.uqam.ca](http://www.teleinfo.uqam.ca)

Les objectifs du Laboratoire de téléinformatique et réseaux (LTIR) sont de développer des projets de recherche de grande envergure en téléinformatique et réseaux, couvrant les domaines de la communication jusqu'aux couches applicatives. Les quatre membres, tous professeurs au Département d'informatique de l'UQAM, collaborent autour des axes de recherche suivants : réseaux optiques et réseaux sans fil, approches théoriques et analytiques pour l'évaluation des performances des réseaux, modélisation et simulation ainsi qu'implémentation dans une plateforme de réseau réel. Le LTIR vise le développement de systèmes innovateurs de très haute performance pour les réseaux de nouvelle génération.

## DOCTORAT EN BIOCHIMIE (3814)

Ce programme est offert conjointement avec les départements de chimie et des sciences biologiques.

### GRADE

Philosophiæ Doctor, Ph.D.

### CRÉDITS

Ce programme comporte 90 crédits.

### OBJECTIFS

Ce programme retient les objectifs suivants :

1. parfaire les connaissances générales en biochimie;
2. acquérir une connaissance détaillée des sujets reliés au domaine de recherche;
3. développer les compétences pour effectuer le suivi de la littérature et l'analyse critique des publications scientifiques;
4. développer une habileté technique au laboratoire, en particulier sur les méthodes de pointe;
5. arriver à cerner judicieusement des questions ayant un potentiel d'impact important dans la recherche d'aujourd'hui en biochimie;
6. démontrer la maîtrise des outils de communication scientifique, tant par oral que par écrit;
7. démontrer la capacité de concevoir des protocoles expérimentaux et de conduire une recherche originale et productive de manière indépendante.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en biochimie ou dans une discipline connexe comme la biologie et la chimie, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Le sous-comité d'admission et d'évaluation étudiera toutefois les demandes des étudiants ayant obtenu une maîtrise avec une moyenne cumulative entre 2,8 et 3,2 sur 4,3.

Il sera possible qu'un passage direct de la maîtrise au doctorat soit effectué avant que celle-ci ne soit terminée. Cette mesure sera cependant réservée aux candidats de mérite exceptionnel et devra être entérinée par la doyenne, le doyen sur recommandation du sous-comité d'admission et d'évaluation du programme. Les cours effectués durant la maîtrise ne seront pas reconnus dans la scolarité du doctorat.

Pour toute demande d'admission ou de passage accéléré, l'étudiant devra suivre la procédure détaillée dans le document «Informations relatives à la demande d'admission» disponible à l'adresse : [www.programmes.uqam.ca/3814](http://www.programmes.uqam.ca/3814)

Un dossier de demande d'admission comporte minimalement un formulaire de «Demande d'admission», un formulaire de «Description du projet de recherche» (qui se trouve dans le document «Informations relatives à la demande d'admission» au lien indiqué plus haut), et un curriculum vitæ. Pour compléter son dossier d'admission, l'étudiant devra avoir choisi son directeur de recherche, avoir établi une ébauche de son projet de recherche approuvé par son futur directeur, et démontrer l'existence d'un support financier adéquat pour sa subsistance et la réalisation du travail de recherche envisagé.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

### Méthodes et critères de sélection

Examen du dossier académique, des lettres de recommandation (au moins trois doivent provenir de professeurs ou de chercheurs ayant une expérience de recherche pertinente reconnue) et d'une fiche d'informations remplie par le candidat et son directeur de recherche et comportant :

- une esquisse du projet de thèse approuvée par le directeur de thèse;
- un plan de travail avec échéancier;
- une évaluation des ressources matérielles nécessaires à la réalisation du projet;
- les sources de financement du projet et les moyens de subsistance de l'étudiant.

Le tout dans le but d'évaluer :

- l'adéquation entre les aspirations du candidat et les objectifs du programme;
- la qualité et la pertinence de la formation académique en regard des différents éléments du programme;
- l'expérience et le potentiel en recherche;
- la pertinence du projet en regard des champs de recherche du programme;
- la faisabilité du projet à l'intérieur des limites normales de temps prévues pour le programme.

### Régime et durée des études

Temps complet seulement : quatre ans

À moins d'un empêchement majeur, il y a une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation.

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

### SCOLARITÉ

#### Un des deux cours suivants (3 crédits) :

BCM9001	Méthodes expérimentales en biochimie
BCM9002	Formation aux bonnes pratiques de laboratoire (BPL)

#### Les trois activités dirigées obligatoires suivantes (9 crédits) :

Elles se déroulent sur les trois premières années du programme. Les réunions servent à la présentation d'articles clés de la littérature récente en biochimie parus dans des revues à spectre large comme *Trends in Biochemical Sciences*, *Annual Reviews of Biochemistry*, *Science* et *Nature*. Chaque étudiant choisit des sujets en dehors de sa propre problématique de recherche.

BCM9003	Séminaire avancé en biochimie I
BCM9004	Séminaire avancé en biochimie II
BCM9005	Séminaire avancé en biochimie III

#### RECHERCHE (78 crédits) :

BCM9006	Projet de thèse
---------	-----------------

Thèse (75 cr.)

L'étudiant réalise son travail de recherche au laboratoire.

Rédaction d'articles et de thèse.

Selon l'avancement de ses travaux, l'étudiant rédige ses résultats de recherche au fur et à mesure sous forme d'articles qui sont soumis à des revues pour lesquelles il y a évaluation par les pairs. À l'issue de son travail de recherche, l'étudiant rédige sa thèse. Celle-ci peut être de format traditionnel ou être sous forme d'articles publiés ou acceptés dans des revues avec comité de lecture ou de manuscrits soumis. Dans ce dernier cas, l'étudiant est tenu d'ajouter une introduction de même qu'une discussion générales pour l'ensemble du matériel produit. Il doit aussi inclure un texte de présentation de chaque article ou manuscrit de façon à décrire clairement les liens entre chaque pièce du travail. Dans le cas où il s'agit d'articles à auteurs multiples, l'étudiant doit indiquer de manière claire quelle a été sa contribution spécifique. L'étudiant défend sa thèse oralement.

La rédaction d'articles dans des revues de calibre reconnu sera spécialement favorisée dans le but de former le mieux possible les étudiants aux processus d'évaluation par les pairs et de les préparer à la poursuite de leur carrière en recherche, en assurant la compétitivité de leur dossier.

### Cours au choix

Au besoin, il sera possible pour l'étudiant de s'inscrire à un ou plusieurs cours au choix jugés nécessaires à sa formation dans son domaine d'étude. Cela se fera avec la recommandation du directeur de recherche et l'approbation du directeur de programme. Les cours suivis seront puisés dans la banque des cours avancés de l'UQAM ou dans celles d'autres universités avec lesquelles il existe déjà des ententes, exemples : statistique, principes d'enzymologie appliquée, signalisation cellulaire. Ces cours seront considérés hors programme et donc facturés en supplément au candidat.

### Participation à l'enseignement

Bien que cette activité ne fasse pas partie de la programmation proprement dite, les étudiants au doctorat pourraient être amenés à effectuer des tâches d'enseignement (assistantat, charge de cours). Cette opportunité sera réservée aux candidats qui seront déjà assez avancés dans leur programme. L'attribution de telles tâches sera sujette à l'approbation du directeur de recherche de l'étudiant.

### CHAMPS DE RECHERCHE

La recherche en biochimie à l'UQAM se développe à partir des trois axes majeurs suivants :

- enzymologie
- physiopathologie moléculaire
- contrôle génétique.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, le programme est rangé dans la classe B.

## DOCTORAT EN BIOLOGIE (3805)

Ce programme est offert conjointement avec l'Institut national de la recherche scientifique. Il est offert, par extension, à l'Université du Québec à Rimouski et à l'Université du Québec à Chicoutimi. Il fait aussi l'objet d'un protocole d'accord avec l'Université Henri-Poincaré (Nancy 1) définissant une formation conjointe qui permet une double diplomation.

### GRADE

Philosophiæ Doctor, Ph.D.

### CRÉDITS

Ce programme comporte 90 crédits.

### OBJECTIFS

L'objectif général du programme est de permettre l'acquisition et l'approfondissement des connaissances disciplinaires en biologie. Plus spécifiquement, le doctorat vise à développer les aptitudes des étudiants aux modalités de la recherche avancée en biologie afin de compléter leur formation comme chercheurs scientifiques. De plus, les exigences du programme amèneront les candidats à développer un esprit de synthèse ainsi que les capacités de réflexion théorique aptes à faire progresser leur domaine de recherche. Rejoignant aussi une des préoccupations du Conseil des Universités et un besoin réel tel qu'exprimé par de nombreux chercheurs sortis des moules traditionnels, des objectifs de formation en gestion de budget et de personnels ainsi qu'en pédagogie sont inclus au programme.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'une maîtrise de recherche ou l'équivalent en biologie ou dans une discipline connexe, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature faisant état d'une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. Les étudiants inscrits au programme de maîtrise en biologie, microbiologie appliquée ou dans une discipline connexe pourront déposer une demande écrite auprès de la direction du programme pour une admission au doctorat sans avoir complété leur mémoire (passage direct) s'ils répondent à tous les critères suivants :

- avoir complété un minimum de six (6) crédits dans le programme de maîtrise;
- avoir obtenu une moyenne minimale de 3,3 sur 4,3 au baccalauréat;
- avoir une moyenne minimale de 3,6 sur 4,3 à la maîtrise.

Ils devront présenter, en plus des pièces exigées sous la rubrique «Méthodes et critères de sélection» (sans les lettres de recommandation), un rapport d'étape démontrant une avancée significative du projet en cours et un projet préliminaire de thèse ayant reçu une recommandation favorable de leur comité d'évaluation de projet de maîtrise.

Exceptionnellement, un candidat possédant un grade de bachelier ou l'équivalent en biologie ou dans une discipline connexe, obtenu avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent et possédant une formation appropriée ainsi qu'une expérience en recherche reconnue, pourrait déposer une demande d'admission au programme. Ces candidats devront aussi faire la démonstration qu'ils ont réussi au moins six crédits de niveau maîtrise dans le domaine de recherche visé. Les candidats qui ne rencontrent pas cette condition se verront imposer ces crédits en appoint par le Sous-comité d'admission et d'évaluation.

Les candidats doivent également démontrer qu'ils possèdent une connaissance suffisante de la langue anglaise. Ils devront aussi, au moment du dépôt de leur demande d'admission, remplir une fiche d'information, avoir reçu l'acceptation de principe d'un directeur de thèse et produire un projet préliminaire de thèse. Ce projet permettra au programme d'évaluer les possibilités d'encadrement.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

### Méthode et critères de sélection

Examen du dossier académique, des trois lettres de recommandation (au moins deux doivent provenir de professeurs ou de chercheurs ayant une expérience de recherche pertinente reconnue) et d'une fiche d'informations remplie par le candidat et son directeur de recherche et comportant :

- un plan de travail avec échéancier;
- une évaluation des ressources matérielles nécessaires à la réalisation du projet;
- les sources de financement du projet et les moyens de subsistance de l'étudiant.

Entrevue avec les candidats (sauf empêchement majeur justifié), dans le but d'évaluer :

- l'adéquation entre les aspirations du candidat et les objectifs du programme;
- la qualité et la pertinence de la formation académique en regard des différents éléments du programme;
- l'expérience et le potentiel en recherche;
- la pertinence du projet en regard des champs de recherche du programme;
- la faisabilité du projet à l'intérieur des limites normales de temps prévues pour le programme.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

L'étudiant devra s'inscrire à temps plein durant les trois premiers trimestres. Toutes les activités créditées seront notées selon le système succès/échec.

### SCOLARITÉ

#### Les activités suivantes (5 crédits) :

ADM9001	Introduction à la gestion des ressources humaines dans le secteur des sciences biologiques (1 cr.)
BIO9020	Séminaire
DID9666	Initiation à l'enseignement au postsecondaire (1 cr.)

### RECHERCHE

#### Les activités suivantes (85 crédits) :

BIO9000	Projet de thèse
BIO9010	Examen de synthèse (6 cr.)

#### Thèse (76 cr.)

L'étudiant au doctorat en biologie doit rédiger une thèse qui témoigne d'une aptitude à mener à bien une recherche originale en biologie. La thèse sera soutenue devant jury.

#### Liste des activités pouvant être exigées en appoint (hors programme) :

BIO8092	Traitement des données biologiques
BIO8190	Écologie végétale
BIO8281	Chapitres choisis en physiologie animale
BIO8291	Immunologie
BIO8321	Aspects moléculaires de la croissance des végétaux
BIO8360	Lutte biologique
BIO860X	Séminaire thématique en écologie
BIO861X	Séminaire thématique en physiologie cellulaire
BIO862X	Séminaire thématique en toxicologie
BIO863X	Séminaire thématique en biotechnologie
BIO8850	Sujets de pointe en écologie
BIO8901	Biotechnologies appliquées à l'amélioration des végétaux
BIO8921	Manipulations génétiques
BIO8930	Chapitres choisis en virologie
BIO8950	Chapitres choisis en toxicologie
BIO8970	Chapitres choisis en biologie moléculaire
MBA6010	Normes de bonnes pratiques dans les bio-industries (1 cr.)
MBA6021	Microbiologie industrielle avancée (4 cr.)
MBA6023	Génétique des microorganismes d'importance industrielle (1 cr.)
MBA6024	Biosynthèse de produits naturels (2 cr.)
MBA6025	Microbiologie des denrées alimentaires (2 cr.)
MBA6026	Technologie des fermentations (2 cr.)
MBA6027	Microbiologie de l'environnement (1 cr.)

ou tout autre cours de deuxième cycle choisi avec l'accord de la direction du programme.

### CHAMPS DE RECHERCHE

Biologie des populations et des communautés :

- humaines
- végétales
- d'organismes aquatiques
- animales.

Biologie cellulaire et moléculaire :

- relations procaryotes-eucaryotes
- relations cellules-milieu
- bioproduction.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

**DOCTORAT EN CHIMIE (3554)****CRÉDITS**

Ce programme comporte 90 crédits.

**GRADE**

Philosophiæ Doctor, Ph.D.

**OBJECTIFS**

L'étudiant inscrit au programme de doctorat doit contribuer à l'avancement des connaissances dans des domaines de pointe de la discipline. Ce programme a pour objectif d'accroître la capacité de l'étudiant à faire des recherches originales d'une façon autonome. Le titulaire du diplôme sera apte à défendre un projet de recherche, à superviser des activités de recherche et à présenter ses résultats et ses interprétations sous forme de communications et de publications. Le programme de doctorat en chimie a également pour objectif la formation de chercheurs et de personnes hautement qualifiées dans le domaine des sciences. À plus long terme, les chercheurs formés par le programme pourront contribuer à l'évolution de la chimie, et plus généralement des sciences, dans les milieux de l'enseignement, industriels, de la recherche et du développement. Ils pourront ainsi participer aux nombreuses innovations, dans toutes les disciplines auxquelles la chimie contribue. Ces connaissances et les résultats de ces recherches seront à même de résoudre les problèmes présents et futurs de notre société.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en chimie ou d'une maîtrise dans un domaine connexe, ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Au moment de sa demande d'admission, le candidat peut suggérer le nom de son directeur de recherche.

Le candidat doit aussi démontrer qu'il possède une connaissance suffisante des langues française et anglaise. Un candidat à l'admission au programme peut se voir imposer deux cours d'appoint afin de combler certaines lacunes au niveau de ses connaissances.

**Régime d'étude et durée maximale des études**

Temps complet seulement : neuf trimestres.

**Capacité d'accueil**

Le programme n'est pas contingenté. Toutefois, compte tenu des ressources d'encadrements disponibles, le sous-comité d'admission et d'évaluation peut, si cela s'avère nécessaire, limiter le nombre d'admissions.

**Méthode et critères de sélection**

La sélection des candidats est basée sur l'évaluation des éléments suivants de la demande d'admission :

- qualité du dossier académique
- lettres de recommandation.

Après l'étude de l'ensemble du dossier, le sous-comité d'admission et d'évaluation peut exiger d'un candidat qu'il réussisse jusqu'à deux cours d'appoint si sa formation est jugée insuffisante dans certains domaines. Avant sa seconde inscription, l'étudiant devra présenter un résumé de recherche et une entente de support financier avec un directeur.

À son entrée dans le programme, l'étudiant devra suivre une formation non créditée, sous forme de cours, concernant :

- l'introduction aux différents services du Département (RMN, magasins, personnel de soutien);
- les bonnes pratiques et les mesures de sécurité en laboratoire;
- les informations à connaître sur la propriété intellectuelle;
- les responsabilités en tant qu'auxiliaire d'enseignement.

**Gestion du programme**

Il s'agit d'un programme départemental. La gestion du programme sera conforme au règlement no 8 des études de cycles supérieurs. Le programme est dirigé par un comité de programme et un sous-comité d'admission et d'évaluation (articles 2.1.1 et 2.1.2 du règlement no 8).

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

**Scolarité (12 crédits)****Les trois cours suivants (8 crédits) :**

CHI9000	Examen doctoral (5 cr.)
CHI9001	Séminaire de recherche (1 cr.)
CHI9002	Proposition de recherche (2 cr.)

**Un cours de spécialisation au choix parmi les suivants (3 crédits) :**

CHI7101	Analyse de traces par méthodes instrumentales
CHI7180	Méthodes d'analyses spectroscopiques avancées
CHI7300	Sujets de pointe en chimie organique avec mécanismes réactionnels
CHI7400	Sujets de pointe en chimie physique
CHI7452	Méthodes instrumentales électrochimiques
CHI7461	Énergie électrochimique
CHI7730	Chimie organique appliquée
CHI8100	Capteurs et biocapteurs
CHI8110	Sujet de pointe en chimie analytique et physique
CHI8120	Spectrométrie de masse
CHI8300	Chimie combinatoire - Synthèse organique sur phase solide (CHI7300)
CHI8301	Chimie thérapeutique avancée (CHI7300)
CHI8302	Synthèse stéréosélective et produits naturels (CHI7300)
CHI8303	Synthèse de polymères et dendrimères fonctionnels (CHI7300)
CHI8304	Synthèse des glucides et applications biologiques (CHI7300)
CHI8305	Chimie organométallique et catalyse (CHI7300)
CHI8400	Caractérisation des matériaux
CHI8600	Étude spectroscopique des systèmes biologiques

**Un cours au choix parmi les suivants (1 crédit) :**

ADM9002	Gestion des ressources humaines dans le secteur des sciences (1 cr.)
DID9666	Initiation à l'enseignement au postsecondaire (1 cr.)

**Thèse (78 crédits).****CHAMPS DE RECHERCHE**

Le programme de doctorat en chimie est composé de deux grands axes de recherche :

- Matériaux et Énergie
- Chimie Santé.

Ces deux axes sont eux-mêmes divisés en thèmes de recherche.

*Matériaux et Énergie*

- Nanomatériaux
- Chimie des interfaces
- Polymères - Membranes
- Matériaux d'électrodes
- Stockage et conversion de l'énergie
- Polymères conducteurs
- Électrocatalyse
- Biomatériaux - Fibres Naturelles

*Chimie Santé*

- Toxicologie environnementale - Bioessais des contaminants
- Produits naturels
- Synthèse asymétrique
- Chimie médicinale
- Macromolécules et Dendrimères
- Chimie des complexes
- Protéines membranaires et Récepteurs

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

**DOCTORAT EN INFORMATIQUE (3121)****CRÉDITS**

Ce programme comporte 90 crédits.

**GRADE**

Philosophiæ Doctor (Ph.D.)

## OBJECTIFS

Le programme de doctorat en informatique a pour objectif général la formation de chercheurs et de personnes hautement qualifiées en informatique ainsi que l'avancement des connaissances dans des domaines de pointe de la discipline. Par leurs activités de recherche, les étudiants du programme pourront se spécialiser dans divers domaines de l'informatique fondamentale ou appliquée, comme la téléinformatique, le génie logiciel, l'informatique théorique, l'intelligence artificielle, l'informatique système. Les chercheurs formés pourront ainsi contribuer au développement de la discipline, ainsi qu'aux nombreuses innovations auxquelles elle contribue dans d'autres disciplines.

On distingue trois catégories d'objectifs spécifiques dans ce doctorat :

**Approfondissement de connaissances** : Approfondir les connaissances acquises antérieurement; acquérir une spécialisation avancée.

**Compétences en recherche** : Être capable d'effectuer une synthèse des connaissances dans un domaine précis; être apte à formuler une problématique de recherche; établir une stratégie de résolution de problème; réaliser de façon autonome une recherche originale; accroître l'étendue et le niveau des connaissances en informatique.

**Habilités personnelles et de communication** : Renforcer la capacité d'apprendre par soi-même de façon continue; développer les habiletés à transmettre les connaissances et diffuser les travaux de recherche auprès des pairs.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, en informatique, en mathématiques (option informatique), en génie logiciel ou dans un domaine connexe.

Un candidat titulaire d'une maîtrise de l'UQAM dans les domaines précités obtenue avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) peut être admis, après étude de son dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Un candidat titulaire d'une maîtrise d'une université autre que l'UQAM dans les domaines précités obtenue avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent) peut être admis, après étude de son dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Exceptionnellement, un candidat détenant un grade de bachelier dans un des domaines précités, possédant les connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et une formation adéquate à la recherche peut être admis après étude de son dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Au moment de l'admission, le candidat doit avoir choisi son directeur de recherche et doit présenter une proposition de projet de recherche accompagnée d'une entente de support financier pour une année et d'un engagement de l'étudiant à effectuer des demandes de bourses auprès d'organismes subventionnaires.

Le candidat doit aussi démontrer qu'il possède une connaissance suffisante des langues française et anglaise. Une rencontre ou un examen pourra être exigé. Certains candidats dont les connaissances linguistiques seraient considérées insuffisantes pourraient se voir imposer des cours de français ou d'anglais.

### Admission conditionnelle

Exceptionnellement, un candidat qui possède un excellent dossier mais qui n'a pas encore trouvé de directeur de recherche pourra être admis conditionnellement. Dans ce cas, pour être admis de façon définitive, le candidat devra démontrer qu'il a pris entente avec un directeur de recherche et qu'il a présenté son projet de recherche accompagné d'une entente de support financier et d'un engagement à effectuer des demandes de bourses, au plus tard 6 mois après sa première inscription.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Toutefois, compte tenu des ressources d'encadrement disponibles et de la nature du programme, le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra, si cela s'avère nécessaire, limiter le nombre d'admissions.

### Méthodes et critères de sélection

La sélection des candidats est basée sur l'évaluation des éléments suivants de la demande d'admission :

- qualité du dossier académique;
- contenu des lettres de recommandation;
- pertinence de la proposition de projet de recherche et viabilité de l'entente de support financier, qui doit être adéquat pour permettre la réalisation du travail de recherche envisagé.

Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra être exigée dans certains cas.

Après étude de l'ensemble du dossier, le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra exiger d'un candidat qu'il réussisse certains cours d'appoint ou une propédeutique si sa formation est jugée insuffisante dans certains domaines.

### Durée des études et régime d'études

Temps complet : quatre ans  
Temps partiel : six ans

Les deux premières années dans le programme doivent être suivies à temps plein. Exceptionnellement, après qu'il ait satisfait aux exigences de l'examen doctoral dans les délais requis, l'étudiant pourra faire une demande de changement de régime d'études. Cette demande sera évaluée par le sous-comité d'admission et d'évaluation qui verra à ce qu'une grande majorité des étudiants poursuivent à temps plein.

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Scolarité spécifique au doctorat (9 crédits)

**Un cours de séminaire avancé à contenu variable (3 crédits) :**  
INF980X Séminaire avancé en informatique

### Examen doctoral (6 crédits) :

**L'examen doctoral comprend les deux activités suivantes :**  
INF9811 Examen général  
INF9812 Projet de thèse (INF9811)

### Scolarité complémentaire (7 crédits)

#### Le cours suivant (1 crédit)

DID9666 Initiation à l'enseignement au postsecondaire (1 cr.)

#### Deux cours au choix (6 crédits)

**Deux cours choisis parmi les listes suivantes, avec l'accord du directeur de recherche et après entente avec le sous-comité d'admission et d'évaluation (voir les règlements pédagogiques particuliers) :**

• Les séminaires avancés (INF980X);

• Les cours proposés par d'autres programmes (à l'exception des cours INF7341 et INF7440, qui sont considérés hors programme);

• Les cours de la liste suivante :

BIF7001	Bio-informatique avancée
BIF7002	Séminaire interdisciplinaire de bio-informatique
DIC9250	Génie cognitif (DIC9150)
DIC9310	Introduction au traitement de l'information par le biais de réseaux neuroniques (DIC9250)
DIC9315	Sujets spéciaux en intelligence artificielle et reconnaissance des formes (DIC9250)
DIC9340	Environnements d'apprentissage à base de connaissances (DIC9150)
INF7210	Nouvelles perspectives en bases de données
INF7235	Programmation parallèle haute performance
INF7345	Performance et simulation des réseaux
INF7370	Apprentissage automatique
INF7470	Systèmes tutoriels intelligents
INF7541	Théorie des langages et des automates
INF7545	Algorithmique du texte
INF7565	Mesure de qualité et de productivité
INF7570	Modélisation et vérification
INF7641	Compilation
INF7710	Théorie et applications de la fouille d'associations
INF7741	Machines virtuelles
INF7845	Principes avancés des langages à objets
INF7870	Fondements logiques de l'informatique
INF8140	Complexité des calculs
INF8240	Traitement d'images par ordinateur
INF8650	Réseaux haut débit (INF7345)
INF8652	Les réseaux sans fil et les réseaux mobiles
INF8654	Gestion de réseau
INF8710	Aspects algorithmiques de la microélectronique
INF8730	Architecture des processeurs avancés
INF8750	Sécurité des systèmes informatiques
INF8780	Circuits RF

INF8784	Circuits intégrés analogiques avancés
INF9340	Logique computationnelle
MAT7441	Algorithmes en combinatoire (MAT7352)
MAT8780	Principes de simulation
MAT9140	Codes à longueur variable
MAT9240	Codes correcteurs d'erreurs
MAT9440	Algèbre computationnelle
MGL7160	Méthodes formelles et semi-formelles
MGL7260	Exigences et spécifications de systèmes logiciels
MGL7560	Vérification et assurance qualité de logiciels

### Thèse (74 crédits)

L'étudiant doit rédiger une thèse qui témoigne d'une aptitude à mener à bien une recherche originale. La thèse doit donc avoir un caractère inédit et constituer un apport original à l'avancement des connaissances dans le domaine de l'informatique. Elle doit être soutenue publiquement devant un jury formé selon les règlements de l'Université.

### Rapport d'avancement des travaux

Pendant la période où l'étudiant est en rédaction de thèse, il devra déposer un rapport annuel d'avancement des travaux au sous-comité d'admission et d'évaluation du programme dans le but de décrire l'évolution de sa recherche.

### Passage accéléré de la maîtrise au doctorat

Conformément à la réglementation en vigueur, un passage accéléré de la maîtrise au doctorat pourra être effectué avant que celle-ci ne soit terminée. Cette mesure sera cependant réservée aux candidats de mérite exceptionnel. Dans ce cas, l'admission devra être approuvée par les autorités universitaires appropriées, sur recommandation du directeur de recherche et du sous-comité d'admission et d'évaluation du programme. Pour se prévaloir d'un tel privilège, la scolarité de maîtrise devra avoir été complétée. Outre ces conditions, le candidat devra répondre à tous les autres critères d'admission du doctorat (choix du directeur, proposition de projet de recherche, entente de support financier, engagement à effectuer des demandes de subvention, connaissance des langues française et anglaise). La reconnaissance de la scolarité de maîtrise pour le doctorat se fera selon la réglementation en vigueur à l'UQAM et les conditions énoncées dans la structure de la formation.

### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les cours au choix du programme de doctorat en informatique déjà réussis et comptabilisés dans le cadre d'un diplôme de deuxième cycle obtenu par l'étudiant ne peuvent pas être reconnus pour la scolarité du doctorat.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## DOCTORAT EN INFORMATIQUE COGNITIVE (3560)

Ce programme est administré par le département d'informatique et offert conjointement avec la TÉLUQ.

### GRADE

Philosophiæ Doctor, Ph.D.

### CRÉDITS

Ce programme comporte 90 crédits.

### OBJECTIFS

Le programme de doctorat en informatique cognitive (IC) vise la formation de ressources humaines hautement qualifiées en recherche appliquée. L'objectif de formation général du programme est de former des spécialistes en technologie cognitive. Il s'agit, plus particulièrement, d'intégrer des préoccupations de recherche issues du domaine des sciences humaines à des réalisations technologiques. La composante dominante du programme de formation est la technologie informatique, c'est-à-dire une mise en perspective computationnelle et appliquée du traitement cognitif de l'information incarnée d'une manière quelconque dans une réalisation informatique. De manière générale, une formation intégrée au champ de recherche de l'informatique cognitive qui relève d'un domaine de technologie avancée, requiert une formation interdisciplinaire en recherche appliquée.

Le type de formation à la recherche du programme est nord-américain. Il implique un apprentissage général de base des étudiants chapeauté d'un diplôme commun. L'apprentissage général vise deux types d'objectifs spécifiques.

Le premier objectif est l'acquisition générale d'une formation interdisciplinaire. Il s'agit, d'une part, d'initier des informaticiens, mathématiciens ou ingénieurs possédant une formation de base en informatique à des apports cognitifs des sciences humaines utiles à des projets de modélisation informatique de l'intelligence humaine. D'autre part, il s'agit de former, sur le plan technologique, des praticiens des sciences humaines aptes à incorporer des dispositifs cognitifs dans des programmes informatiques. Ces objectifs de formation se reflètent dans les divers paramètres d'intégration du programme : la formation d'un corps professoral et d'un comité de programme multidisciplinaires; une structuration des blocs de cours selon des modalités d'organisation à la fois interdisciplinaires et multidisciplinaires; un mode de codirection interdisciplinaire des thèses.

Quant à l'objectif appliqué de la formation en recherche, il se traduit dans les apprentissages spécifiques nécessaires pour effectuer une réalisation personnelle de recherche.

### Axes et thématiques de recherche

Les axes et thématiques de recherche du programme reflètent un ensemble de pratiques mises en œuvre par les membres du corps professoral du programme. Aux trois axes de recherche du programme (la genèse de l'extraction et de l'acquisition des connaissances, la modélisation des connaissances, la communication des connaissances) sont greffés les sous-axes et thématiques de recherche suivants :

#### 1. La genèse de l'extraction et de l'acquisition des connaissances :

##### - *Le traitement cognitif de la langue naturelle*

Thématiques : les approches au traitement de la langue naturelle; traitement d'unités vocales et textuelles (phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique, analyse et génération); l'analyse et la gestion de documents textuels; l'analyse et la gestion multimodales de documents (image, son, hypertexte, hypermédia, etc.).

##### - *Les techniques informatiques pour l'extraction des connaissances*

Thématiques : l'architecture des systèmes pour l'extraction et l'exploitation des connaissances; le connexionnisme et la représentation symbolique; l'architecture des machines pour l'extraction et l'exploitation des connaissances (parallèle, séquentielle et distribuée); le dépistage de l'information; les systèmes intelligents à base de connaissances.

##### - *La perception, la vision artificielle et l'analyse d'image*

Thématiques : les méthodes cognitivement plausibles d'analyse d'image inspirées du système visuel humain; les systèmes de vision à base de connaissances ou de réseau neuronique; la modélisation de processus visuels humains.

#### 2. La modélisation des connaissances et des stratégies de résolution de problèmes

##### - *L'analyse et la codification des connaissances*

(étude des types de connaissances et des possibilités de les modifier)

Thématiques : la représentation et l'exploitation de la sémantique; les aspects épistémologiques de la représentation connexionniste; les réseaux sémantiques hiérarchiques ou «flous».

##### - *La modélisation informatique de l'apprentissage humain, de l'apprentissage machine et de l'enseignement intelligemment assisté*

Thématiques : la modélisation informatique de tuteurs intelligents; l'intégration de la modélisation des connaissances dans l'ingénierie des systèmes de formation; les systèmes de développement des environnements d'apprentissage à base de connaissances.

#### 3. La communication des connaissances

##### - *Les interfaces de communication*

Thématiques : les interfaces pour les systèmes à base de connaissances; les systèmes d'interface et d'autoguidage de l'apprentissage.

##### - *La communication entre des machines*

Thématiques : les réseaux de télécommunication des connaissances; la réalisation de prototypes et les règles de conception de réseaux télé-informatiques.

##### - *Les systèmes d'aide à la décision*

Thématique : les systèmes d'aide informatisée au niveau individuel, de groupe et organisationnel.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, d'un titre ou d'une expérience reconnue comme équivalent dans l'une des disciplines associées au programme soit en sciences humaines (éducation, linguistique, philosophie, psychologie, communication et gestion), soit en informatique.

Cours d'appoint :

Un ou plusieurs des cours d'appoint suivants peuvent être exigés : DIC8001, DIC8002, DIC8003, DIC8101, DIC8102 et DIC8103, selon la provenance des étudiants.

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

DIC8001 Analyse, modélisation et conception de systèmes informatiques (3 cr.)  
DIC8002 Implantation de systèmes informatiques (2 cr.)  
DIC8003 Paradigmes fondamentaux de programmation (3 cr.)  
DIC8101 Sciences cognitives (Fondements) (3 cr.)  
DIC8102 Nouvelles tendances en sciences cognitives (3 cr.)  
DIC8103 Les dimensions cognitives d'un projet en informatique cognitive (2 cr.)

Note : Ces cours sont offerts une fois par année. Les étudiants doivent les réussir dans les délais qui leur sont imposés avant d'être admis définitivement au programme.

Les étudiants qui se verront imposer plus de deux cours d'appoint, pourront après avoir réussi 5 crédits avec la note B+ s'inscrire au cours du tronc commun du programme DIC9150 Concepts fondamentaux de l'informatique cognitive, tout en terminant les cours de mise à niveau.

## Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

## Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique, de l'esquisse du projet de recherche en informatique cognitive et des lettres de recommandation.

Chaque candidature est examinée par un comité multidisciplinaire et interuniversitaire : le Sous-comité d'admission et d'évaluation. Le comité juge si les conditions d'entrée au programme sont remplies, si le niveau d'excellence est suffisant, si l'esquisse du projet de recherche proposée par le candidat s'inscrit dans la thématique du programme et si elle est susceptible d'être intégrée aux activités d'une des équipes de recherche associées au programme.

Le comité fonde son jugement soit sur des résultats scolaires appropriés, soit sur une expérience professionnelle adéquate, soit sur des recommandations pertinentes formulées par des pairs. Le cas échéant, le comité peut exiger d'un candidat qu'il réussisse certains cours d'appoint si sa formation est jugée insuffisante dans certains domaines. Un candidat est déclaré admis si une majorité des membres du Sous-comité se déclare favorable.

Pour être admis au programme, l'étudiant doit avoir choisi ses codirecteurs et obtenu leur accord. Ce choix doit être entériné par le Sous-comité d'admission et d'évaluation.

## Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre ans  
Temps partiel : six ans

## LISTE DES ACTIVITÉS

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Cours du tronc commun (8 crédits) :

DIC9150 Concepts fondamentaux de l'informatique cognitive  
DIC9250 Génie cognitif (DIC9150)  
DIC9270 Séminaire en informatique cognitive (1 cr.)  
DIC9271 Séminaire en informatique cognitive (1 cr.)

### Cours de spécialisation (6 crédits)

Deux cours choisis parmi les suivants suite à une entente avec les directeurs de recherche ou parmi ceux proposés dans d'autres programmes, à la suggestion des directeurs de recherche et après accord du Sous-comité d'admission et d'évaluation. Les cours siglés DIC proposés dans cette liste seront offerts en alternance selon des modalités qui tiennent compte de la demande étudiante et qui seront décidées par le Comité de programme.

ADM992C Séminaire sur les technologies informationnelles d'aide à la prise de décision dans les organisations  
DIC9300 Perception, cognition et intelligence artificielle (DIC9150)  
DIC9305 Logique, informatique et sciences cognitives (DIC9150)  
DIC9310 Introduction au traitement de l'information par le biais de réseaux neuroniques (DIC9250)  
DIC9315 Sujets spéciaux en intelligence artificielle et reconnaissance des formes (DIC9250)  
DIC9320 Psycholinguistique et traitement des langues naturelles (DIC9150)  
DIC9330 Design pédagogique et modélisation cognitive (DIC9150)  
DIC9340 Environnements d'apprentissage à base de connaissances (DIC9150)  
DIC9350 Vision et analyse d'images (DIC9250)  
DIC9360 Communications verbales (DIC9250)  
DIC9370 Reconnaissance des formes (DIC9250)  
DIC938X Sujet spécial en informatique cognitive (DIC9150)

## Une activité au choix (3 crédits)

DIC9200 Stage de recherche (DIC9250)  
DIC9225 Groupe de recherche  
ou un cours choisi dans la liste des cours de spécialisation.

## Examen doctoral (6 crédits) \*

### L'examen doctoral comprend les deux activités suivantes :

DIC9401 Examen général  
DIC9411 Projet de thèse (DIC9401)

\* Tous les cours de la scolarité, à l'exception du stage, doivent avoir été réussis pour s'inscrire à l'activité DIC9401. L'inscription à l'activité DIC9411 n'a pas à suivre immédiatement, au trimestre suivant, l'inscription à DIC9401.

## Thèse (67 crédits)

DIC9500 Thèse (67 cr.)

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

# DOCTORAT EN MATHÉMATIQUES (3673)

## GRADE

Philosophiæ Doctor, Ph.D.

## CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 90 crédits.

## OBJECTIFS

Ce programme de troisième cycle a comme objectif la formation de chercheurs scientifiques et l'avancement des connaissances en mathématiques dans certains domaines de pointe. Le programme vise également l'application des connaissances mathématiques à la résolution de problèmes dans des domaines variés, par exemple la physique théorique, l'optimisation combinatoire, l'algorithmique, l'informatique fondamentale, l'analyse statistique, etc.

Ce programme comporte quatre concentrations :

- concentration en mathématiques combinatoires
- concentration en géométrie différentielle et topologie
- concentration en informatique mathématique
- concentration en statistique.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en mathématiques ou l'équivalent obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ou être titulaire d'un grade de bachelier et posséder les connaissances requises et une formation appropriée.

Exceptionnellement, le candidat qui a obtenu sa maîtrise ou l'équivalent avec une moyenne cummulative inférieure à 3,2/4,3 mais égale ou supérieure à 2,8/4,3 ou l'équivalent, peut être admis après études de son dossier.

Exceptionnellement, un candidat dont la formation en mathématiques n'est pas pertinente au programme peut être accepté après avoir réussi un examen d'admission portant sur des connaissances générales acquises en mathématiques. Le cas échéant, ce candidat pourra se voir imposer des cours d'appoint dans la concentration choisie.

Tout candidat doit présenter, avec sa demande, un avant-projet de recherche pour sa thèse.

## Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Compte tenu des ressources disponibles et de la nature du programme, le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra, si cela s'avère nécessaire, limiter le nombre de candidats.

## Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation. Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra être exigée dans certains cas.

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet seulement : quatre ans.

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

**CONCENTRATION EN MATHÉMATIQUES COMBINATOIRES****Cours et séminaires (18 crédits)**

Six cours choisis dans la liste a), b), c), d), e) **dont au moins deux dans la liste b) et au moins deux cours de séminaire à contenu variable MAT995X.**

**CONCENTRATION EN GÉOMÉTRIE DIFFÉRENTIELLE ET TOPOLOGIE****Cours et séminaires (dix-huit crédits)**

Six cours choisis dans la liste a), b), c), d), e) **dont au moins deux dans la liste c) et au moins deux cours de séminaire à contenu variable MAT993X.**

**CONCENTRATION EN INFORMATIQUE MATHÉMATIQUE****Cours et séminaires (18 crédits)**

Six cours choisis dans la liste a), b), c), d), e) **dont au moins deux dans la liste d) et au moins deux cours de séminaire à contenu variable INF994X.**

**CONCENTRATION EN STATISTIQUE****Cours et séminaires (18 crédits)**

Six cours choisis dans la liste a), b), c), d), e) **dont au moins deux dans la liste e) et au moins deux cours de séminaire à contenu variable MAT998X.**

Note : Pour chacune des concentrations, les cours à suivre peuvent être remplacés par des cours jugés équivalents avec l'approbation du directeur de thèse et du sous-comité d'admission et d'évaluation.

**•a)**

BIF7000	Introduction à la bio-informatique
BIF7001	Bio-informatique avancée
BIF7002	Séminaire interdisciplinaire de bio-informatique
INF7235	Programmation parallèle haute performance
INF7341	Structures de données
INF7440	Conception et analyse des algorithmes
INF7541	Théorie des langages et des automates
INF7650	Aspects combinatoires de l'informatique
INF8140	Complexité des calculs
INF8340	Sémantique des langages de programmation
INF8881	Séminaire de maîtrise en informatique I
INF8882	Séminaire de maîtrise en informatique II
INF994X	Séminaire d'informatique mathématique
MAT7000	Théorie des catégories
MAT7010	Analyse fonctionnelle et harmonique
MAT7020	Théorie des nombres
MAT7030	Topologie générale
MAT7032	Topologie algébrique I
MAT7050	Indécidabilité, langages et automates
MAT7070	Mesure et probabilités
MAT7081	Inférence statistique I
MAT7100	Théorie des anneaux
MAT7113	Surfaces de Riemann
MAT7150	Théorie des modèles
MAT7170	Théorie de la fiabilité
MAT7181	Inférence statistique II
MAT7200	Algèbre homologique
MAT7213	Équations aux dérivées partielles
MAT7281	Sondages
MAT7352	Combinatoire I
MAT7381	Modèles de régression
MAT7400	Représentation des groupes
MAT7410	Groupes et algèbres de Lie
MAT7431	Géométrie et combinatoire
MAT7441	Algorithmes en combinatoire (MAT7352)
MAT7560	Optimisation combinatoire
MAT7600	Algèbre
MAT7610	Analyse
MAT8001	Géométrie algébrique et algèbre commutative
MAT8031	Topologie différentielle
MAT8081	Analyse statistique multivariée

MAT8100	Calcul des variations
MAT8131	Géométrie différentielle
MAT8181	Séries chronologiques
MAT8230	Topologie algébrique II
MAT8260	Théorie de la décision
MAT8280	Inférence dans les processus stochastiques
MAT8380	Plans d'expériences
MAT8480	Méthodes non paramétriques
MAT8581	Analyse de données multidimensionnelles
MAT8680	Analyse séquentielle
MAT8780	Principes de simulation
MAT8880	Consultation statistique
MAT8881	Séminaire de maîtrise en mathématique I
MAT8882	Séminaire de maîtrise en mathématique II
MAT8886	Séminaire de maîtrise en statistique I
MAT898X	Séminaire de biostatistique
MAT993X	Séminaire de géométrie différentielle et topologie
MAT995X	Séminaire de combinatoire
MAT998X	Séminaire de statistique

**•b)**

MAT9351	Combinatoire II (MAT7352)
MAT9400	Algèbre et combinatoire (MAT7352)
MAT9410	Analyse et combinatoire (MAT7352)

**•c)**

MAT9130	Géométrie symplectique (MAT8131)
MAT9231	Géométrie riemannienne
MAT9330	Théories cohomologiques
MAT9430	Topologie des 3-variétés

**•d)**

INF9340	Logique computationnelle
INF9540	Géométrie computationnelle
MAT9140	Codes à longueur variable
MAT9240	Codes correcteurs d'erreurs
MAT9440	Algèbre computationnelle

**•e)**

MAT9180	Analyse de survie
MAT9281	Séries chronologiques avancées
MAT9381	Méthodes asymptotiques en statistique
MAT9480	Statistique bayésienne et bayésienne empirique
MAT9580	Analyse de données discrètes

**Examen (écrit) de synthèse (6 crédits) :**

MAT9002	(Examen de synthèse; écrit) Partie Mathématiques générales
MAT9003	(Examen de synthèse; écrit) Partie concentration en Mathématiques combinatoires
MAT9004	(Examen de synthèse; écrit) Partie concentration en Géométrie différentielle et topologie
MAT9005	(Examen de synthèse; écrit) Partie concentration en Informatique mathématique
MAT9006	(Examen de synthèse; écrit) Partie concentration en Statistique

Cet examen, divisé en deux parties (la partie mathématiques générales et la partie concentration), a pour but de s'assurer que l'étudiant possède des connaissances de base en algèbre, en analyse et dans la concentration qu'il a choisie.

L'étudiant doit réussir l'examen de synthèse partie générale durant la première année suivant son admission et l'examen de synthèse (partie dans sa concentration) avant la fin de la deuxième année suivant son admission.

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

**Thèse (66 crédits)**

La thèse de doctorat doit apporter une contribution originale en mathématiques et dans la concentration choisie par le candidat. L'étudiant sera encouragé à publier, seul ou en collaboration, ses résultats dans des revues scientifiques spécialisées.

**CHAMPS DE RECHERCHE**

- Combinatoires
- Géométrie différentielle et topologie
- Didactique des mathématiques
- Statistiques
- Actuariat
- Probabilité
- Informatique mathématique

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## DOCTORAT EN SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ATMOSPHÈRE (3141)

Ce programme d'études est offert conjointement avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

## GRADE

Philosophiæ doctor, Ph.D.

## CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 90 crédits.

## OBJECTIFS

Ce programme vise à la formation de diplômés de haut calibre dans des secteurs stratégiques des sciences de la Terre et de l'atmosphère requérant des approches pluridisciplinaires. La prise en compte des enveloppes du système terrestre, géosphère, hydrosphère et atmosphère, ainsi que de leurs interactions, se veut à la fois rétrospective (évolution de la lithosphère, paléocéanographie, paléoclimatologie) et prévisionnelle (modélisation des systèmes terrestres). Elle vise à des applications dans les domaines des ressources, de l'aménagement, des changements globaux et de la prévision des risques naturels. Le programme est conçu pour développer l'autonomie et l'originalité en recherche et conduire à des expertises de pointe, tout en favorisant une vision systémique essentielle pour l'étude des problématiques géoscientifiques planétaires.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en sciences de la Terre, en géologie, en géophysique, en sciences de l'atmosphère ou dans un autre domaine pertinent des sciences de la Terre. Cette maîtrise doit avoir été obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;

ou être titulaire d'un baccalauréat dans les domaines précités et posséder les connaissances appropriées, une expérience pertinente d'au moins cinq ans et une formation adéquate à la recherche.

Des modalités permettent aux étudiants de maîtrise en sciences de la Terre ou de l'atmosphère des deux établissements le passage accéléré au doctorat avant la rédaction du mémoire. L'admission requiert alors la réussite de la scolarité de maîtrise avec une note supérieure à 3,7 sur 4,3, à l'acceptation par le sous-comité d'admission d'un rapport d'étape des travaux de maîtrise dans lequel le candidat démontre la nécessité de poursuivre la recherche au niveau doctoral, et elle est conditionnelle à la réussite du cours de Devis de recherche préférentiellement avant la fin du premier semestre d'inscription au doctorat, mais pas plus tard que la fin du deuxième semestre d'inscription.

Dans tous les cas, l'admission est conditionnelle à l'acceptation préalable par un directeur de thèse, qui doit valider «l'entente d'encadrement de la recherche doctorale» comprenant un projet préliminaire de recherche et un plan de financement pour la durée minimale de formation (trois ans).

Note : L'étudiant doit inscrire son projet de recherche avant sa première inscription.

En plus du français, le candidat doit démontrer qu'il possède une connaissance suffisante de la langue anglaise et peut avoir à se soumettre à un examen de même qu'à l'obligation de suivre des cours d'appoint ou un programme de propédeutique. L'étudiant qui ne peut lire facilement l'anglais s'expose à des difficultés dans ses études, étant donné le nombre considérable de manuels et de publications offerts dans cette langue.

## Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté mais les admissions peuvent être limitées par les capacités d'encadrement des professeurs habilités par le programme.

## Méthodes et critères de sélection

La sélection des candidats est basée sur l'évaluation du dossier académique, des lettres de recommandation, de l'expérience dans la spécialité, ainsi que

de l'accord de principe conclu avec un professeur du département relativement au sujet de recherche. Une entrevue peut être requise pour les candidats ne détenant pas un diplôme de deuxième cycle, et aussi dans d'autres cas où le sous-comité d'admission et d'évaluation juge nécessaire une évaluation approfondie de la formation et de l'expérience détenues par le candidat, ou une appréciation du niveau de préparation de l'étudiant.

## Régime d'études et durée des études

Temps complet : trois ans

Temps partiel : cinq ans

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

### Cours obligatoires (6 crédits) :

STA9800	Dynamique du Globe
STA9850	Concept de système en sciences de la Terre et de l'atmosphère

### Trois crédits parmi les cours suivants :

ADM9002	Gestion des ressources humaines dans le secteur des sciences (1 cr.)
DID9666	Initiation à l'enseignement au postsecondaire (1 cr.)
STA9980	Stage doctoral (1 cr.)

Tout autre cours de niveau «cycles supérieurs» choisi avec l'autorisation de la direction du programme, pouvant inclure un cours déjà réussi à la maîtrise.

### Activités d'encadrement et de suivi (8 crédits) :

STA9900	Examen doctoral
STA9960	Séminaire (2 cr.)
STA9950	Devis de recherche

### Thèse (73 crédits)

Le candidat doit rédiger une thèse qui témoigne de la part de l'auteur, d'une aptitude à mener à bien une recherche originale.

La thèse sera soutenue devant jury.

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

La scolarité doctorale normale au cours de la première année d'inscription comprend les cours réguliers (9 crédits), l'examen doctoral et le devis de recherche.

L'examen doctoral, obligatoire pour tous les étudiants inscrits au programme, doit avoir lieu avant la fin du deuxième trimestre d'inscription de l'étudiant au programme. La liste des disciplines spécialisées et connexes à examiner ainsi que la composition du jury sont déterminées par le comité de thèse et approuvées par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Le devis de recherche, obligatoire pour tous les étudiants inscrits au programme, doit être complété avant la fin du deuxième trimestre d'inscription de l'étudiant au programme. L'évaluation est effectuée par un jury dont la composition est déterminée par le comité de thèse et approuvée par le sous-comité d'admission et d'évaluation. L'évaluation est basée sur le document écrit remis par l'étudiant, ainsi que sur une présentation orale de son projet de recherche suivie d'une période de questions en lien avec le texte du devis.

La préparation à l'examen doctoral et au devis de recherche se fait normalement de façon concurrente. Le comité de thèse et le sous-comité d'admission et d'évaluation sont responsables de fixer les dates pour l'examen doctoral et le devis de recherche. Les jurys de l'examen doctoral et du devis de recherche incluent, au besoin, un examinateur externe aux deux établissements, et, selon les disponibilités, un examinateur provenant de l'établissement autre que celui auquel est inscrit l'étudiant. L'examen doctoral doit être complété avant de procéder à l'évaluation finale du devis de recherche.

L'étudiant qui obtient un échec à l'examen doctoral peut reprendre cet examen.

De la même façon, l'étudiant qui obtient un échec au devis de recherche peut reprendre le devis. En cas d'échec à l'un ou l'autre, le jury formule des recommandations sur les modalités de reprise, lesquelles peuvent inclure la réussite d'un cours pour parfaire les connaissances de l'étudiant. Un second échec à l'examen doctoral ou au devis de recherche entraîne l'exclusion du programme.

Le séminaire, obligatoire pour tous les étudiants inscrits au programme, doit normalement être présenté au cours de la deuxième année d'inscription de l'étudiant au programme.

Dans le cas des étudiants à temps partiel, un cheminement particulier est convenu dans le cadre de «l'entente d'encadrement de la recherche doctorale».

Dans des cas exceptionnels, un étudiant peut demander au sous-comité d'admission et d'évaluation du programme l'autorisation de compléter à un trimestre ultérieur l'examen doctoral, le devis de recherche ou le séminaire.

Avec l'accord du directeur de programme, un cours de maîtrise peut être reconnu comme cours optionnel du programme.

## CHAMPS DE RECHERCHE

- Géodynamique interne et géotectonique
- Géodynamique externe et paléoclimats
- Pétrologie, géochimie, géochronologie et biogéochimie
- Sciences de l'atmosphère, modélisation climatique, et météorologie
- Ressources minérales et gîtologie
- Géologie de l'environnement, hydrogéologie et géomécanique

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## DOCTORAT EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT (3669)

Ce programme est offert en association avec l'UQAC, l'UQAR, l'UQAT et l'UQTR. Il est offert grâce à la participation active des professeurs de plusieurs départements, en particulier ceux de chimie, de géographie, des sciences biologiques et des sciences de la terre et de l'atmosphère. Il est également rattaché à l'Institut des sciences de l'environnement (ISE) et bénéficie des ressources professorales multifacultaires libérées ou associées à l'ISE.

## GRADE

Philosophiæ doctor, Ph.D.

## CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 90 crédits.

## OBJECTIFS

Ce programme vise au développement et à l'intégration des connaissances dans divers champs de recherche relevant des sciences de l'environnement. Il vise également à la formation de chercheurs de haut calibre, spécialistes d'une ou de plusieurs disciplines des sciences de l'environnement, aptes à formuler une problématique de recherche, à analyser la dynamique d'un système environnemental, à établir une stratégie d'étude et à réaliser avec autonomie une recherche originale répondant à des critères d'excellence.

De plus, ce programme a pour objectif de former des scientifiques capables de dépasser les frontières disciplinaires, en établissant des interfaces avec d'autres disciplines des sciences de l'environnement, et conscients des interdépendances dynamiques en environnement. Pour faciliter l'atteinte de cet objectif, l'étudiant sera placé dans un cadre multidisciplinaire s'appuyant sur les ressources humaines et matérielles de plusieurs départements incluant notamment ceux de chimie, de géographie, de mathématiques, des sciences biologiques, et des sciences de la terre et de l'atmosphère, sur des ressources professorales multifacultaires libérées ou associées à l'ISE, ainsi que sur l'infrastructure de l'ISE et de divers centres de recherche interuniversitaires, incluant le CINBIOSE (Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement), le CIRADE (Centre interdisciplinaire de recherche sur l'apprentissage et le développement en éducation), le CIRANO (Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations), le GEOTOP-UQAM-McGill (Centre de recherche en géochimie et géodynamique), le CEF (Centre d'étude de la forêt), le GRIL (Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique), et le TOXEN (Centre de recherche en toxicologie de l'environnement).

## CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en chimie, géographie physique, mathématiques appliquées, sciences biologiques, sciences de l'environnement, sciences de l'atmosphère, sciences de la terre ou dans une autre discipline pertinente au champ d'études, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission; ou

être titulaire d'un grade de bachelier et posséder les connaissances requises, une formation et une expérience appropriées.

Le candidat doit démontrer qu'il possède une connaissance suffisante du français et de l'anglais. Il devra aussi, au moment du dépôt de sa demande d'admission, avoir préparé un projet préliminaire de thèse et avoir reçu l'acceptation de principe d'un directeur de thèse, lequel devra assurer à l'étudiant la disponibilité des ressources matérielles et financières nécessaires pour mener à terme ledit projet. Cela permettra d'évaluer quelles sont les conditions d'encadrement du candidat et de juger de la compatibilité de ses intérêts de recherche avec les orientations du programme.

## Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

## Méthodes et critères de sélection

Examen du dossier académique, des lettres de recommandation (au moins trois doivent provenir de professeurs ou de chercheurs ayant une expérience de recherche pertinente reconnue) et d'une fiche d'information remplie par le candidat et son directeur de recherche et comportant :

- une esquisse du projet de thèse approuvée par le directeur de thèse;
- un plan de travail avec échéancier;
- une évaluation des ressources matérielles nécessaires à la réalisation du projet;
- les sources de financement du projet et les moyens de subsistance de l'étudiant.

Entrevue des candidats (sauf empêchement majeur justifié).

Le tout dans le but d'évaluer :

- l'adéquation entre les aspirations du candidat et les objectifs du programme;
- la qualité et la pertinence de la formation académique en regard des différents éléments du programme;
- l'expérience et le potentiel en recherche;
- la pertinence du projet en regard des champs de recherche du programme;
- la faisabilité du projet à l'intérieur des limites normales de temps prévues pour le programme.

## Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

### Une scolarité de base de deux cours répartis comme suit (9 crédits) :

#### Le cours de tronc commun suivant (6 crédits) :

ENV9501 Dynamique des systèmes environnementaux (6 cr.)

#### Un cours multidisciplinaire tel l'un de ceux énumérés ci-dessous (3 crédits) :

ENV7100 Droit de l'environnement  
 ENV7110 Évaluation des impacts environnementaux  
 ENV7230 Géopolitique mondiale et environnement  
 ENV9550 Lectures dirigées en sciences de l'environnement  
 ENV956X Sujets de pointe en sciences de l'environnement  
 PHI9400 Épistémologie et sciences de l'environnement

Note : La liste de cours ci-dessus n'est pas exclusive. Tout autre cours de cycle supérieur, multidisciplinaire, et pertinent dans le domaine des sciences de l'environnement pourra être suivi sous réserve de l'approbation de la direction de doctorat.

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

### Un cours disciplinaires de cycles supérieurs offert par les départements participant au programme (3 crédits).

#### Les quatre activités suivantes (18 crédits) :

ENV9101 Séminaire interdisciplinaire en environnement I  
 ENV9200 Séminaire interdisciplinaire en environnement II  
 ENV9301 Projet de thèse  
 ENV9402 Synthèse environnementale (9 cr.)

Notes :

- L'ordre donné ci-dessus ne correspond pas à celui du cheminement prévu dans le cadre du programme qui est plutôt le suivant : ENV9301, ENV9101, ENV9402, ENV9200.
- L'activité ENV9301 est évaluée selon la notation Succès/Échec.

## Thèse (60 crédits).

ENV9900 Thèse (60 cr.)

Remarque : Les candidats qui ont publié un ou des articles dans des revues scientifiques à comité de lecture à partir de leurs travaux antérieurs au doctorat, bénéficieront d'une équivalence du cours disciplinaire (3 cr.), sur recommandation du sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et après consultation auprès de leur directeur de thèse.

## CHAMPS DE RECHERCHE

La thèse devra être réalisée sous la direction d'un professeur habilité et dans le cadre d'un programme de recherche s'inscrivant dans un champ de recherche relevant des sciences de l'environnement. Parmi les champs de recherche couverts par le programme de doctorat en sciences de l'environnement figurent notamment les biotechnologies environnementales, le cycle et la qualité de l'eau, l'écologie fondamentale et appliquée, les sciences de l'atmosphère et de l'océan, et la toxicologie de l'environnement.

Une liste des professeurs habilités à diriger des thèses dans le cadre du programme de doctorat en sciences de l'environnement et de leur domaine de spécialité est disponible auprès de la direction du programme (tél. : 514-987-4096; courriel : lucie.brodeur@uqam.ca).

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE EN BIOCHIMIE (3056)

Ce programme de l'Université du Québec à Montréal est offert par extension, en vertu d'une entente, à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

## GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

## CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

## OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en biochimie a comme objectif principal l'initiation à la recherche scientifique et la préparation aux études de doctorat. Ce programme entend amener les étudiants à la fine pointe des connaissances fondamentales et appliquées dans un champ de spécialisation dans le domaine de la biochimie. La formation offerte prépare également les candidats à accéder directement au marché de l'emploi.

Les principaux champs d'activité sont reliés :

- à l'étude des mécanismes fondamentaux du vivant, aux niveaux cellulaire et moléculaire avec des orientations biomédicale et biotechnologique,
- à la synthèse et à la caractérisation de nouveaux matériaux et à l'élaboration de nouvelles méthodes d'analyses chimie et biochimique,
- à la biochimie reliée aux questions environnementales.

Ce programme offre la possibilité de réaliser une partie des exigences de la maîtrise en collaboration avec des institutions spécialisées, industrielles ou gouvernementales, et permet de former des biochimistes ayant à la fois une formation théorique et appliquée.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en biochimie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. Les dossiers de candidats détenteurs d'un tel baccalauréat obtenu avec une moyenne inférieure à 2,8 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation, à la condition de posséder une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). Ils pourront faire, dans certains cas, l'objet d'une recommandation d'admission. ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Toute personne ayant un baccalauréat ou l'équivalent dans une discipline scientifique pertinente, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, pourra être admise à ce programme de maîtrise. Cependant, cette personne devra compléter sa formation par des cours d'appoint ou par une opédeutique en biochimie.

Il est fortement suggéré au candidat de choisir un sujet de recherche et également un directeur de recherche au plus tard lors de sa première inscription au programme.

## Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

## Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation. Le sous-comité d'admission et d'évaluation pourrait demander, lorsqu'il le juge à propos, une entrevue pour évaluer les connaissances scientifiques d'un candidat.

## Remarques :

- Lorsque le dossier académique présente des faiblesses qualitatives ou quantitatives, l'expérience dans la spécialité pourrait être considérée comme élément compensatoire.
- Un comité d'encadrement composé du directeur de recherche et d'autres professeurs suivra le cheminement du candidat dans le programme.

## Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

## Le cours suivant (3 crédits) :

CHI7200 Bibliographie et séminaires

## Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

BCM7550 Sujets de pointe en génomique  
CHI7140 Méthodes d'analyses avancées en biochimie  
CHI7500 Sujets de pointe en biochimie  
CHI7520 Principes d'enzymologie appliquée  
CHI7540 Biochimie de la transduction des signaux cellulaires  
CHI7560 Toxicologie de l'environnement  
CHI7750 Biochimie analytique et industrielle  
CHI8999 Séminaire

ou un cours choisi dans le répertoire de cours d'autres programmes d'études de cycles supérieurs en sciences. Ce dernier cours est sujet à l'approbation du directeur de recherche et du sous-comité d'admission et d'évaluation.

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

## La recherche

## Mémoire (33 crédits)

Le candidat doit rédiger un mémoire qui prendra une des deux formes suivantes :

1. le mémoire traditionnel,
2. en accord avec son directeur de recherche, un article scientifique soumis pour publication dans une revue scientifique avec jury, couvrant l'ensemble des résultats de la recherche. La qualité de la revue doit être approuvée par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

L'étudiant doit être le premier auteur et doit écrire lui-même la publication. L'article doit être accompagné d'une introduction approfondie comprenant le travail bibliographique, d'un résumé et d'une conclusion justifiant l'ensemble de la recherche effectuée.

L'article peut être rédigé en anglais, mais l'introduction, le résumé, la bibliographie et la conclusion doivent être rédigés en français et respecter les règles de présentation en vigueur.

## CHAMPS DE RECHERCHE

- Biochimie (cellules, organismes vivants, biomatériaux)
- Toxicologie
- Biothérapeutique moléculaire (cancer, développement, vieillissement, infectiologie, métabolisme)
- Enzymologie et signalisation cellulaire

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

**MAÎTRISE EN BIOLOGIE (3440)**

Ce programme est offert, par extension, à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

**GRADE**

Maître ès sciences, M.Sc.

**CRÉDITS**

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

**OBJECTIFS**

Le programme de maîtrise en biologie offert par le département des sciences biologiques a pour objectif l'initiation à la recherche scientifique en préparant d'abord l'étudiant à la poursuite des études de troisième cycle. La formation offerte prépare également les personnes à accéder directement au marché de l'emploi. Les orientations d'enseignement et de recherche privilégient des approches disciplinaires de base en sciences biologiques en relation avec des milieux et des environnements diversifiés. Les principaux champs d'activité sont : l'écologie fondamentale et appliquée, la toxicologie et la santé et la sécurité au travail ainsi que la biochimie et les biotechnologies.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en biologie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Les dossiers de candidats détenteurs d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation, à la condition de posséder une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). Ils pourront faire, dans certains cas, l'objet d'une recommandation d'admission.

ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Tout candidat doit avoir établi une entente de principe avec un professeur habilité à diriger un mémoire.

**Capacité d'accueil**

Le programme n'est pas contingenté.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation.

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

**Les deux cours suivants (6 crédits) :**

BIO8071 Séminaires de recherche  
BIO8501 Méthodologie en biologie

**Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :**

BIO8092 Traitement des données biologiques  
BIO8190 Écologie végétale  
BIO8281 Chapitres choisis en physiologie animale  
BIO8291 Immunologie  
BIO8321 Aspects moléculaires de la croissance des végétaux  
BIO8340 Chapitres choisis en biologie de l'environnement  
BIO8360 Lutte biologique  
BIO860X Séminaire thématique en écologie  
BIO861X Séminaire thématique en physiologie cellulaire

BIO862X Séminaire thématique en toxicologie  
BIO863X Séminaire thématique en biotechnologie  
BIO8850 Sujets de pointe en écologie  
BIO8901 Biotechnologies appliquées à l'amélioration des végétaux  
BIO8921 Manipulations génétiques  
BIO8930 Chapitres choisis en virologie  
BIO8950 Chapitres choisis en toxicologie  
BIO8970 Chapitres choisis en biologie moléculaire  
ou tout autre cours choisi avec l'accord du directeur du programme.

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

**Mémoire (33 crédits)**

L'étudiant doit rédiger un mémoire qui témoigne de son aptitude à la recherche. Sauf pour le ou les articles scientifiques, le mémoire doit respecter les règles de présentation en vigueur. Le mémoire pourra prendre une ou l'autre des formes suivantes :

1. Un ou des articles prêts à soumettre à la publication ou publiés, couvrant l'ensemble des résultats de la recherche. Le ou les articles, suite à l'approbation du directeur de recherche, peuvent être rédigés en anglais. Ce travail doit être accompagné :
  - a) d'une introduction approfondie justifiant la recherche et qui permet de juger le travail bibliographique;
  - b) d'une conclusion d'ensemble de la recherche effectuée et
  - c) du dépôt des données expérimentales complètes (liste informatique ou tableaux dactylographiés) auprès du directeur de mémoire ou du responsable de la maîtrise en biologie si le directeur de mémoire le juge nécessaire.
  - d) dans le cas où l'article est cosigné par plusieurs auteurs, d'une indication quant à la contribution de l'étudiant.
2. Un ou plusieurs articles scientifiques couvrant une partie des résultats ainsi que un ou plusieurs chapitres écrits sous la forme traditionnelle, couvrant la partie de la recherche non soumise pour fins de publication. Ce dernier doit comprendre les éléments a, b, c et d mentionnés au point 1.
3. Le mémoire traditionnel si le directeur de mémoire le juge nécessaire ou si l'étudiant le juge nécessaire. En cas de litige, la question est référée au sous-comité d'admission et d'évaluation.

**Encadrement**

Dès la première inscription au programme, l'étudiant doit former, en collaboration avec son directeur de recherche, son comité d'orientation. Ce comité est composé du directeur de recherche, du codirecteur (le cas échéant), ainsi que de deux autres professeurs pouvant apporter des expertises complémentaires à celles du directeur. Le rôle de ce comité est, lors d'une première rencontre, d'apporter suggestions et conseils sur le projet de recherche proposé. Par la suite, chaque étudiant devra avoir une rencontre annuelle avec son comité d'orientation, rencontre durant laquelle l'étudiant présentera un bilan de son travail. Le but de cette rencontre est d'évaluer le progrès de l'étudiant et, s'il y a lieu de le conseiller. Si le comité juge le progrès insatisfaisant, il pourra émettre certaines exigences spécifiques.

**Passerelle****Maîtrise en biologie - DESS en toxicologie de l'environnement**

Un étudiant qui désire abandonner la maîtrise en biologie pourra s'inscrire au DESS en toxicologie de l'environnement. Deux cours de la maîtrise pourront lui être crédités. Par ailleurs, il est possible de passer du DESS en toxicologie de l'environnement à la maîtrise en biologie. Dans ce cas, deux cours du DESS pourront être crédités.

**CHAMPS DE RECHERCHE**

- Écologie forestière
- Expression génique
- Biologie de l'environnement, écotoxicologie
- Écologie aquatique et marine
- Lutte biologique
- Santé au travail, ergonomie
- Physiologie animale
- Aménagement des ressources naturelles
- Biotechnologies végétales
- Virologie

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE EN CHIMIE (3411)

Ce programme de l'Université du Québec à Montréal est offert par extension, en vertu d'une entente, à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

### GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

### CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en chimie a comme objectif principal l'initiation à la recherche et aux études de cycles supérieurs. Ce programme entend amener les étudiants à la fine pointe des connaissances fondamentales et appliquées dans un champ de spécialisation dans le domaine de la chimie. Les principaux champs d'activité sont reliés :

- à la chimie des mécanismes fondamentaux aux niveaux cellulaire et moléculaire avec des orientations biomédicale et biotechnologique,
- à l'électrochimie,
- à la synthèse et à la caractérisation de nouveaux matériaux et à l'élaboration de nouvelles méthodes d'analyses chimiques,
- à la chimie reliées aux questions environnementales.

Ce programme offre la possibilité de réaliser une partie des exigences de la maîtrise en collaboration avec des institutions spécialisées, industrielles ou gouvernementales, et permet de former des chimistes ayant à la fois une formation théorique et appliquée. Les objectifs pédagogiques du programme sont d'offrir une formation permettant aux étudiants l'accès tout aussi bien au marché du travail qu'aux études de troisième cycle, et ceci grâce à un cheminement individualisé.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en chimie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Les dossiers de candidats détenteurs d'un tel baccalauréat obtenu avec une moyenne inférieure à 2,8 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation, à la condition de posséder une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). Ils pourront faire, dans certains cas, l'objet d'une recommandation d'admission.

ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Toute personne ayant un baccalauréat ou l'équivalent dans une discipline scientifique pertinente, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, pourra être admise à ce programme de maîtrise. Cependant, cette personne devra compléter sa formation par des cours d'appoint ou par une propédeutique en chimie.

Il est fortement suggéré au candidat de choisir un sujet de recherche et également un directeur de recherche au plus tard lors de sa première inscription au programme.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation. Le sous-comité d'admission et d'évaluation pourrait demander, lorsqu'il le juge à propos, une entrevue pour évaluer les connaissances scientifiques d'un candidat.

**Remarques :** Lorsque le dossier académique présente des faiblesses qualitatives ou quantitatives, l'expérience dans la spécialité pourrait être considérée comme élément compensatoire. Un comité d'encadrement composé du directeur de recherche et d'autres professeurs suivra le cheminement du candidat dans le programme.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans  
Temps partiel : quatre ans

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

### Le cours suivant (3 crédits) :

CHI7200 Bibliographie et séminaires

### Trois cours choisis dans la liste suivante (9 crédits) :

CHI7020 Pesticides  
CHI7100 Analyse de traces  
CHI7124 Procédés chimiques industriels  
CHI7160 Chimie physique des polymères  
CHI7180 Méthodes d'analyses spectroscopiques avancées  
CHI7210 Sujets de pointe en chimie inorganique  
CHI7300 Sujets de pointe en chimie organique avec mécanismes réactionnels  
CHI7400 Sujets de pointe en chimie physique  
CHI7402 Cinétique des réactions d'électrodes  
CHI7452 Méthodes instrumentales électrochimiques  
CHI7461 Énergie électrochimique  
CHI7600 Sujets de pointe en chimie  
CHI7730 Chimie organique appliquée  
CHI7810 Sujets de pointe en chimie de l'eau  
CHI7840 Chimie et qualité de l'eau  
CHI8999 Séminaire

ou un cours choisi dans le répertoire de cours d'autres programmes d'études de cycles supérieurs en sciences. Ce dernier cours est sujet à l'approbation du directeur de recherche et du sous-comité d'admission et d'évaluation.

**Remarque :** Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

### La recherche

#### Mémoire (33 crédits)

Le candidat doit rédiger un mémoire qui prendra une des deux formes suivantes :

1. le mémoire traditionnel,
2. en accord avec son directeur de recherche, un article scientifique soumis pour publication dans une revue scientifique avec jury, couvrant l'ensemble des résultats de la recherche. La qualité de la revue doit être approuvée par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

L'étudiant doit être le premier auteur et doit écrire lui-même la publication. L'article doit être accompagné d'une introduction approfondie comprenant le travail bibliographique, d'un résumé et d'une conclusion justifiant l'ensemble de la recherche effectuée.

L'article peut être rédigé en anglais, mais l'introduction, le résumé, la bibliographie et la conclusion doivent être rédigés en français et respecter les règles de présentation en vigueur.

### CHAMPS DE RECHERCHE

- Toxicologie
- Biothérapeutique moléculaire
- Electrochimie
- Chimie organique
- Chimie de l'eau
- Chimie inorganique
- Chimie analytique
- Chimie physique
- Chimie des polymères
- Chimie de l'environnement

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE EN GÉNIE LOGICIEL (3822)

Ce programme est offert conjointement avec l'ÉTS.

### GRADE

Maître en ingénierie, M.Ing.

[www.registrariat.uqam.ca](http://www.registrariat.uqam.ca)

**CRÉDITS**

Ce programme comporte 45 crédits.

**OBJECTIFS**

L'objectif général du programme conjoint de maîtrise en génie logiciel (profil sans mémoire) est d'accroître la performance de professionnels déjà actifs dans le domaine du développement ou de la maintenance de logiciels ou de systèmes informatiques. Le but de ce programme à caractère professionnel est de rendre ces personnes capables d'apporter des contributions significatives au développement, à la maintenance et à l'industrialisation de logiciels, en leur permettant d'acquérir des savoirs et savoir-faire avancés (State of the Art) dans leur domaine de compétence. La maîtrise vise à fournir aux étudiants des compétences qui dépassent le simple approfondissement de connaissances de base, en développant notamment les capacités d'analyse et de synthèse de l'étudiant de même qu'en accroissant ses capacités de gestionnaire de projets logiciels.

Au plan des objectifs spécifiques, la maîtrise en génie logiciel (profil sans mémoire) veut former de futurs agents de changement capables de contribuer à l'atteinte par leur entreprise/organisation, d'un niveau supérieur de maturité, de performance et de qualité.

La maîtrise en génie logiciel veut former des spécialistes qui pourront jouer, au sein d'équipes de génie logiciel, un rôle de concepteur, de coordonnateur ou de chef de projet; des professionnels qui auront intégré les dimensions technologiques et organisationnelles en vue d'encadrer les intervenants du génie logiciel et d'assumer la gestion de projets complexes et/ou à grande échelle; de futurs agents de changement capables de contribuer à l'atteinte par leur entreprise/organisation d'un niveau supérieur de maturité, de performance et de qualité.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Les étudiants sont admis et inscrits dans l'un ou l'autre des deux établissements coresponsables du programme.

Au plan des conditions d'admission, le candidat doit : être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) comprenant une forte composante ou option en informatique, en informatique de gestion, en systèmes d'information, en génie informatique ou en génie électrique (option informatique), etc, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3, ou l'équivalent si un autre système de notation est utilisé;

**ou** exceptionnellement, le candidat qui a obtenu un baccalauréat (ou l'équivalent) comprenant une forte composante ou option en informatique, en informatique de gestion, en systèmes d'information, en génie informatique ou en génie électrique (option informatique), etc, avec une moyenne cumulative inférieure à 3,0 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent, peut être admis, après étude de son dossier. Cette admission exceptionnelle n'est autorisée que si la capacité d'accueil le permet.

**ou** posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

De plus, le candidat doit répondre aux conditions spécifiques suivantes :  
- avoir deux années d'expérience jugée pertinente dans le développement de logiciels;  
- avoir une formation mathématique et informatique adéquate et démontrer une connaissance des systèmes informatiques et des réseaux de communication.

Toutes les candidatures seront examinées par le Comité de coordination.

**Capacité d'accueil**

Le programme est contingenté à 25 étudiants.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation, par ordre d'importance :  
- du dossier académique et des lettres de recommandation : 50 %;  
- de l'expérience du candidat : 25 %;  
- du résultat de l'entrevue : 25 %.

Une entrevue avec le sous-comité d'admission est prévue pour tout candidat admissible au programme.

Avec la demande d'admission, le candidat doit faire parvenir :

1. un curriculum vitæ
2. une lettre de motivation.

**Régime d'études et durée des études**

L'étudiant peut s'inscrire à temps complet ou à temps partiel.

La durée maximale des études à temps complet est de trois ans.

À temps partiel, elle varie selon la disponibilité de l'étudiant, mais ne peut dépasser cinq ans.

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

**Le module de base compte 18 crédits d'activités obligatoires.**

Le module de base a pour objectif de s'assurer que tous les étudiants posséderont une compétence générale et uniforme en génie logiciel. Il compte six activités obligatoires de 3 crédits chacune. Les étudiants inscrits au programme devront suivre trois de ces cours à l'UQAM et les trois autres à l'ÉTS. Les codes des cours du module de base varient selon l'établissement qui les donne, mais **le titre et le contenu d'un cours sont les mêmes dans les deux établissements.**

**Les six cours obligatoires suivants (18 crédits) :**

MGL7315	Gestion de projet en génie logiciel (équivalent ÉTS : MGL800)
MGL7260	Exigences et spécifications de systèmes logiciels (équivalent ÉTS : MGL801)
MGL7361	Principes et applications de la conception de logiciels (équivalent ÉTS : MGL802)
MGL7460	Réalisation et maintenance de logiciels (équivalent ÉTS : MGL804)
MGL7560	Vérification et assurance qualité de logiciels (équivalent ÉTS : MGL805)
MGL7160	Méthodes formelles et semi-formelles (équivalent ÉTS : MGL806)

**Le module de spécialisation compte 12 crédits d'activités choisies parmi un des deux axes de spécialisation du programme.**

L'axe de spécialisation permet d'acquérir des connaissances plus approfondies autour d'un champ d'activités donné.

L'axe **Système d'information** est de la responsabilité de l'UQAM alors que l'axe **Application industrielle** relève de l'ÉTS. Sauf sur autorisation du directeur local, un étudiant admis dans un établissement doit suivre tous ses cours de spécialisation dans l'axe de spécialisation spécifique à son établissement d'attache.

**Axe «Système d'information» (UQAM)**

• Les étudiants doivent suivre les deux cours suivants :

MET8300	Fondements des systèmes d'information
MGL7126	Systèmes répartis

• ainsi que deux cours au choix parmi les suivants :

INF8750	Sécurité des systèmes informatiques
MGL7760	Qualité et productivité des outils logiciels
MIG7036	Évaluation des nouvelles technologies
ORH8100	Comportement organisationnel et informatique de gestion

Sur approbation préalable du directeur local de programme, l'une des trois activités au choix ci-dessus peut être remplacée par une activité pertinente d'autres programmes de 2<sup>e</sup> cycle offerte par l'ÉTS, l'UQAM ou par d'autres universités.

**Axe «Application industrielle» (ÉTS)**

• Quatre cours choisis parmi les suivants :

MGL810	Programmation temps réel sur des architectures parallèles
MGL815	Informatique industrielle
MGL820	Programmation interface usager-machine
MGL825	Télématique et réseaux (Des connaissances en programmation orientée objet sont requises.)

MGL830	Ergonomie des interfaces usagers
MGR850	Sécurité de l'Internet

Sur approbation préalable du directeur local de programme, deux des quatre activités de spécialisation peuvent être remplacées par deux activités pertinentes d'autres programmes de deuxième cycle offertes par l'ÉTS, l'UQAM ou par d'autres universités.

**Le module complémentaire compte trois crédits d'activités choisies parmi les cours suivants :**

INF7210	Nouvelles perspectives en bases de données
INF7370	Apprentissage automatique
JUR7250	Aspects juridiques du logiciel

ou toute autre activité du programme de maîtrise en génie logiciel.

**Le module d'intégration compte deux activités obligatoires totalisant 12 crédits.**

Ce module permet à chaque étudiant d'intégrer et d'appliquer les connaissances acquises dans les modules précédents.

**L'étudiant s'inscrit aux deux activités suivantes dans son établissement d'attache :**

MGL9650	Étude de cas (équivalent ÉTS : MGL950)
MGL9701	Projet en génie logiciel (9 cr.) (équivalent ÉTS : MGL940)

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## MAÎTRISE EN INFORMATIQUE (3281)

### GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

### CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits dont 18 crédits de scolarité et 27 crédits de recherche.

### OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en informatique vise à initier à la recherche en informatique. Il s'agit de démontrer la maîtrise d'une problématique récente. Le programme permet donc la transmission de connaissances nouvelles avant qu'elles ne soient stabilisées sous forme de pratiques professionnelles. C'est un programme de recherche qui permet le développement de capacités de travail autonome dans le cadre de travaux supervisés par le directeur de recherche. Les candidats potentiels sont fortement encouragés à communiquer avec les professeurs du département d'informatique pour se trouver un directeur et ce, avant même de poser leur candidature. La maîtrise en informatique vise autant à préparer ses finissants pour le marché du travail que pour des études de doctorat.

Objectifs spécifiques : Familiarisation avec les publications et communications scientifiques. Développement de l'autonomie, du sens critique et de la capacité de travailler en groupe. Acquisition de connaissances nouvelles. Développement d'un esprit de synthèse et de la capacité d'envisager des solutions originales et réalisables en pratique.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en informatique, en génie logiciel, en mathématiques option informatique ou en microélectronique ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et un minimum de deux ans d'expérience jugée pertinente.

Le candidat doit aussi démontrer qu'il possède des connaissances suffisantes de la langue française. Une rencontre ou un examen d'évaluation pourra être exigé. Certains candidats dont les connaissances linguistiques en français ou en anglais (lecture de documents techniques) seraient considérées insuffisantes pourraient se voir imposer des cours de français ou d'anglais.

Tout dossier de candidats détenteurs d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent) sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Les dossiers de candidats détenteurs d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation, à la condition de posséder une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). Ils pourront faire, dans certains cas, l'objet d'une recommandation d'admission.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique, des lettres de recommandation et d'une lettre d'intention décrivant les intérêts de recherche du candidat en informatique.

Bien qu'une entente avec un directeur de recherche au moment de la demande d'admission ne soit pas indispensable, une lettre signée par un professeur attestant qu'il est disposé à diriger l'étudiant sera considéré comme un atout.

Les candidats présentant une demande sur la base de l'expérience pertinente doivent détailler leurs expériences en précisant les rôles et responsabilités exacts qu'ils ont cumulés. Des lettres de recommandation des employeurs sont aussi nécessaires. Les candidats pourront être convoqués à une entrevue.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Dix-neuf crédits répartis comme suit :

#### L'activité suivante (1 crédit) :

INF7000 Activité de recherche (1 cr.)

#### Quatre cours dont au moins deux INF choisis à l'intérieur de la liste suivante (12 crédits).

BIF7000	Introduction à la bio-informatique
BIF7001	Bio-informatique avancée
INF7210	Nouvelles perspectives en bases de données
INF7235	Programmation parallèle haute performance
INF7345	Performance et simulation des réseaux
INF7341	Structures de données
INF7370	Apprentissage automatique
INF7440	Conception et analyse des algorithmes
INF7470	Systèmes tutoriels intelligents
INF7545	Algorithmique du texte
INF7541	Théorie des langages et des automates
INF7565	Mesure de qualité et de productivité
INF7570	Modélisation et vérification
INF7641	Compilation
INF7665	Évaluation des systèmes informatiques
INF7710	Théorie et applications de la fouille d'associations
INF7741	Machines virtuelles
INF7845	Principes avancés des langages à objets
INF7860	Architecture des logiciels
INF7870	Fondements logiques de l'informatique
INF7960	Estimation et révision du produit logiciel
INF8140	Complexité des calculs
INF8240	Traitement d'images par ordinateur
INF8650	Réseaux haut débit (INF7345)
INF8652	Les réseaux sans fil et les réseaux mobiles
INF8654	Gestion de réseau
INF8710	Aspects algorithmiques de la microélectronique
INF8730	Architecture des processeurs avancés
INF8750	Sécurité des systèmes informatiques
INF8780	Circuits RF
INF8784	Circuits intégrés analogiques avancés
INF8881	Séminaire de maîtrise en informatique I
INF8882	Séminaire de maîtrise en informatique II
INF8883	Séminaire de maîtrise en informatique III
INF8884	Séminaire de maîtrise en informatique IV
INF9340	Logique computationnelle
MAT7441	Algorithmes en combinatoire (MAT7352)
MAT8780	Principes de simulation
MAT9240	Codes correcteurs d'erreurs
MAT9440	Algèbre computationnelle
MGL7126	Systèmes répartis
MGL7160	Méthodes formelles et semi-formelles
MGL7260	Exigences et spécifications de systèmes logiciels
MGL7560	Vérification et assurance qualité de logiciels
MGL7760	Qualité et productivité des outils logiciels

**Pour compléter la scolarité, sur recommandation du directeur de recherche et avec l'accord du directeur de programme, deux cours choisis dans la banque de cours du programme de maîtrise en informatique ou d'un autre programme de second cycle à l'Université du Québec à Montréal ou d'une autre université québécoise (6 crédits).**

Les cours ne sont pas nécessairement tous offerts durant une même année universitaire.

### Mémoire (26 crédits)

L'étudiant doit rédiger un mémoire sur un sujet déterminé conjointement avec le directeur de recherche.

**RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS**

L'étudiant doit réussir INF7000 *Activité de recherche* au plus tard à son deuxième trimestre.

L'étudiant doit, à sa deuxième inscription, avoir fait approuver le choix de son directeur de recherche.

Dès que l'étudiant demande à s'inscrire à son quatrième cours, il doit faire approuver l'ensemble de son choix de cours par son directeur de recherche.

**CHAMPS DE RECHERCHE**

Tous les domaines de l'informatique.

**FRAIS**

Pour les frais d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

**MAÎTRISE EN INFORMATIQUE DE GESTION (3628-3728-3608)**

Ce programme est offert conjointement par les départements d'informatique et de management et technologie.

Les codes attribués à ce programme sont les suivants :

- 3628 pour le profil sans mémoire
- 3728 pour le profil avec mémoire
- 3608 pour le profil en entrepreneurship technologique.

**GRADE**

Maître ès sciences appliquées, M.Sc.A. (profil sans mémoire : code 3628)

Maître ès sciences, M.Sc. (profil avec mémoire : code 3728 et profil en entrepreneurship technologique : code 3608).

**CRÉDITS**

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

**OBJECTIFS**

Ce programme offre trois voies de formation dans le domaine de l'informatique de gestion, une voie orientée vers le milieu professionnel par le profil sans mémoire, une voie orientée vers l'initiation à la recherche par le profil avec mémoire et une voie orientée vers l'entrepreneurship en nouvelles technologies pour profil en entrepreneurship technologique.

Le **PROFIL SANS MÉMOIRE** vise à former des professionnels de haut niveau en informatique de gestion capables de remplir rapidement des postes de responsabilité dans ce secteur au sein d'une organisation. Le programme d'études permettra à l'étudiant d'acquérir les connaissances avancées des deux domaines : informatique et gestion. L'étudiant sera conduit à atteindre les objectifs suivants : développer les aptitudes à synthétiser les connaissances des deux domaines, améliorer ses capacités d'évaluer et de gérer les nouvelles technologies de l'information.

Le **PROFIL AVEC MÉMOIRE** vise à initier les étudiants à la recherche en informatique de gestion. Il permet une meilleure préparation aux études de troisième cycle et tient compte de la variété des domaines sur le marché en expansion de l'informatique de gestion. En plus d'un approfondissement et d'une systématisation des connaissances autour d'un sujet défini au préalable, l'étudiant sera conduit à améliorer ses aptitudes d'analyse et à développer ses capacités de recherche.

Le **PROFIL EN ENTREPRENEURSHIP TECHNOLOGIQUE** vise à fournir un cadre propice au développement d'un projet entrepreneurial dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et des communications. Le programme d'études permettra à l'étudiant ou à une équipe d'étudiants d'une part d'acquérir les connaissances nécessaires pour ce développement, d'autre part de réaliser leur projet à la fois du côté scientifique et du côté organisationnel.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en informatique et génie logiciel ou en administration, option systèmes d'information, ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent;

**ou**  
être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et avoir au moins deux ans d'expérience en informatique de gestion;

**ou**

exceptionnellement, le candidat qui a obtenu un baccalauréat en informatique et génie logiciel ou en administration, option systèmes d'information ou l'équivalent, peut être admis avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent. Cette admission exceptionnelle n'est autorisée que si la capacité d'accueil le permet;

**ou**

exceptionnellement, le candidat qui a obtenu un baccalauréat obtenu en informatique et génie logiciel ou en administration, option systèmes d'information ou l'équivalent, avec une moyenne inférieure à 2,8 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) peut être admis, à la condition de posséder une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) et si la capacité d'accueil le permet.

**ou**

exceptionnellement, le candidat peut être admis, après étude de son dossier, à la condition de posséder les connaissances requises, une formation autre et appropriée ainsi qu'une expérience jugée pertinente. Cette admission exceptionnelle n'est autorisée que si la capacité d'accueil le permet.

Tous les candidats doivent avoir des connaissances suffisantes en anglais, en organisation des ordinateurs, en téléinformatique, en structures d'information et bases de données, en méthodes d'analyse d'un système d'information, en gestion des organisations, en système d'information de gestion et en comptabilité de gestion. Ces connaissances pourront être, si nécessaire, mesurées par des tests ou examens. Le candidat qui ne possède pas de connaissances satisfaisantes en ces matières se verra imposer l'obligation de réussir des cours d'appoint ou un programme de propédeutique selon le choix du profil.

**Capacité d'accueil****- PROFIL SANS MÉMOIRE (code : 3628)**

Le profil est contingenté à trente étudiants par année (aucune limite de capacité en propédeutique).

**- PROFIL AVEC MÉMOIRE (code : 3728)**

Le profil est contingenté à dix étudiants par année (aucune limite de capacité en propédeutique).

**- PROFIL EN ENTREPRENEURSHIP TECHNOLOGIQUE (code : 3608)**

Le profil est contingenté à vingt étudiants par année (aucune limite de capacité en propédeutique).

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation, par ordre d'importance :

- du dossier académique et des lettres de recommandation : 50 %;
- de l'expérience du candidat : 25 %;
- du résultat de l'entrevue : 25 %.

Une entrevue avec le Sous-comité d'admission est prévue pour tout candidat admissible au programme.

Avec la demande d'admission, le candidat doit faire parvenir :

1. un curriculum vitae;
2. une lettre de motivation.

**PROFIL EN ENTREPRENEURSHIP TECHNOLOGIQUE (code : 3608)**

La sélection se fera principalement sur la base de la présentation d'une ébauche de projet et évaluera à la fois les capacités individuelles (citées plus haut) et le cas échéant, collectives de réussite.

Durant une période de préadmission de trois mois avant la date limite de dépôt des demandes d'admission, il est suggéré à tout candidat individuel ou à toute équipe partiellement ou totalement constituée de rencontrer la direction du programme pour favoriser l'admission et la constitution de l'équipe, le cas échéant. L'étude individuelle aux fins d'admission des dossiers des candidats se fera selon les méthodes et critères généraux du programme.

L'étude du dossier de projet mènera :

- à l'admission collective, dans le cas d'une équipe totalement constituée;
- à l'admission individuelle conditionnelle à la constitution de l'équipe de projet nécessaire durant le premier trimestre, dans le cas d'une équipe partiellement constituée ou d'une candidature individuelle;
- au transfert vers un autre profil dans le cas de refus du projet ou de l'échec dans la constitution de l'équipe.

Le ou les candidats doivent démontrer par le descriptif du projet et le rôle affecté à chaque membre prévu de l'équipe le sérieux de sa démarche, le caractère innovateur du projet proposé et les risques associés. Une équipe sera formée de trois à quatre personnes et devra regrouper des compétences à la fois techniques et organisationnelles.

**Type de cheminement****PROFIL SANS MÉMOIRE (code : 3628) et PROFIL AVEC MÉMOIRE (code : 3728)**

Pour les deux profils, le cheminement pourra être effectué à temps partiel ou à temps complet à l'exception de l'activité de recherche du profil avec mémoire qui sera effectuée à temps complet.

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

## PROFIL EN ENTREPRENEURSHIP TECHNOLOGIQUE (code : 3608)

Le cheminement de ce profil sera effectué uniquement à temps complet.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

## PROFIL SANS MÉMOIRE (code : 3628)

### Les sept cours obligatoires suivants (21 crédits) :

INF7210	Nouvelles perspectives en bases de données
INF7215	Analyse et conception des systèmes d'information de l'entreprise (INF7115 ou MGL7126)
MET8200	Gestion de projets en informatique
MET8300	Fondements des systèmes d'information
MGL7126	Systèmes répartis
MIG9100	Méthodologie de la recherche appliquée
ORH8100	Comportement organisationnel et informatique de gestion

### Trois cours au choix dont au moins un codé MET

#### et au moins un codé INF parmi les suivants (9 crédits) :

INF7251	Intégration des nouvelles technologies de l'information
INF7370	Apprentissage automatique
INF7900	Systèmes de repérage de l'information
INF8500	Prospection et entreposage de données
MET8200	Gestion de projets en informatique
MET8310	Aspects stratégiques, économiques et financiers des technologies d'information
MET8320	Impacts des systèmes et technologies de l'information sur l'organisation
MET8350	Modélisation de l'architecture organisationnelle
MET8600	Gestion de l'informatique (MET8200)
MET8900	Commerce électronique
MET8930	Intelligence d'affaires et relation client
MGL7260	Exigences et spécifications de systèmes logiciels
MGL7760	Qualité et productivité des outils logiciels
MIG7020	Évaluation de systèmes pour les P.M.E. (INF7215)
MIG7036	Évaluation des nouvelles technologies
MIG8000	Séminaire de systèmes d'information
MIG8500	Sujets spéciaux en informatique de gestion

Un cours au maximum pourra être pris avec l'autorisation du directeur du programme parmi les cours de deuxième et troisième cycles de l'UQAM ou d'une autre université québécoise.

### L'activité de synthèse (15 crédits) :

MIG9200	Activité de synthèse (15 cr.) (MIG9100)
---------	---

## PROFIL AVEC MÉMOIRE (code : 3728)

### Les trois cours suivants (9 crédits) :

MET8300	Fondements des systèmes d'information
MIG9100	Méthodologie de la recherche appliquée
MIG9250	Séminaire avancé de recherche (MIG9100)

### Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

INF7210	Nouvelles perspectives en bases de données
MGL7126	Systèmes répartis

**Trois cours au choix (9 crédits) sur recommandation du directeur de recherche et avec l'accord du directeur de programme dans la banque de cours de la maîtrise en informatique de gestion (un au minimum) ou d'un autre programme de deuxième ou troisième cycle de l'UQAM ou d'une autre université québécoise.**

### Le mémoire (24 crédits) :

MIG9301	Mémoire (24 cr.) (MIG9250)
---------	----------------------------

## PROFIL EN ENTREPRENEURSHIP TECHNOLOGIQUE (code : 3608)

### Les six cours suivants (18 crédits) :

INF8550	Organisation et planification d'une nouvelle entreprise en nouvelles technologies : volet génie logiciel
MET8670	Organisation et planification d'une nouvelle entreprise en nouvelles technologies : volet développement stratégique
MIG8100	Séminaire d'avancement de projet 1

MIG8200	Séminaire d'avancement de projet 2 (MIG8100)
MIG8300	Séminaire d'avancement de projet 3 (MIG8200)
SCO8300	Organisation et planification d'une nouvelle entreprise en nouvelles technologies : volet administration

**Un cours au choix (3 crédits) selon le type de projet sur recommandation de l'équipe de professeurs responsable et avec l'accord du directeur de programme dans la banque de cours de la maîtrise en informatique de gestion ou d'un autre programme de deuxième ou troisième cycle de l'UQAM ou d'une autre université québécoise.**

### Le projet (24 crédits) :

MIG8400	Projet entrepreneurial (24 cr.)
---------	---------------------------------

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

**Remarque générale pour les trois profils :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

### Profil en entrepreneurship technologique

Les trois cours obligatoires doivent être suivis durant le premier trimestre.

### Évaluation de la proposition finale

Au début du deuxième trimestre, chaque proposition finale de projet sera évaluée par un jury composé de professeurs des départements concernés, selon les règles habituellement retenues pour les travaux de recherche. Ce même jury agira ensuite pour l'évaluation finale du projet.

### Sélection pour aide financière

Suite à cette évaluation, les projets acceptés définitivement pourront être sélectionnés pour recevoir une aide financière afin de mener à bien la réalisation de leur projet. Les critères de sélection seront principalement basés sur l'originalité technologique et la valeur scientifique et commerciale pressentie. Des membres externes se joindront au jury académique mentionné précédemment. Au début du deuxième trimestre, un concours sera tenu par un jury composé de professeurs et de représentants externes. Suite à ce concours, des équipes pourront être sélectionnées par ledit jury pour recevoir une aide financière afin de mener à bien la réalisation de leur projet. Les critères de sélection seront principalement basés sur l'originalité technologique et la valeur scientifique et commerciale pressentie du projet. Les étudiants demeureront libres de souscrire ou non à ce concours. Certaines conditions s'appliqueront relativement au remboursement de l'aide financière. De plus, tous les étudiants admis et inscrits au profil Entrepreneurship devront signer une entente de confidentialité concernant les projets et les informations transmis par eux et les autres équipes.

### Évaluation collective et individuelle

Les critères d'évaluation collective et individuelle dans les cours de type collectif comme les 3 séminaires et le cours *Projet entrepreneurial* seront définis lors de l'évaluation de la proposition finale de projet et tiendront compte des articles du Règlement no 8 relatifs à l'évaluation.

### Divers

Dans la constitution de l'équipe de projet, s'il y a lieu, pourront intervenir des participants non inscrits au programme, mais répondant aux conditions d'admission d'un programme de deuxième cycle. Toutefois ces participants devront au moins s'inscrire au cours MIG8400 *Projet entrepreneurial* en tant qu'étudiants libres ou en tant qu'étudiants de leur programme courant. Chaque projet sera encadré par une équipe multidisciplinaire de professeurs des départements concernés. À la fin du programme, certains projets pourront être sélectionnés par une ou des sociétés à capital de risque pour partir en affaires. Par ailleurs, la poursuite des travaux de recherche de développement technologique pourra s'effectuer dans le cadre d'un programme de doctorat.

## CHAMPS DE RECHERCHE

- Informatique des systèmes
- Informatique de gestion
- Informatique théorique

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A pour le profil sans mémoire (code 3628) et dans la classe B pour le profil avec mémoire (code 3728) et pour le profil entrepreneurship technologique (code 3608).

## MAÎTRISE EN KINANTHROPOLOGIE PROFIL AVEC MÉMOIRE (3540)

### GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

### CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

La kinanthropologie est ce champ disciplinaire qui a pour objet l'étude de la motricité humaine. Le profil avec mémoire du programme de maîtrise en kinanthropologie a pour objectif général de contribuer à la formation scientifique d'un professionnel de la motricité humaine dont les connaissances lui permettront de procéder avec expertise à l'analyse des mouvements et des actions motrices, d'intervenir et de porter des jugements critiques et éclairés dans l'exercice de sa profession. Les objectifs spécifiques sont d'acquérir des connaissances fondamentales propres à chacune des spécialisations offertes, de maîtriser les méthodes et techniques de recherche et de développer une attitude critique face à l'utilisation des mouvements et des actions motrices dans le cadre des pratiques professionnelles. Le programme offre les spécialisations suivantes : didactique (domaines de l'activité physique et de la santé), motricité de l'enfant, ergonomie, neurocinétique et physiologie de l'effort (incluant l'entraînement sportif).

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent dans une discipline reliée à la motricité humaine (exemples : éducation physique, kinanthropologie, kinésiologie, sciences de l'activité physique, en éducation préscolaire et en enseignement primaire, en adaptation scolaire et sociale), ou dans une discipline connexe (exemples : biologie, physiologie, psychologie), obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. En plus de satisfaire à ces conditions, une évaluation plus approfondie des aptitudes et intérêts de recherche du candidat est faite en entrevue selon les modalités déterminées par le comité de programme. Le candidat doit également avoir établi un accord de principe avec un professeur du département de kinanthropologie pour la direction de son mémoire. Le candidat doit pouvoir lire aisément des textes scientifiques en langue anglaise.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation complétée par un examen approfondi des aptitudes et intérêts de recherche du candidat au moyen d'une entrevue.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

Avec une résidence obligatoire d'une année.

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

#### Un cours commun (6 crédits) :

KIN8611 Méthodes de recherche (6 cr.)

#### Didactique de l'activité physique et de la santé

##### Deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

KIN7100 Instrumentation évaluative pour l'éducation physique et l'éducation à la santé  
KIN7105 Développement de programmes relatifs à l'activité physique et à la santé  
KIN8500 Lectures dirigées I  
KIN8510 Lectures dirigées II

#### Motricité de l'enfant

##### Deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

KIN7000 Le développement perceptivomoteur de l'enfant et son évaluation  
KIN7005 Les actions motrices dans les apprentissages  
KIN7010 L'analyse de cas et l'éducation motrice

KIN8500 Lectures dirigées I  
KIN8510 Lectures dirigées II

#### Ergonomie

##### Deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

ERG800 Ergonomie des procédés industriels  
KIN7200 Aspects biomécaniques du travail humain  
KIN7205 Aspects physiologiques du travail humain et maladies professionnelles  
KIN7210 Aspects perceptivomoteurs et cognitifs du travail humain  
KIN7215 Aspects socio-organisationnels et santé mentale  
KIN7220 Apprentissage de la démarche d'intervention et des méthodes de collecte des données (6 cr.)  
KIN7230 Ergonomie de conception et projet de transformation dans l'entreprise  
KIN8405 Traumatologie sensorielle et motrice  
KIN8500 Lectures dirigées I  
KIN8510 Lectures dirigées II  
PRI801 Gestion de la santé et de la sécurité en entreprise

#### Neurocinétique

##### Deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

KIN8005 Neurocinétique I  
KIN8010 Neurocinétique 2  
KIN8405 Traumatologie sensorielle et motrice  
KIN8430 Activité physique adaptée  
KIN8500 Lectures dirigées I  
KIN8510 Lectures dirigées II

#### Physiologie de l'effort (incluant entraînement sportif)

##### Deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

KIN8500 Lectures dirigées I  
KIN8510 Lectures dirigées II

Pour les cours au choix (6 crédits), les étudiants des diverses spécialisations peuvent prendre ces cours à l'extérieur du programme, soit dans un autre programme de maîtrise de l'UQAM ou dans une autre université, avec l'accord de la direction de la maîtrise.

#### Mémoire (33 crédits).

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été).

### CHAMPS DE RECHERCHE

- Didactique de l'activité physique et de la santé
- Motricité de l'enfant
- Ergonomie
- Neurocinétique
- Physiologie de l'effort (incluant entraînement sportif)

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE EN KINANTHROPOLOGIE PROFIL PROFESSIONNEL, CONCENTRATION EN ERGONOMIE (3250)

Le nom de la concentration en ergonomie sera mentionné sur le diplôme des étudiants concernés.

### GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

### CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

Le programme avec spécialisation en ergonomie permettra à l'étudiant d'acquérir les compétences relatives à l'intervention ergonomique.

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

L'étudiant devra être en mesure de réaliser une intervention suivant une approche globale dans différents secteurs d'entreprises, d'ajuster et de dimensionner son intervention selon la nature de la demande en réalisant des analyses qualitatives et quantitatives et ce, dans une perspective d'amélioration des situations de travail. Ce programme multidisciplinaire offre une formation très appliquée afin de permettre aux étudiants de faire des liens entre la théorie et la pratique : mises en situation, études de cas, laboratoires et stages en milieu de travail.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en kinanthropologie, en kinésiologie, en sciences de l'activité physique, en physiothérapie, en ergothérapie, en génie ou en une autre discipline connexe. Le programme peut aussi accueillir des personnes détenant un baccalauréat en psychologie, en relations industrielles, en sciences administratives ou de la gestion ou en une autre discipline connexe mais ces personnes devront suivre préalablement une formation d'appoint sur la motricité humaine au premier cycle afin de s'assurer de leur réussite aux cours de la maîtrise sur les aspects cinésiologiques, physiologiques et perceptivomoteurs de l'activité humaine.

### Capacité d'accueil

Ce programme est contingenté sous forme de cohortes annuelles de seize étudiants.

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et de l'expérience professionnelle. Selon le dossier présenté, un candidat peut être convoqué en entrevue par le comité d'admission.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans  
Temps partiel : quatre ans

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits).

### Cours obligatoires (39 crédits) :

#### Bloc 1 : Connaissances théoriques et pratiques (27 crédits) :

KIN7200	Aspects biomécaniques du travail humain
KIN7205	Aspects physiologiques du travail humain et maladies professionnelles
KIN7210	Aspects perceptivomoteurs et cognitifs du travail humain
KIN7215	Aspects socio-organisationnels et santé mentale
ERG800	Ergonomie des procédés industriels
ou un cours équivalent	
JUR6615	Droit de la santé et de la sécurité du travail
KIN7220	Apprentissage de la démarche d'intervention et des méthodes de collecte des données (6 cr.)
KIN7230	Ergonomie de conception et projet de transformation dans l'entreprise

#### Bloc 2 : Formation pratique (12 crédits) :

KIN7300	Préparation de l'intervention
KIN8105	Stage (6 cr.)
KIN7320	Élaboration et présentation des rapports d'intervention pour l'entreprise

### Cours complémentaires (6 crédits) :

Un cours de 6 crédits ou deux cours de 3 crédits permettant à l'étudiant d'acquiescer les compétences de son choix pourvu qu'elles soient utiles à leur formation d'intervenant en ergonomie. Ce choix est sous réserve de l'approbation du sous-comité d'admission et d'évaluation du programme. Dans le cas de deux cours de 3 crédits, l'un des deux cours pourra être un cours de premier cycle, si ce cours est jugé pertinent par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Une liste de champs de compétences et d'exemples de cours est suggérée aux étudiants :

### Volet sur l'apprentissage et la formation professionnelle (Département d'éducation et formation spécialisées de l'UQAM)

EFA7966	Apprendre en situation de travail
EFA7961	Apprentissage et intervention andragogique
FPT7750	Tendances actuelles en formation professionnelle
FPT870X	Séminaire thématique en formation professionnelle

### Volet réadaptation (avec la participation de l'Université de Sherbrooke, offert à Longueuil)

REA210	Dynamique relationnelle I (2 cr.)
--------	-----------------------------------

REA318	Douleur et réadaptation (2 cr.)
REA314	Réadaptation au travail

### Volet sur les aspects cognitifs du travail humain (avec la participation de l'École Polytechnique)

IND6407	Analyse ergonomique du travail mental
---------	---------------------------------------

### Volet sur la conception d'outils et d'équipement en ergonomie (avec la participation du département de génie mécanique de l'ÉTS)

ERG801	Conception et choix d'outils et d'équipements
--------	---

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été).

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## MAÎTRISE EN MATHÉMATIQUES (3783-3502-3784-3785-3789)

Ce programme comprend les concentrations suivantes:

- 3502: concentration en mathématiques financières
- 3783: concentration en mathématiques fondamentales
- 3784: concentration en statistique
- 3785: concentration informatique mathématique
- 3789: concentration en didactique des mathématiques.

Le nom des concentrations «statistique», «informatique mathématique», «didactique des mathématiques» et «mathématiques financières» figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

## GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

## CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

## OBJECTIFS

**Concentration en mathématiques fondamentales (code 3783), concentration en statistique (code 3784), concentration en informatique mathématique (code 3785), concentration en mathématiques financières (3502)**

Ce programme de deuxième cycle vise à préparer ses finissants pour le marché du travail ou pour un travail de recherche plus approfondi, dans le cadre d'un diplôme de troisième cycle (doctorat). Il accueille les finissants de baccalauréat en mathématiques, à qui il permet, selon leur choix, une ouverture vers des domaines plus appliqués, comme la statistique, l'informatique et les mathématiques financières ainsi que vers plusieurs domaines des mathématiques fondamentales, dans lesquels notre département possède une expertise de premier rang.

La formation offerte consiste en un programme de cours, ainsi qu'un apprentissage du travail indépendant. L'étudiant aura à rédiger un mémoire (concentrations codes 3783, 3784 profil A, 3785), un rapport de stage (concentration code 3784 profil B), ou un rapport de recherche, à contenu appliqué et pluridisciplinaire (concentration code 3502). Avant la rédaction proprement dite, à partir de plusieurs publications de recherche, l'étudiant aura à assimiler des notions et des outils d'un domaine spécialisé. Finalement, sous la direction d'un professeur, l'étudiant aura le choix d'effectuer une synthèse d'articles, de développer une nouvelle méthodologie ou de nouveaux outils (de statistique ou d'informatique), de présenter en détails un problème étudié durant un stage (concentration code 3784 profil B), ou de se concentrer sur une recherche théorique originale.

### Concentration en didactique des mathématiques (code 3789)

Le but du programme de maîtrise en mathématiques concentration en didactique est double. Il vise, d'une part, à spécialiser, en lien avec des problématiques spécifiques issues du milieu scolaire, des professionnels du domaine de l'éducation et, d'autre part, à former de futurs chercheurs. Il permet aux intervenants (enseignants en exercice, conseillers pédagogiques, autres intervenants, futurs chercheurs...) d'approfondir leurs connaissances en didactique des mathématiques et de développer leurs habiletés d'analyse en ce domaine, dans une perspective d'intervention éclairée en enseignement des mathématiques (profil A) ou de production de connaissances par la recherche en didactique (profil B).

Deux profils sont offerts :

- **Le profil A, maîtrise avec rapport de recherche**, s'articule sur des préoccupations issues du milieu scolaire et vise à permettre à un professionnel de l'intervention pédagogique de se spécialiser dans le champ de la didactique des mathématiques. En retour, celui-ci pourra alors agir en tant que personne-ressource dans le milieu scolaire. Cet intervenant éclairé sera appelé, en lien avec un problème issu de son milieu, à s'approprier des données de recherches et à travailler à l'élaboration d'interventions significatives pour le milieu. Ce profil permet d'enrichir et d'approfondir des connaissances sur un sujet et de développer des habiletés d'analyse de pratiques pédagogiques diverses.
- **Le profil B, maîtrise avec mémoire de recherche**, vise à initier un individu à la recherche en didactique des mathématiques et pourra lui permettre d'envisager l'accès aux études de troisième cycle. Ce profil permet d'acquérir des connaissances organisées autour d'un sujet, de développer des habitudes personnelles de travail soutenu ainsi que des capacités d'analyse, tout en se familiarisant avec le travail bibliographique et d'autres techniques de communication scientifique.

## CONDITIONS D'ADMISSION

**Concentration en mathématiques fondamentales (code 3783),  
concentration en statistique (code 3784),  
concentration en informatique mathématique (code 3785),  
concentration en mathématiques financières (code 3502)**

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en mathématiques ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2/4,3 ou l'équivalent. Exceptionnellement, le candidat qui a obtenu son baccalauréat ou l'équivalent avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2/4,3 mais égale ou supérieure à 2,8/4,3 ou l'équivalent, peut être admis après étude de son dossier. Des candidats exceptionnels peuvent être admis s'ils peuvent démontrer au sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) qu'ils possèdent les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Tout candidat qui veut changer de concentration au passage du baccalauréat à la maîtrise peut se voir exiger, selon le cas, un à deux cours préparatoires, de niveau baccalauréat. Dans le cas où trois cours préparatoires sont exigés, le candidat sera admis à la propédeutique.

### Concentration en didactique des mathématiques (code 3789)

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en enseignement secondaire avec les mathématiques comme matière principale ou d'un baccalauréat en mathématiques comprenant au moins 6 crédits en didactique des mathématiques ou l'équivalent. Il doit avoir réussi ce programme avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2/4,3 ou l'équivalent, ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Exceptionnellement, le candidat qui a obtenu son baccalauréat ou l'équivalent avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2/4,3 mais égale ou supérieure à 2,8/4,3 ou l'équivalent, peut être admis après étude de son dossier.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet: deux ans

Temps partiel: quatre ans

**Remarque:** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessous ne peuvent pas être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;  
les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Concentration en mathématiques fondamentales (code 3783) :

Six cours siglés MAT, INF ou BIF, choisis parmi les cours offerts, dont au moins quatre dans le Bloc A. L'étudiant doit rédiger un mémoire de 27 crédits sur un sujet de son choix en mathématiques fondamentales.

### Concentration en informatique mathématique (code 3785) :

Six cours siglés MAT, INF ou BIF, choisis parmi les cours offerts, dont au moins quatre dans le Bloc C; les cours INF7341 et INF7440 sont fortement recommandés. L'étudiant doit rédiger un mémoire de 27 crédits sur un sujet de son choix en informatique mathématique.

### Concentration en statistique (code 3784) :

L'étudiant doit choisir parmi les deux profils suivants :

- Profil A : Maîtrise avec mémoire
- Profil B : Maîtrise avec rapport de stage

Dans les deux profils, les cours MAT8185 et MAT8186 sont fortement recommandés; le cours MAT3880 est recommandé comme préalable de MAT8185.

#### Profil A : Maîtrise avec mémoire

- Six cours siglés MAT, INF ou BIF, choisis parmi les cours offerts, dont au moins quatre dans le Bloc B
- L'étudiant doit rédiger un mémoire de 27 crédits sur un sujet de son choix en statistique.

#### Profil B : Maîtrise avec rapport de stage

- Un cours obligatoire (3 cr.) :

MAT7381 Modèles de régression

- Six crédits parmi les cours suivants (6cr.) :

MAT8185 Techniques avancées en programmation statistiques SAS (1 cr.)  
MAT8186 Techniques avancées en programmation statistiques R (1 cr.)  
MAT818X Sujets de pointe en statistique appliquée (1 cr.)  
MAT898X Séminaire de biostatistique

- Trois cours choisis dans le Bloc B (9cr.)

- Deux cours siglés MAT, INF, BIF ou BIO avec l'approbation de la direction du programme (6cr.)

- Bloc stage et rapport de stage (21cr.) :

MAT8285 Stage en statistique appliquée (0 cr.)  
MAT8286 Rapport de stage (21 cr.) (MAT8285)

### Bloc A

INF7650 Aspects combinatoires de l'informatique  
MAT7000 Théorie des catégories  
MAT7020 Théorie des nombres  
MAT7032 Topologie algébrique I  
MAT7113 Surfaces de Riemann  
MAT7150 Théorie des modèles  
MAT7213 Équations aux dérivées partielles  
MAT7352 Combinatoire I  
MAT7400 Représentation des groupes  
MAT7410 Groupes et algèbres de Lie  
MAT7431 Géométrie et combinatoire  
MAT7441 Algorithmes en combinatoire (MAT7352)  
MAT7560 Optimisation combinatoire  
MAT7600 Algèbre  
MAT7610 Analyse  
MAT8001 Géométrie algébrique et algèbre commutative  
MAT8031 Topologie différentielle  
MAT8131 Géométrie différentielle  
MAT8230 Topologie algébrique II  
MAT8881 Séminaire de maîtrise en mathématique I  
MAT8882 Séminaire de maîtrise en mathématique II  
MAT9130 Géométrie symplectique (MAT8131)  
MAT9231 Géométrie riemannienne  
MAT9330 Théories cohomologiques  
MAT9351 Combinatoire II (MAT7352)  
MAT9400 Algèbre et combinatoire (MAT7352)  
MAT9410 Analyse et combinatoire (MAT7352)  
MAT9430 Topologie des 3-variétés  
MAT993X Séminaire de géométrie différentielle et topologie  
MAT995X Séminaire de combinatoire

### Bloc B

MAT7070 Mesure et probabilités  
MAT7081 Inférence statistique I  
MAT7181 Inférence statistique II  
MAT7281 Sondages  
MAT7381 Modèles de régression  
MAT8081 Analyse statistique multivariée  
MAT8181 Séries chronologiques  
MAT8260 Théorie de la décision  
MAT8280 Inférence dans les processus stochastiques  
MAT8380 Plans d'expériences

MAT8480	Méthodes non paramétriques
MAT8481	Estimation de fonctions et régression non paramétrique
MAT8581	Analyse de données multidimensionnelles
MAT8780	Principes de simulation
MAT8880	Consultation statistique
MAT8185	Techniques avancées en programmation statistiques SAS (1 cr.)
MAT8186	Techniques avancées en programmation statistiques R (1 cr.)
MAT818X	Sujets de pointe en statistique appliquée (1 cr.)
MAT8886	Séminaire de maîtrise en statistique I
MAT898X	Séminaire de biostatistique
MAT9180	Analyse de survie
MAT9281	Séries chronologiques avancées
MAT998X	Séminaire de statistique

## Bloc C

BIF7000	Introduction à la bio-informatique
BIF7001	Bio-informatique avancée
BIF7002	Séminaire interdisciplinaire de bio-informatique
INF7235	Programmation parallèle haute performance
INF7341	Structures de données
INF7440	Conception et analyse des algorithmes
INF7541	Théorie des langages et des automates
INF7650	Aspects combinatoires de l'informatique
INF8140	Complexité des calculs
INF8340	Sémantique des langages de programmation
INF8881	Séminaire de maîtrise en informatique I
INF8882	Séminaire de maîtrise en informatique II
INF9340	Logique computationnelle
INF9540	Géométrie computationnelle
INF994X	Séminaire d'informatique mathématique
MAT7560	Optimisation combinatoire
MAT8780	Principes de simulation
MAT9140	Codes à longueur variable
MAT9240	Codes correcteurs d'erreurs
MAT9440	Algèbre computationnelle

## Bloc D

MAT7010	Analyse fonctionnelle et harmonique
MAT7050	Indécidabilité, langages et automates
MAT7100	Théorie des anneaux
MAT7030	Topologie générale
MAT7200	Algèbre homologique
MAT8100	Calcul des variations
MAT7060	Programmation dynamique
MAT7160	Théorie des jeux et des jeux différentiels
MAT7170	Théorie de la fiabilité
MAT7460	Théorie de la commande optimale
MAT8160	Théorie des systèmes
MAT8680	Analyse séquentielle
MAT9381	Méthodes asymptotiques en statistique
MAT9480	Statistique bayésienne et bayésienne empirique
MAT9580	Analyse de données discrètes
INF7370	Apprentissage automatique
INF7641	Compilation
INF7740	Reconnaissance des formes
INF8541	Paradigmes de programmation
INF8240	Traitement d'images par ordinateur

## Concentration en mathématiques financières

### Dix cours répartis comme suit (30cr.) :

#### •Cinq cours obligatoires (15cr.) :

MAT7213	Équations aux dérivées partielles
MAT8600	Analyse mathématique du risque
MAT8601	Méthodes stochastiques en finance I
MAT8602	Méthodes stochastiques en finance II
MAT8780	Principes de simulation

#### •Trois cours choisis parmi les suivants (9cr.), dont au moins un parmi les cours siglé FIN :

ACT7220	Actuariat et finance I
ACT7221	Actuariat et finance II
ACT7230	Actuariat et gestion des actifs et des passifs
ECO8066	Économie financière
ECO8601	Fondements macroéconomiques de la finance
ECO8602	Fondements microéconomiques de la finance
ECO8620	Économétrie de la finance et applications (ECO8600; MAT8510)
FIN8505	Marché des capitaux
FIN8507	Gestion de portefeuille : titres à revenus fixes

FIN8610	Théories avancées de portefeuille (MAT8510 ou MAT8601)
FIN8612	Gestion de portefeuille: titres à revenus fixes (MAT8510 ou MAT8601)
FIN8616	Gestion de portefeuille : produits dérivés (MAT8510 ou MAT8601)

#### •Deux cours choisis parmi les suivants (6cr.) :

MAT7081	Inférence statistique I
MAT7381	Modèles de régression
MAT8081	Analyse statistique multivariée
MAT8181	Séries chronologiques
MAT8280	Inférence dans les processus stochastiques
MAT8581	Analyse de données multidimensionnelles
MAT8610	Sujets spéciaux en mathématiques financières
MAT9580	Analyse de données discrètes

## Rapport de recherche (15cr.)

L'étudiant doit rédiger un rapport à contenu appliqué et pluridisciplinaire, et appliquer ses connaissances de mathématiques et des statistiques à la finance.

## Concentration en didactiques des mathématiques :

L'étudiant doit choisir parmi les deux profils suivants :

- Profil A : Maîtrise avec rapport de recherche
- Profil B : Maîtrise avec mémoire de recherche

Les étudiants du profil A feront trente crédits de cours (dix cours) et un rapport de recherche de 15 crédits. Les étudiants du profil B feront 21 crédits de cours (sept cours) et un mémoire de 24 crédits.

## Les étudiants des deux profils feront deux des cours obligatoires communs :

MAT7120	Séminaire en didactique des mathématiques
MAT8391	Initiation à la recherche en didactique des mathématiques

## Les étudiants n'ayant pas d'expérience d'intervention dans le milieu scolaire prendront le cours/ stage :

MAT8800	Stage d'intervention en mathématiques
---------	---------------------------------------

## Les autres cours des deux profils seront choisis parmi les suivants :

### •Problématiques scolaires

MAT8150	Informatique dans l'enseignement des mathématiques
MAT8192	Influences et courants en enseignement des mathématiques
MAT8200	Dynamique des apprentissages en classe de mathématiques
MAT8201	Analyse des apprentissages en mathématiques des élèves
MAT865X	Séminaire thématique sur des problématiques contemporaines en enseignement des mathématiques

### •Didactique

MAT7191	Didactique du calcul différentiel et intégral
MAT7192	Didactique des probabilités et statistiques
MAT7193	Didactique de la géométrie
MAT7194	Didactique de l'algèbre
MAT7195	Problématique et cadres conceptuels en didactique des mathématiques
MAT7196	Atelier d'observation de phénomènes didactiques
MAT7291	Activité didactique dans l'enseignement des mathématiques

### •Mathématiques

MAT7131	Géométrie
MAT7185	Séminaire de mathématiques
MAT7222	Histoire des mathématiques

### •Stage

MAT8791	Stage de recherche
Sur approbation de son directeur de recherche, l'étudiant pourra inclure dans ses cours des cours de tout autre programme de deuxième cycle (3cr.).	

## Rapport de recherche (15cr.)

L'étudiant doit rédiger un rapport sur une intervention en didactique des mathématiques (par exemple : élaboration et expérimentation d'une stratégie d'intervention en mathématiques en classe, analyse de différentes approches d'enseignement d'un sujet, etc.) qui témoigne d'une capacité d'analyse en didactique des mathématiques ainsi que de ses habiletés à en communiquer clairement les résultats.

**Mémoire de recherche (24cr.)**

L'étudiant doit rédiger un mémoire sur un sujet en didactique des mathématiques. Le mémoire que l'étudiant dépose doit témoigner de son aptitude à la recherche : maîtrise de méthodologies de recherche en didactique, capacité d'analyser des données, présentation des résultats dans un langage clair respectant les règles en vigueur.

**RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS**

MAT8186 Stage en statistique appliquée (0cr.) : La durée de cette activité devra correspondre à 16 semaines à temps plein ou l'équivalent à temps à temps partiel dans le milieu de stage. La recherche du milieu de stage revient à l'étudiant, sous la supervision de son directeur. Le stage peut être rémunéré ou non. Durant son stage, l'étudiant est tenu de rencontrer régulièrement son directeur de recherche impliqué dans la supervision du stage. À la fin de son stage, l'étudiant aura à faire une présentation orale de ses analyses. L'échec au stage entraîne l'exclusion du programme. En cas d'abandon du stage, ce dernier pourra être repris, seulement une fois. Le stage est noté succès ou échec.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

**MAÎTRISE EN SCIENCES DE LA TERRE (3405)****GRADE**

Maître ès sciences, M.Sc.

**CRÉDITS**

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

**OBJECTIFS**

La formation à la maîtrise en sciences de la Terre a pour objectif de former des géologues spécialisés orientés vers la recherche ou la pratique professionnelle. L'étudiant pourra œuvrer en géologie des ressources minérales ou en géologie de l'environnement. L'enseignement et la recherche s'appuient autant sur les travaux de laboratoire que sur le terrain. Le profil recherche permet de s'intégrer aux équipes spécialisées en géochimie, géochronologie, géologie du Quaternaire et métallogénie, tandis que le profil professionnel vise l'acquisition d'une compétence pratique et large dans les domaines de la géologie appliquée.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Être titulaire d'un baccalauréat en géologie ou en géographie physique, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. D'autres baccalauréats dans le domaine des sciences ou du génie seront acceptés comme base d'admission, en fonction de leur pertinence et de la formation recherchée

ou

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Des cours d'appoint peuvent être demandés. Le choix du profil et l'identification d'un directeur de recherche (profil recherche) ou d'un tuteur (profil professionnel) devront être déterminés lors du premier trimestre. Une entente de supervision en recherche précisera les principes et les lignes directrices en matière de propriété intellectuelle, de responsabilité des travaux, de disponibilité des individus et des locaux, de financement et d'échéancier du projet.

**Capacité d'accueil**

Le programme n'est pas contingenté.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation du dossier académique, des lettres de recommandation, de l'expérience dans la spécialité, ainsi que de l'accord de principe conclu avec un professeur du département pour le sujet de recherche. Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation peut être éventuellement exigée au candidat afin d'apporter des précisions sur son profil, sa motivation et ses compétences.

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

Le programme peut être suivi en quinze mois dans le cadre du profil professionnel sans mémoire.

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les cours sont divisés en tronc commun, cours de méthodologie, cours de spécialisation et cours complémentaires.

**Tronc commun****Un cours (profil avec mémoire) ou deux cours (profil sans mémoire) parmi les suivants (3 ou 6 crédits) :**

SCT7000	Terre-Océans-Atmosphère
SCT7100	Géotectonique

**Cours de méthodologie****Les trois cours suivants (3 crédits) :**

SCT7201	Méthodes analytiques en sciences de la Terre I (1 cr.)
SCT7202	Méthodes analytiques en sciences de la Terre II (1 cr.)
SCT7300	Méthodologie de la communication en sciences de la Terre (1 cr.)

**Cours de spécialisation****Trois cours (profil avec mémoire) ou six cours (profil sans mémoire) choisis parmi les suivants (9 ou 18 crédits) :**

SCT8086	Cartographie : études de terrain
SCT8161	Modélisation hydrogéologique
SCT8180	Étude critique de sujets choisis en sciences de la Terre
SCT8245	Traceurs micropaléontologiques et biomarqueurs
SCT8255	Géochimie isotopique
SCT8285	Métallogénie régionale
SCT8300	Hydrothermalisme
SCT8320	Géochimie de surface appliquée
SCT8340	Modélisation en environnement géophysique
SCT8360	Genèse des roches cristallines
SCT8370	Stratigraphie des dépôts meubles au Quaternaire
SCT8380	Traceurs et chronomètres de la lithosphère
SCT8400	Risques géologiques environnementaux
SCT8415	Systèmes morphoclimatiques
SCT8435	Les marges continentales et milieux de transition
SCT8440	Déformation des gîtes minéraux
SCT8470	Caractérisation des sols et résidus géologiques

Sur recommandation du directeur de recherche et avec l'accord du directeur du programme, un des cours pourra être choisi hors de cette liste dans une autre liste de cours de cycles supérieurs de sciences à l'UQAM (exceptionnellement dans une liste d'activités de 1<sup>er</sup> cycle si le directeur de recherche le recommande expressément en fonction du domaine de recherche choisi).

Après entente avec leur directeur de recherche, et sur autorisation de la direction de programme, les étudiants pourront choisir jusqu'à 50 % des cours de spécialisation dans la banque de cours interuniversitaire en sciences de la Terre de Montréal, en cours d'élaboration, ou dans le programme Minex offert par l'Université McGill.

**Cours complémentaires (pour le profil sans mémoire)****Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :**

CHI1560	Introduction à la toxicologie biochimique (CHI1301)
ECO8010	Analyse avantage-coût
ECO8071	Économie des ressources naturelles et de l'environnement
EDM7506	Communication, science, culture et médias
ENV7100	Droit de l'environnement
GEO7630	Intégration et visualisation de données géographiques
GEO8142	Télétection appliquée aux problématiques contemporaines
MGP7111	La gestion de projet et son contexte
MGP7112	Conception de projet

ou tout autre cours défini avec le responsable du programme, en particulier dans la banque de cours de la maîtrise en sciences de l'environnement.

La participation des étudiants à des cours de deuxième cycle dans d'autres domaines que les sciences de la Terre peut être sujette à des conditions d'inscription particulière.

Les cours GEO8142 et GEO7630 font partie du diplôme de deuxième cycle en systèmes d'information géographique; les cours MGP7111 et MGP7112 font partie du programme court de deuxième cycle en gestion de projet. Ces deux programmes sont contingentés.

Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

SCT8888 Stage (profil professionnel) (12 cr.)

## Mémoire (profil recherche, 30 crédits)

L'étudiant doit présenter un mémoire de recherche réalisé sous la direction d'un professeur habilité; ce mémoire témoigne de son aptitude à la recherche et pourra prendre une des deux formes suivantes :

1. Un mémoire de recherche;
2. Un ou des articles, soumis à une revue avec jury.

La présentation orale des résultats de la recherche est vivement recommandée.

## CHAMPS DE RECHERCHE

- La géochimie isotopique
- Les ressources minérales et la géodynamique des chaînes plissées
- Les géosciences de l'environnement (paléoclimatologie et biogéochimie de l'exosphère, cycle géochimique des métaux, caractérisation et valorisation des résidus industriels)
- La géologie du Quaternaire

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ATMOSPHÈRE (3412)

### GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

### CRÉDITS

Ce programme d'études comporte soixante crédits.

### OBJECTIFS

Ce programme fournit à l'étudiant les connaissances de base en physique de l'atmosphère et vise à initier l'étudiant au travail de recherche, à approfondir ses connaissances reliées à la basse atmosphère, la météorologie synoptique et à l'hydrologie avec des applications aux précipitations, aux prévisions, à la qualité de l'air et à la télédétection atmosphérique.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en physique ou en sciences appliquées, ou dans un domaine connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat doit notamment posséder les connaissances suivantes : mathématiques (calcul différentiel et intégral, équations différentielles, statistiques et programmation) et physique (mécanique classique et thermodynamique classique et/ou physique statistique).

Le candidat ayant un baccalauréat dans une discipline scientifique connexe devrait compléter sa formation par des cours d'appoint ou par une propédeutique en mathématiques et/ou en physique.

En outre, la connaissance de la langue anglaise est souhaitable.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique (50 %) et des lettres de recommandation (50 %).

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : durée normale : deux ans, durée maximale : trois ans  
Temps partiel : durée maximale : cinq ans

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Les huit activités suivantes (15 crédits) :

SCA5002	Physique de l'atmosphère
SCA7025	Couche limite-micrométéorologie
SCA7050	Convection et précipitation
SCA7145	Instrumentation et travaux pratiques I (2 cr.)
SCA7146	Instrumentation et travaux pratiques II (1 cr.)
SCA7312	Séminaire I (1 cr.)
SCA7313	Séminaire II (1 cr.)
SCA7314	Séminaire III (1 cr.)

Note : Les étudiants en possession des connaissances équivalentes pourront être exemptés du cours SCA5002.

## CONCENTRATION HYDROMÉTÉOROLOGIE

### Les six crédits suivants :

SCA7410	Hydrométéorologie
SCA7420	Modèles hydrologiques

## CONCENTRATION PHYSIQUE DE L'ATMOSPHÈRE

### Les six crédits suivants :

SCA5001	Dynamique de l'atmosphère
SCA7041	Synoptique I (1 cr.)
SCA7042	Synoptique II (2 cr.)

Note : Les étudiants en possession des connaissances équivalentes pourront être exemptés du cours SCA5001.

### Au moins six crédits parmi les activités suivantes :

PHY7155	Mécanique des fluides
PHY7260	Électronique appliquée
SCA7125	Laboratoire de synoptique approfondie
SCA7130	Climatologie physique
SCA7160	Climatologie synoptique et appliquée
SCA7205	Météorologie dynamique approfondie
SCA7212	Méthodes numériques de calcul I (2 cr.)
SCA7213	Méthodes numériques de calcul II (1 cr.) (SCA7212)
SCA7215	Méthodes statistiques expérimentales (1 cr.)
SCA7240	Chimie-physique de l'atmosphère
SCA7255	Météorologie et qualité de l'air
SCA7275	Météorologie et télédétection
SCA7300	Activités dirigées

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

### Mémoire (33 crédits)

La recherche poursuivie par l'étudiant dans le cadre de son programme doit lui permettre de développer les qualités inhérentes à un bon chercheur. C'est pourquoi l'étudiant devra choisir un sujet de mémoire qui comportera l'identification d'un problème réel et y apporter une contribution valable.

### Passerelle avec le DESS en météorologie

Il est possible de passer de la maîtrise en sciences de l'atmosphère au DESS en météorologie. Dans ce cas, les crédits réussis dans le cadre de la maîtrise seront reconnus.

## CHAMPS DE RECHERCHE

Les deux premiers trimestres du programme comportent 24 crédits de cours. Dès le troisième trimestre, les étudiants encadrés par un directeur choisissent un projet de recherche selon leurs intérêts et objectifs (36 crédits). Ces projets répondant à des besoins de l'industrie, des organismes gouvernementaux ou des laboratoires universitaires donnent lieu à un mémoire et font généralement l'objet de publications dans des journaux scientifiques spécialisés.

Les champs d'intérêt touchent la physique et la dynamique de l'atmosphère, la météorologie synoptique, la couche limite planétaire, la télédétection, les prévisions météorologiques, la modélisation numérique, les sciences environnementales, et enfin la climatologie physique.

Dans le cadre du Centre coopératif pour la recherche en mésométéorologie (CCRM) le groupe des sciences de l'atmosphère de l'UQAM entretient des liens étroits avec son homologue de l'Université McGill et du Service de l'environnement atmosphérique du Canada. Les professeurs en sciences de l'atmosphère

contribuent activement au Réseau canadien de recherche climatique (Groupe de modélisation régionale du climat (MRC), Groupe de modélisation des aérosols arctiques (NARCM), et Groupe de modélisation de l'atmosphère moyenne (MAM)). Des liens d'étroite collaboration sont aussi entretenus par le biais du Projet «NASA» avec le groupe du MIT.

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT (3850)

Ce programme est rattaché à l'Institut des sciences de l'environnement.

### GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

### CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

*Objectif général et fondamental* : Comprendre et évaluer l'articulation entre la dynamique des systèmes naturels, les dynamiques économique, sociale, politique, culturelle et la santé humaine. Développer des compétences permettant de participer, par la mise en commun d'expertises disciplinaires, thématiques ou sectorielles, à la définition, la gestion et la résolution de problèmes environnementaux dans le but de contribuer à la mise en œuvre d'un développement durable.

*Objectif particulier au profil recherche* : Développer des compétences de recherche interdisciplinaire sur des problématiques environnementales pouvant conduire à des études doctorales ou à une application sur le marché du travail. *Objectif particulier au profil avec stages en milieu professionnel* : Développer la capacité d'intervenir sur le marché du travail de manière innovatrice dans la définition, la gestion et la résolution de problèmes environnementaux.

### CONDITIONS D'ADMISSION

La maîtrise en sciences de l'environnement s'adresse à une clientèle ayant reçu une formation orientée soit vers les sciences naturelles, soit vers les sciences humaines ou sociales.

Le candidat doit détenir un baccalauréat ou l'équivalent dans une discipline appropriée et pertinente par rapport aux grandes orientations du programme, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente et suffisante.

#### Remarques :

- Une partie de la documentation utilisée durant les cours étant en langue anglaise, la compréhension de l'anglais écrit est nécessaire. L'Université offre des cours d'anglais langue seconde pour combler d'éventuelles lacunes à ce niveau.
- Les étudiants qui choisiront le profil recherche devront avoir choisi un directeur de recherche et obtenu son accord au plus tard lors de l'inscription au deuxième trimestre. Il est donc recommandé d'amorcer ces démarches le plus tôt possible.

#### Capacité d'accueil

Le programme n'accepte de nouvelles admissions qu'à l'automne. Le programme n'est pas contingenté. Cependant, l'Université ne s'engage pas à admettre nécessairement une candidature qui satisfait aux conditions mentionnées ci-dessus. D'autres éléments (voir les critères de sélection) ou la capacité d'encadrement du corps professoral peuvent faire en sorte que le sous-comité d'admission et d'évaluation refuse une candidature.

#### Méthodes et critères de sélection

1. Évaluation de la qualité du dossier académique.
2. Évaluation de l'adéquation entre la motivation, les attentes et les aspirations du candidat d'une part, les objectifs, les activités du programme et les ressources professorales d'autre part. Un document écrit d'une à deux pages, expliquant les raisons du choix, les attentes par rapport au programme, le domaine de spécialisation envisagé, le choix du profil, les grandes lignes du plan de carrière et tout autre renseignement jugé pertinent devra être joint par le candidat à sa demande d'admission.

**Aucune demande ne sera évaluée sans ce document.**

3. Évaluation des lettres de recommandation (au moins deux des trois répondants doivent faire partie du corps professoral d'une université ou être impliqués en recherche).
4. Le cas échéant, prise en compte de l'expérience professionnelle pertinente.

Une entrevue pourra être exigée par le sous-comité d'admission et d'évaluation s'il le juge nécessaire.

#### Régime d'études et durée des études

Temps complet seulement : deux ans (six trimestres)

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

L'étudiant choisit le profil *avec stages en milieu professionnel* ou le profil *recherche*.

### TRONC COMMUN

#### Les quatre activités suivantes (13 crédits, incluant 2 crédits obligatoires hors programme) :

ENV7000	Perspectives interdisciplinaires dans l'étude des problématiques environnementales (9 cr.)
ENV7030	Éléments d'épistémologie (1 cr.)
ENV7040	La méthode scientifique (hors programme) (2 cr.)
ENV8080	Communication scientifique (1 cr.)

#### PROFIL AVEC STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL (34 crédits) :

##### a) Cours de spécialisation (15 crédits)

À choisir dans la liste des cours de spécialisation ci-dessous.

##### b) Les trois activités suivantes (15 crédits) :

ENV7501	Stage professionnel 1 (4 cr.) (Avoir complété le tronc commun ENV7000; ENV7030 et ENV7040 plus deux cours de spécialisation.)
ENV8501	Stage professionnel 2 (5 cr.)
ENV8515	Essai (6 cr.) (ENV7505)

##### c) Les deux activités suivantes (4 crédits) :

ENV7505	Projet d'offre de service (1 cr.)
ENV7515	Processus d'élaboration d'un projet d'intervention

### PROFIL RECHERCHE (34 crédits) :

##### a) Cours de spécialisation (6 crédits)

À choisir dans la liste des cours de spécialisation ci-dessous.

##### b) Les deux activités suivantes (4 crédits) :

ENV7605	Projet de mémoire (1 cr.)
ENV7610	Processus d'élaboration d'un projet de recherche

##### c) L'activité suivante (24 crédits) :

ENV8624	Mémoire (24 cr.)
---------	------------------

### LISTE DES COURS DE SPÉCIALISATION

#### Liste des cours destinés aux étudiants ayant une formation antérieure axée vers les sciences naturelles

ENV7310	Contrôle de la qualité de l'environnement
ENV7320	Analyse et modélisation des systèmes environnementaux
ENV7331	Matières résiduelles et sites contaminés

Note : Les cours offerts dans le cadre du programme court de gestion durable des ressources forestières sont aussi accessibles.

#### Liste des cours destinés aux étudiants ayant une formation antérieure axée vers les sciences humaines et sociales

ENV7410	Analyse sociopolitique des enjeux environnementaux
ENV7420	Outils économiques et environnement

#### Liste des cours sans restriction par rapport à la formation initiale

ENV7100	Droit de l'environnement
ENV7110	Évaluation des impacts environnementaux
ENV7120	Gestion environnementale dans les organisations
ENV7140	Principes de gestion intégrée des ressources
ENV7151	Gestion des crises et catastrophes environnementales
ENV7160	Traitement de données en environnement
ENV7200	Santé et environnement
ENV7210	Aménagement et environnement

ENV7220	Biodiversité et conservation
ENV7230	Géopolitique mondiale et environnement
ENV7240	Gestion de l'environnement urbain
ENV771X	Sujets spéciaux en sciences de l'environnement (1 cr.)
ENV772X	Sujets spéciaux en sciences de l'environnement (2 cr.)
ENV773X	Sujets spéciaux en sciences de l'environnement
ENV8711	Activité dirigée (1 cr.)
ENV8712	Activité dirigée (2 cr.)
ENV8713	Activité dirigée
ENV8721	Activité dirigée (1 cr.)
ENV8731	Activité dirigée (1 cr.)

## Remarques :

- Tous les cours siglés ENV sont offerts une fois par an, à l'automne ou à l'hiver. Cependant, si le nombre d'inscriptions habituellement observé diminue sensiblement, certains cours ne pourraient pas être offerts à cette fréquence. Dans tous les cas, un cours pour lequel il y a moins de quatre inscriptions est annulé. Le trimestre d'été est réservé aux stages et à la recherche.
- Les cours ENV771X, ENV772X et ENV773X ne sont pas offerts sur une base régulière.
- Les activités dirigées sont offertes à tous les trimestres. Pour s'y inscrire, l'étudiant doit au préalable obtenir l'autorisation de la direction du programme.
- Les banques de cours départementales au niveau des deuxième et troisième cycles contiennent des cours qui peuvent être pertinents dans la formation d'un étudiant en particulier. Ces cours sont généralement réservés à une clientèle ayant une formation pertinente par rapport à la matière couverte par le cours. Pour s'y inscrire, l'étudiant doit au préalable obtenir l'autorisation de la direction du programme.

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Les activités ENV7000 *Perspectives interdisciplinaires dans l'étude des problématiques environnementales*, ENV7030 *Éléments d'épistémologie* et ENV7040 *La méthode scientifique* sont obligatoires durant le premier trimestre. Les méthodes pédagogiques utilisées requièrent une disponibilité à temps complet (le jour) rendant difficile la poursuite d'autres activités. Les étudiants qui n'auraient pas terminé leur baccalauréat lors de leur demande d'admission sont très fortement encouragés à le terminer avant leur première inscription à la maîtrise.
- L'étudiant doit avoir choisi son profil (*recherche ou avec stages en milieu professionnel*) lorsqu'il s'inscrit à son deuxième trimestre dans le programme. S'il a choisi le profil *recherche*, il doit également avoir choisi un directeur de recherche et obtenu son accord. S'il a choisi le profil *avec stages en milieu professionnel*, il doit avoir choisi un tuteur et obtenu son accord.
- Dès l'inscription au deuxième trimestre, l'étudiant doit déposer également son projet de choix de cours de spécialisation. Ce choix est soumis à l'approbation de la direction du programme qui peut autoriser des activités pertinentes pour l'étudiant en dehors des listes ci-dessus.
- Au deuxième trimestre, l'étudiant devra obligatoirement s'inscrire, selon le profil choisi, aux cours ENV7505 *Projet d'offre de service* et ENV7515 *Processus d'élaboration d'un projet d'intervention* (pour le profil avec stages en milieu professionnel) ou aux cours ENV7605 *Projet de mémoire* et ENV7610 *Processus d'élaboration d'un projet de recherche* pour le profil recherche.
- À l'avant-dernier ou au dernier trimestre, l'étudiant devra obligatoirement s'inscrire au cours ENV8080 *Communication scientifique*.
- L'étudiant pourrait être exempté de l'activité obligatoire ENV7040 (hors programme) s'il démontre, à la satisfaction du Sous-comité d'admission et d'évaluation, qu'il possède déjà les connaissances et les habiletés développées relatives à cette activité.

## Passerelle Maîtrise en sciences de l'environnement - Programme court de deuxième cycle en éducation relative à l'environnement

Les étudiants qui passent du programme court à la maîtrise peuvent se faire reconnaître les deux cours DID8530 et DID8531. Par ailleurs, les étudiants qui désirent abandonner la maîtrise et qui ont réussi les deux cours DID8530 et DID8531 pourront les faire créditer dans le programme court de deuxième cycle en éducation relative à l'environnement.

## Passerelle Maîtrise en sciences de l'environnement - DESS en toxicologie de l'environnement

Un maximum de six cours de la maîtrise pourront être crédités à un étudiant qui désire abandonner la maîtrise en sciences de l'environnement et s'inscrire au DESS en toxicologie de l'environnement. Par ailleurs, il est possible de passer du DESS en toxicologie de l'environnement à la maîtrise en sciences de l'environnement. Pour le profil avec stages en milieu professionnel, quatre cours du DESS pourront être crédités comme des cours de spécialisation de cette maîtrise; pour le profil recherche, deux cours du DESS pourront être crédités comme des cours de spécialisation de cette maîtrise.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN BIO-INFORMATIQUE (3005)

Ce programme est offert conjointement par les départements d'informatique, des sciences biologiques et de mathématiques, et en collaboration avec l'ETS.

## CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

## OBJECTIFS

Le DESS vise à perfectionner des bacheliers (d'informatique, de mathématiques, de biologie, de biochimie) pour qu'ils deviennent des spécialistes en bio-informatique; leur permettre l'intégration des fondements des deux disciplines de la bio-informatique (biologie, informatique mathématique); les préparer à jouer un rôle d'interface entre spécialistes des sciences de la vie d'une part, et informaticiens d'autre part, au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

## CONDITIONS D'ADMISSION

### Profil d'entrée biologie-biochimie

Le candidat doit détenir un baccalauréat en biologie, biochimie ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Le candidat détenteur d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent) peut être admis exceptionnellement après étude de son dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Le candidat détenteur d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) peut être admis après étude de son dossier par le SCAE, à la condition de posséder une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).

Une entrevue ou des cours d'appoint peuvent être exigés.

### Profil d'entrée mathématiques-informatique-génie

Le candidat doit détenir un baccalauréat en mathématiques, mathématiques-informatique, informatique, en génie informatique, génie logiciel ou génie avec une spécialisation informatique ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Le candidat détenteur d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent) peut être admis exceptionnellement après étude de son dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Le candidat détenteur d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne inférieure à 2,8 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) peut être admis après étude de son dossier par le SCAE, à la condition de posséder une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).

Une entrevue ou des cours d'appoint peuvent être exigés.

### Capacité d'accueil

**Le programme est contingenté à vingt admissions par profil d'entrée (par année).**

L'admission se fera à l'automne seulement. Le programme fonctionnera par cohorte. L'offre des cours de chaque profil d'entrée est conditionnelle à la constitution d'un groupe d'au moins douze étudiants.

### Régime et durée des études

Temps complet : trois trimestres

Temps partiel : six trimestres

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

## PROFIL BIOLOGIE-BIOCHIMIE

### Les sept cours suivants (21 crédits) :

INF7212	Introduction aux systèmes informatiques
INF7213	Algorithmes et structures discrètes
BIO8970	Chapitres choisis en biologie moléculaire
BIF7000	Introduction à la bio-informatique
INF7214	Développement de logiciels (INF7212; INF7213)
BIF7001	Bio-informatique avancée
BIF7002	Séminaire interdisciplinaire de bio-informatique

**Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :**

BIO8921	Manipulations génétiques
ou	
INF4210	Introduction aux bases de données (INF1255)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

**L'activité suivante (6 crédits) :**

BIF7003	Activité de synthèse et d'intégration en bio-informatique (6 cr.)
---------	---

**PROFIL MATHÉMATIQUES-INFORMATIQUE****Les sept cours suivants (21 crédits) :**

BIO7212	Biologie cellulaire et génétique
BIO7213	Biochimie et biologie moléculaire
INF7440	Conception et analyse des algorithmes
BIF7000	Introduction à la bio-informatique
BIO7214	Génomique et protéomique (BIO7212; BIO7213)
BIF7001	Bio-informatique avancée
BIF7002	Séminaire interdisciplinaire de bio-informatique

**Un cours de la maîtrise en informatique choisi parmi les suivants (3 crédits) :**

INF7210	Nouvelles perspectives en bases de données
INF7235	Programmation parallèle haute performance
INF7341	Structures de données
INF7370	Apprentissage automatique
INF7541	Théorie des langages et des automates
INF7545	Algorithmique du texte
INF7650	Aspects combinatoires de l'informatique
INF7740	Reconnaissance des formes
INF8140	Complexité des calculs
INF8240	Traitement d'images par ordinateur
INF8541	Paradigmes de programmation
MAT7441	Algorithmes en combinatoire (MAT7352)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

**L'activité suivante (6 crédits) :**

BIF7003	Activité de synthèse et d'intégration en bio-informatique (6 cr.)
---------	---

**Passerelle DESS en bio-informatique/maîtrise en informatique**

L'étudiant qui a réussi les deux premiers trimestres du DESS en bio-informatique et qui en fait la demande pourra passer à la maîtrise en informatique, sous réserve d'une propédeutique déterminée par le comité d'admission de la maîtrise en informatique.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES INTERNATIONAL EN EXPLORATION ET GESTION DES RESSOURCES NON RENOUVELABLES (3001)

Ce programme est offert conjointement avec l'Université d'Orléans.

**CRÉDITS**

Ce programme comporte trente crédits.

**OBJECTIFS**

L'objectif général du programme est de permettre à l'étudiant d'approfondir, au niveau des études de deuxième cycle, des compétences professionnelles et des connaissances dans le domaine des ressources minérales non renouvelables, et de développer ainsi une pratique réflexive de sa profession.

Les objectifs spécifiques du programme sont de permettre à l'étudiant : d'approfondir les concepts liés à la formation des concentrations minérales; d'approfondir ses méthodes et ses concepts en exploration des ressources minières, aussi bien dans le domaine des substances métalliques que pour les minéraux industriels; d'approfondir ses méthodes et ses concepts en gestion environnementale des ressources non renouvelables, en particulier le devenir des déchets miniers; d'avoir une vision et une pratique internationale dans le domaine des ressources non renouvelables : connaissances, prospection, gestion.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Être titulaire d'un baccalauréat en géologie au Canada ou une maîtrise en Sciences de la Terre en France, ou d'un diplôme reconnu équivalent, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent); ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Au moment de sa première inscription, et sur recommandation de la direction de programme, le candidat devra passer un test mesurant sa capacité à lire des textes scientifiques en anglais. Les non-francophones devront passer un test de français écrit. En cas d'échec à l'un ou à l'autre de ces tests, le candidat sera invité à suivre un cours d'appoint (ouverture technique d'un cours dispensé en fonction des besoins individuels).

**Capacité d'accueil**

**Le programme est contingenté à 30 étudiants.**

Admission à l'automne seulement.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation.

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet : deux trimestres, débutant obligatoirement au trimestre d'automne.

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

**Structure du programme**

Le programme s'articule autour de trois blocs : (1) une formation au Québec (12 crédits); (2) une formation, en France (12 crédits); (3) un stage industriel à réaliser en France, au Québec ou dans un autre pays (6 crédits).

**Bloc I : Formation au Québec**

Elle sera principalement axée sur la connaissance des modèles miniers dans les terrains précambriens et sur les ressources métalliques. Elle aura lieu du début du trimestre, autour du 1<sup>er</sup> septembre au 15 décembre, soit un peu avant la fin du trimestre régulier. Une activité d'accueil sera organisée spécifiquement à l'intention des étudiants français afin de les familiariser avec le système universitaire québécois.

**Les cours suivants (12 crédits) :**

SCT7001	Ressources minérales et mondialisation (2 cr.)
SCT8285	Métallogénie régionale
ou	
SCT8300	Hydrothermalisme
SCT8440	Déformation des gîtes minéraux
ou	
SCT8180	Étude critique de sujets choisis en sciences de la Terre
ou	
SCT7100	Géotectonique
SCT7300	Méthodologie de la communication en sciences de la Terre (1 cr.)
SCT8086	Cartographie : études de terrain

Sous réserve d'acceptation par la direction du programme, il sera possible de suivre un cours dans un autre programme de deuxième cycle (3 crédits).

Note : À l'Université d'Orléans, les équivalences des cours et des unités sont les suivantes :

SCT8285 - SCT8300	= EGE1
SCT8440 - SCT8180 - SCT7100	= EGE2
SCT7300	= EGE3
SCT9085	= EGE4
SCT7001	= EGE5

**Bloc II : Formation en France**

Elle sera principalement axée sur la connaissance des modèles miniers dans les terrains d'âge Phanérozoïque (après le Précambrien) et sur les substances utiles. Cette formation aura lieu à l'Université d'Orléans de la mi-décembre à la fin du mois de mars. Une activité d'accueil sera organisée à l'intention des étudiants québécois afin de les familiariser avec le système universitaire français.

**Les cours suivants (12 crédits) :**

EGE6	Minéralogie appliquée et matériaux Hi-Tech
EGE7	Gestion de l'environnement en mines et carrières

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

EGE8	Magmatisme, hydrothermalisme et ressources minérales
EGE9	Techniques de valorisation et d'exploitation de l'information géologique et minière
EGE10	Excursion sur le terrain

## Bloc III : Stage industriel (6 crédits) :

SCT7777 Stage industriel (6 cr.)

## Passerelle DESS - maîtrise en Sciences de la Terre

Il est possible de passer du DESS international en exploration et gestion des ressources non renouvelables à la Maîtrise en Sciences de la Terre de l'UQAM : dans ce cas, tous les cours sont reconnus; les crédits reliés au stage professionnel ne sont cependant pas transférables. Le passage inverse ne peut se faire que sur décision du comité de gestion.

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

Afin de remplir les conditions d'émigration, les étudiants canadiens allant en France devront avoir une attestation de ressources de 500 \$/mois. Ils pourront recevoir une subvention au titre de l'Aide Personnalisée au Logement (A.P.L.) dans la mesure où ils passeront au moins trois mois et un jour, avec un type de visa adapté.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN INTERVENTION ERGONOMIQUE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL (3843)

### CRÉDITS

Ce programme d'études comporte trente crédits.

### OBJECTIFS

Le programme vise à former des diplômés universitaires (ayant une formation antérieure pertinente) à l'analyse des contraintes pour la santé et la sécurité présentes dans l'activité réelle de travail, de même qu'à l'élaboration et à l'implantation de solutions aux problèmes étudiés.

Les étudiants qui compléteront la formation devront :

1. Connaître le fonctionnement de l'opérateur humain et les facteurs de contrainte en situation de travail, en ce qui touche les processus sensoriels, moteurs et cognitifs.
2. Être familiers avec les méthodes et les instruments propres à l'analyse ergonomique du travail réel.
3. Connaître les principes de l'aménagement du travail et des postes de travail.
4. Développer une approche systémique dans l'étude de la situation de travail.

La pratique de l'ergonomie nécessite la maîtrise d'un corpus de connaissances variées et complexes mais aussi la capacité d'y référer adéquatement et de les intégrer dans une problématique de terrain. En termes d'aptitudes et d'habiletés, les étudiants devront :

1. Être capables d'utiliser efficacement les principaux instruments et méthodes d'étude d'usage courant en ergonomie.
2. Être capables de planifier et de mener à bien une étude ergonomique, depuis l'identification des problèmes jusqu'à l'élaboration et l'implantation des améliorations apportées aux conditions de travail.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent dans une discipline pertinente, par exemple en sciences biologiques, en éducation physique, en réhabilitation, en ingénierie, en médecine, en relations industrielles, en psychologie, en architecture ou en design.

De plus, les candidats devront démontrer, à la satisfaction du comité d'admission, qu'ils ont acquis les préalables suivants: de bonnes notions de physiologie humaine, des notions de physique, en particulier en mécanique, une connaissance de base des statistiques, une connaissance minimale du milieu du travail, une aptitude à lire des textes scientifiques en anglais; dans la négative, une scolarité préparatoire pourrait être exigée.

### Capacité d'accueil

Le programme est contingenté et accepte l'équivalent de quinze étudiants à temps plein.

### Méthodes et critères de sélection

L'évaluation est faite par le Sous-comité d'admission et d'évaluation sur la base du dossier académique, des lettres de recommandation, du curriculum détaillé et d'une lettre d'intention du candidat dans laquelle il doit expliquer ses acquis, faire part de ses aptitudes et justifier son choix d'entreprendre des études en ergonomie. L'évaluation prend en compte la pertinence de la formation antérieure pour l'ergonomie et la qualité du dossier académique; la moyenne de 3,2 sur 4,3 est requise. Elle prend aussi en compte un ensemble de connaissances et d'aptitudes.

Les candidats devront avoir réussi de façon satisfaisante un cours de premier cycle universitaire en physiologie. Il est de leur ressort de s'assurer que leur maîtrise du français leur permet de rédiger des textes de qualité, que leur maîtrise de l'anglais leur permet une bonne compréhension d'écrits scientifiques dans cette langue, qu'ils sont familiers avec les logiciels de base en micro-informatique; leur lettre d'intention doit attester de leurs aptitudes. En cas d'insuffisance, à l'admission comme pendant les études, le Sous-comité pourra exiger la réussite d'une formation appropriée avant la poursuite des études.

Le programme étant contingenté et l'expérience professionnelle constituant un atout, la sélection des candidats se fait en accordant la priorité aux personnes oeuvrant déjà sur le marché du travail dans un emploi où la pratique de l'ergonomie est un atout important.

Les candidats désireux d'évaluer la recevabilité de leur dossier sont invités à contacter directement la direction du programme au moment de la préparation de leur demande d'admission.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet: quatre trimestres

Temps partiel: huit trimestres

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

### Les sept activités suivantes (30 crédits):

BIO8571	Méthodologie ergonomique
BIO8810	Ergonomie de l'activité physique
BIO8821	Ergonomie sensorielle de la communication
BIO8830	Ergonométrie
BIO8840	Aménagement du travail
BIO8860	Ergonomie de l'activité mentale
BIO8870	Étude ergonomique (12 cr.)

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN MÉTÉOROLOGIE (3845)

### CRÉDITS

Ce programme d'études professionnel comporte trente crédits.

### OBJECTIFS

Ce programme vise à donner une formation en météorologie qui permettra l'application des connaissances et habiletés acquises dans différents domaines reliés aux sciences de l'atmosphère. En plus de définir les notions et principes de base en météorologie, le programme amènera les étudiants à développer les techniques mathématiques couramment utilisées dans le domaine, de même que des connaissances pratiques et instrumentales pertinentes. Le programme donne à des personnes oeuvrant dans des secteurs touchant les sciences de l'atmosphère (par exemple, en prévisions du temps, en contrôle de la qualité de l'air et de la pollution atmosphérique...), la possibilité d'affermir leurs bases de connaissances dans le domaine et de développer, selon leurs intérêts, des habiletés visant des applications appropriées à leur champ de travail. Ces personnes se retrouvent généralement dans des institutions ayant des préoccupations environnementales comme les ministères de l'Environnement, Hydro-Québec, la Communauté urbaine de Montréal, Météo Média, etc.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, en physique, en génie physique, en mathématiques, ou dans un domaine connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Le candidat titulaire d'un baccalauréat en mathématiques doit posséder les connaissances équivalentes aux cours suivants :

PHY1110 Mécanique classique  
PHY2141 Thermodynamique classique  
PHY4221 Électromagnétisme

Le candidat qui ne possède pas ces connaissances pourra se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

**ou**

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

**Capacité d'accueil**

Le programme n'est pas contingenté.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation du dossier académique (50 %) et des lettres de recommandation (50 %).

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet : durée normale : un an, durée maximale : quatre trimestres  
Temps partiel : huit trimestres

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

**Les six cours suivants (15 crédits) :**

SCA5001 Dynamique de l'atmosphère  
SCA5002 Physique de l'atmosphère  
SCA7145 Instrumentation et travaux pratiques I (2 cr.)  
SCA7146 Instrumentation et travaux pratiques II (1 cr.)  
SCA7205 Météorologie dynamique approfondie  
SCA7275 Météorologie et télédétection

**Quinze crédits parmi les cours suivants :**

ou tout autre cours avec l'accord préalable du directeur du programme

GEO7281 Séminaire en hydrologie  
SCA7025 Couche limite-micrométéorologie  
SCA7041 Synoptique I (1 cr.)  
SCA7042 Synoptique II (2 cr.)  
SCA7050 Convection et précipitation  
SCA7130 Climatologie physique  
SCA7212 Méthodes numériques de calcul I (2 cr.)  
SCA7213 Méthodes numériques de calcul II (1 cr.) (SCA7212)  
SCA7240 Chimie-physique de l'atmosphère  
SCA7300 Activités dirigées  
SCA7330 Laboratoire de météorologie I  
SCA7332 Laboratoire de météorologie II

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

**Passerelle avec la maîtrise en sciences de l'atmosphère**

Il est possible de passer du DESS en météorologie à la maîtrise en sciences de l'atmosphère. Dans ce cas, les crédits réussis dans le cadre du DESS seront reconnus.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE (0659)

**CRÉDITS**

Attestation d'études de quinze crédits en activité physique adaptée.

**OBJECTIFS**

**Objectifs généraux :** Le programme court de deuxième cycle en activité physique adaptée offre une formation de perfectionnement dans le domaine de l'intervention en activité physique avec les personnes handicapées. Cette formation vise l'approfondissement des connaissances sur le contrôle sensorimoteur en condition pathologique et sur l'intervention en activité physique avec les clientèles symptomatiques. Elle favorise le perfectionnement professionnel par le développement d'une expertise pratique dans le domaine de l'activité physique adaptée. Étant donné que les personnes handicapées ont des besoins très diversifiés, la formation favorise la polyvalence des étudiants. Elle encourage la réflexion critique sur les problématiques récentes en activité physique adaptée.

**Objectifs spécifiques :** Ce programme de formation de deuxième cycle va permettre aux étudiants : d'acquérir des connaissances approfondies sur l'impact des déficiences sur les habiletés motrices et sur la pratique de l'activité physique; d'acquérir des outils pour intervenir efficacement avec une clientèle symptomatique et offrir des services de qualité; de développer un esprit critique par rapport aux problèmes rencontrés en APA; d'appliquer sous forme de développement de projet les connaissances acquises en adaptation et réadaptation; de développer des intérêts en APA pour éventuellement créer des opportunités de pratiques avec des personnes vivant des situations de handicap dans la communauté; d'échanger avec les spécialistes des milieux universitaires et d'intervention; de profiter des expériences sur le plan international.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Pour être admis le candidat doit :

- détenir un baccalauréat ou l'équivalent en kinésiologie ou éducation physique, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.
- posséder une connaissance suffisante de la langue française.

**Capacité d'accueil**

Le programme est contingenté à quinze étudiants par année.

**Méthodes et critères de sélection**

- Résultats académiques du premier cycle
- Motivation à s'engager dans le programme (par une lettre présentant les motivations de l'étudiant).

**Régime d'études et durée des études**

Le programme s'offre à temps complet (trois trimestres) ou à temps partiel (cinq trimestres).

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

**a) Formation théorique : les trois cours suivants (9 crédits) :**

KIN7115 Impact des déficiences sur le contrôle sensorimoteur  
KIN7120 Les enjeux de l'intervention en activité physique adaptée  
KIN7125 Séminaire en activité physique adaptée

**b) Formation pratique : le stage suivant (6 crédits) :**

KIN7130 Stage pratique en activité physique adaptée (6 cr.)  
(KIN7115; KIN7120)

**RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS**

L'étudiant devra avoir réussi les deux cours théoriques obligatoires pour réaliser son stage pratique.

**Passerelle avec la maîtrise en kinanthropologie**

L'étudiant qui, suite au programme court, veut entreprendre des études de maîtrise en kinanthropologie, pourra éventuellement se voir accorder des crédits à la maîtrise, sur recommandation favorable du sous-comité d'admission et d'évaluation des programmes de deuxième cycle en kinanthropologie.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.



# ÉCOLE DES SCIENCES DE LA GESTION

## DIRECTION

### Doyenne

Ginette Legault, téléphone : 514 987-6852

### Vice-doyen à la recherche

Guy Cucumel, téléphone : 514 987-3000, poste 6604

### Vice-doyen aux études

Benoit Bazoge, téléphone : 514 987-8335

## DIRECTION DES DÉPARTEMENTS

### • Études urbaines et touristiques

Louis Jolin, téléphone : 514 987-7041

### • Finance

Marie-Hélène Noiseux, téléphone : 514 987-0427

### • Management et technologie

Yvon Bigras, téléphone : 514 987-4225

### • Marketing

François Marticotte, téléphone : 514 987-4228

### • Organisation et ressources humaines

Henriette Bilodeau, téléphone : 514 987-3396

### • Sciences comptables

Jacques Sarremejeanne, téléphone : 514 987-4207

### • Sciences économiques

Stéphane Pallage, téléphone : 514 987-8162

### • Stratégie, responsabilité sociale et environnementale

Robert G. Sheitoyan, téléphone : 514 987-4228

## DIRECTION DES UNITÉS DE RECHERCHE

• **Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES)**  
Juan-Luis Klein, téléphone : 514 987-4458

• **Centre d'études et de recherche sur le Viêt-Nam (CÉREV)**  
Guy Goulet, téléphone : 514 987-3000, poste 4662

• **Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC-Canada)**  
Marie Bouchard, téléphone : 514 987-3000, poste 4474

• **Centre international de formation et de recherche en tourisme (CIFORT)**  
François Bédard, téléphone : 514 987-3000, poste 5682

• **Centre interuniversitaire de recherche sur le risque, les politiques économiques et l'emploi (CIRPÉE)**  
Kristian Behrens, téléphone : 514 987-6181

• **Chaire de recherche du Canada en économie sociale**  
Marie-J. Bouchard, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 2577

• **Chaire de recherche du Canada en gestion de la technologie**  
Jorge Niosi, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 1095

• **Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain**  
Luc Noppen, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 2562

• **Chaire Bombardier en gestion des entreprises transnationales**  
Mihæla Firsiroiu, titulaire, téléphone : 514 987-0333

• **Chaire de coopération Guy-Bernier**  
Michel Séguin, titulaire, téléphone : 514 987-8566

### • Chaire de gestion de projet

Brian Hobbs, titulaire, téléphone : 514 987-3000 poste 3721

• **Chaire de recherche industrielle du CRSNG en management logistique**  
Teodor Gabriel Crainic, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 4848

• **Chaire de responsabilité sociale et de développement durable**  
Corinne Gendron, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 6972

• **Chaire Desjardins en gestion des produits dérivés**  
Nabil Khoury, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 7899

• **Chaire de tourisme Transat**  
Michel Archambault, titulaire, Pierre Delorme, cotitulaire  
Téléphone : 514 987-6671

• **Chaire d'études socio-économiques (CESE)**  
Léo-Paul Lauzon, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 7841

• **Chaire d'information financière et organisationnelle**  
Denis Cormier, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 8358

• **Chaire en gestion des compétences**  
Kathleen Bentein et Sylvie Guerrero, cotitulaires  
Téléphone : 514 987-3000, poste 2253

• **Chaire en management des services financiers**  
Line Ricard, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 7899

• **Chaire Philippe-Pariseault de formation en mondialisation des marchés de l'agro-alimentaire**  
Michel Librowicz, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 4265

• **Chaire SITQ d'immobilier**  
Jacques Saint-Pierre, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 1657

• **Consortium sur l'innovation et le bien-être dans l'économie du savoir (CIB'L'es)**  
Martin Cloutier, téléphone : 514 987-3000, poste 3100

• **Groupe de recherche sur la performance et l'innovation des organisations (PIVOT)**  
Lise Préfontaine et Hélène Sicotte, téléphone : 514 987-3000, poste 4762

• **Groupe de recherche sur le leadership stratégique et l'expérience client (GLEC)**  
Michel Langlois, téléphone : 514 987-3000, poste 3862

• **Groupe international de recherche en éthique financière et fiduciaire (GIREF)**  
Andrée De Serres, téléphone : 514 987-3000, poste 1966

• **Groupe de recherche sur les capacités organisationnelles (GCO)**  
Gilles St-Amant, téléphone : 514 987-3000, poste 7056

• **Groupe de recherche sur les stratégies d'exécution (GRES)**  
Vincent Sabourin, téléphone : 514 987-3000, poste 3996

• **Groupe d'études en management des entreprises de l'aéronautique (GEME Aéro)**  
Mehran Ebrahimi, téléphone : 514 987-3000, poste 3710

• **Groupe d'études en management des entreprises des bio-industries (GEME Bio)**  
Anne-Laure Saives, téléphone : 514 987-3000, poste 1910

• **Groupe d'études sur Montréal**  
Pierre Delorme, téléphone : 514 987-3000, poste 3051

• **Réseau de veille en tourisme**  
Paul Arseneault, téléphone : 514 987-6671

• **Réseau international de recherche en tourisme polaire**  
Alain A. Grenier, téléphone : 514 987-3000, poste 1796

## DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

## Doctorats

- **Administration, Ph.D.**  
Komlan T. Sedzro, téléphone : 514 987-8479
- **Économique, Ph.D.**  
Max Blouin, téléphone : 514 987-8362
- **Études urbaines, Ph.D.**  
Richard Morin, téléphone : 514 987-4750

## Maîtrises

- **Comptabilité, contrôle, audit**  
Gaétan Breton, téléphone : 514 987-4452
- **Développement du tourisme, M.Sc.**  
Alain A. Grenier, téléphone : 514 987-4750
- **Économique, M.Sc.**  
Max Blouin, téléphone : 514 987-8362
- **Études urbaines, M.Sc.**  
Richard Morin, téléphone : 514 987-4750
- **Finance appliquée, M.Sc.**  
Maher Kooli, téléphone : 514 987-0413
- **Gestion de projet, M.G.P., M.Sc.**  
Luc Cassivi, téléphone : 514 987-4274
- **Science de la gestion**  
Mehran Ebrahimi, téléphone : 514 987-4448
- **Technologies de l'information**  
Magda Fusaro, téléphone : 514 987-8479

## Maîtrises en administration des affaires (MBA et MBA pour cadres)

- **Administration des affaires (MBA), en conseil en management**  
Louis Baron, téléphone : 514 987-6675
  - **Administration des affaires (MBA), sciences et génie**  
Marko Savor, téléphone : 514 987-6962
  - **Administration des affaires (MBA pour cadres) à temps partiel, cheminement général**  
Robert H. Desmarteau, téléphone : 514 987-1954
  - **Administration des affaires (MBA pour cadres) en services financiers**  
Marie-Hélène Noiseux, téléphone : 514 987-3000, poste 2538
  - **Administration des affaires (MBA pour cadres) à temps partiel, cheminement spécialisé en :**
    - Entreprises collectives
    - Financement des entreprises
    - Gestion de la technologie
    - Gestion des villes et métropoles
    - Immobilier
    - Sciences comptables
- Robert H. Desmarteau, téléphone : 514 987-7704

## Diplômes d'études supérieures spécialisées

- **Comptabilité de management (programme exécutif CMA)**  
Nadi Chlala, téléphone : 514 987-4452
- **Conseil en management**  
Louis Baron, téléphone : 514 987-4448
- **Finance**  
Maher Kooli, téléphone : 514 987-0413
- **Gestion**  
Marko Savo, téléphone : 514 987-6962
- **Gestion de projet**  
Luc Cassivi, téléphone : 514 987-4274
- **Instruments financiers dérivés**  
Maher Kooli, téléphone : 514 987-0413
- **Sciences comptables**  
Sylvie Héroux, téléphone : 514 987-4452
- **Technologies de l'information**  
Magda Fusaro, téléphone : 514 987-8479

## Programmes courts de deuxième cycle

- **Développement du tourisme**  
Alain A. Grenier, téléphone : 514 987-4750
- **Gestion de projet**  
Luc Cassivi, téléphone : 514 987-4274
- **Pratique comptable**  
Gaétan Breton, téléphone : 514 987-6310
- **Responsabilité sociale des organisations**  
Mehran Ebrahimi, téléphone : 514 987-4448
- **Technologies de l'information**  
Magda Fusaro, téléphone : 514 987-8479
- **Vérification interne**  
Gaétan Breton, téléphone : 514 987-6310

**Note :** Les personnes intéressées aux programmes suivants :

- **DESS en design d'équipements de transport**  
le retrouveront dans le répertoire de la FACULTÉ DES ARTS.
- **Maîtrise en informatique,**  
**Maîtrise en informatique de gestion,**  
les retrouveront dans le répertoire de la FACULTÉ DES SCIENCES.
- **Programme court de 2<sup>e</sup> cycle en administration scolaire**  
le retrouveront dans le répertoire de la FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION.
- **DESS en planification territoriale et développement local,**  
**Programme court de 2<sup>e</sup> cycle en économie sociale,**  
les retrouveront dans le répertoire de la FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES.

## UNITÉS DE RECHERCHE ET AUTRES UNITÉS

### CENTRES DE RECHERCHE

#### Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES)\*

Directeur : Juan-Luis Klein  
Pavillon Saint-Denis, local AB-10200  
Téléphone : 514 987-4458  
Site Internet : [www.cris.es.uqam.ca](http://www.cris.es.uqam.ca)

Le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire et pluridisciplinaire qui réunit près de 60 membres réguliers et associés. Ses membres étudient et analysent les innovations et les transformations sociales à partir de trois axes complémentaires : le développement et le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

#### Centre interuniversitaire de recherche sur le risque, les politiques économiques et l'emploi (CIRPÉE)

Directeur intérimaire : Kristian Behrens  
Pavillon Sciences de la gestion, local R-5985  
Téléphone : 514 987-6181  
Site Internet : [www.cirpee.org](http://www.cirpee.org)

Le CIRPÉE a pour mission de comprendre les multiples facettes du fonctionnement du marché du travail. Les chercheurs du CIRPÉE conduisent des activités de recherche dans les domaines du risque, des politiques économiques et de l'emploi. Ils analysent les avantages et les coûts associés aux politiques publiques par le biais de l'étude des multiples facettes du fonctionnement du marché du travail et des stratégies de financement des entreprises.

### CHAIRES

#### Chaire de recherche du Canada en économie sociale

Titulaire : Marie-J. Bouchard  
Pavillon Saint-Denis, local AB-10225  
Téléphone : 514 987-3000, poste 2577  
Site Internet : [www.chaire.ecosoc.uqam.ca](http://www.chaire.ecosoc.uqam.ca)

La chaire analyse le rôle de l'innovation sociale dans les entreprises et les organisations d'économie sociale. Trois axes de recherche sont privilégiés : la gouvernance, le financement et l'évaluation et les bases de données. Ses deux principaux terrains d'étude sont les services de proximité et les services collectifs.

#### Chaire de recherche du Canada en gestion de la technologie

Titulaire : Jorge Niosi  
Pavillon Saint-Denis, local AB-2325  
Téléphone : 514 987-3000, poste 1095  
Site Internet : [www.cirst.uqam.ca/chaire\\_gestion/](http://www.cirst.uqam.ca/chaire_gestion/)

Les recherches en cours de la chaire visent la compréhension de l'efficacité et de l'efficacité des incitatifs politiques désignés à stimuler la recherche et l'innovation dans les entreprises privées, les universités et les laboratoires gouvernementaux.

#### Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain

Titulaire : Luc Noppen  
Pavillon 279 Sainte-Catherine Est, local DC-1300  
Téléphone : 514 987-3000, poste 2562  
Site Internet : [www.patrimoine.uqam.ca](http://www.patrimoine.uqam.ca)

Les travaux de la chaire visent à explorer le patrimoine construit dans les villes du XXI<sup>e</sup> siècle, où l'accroissement des échanges et la mobilité des populations imposent de nouveaux enjeux à l'identification et la mise en valeur de l'héritage. Les recherches se concentrent sur la notion de patrimoine afin de guider la prise de décision par les autorités.

#### Chaire Bombardier en gestion des entreprises transnationales

Titulaire : Mihaela Firsirtu  
Pavillon Sciences de la gestion, local R-2805  
Téléphone : 514 987-0333  
Site Internet : [www.bombardierchair.ca](http://www.bombardierchair.ca)

La chaire œuvre dans le domaine de la gestion et de la gouvernance stratégiques. Elle vise à être un centre d'excellence dans le domaine de la gestion et de la gouvernance stratégique dans les grandes organisations.

\* À l'UQAM, ce centre est bifacultaire, c'est-à-dire qu'il est à la fois rattaché à la Faculté des sciences humaines et à l'École des sciences de la gestion.

#### Chaire de coopération Guy Bernier

Titulaire : Michel Séguin  
Pavillon Sainte-Catherine Est, local V-6405  
Téléphone : 514 987-8566  
Site Internet : [www.chaire-ccgb.uqam.ca](http://www.chaire-ccgb.uqam.ca)

La mission de la chaire consiste à susciter et à promouvoir la réflexion et l'échange sur la problématique coopérative dans une société soumise à des modifications diverses de l'environnement économique, social et démographique. La réflexion porte autant sur les valeurs, les principes, le discours que sur les pratiques coopératives.

#### Chaire de gestion de projet

Titulaire : Brian Hobbs  
Pavillon Sciences de la gestion  
Téléphone : 514 987-3000, poste 3721  
Site Internet : [www.chairegp.uqam.ca](http://www.chairegp.uqam.ca)

La chaire a comme mission de construire, en partenariat avec les milieux externes, un pôle d'excellence reconnu en recherche sur la gestion de projet et d'identifier, développer et diffuser les meilleures pratiques en gestion de projet.

#### Chaire de recherche industrielle du CRSNG en management logistique

Titulaire : Théodore Gabriel Crainic  
Téléphone : 514 987-3000, poste 4848  
Site Internet : [www.chairecrsnglogistique.uqam.ca](http://www.chairecrsnglogistique.uqam.ca)

La chaire s'intéresse à l'étude intégrée des systèmes logistiques et de transport. Elle a pour objectif le développement de modèles et méthodes pour l'analyse, la planification, la gestion et l'exploitation de tels systèmes.

#### Chaire de responsabilité sociale et de développement durable

Titulaire : Corinne Gendron  
Pavillon Sciences de la gestion, local R-2885  
Téléphone : 514 987-3000, poste 6972  
Site Internet : [www.crsdd.uqam.ca](http://www.crsdd.uqam.ca)

La Chaire de responsabilité sociale et de développement durable poursuit l'objectif ultime de la promotion d'une économie au service de la personne humaine. Sa mission est de contribuer à la construction d'une économie humaine visant un développement durable.

#### Chaire Desjardins en gestion des produits dérivés

Titulaire : Nabil Khoury  
Pavillon Sciences de la gestion  
Téléphone : 514 987-3000, poste 7899  
Site Internet : [www.chaire-produits-derives.uqam.ca](http://www.chaire-produits-derives.uqam.ca)

La Chaire en gestion des produits dérivés vise à mieux documenter la situation réelle des entreprises, en particulier des PME, en ce qui a trait à l'utilisation des produits dérivés et des produits structurés. Son but est de mieux outiller les gestionnaires dans l'identification des divers enjeux financiers et économiques liés à l'utilisation de ces instruments et concepts financiers pour la gestion du risque.

#### Chaire de tourisme Transat

Titulaire : Michel Archambault, cotitulaire : Pierre Delorme  
Pavillon Sciences de la gestion, local R-2550  
Téléphone : 514 987-6671  
Site Internet : [www.chairedetourisme.uqam.ca](http://www.chairedetourisme.uqam.ca)

La mission de la chaire vise à contribuer à l'essor et au rayonnement de l'industrie touristique québécoise par la recherche, la diffusion d'information, le développement de la formation et à favoriser le partenariat avec les acteurs clés du tourisme tant au Québec, au Canada qu'à l'international.

#### Chaire d'études socio-économiques (CESE)

Titulaire : Léo-Paul Lauzon  
Pavillon Sciences de la gestion, local R-4150  
Téléphone : 514 987-3000, poste 7841  
Site Internet : [www.unites.uqam.ca/cese/](http://www.unites.uqam.ca/cese/)

Cette chaire a pour mission de porter une réflexion critique et progressiste sur les questions sociales et économiques de l'heure afin d'en cerner les enjeux majeurs et d'en identifier les solutions les plus viables en fonction de l'intérêt commun.

### Chaire d'information financière et organisationnelle

Titulaire : Denis Cormier  
Pavillon Sciences de la gestion, local R-4580  
Téléphone : 514 987-3000, poste 8358  
Site Internet : [www.cifo.uqam.ca](http://www.cifo.uqam.ca)

La chaire axe son programme de recherche sur l'étude des questions relatives à la transparence et à la qualité de l'information financière et non-financière communiquée par les organisations ainsi qu'à son utilité pour les diverses parties prenantes.

### Chaire en gestion des compétences

Cotitulaires : Kathleen Bentein et Sylvie Guerrero  
Pavillon Sciences de la gestion, local R-2915  
Téléphone : 514 987-3000, poste 1717 et 8294  
Site Internet : [www.chaire-competences.uqam.ca](http://www.chaire-competences.uqam.ca)

La Chaire en gestion des compétences a pour mission de contribuer au développement des connaissances et de la recherche, fondamentale et appliquée, sur toutes les questions relatives au développement et à la gestion des compétences individuelles et collectives dans les organisations.

### Chaire en management des services financiers

Titulaire : Line Ricard  
Pavillon Sciences de la gestion  
Téléphone : 514 987-3000, poste 7899  
Site Internet : [www.chaire-msf.uqam.ca](http://www.chaire-msf.uqam.ca)

La mission de la chaire est de stimuler et supporter le développement de la recherche dans le secteur des services financiers, tout en assurant une symbiose avec les professionnels et les institutions de ce secteur, afin de partager les connaissances acquises et d'alimenter la réflexion.

### Chaire Philippe-Pariseault de formation en mondialisation des marchés de l'agro-alimentaire

Titulaire : Michel Librowicz  
Pavillon Sciences de la gestion, local R-3111  
Téléphone : 514 987-3000, poste 4265  
Site Internet : [www.unites.uqam.ca/cpp/](http://www.unites.uqam.ca/cpp/)

Les activités de recherche de la chaire sont axées sur la problématique de la globalisation des marchés et de son impact sur les activités internationales des entreprises canadiennes du secteur agro-alimentaire.

### Chaire SITQ-immobilier

Titulaire : Jacques Saint-Pierre  
Pavillon Sciences de la gestion, local R-3120  
Téléphone : 514 987-3000, poste 1657  
Site Internet : [www.sitq.uqam.ca](http://www.sitq.uqam.ca)

La Chaire SITQ-Immobilier s'est donnée un double mandat : 1) le développement d'instruments cognitifs stratégiques dans le contexte mondial omniprésent et 2) la formation de ressources humaines à la fine pointe des connaissances dans les créneaux de l'immobilier industriel et commercial, et principalement dans le secteur des immeubles à bureaux.

## AUTRES UNITÉS

### Centre d'études et de recherche sur le Viêt-Nam (CÉREV)

Directeur : Guy Goulet  
Téléphone : 514 987-3000, poste 4662

Ce centre fait la promotion des relations entre le Canada et le Viêt-Nam, notamment les relations entre les universités vietnamiennes et l'Université du Québec à Montréal. Le CÉREV contribue aussi au renforcement des liens entre la communauté d'affaires canadienne et la communauté d'affaires vietnamienne. Le centre agit comme interlocuteur privilégié pour toutes les initiatives de recherche et d'études consacrées au Viêt-Nam.

### Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC-Canada)

Responsable à l'UQAM : Marie Bouchard  
Site Internet : [www.ciriec.uqam.ca](http://www.ciriec.uqam.ca)

Le CIRIEC-Canada, Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives, est une association scientifique qui s'intéresse à toutes les formes collectives d'entreprises et d'activités économiques orientées vers l'intérêt général ou collectif.

### Centre international de formation et de recherche en tourisme (CIFORT)

Directeur : François Bédard  
Pavillon Sciences de la gestion, local R-4885  
Téléphone : 514 987-3000, poste: 5682  
Site Internet : [www.cifort.uqam.ca](http://www.cifort.uqam.ca)

Le CIFORT est une unité à vocation internationale. Son rôle porte essentiellement sur l'animation et la concertation de ses membres dans le but de renforcer leurs actions à l'international et le rayonnement de l'UQAM dans le monde.

### Consortium sur l'innovation et le bien-être dans l'économie du savoir (CIBL'Es)

Directeur intérimaire : Guy Cucumel  
Pavillon Saint-Denis, local AB-6250  
Téléphone : 514 987-3000, poste 3237  
Site Internet : [www.cibles.uqam.ca](http://www.cibles.uqam.ca)

Le CIBL'Es met à la disposition de ses chercheurs affiliés une infrastructure informatique dédiée en bases de données et en capacités de calculs dans le but de soutenir des programmes de recherche portant sur l'innovation. Le CIBL'Es entend contribuer à l'amélioration de la compréhension des mécanismes de l'innovation et au développement d'une meilleure connaissance des impacts de l'innovation sur la performance des organisations et le bien-être des individus.

### Groupe de recherche sur la performance et l'innovation des organisations (PIVOT)

Responsables : Lise Préfontaine et Hélène Sicotte  
Site Internet : [www.unites.uqam.ca/pivot/accueil.shtml](http://www.unites.uqam.ca/pivot/accueil.shtml)

Le groupe de recherche PIVOT est composé de six chercheurs reconnus spécialistes dans plusieurs disciplines organisationnelles qui proviennent de trois universités différentes. Il offre une expertise à la fine pointe, tant au plan des théories que des pratiques de gestion novatrices.

### Groupe de recherche sur le leadership stratégique et l'expérience client (GLEC)

Responsable : Michel Langlois  
Site Internet : [www.esg.uqam.ca/glec](http://www.esg.uqam.ca/glec)

Le GLEC a comme objectif de réunir les expertises d'un groupe de chercheurs universitaires spécialisés dans le domaine du leadership stratégique et de la gestion de l'expérience client. Sa mission est de stimuler et permettre une polarisation des efforts de recherche sur ces deux thèmes indissociables.

### Groupe interdisciplinaire de recherche en éthique financière et fiduciaire (GIREF)

Responsable : Andrée De Serre  
Pavillon Sciences de la gestion, local R-3715  
Téléphone : 514 987-3000, poste 1966  
Site Internet : [www.giref.uqam.ca](http://www.giref.uqam.ca)

Le GIREF est une équipe de recherche internationale dont les membres proviennent du milieu universitaire, d'institutions financières, d'organisations, etc. Le GIREF est un forum de partage et d'échange d'idées, d'opinions et de projets en finance et en éthique financière.

### Groupe de recherche sur les capacités organisationnelles (GCO)

Responsable : Gilles St-Amant  
Pavillon Sciences de la gestion, local R-2620  
Téléphone : 514 987-3000, poste 7056  
Site Internet : [www.gco.uqam.ca](http://www.gco.uqam.ca)

Les membres du GCO sont des chercheurs et des praticiens du domaine de la gestion des capacités organisationnelles. Ils visent principalement une démarche de progrès et d'amélioration des pratiques de gestion. Ils désirent construire, échanger et partager librement leurs réflexions et leur expérience dans ce domaine.

### Groupe de recherche sur les stratégies d'exécution (GRES)

Responsable : Vincent Sabourin  
Pavillon Sciences de la gestion  
Téléphone : 514 987-3000, poste 3996  
Site Internet : [www.gres.uqam.ca](http://www.gres.uqam.ca)

Le GRÉS est un groupe de recherche dédié à l'étude, la diffusion et au transfert des pratiques exemplaires des stratégies d'exécution des directeurs généraux des organisations.

### Groupe d'études en management des entreprises de l'aéronautique (GEME Aéro)

Responsable : Mehran Ebrahimi  
 Pavillon Saint-Denis, local AB-5200  
 Téléphone : 514 987-3000, poste 3710  
 Site Internet : [www.gemeaero.uqam.ca](http://www.gemeaero.uqam.ca)

Le groupe de recherche GEME Aero étudie les pratiques de management favorisant l'innovation et le progrès technologique dans les entreprises du domaine de l'aéronautique.

### Groupe d'études en management des entreprises des bio-industries (GEME Bio)

Coordonnatrice : Anne-Laure Saives  
 Pavillon Saint-Denis, local AB-5200  
 Téléphone : 514 987-3000, poste 1901  
 Site Internet : <http://geme.uqam.ca/geme-bio>

Le Groupe d'études en management des entreprises des bio-industries est constitué d'une équipe pluridisciplinaire qui examine les pratiques de gestion stratégique des entreprises de haute-technologie à l'ère de l'économie du savoir.

### Groupe d'études sur Montréal

Responsable : Pierre Delorme  
 Site Internet : [www.deut.uqam.ca/groupe\\_mtl/groupe\\_mtl\\_accueil.htm](http://www.deut.uqam.ca/groupe_mtl/groupe_mtl_accueil.htm)

Les activités de recherche du groupe toucheront, entre autres, l'organisation politico-administrative de Montréal et de la région métropolitaine ainsi que les modes de gestion et de gouvernance urbaine. Avec la multiplication des structures politiques et administratives créées au cours des récentes années, un effort de clarification s'impose pour d'abord comprendre cette logique administrative imposée à Montréal et, peut-être également, pour proposer des améliorations. Liés à cette réalité politique urbaine, la démocratie prend une nouvelle forme et les mécanismes de consultation publique se multiplient, interpellant les citoyens pour qu'ils participent au développement et à la gestion de leur ville. Il devient primordial de comprendre toutes les attentes des différents acteurs urbains.

### Réseau de veille en tourisme

Directeur : Paul Arseneault  
 Pavillon Sciences de la gestion, local R-2550  
 Téléphone : 514 987-6671  
 Site Internet : [www.veilletourisme.ca](http://www.veilletourisme.ca)

Sa mission consiste à repérer, collecter, analyser et diffuser de l'information à valeur ajoutée afin de soutenir la compétitivité de l'industrie touristique québécoise et de favoriser une meilleure vision prospective chez ses dirigeants.

### Réseau international de recherche en tourisme polaire

Responsable : Alain A. Grenier  
 Pavillon Sciences de la gestion, local R-4950  
 Téléphone : 514 987-3000, poste 1796  
 Site Internet : [www.polarismnetwork.uqam.ca/index\\_fr.php](http://www.polarismnetwork.uqam.ca/index_fr.php)

Le Réseau international de recherche en tourisme polaire (RIRTP) est un outil de développement créé pour l'Internet à l'intention des chercheur(e)s spécialisés en tourisme polaire afin d'encourager les échanges et la collaboration.

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

### DOCTORAT EN ADMINISTRATION (3451)

Ce programme conjoint regroupe l'École des Hautes Études Commerciales (Université de Montréal), l'Université McGill, l'Université Concordia et l'Université du Québec à Montréal.

#### GRADE

Philosophiæ doctor, Ph.D.

#### CRÉDITS

Ce programme comporte quatre-vingt-dix crédits.

#### OBJECTIFS

Le programme a pour objectif fondamental de former des chercheurs et des enseignants universitaires compétents et de stimuler la recherche sur des problèmes d'administration dans les milieux québécois et canadien. Le programme est conçu de façon à évaluer très tôt l'aptitude des candidats à faire de la recherche et à leur permettre de planifier leur programme individuel en fonction de leurs intérêts. Cette approche tient compte de la diversité des disciplines comprises dans le domaine de l'administration.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en administration ou dans une discipline connexe, avec un profil recherche. Exceptionnellement, un candidat titulaire d'une maîtrise avec un profil professionnel pourra être admissible s'il démontre un intérêt et des aptitudes à la recherche.

Compte tenu du caractère conjoint du programme et de la sélection qu'impose le contingentement établi, le candidat est assujéti aux exigences suivantes :

- Il doit avoir obtenu des résultats académiques jugés excellents (une moyenne supérieure à 3,5/4,3 ou l'équivalent).
- Il doit posséder une connaissance suffisante des langues française et anglaise, de façon à être en mesure de participer à des cours donnés en français et en anglais ainsi que lire couramment ces deux langues.
- Il doit se soumettre au test d'aptitudes aux études en gestion TAGE-MAGE de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE). Afin d'obtenir les informations utiles à la préparation du test et au choix d'une session selon le pays d'origine, un étudiant résidant hors Québec peut accéder au site [www.tagemage.fr](http://www.tagemage.fr) et un étudiant résidant au Québec, au site [www.hec.ca/programmes\\_formation/phd/admission/index.html#7304](http://www.hec.ca/programmes_formation/phd/admission/index.html#7304). Un candidat étranger pourrait être admis conditionnellement à la passation du test à son arrivée à Montréal, s'il lui a été impossible de passer le test à l'étranger.

A titre indicatif, les administrateurs du test établissent le seuil de passage à environ 300 (sur 600). Le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) se réserve le droit d'interpréter les résultats du test à la lumière de l'ensemble des dossiers de candidatures et des particularités de chacun.

Un test de connaissance du français peut être imposé aux candidats dont la langue maternelle n'est pas le français ou dont les études antérieures n'auraient pas été faites en français.

Exceptionnellement, un candidat ayant une moyenne comprise entre 2,8 et 3,5/4,3 pourra être admis, après étude de l'ensemble de son dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Exceptionnellement, un candidat titulaire d'un grade de bachelier et possédant les connaissances requises, une formation complémentaire appropriée et une expérience pertinente à un haut niveau de direction pourrait être admis après étude de l'ensemble de son dossier par le SCAE. Un cumul de différents titres professionnels requérant le baccalauréat comme préalable, par exemple (FICA, FCA, CFA, etc.), peut être considéré comme un atout dans l'évaluation de la formation complémentaire. Ce candidat pourra néanmoins se voir imposer des cours de propédeutique.

Pour effectuer une demande d'admission, le candidat doit :

- remplir le dossier d'information préliminaire complémentaire (formulaire disponible à la direction du programme ou sur le site [www.phdadm.esg.uqam.ca](http://www.phdadm.esg.uqam.ca)) permettant de décrire le dossier académique, l'expérience de travail, les publications s'il y a lieu, le projet de carrière, le domaine de spécialisation, les principaux intérêts de recherche, le financement des études, les professeurs rencontrés et l'esquisse du projet;
- fournir un curriculum vitæ récent.

#### Capacité d'accueil

Le programme accueille environ 90 étudiants par année, pour les quatre universités. Dans certains champs de spécialisation, les admissions peuvent être contingentées selon la disponibilité des professeurs habilités à diriger des thèses. Admission à l'automne et à l'hiver.

#### Méthodes et critères de sélection

Dossier d'admission :

Le candidat doit fournir un dossier complet qui, normalement, comprend les formulaires de demande d'admission, les documents afférents (diplômes, lettres de recommandation), le dossier formulaire d'information préliminaire complémentaire, complété sur ordinateur et signé par l'étudiant. Une brève description du projet de recherche doit être jointe à ces documents. Voir la section *Demande d'admission* sur le site Internet du programme à l'adresse [www.phdadm.esg.uqam.ca](http://www.phdadm.esg.uqam.ca).

Compte tenu du nombre élevé de demandes d'admission et de l'importance de sélectionner les candidats équitablement, **un dossier incomplet peut être rejeté par le programme** sans autre forme d'évaluation.

Critères d'évaluation du dossier du candidat :

- qualité de la formation universitaire, des lettres de recommandation;
- expérience et potentiel de recherche du candidat;
- pertinence du projet de recherche en regard des champs de recherche du programme;
- faisabilité du projet de recherche à l'intérieur des limites de temps prévues par le programme;
- capacité du corps professoral habilité à encadrer la thèse, potentiel d'intégration de l'étudiant à des chaires ou à des groupes de recherche structurés;
- résultats du test TAGE-MAGE, comme outil complémentaire pour la prise de décision. Toutefois, la décision d'admission s'appuie sur l'ensemble du dossier.

#### Régime d'études et durée des études

Temps complet seulement : quatre ans au total, incluant la rédaction de la thèse mais excluant, le cas échéant, la propédeutique et le trimestre supplémentaire associé aux cours d'appoint.

La scolarité est poursuivie à raison de, minimalement, deux cours par trimestre durant les trimestres d'automne et d'hiver, avec la possibilité de suivre un ou deux cours au trimestre d'été, étant donné l'offre de cours plus limitée. Ainsi, la scolarité, incluant l'examen de synthèse, devrait être complétée en deux ans.

#### LISTE DES ACTIVITÉS

##### Structure du programme

Le programme comprend trois phases : la phase I (la formation préparatoire), la phase II (la scolarité) et la phase III (la thèse).

##### Phase I : La formation préparatoire

Cette phase s'applique seulement aux étudiants qui se voient imposer par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme, lors de l'admission. Les candidats dont la formation initiale n'est pas en administration devront suivre et réussir des cours préparatoires de manière à acquérir des connaissances dans les dix domaines suivants de l'administration : économie, sciences du comportement, gestion des ressources humaines, systèmes d'information, gestion des opérations, méthodes quantitatives, politiques générales d'administration et management, marketing, finance et comptabilité.

##### Phase II : La scolarité (30 crédits)

La scolarité comprend sept cours (21 crédits) ainsi qu'un examen de synthèse (9 cr.). Toutefois, le comité de phase II et (ou) le comité conjoint du programme peuvent exiger de l'étudiant, s'ils le jugent opportun, qu'il suive plus de sept cours. Sur le relevé de notes, les cours suivis en sus des 21 crédits requis porteront la mention *hors programme* et ne seront pas comptabilisés dans la moyenne cumulative.

Trois activités sont obligatoires : ADM9900 *Méthodes pédagogiques* (ou l'équivalent), ADM9201 *Méthodes de recherche en gestion* (ou l'équivalent) et ADM9999 *Examen de synthèse*.

Au cours de la scolarité, l'étudiant se consacre à l'étude d'un domaine, son champ de spécialisation.

##### Les champs de spécialisation

L'étudiant doit s'inscrire minimalement à quatre cours (12 crédits) dans son champ de spécialisation. Il complète sa formation par un 5<sup>e</sup> cours de spécialisation ou par un cours dans un autre champ, en lien avec sa recherche.

##### Liste des champs de spécialisation :

- (Cette liste n'est pas exhaustive; d'autres champs peuvent s'y ajouter.)
- Comportement organisationnel
- Économie

- Finance
- Gestion de projet
- Management
- Management de la technologie
- Marketing
- Méthodes quantitatives appliquées à la gestion
- Ressources humaines
- Sciences comptables
- Stratégie
- Systèmes d'information

### Liste des activités

La liste des cours disponibles et offerts par les quatre universités participantes se trouve sur le site Internet du programme de doctorat à l'adresse [www.phdadm.esg.uqam.ca](http://www.phdadm.esg.uqam.ca), sous la rubrique du secrétariat conjoint situé à HEC Montréal. À titre indicatif, voici une liste sommaire des cours offerts, à l'UCAM seulement. (Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

### Cours obligatoires (15 crédits) :

ADM9900	Méthodes pédagogiques
ADM9999	Examen de synthèse (9 cr.)
ADM9201	Méthodes de recherche en gestion

### Cours optionnels (15 crédits) :

- au moins quatre cours ou séminaires (12 crédits) dans le champ de spécialisation;
  - un cours complémentaire (3 crédits) dans le champ de spécialisation ou dans un autre champ, en lien avec le sujet de recherche.
- |         |  |
|---------|--|
| ADM9100 | Séminaire sur les fondements de la pensée administrative |
|---------|--|

### Systèmes d'informations

ADM992X	Séminaire thématique en systèmes d'information
---------	--

### Stratégie de gestion

ADM993X	Séminaire thématique en stratégie de gestion
ADM9330	Management dans les pays en voie de développement
ADM9932	Séminaire sur la recherche en stratégie de gestion
ADM9934	Théories et recherches en gestion de projet : perspectives organisationnelles
ADM9935	Gestion de projet d'innovation

### Comportement organisationnel

ADM9401	Recherche évaluative : Méthodes et théories appliquées à la gestion des ressources humaines
ADM994X	Séminaire thématique en comportement organisationnel

### Méthodes quantitatives

ADM995X	Séminaire thématique en gestion des opérations
---------	--

### Marketing

ADM996X	Séminaire thématique en marketing
ADM9961	Séminaire sur les théories en marketing

### Finance

ADM997X	Séminaire thématique en finance
---------	---------------------------------

### Sciences comptables

SCO981X	Séminaire thématique en sciences comptables
SCO9811	Séminaire sur les théories en sciences comptables
SCO9812	Séminaire sur la recherche en sciences comptables

### Économie de l'entreprise

ADM991X	Séminaire thématique en économie de l'entreprise
---------	--

### Sujets complémentaires

ADM9981 Séminaire I  
ou tout autre cours offert par les trois autres universités participantes, avec l'approbation du comité de phase II.  
Les activités optionnelles du programme ne peuvent être offertes à chacun des trimestres du calendrier universitaire; elles sont réparties sur plusieurs trimestres et offertes en alternance d'un trimestre voire d'une année à l'autre.

### L'examen de synthèse (fin de la phase II)

Après avoir réussi les cours de sa scolarité, l'étudiant s'inscrit à l'examen de synthèse (ADM9999) totalisant 9 crédits. L'objectif de l'examen de synthèse est essentiellement d'évaluer les apprentissages réalisés par l'étudiant. L'étudiant s'inscrit à cette activité au trimestre suivant celui où il a terminé le dernier cours de sa scolarité.

L'examen de synthèse consiste en un examen écrit et un examen oral. L'examen écrit est habituellement constitué de trois questions soumises à l'étudiant, qui doivent l'amener à produire une synthèse qui lui permette d'intégrer et de s'approprier les contenus théoriques, analytiques et méthodologiques qu'il a

abordés pendant sa scolarité. De plus, ces questions doivent être orientées vers les intérêts de recherche de l'étudiant de manière à s'assurer que les contenus soient ultérieurement utiles à la thèse.

Si les réponses à l'examen écrit sont jugées satisfaisantes, l'étudiant est convoqué à un examen oral qui comprend une présentation sommaire par l'étudiant du contenu de ses réponses à l'examen écrit, suivie d'une période de questions et de commentaires.

### Phase III : La thèse (60 crédits)

Avant de débiter sa recherche doctorale, l'étudiant prépare une proposition de thèse qu'il doit ensuite soutenir publiquement.

### La proposition de thèse

Dans sa proposition de thèse, l'étudiant présente :

- la question et, le cas échéant, les hypothèses de recherche qui orientent sa démarche;
- une revue de la documentation scientifique ciblée;
- le modèle d'analyse qui sera utilisé;
- le cadre méthodologique de la recherche en y présentant le type de devis, l'échantillon, les instruments de la collecte des données de même que les principaux résultats attendus.

L'étudiant doit également soumettre et faire accepter par le SCAE le formulaire *Acceptation déontologique d'un sujet de recherche* (pour les modalités, voir la section *Guide de l'étudiant* sur le site Internet du programme de doctorat à l'adresse [www.phdadm.esg.uqam.ca](http://www.phdadm.esg.uqam.ca)).

### La rédaction de la thèse

Lorsque le sujet est approuvé, l'étudiant entreprend les travaux de recherche qui le conduiront à la rédaction de la thèse. Pour la rédaction de la thèse, deux possibilités sont offertes : la thèse traditionnelle et la thèse par articles.

#### • La thèse traditionnelle

Typiquement, la thèse traditionnelle prend la forme d'une dissertation composée de cinq ou six chapitres. Elle comprend généralement une introduction, un ou des chapitres présentant le cadre conceptuel, théorique et épistémologique de la recherche, un chapitre traitant des aspects méthodologiques de la recherche, un chapitre portant sur la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats et, finalement, un chapitre discutant des résultats de la thèse (synthèse et limites des résultats, voies de recherches potentielles, etc.).

#### • La thèse par articles

La thèse par articles est composée de trois articles publiés, soumis ou prêts à être soumis pour publication dans des revues scientifiques avec arbitrage, ainsi que d'une introduction et d'une conclusion générales montrant bien que les trois textes forment un tout cohérent. Au besoin, une section additionnelle peut préciser tous les aspects relatifs à la démarche méthodologique de la recherche. En d'autres termes, chacun des trois articles doit apporter une contribution originale, tout en étant très bien intégré dans un ensemble afin de démontrer l'unicité de la thèse. L'étudiant doit être le premier ou le seul auteur des trois articles.

### La soutenance de la thèse

Enfin, l'étudiant doit soutenir publiquement sa thèse dans le respect des règlements de l'université. Les professeurs et étudiants inscrits au programme conjoint sont invités à assister à cette soutenance.

Toutes les responsabilités de la phase III du programme sont assumées par l'université d'attache de l'étudiant.

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

1. Lors de la phase I, si la formation préparatoire comporte huit crédits ou moins, les cours qui la constituent sont dits d'appoint. Si le nombre de crédits de la formation préparatoire est supérieur à 8 (entre 9 et 18 crédits), il s'agit d'une *propédeutique*. L'étudiant doit réussir dans les délais prescrits les cours d'appoint ou de la propédeutique exigés lors de son admission dans le programme. L'étudiant devra avoir réussi ses cours de propédeutique avant de s'inscrire aux cours du programme. L'étudiant qui se voit imposer des cours d'appoint peut les suivre simultanément avec les cours du programme, à la condition de les réussir à l'intérieur du délai prescrit, compte tenu des trimestres auxquels ils sont offerts.  
Cette phase du programme est placée sous l'entière responsabilité et la juridiction de l'université d'attache de l'étudiant.
2. A la phase II, les étudiants diplômés d'un programme de maîtrise, profil recherche, peuvent faire reconnaître certains cours ayant servi à leur diplomation. De ces cours, un maximum de deux cours de maîtrise peuvent être reconnus par le comité conjoint, selon les plans de cours et les résultats obtenus (une note minimale de A est exigée dans les deux cours). Le SCAE procède ensuite à la reconnaissance des acquis. Pour plus de détails, consultez le formulaire de phase II, disponible sur le site Internet du programme à l'adresse [www.phdadm.esg.uqam.ca](http://www.phdadm.esg.uqam.ca) dans la section *Formulaires*.
3. L'étudiant doit constituer son comité de phase II durant la première année de sa scolarité. Ce comité comprend au moins trois professeurs (quatre

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

dans le cas de codirection ou selon les besoins de la thèse) dont l'un est externe à l'UQAM mais membre du corps professoral d'une université participant au doctorat conjoint. Le directeur de la thèse préside le comité, assisté d'un autre professeur de l'UQAM accrédité par le programme. Les activités de la phase II sont organisées conjointement par l'étudiant et son comité de phase II qui le supervisera tout au long de sa scolarité. Le mandat du comité est d'encadrer l'étudiant dans son cheminement de programme, de rédiger les questions de l'examen de synthèse qui complète la phase II et d'en évaluer les réponses, en attribuant une note (A+, A, A-, B+, B, B-, C+ ou C).

Le document spécifiant les activités de scolarité de la phase II doit être signé et approuvé par tous les membres du comité. Après validation par le SCAE, il est présenté pour approbation au comité conjoint du programme qui regroupe les représentants du consortium des quatre universités participantes.

4. Au moment d'amorcer la thèse, l'étudiant doit constituer son comité de phase III. Ce comité comprend le directeur de thèse, obligatoirement habilité par le programme, un professeur de l'ESG UQAM (qui peut être aussi codirecteur) et un professeur appartenant à l'une des trois autres universités faisant partie du consortium doctoral. Un autre membre peut s'ajouter au comité de phase III si le directeur de thèse et l'étudiant en perçoivent la nécessité. (Les comités de phase II et de phase III peuvent être identiques.) Le mandat du comité de phase III est d'approuver la proposition de thèse de l'étudiant et d'exercer par la suite un rôle de soutien ponctuel, au moment de la rédaction de la thèse.

5. La thèse doit contenir un résumé d'une page rédigée en anglais et en français. L'étudiant qui désirerait, exceptionnellement, rédiger sa thèse dans une langue autre que le français, devra obtenir au préalable une lettre d'autorisation de la direction du programme. Dans ce cas particulier, l'étudiant fournit un résumé approfondi de vingt pages en français.

Dans le cas de la thèse par articles, si les articles sont rédigés en anglais, ces articles n'ont pas à être traduits en français. Cependant, la page titre, les remerciements, le résumé, l'introduction générale et la conclusion générale doivent être rédigés en français. L'étudiant inclut un résumé par article en français et en anglais. La bibliographie peut être présentée globalement ou par article. Si la bibliographie est présentée par article, l'étudiant doit également en présenter une pour le cadre théorique et l'ensemble de la méthodologie.

### CHAMPS DE RECHERCHE

La liste des professeurs habilités à la direction de recherche et leur curriculum se trouvent sur le site Internet du programme.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

Il s'agit d'un montant forfaitaire étalé sur plusieurs trimestres. De plus, on doit noter que les cours suivis en sus de la scolarité de phase II génèrent des frais supplémentaires (voir la rubrique des comptes étudiants à l'adresse [www.servicesfinanciers.uqam.ca](http://www.servicesfinanciers.uqam.ca)).

### PROGRAMME CONJOINT

La liste complète des cours optionnels et leur description se trouvent sur le site Internet du programme de doctorat à l'adresse [www.phdadm.esg.uqam.ca](http://www.phdadm.esg.uqam.ca). Sur ce site, un lien permet également de consulter l'ensemble de l'offre de cours des universités participantes du programme conjoint.

## DOCTORAT EN ÉCONOMIQUE (3747)

### GRADE

Philosophiæ Doctor, Ph.D.

### CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 90 crédits.

### OBJECTIFS

Le programme de doctorat en économie a pour objectif de former des chercheurs de haut niveau en sciences économiques, plus particulièrement dans les domaines de spécialisation du programme. Les chercheurs seront à même de faire avancer les connaissances dans leur champ respectif, d'utiliser les techniques les plus sophistiquées pour résoudre les problèmes complexes qui leur seront posés, ainsi que de développer au besoin de nouveaux outils d'analyse et de gestion économique. Les étudiants peuvent se spécialiser dans tout champ dans lequel des membres du corps professoral ont leur spécialité.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'une maîtrise en économie ou l'équivalent, obtenue avec une moyenne d'au moins 3.2 sur 4.3 ou l'équivalent.

Sont aussi admissibles les étudiants qui, sans détenir une maîtrise, auront complété avec succès la première année du programme de maîtrise en économie (c'est-à-dire les activités pédagogiques, à l'exclusion du mémoire) avec une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 et qui, de l'avis du Sous-comité d'admission et d'évaluation, auront démontré la capacité et la volonté de mener à terme des études de doctorat.

Une personne qui, dans le cadre de sa scolarité de maîtrise, réussit des activités prévues dans le programme de doctorat s'en verra exemptée. Par contre, si le Sous-comité d'admission et d'évaluation juge qu'une personne n'a pas les connaissances requises et une formation appropriée, il peut lui imposer des cours d'appoint.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. La capacité d'accueil est déterminée en fonction de la capacité d'encadrement du corps professoral.

Admission à l'automne seulement.

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation :

- du dossier académique et des lettres de recommandation par le Sous-comité d'admission et d'évaluation;
- du projet de recherche, d'une longueur d'une page.

### Régime d'études et durée des études

En début de programme, l'étudiant doit s'inscrire à temps plein pendant au moins six trimestres.

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans

La résidence minimale est de deux ans à temps plein.

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Ce programme d'études comporte 90 crédits dont 30 sont rattachés à la scolarité. Chacun des cours de la banque correspond à 3 crédits.

La thèse compte pour 60 crédits.

### Scolarité (30 crédits)

#### A) Compléments dans les disciplines fondamentales (12 crédits)

Ce cycle de formation vise à donner à l'étudiant une connaissance approfondie des outils méthodologiques fondamentaux de la science économique, en particulier en microéconomie et en macroéconomie. Il s'agit là d'un prérequis pour que les objectifs généraux de formation du programme puissent être atteints.

#### Quatre cours choisis comme suit :

##### •Les trois cours suivants

ECO9001	Microéconomie avancée II
ECO9011	Macroéconomie avancée II
ECO9015	Méthodes d'analyse dynamique

##### •Un cours parmi les suivants

ECO9035	Microéconométrie
ECO9036	Macroéconométrie

Cette étape se termine par deux examens de synthèse, l'un en microéconomie et l'autre en macroéconomie, qui ont lieu normalement au début du semestre d'été de la première année.

Dans des cas particuliers, un étudiant pourrait avoir satisfait à ces exigences avant même d'avoir été admis au programme de doctorat, soit au terme d'une année de maîtrise.

#### B) Spécialisation (15 crédits)

Ce cycle de formation vise à mener l'étudiant à la fine pointe des connaissances dans ses champs de spécialisation et à développer sa capacité d'appliquer les connaissances acquises pour résoudre des problèmes économiques concrets. Cette phase du programme d'études comprend cinq cours de trois crédits chacun et deux examens de spécialisation dans les champs choisis par l'étudiant.

##### •Un cours choisi parmi les suivants :

ECO9200	Sujets en économie des ressources naturelles et de l'environnement
ECO9210	Sujets en économie financière
ECO9220	Sujets en économie publique
ECO9230	Sujets en macroéconomie
ECO9240	Sujets en histoire et philosophie de la pensée économique
ECO930X	Sujets en théorie économique ou économétrie

**•Quatre cours de spécialisation**

Pour le choix des cours de spécialisation, l'étudiant a accès à la liste des cours des études de cycles supérieurs du Département des sciences économiques, à savoir :

ECO8000	Économie du travail
ECO8005	Économie publique
ECO8010	Analyse avantage-coût
ECO8021	Finances internationales
ECO8025	Économie du développement
ECO8035	Histoire de la pensée économique
ECO8051	Commerce international
ECO8056	Économie industrielle
ECO8061	Cycle et politiques économiques
ECO8066	Économie financière
ECO8070	Cours de lectures dirigées
ECO8071	Économie des ressources naturelles et de l'environnement
ECO8086	Applications de modèles économiques
ECO8620	Économétrie de la finance et applications (ECO8600; MAT8510)
ECO8510	Économie du droit et de la réglementation
ECO8520	Microéconomie du risque et de la finance
ECO8530	Investissement et risque
ECO9035	Microéconométrie
ECO9036	Macroéconométrie
ECO9200	Sujets en économie des ressources naturelles et de l'environnement
ECO9210	Sujets en économie financière
ECO9220	Sujets en économie publique
ECO9230	Sujets en macroéconomie
ECO9240	Sujets en histoire et philosophie de la pensée économique
ECO930X	Sujets en théorie économique ou économétrie

Pour les cours de spécialisation, l'étudiant a aussi accès à des cours relevant d'autres disciplines ou offerts dans d'autres programmes d'études supérieures en économie. Ce choix requiert l'approbation de la direction du programme. Les activités choisies doivent être pertinentes en regard du domaine d'étude de l'étudiant.

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

**•Examens de spécialisation**

Les examens de spécialisation prennent la forme de travaux de recherche originaux sous la supervision de deux professeurs. Le premier examen de spécialisation a lieu pendant l'été de l'année d'inscription au programme. Le deuxième examen a lieu pendant l'été de la deuxième année. Tous deux font l'objet d'une présentation écrite et d'une présentation orale devant jury en fin d'été.

Ces deux travaux doivent démontrer l'habileté de l'étudiant à faire de la recherche dans les domaines choisis ainsi qu'une connaissance approfondie de ceux-ci. L'évaluation sera littéraire.

**C) Séminaire de recherche doctorale**

Tout étudiant doit s'inscrire au cours :

ECO9100	Séminaire de recherche doctorale
---------	----------------------------------

**La thèse et sa soutenance (60 crédits)**

La thèse doit s'inscrire dans les champs de spécialisation du programme. Elle doit apporter une contribution à l'avancement des connaissances dans le domaine. La thèse peut être de facture classique ou prendre la forme d'articles dont le contenu et la facture se prêtent aisément à une soumission rapide pour publication dans une revue spécialisée avec comité de lecture. La thèse est évaluée par un comité formé d'au moins quatre professeurs selon les règlements des études de deuxième et troisième cycles de l'UQAM et donne lieu à une soutenance publique.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

**DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES (3895)**

Ce programme est offert conjointement par l'INRS et l'UQAM.

**GRADE**

Philosophiæ Doctor, Ph.D.

**CRÉDITS**

Ce programme d'études comporte 90 crédits.

**OBJECTIFS**

Le programme de doctorat en études urbaines vise à former des chercheurs en études urbaines. On entend par là des chercheurs spécialisés dans l'analyse du développement urbain, c'est-à-dire de la mise en valeur des potentiels physiques et humains localisés dans l'espace urbain. Ce programme met l'accent sur l'analyse, dans une perspective tant théorique qu'appliquée, des problématiques urbaines, dans leurs contextes territoriaux variés. Il privilégie les approches pluridisciplinaires et l'analyse critique, de même que l'analyse diagnostique et ses implications en matière d'intervention publique et privée en milieu urbain. Bien qu'ouvert aux apports de toutes les disciplines, le programme s'appuie principalement sur les sciences sociales, en particulier la démographie, l'économie, la géographie, la science politique et la sociologie.

**Axes de recherche :**

Le programme et les activités de recherche sur lesquelles il s'appuie touchent donc à plusieurs axes thématiques :

- les transformations de la société urbaine; l'habitat et les dynamiques de milieux de vie; le développement local et communautaire;
- les populations et les flux migratoires;
- les changements des économies urbaines et régionales et la localisation des activités urbaines;
- les transformations des environnements naturels et construits; la morphologie et le patrimoine urbains;
- la gouvernance locale et métropolitaine; la gestion des infrastructures;
- le tourisme urbain; la ville comme milieu de création et d'expression de la culture;

À cela s'ajoutent des axes de recherche transversaux, qui recourent plus d'une thématique :

- les phénomènes urbains dans le développement international;
- l'analyse comparée des villes;
- les développements méthodologiques de pointe.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en sciences humaines (anthropologie, démographie, économie, géographie, histoire, histoire de l'art, psychologie, science politique, sociologie, etc.), en études urbaines, urbanisme, environnement, tourisme et loisir, en architecture ou en administration, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, et posséder les connaissances requises et une formation appropriée.

Le candidat devra présenter, en un exposé d'environ trois mille mots, ses orientations de recherche et l'identification du domaine de recherche dans lequel il entend réaliser sa thèse de doctorat. Le candidat qui fait une demande à partir du Québec devra également soumettre l'accord écrit d'un professeur qui accepte de le diriger. Les candidats qui font une demande de l'extérieur du Québec sont invités à prendre contact avec un professeur du programme avant de déposer leur demande d'admission; cela n'en constitue pas pour autant une condition d'admission; néanmoins, le comité d'admission devra s'assurer de la pertinence et de la disponibilité d'une ressource professorale pour fin de direction de recherche. Enfin, le candidat devra joindre à son dossier de demande d'admission trois lettres de recommandation. Une entrevue avec le candidat peut être exigée pour fins d'obtention d'informations supplémentaires sur cette question.

Le candidat devra avoir réussi au moins un cours de méthodes de recherche de niveau maîtrise ou l'équivalent. Ce ou ces cours comprendront normalement un volet consacré aux méthodes qualitatives et un volet consacré aux méthodes quantitatives. Le plan de ce ou de ces cours devra accompagner la demande d'admission. Le Sous-comité d'admission et d'évaluation statuera sur le respect de cette condition d'admission en fonction du domaine de recherche de l'étudiant.

Exceptionnellement, un candidat dont le cheminement antérieur ne l'aurait pas suffisamment préparé aux études urbaines pourra se voir imposer un ou plusieurs cours d'appoint.

Par ailleurs, le candidat qui, de l'avis du Sous-comité d'admission et d'évaluation, n'aurait pas rempli l'exigence relative à un cours de méthodes de recherche pourra se voir imposer un ou deux cours d'appoint en méthodes de recherche. Sont aussi admissibles les candidats qui, sans détenir une maîtrise, auront complété avec succès la première année du programme de Maîtrise en études urbaines (c'est-à-dire toutes les activités de scolarité, sauf le mémoire) avec une moyenne d'au moins 3,5 (sur 4,3) et qui, de l'avis du Sous-comité d'admission et d'évaluation, auront démontré la capacité et la volonté de mener à terme des études de doctorat. Concrètement, un candidat qui ne détient pas de maîtrise serait admis comme candidat au doctorat moyennant les conditions suivantes :

1. avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,5 pour les activités pédagogiques de la scolarité;
2. soumettre un avant-projet de thèse (une vingtaine de pages, indiquant la problématique du projet, le cadre d'analyse, les hypothèses de recherche et la méthodologie appropriée);
3. être appuyé par un directeur de recherche qui accepte de le diriger.

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Tout candidat devra aussi avoir une connaissance suffisante de la langue française (parlée et écrite); la compréhension de l'anglais écrit est également exigée. La connaissance d'une troisième langue peut être exigée si elle est pertinente au sujet de recherche du candidat.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne seulement.

### Méthodes de sélection

Évaluation du dossier académique, du texte de présentation auquel est annexé l'accord écrit d'un professeur qui accepte de diriger la recherche du candidat (obligatoire pour les candidatures en provenance du Québec et recommandé pour les candidatures extérieures) et des trois lettres de recommandation. Pour les candidatures de l'extérieur, le Comité d'admission doit s'assurer de l'existence et de la disponibilité d'une ressource professorale pertinente pour fin de direction de recherche. Au besoin, entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre ans (plus une année de prolongation possible)  
Temps partiel : six ans (plus deux années de prolongation possible)

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;  
les cours entre parenthèses sont préalables.)

Le doctorat en études urbaines comporte 90 crédits, dont 66 pour la thèse, 15 pour les cours et séminaires, 3 pour la préparation du projet de thèse et 6 pour l'examen doctoral.

Le cheminement typique proposé est le suivant :

#### Première année :

##### •Premier trimestre (automne) :

EUR9111 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville 1  
EUR9131 Séminaire doctoral 1

##### •Deuxième trimestre (hiver) :

EUR9212 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville 2 (EUR9111)  
EUR9232 Séminaire doctoral 2 (EUR9131)

##### •Troisième trimestre (été) :

EUR9335 Séminaire de préparation du projet de thèse  
(EUR9111; EUR9212; EUR9131; EUR9232  
et cours optionnel ou EUR9118)

Cette activité s'offrira également au trimestre d'automne de la deuxième année - quatrième trimestre.

À ces séminaires et activités s'ajoute :

#### Au premier ou deuxième trimestre

##### •Un cours optionnel

Ce cours, choisi parmi les cours de deuxième et troisième cycle offerts par l'Université du Québec et d'autres universités, devra être en relation étroite avec le projet de thèse de l'étudiant. Naturellement, les cours de spécialisation du programme de maîtrise en études urbaines constitueront le noyau de la banque de cours optionnels du programme de doctorat. La liste des cours proposés ne sera cependant pas exclusive et il sera loisible aux étudiants de choisir d'autres cours, avec l'approbation du Sous-comité d'évaluation et d'admission.

ou

EUR9118 Séminaire d'exploration en études urbaines

#### Deuxième, troisième et quatrième années :

##### •Quatrième trimestre (automne) :

EUR9840 Examen doctoral (6 cr.) (EUR9335)

Cette activité s'offrira également au trimestre d'hiver de la deuxième année - cinquième trimestre.

##### •La thèse (66 crédits)

Le nombre de crédits (66) accordés à cette dernière étape reflète la volonté du programme conjoint de former des étudiants capables de faire de la recherche scientifique de haut niveau. Pour assurer un encadrement de qualité, trois crédits sont attribués au séminaire de préparation du projet de thèse, six à l'examen doctoral et 66 au produit final.

La thèse exposera les résultats d'une recherche poursuivie pendant les études de troisième cycle. Cette recherche devra apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances et démontrer l'aptitude de l'étudiant à poursuivre par la suite des recherches autonomes.

Après dépôt du texte en accord avec le directeur de thèse, l'étudiant sera soumis à une dernière évaluation par un jury qui sera constitué en conformité avec les règlements de l'Université du Québec. La composition du jury de thèse traduira la dimension d'interdisciplinarité rattachée au doctorat en études urbaines.

La soutenance publique de thèse est obligatoire.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE EN COMPTABILITÉ, CONTRÔLE, AUDIT (3026-3027)

Ce programme comporte deux profils :

- profil avec mémoire (3026)
- profil avec essai (3027).

### GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

### CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

Le programme vise à transmettre aux étudiants les fondements théoriques en comptabilité, contrôle, audit qui leur permettront, d'une part, d'aborder avec un esprit critique différentes pratiques et problématiques propres à la discipline et, d'autre part, d'intervenir dans la résolution de problèmes complexes tant sur le plan conceptuel que sur le plan pratique. Cet objectif est atteint par l'approfondissement des connaissances théoriques et pratiques en comptabilité, contrôle, audit et dans des champs connexes et l'application d'outils méthodologiques dans le cadre d'un travail de recherche.

Les diplômés de ce programme pourront enseigner la comptabilité ou occuper des postes stratégiques dans les organisations privées et publiques. Ce programme donne également accès aux études doctorales.

Plus spécifiquement, le profil avec mémoire initie les étudiants à la recherche fondamentale en comptabilité, contrôle, audit, en plus de favoriser l'approfondissement des connaissances dans un champ de la comptabilité et le développement d'une capacité d'analyse par la réalisation d'un mémoire de recherche.

Le profil avec essai forme des professionnels aptes à intervenir dans les organisations par le transfert et l'application de connaissances avancées en comptabilité, contrôle, audit. Les étudiants développent des capacités d'intervention et de communication par la résolution d'un problème vécu au sein d'une organisation et la production d'un essai.

**Remarque :** La réussite de la maîtrise en comptabilité, contrôle, audit ne mène pas automatiquement à l'obtention d'un titre comptable.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) en sciences comptables, en administration des affaires avec option comptabilité ou dans une discipline connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).

Les dossiers des candidats titulaires d'un baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent) sont étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et peuvent faire l'objet d'une recommandation d'admission. Les candidats pourraient se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

Exceptionnellement, les candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat, mais possédant les connaissances requises et une expérience professionnelle jugée pertinente d'au moins cinq années dans un domaine relié aux thématiques développées dans le programme pourront être admis s'ils démontrent, par test ou lors d'une entrevue, leur capacité à suivre des cours de niveau maîtrise à la satisfaction du sous-comité d'admission et d'évaluation.

**Connaissance du français**

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française orale et écrite. Sur étude de dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation, le candidat pourrait se voir imposer de passer un test de classement en français. S'il n'a pas acquis le niveau correspondant à la réussite du cours LAN3675 Français langue seconde niveau avancé III, le candidat devra réussir ce cours de français dès sa première inscription au programme de maîtrise ou de propédeutique, à moins que des préalables (hors programmes) à ce cours ne lui soient imposés à la suite du test de classement en français. Ce ou ces cours pourront être suivis parallèlement à la scolarité régulière de maîtrise ou de propédeutique selon le cas. L'étudiant devra avoir démontré une maîtrise suffisante du français avant la fin de sa première année d'inscription au programme ou de sa propédeutique selon le cas.

**Connaissance de l'anglais**

Le candidat doit posséder la capacité de lire des textes scientifiques rédigés en anglais. Le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra imposer au candidat de passer un test de classement en anglais afin d'établir s'il possède cette capacité et lui imposer la réussite du cours ANG2013 Elementary English Reading s'il ne se classe pas au niveau intermédiaire en lecture. Le cours d'anglais ANG2013, lorsqu'imposé comme cours d'appoint ou de propédeutique, doit être réussi dès le premier trimestre d'inscription au programme, à moins que des cours préalables (hors programmes) ne soient imposés au candidat à la suite du test de classement.

**Procédures d'admission**

Le formulaire de demande d'admission complété doit être déposé au registrariat, accompagné d'une lettre de motivation précisant les attentes du candidat face au programme et son intérêt pour la rédaction d'un mémoire ou d'un essai, de ses relevés de notes officiels pour toutes les études de niveau universitaire (sauf celles réalisées à l'UQAM), de trois lettres de recommandation, d'un curriculum vitae et d'attestations d'expérience s'il y a lieu.

**Capacité d'accueil**

Le programme n'est pas contingenté, mais le nombre d'admis ne devra pas dépasser la capacité d'encadrement du corps professoral du Département des sciences comptables. Les admissions se font aux trimestres d'automne et d'hiver. L'admission à la propédeutique est possible autant au trimestre d'automne qu'au trimestre d'hiver.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation du dossier académique, de la lettre de motivation et des lettres de recommandation. Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra être exigée pour les titulaires d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) et pour les candidats admissibles sur la base de l'expérience professionnelle.

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

**TRONC COMMUN****• Les activités suivantes (6 crédits) :**

SCO8200 Épistémologie et théorie en comptabilité, contrôle, audit  
SCO8205 Méthodes de recherche et traitement des données en comptabilité, contrôle, audit

**Remarque :** Les cours SCO8200 et SCO8205 doivent être suivis dès la première année d'inscription au programme.

**PROFIL AVEC MÉMOIRE (3026)****SCOLARITÉ**

• Quatre activités (12 crédits) choisies dans la liste des activités au choix (voir plus bas).

**RECHERCHE****• Les activités suivantes (27 crédits) :**

SCO8800 Projet de recherche  
Mémoire de recherche (24 cr.)

Le mémoire est le résultat d'une recherche fondamentale ou appliquée réalisée dans le domaine des sciences comptables. Le travail du candidat comporte les étapes suivantes : définition d'une problématique de recherche en mettant l'accent

sur la contribution scientifique de l'étude; recherche bibliographique permettant de situer son projet de recherche par rapport aux recherches existantes et détermination de la méthodologie à être utilisée; réalisation du projet et rédaction du mémoire. L'examen du mémoire est effectué par un jury formé d'au moins trois professeurs. Le candidat est assisté dans sa démarche par un directeur de recherche, professeur au département des sciences comptables.  
Préalable : SCO8800Projet de recherche

**Remarque :** La réussite d'un cours hors programme en lien avec le sujet du mémoire pourra être imposée à l'étudiant par le sous-comité d'admission et d'évaluation sur recommandation de son directeur de recherche afin de l'aider à développer la problématique ou les aspects méthodologiques de sa recherche.

**PROFIL AVEC ESSAI (3027)****SCOLARITÉ**

• Neuf activités (27 crédits) choisies dans la liste des activités au choix (voir plus bas).

**RECHERCHE****• L'activité suivante (12 crédits) :**

SCO8910 Essai (12 cr.)

**Activités au choix**

SCO8210 Fiabilité et pertinence de l'information comptable  
SCO8211 Communication de l'information financière et organisationnelle  
SCO8215 L'information comptable en contexte international  
SCO8220 Contrôle stratégique  
SCO8230 Audit : concepts, environnement et application  
SCO8240 Fiscalité et décisions d'affaires  
SCO8245 Comptabilité et finances multinationales  
SCO8260 Aspects nationaux et internationaux de la gouvernance  
SCO8265 Gouvernance et normalisation dans les secteurs public et parapublic  
SCO8270 Gestion et comptabilité environnementales  
SCO8275 Comptabilité et éthique  
SCO829X Cours à thèmes variables

ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme.

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix de ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres. Elles sont offertes en alternance sur une période de deux ans.

**Passerelles**

Certains cours complétés dans le cadre d'autres programmes de deuxième cycle en comptabilité ou en finance de l'UQAM pourront être reconnus dans le cadre de la maîtrise en comptabilité, contrôle, audit tel qu'indiqué ci-dessous. Toute reconnaissance d'acquis est conditionnelle au maintien d'une moyenne cumulative d'au moins 2,7 sur 4,3 dans le programme de maîtrise en comptabilité, contrôle, audit.

**- DESS en sciences comptables (3809)**

Les cours du tronc commun et deux des activités optionnelles du DESS, soit Planification fiscale et Gestion financière, pourraient être reconnus dans la maîtrise, jusqu'à un maximum de 21 crédits.

**- Programme court de deuxième cycle en pratique comptable (0720)**

Les quatre cours obligatoires du programme court (12 cr.) pourraient être reconnus dans la maîtrise.

**- Programme court de deuxième cycle en vérification interne (0719)**

Deux activités du programme court (6 cr.) pourraient être reconnues dans la maîtrise, soit Contrôle interne et technologie de l'information et Processus de vérification de gestion.

**- Programme court en performance financière de la TELUQ (0304)**

Les étudiants ayant réussi l'examen-synthèse en finance (TEV6003) avec une note minimale de 70% se verront reconnaître 9 crédits de cours à option pour les trois cours suivants : FIN6053, FIN6060, FIN6070.

Les étudiants ayant réussi l'examen-synthèse en comptabilité et gestion (TEV6005) avec une note minimale de 70% se verront reconnaître 6 crédits de cours à option pour les trois cours suivants : FIN6050, FIN6075, FIN6080.

**Reconnaissance d'acquis mutuelle avec l'ordre des CMA du Québec pour la formation de deuxième cycle et l'accès au titre professionnel CMA**

- Reconnaissance du programme de maîtrise en comptabilité, contrôle, audit - profil avec essai par l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) : Les titulaires de la maîtrise qui désirent obtenir le titre de CMA doivent être titulaires d'un baccalauréat permettant l'obtention du titre de CMA ou l'équivalent, réussir l'Examen d'admission CMA et l'Épreuve d'analyse de cas. Ils doivent également rédiger et présenter le Rapport au conseil d'administration dans le cadre de l'Activité de synthèse (module 7) et effectuer un stage d'un an. Les titulaires de la maîtrise en comptabilité, contrôle, audit - profil avec

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

essai se voient reconnaître les six premiers modules du Programme de leadership stratégique CMA, ainsi que 12 mois d'expérience pratique. Les cours qui doivent être suivis par les étudiants pour obtenir cette équivalence sont les suivants : SCO8211, SCO8220, SCO8240, SCO8245, SCO8260 et SCO8275.

- Reconnaissance du Programme de leadership stratégique CMA de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) par la maîtrise en sciences comptabilité, contrôle, audit - profil avec essai : Les étudiants admis au programme de maîtrise en comptabilité, contrôle, audit - profil avec essai ayant réussi le Programme de leadership stratégique CMA pourront se voir reconnaître des acquis de formation jusqu'à concurrence de 15 crédits. Cette reconnaissance est conditionnelle à l'obtention d'une note supérieure à la médiane dans chacun des cours et d'une moyenne d'au moins 75 % pour l'ensemble des activités du programme.

### CHAMPS DE RECHERCHE

- Comptabilité financière
- Information financière
- Comptabilité de management
- Contrôle
- Audit
- Fiscalité

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A (profil avec essai) ou B (profil avec mémoire).

## MAÎTRISE EN DÉVELOPPEMENT DU TOURISME (3035-3045)

Ce programme comporte deux profils :

- profil avec mémoire : recherche en tourisme (code 3045)
- profil avec stage : gestion des destinations touristiques (code 3035).

### GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

### CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en développement du tourisme vise à former les étudiants à la compréhension et à la planification de stratégies de développement dans le domaine du tourisme, ainsi qu'à l'analyse du phénomène touristique et de ses incidences. Les activités pédagogiques s'articulent autour de la caractérisation des ressources touristiques et de l'analyse des moyens de les exploiter de façon responsable, en tenant compte des contraintes et des possibilités des milieux d'accueil et des marchés. Elles abordent aussi l'étude du développement du tourisme en fonction de ses enjeux culturels, naturels, sociaux, technologiques et économiques.

Plus spécifiquement, le programme amène l'étudiant à :

- maîtriser le phénomène touristique dans ses dimensions historiques et actuelles;
- cerner les enjeux de la planification stratégique du tourisme dans un environnement donné;
- développer et mettre en œuvre un plan de développement touristique;
- maîtriser chacune des étapes de production d'une recherche théorique ou appliquée dans le domaine touristique, depuis l'énoncé d'une problématique originale et arrimée aux perspectives de développement du domaine ou de l'industrie jusqu'à l'application d'une méthodologie rigoureuse et conséquente;
- acquérir une autonomie professionnelle, du fait de la maîtrise des outils méthodologiques du travail de recherche (appliquée ou fondamentale) ou du travail de planification du tourisme et grâce à des connaissances et à des perspectives comparatistes, à l'échelle internationale, sur un domaine et sur une activité humaine en évolution constante.

Le profil avec stage vise plus particulièrement à former des professionnels qui travailleront à la planification stratégique, à la conception et à la mise en œuvre de stratégies de développement dans les organisations reliées au tourisme. Le contexte du stage doit développer l'autonomie intellectuelle de l'étudiant en lui permettant de se sensibiliser *in situ* aux particularités du développement touristique et aux différents aspects du positionnement de ce développement sur la scène régionale, nationale ou internationale.

Le profil avec mémoire est, lui, destiné aux étudiants qui souhaitent analyser le tourisme de manière transdisciplinaire et acquérir des compétences en recherche.

Le mémoire permet aux étudiants de concevoir des stratégies de développement ou de mener des analyses fondamentales ou prospectives sur la planification du tourisme et sur ses incidences. Il peut aussi amorcer une réflexion théorique sur l'exploitation touristique et les enjeux du développement du tourisme en vue, notamment, de poursuivre des études doctorales.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).

Les dossiers des candidats titulaires d'un baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent) sont étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et peuvent faire l'objet d'une recommandation d'admission. Les candidats pourraient se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

Exceptionnellement, les candidats sans baccalauréat qui possèdent les connaissances requises, une formation autre et appropriée (certificat ou cours), ainsi que cinq années d'expérience professionnelle jugée pertinente pourront être admis s'ils démontrent leur motivation et leur capacité à suivre des cours de niveau maîtrise à la satisfaction du sous-comité d'admission et d'évaluation (par test ou lors d'une entrevue par exemple). Ils pourront également se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

### Connaissances linguistiques

Tous les étudiants doivent démontrer une très bonne maîtrise du français écrit et parlé. Ils doivent aussi avoir la capacité de lire couramment l'anglais et de suivre des exposés oraux en anglais. L'acquisition d'une autre langue pourrait être exigée si elle est pertinente pour le sujet de recherche proposé ou pour le milieu de stage envisagé.

Advenant que, lors de l'admission ou en cours de scolarité, le niveau de connaissances linguistiques soit jugé insuffisant par le sous-comité d'admission et d'évaluation, le candidat sera soumis à un test formel de l'École de langues de l'UQAM. Le sous-comité d'admission et d'évaluation peut soit recommander un refus d'admission, soit imposer des cours d'appoint et éventuellement assujettir l'étudiant à des restrictions dans la poursuite des études pouvant aller jusqu'à l'exclusion du programme.

### Procédures d'admission

Le formulaire de demande d'admission complété doit être déposé au registrariat, accompagné :

- des relevés de notes officiels pour toutes les études de niveau universitaire (sauf celles réalisées à l'UQAM);
- d'au moins trois lettres de recommandation;
- d'un texte de trois à cinq pages dans lequel le candidat expose ses motivations et ses intérêts en recherche ou en ce qui a trait au développement et à la gestion des destinations touristiques;
- d'un curriculum vitæ.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Cependant, sa capacité d'accueil est déterminée en fonction de la capacité d'encadrement du corps professoral. La demande d'admission peut être déposée aux trimestres d'automne ou d'hiver, mais l'admission dans le programme ne peut se faire qu'au trimestre d'automne. L'admission à la propédeutique est possible autant au trimestre d'automne qu'au trimestre d'hiver.

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique, du texte de motivation et des lettres de recommandation. Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra être exigée.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : 6 trimestres

Temps partiel : 12 trimestres

Ce programme favorise l'admission à temps complet.

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### TRONC COMMUN AUX DEUX PROFILS

#### Les quatre activités suivantes (12 crédits) :

MDT8001	Épistémologie des études touristiques
MDT8101	Culture et tourisme
MDT8201	Marketing des destinations touristiques
MDT8301	Développement durable des territoires touristiques

**PROFIL AVEC MÉMOIRE (3045)****Scolarité (9 crédits)****Un cours de méthodologie choisi parmi les cours suivants (3 crédits) :**

EUR8214 Méthodes qualitatives appliquées aux études urbaines  
 EUR8217 Méthodes quantitatives appliquées aux études urbaines  
 GEO8011 Séminaire de méthodologie  
 MBA8101 Séminaire de méthodologie de recherche  
 MGP7044 Méthodes de recherche en gestion de projet  
 SOC8640 Méthodologie de la démarche de recherche en sociologie  
 ou tout autre cours de méthodologie choisi avec l'accord de la direction de programme.

**Deux cours (6 crédits) choisis dans la liste des activités optionnelles (voir plus bas) ou dans les cours du profil avec stage, ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.****Recherche****Les activités suivantes (24 crédits) :**

MDT8921 Projet de mémoire (MDT8001)

**Mémoire (21 cr.)**

Le mémoire est un exposé écrit des travaux de recherche effectué dans le cadre du programme. Il permet à l'étudiant d'approfondir la formation acquise, soit dans l'élaboration d'une stratégie de développement, soit dans l'analyse fondamentale ou prospective d'une dimension de la planification du tourisme, soit encore dans une réflexion théorique sur l'exploitation touristique ou sur les enjeux du développement en tourisme. Tout en renforçant l'autonomie intellectuelle de l'étudiant, ses compétences à mettre en œuvre une démarche scientifique et son aptitude à la résolution de problèmes, l'exercice de rédaction du mémoire doit, sur la base d'une synthèse critique des savoirs, apporter une contribution avérée au champ théorique ou pratique visé.

Encadré par son directeur de mémoire et en fonction des objectifs de l'activité et du programme, l'étudiant réalise la recherche ciblée précédemment et rédige l'exposé de celle-ci et de ses résultats, en articulant cet exposé à un cadre théorique et méthodologique, c'est-à-dire à la recension de la littérature, à la définition de la problématique, à l'approche, aux hypothèses et à la méthodologie appropriées. Le mémoire prendra la forme d'un rapport de recherche (rédigé sous forme de dissertation ou d'articles formant un tout cohérent) et sera évalué par un jury d'au moins trois professeurs, dont le directeur de recherche. À son terme, il pourra faire l'objet d'une présentation publique.  
 Préalable : MDT8921 Projet de mémoire.

**PROFIL AVEC STAGE (3035)****Scolarité (21 crédits)****Un cours de méthodologie choisi parmi les cours suivants (3 crédits) :**

DCM7100 Fondements théoriques et méthodologiques de l'intervention en conseil en management  
 ENV7120 Gestion environnementale dans les organisations  
 EUR8214 Méthodes qualitatives appliquées aux études urbaines  
 EUR8217 Méthodes quantitatives appliquées aux études urbaines  
 EUR8465 Méthodes d'évaluation de projets urbains et de politiques urbaines  
 ou tout autre cours de méthodologie choisi avec l'accord de la direction de programme.

**Les deux cours suivants (6 crédits) :**

MDT8211 Cadre politique, légal et administratif du tourisme  
 MDT8311 Gestion de projets touristiques

**Un cours au choix parmi les suivants (3 crédits) :**

MDT8212 Tourisme et technologie  
 MDT8213 Comportement des consommateurs en tourisme  
 MDT8231 Dimensions financières des projets touristiques  
 MDT8312 Mondialisation et gestion stratégique des destinations

**Trois cours (9 crédits) choisis dans la liste des activités optionnelles (voir plus bas) ou dans les cours du profil avec stage (voir ci-haut), ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.****Stage****Les activités suivantes (12 crédits) :**

MDT8911 Projet de stage (MDT8001)  
 MDT8912 Stage (0 cr.) (MDT8911)  
 MDT8913 Rapport de stage (9 cr.) (MDT8912)

**LISTE DES ACTIVITÉS OPTIONNELLES POUR LES DEUX PROFILS**

MDT8131 Tourisme de nature  
 MDT8331 Gestion des événements  
 MDT843X Séminaire thématique d'actualité  
 MDT8432 Séminaire : Tourisme et pays en développement  
 MDT8433 Séminaire : Création et valorisation des sites touristiques  
 MDT8434 Séminaire : Patrimoine et tourisme  
 MDT8435 Séminaire : Transport et tourisme

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités optionnelles énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres. Elles sont offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

**RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS**

Pour s'inscrire à l'activité MDT8912 *Stage*, il faut avoir complété 24 crédits (incluant l'activité MDT8911 *Projet de stage*) avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,7 sur 4,3. L'étudiant doit faire approuver son stage dans le cadre du cours MDT8911 *Projet de stage*. L'activité MDT8912 *Stage* est d'une durée de quatre à six mois à temps complet. Elle doit être complétée avec succès avant l'inscription à l'activité MDT8913 *Rapport de stage*. Le stage est évalué par le professeur de l'UQAM ayant supervisé l'activité, de même que par la personne responsable de l'étudiant sur le lieu de stage. Le rapport de stage est, quant à lui, évalué par le professeur de l'UQAM ayant supervisé le stage et par un second professeur désigné par le SCAE.

Pour s'inscrire à l'activité *Mémoire*, il faut avoir complété 15 crédits de la scolarité avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,7 sur 4,3. L'étudiant inscrit au profil avec mémoire doit faire approuver son sujet de recherche par le sous-comité d'admission et d'évaluation au plus tard avant sa troisième inscription au programme, s'il poursuit des études à temps complet, ou au plus tard avant sa sixième inscription s'il poursuit des études à temps partiel.

**Passerelle**

Les étudiants inscrits au programme court de deuxième cycle en développement du tourisme (0635) pourront être admis à la maîtrise en développement du tourisme (3035-3045) s'ils satisfont aux conditions d'admission de ce dernier programme.

Jusqu'à trois des cinq activités suivantes (9 crédits) réussies dans le cadre du programme court pourraient être reconnues à l'un ou l'autre des profils de la maîtrise :

MDT843X Séminaire thématique d'actualité  
 MDT8432 Séminaire : Tourisme et pays en développement  
 MDT8433 Séminaire : Création et valorisation des sites touristiques  
 MDT8434 Séminaire : Patrimoine et tourisme  
 MDT8435 Séminaire : Transport et tourisme

**CHAMPS DE RECHERCHE**

- Cadre juridique, politique, administratif du tourisme
- Culture et patrimoine
- Destinations et territoires
- Développement international
- E-tourisme, distribution, technologies de l'information
- Écotourisme, tourisme de nature
- Gestion de projets et d'événements
- Marketing et comportement du consommateur
- Tourisme durable, social, responsable

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A (profil avec stage) ou dans la classe B (profil avec mémoire).

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

### MAÎTRISE EN ÉCONOMIQUE (3424-3524)

Ce programme comporte deux codes :

- 3424 : programme général;
- 3524 : concentration en économie financière.

#### GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

#### CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

#### OBJECTIFS

Ce programme de maîtrise en économie vise à donner une formation de recherche orientée principalement sur les questions de politiques économiques. Le programme met ainsi l'accent autant sur la connaissance des théories économiques existantes et des débats contemporains que sur l'application concrète de ces connaissances à certains domaines particuliers. Bien que le programme général de maîtrise ne prévoie aucune concentration formelle l'étudiant peut, selon le choix de cours, privilégier les champs d'intérêt suivants : économie publique, travail et répartition, stabilisation et croissance, développement et économie internationale, histoire de la pensée économique.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en économie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

#### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

#### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation.

**Remarque :** Lorsqu'il reste à un candidat au plus six crédits pour obtenir son baccalauréat en économie, celui-ci ne sera admis conditionnellement que s'il a réussi, avant la première inscription à la maîtrise, les cours obligatoires d'économie du baccalauréat en économie : ECO1012, ECO1022, ECO2012, ECO2022, ECO2272, ECO3012, ECO3022, ECO3272, ECO4272.

#### Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans  
Temps partiel : quatre ans

#### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

#### PROGRAMME GÉNÉRAL (code 3424)

##### Les quatre cours suivants (12 crédits) :

ECO7001	Microéconomie avancée
ECO7011	Macroéconomie avancée
ECO7020	Séminaire de recherche
ECO7036	Économétrie I

Note : L'étudiant qui aura réussi le cours ECO5272 Économétrie ou l'équivalent avec la note A ou B pourra substituer un cours à option au cours ECO7036 Économétrie 1.

##### Trois cours au choix parmi les suivants (9 crédits) :

ECO8000	Économie du travail
ECO8005	Économie publique
ECO8010	Analyse avantage-coût
ECO8021	Finances internationales
ECO8025	Économie du développement
ECO8035	Histoire de la pensée économique
ECO8051	Commerce international
ECO8056	Économie industrielle
ECO8061	Cycle et politiques économiques

ECO8066	Économie financière
ECO8070	Cours de lectures dirigées
ECO8071	Économie des ressources naturelles et de l'environnement
ECO8086	Applications de modèles économiques
ECO8510	Économie du droit et de la réglementation
ECO8520	Microéconomie du risque et de la finance
ECO8530	Investissement et risque
ECO8620	Économétrie de la finance et applications (ECO8600; MAT8510)
ECO9001	Microéconomie avancée II
ECO9011	Macroéconomie avancée II
ECO9015	Méthodes d'analyse dynamique
ECO9035	Microéconométrie
ECO9036	Macroéconométrie

ou tout autre cours autorisé par la direction du programme.

#### Mémoire (24 crédits)

L'étudiant doit rédiger un mémoire qui témoigne de ses aptitudes particulières à la recherche.

#### CONCENTRATION EN ÉCONOMIE FINANCIÈRE (3524)

##### Les cinq cours suivants (15 crédits) :

ECO7001	Microéconomie avancée
ECO7011	Macroéconomie avancée
ECO7020	Séminaire de recherche
ECO7036	Économétrie I
ECO8066	Économie financière

##### Deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

ECO8021	Finances internationales
ECO8086	Applications de modèles économiques
ECO8520	Microéconomie du risque et de la finance
ECO8530	Investissement et risque
ECO8620	Économétrie de la finance et applications (ECO8600; MAT8510)
ECO9035	Microéconométrie

ou le cours

ECO9036	Macroéconométrie
---------	------------------

ou tout autre cours d'un programme d'études de cycles supérieurs, relié à l'économie financière et autorisé par la direction du programme.

#### Mémoire (24 crédits) :

L'étudiant doit rédiger un mémoire dont le sujet est en économie financière.

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

#### CHAMPS DE RECHERCHE

- Analyse économique du droit
- Économétrie
- Économie des ressources humaines
- Économie des ressources naturelles et de l'environnement
- Économie du développement
- Économie financière
- Économie internationale
- Économie publique
- Histoire et philosophie de la pensée économique
- Macroéconomie
- Microéconomie

#### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

### MAÎTRISE EN ÉTUDES URBAINES (3854-3855)

Ce programme est offert conjointement par l'INRS et l'UQAM. Il comporte deux profils :  
- profil avec mémoire (code 3854)  
- profil avec stage de recherche (code 3855).

**GRADE**

Maître ès sciences, M.Sc.

**CRÉDITS**

Ce programme comporte 45 crédits.

**OBJECTIFS**

Le programme de maîtrise en études urbaines vise à former des étudiants à l'analyse des transformations urbaines, afin qu'ils puissent établir des diagnostics et éclairer des stratégies d'intervention. Les activités pédagogiques s'articulent principalement autour de l'étude des dynamiques économiques et sociales de la ville, de l'examen des politiques urbaines et de l'analyse de l'environnement et du cadre bâti urbains.

Le programme est structuré dans la perspective suivante :

- permettre aux étudiants de faire l'expérience de l'ensemble des étapes de production d'une recherche;
- développer l'autonomie professionnelle des étudiants en leur donnant les outils méthodologiques pour effectuer avec rigueur des recherches de nature théorique et appliquée.

**Axes de recherche :**

Ce programme est multidisciplinaire et les activités de recherche sur lesquelles il s'appuie touchent plusieurs axes thématiques :

- les transformations de la société urbaine; l'habitat et les dynamiques de milieu de vie; le développement local et communautaire;
- les populations et les flux migratoires;
- les changements des économies urbaines et régionales et la localisation des activités urbaines;
- les transformations des environnements naturels et construits; la morphologie et le patrimoine urbains;
- la gouvernance locale et métropolitaine; la gestion des infrastructures;
- le tourisme urbain; la ville comme milieu de création et d'expression de la culture;

À cela s'ajoutent des axes de recherche transversaux qui recoupent plus d'une thématique :

- les phénomènes urbains dans le développement international;
- l'analyse comparée des villes;
- les développements méthodologiques de pointe.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en sciences humaines (anthropologie, démographie, économie, géographie, histoire, histoire de l'art, psychologie, science politique, sociologie, etc.), en études urbaines, urbanisme, tourisme et loisir, en architecture et design de l'environnement ou en administration, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou l'équivalent, et posséder les connaissances requises et une formation appropriée.\*

Tout candidat devra, de plus, avoir réussi au moins un cours de statistique appliquée à des problèmes de recherche, au niveau du premier cycle universitaire ou à un niveau supérieur. Le syllabus de cours devra accompagner la demande d'admission. Le candidat qui, de l'avis du Sous-comité d'admission et d'évaluation, ne satisfait pas à cette exigence pourra se voir imposer un cours d'appoint.

Tout candidat devra aussi avoir une connaissance suffisante de la langue française (parlée et écrite); la compréhension de l'anglais écrit est également exigée. La connaissance d'une troisième langue peut être exigée si elle est pertinente au sujet de recherche du candidat.

Enfin, tout candidat devra soumettre des lettres de recommandations et un texte de trois à cinq pages dans lequel il expose ses motivations et ses intérêts de recherche.

**Capacité d'accueil :**

Ce programme n'est pas contingenté.

**Méthodes de sélection :**

Évaluation du dossier académique, des lettres de recommandation et d'un texte de trois à cinq pages dans lequel le candidat expose ses intérêts de recherche. Au besoin, une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra être exigée.

**Régime d'études et durée maximale des études :**

Temps complet : deux ans (plus une année de prolongation possible)  
Temps partiel : quatre ans (plus une année de prolongation possible)

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

**Les cours et activités obligatoires suivants (12 crédits) :****Première année :****•Le cours suivant :**

EUR8111 Regards sur la ville

**•Deux des trois cours suivants \* :**

EUR8214 Méthodes qualitatives appliquées aux études urbaines

EUR8217 Méthodes quantitatives appliquées aux études urbaines

EUR8216 Méthodes d'analyse du cadre bâti

\* Le choix des cours obligatoires se fait avec l'accord du directeur du mémoire ou du stage, ou du tuteur attitré. Le cours non retenu comme cours obligatoire pourra être sélectionné comme cours de spécialisation.

**•Pour le profil avec mémoire**

EUR8980 Projet de mémoire

**•Pour le profil avec stage de recherche**

EUR8970 Projet de stage de recherche

**Deuxième année :****•Pour le profil avec mémoire****Mémoire de maîtrise (21 crédits) :**

Le mémoire constitue un exposé des résultats d'une recherche poursuivie pendant les études de deuxième cycle. Ce mémoire devra démontrer l'aptitude de l'étudiant à mener à bien une recherche scientifique. Il sera évalué selon les règlements en vigueur.

**•Pour le profil avec stage de recherche**

EUR8971 Stage et rapport de stage de recherche (9 cr.)

Le stage de recherche correspond à un mandat de recherche réalisé en milieu de travail et conduisant à un rapport de stage. Ce rapport devra démontrer l'aptitude de l'étudiant à mener à bien une recherche appliquée. Il sera évalué selon la politique de stages du programme.

**Les cours de spécialisation suivants :****Première et deuxième années :**

Les étudiants du profil avec mémoire choisissent quatre cours de spécialisation (12 crédits). Ceux du profil avec stage de recherche choisissent huit cours de spécialisation (24 crédits)\*.

Ces cours de spécialisation n'ont pas à être choisis dans un seul des blocs de cours présentés ci-dessous. Au contraire, une sélection des cours de spécialisation dans plusieurs blocs est encouragée. De plus, le cours de méthodologie non choisi comme cours obligatoire peut être suivi comme cours de spécialisation.

**Bloc 1 : Dynamiques économiques et sociales de la ville**

EUR8221 Mutations des économies urbaines

EUR8222 Économie spatiale et dynamiques urbaines

EUR8223 Analyse microéconomique appliquée aux études urbaines

EUR8224 La dynamique des populations urbaines

EUR8228 Transformation des liens sociaux et appropriation de l'espace urbain

EUR8230 Développement local et communautaire en milieu urbain

EUR8234 Montréal : ruptures et continuités

**Bloc 2 : Gestion et planification urbaines**

EUR8452 Gouvernance urbaine et développement de la ville

EUR8454 Finances publiques locales, services publics locaux et infrastructures urbaines

EUR8456 Planification urbaine et dynamiques de la ville

EUR8458 Transport et mutations urbaines

EUR8464 Les politiques sociales et l'urbain : mutations et enjeu

EUR8465 Méthodes d'évaluation de projets urbains et de politiques urbaines

**Bloc 3 : Environnement et cadre bâti urbains**

EUR7521 Systèmes d'information géographique appliqués aux études urbaines (EUR8217)

EUR8232 Transformation de l'environnement urbain et qualité de vie

EUR8460 Patrimoine et requalification des espaces urbains

EUR8462 Évaluation environnementale et études d'impacts en milieu urbain

EUR8466 Traitement de données spatiales et dynamiques des formes urbaines

GEO8251 Morphologie urbaine

GEO7511 Systèmes d'information géographique

**Bloc 4 : Séminaires en études urbaines**

EUR8511 Séminaire thématique 1

EUR8512 Séminaire thématique 2

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

**Remarque :** Les cours et séminaires de spécialisation énumérés ci-dessus, ne peuvent être offerts à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, ils sont répartis sur plusieurs trimestres et sont donc offerts en alternance à chaque année, voire à chaque année et demie.

\* Les étudiants intéressés par l'axe de recherche du tourisme urbain pourront choisir un cours de spécialisation parmi les cours du programme de maîtrise en gestion et planification du tourisme après autorisation de la direction de ce programme. De plus, les étudiants intéressés par l'axe de recherche «les transformations des environnements naturels et construits; la morphologie et le patrimoine urbain» et «la ville comme lieu de création et d'expression de la culture» pourront choisir un cours de spécialisation parmi les cours du programme de DESS en connaissance et sauvegarde de l'architecture moderne ou du programme de DESS en design d'événements après autorisation de la direction de ces programmes. Enfin, les étudiants intéressés par l'axe de recherche «les transformations de la société urbaine; l'habitat et les dynamiques de milieux de vie; le développement local et communautaire» pourront remplacer les cours GEO7511 *Systèmes d'information géographique* et GEO8251 *Morphologie urbaine* par un cours du DESS en planification territoriale et développement local.

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE EN GESTION DE PROJET (3771-3171-3831)

Ce programme comporte deux profils : un profil avec mémoire (code 3831) et un profil sans mémoire (code 3771) avec les cheminements suivants :

- cheminement général
- cheminement travail dirigé
- cheminement spécialisé
- cheminement coopératif (code 3171).

Ce programme est accrédité par le Project Management Institute (PMI). Il est offert conjointement avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

## GRADE

Maître en gestion de projet, M.G.P. pour le profil sans mémoire (codes 3171 et 3771) ou maître ès sciences, M.Sc. pour le profil avec mémoire (code 3831). La mention «cheminement coopératif» figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

## CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

## OBJECTIFS

L'objectif fondamental du **profil sans mémoire** est de former des professionnels de la gestion de projet dotés d'une vision globale et articulée du domaine et aptes à gérer efficacement des projets de nature et de taille diverses depuis leur conception jusqu'à leur achèvement. Le profil s'adresse avant tout à des professionnels possédant déjà une expérience pratique dans un environnement projet quelle que soit la nature des projets.

Les objectifs spécifiques visés par le **cheminement coopératif** sont les suivants : permettre à de jeunes bacheliers d'accéder à une formation de qualité et reconnue en gestion de projet; favoriser leur formation complète par l'intégration de stages qui offrent l'opportunité de développer une expérience pratique; faciliter leur accès au marché du travail grâce à la formation et à l'expérience ainsi acquises.

Le **profil avec mémoire** entend former des intervenants qualifiés, gestionnaires ou experts-conseils : qui maîtriseront les connaissances et les outils fondamentaux de la gestion de projet; qui auront acquis la capacité de réaliser l'analyse rigoureuse de problématiques complexes de manière à pouvoir élaborer des solutions spécifiques à ce secteur d'activités; qui auront développé les habiletés à la recherche leur permettant d'entreprendre, le cas échéant, des études de troisième cycle.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Pour le programme 3771 (profil sans mémoire) :

- Détenir un baccalauréat (ou l'équivalent) avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) ET
- Détenir une expérience de travail minimale de trois ans, jugée pertinente en gestion de projet

Note : Les candidats ayant complété un programme court de 2<sup>e</sup> cycle en gestion de projet avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,0 sur 4,3 ou les candidats ayant complété un DESS en gestion de projet avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,7 sur 4,3 sont automatiquement admis au programme 3771 et se voient reconnaître tous les cours réussis dans le cadre de ces programmes avec une note égale ou supérieure à B-.

Pour le programme 3171 (cheminement coopératif) :

- Détenir un baccalauréat (ou l'équivalent) avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) ET
- Détenir moins d'un an d'expérience de travail

Pour le programme 3831 (profil avec mémoire) :

- Détenir un baccalauréat (ou l'équivalent) avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent)
- Aucune expérience n'est requise
- Soumettre un résumé (de 500 à 1000 mots) d'un sujet de recherche potentiel

Pour tous les programmes (3771, 3171, 3831) :

- Présenter un curriculum vitæ détaillé;
- Présenter une lettre de motivation;
- Posséder les connaissances de niveau premier cycle universitaire dans les domaines des statistiques de base, des mathématiques financières et de la comptabilité ou accepter de faire un ou des cours de mise à niveau dans l'un ou l'autre de ces domaines, avant de débiter le programme de maîtrise en gestion de projet;
- Posséder une maîtrise adéquate de l'utilisation de la micro-informatique, notamment celle adaptée à l'environnement de la gestion de projet;
- Posséder une connaissance adéquate de la langue française ou de la langue dans laquelle le programme est offert;
- Posséder une compréhension suffisante de l'anglais écrit.

Exceptionnellement, pour le programme 3771, des candidats qui répondent à l'un des quatre profils suivants pourraient être admissibles à la maîtrise en gestion de projet, après étude de leur dossier, curriculum vitæ et lettre de motivation.

1. Des candidats titulaires d'un baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative supérieure ou égale à 2,8 et inférieure à 3,2 (ou l'équivalent).
2. Des bacheliers avec une moyenne inférieure à 2,8 sur 4,3 et qui ont une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).
3. Des candidats titulaires d'un baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), possédant les connaissances requises et une expérience jugée pertinente d'au moins cinq ans en gestion de projet.
4. Des candidats ne détenant pas de baccalauréat, mais possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins sept ans en gestion de projet.

Toutefois, dans les quatre cas, ces candidats pourraient se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

## Capacité d'accueil

**Les différents profils sont contingentés :**

- sans mémoire, cheminements général, travail dirigé et spécialisé (3771) : contingent annuel de 60 étudiants à temps complet ou à temps partiel, 10 en propédeutique. Admission aux trimestres d'automne et d'hiver;
- sans mémoire, cheminement coopératif (3171) : 35 étudiants à temps complet admis au trimestre d'automne seulement;
- avec mémoire (3831) : 10 étudiants admis à temps complet ou à temps partiel admis au trimestre d'automne seulement.

La demande d'admission au cheminement recherche et au cheminement coopératif peut être déposée à l'automne ou à l'hiver, mais l'admission dans ces deux programmes a lieu au trimestre d'automne seulement.

Dans le cas où une propédeutique ou des cours d'appoint seraient imposés, l'admission serait prononcée pour le trimestre d'automne.

**Méthodes et critères de sélection**

Tout candidat qui satisfait aux conditions d'admission peut être convoqué en entrevue. Dans le cas où il y a plus de candidats admissibles que de places disponibles, les quatre critères suivants seront utilisés pour effectuer la sélection des candidats :

- Dossier académique;
- Expérience du candidat;
- Lettres de recommandation;
- Lettre de motivation du candidat.

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

Il est à noter que le cheminement coopératif s'étend sur 24 mois consécutifs. La plupart de ses activités sont offertes le jour dont deux stages obligatoires. Les activités des autres cheminements du profil sans mémoire sont offertes à temps partiel et à temps complet, principalement le soir.

**LISTE DES ACTIVITÉS**

Notes :

- Les activités de la maîtrise, profil sans mémoire (code 3771) sont offertes majoritairement le soir.
- Les activités de la maîtrise avec mémoire (code 3831) et du cheminement coopératif (code 3171) sont offertes majoritairement le jour.
- Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.
- Les cours entre parenthèses sont préalables.
- L'ordre numérique correspond au cheminement habituel sauf pour le cours MGP7130 qui peut être suivi lorsqu'il est offert.

Dans certains cas, un ou des cours de mise à niveau pourront être exigés. Ces cours sont offerts sous le sigle : MGP700X *Habilités de base* (1 cr.) Étant considérés hors programme, ils seront facturés en supplément. Les cours du programme sont offerts en trois blocs. Les cinq cours du bloc 1 sont obligatoires pour tous les profils. Les cours du bloc 2 ainsi que les cours et activités du bloc 3 sont spécifiques à chaque profil.

**A) PROFIL SANS MÉMOIRE, cheminements général, travail dirigé, spécialisé et coopératif (codes 3171 et 3771)****Bloc 1 : connaissances de base en gestion de projet****• Les cinq cours suivants (15 crédits) :**

MGP7111	La gestion de projet et son contexte
MGP7112	Conception de projet
MGP7121	Planification et contrôle opérationnels de projet
MGP7122	Systèmes de support en gestion de projet
MGP7130	Management des équipes de projet

**Bloc 2 : connaissances approfondies en gestion de projet (15 crédits)****• Les trois cours suivants (12 crédits) :**

MGP7140	Évaluation financière de projet (MGP7111; MGP7112; MGP7121; MGP7122; MGP7130)
MGP7150	Faisabilité de projet (MGP7111; MGP7112; MGP7121; MGP7122; MGP7130)
MGP7180	Séminaire d'application (6 cr.) (MGP7111; MGP7112; MGP7121; MGP7122; MGP7130; MGP7140; MGP7150)

**• Un cours parmi les activités suivantes (3 crédits) :**

MGP7097	Gestion organisationnelle de projets (MGP7111; MGP7112; MGP7130; MGP7121; MGP7122)
MGP7098	Leadership, influence et changement organisationnel (MGP7111; MGP7112; MGP7130; MGP7121; MGP7122)
MGP7099	Processus de projets, contrôle des risques et de la maturité (MGP7111; MGP7112; MGP7130; MGP7121; MGP7122)

**Bloc 3 : spécialisation (15 crédits)**

L'étudiant inscrit au programme 3771 doit choisir parmi les trois premiers cheminements (général, travail dirigé ou spécialisé). L'étudiant inscrit au programme 3171 doit obligatoirement choisir le cheminement IV (coopératif), cheminement qui est réservé uniquement aux étudiants de ce programme.

**I- Cheminement général (15 crédits)****• L'activité obligatoire suivante (3 crédits) :**

MGP7060	Séminaire d'intégration I (MGP7140; MGP7150)
---------	--

**• Douze crédits parmi les cours optionnels suivants :**

MGP7011	Logistique (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7014	Systèmes d'information et gestion de projets (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7016	Analyse avantages-coûts (MGP7140 ou MGP7150)

MGP7017	Gestion de projets internationaux (ECO8051 ou MGP7140 ou MGP7150 ou MKG8408)
MGP702X	Thèmes spéciaux (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7036	Analyse technique de projet (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7040	Gestion des ressources humaines en gestion de projet (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7041	Aspects légaux et administration des contrats (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7044	Méthodes de recherche en gestion de projet
MGP708X	Thèmes spéciaux (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7091	Modèles décisionnels pour la sélection et la planification des projets (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7092	Développement personnel du gestionnaire de projet (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7093	Qualité et normalisation en gestion de projet (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7097	Gestion organisationnelle de projets (MGP7111; MGP7112; MGP7130; MGP7121; MGP7122)
MGP7098	Leadership, influence et changement organisationnel (MGP7111; MGP7112; MGP7130; MGP7121; MGP7122)
MGP7099	Processus de projets, contrôle des risques et de la maturité (MGP7111; MGP7112; MGP7130; MGP7121; MGP7122)

**Remarque :** Le candidat voudra bien noter que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver, été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

**II- Cheminement travail dirigé (15 crédits)****• Les deux activités obligatoires suivantes (15 crédits) :**

MGP7044	Méthodes de recherche en gestion de projet
MGP7045	Travail dirigé (12 cr.) (MGP7044)

**III- Cheminement spécialisé (15 crédits)****• L'activité obligatoire suivante (3 crédits) :**

MGP7060	Séminaire d'intégration I (MGP7140; MGP7150)
---------	--

**• Douze crédits parmi des cours optionnels de spécialité**

Les spécialisations permettent aux étudiants de se spécialiser dans un domaine particulier de la gestion de projet : construction, recherche et développement, ingénierie, projets informatiques, projets internationaux, tourisme, projets événementiels, etc.

Les spécialisations offertes à l'UQAM sont :

- Gestion de projets internationaux
- Gestion de projets en technologies de l'information
- Gestion de projets événementiels
- Gestion de projets en construction (spécialisation offerte conjointement avec l'École de technologie supérieure (ÉTS).

Les cours de spécialisation (sauf gestion de projet de construction) sont puisés dans la liste des cours optionnels du programme. Pour la plupart, ces activités sont offertes dans le cadre des cours MGP702X et MGP708X. La description de ces cours n'est disponible qu'à l'adresse : [www.mgp.uqam.ca](http://www.mgp.uqam.ca).

L'étudiant qui aura choisi le cheminement spécialisé pourra, avec l'accord de la direction du programme, choisir l'équivalent de 12 crédits de formation dans une autre constituante ou université.

L'étudiant peut opter pour une combinaison entre les cours optionnels du cheminement spécialisé et la liste des cours optionnels du cheminement général.

**IV- Cheminement coopératif (code 3171) (15 crédits)****• Les deux activités obligatoires suivantes (6 crédits) :**

MGP7060	Séminaire d'intégration I (MGP7140; MGP7150)
MGP7070	Séminaire d'intégration II (MGP7140; MGP7150)

**• Trois cours (9 crédits) parmi les cours optionnels suivants :**

MGP7011	Logistique (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7014	Systèmes d'information et gestion de projets (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7016	Analyse avantages-coûts (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7017	Gestion de projets internationaux (ECO8051 ou MGP7140 ou MGP7150 ou MKG8408)
MGP702X	Thèmes spéciaux (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7036	Analyse technique de projet (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7040	Gestion des ressources humaines en gestion de projet (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7041	Aspects légaux et administration des contrats (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7044	Méthodes de recherche en gestion de projet

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

MGP708X	Thèmes spéciaux (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7091	Modèles décisionnels pour la sélection et la planification des projets (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7092	Développement personnel du gestionnaire de projet (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7093	Qualité et normalisation en gestion de projet (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7097	Gestion organisationnelle de projets (MGP7111; MGP7112; MGP7130; MGP7121; MGP7122)
MGP7098	Leadership, influence et changement organisationnel (MGP7111; MGP7112; MGP7130; MGP7121; MGP7122)
MGP7099	Processus de projets, contrôle des risques et de la maturité (MGP7111; MGP7112; MGP7130; MGP7121; MGP7122)

**Remarque :** Le candidat voudra bien noter que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

**•Stages en entreprise, activités supplémentaires obligatoires \***

MGP8901	Stage pratique 1 en gestion de projet (0 cr.)
MGP8902	Stage pratique 2 en gestion de projet (0 cr.) (MGP8901)

\* Les étudiants qui s'inscrivent aux stages en entreprise devront acquitter des frais pour chacun des stages.

### B) PROFIL AVEC MÉMOIRE (code 3831)

#### Bloc 1 : connaissances de base en gestion de projet

**•Les cinq cours suivants (15 crédits) :**

MGP7111	La gestion de projet et son contexte
MGP7112	Conception de projet
MGP7121	Planification et contrôle opérationnels de projet
MGP7122	Systèmes de support en gestion de projet
MGP7130	Management des équipes de projet

#### Bloc 2 : préparation à la recherche en gestion de projet (9 crédits)

**•Les trois cours suivants (9 crédits) :**

MGP7044	Méthodes de recherche en gestion de projet
Se référer aux règlements pédagogiques pour les préalables du cours MGP7044	
MGP8191	Séminaire de lectures dirigées en gestion de projet (MGP7111; MGP7112; MGP7130; MGP7121; MGP7122)
MGP8192	Instruments de recherche en gestion de projet (MGP7111; MGP7112; MGP7130; MGP7121; MGP7122)

**•Bloc 3 : recherche en gestion de projet (21 crédits)**

**•Activité obligatoire**

MGP8193 Intervention en gestion de projet (0 cr.)  
Des frais peuvent être facturés aux étudiants pour cette activité.

**•Activité Mémoire (21 crédits)**

**Mémoire (21 crédits).**

Le mémoire constitue un travail de recherche sur un problème ou une facette particulière de la gestion de projet. Il devra contribuer à de nouveaux développements dans le domaine de la gestion de projet et, le cas échéant, amener des solutions pratiques et des retombées concrètes. Le mémoire témoigne des aptitudes de l'étudiant à la recherche et à la résolution de problèmes par une approche analytique : il démontre que l'étudiant a approfondi ses connaissances dans un domaine pertinent de la gestion de projet, qu'il sait définir une problématique et une question de recherche et qu'il maîtrise les étapes du processus de recherche.

**•Passerelle pour les étudiants ayant réussi la formation du Master's Certificate de Nexient**

Suite à la réussite des sept modules en gestion de projet de Nexient, les candidats admis à la maîtrise en gestion de projet auront à compléter les quatre cours suivants pour obtenir la reconnaissance des 15 crédits du bloc 1 :

MGP7112	Conception de projet
MGP8001	Le contexte organisationnel et stratégique de la gestion de projet (1 cr.)
MGP8002	Logiciel de gestion de projet (1 cr.)
MGP8003	Lecture dirigée en gestion de projet (1 cr.)

Cours MGP8002 : sur analyse du dossier le candidat peut se voir créditer ce cours.

Les différents cheminements de cours pour les différents programmes sont disponibles à l'adresse suivante :

- Pour le cheminement professionnel : [www.mgp.uqam.ca/etudiants/cheminement\\_pro.php](http://www.mgp.uqam.ca/etudiants/cheminement_pro.php)
- Pour le cheminement recherche : [www.mgp.uqam.ca/etudiants/cheminement\\_rech.php](http://www.mgp.uqam.ca/etudiants/cheminement_rech.php)

- Pour le cheminement coopératif : [www.mgp.uqam.ca/etudiants/cheminement\\_coop.php](http://www.mgp.uqam.ca/etudiants/cheminement_coop.php)

### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Les étudiants qui s'inscrivent aux stages en entreprise MGP8901 et MGP8902 et à l'activité d'intervention MGP8193 devront acquitter des frais pour chacun des stages et pour l'activité d'intervention (MGP8193).
- Les étudiants inscrits au profil avec mémoire n'ont pas à satisfaire aux préalables MGP7140 ou MGP7150 pour s'inscrire au cours MGP7044. Toutefois, ces cours pourraient être recommandés selon le sujet de leur mémoire.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B pour le profil avec mémoire et dans la classe A pour le profil sans mémoire.

## MAÎTRISE ÈS SCIENCES DE LA GESTION (3105-3115)

Ce programme comporte deux profils :

- profil avec mémoire (3105)
- profil avec projet dirigé (3115).

### GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

### CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

Ce programme entend doter les étudiants de connaissances théoriques et pratiques approfondies dans le champ de l'administration, ainsi que d'un esprit critique propice à l'analyse dans les différentes disciplines.

Plus spécifiquement, le programme vise à former des analystes aptes à intervenir dans les organisations par le transfert et l'application d'une large palette de connaissances avancées en administration. Il initie les étudiants à la recherche en sciences de la gestion, en plus de favoriser l'exploration des connaissances dans un champ de recherche de leur choix. Les étudiants développent également des capacités d'intervention et de communication dans ce même champ par la résolution d'un problème vécu au sein d'une organisation, par la production d'un essai ou d'un mémoire.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en administration (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).

Le candidat qui a obtenu un tel baccalauréat avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent) pourra être admis exceptionnellement après étude de son dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Le candidat qui ne détient pas de baccalauréat doit posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Tout candidat doit aussi avoir une formation de base dans le champ où il entend se spécialiser, formation qui pourra, au besoin, être acquise par la voie de cours d'appoint ou d'une propédeutique.

### Connaissance du français

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française à l'oral et à l'écrit. Sur étude du dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation, le candidat pourrait se voir imposer de passer un test de classement en français. S'il n'a pas acquis le niveau correspondant à la réussite du cours LAN3675 Français langue seconde niveau avancé III, le candidat devra réussir ce cours de français dès sa première inscription au programme de maîtrise ou de propédeutique, à moins que des préalables (hors programme) à ce cours ne lui soient imposés à la suite du test de classement en français. Ce ou ces cours pourront être suivis parallèlement à la scolarité régulière de maîtrise ou de propédeutique selon le cas. L'étudiant devra avoir démontré une maîtrise suffisante du français avant la fin de sa première année d'inscription au programme ou de sa propédeutique selon le cas.

**Connaissance de l'anglais**

Le candidat doit posséder la capacité de lire des textes scientifiques rédigés en anglais. Le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra imposer au candidat de passer un test de classement en anglais afin d'établir s'il possède cette capacité et lui imposer la réussite du cours ANG2013 Elementary English Reading s'il ne se classe pas au niveau intermédiaire en lecture. Le cours d'anglais ANG2013, lorsqu'imposé comme cours d'appoint ou de propédeutique, doit être réussi dès le premier trimestre d'inscription au programme, à moins que des cours préalables (hors programme) ne soient imposés au candidat à la suite du test de classement.

**Capacité d'accueil**

Le programme n'est pas contingenté. Toutefois, le nombre d'admissions ne doit pas dépasser la capacité d'encadrement des professeurs œuvrant dans le programme. Admission à l'automne et à l'hiver.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation du dossier académique, des lettres de recommandation et, dans certains cas, entrevues.

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet seulement.

Quatre à cinq trimestres\*.

\* Pour les étudiants qui bénéficient de la passerelle avec le baccalauréat, la durée des études pourrait être réduite selon le nombre de cours reconnus (maximum : trois cours ou 9 crédits).

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

**TRONC COMMUN****L'activité suivante (3 crédits), à suivre au cours de la première année :**

MSG8101 Administration : fondements théoriques et historiques

**PROFIL AVEC PROJET DIRIGÉ (3115)****Bloc spécialisation (30 crédits)**

Neuf cours (ou 27 crédits) dans le champ de spécialisation choisi. Un cours (3 crédits) choisi dans un autre champ de spécialisation.

**Bloc projet dirigé****L'une des trois activités suivantes (12 crédits) :**

MSG8191 Stage dans une organisation (12 cr.)

MSG8192 Projet d'intervention (12 cr.)

MSG8193 Essai (12 cr.)

Le cours MSG8191 est offert dans les spécialisations Ressources humaines, Management, Stratégie, responsabilité sociale et environnementale et Gestion internationale.

**PROFIL AVEC MÉMOIRE (3105)****Bloc spécialisation (18 crédits)**

Six cours (18 crédits maximum) dans le champ de spécialisation choisi.

**Bloc recherche****Les activités suivantes (24 crédits) :**

MSG8180 Projet de mémoire

Mémoire (21 cr.)

Le mémoire constitue un exposé des résultats d'une recherche poursuivie pendant les études de deuxième cycle. Ce mémoire devra démontrer l'aptitude de l'étudiant à mener à bien une recherche scientifique. Il sera évalué selon les règlements en vigueur.

**ACTIVITÉS RELIÉES AU CHAMP DE SPÉCIALISATION**

Profil avec projet dirigé : 30 crédits, dont 27 dans un même champ de spécialisation.

Profil avec mémoire : 18 crédits. L'étudiant choisit une spécialisation parmi les cinq champs de spécialisation suivants :

**Spécialisation Ressources humaines****Pour les deux profils :****Le cours suivant (6 crédits) :**

ORH8401 Diagnostic, réalisation et évaluation d'une intervention en entreprise (6 cr.)

**Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :**

ORH8402 Attitudes et comportements

ORH8403 Gestion stratégique des ressources humaines et des relations du travail

ORH8404 Mondialisation et enjeux contextuels

**Profil avec projet dirigé (15 crédits) :****Cinq cours parmi les suivants (15 crédits) :**

ORH8405 Méthodologie de la recherche en gestion des ressources humaines

ORH8406 Enjeux juridiques de la gestion des ressources humaines

ORH8407 Évaluation économique et appliquée au monde du travail

ORH8408 Gestion des situations critiques : problèmes de santé et comportements hors normes en entreprise

ORH8409 Séminaire sur les fonctions RH

ORH8410 Gestion de la dimension éthique en organisation

ORH8411 Habilités relationnelles et politiques

ou tout autre cours de cycles supérieurs choisi en concertation avec la direction de projet dirigé ou la direction de mémoire et avec l'accord de la direction de programme.

**Profil avec mémoire (6 crédits) :****Le cours suivant (3 crédits) :**

ORH8405 Méthodologie de la recherche en gestion des ressources humaines

**Un cours parmi les suivants (3 crédits) :**

ORH8406 Enjeux juridiques de la gestion des ressources humaines

ORH8407 Évaluation économique et appliquée au monde du travail

ORH8408 Gestion des situations critiques : problèmes de santé et comportements hors normes en entreprise

ORH8409 Séminaire sur les fonctions RH

ORH8410 Gestion de la dimension éthique en organisation

ORH8411 Habilités relationnelles et politiques

ou tout autre cours de cycles supérieurs choisi en concertation avec la direction de projet dirigé ou la direction de mémoire et avec l'accord de la direction de programme.

**Spécialisation Marketing****Pour les deux profils :****Les quatre cours suivants (12 crédits) :**

MKG8401 Méthodologie de la recherche en marketing

MKG8402 Analyse de données multivariées

MKG8403 Comportement du consommateur

MKG8404 Stratégie de marketing

**Profil avec projet dirigé :****cinq cours parmi les suivants (15 crédits)****Profil avec mémoire : deux cours parmi les suivants (6 crédits)**

MKG8405 Gestion de la marque

MKG8406 Marketing aux consommateurs en ligne

MKG8407 Communication marketing intégrée

MKG8408 Marketing international I

MKG8409 Du B2B au marketing relationnel

MKG8410 Positionnement et gestion stratégique de l'expérience de service

MKG8411 Management du marketing

MKG8412 Distribution : acteurs et stratégies

MKG8413 Système d'intelligence marketing (MKG8402)

MKG8414 Marketing social

MKG8415 Marketing international II (avoir suivi un cours d'introduction au comportement du consommateur)

ou tout autre cours de cycles supérieurs choisi en concertation avec la direction de projet dirigé ou la direction de mémoire et avec l'accord de la direction de programme.

## Spécialisation Management

### Pour les deux profils :

#### Les quatre cours suivants (12 crédits) :

MET8401	Management : théories et applications
MET8402	Management comparé
MET8403	L'entreprise innovante et son milieu (avoir suivi un cours de baccalauréat en gestion des organisations)
MET8404	Management de l'innovation (avoir des connaissances de premier cycle en gestion des organisations)

### Profil avec projet dirigé (15 crédits) :

#### Cinq cours parmi les suivants (15 crédits) :

ADM993Z	Gestion des connaissances : fondements, théories et approches
MET8405	Évaluation des nouvelles technologies
MET8406	Systèmes d'information et progiciels de gestion dans les organisations
MET8407	L'induction du risque au sein des organisations
MET8408	Management de la chaîne logistique
MET8491	Stage de recherche

ou tout autre cours de cycles supérieurs choisi en concertation avec la direction de projet dirigé et avec l'accord de la direction de programme.

### Profil avec mémoire (6 crédits) :

#### Un cours de méthodologie parmi les suivants (3 crédits) :

DSR8400	Processus et méthodologie mixte de la recherche
MKG8401	Méthodologie de la recherche en marketing
ORH8405	Méthodologie de la recherche en gestion des ressources humaines

#### Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ADM993Z	Gestion des connaissances : fondements, théories et approches
MET8405	Évaluation des nouvelles technologies
MET8406	Systèmes d'information et progiciels de gestion dans les organisations
MET8407	L'induction du risque au sein des organisations
MET8408	Management de la chaîne logistique
MET8491	Stage de recherche

ou tout autre cours de cycles supérieurs choisi en concertation avec la direction de mémoire et avec l'accord de la direction de programme.

## Spécialisation Stratégie, responsabilité sociale et environnementale

### Profil avec projet dirigé (27 crédits) :

#### Les cinq cours suivants (15 crédits) :

DSR8400	Processus et méthodologie mixte de la recherche
DSR8401	Stratégie de gestion
DSR8402	Contexte socioéconomique de l'entreprise
DSR8403	Stratégies d'organisations et responsabilités sociales et environnementales : du local à l'international
DSR8404	Design, implantation et suivi d'un modèle d'affaires

#### Quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

DSR7620	Analyse du cycle de vie des produits et des services : théories et applications (DSR7610 ou DSR8402 ou DSR8403)
DSR8405	Stratégie de changement radical
DSR8406	Gouvernance et gestion des risques fiduciaires et sociaux, éthiques et environnementaux
DSR8407	Management international : stratégie, innovation, cultures et écosystèmes
DSR8408	Gestion intégrée des risques et des crises (GIR)
DSR8409	Développement durable, économie de l'environnement et gestion environnementale
DSR8491	Stage de recherche (DSR8400 ou autre cours de méthodologie de niveau maîtrise.)
SCO7410	Évaluation, reddition de comptes et communication de la performance sociale des organisations (DSR7610 et COM7201 et COM7202; ou DSR8402; ou DSR8403)

ou tout autre cours de cycles supérieurs choisi en concertation avec la direction de projet dirigé et avec l'accord de la direction de programme.

### Profil avec mémoire (18 crédits) :

#### Les deux cours suivants (6 crédits) :

DSR8400	Processus et méthodologie mixte de la recherche
---------	---

DSR8491	Stage de recherche (DSR8400 ou autre cours de méthodologie de niveau maîtrise.)
---------	---

#### Quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

DSR7620	Analyse du cycle de vie des produits et des services : théories et applications (DSR7610 ou DSR8402 ou DSR8403)
DSR8401	Stratégie de gestion
DSR8402	Contexte socioéconomique de l'entreprise
DSR8403	Stratégies d'organisations et responsabilités sociales et environnementales : du local à l'international
DSR8404	Design, implantation et suivi d'un modèle d'affaires
DSR8405	Stratégie de changement radical
DSR8406	Gouvernance et gestion des risques fiduciaires et sociaux, éthiques et environnementaux
DSR8407	Management international : stratégie, innovation, cultures et écosystèmes
DSR8408	Gestion intégrée des risques et des crises (GIR)
DSR8409	Développement durable, économie de l'environnement et gestion environnementale
SCO7410	Évaluation, reddition de comptes et communication de la performance sociale des organisations (DSR7610 et COM7201 et COM7202; ou DSR8402; ou DSR8403)

ou tout autre cours de cycles supérieurs choisi en concertation avec la direction de mémoire et avec l'accord de la direction de programme.

## Spécialisation Gestion internationale

### Profil avec projet dirigé (27 crédits) :

#### Les neuf cours suivants (27 crédits) :

DSR8403	Stratégies d'organisations et responsabilités sociales et environnementales : du local à l'international
DSR8410	Performer dans une économie internationale (DSA5100 ou un cours de stratégie de niveau similaire dans une autre institution; pour des étudiants avec un baccalauréat dans un autre domaine que l'administration, avoir réussi un cours de marketing, de finance et de comptabilité.)
ECO8051	Commerce international
MET8402	Management comparé
MGP7017	Gestion de projets internationaux (ECO8051 ou MGP7140 ou MGP7150 ou MKG8408)
MKG8408	Marketing international I
MKG8415	Marketing international II (avoir suivi un cours d'introduction au comportement du consommateur)
ORH8404	Mondialisation et enjeux contextuels
ORH8412	Enjeux de la gestion en contexte interculturel

ou tout autre cours de cycles supérieurs choisi en concertation avec la direction de projet dirigé et avec l'accord de la direction de programme.

### Profil avec mémoire (18 crédits) :

#### Un cours de méthodologie parmi les suivants (3 crédits) :

DSR8400	Processus et méthodologie mixte de la recherche
MKG8401	Méthodologie de la recherche en marketing
ORH8405	Méthodologie de la recherche en gestion des ressources humaines

#### Cinq cours parmi les suivants (15 crédits) :

DSR8403	Stratégies d'organisations et responsabilités sociales et environnementales : du local à l'international
DSR8410	Performer dans une économie internationale (DSA5100 ou un cours de stratégie de niveau similaire dans une autre institution; pour des étudiants avec un baccalauréat dans un autre domaine que l'administration, avoir réussi un cours de marketing, de finance et de comptabilité.)
ECO8051	Commerce international
MET8402	Management comparé
MGP7017	Gestion de projets internationaux (ECO8051 ou MGP7140 ou MGP7150 ou MKG8408)
MKG8408	Marketing international I
MKG8415	Marketing international II (avoir suivi un cours d'introduction au comportement du consommateur)
ORH8404	Mondialisation et enjeux contextuels
ORH8412	Enjeux de la gestion en contexte interculturel

ou tout autre cours de cycles supérieurs choisi en concertation avec la direction de mémoire et avec l'accord de la direction de programme.

**Remarques :** Les étudiants qui choisissent le champ de spécialisation Gestion internationale sont fortement encouragés à effectuer un séjour d'études à l'étranger. Une entente d'équivalence de cours doit toutefois être établie au

préalable. Les activités de ce programme ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Elles sont offertes en alternance d'un trimestre à l'autre, voire d'une année à l'autre.

### Passerelle

Exceptionnellement, et avec l'autorisation du sous-comité d'admission et d'évaluation de la maîtrise, un étudiant de l'UQAM ayant complété au moins 75 crédits dans un programme de baccalauréat en administration ou un autre baccalauréat approprié et ayant obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,5 sur 4,3 pourra inclure dans sa formation de premier cycle jusqu'à neuf crédits d'activités de la Maîtrise ès sciences de la gestion, crédits qui pourront ensuite faire l'objet d'une reconnaissance d'acquis dans le programme de maîtrise.

### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Les étudiants devront avoir établi une entente de principe avec un professeur habilité à diriger le projet ou le mémoire au plus tard à la fin du premier trimestre.
- Le cours de tronc commun MSG8101 doit être suivi au cours de la première année.
- Spécialisation «Gestion internationale» : Une entente d'équivalence de cours doit être établie au préalable pour tout séjour d'études à l'étranger.

### CHAMPS DE RECHERCHE

- Cheminement de carrière
- Communication marketing intégrée
- Comportement du consommateur
- Développement durable
- L'entreprise et son environnement
- Éthique
- Gestion de la marque
- Gestion de projet
- Gestion des connaissances
- Gestion internationale
- Gouvernance
- Historique du marketing
- Management comparé
- Management des entreprises innovantes
- Management interculturel
- Marketing en ligne aux consommateurs
- Marketing international
- Marketing relationnel
- Modèle d'affaires
- Organisation du travail
- Organisation virtuelle et en réseau
- Responsabilité sociale des organisations
- Stratégie et implantation de technologies et de systèmes d'information
- Stratégie et nouvelles formes d'activités économiques

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE ÈS SCIENCES, FINANCE APPLIQUÉE (3580)

### GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

### CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

L'objectif général de la maîtrise en finance appliquée est de former des gestionnaires de portefeuille, des analystes financiers et des spécialistes de la finance corporative de haut niveau. Par une maîtrise des modèles et des méthodes quantitatives utilisés en analyse financière, en gestion de portefeuille et en finance corporative, les diplômés du programme pourront établir des stratégies financières complexes qui seront de nature à guider la prise de décision dans un contexte d'incertitude en matière de placement et de gestion de portefeuille ainsi que dans le domaine de la planification financière, des investissements et des fusions d'entreprises.

De façon plus spécifique, les objectifs recherchés sont de permettre à l'étudiant :

- de maîtriser les fondements de la finance moderne par l'acquisition des connaissances théoriques pertinentes dans les disciplines de base de la finance (sciences économiques, sciences comptables et mathématiques);

- d'acquérir des connaissances poussées dans les domaines de la planification financière et de l'évaluation d'entreprise, de l'analyse financière et de la gestion de portefeuille et d'appliquer efficacement ces connaissances en milieu organisationnel;
- de pouvoir analyser rigoureusement des problématiques complexes telles la détermination des prix des produits financiers qui intègrent des produits dérivés, des stratégies de gestion de portefeuille qui se prêtent à plusieurs scénarios, des analyses financières et des décisions d'investissement qui mettent en jeu des facteurs variés;
- de maîtriser les méthodes quantitatives de plus en plus complexes qui sont maintenant d'usage courant en finance;
- de développer sa polyvalence et ses capacités de synthèse pour lui permettre de résoudre rapidement un problème financier à facettes multiples et d'être un fin stratège en matière de prise de décision dans les divers domaines de la finance moderne.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Détenir un baccalauréat spécialisé ou un diplôme jugé équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 dans l'une des disciplines suivantes : sciences de l'administration, sciences économiques, sciences comptables, actuariat ou mathématiques. Le candidat ayant une moyenne inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent) pourra être admis exceptionnellement après étude de son dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme. L'expérience professionnelle ne peut compenser pour des résultats académiques inférieurs à ce seuil.

Des cours d'appoint peuvent être imposés à tout candidat dont la préparation est jugée insuffisante.

Posséder des connaissances mathématiques correspondant au contenu du cours MAT2070 *Probabilités I*.

Posséder une maîtrise adéquate des logiciels de traitement de textes, de présentation, de bases de données et de chiffrier électronique.

### Connaissances linguistiques

Le candidat doit maîtriser suffisamment la langue française (à l'oral comme à l'écrit) et avoir la capacité de lire des textes scientifiques rédigés en anglais. Ces connaissances pourront faire l'objet d'une évaluation par le programme. Des cours d'appoint pourraient être imposés si ces exigences ne sont pas rencontrées.

### Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 70 étudiants par année. Les admissions se font aux trimestres d'automne et d'hiver.

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique, de l'expérience et des lettres de recommandation. Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra être exigée.

### Régime et durée des études

Temps complet : 5 trimestres

Temps partiel : 9 trimestres

Ce programme favorise l'admission à temps complet.

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

#### A) Cours de premier niveau (minimum de 3 crédits; maximum de 15 crédits) choisis parmi les suivants :

ECO8600	Fondements économétriques de la finance
ECO8601	Fondements macroéconomiques de la finance
ECO8602	Fondements microéconomiques de la finance
FIN8310	Fondements en statistique, optimisation et informatique
MAT8510	Calcul stochastique appliqué
SCO8701	Fondements de la préparation des états financiers

Notes :

- Les étudiants détenant un baccalauréat en économie ne peuvent suivre les cours ECO8601 et ECO8602.
- Les étudiants détenant un baccalauréat en sciences comptables ne peuvent suivre le cours SCO8701.
- Les étudiants détenant un baccalauréat en mathématiques ne peuvent suivre le cours FIN8310.

#### B) Cours de second niveau (15 crédits)

##### Les cinq cours obligatoires suivants (15 crédits) :

ECO8620	Économétrie de la finance et applications (ECO8600; MAT8510)
FIN8610	Théories avancées de portefeuille (MAT8510 ou MAT8601)

FIN8612	Gestion de portefeuille : titres à revenus fixes (MAT8510 ou MAT8601)
FIN8616	Gestion de portefeuille : produits dérivés (MAT8510 ou MAT8601)
FIN8620	Théorie de la finance corporative

### C) Cours de spécialisation (minimum de 15 crédits; maximum de 27 crédits)

Les cours de spécialisation ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de quinze crédits dans le programme. De ces 15 crédits, au moins 9 doivent correspondre à des cours de second niveau.

#### • Finance corporative

#### • Cours obligatoires (6 crédits)

ECO8530	Investissement et risque
FIN8626	Fusions, acquisitions et restructurations (FIN8620)

#### • Cours optionnels (minimum de 9 crédits; maximum de 21 crédits)

ECO8021	Finances internationales
FIN8622	Gestion des risques financiers (FIN8616)
FIN8624	Planification et montages financiers (FIN8620)
FIN8650	Essai (9 cr.)
FIN8660	Stage (6 cr.)
MBA8021	Stratégie de gestion
MBA8168	Études spécialisées en technologies de la décision I
SCO8614	Sujets de comptabilité financière*
SCO8615	Sujets de comptabilité financière avancée (SCO8614)*
SCO8616	Sujets spécialisés en fiscalité (SCO8615)*
SCO8526	Entreprises de la nouvelle économie : enjeux comptables et financiers
SCO829X	Cours à thèmes variables*
SCO8546	Le comptable et l'environnement économique international
SCO8561	Comptabilité et finances multinationales (SCO8546)

\* Les cours SCO8614, SCO8615, SCO8616 et SCO829X pourraient être reconnus dans le cadre du programme d'accréditation de l'Ordre des comptables généraux licenciés (CGA) du Québec.

#### • Gestion de portefeuille

#### • Cours obligatoires (6 crédits)

FIN8614	Gestion de portefeuille : actions
FIN8630	Construction de portefeuille (FIN8610; FIN8612; FIN8614; FIN8616)

#### • Cours optionnels (minimum de 9 crédits; maximum de 21 crédits)

ACT7230	Actuariat et gestion des actifs et des passifs
ECO8021	Finances internationales
ECO8086	Applications de modèles économiques
ECO8520	Microéconomie du risque et de la finance
FIN8622	Gestion des risques financiers (FIN8616)
FIN8624	Planification et montages financiers (FIN8620)
FIN8650	Essai (9 cr.)
FIN8660	Stage (6 cr.)
FIN8670	Négociation et arbitrage simulés en salle des marchés (FIN8610; FIN8616)
MAT8181	Séries chronologiques
MAT8260	Théorie de la décision
MBA8168	Études spécialisées en technologies de la décision I

#### • Ingénierie financière

#### • Cours obligatoires (9 crédits)

FIN8622	Gestion des risques financiers (FIN8616)
MAT8512	Applications stochastiques informatisées en finance
FIN8640	Ingénierie financière (FIN8616)

#### • Cours optionnels (minimum de 6 crédits; maximum de 18 crédits)

ECO8520	Microéconomie du risque et de la finance
FIN8624	Planification et montages financiers (FIN8620)
FIN8650	Essai (9 cr.)
FIN8660	Stage (6 cr.)
FIN8670	Négociation et arbitrage simulés en salle des marchés (FIN8610; FIN8616)
MAT7213	Équations aux dérivées partielles
MAT8260	Théorie de la décision
MAT8280	Inférence dans les processus stochastiques
MAT8600	Analyse mathématique du risque
MAT8601	Méthodes stochastiques en finance I
MAT8610	Sujets spéciaux en mathématiques financières
MAT8780	Principes de simulation

### Passerelles

Les huit cours suivants (24 crédits) du DESS en finance seront reconnus dans le cadre de la maîtrise en finance appliquée, à la condition qu'ils aient été réussis avec un résultat égal ou supérieur à B- (B moins) ou l'équivalent :

ECO8600	Fondements économétriques de la finance
ECO8601	Fondements macroéconomiques de la finance
FIN8310	Fondements en statistique, optimisation et informatique
FIN8510	Marchés des capitaux et théorie financière
FIN8614	Gestion de portefeuille : actions
FIN8620	Théorie de la finance corporative
MAT8510	Calcul stochastique appliqué
SCO8701	Fondements de la préparation des états financiers

Note : Les étudiants ayant réussi six cours (18 crédits) du DESS en finance avec une moyenne d'au moins 3.2 sur 4.3 pourront être admis à la maîtrise en finance appliquée s'ils satisfont aux conditions d'admission du programme en ce qui a trait aux connaissances en mathématiques et en informatique, et aux connaissances linguistiques.

Les cinq cours suivants (15 crédits) du DESS en instruments financiers dérivés seront reconnus dans le cadre de la maîtrise en finance appliquée, à la condition qu'ils aient été réussis avec un résultat égal ou supérieur à B- (B moins) ou l'équivalent :

ECO8600	Fondements économétriques de la finance
ECO8601	Fondements macroéconomiques de la finance
FIN8310	Fondements en statistique, optimisation et informatique
FIN8506	Évaluation des actifs : analyses technique et fondamentale
SCO8701	Fondements de la préparation des états financiers

Note : Les étudiants ayant réussi sept cours (21 crédits) du DESS en instruments financiers dérivés avec une moyenne d'au moins 3.2 sur 4.3 pourront être admis à la maîtrise en finance appliquée s'ils satisfont aux conditions d'admission du programme en ce qui a trait aux connaissances en mathématiques et en informatique, et aux connaissances linguistiques.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## MAÎTRISE ÈS SCIENCES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (3255-3256)

Ce programme comporte deux profils :  
- profil avec mémoire (3255)  
- profil avec projet d'application (3256).

### GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

### CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

Ce programme a pour but d'assurer la formation spécialisée et de répondre aux besoins de perfectionnement des gestionnaires ou conseillers responsables du développement, de l'intégration et de l'implantation des technologies de l'information dans les organisations. Dans cette perspective, le programme a pour objectif d'approfondir les connaissances et les compétences d'une part, en technologies de l'information, et d'autre part, en matière de gestion du changement technologique et de son impact sur les organisations. Le programme tient compte de la variété des clientèles visées, de leurs acquis et de leurs besoins respectifs.

Le PROFIL AVEC MÉMOIRE a pour objectif de former les étudiants à la recherche dans le domaine des technologies de l'information (TI), d'approfondir les connaissances dans un secteur précis des TI et de développer les capacités de synthèse et d'analyse que doivent avoir les gestionnaires, les conseillers et toute personne en charge du développement des TI. La rédaction du mémoire conduira les étudiants à considérer la convergence entre les secteurs de la gestion, de l'informatique et des télécommunications.

Le PROFIL AVEC PROJET D'APPLICATION a pour objectif de former les gestionnaires, les responsables du développement, de l'intégration et de l'implantation des technologies de l'information (TI) dans les organisations qui devront se démarquer par leur compréhension globale de ce secteur d'activité.

Ce profil permettra aux étudiants d'approfondir des connaissances spécifiques dans l'un des sous-domaines des TI. Le projet d'application favorisera la mise en application des connaissances par l'analyse d'une situation en entreprise et la rédaction d'un essai.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) en administration, informatique, génie, communication (médias interactifs) ou dans une discipline connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent);

**ou**

être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) dans un autre domaine, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent), posséder les connaissances requises et une expérience de deux ans dans le domaine des technologies de l'information;

**ou**

posséder des connaissances et une formation jugées appropriées en regard des orientations du programme et une expérience de cinq ans dans le domaine des technologies de l'information.

Le candidat dont la préparation n'est pas jugée suffisante pourra se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

### Connaissances linguistiques :

Le candidat doit maîtriser suffisamment la langue française (à l'oral comme à l'écrit) et avoir la capacité de lire des textes scientifiques rédigés en anglais. Ces connaissances pourront faire l'objet d'une évaluation par le programme (test, entrevue). Le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra soit recommander un refus d'admission, soit imposer des cours d'appoint. Si un étudiant chemine avec difficulté dans le programme à cause d'un niveau trop faible de ses compétences langagières, le sous-comité pourra également assujettir cet étudiant à des restrictions dans la poursuite de ses études pouvant aller jusqu'à l'exclusion du programme.

### Procédures d'admission

Outre le formulaire de demande d'admission et les documents exigés par le registrariat, le dossier de candidature doit comprendre :

- un texte de motivation de une à trois pages;
- un curriculum vitæ.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Cependant, l'admission est déterminée en fonction de la capacité d'encadrement du corps professoral.

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique, du texte de motivation, des lettres de recommandation et du curriculum vitæ. Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra être exigée.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : six trimestres  
Temps partiel : neuf à douze trimestres

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### POUR LES DEUX PROFILS :

#### Les quatre activités suivantes (12 crédits) :

INF7115	Bases de données
INF7215	Analyse et conception des systèmes d'information de l'entreprise (INF7115 ou INF7210)
MET8355	Stratégie et architecture d'entreprise
MET8610	Fondements des TI : de l'implantation à l'utilisation

### PROFIL AVEC PROJET D'APPLICATION (3256) :

#### SCOLARITÉ

Six activités (18 crédits) choisies dans la liste des cours optionnels (voir plus bas) ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction de programme.

#### PROJET D'APPLICATION

##### Les activités suivantes (15 crédits) :

MIG9100	Méthodologie de la recherche appliquée
MET8030	Projet d'application (12 cr.) (MIG9100)

**Remarque :** Il revient à l'étudiant de trouver un projet d'application.

### PROFIL AVEC MÉMOIRE (3255) :

#### SCOLARITÉ

Deux activités (6 crédits) choisies dans la liste des cours optionnels (voir plus bas) ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction de recherche.

#### RECHERCHE

##### Les activités suivantes (27 crédits) :

MIG9100	Méthodologie de la recherche appliquée
MIG9250	Séminaire avancé de recherche (MIG9100)
Mémoire (21 cr.)	

Le mémoire constitue un exposé des résultats d'une recherche poursuivie pendant les études de deuxième cycle. Ce mémoire devra démontrer l'aptitude de l'étudiant à mener à bien une recherche scientifique. Il sera évalué selon les règlements en vigueur.

#### COURS OPTIONNELS

**Profil avec projet d'application : six activités choisies dans l'ensemble des activités ci-dessous (18 crédits).**

**Profil avec mémoire : deux activités choisies dans l'ensemble des activités ci-dessous (6 crédits).**

**Remarque :** À titre indicatif, les cours optionnels ont été regroupés en trois blocs thématiques.

##### •Bloc Gestion des technologies de l'information

MET8200	Gestion de projets en informatique
MET8310	Aspects stratégiques, économiques et financiers des technologies d'information
MET8330	Protection des réseaux informatiques
ou	
INF8750	Sécurité des systèmes informatiques
ou	
INF6065	Réseau et sécurité de systèmes d'information (cours offert à distance)
MET8411	Gestion technologique des opérations et de la qualité
MET8605	Séminaire en technologies de l'information
MIG7036	Évaluation des nouvelles technologies

##### •Bloc Systèmes d'information

ADM6020	Stratégies en affaires électroniques (cours offert à distance)
MET8300	Fondements des systèmes d'information
MET8315	Outils d'aide à la décision (MET3220, ou tout cours équivalent; MAT2080, ou tout cours équivalent)
MET8320	Impacts des systèmes et technologies de l'information sur l'organisation
MET8406	Systèmes d'information et progiciels de gestion dans les organisations
MET8900	Commerce électronique

##### •Gestion de l'information et des connaissances

ADM993Z	Gestion des connaissances : fondements, théories et approches
INFX006	Informatique de l'analyse multidimensionnelle (cours offert à distance)
INF6070	Informatique au support de la gestion des connaissances (cours offert à distance)
INF6104	Recherche d'informations et web (cours offert à distance)
INF6107	Web social (cours offert à distance)
MBA8T90	Gestion stratégique de la technologie et de l'innovation dans les entreprises technologiques
MET8602	Fondements et pratiques de l'analyse d'affaires

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le cours MIG9100 Méthodologie de la recherche appliquée ne pourra être suivi que lorsque deux cours obligatoires auront été réussis.  
*Profil avec mémoire :* Le cours MIG9250 Séminaire avancé de recherche ne pourra être suivi par l'étudiant qu'à la condition qu'il ait réussi le cours MIG9100 et trouvé un directeur de recherche.  
*Profil avec projet d'application :* Le cours MET8030 Projet d'application ne pourra être suivi par l'étudiant qu'à la condition qu'il ait réussi le cours MIG9100 et trouvé un directeur de projet.

#### Passerelles

##### Programme court de deuxième cycle en technologies de l'information (0710)

Les cinq cours (15 cr.) suivis dans le cadre du programme court de deuxième cycle en technologies de l'information pourraient être reconnus si l'étudiant choisit de poursuivre sa formation à la maîtrise. À l'inverse, un étudiant qui a entrepris des études de maîtrise et qui souhaite s'arrêter après avoir

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

réussi les cours du programme court pourrait recevoir une attestation d'études. Il doit soumettre une lettre de justification à la direction du programme.

### DESS en technologies de l'information (3144)

L'étudiant qui a commencé un DESS en technologies de l'information et qui souhaite poursuivre sa formation dans le cadre du programme de maîtrise, doit remplacer le bloc Travail dirigé (6 crédits) par le bloc Projet d'application (15 crédits) ou par le bloc Recherche (27 crédits). S'il a terminé son DESS et qu'il décide de poursuivre sa formation jusqu'à la maîtrise, il pourrait voir tous ses crédits transférés, sauf les six crédits acquis pour le bloc Travail dirigé, propres au DESS. À l'inverse, un étudiant qui a entrepris des études de maîtrise et qui souhaite s'arrêter après avoir réussi les cours du DESS doit soumettre une lettre de justification à la direction du programme. Un diplôme pourrait lui être décerné s'il complète le bloc Travail dirigé, qui clôture le programme de DESS.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA) EN CONSEIL EN MANAGEMENT (3111)

### GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

### CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

#### Objectifs généraux

Le programme de maîtrise en administration des affaires (MBA) en conseil en management a pour objectif de renforcer la capacité d'intervention des spécialistes de l'activité conseil en management par un approfondissement de leurs services et compétences en gestion dans un contexte de consultation. Le programme permet à ces spécialistes de devenir plus polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions auprès des entreprises et plus aptes à assumer les responsabilités liées à la gestion de leurs propres entreprises de consultation, le cas échéant.

Les habiletés recherchées auprès des titulaires d'un MBA en conseil en management sont :

- l'exercice d'un leadership en contexte de gestion stratégique ou de consultation;
- une capacité d'analyse approfondie du fonctionnement des organisations en termes d'opération et de gestion;
- l'intégration rapide de nouveaux savoirs disciplinaires aux connaissances et expériences;
- la capacité à synthétiser et résoudre des problèmes complexes liés à la gestion des affaires.

#### Objectifs spécifiques :

Cette spécialisation est offerte à des spécialistes de l'activité conseil en management qui œuvrent ou qui désirent œuvrer dans les types d'organisation les plus divers. Le programme vise à former des professionnels en fonction du profil de compétences suivant :

**Le savoir :** approfondir les connaissances liées au processus d'intervention conseil en vue de les appliquer en contexte d'intervention conseil en vue de les appliquer en contexte d'entreprise, entre autres, dans les fonctions de l'organisation, les rôles managériaux et la dynamique des groupes.

**Le savoir faire :** approfondir les compétences liées à la capacité de concevoir des modèles complexes d'intervention, d'être un agent de changement efficace et d'établir des relations de confiance dans un contexte d'intervention en entreprise.

**Le savoir être :** affiner la sensibilité des étudiants aux besoins des clients, leur faire prendre conscience des aspects éthiques de la gestion des entreprises, développer leur capacité de proposer et mettre en œuvre des plans d'action et une attitude favorable à la mise à jour continue des apprentissages.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en administration des affaires ou dans une discipline où l'activité conseil constitue un débouché reconnu, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, avoir des connaissances de gestion, à compléter s'il y a lieu par des cours d'un certificat en administration.

#### et

détenir une expérience de travail minimale de quatre ans acquise soit par un rôle de conseiller/consultant pour une organisation, soit par l'exercice de fonctions de responsabilité entre autres à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de professionnel ou comme travailleur autonome. Le candidat doit être en emploi lors de sa demande d'admission ou l'avoir été dans les 6 derniers mois.

De plus, le candidat devra satisfaire aux critères suivants :

- posséder une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais);
- posséder des connaissances de base en mathématiques, particulièrement financières, ces dernières pouvant faire l'objet d'une évaluation par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint et (ou) le maintien d'une moyenne cumulative minimale pour l'ensemble des activités du programme.

Les candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), témoignant d'une expérience jugée pertinente d'au moins cinq ans (moyenne cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou six ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0), pourront faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude de leur dossier académique et de leur curriculum vitæ.

Les candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent), possédant une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires complétés postérieurement au diplôme de baccalauréat avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) et témoignant d'une expérience jugée pertinente d'au moins six ans pourraient également faire l'objet exceptionnellement d'une recommandation d'admission après étude de leur dossier académique et de leur curriculum vitæ.

Les candidats non titulaires d'un baccalauréat ou son équivalent, mais possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins sept ans, pourront, à titre exceptionnel, faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude de leur dossier académique et de leur curriculum vitæ. Toutefois ces candidats pourront se voir imposer des cours d'appoint ou de propédeutique et (ou) le maintien d'une moyenne cumulative minimale pour un ensemble défini d'activités du programme.

#### Conditions concernant la passerelle du DESS en conseil en management - Maîtrise en administration des affaires (MBA en conseil en management).

Les diplômés du DESS en conseil en management peuvent bénéficier de la passerelle vers la maîtrise en administration des affaires (MBA en conseil en management) à la condition d'avoir maintenu une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 dans ce programme, de témoigner d'au moins quatre années d'expérience de travail acquise soit par un rôle de conseiller/consultant pour une organisation, soit par l'exercice de fonctions de responsabilité entre autres à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de professionnel ou comme travailleur autonome. Le candidat doit être en emploi lors de sa demande d'admission ou l'avoir été dans les 6 derniers mois précédant ce dépôt. Ils pourront formuler leur demande soit au terme de leur programme de DESS, soit au plus tôt à leur dernier trimestre dans le programme de DESS. Dans ce cas-ci, il faut préciser les motifs à l'appui de leur demande de double admission i.e. d'être à la fois dans le DESS et le MBA. Dans tous les cas, il faut compléter le formulaire de demande d'admission requis (y compris la mise à jour du cv et des attestations d'emploi).

Note : Les étudiants qui se prévaudront de la passerelle à l'intérieur d'une période d'un an après la diplomation du DESS en conseil en management n'auront pas à déboursier de frais d'admission.

#### Procédures d'admission :

En plus des documents exigés par le Registrariat, toute demande d'admission au programme doit comprendre :

- une lettre d'intention rédigée par le candidat;
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois;
- le curriculum vitæ du candidat.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français ou l'anglais doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

#### Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à vingt-cinq étudiants par trimestre d'admission. L'admission des candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat est limitée à 5% des nouveaux admis. Admission à l'automne et à l'hiver.

#### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des documents inclus dans la demande d'admission et de l'expérience professionnelle pertinente.

Si nécessaire, les candidats pourraient être invités en entrevue devant un comité de sélection. Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat.

#### Régime d'études et durée des études

Temps partiel : maximum douze trimestres

Temps complet : maximum six trimestres

Le rythme des études à temps complet est généralement de 3 cours aux trimestres d'automne et d'hiver. L'offre de cours est sensiblement réduite au trimestre d'été.

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

La liste des activités découle du profil de compétences précédent :

#### Bloc 1 - Les huit activités obligatoires suivantes (24 crédits) :

DCM7100	Fondements théoriques et méthodologiques de l'intervention en conseil en management
DCM7161	Dynamique des groupes et des relations interpersonnelles
DCM7162	Atelier de formation à l'animation et à l'observation dans les groupes de travail
DCM7611	Synthèse I : communication organisationnelle
DCM7612	Synthèse II : changement organisationnel
MBA8416	Marketing
MBA8417	Gestion des opérations
MBA8514	Comptabilité et gestion

#### Bloc 2 - Les quatre activités obligatoires suivantes (12 crédits) :

MBA8415	Gestion financière
MBA8418	Gestion des ressources humaines
MBA8422	Stratégie d'entreprise et concurrence
MBA8521	Le contexte économique et sociopolitique

#### Trois activités optionnelles choisies parmi les suivantes (9 crédits) :

DCM7010	Fondements du management et applications à la pratique administrative
DCM7103	Organisation et gestion d'une société conseil
DCM7104	Analyse et résolution de problèmes
DCM7105	Négociation et gestion de conflits
DCM7121	Méthodes de recherche et d'intervention en sciences de la gestion
DCM7122	Conseil en gestion internationale
DCM7155	Gestion de projets et des équipes de projets
DCM7164	Développement professionnel du consultant (DCM7161; DCM7162)
DCM7200	Séminaire d'intégration : consultation et mondialisation
DCM7603	Tutorat en conseil en management
DCM7604	Stage en conseil en management
MBA8439	Simulation en gestion
ORH7700	Gestion stratégique du capital humain de l'organisation ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

#### Remarques :

- Les activités du programme sont habituellement offertes de soir et en fin de semaine.
- Certaines activités peuvent être offertes au trimestre d'été.
- Les activités optionnelles ne peuvent être offertes à chacun des trimestres; elles sont offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.
- Une grille de cheminement suggéré sera transmise à l'étudiant lors de son admission.

#### Passerelle DESS en conseil en management - Maîtrise en administration des affaires (MBA) en conseil en management

L'étudiant admis au MBA en conseil en management après avoir complété le DESS en conseil en management se verra reconnaître tous les cours réussis dans le cadre de ce programme. Pour être admis au programme de MBA conseil en management, l'étudiant qui a complété le DESS conseil en management doit déposer une demande d'admission et respecter les conditions d'admission du programme.

#### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

L'évaluation des études comprend normalement une composante individuelle (travaux personnels, examens) et une composante collective (travaux d'équipe). La réussite de chaque cours du programme requiert l'obtention d'une note minimale pour la composante individuelle de l'évaluation d'une part et pour l'ensemble des composantes d'autre part.

#### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

Pour plus de détails, consulter le site : [www.registrariat.uqam.ca](http://www.registrariat.uqam.ca).

Les étudiants inscrits au programme doivent prévoir un montant approximatif de 5 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursé environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, etc.). Enfin, il est fortement recommandé de disposer d'un ordinateur.

## MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA) SCIENCES ET GÉNIE (3110)

#### GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

#### CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte quarante-cinq crédits.

#### OBJECTIFS

Les programmes de maîtrise en administration des affaires ont pour objectif de relever le niveau de formation des bacheliers de façon à les rendre aptes à assumer des responsabilités de gestion dans les organisations par :

- l'acquisition d'un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion;
- l'application concrète de ce corpus à la réalisation d'activités professionnelles;
- le renforcement de leur capacité à travailler en équipe.

Le programme est offert selon une approche pédagogique où les cours magistraux alternent avec des rencontres d'observation en entreprise. L'étudiant sera ainsi amené à examiner des situations réelles à la lumière des notions et des concepts vus en classe, et selon une thématique prédéterminée. Il devra ensuite faire rapport au groupe.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, dans une discipline scientifique (génie, informatique, chimie, etc.). En outre, le candidat doit avoir obtenu son diplôme depuis trois ans ou moins, ne pas avoir d'expérience professionnelle ou en détenir une d'au plus trois ans.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3, sont étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et peuvent, à titre exceptionnel, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent), mais possédant une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires complétés postérieurement au diplôme de baccalauréat avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) pourraient également, à titre exceptionnel, faire l'objet d'une recommandation d'admission par le SCAE.

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Le candidat doit posséder des connaissances de base en mathématiques, une connaissance suffisante de la langue française (à l'oral comme à l'écrit) et une maîtrise fonctionnelle de la lecture de l'anglais, les documents de référence étant souvent rédigés dans cette langue. Une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de présentation, de bases de données et de chiffrier électronique est également requise. Ces connaissances peuvent faire l'objet d'une évaluation par le programme. Le candidat qui ne satisfait pas à ces exigences pourrait se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

### Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au Registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande d'admission dûment rempli;
- une lettre d'intention rédigée par le candidat;
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation;
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires sauf celles réalisées à l'UQAM;
- le curriculum vitæ du candidat;
- une copie du certificat de naissance;
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français ou l'anglais doit être accompagné d'une traduction officielle en français ou en anglais.

### Méthodes et critères de sélection

Les candidats jugés éligibles pourraient être invités à se présenter à une entrevue avec un comité de sélection. L'entrevue porterait alors sur la motivation et l'apport du candidat au groupe.

### Capacité d'accueil, régime d'études et durée des études

Le programme n'est pas contingenté.

Le programme est offert généralement comme suit :

- à l'automne à temps partiel d'une durée d'environ 24 mois
- à l'hiver à temps complet d'une durée d'environ 12 mois.

L'admission se fera par cohorte. L'université s'engage à offrir le programme aux conditions suivantes : minimum de 20 étudiants inscrits sans toutefois dépasser 35 inscriptions.

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

### Module 1 : Le gestionnaire et l'entreprise

#### Les quatre cours suivants (9 crédits)

MBA8402	Environnement macroéconomique de l'entreprise (2 cr.)
MBA8403	Nature et fonctionnement de l'entreprise (1 cr.)
MBA8410	L'individu et l'organisation
MGP7900	Gestion de projets

### Module 2 : Gestion commerciale et financière

#### Les trois cours suivants (9 crédits)

MBA8415	Gestion financière
MBA8416	Marketing
MBA8514	Comptabilité et gestion

### Module 3 : Gestion de la production des biens et services

#### Les trois cours suivants (9 crédits)

MBA8417	Gestion des opérations
MBA8418	Gestion des ressources humaines
MBA8519	Techniques d'aide à la décision

### Module 4 : Management stratégique

#### Les trois cours suivants (9 crédits)

MBA8421	Le contexte économique et sociopolitique
MBA8422	Stratégie d'entreprise et concurrence
MBA8439	Simulation en gestion

### Module 5 : Gestion de la technologie

#### Les trois cours suivants (9 crédits)

MBA8512	Technologie de l'information
MBA8S92	Création d'entreprise technologique et capital de risque I (MBA8416 ou l'équivalent; MBA8415 ou l'équivalent)
MBA8T3A	Gestion des transferts de technologie et de la propriété intellectuelle dans les entreprises technologiques

ou tout autre cours choisi en accord avec la Direction du programme.

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

Pour plus de détails consulter, le site : [www.registrariat.uqam.ca](http://www.registrariat.uqam.ca)

Les étudiants s'inscrivant au programme doivent prévoir environ 5 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et les autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursé environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, etc.). L'acquisition d'un ordinateur est fortement recommandée.

## MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES) À TEMPS PARTIEL, CHEMINEMENT GÉNÉRAL (3857)

Ce programme est offert, par extension, à l'UQAR, l'UQO et l'UQAT.

### GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

### CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en administration des affaires a pour objectif de hausser le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations.

S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme et ses différents cheminements visent à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles.

Enrichis par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent), obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent), posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre années.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure ou égale à 2,8 sur 4,3, ou l'équivalent, témoignant d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans (moyenne cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou six ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du programme et pourront, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent), possédant une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires complétés postérieurement au diplôme de baccalauréat avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) pourraient également faire l'objet exceptionnellement d'une recommandation d'admission par le SCAE à la condition d'avoir au moins 6 années d'expérience professionnelle pertinente.

Pour les dossiers des candidats titulaires d'un doctorat ou d'une maîtrise, l'exigence de l'expérience professionnelle est respectivement d'un an et de deux ans. Quant aux titulaires d'un baccalauréat de cinq ans, l'exigence professionnelle est de trois ans.

Tous les candidats doivent démontrer une expérience professionnelle comme gestionnaire et être en situation d'emploi au moment du dépôt de la demande et ce, de façon générale dans le pays où le programme est offert.

Très exceptionnellement, les candidats qui ne détiennent pas un baccalauréat ou l'équivalent, peuvent être admis après étude de leur dossier par le SCAE, à la condition de posséder les connaissances requises, une formation autre et appropriée ainsi qu'une expérience jugée pertinente d'au moins sept années à titre de gestionnaire et se trouver en situation d'emploi au moment du dépôt de la demande d'admission dans le pays où le programme est offert.

Le nombre de candidats ainsi admis dans le programme offert à Montréal ne pourra, en aucune circonstance, dépasser 5 % du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières) pour une organisation ou comme travailleur autonome.

De plus, le candidat doit satisfaire aux critères suivants :

- posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffrier électronique et une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais);
- posséder des connaissances de base en mathématiques

Si le SCAE le juge nécessaire, le candidat se verra imposer une ou des conditions d'admission additionnelles dont :

- des tests d'aptitudes aux études et de connaissances langagières
- des cours d'appoint
- une propédeutique
- une condition de réussite associée à l'obtention d'une moyenne cumulative supérieure à 3,0/4,3 à la fin du premier module (9 crédits)

#### Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli
- une lettre d'intention rédigée par le candidat
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois
- le curriculum vitæ du candidat
- une copie du certificat de naissance
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

#### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne et à l'hiver. L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le cheminement général ou spécialisé à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 25 étudiants inscrits.

#### Méthodes et critères de sélection

Tous les candidats admissibles sont systématiquement convoqués à une entrevue. Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, etc.) et les réalisations professionnelles. Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

#### Régime d'études et durée des études

Seul le cheminement à temps partiel est offert. Généralement, la durée d'un trimestre est d'environ quatre mois et demi. La durée normale du programme est de 24 mois. L'étudiant ne peut s'absenter pendant plus de trois trimestres, consécutifs ou non. En conséquence, il ne peut prendre plus de quatre années pour compléter le programme.

Le programme est composé de cinq modules de neuf crédits chacun.

Les cours sont offerts au rythme d'environ une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet. La programmation des cours peut différer légèrement pour certains cheminements du programme.

La réussite de tous les cours d'un module est préalable à l'inscription aux cours du module suivant. À titre exceptionnel, et suite à une recommandation favorable du sous-comité d'admission et d'évaluation, un changement de régime d'études, en cours de scolarité, peut être autorisé par le Registrariat.

## LISTE DES ACTIVITÉS

### Liste des activités d'enseignement : 45 crédits

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les activités entre parenthèses sont préalables)

#### Module 1 : Le gestionnaire et l'entreprise

##### Les cinq cours suivants

##### (11 crédits, dont 2 crédits hors programme) :

MBA8400	Introduction aux statistiques et à la prise de décisions (hors programme) (2 cr.)
MBA8401	Statistiques et prise de décision (1 cr.)
MBA8402	Environnement macroéconomique de l'entreprise (2 cr.)
MBA8410	L'individu et l'organisation
MBA8412	L'information et la technologie de l'information

#### Module 2 : Gestion commerciale et financière

##### Les quatre cours suivants (9 crédits) :

MBA8414	Information comptable (2 cr.)
MBA8415	Gestion financière
MBA8416	Marketing
MBA8494	Information financière et évaluation de la performance (1 cr.) (MBA8414)

#### Module 3 : Gestion de la production des biens et services

##### Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8417	Gestion des opérations
MBA8418	Gestion des ressources humaines
MBA8419	Technologie de la décision

#### Module 4 : Management stratégique

##### Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8421	Le contexte économique et sociopolitique
MBA8422	Stratégie d'entreprise et concurrence
MBA8439	Simulation en gestion

#### Module 5 : Activité de synthèse

##### Trois cours optionnels (9 crédits) :

MBA8425	Commerce et marketing international
MBA8448	Projet d'intégration
MGP7900	Gestion de projets

ou autres cours choisis avec l'approbation de la direction du programme.

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

Pour plus de détails, consulter le site : [www.registrariat.uqam.ca](http://www.registrariat.uqam.ca).

Les étudiants inscrits au programme doivent prévoir un montant approximatif de 5 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursier environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, etc) et 24 \$ par crédit à titre de frais divers. L'acquisition d'un ordinateur est fortement recommandée.

## MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES) EN SERVICES FINANCIERS (3265)

Ce programme est offert en partenariat avec l'Institut des banquiers canadiens (IBC).

### GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

### CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

## OBJECTIFS

**Objectifs généraux :** Le programme de maîtrise en administration des affaires en services financiers a pour objectif de rehausser le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations.

S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme vise à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion, et plus particulièrement en services financiers, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles.

Enrichis par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels.

**Objectifs spécifiques :** Ce programme vise à répondre aux besoins spécifiques de formation des administrateurs, gestionnaires, professionnels et autres consultants intervenant directement ou indirectement dans le domaine financier. Le programme a pour objectif de doter ces intervenants des outils et des fondements de base permettant : de les rendre plus créatifs et plus polyvalents dans l'exercice des fonctions des gestionnaires dans le secteur des services financiers; de comprendre la nécessité de s'adapter rapidement fonction des caractéristiques du secteur et de l'évolution de la réglementation des services financiers.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent), obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) et posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre années.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent), possédant une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires complétés postérieurement au diplôme de baccalauréat avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) pourraient également faire l'objet exceptionnellement d'une recommandation d'admission par le SCAE à la condition d'avoir au moins 6 années d'expérience professionnelle pertinente.

Pour les dossiers des candidats titulaires d'un doctorat ou d'une maîtrise, l'exigence de l'expérience professionnelle est respectivement d'un an et de deux ans. Quant aux titulaires d'un baccalauréat de cinq ans, l'exigence professionnelle est de trois ans.

Tous les candidats doivent démontrer une expérience professionnelle comme gestionnaire et être en situation d'emploi au moment du dépôt de la demande et ce, de façon générale dans le pays où le programme est offert.

Très exceptionnellement, les candidats qui ne détiennent pas un baccalauréat ou l'équivalent, peuvent être admis après étude de leur dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE), à la condition de posséder les connaissances requises, une formation autre et appropriée ainsi qu'une expérience jugée pertinente d'au moins sept années à titre de gestionnaire et se trouver en situation d'emploi au moment du dépôt de la demande d'Admission dans le pays où le programme est offert.

Le nombre de candidats ainsi admis dans le programme à Montréal ne pourra, en aucune circonstance dépasser 5 % du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de conseiller pour une organisation ou comme travailleur autonome.

De plus, le candidat doit satisfaire aux critères suivants:

- posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffré électronique et une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais);
- posséder des connaissances de base en mathématiques.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer une ou des conditions d'admission additionnelles dont :

- des test d'aptitude aux études et de connaissances langagières;
- des cours d'appoint;
- une propédeutique;
- une condition de réussite associée à l'obtention d'une moyenne cumulative supérieure à 3,2 sur 4,3 à la fin du premier module (9 crédits).

Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au registrariat, doit comprendre:

- le formulaire de demande d'admission dûment rempli;
- une lettre d'intention rédigée par le candidat;
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation;
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM;
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois;
- le curriculum vitae du candidat;
- une copie du certificat de naissance;
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

## Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne seulement.

L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le programme à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 25 étudiants inscrits.

## Méthodes et critères de sélection

Tous les candidats admissibles sont systématiquement convoqués à une entrevue.

Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, etc.) et les réalisations professionnelles. Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

## Régime d'études et durée des études

Seul le cheminement à temps partiel est offert. Généralement, la durée d'un trimestre est de quatre mois et demi. La durée normale du programme est de 24 mois. L'étudiant ne peut s'absenter pendant plus de trois trimestres, consécutifs ou non. En conséquence, il ne peut prendre plus de quatre années pour compléter le programme. Le programme est composé de cinq modules de neuf crédits chacun.

Les cours sont offerts au rythme d'environ une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet. La programmation des cours peut différer. La réussite de tous les cours d'un module est préalable à l'inscription aux cours du module suivant.

À titre exceptionnel, et suite à une recommandation favorable du SCAE, un changement de régime d'études, en cours de scolarité, peut être autorisé par le Registrariat.

## LISTE DES ACTIVITÉS

### Liste des activités d'enseignement (45 crédits) :

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables. **Voir aussi les règlements pédagogiques.**)

### Module 1

#### Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8710	L'individu et l'organisation
MBA8712	L'information et la technologie de l'information
MBA8715	Gestion financière

### Module 2

#### Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8714	Information comptable et analyse financière avancée
MBA8741	Gestion des ressources humaines dans les institutions financières
MBA8742	Gestion de la productivité dans les institutions financières

### Module 3

#### Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8732	Aspects légaux des services financiers
MBA8743	Marketing des institutions financières
MBA8752	Systèmes financiers internationaux

### Module 4

#### Les deux cours suivants (6 crédits) :

MBA8721	Gouvernance, gestion des risques légaux et éthique des services financiers
MBA8746	Gestion stratégique des institutions financières

#### et un cours optionnel choisi parmi les suivants (3 crédits)

MBA8730	Commerce des valeurs mobilières
---------	---------------------------------

MBA8731	Initiation aux produits dérivés
MBA8733	Techniques de gestion des placements (MBA8730)
MBA8734	Méthodes de gestion de portefeuille (MBA8733)
MBA8735	Gestion des ventes dans les institutions financières

ou tout autre cours accepté par la direction.

### Module 5

#### Les deux suivants (6 crédits) :

MBA8748	Projet d'intégration
MBA8751	Gestion financière des banques

#### et un cours choisi dans la liste des cours optionnels du module 4 (3 crédits)

ou tout autre cours accepté par la direction.

### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les cours MBA8741, MBA8742, MBA8743, MBA8746, MBA8748, MBA8751 et MBA8752 sont offerts en collaboration avec l'Institut des banquiers canadiens (IBC). La réussite de l'ensemble de ces cours mène à l'obtention du Brevet de l'IBC, sous réserve du respect des conditions d'inscription fixées par l'organisme et du paiement des frais de scolarité particulier exigé. Pour plus d'information, consultez le site de l'IBC ([www.icb.org](http://www.icb.org)).

Les cours MBA8730 et MBA8732 (dans lequel le thème des normes de conduite est approfondi) peuvent conduire à l'obtention du permis en commerce des valeurs mobilières décerné par les organismes de réglementation des valeurs mobilières sous condition du respect des autres exigences fixées par ces organismes.

Les cours MBA8730, MBA8733 et MBA8734 peuvent conduire à l'obtention du titre professionnel de Gestionnaire de placement canadien décerné par l'Institut canadien des valeurs mobilières (CSI). Pour plus d'information, consultez le site du CSI ([www.csi.ca](http://www.csi.ca)).

La réussite des cours MBA8730, MBA8731, MBA8733, MBA8734 et celle de l'examen portant sur le manuel des normes de conduite permettent de se qualifier au titre de Fellow de l'Institut canadien des valeurs mobilières (CSI) dans la mesure où les autres exigences établies par cet organisme auront aussi été satisfaites. Pour plus d'information, consultez le site du CSI ([www.csi.ca](http://www.csi.ca)).

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.  
Pour plus de détails, consultez le site : [www.regis.uqam.ca](http://www.regis.uqam.ca).

Les étudiants inscrits au programme doivent prévoir un montant approximatif de 5 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursier environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, etc) et 24 \$ par crédit à titre de frais divers. L'acquisition d'un ordinateur est fortement recommandée.

De plus, des frais supplémentaires de 400 \$ par cours seront exigés par l'Institut des banquiers canadiens pour les cours offerts avec leur collaboration. Des frais variables seront également exigés par l'Institut canadien des valeurs mobilières pour les cours offerts avec leur collaboration.

## MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES) À TEMPS PARTIEL, CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ EN ENTREPRISES COLLECTIVES (3856)

### GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

### CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

#### Objectifs généraux :

Le programme de maîtrise en administration des affaires a pour objectif de rehausser le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations.

S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme et ses différents cheminements visent à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles.

Enrichis par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels.

**Objectifs spécifiques :** Ce programme vise à répondre aux besoins spécifiques des administrateurs d'entreprises collectives telles que les organisations philanthropiques, les sociétés mutualistes, les coopératives, les associations communautaires ou syndicales, diverses entreprises du domaine parapublic ou encore de la coopération internationale. Ce programme, unique en son genre au Canada, offre une formation professionnelle complète pour les cadres de ces entreprises particulières et tient compte des valeurs de démocratie, de participation, d'équité, de solidarité, de promotion de la personne et de préservation des ressources collectives qui prédominent dans ces milieux.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent), obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent), posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre années à titre de gestionnaire et être en situation d'emploi au moment du dépôt de la demande d'admission.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent), obtenu avec une moyenne cumulative se situant entre 2,8 et 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent), témoignant d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins 5 ans (moyenne cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou 6 ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation et pourront, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, les candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), ainsi que les candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat, mais possédant les connaissances requises et une formation appropriée, pourront être admis s'ils démontrent, par test ou autrement, leur capacité à suivre des cours de niveau maîtrise à la satisfaction du sous-comité d'admission et d'évaluation. De plus, ces deux catégories de candidats devront avoir une expérience professionnelle jugée pertinente d'au moins sept années à titre de gestionnaires et se trouver en situation d'emploi au moment du dépôt de la demande d'admission. Le nombre de candidats ainsi admis dans le programme offert à Montréal ne pourra, en aucune circonstance, dépasser 15 % du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de consultant pour une organisation ou de travailleur autonome.

De plus, le candidat devra satisfaire aux critères suivants :

- posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffrier électronique et une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais);
- posséder des connaissances de base en mathématiques, particulièrement financières, ces dernières pouvant faire l'objet d'une évaluation par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint.

#### Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli;
- une lettre d'intention rédigée par le candidat;
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation;

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM;
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois;
- le curriculum vitæ du candidat;
- une copie du certificat de naissance;
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne et à l'hiver. L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le cheminement spécialisé à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 25 étudiants inscrits.

L'admission des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent) et des candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat est limitée à 15 % des nouveaux admis de la cohorte.

### Méthodes et critères de sélection

Les candidats admis sur la base de l'expérience professionnelle sont systématiquement invités à se présenter en entrevue devant un comité de sélection. Certains candidats admis sur la base de la scolarité peuvent aussi être invités à une entrevue. Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, etc) et les réalisations professionnelles. Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

### Régime d'études et durée des études

Seul le cheminement à temps partiel est offert, avec inscription obligatoire à 9 crédits à chaque session. Généralement, la durée d'une session est d'environ quatre mois et demi. La durée normale du programme est de 24 mois. L'étudiant ne peut s'absenter pendant plus de trois sessions, consécutives ou non. En conséquence, il ne peut prendre plus de quatre années pour compléter le programme.

Le programme est composé de 5 modules de 9 crédits chacun. Tous les cours d'un même module sont dispensés durant la même session. Les cours sont offerts au rythme d'une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet. La programmation des cours peut différer légèrement pour certains cheminements du programme. La réussite de tous les cours d'un module est préalable à l'inscription aux cours du module suivant. Les méthodes pédagogiques appliquées de façon successive de module en module requièrent une intégration réussie du module précédent.

Le cheminement en cohorte implique aussi que chaque membre d'une même cohorte ait atteint un niveau de connaissances et d'intégration suffisant. Le programme favorise l'intégration des contenus de cours par l'utilisation de méthodes pédagogiques appropriées et par la réalisation de travaux d'équipe.

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

### Liste des activités d'enseignement : 45 crédits

#### Module 1 : Le gestionnaire et l'entreprise

##### Les cinq cours suivants (12 crédits, dont 3 crédits hors programme) :

MBA8400	Introduction aux statistiques et à la prise de décisions (hors programme) (2 cr.)
MBA8E01	Statistiques et prise de décision (hors programme) (1 cr.)
MBA8E10	L'individu et l'organisation collective
MBA8E90	Entreprises collectives
MBA8E12	L'information et la technologie de l'information dans l'entreprise collective

#### Module 2 : Gestion commerciale et financière

##### Les quatre cours suivants (9 crédits) :

MBA8E91	Évaluation dans les entreprises collectives (1 cr.)
MBA8E14	Information comptable dans les entreprises collectives (2 cr.)
MBA8E15	Gestion financière dans les entreprises collectives
MBA8E16	Marketing social

#### Module 3 : Gestion de la production des biens et services

##### Les trois cours suivants (9 crédits) :

MGP7900	Gestion de projets
MBA8E17	Gestion des opérations dans les entreprises collectives
MBA8E18	Gestion des ressources humaines dans les entreprises collectives

#### Module 4 : Management stratégique

##### Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8E21	Contexte sociopolitique des entreprises collectives
MBA8E22	Stratégie dans les entreprises collectives
MBA8E39	Simulation en gestion dans les entreprises collectives

#### Module 5 : Activité de synthèse et spécialisation

##### Neuf crédits de cours parmi les suivants :

MBA8E92	Négociation en entreprise collective (2 cr.)
MBA8E48	Projet d'intégration en entreprise collective
MBA8E1A	Plan d'affaires dans les entreprises collectives (1 cr.)
MBA8E2A	Collecte de fonds dans les entreprises collectives
MBA8E1B	Stratégie avancée de financement d'une entreprise collective (1 cr.)
MBA8E3A	Relations Nord-Sud (2 cr.)

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A. Pour plus de détails, consulter le site : [www.registrariat.uqam.ca](http://www.registrariat.uqam.ca).

Le programme bénéficie de la subvention de fonctionnement allouée aux établissements d'enseignement universitaire par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du gouvernement du Québec. Toutefois, les étudiants inscrits au programme devront prévoir un montant approximatif de 5 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursier environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, etc.) et 24 \$ par crédit à titre de frais divers.

## MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES) À TEMPS PARTIEL, CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ EN FINANCEMENT DES ENTREPRISES (3589)

### GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

### CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

**Objectifs généraux :** Le programme de maîtrise en administration des affaires a pour objectif de rehausser le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations. S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme et ses différents cheminements visent à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles. Enrichis par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels.

**Objectifs spécifiques :** Cette spécialisation vise à répondre aux besoins spécifiques de formation des administrateurs, gestionnaires, professionnels et autres consultants intervenant directement ou indirectement en financement d'entreprise. Le programme a pour objectif spécifique de doter ces intervenants des outils et des fondements de base permettant : de les rendre plus créatifs et plus polyvalents dans l'exercice des fonctions reliées au développement de montages juridico-financiers dans le secteur du financement; de comprendre la nécessité de les adapter en fonction des caractéristiques du projet ou de l'entreprise à financer ainsi que du contexte dans lequel ils prennent place.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent), obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent), posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre années à titre de gestionnaire et être en situation d'emploi au moment du dépôt de la demande d'admission.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent), obtenu avec une moyenne cumulative se situant entre 2,8 et 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent), témoignant d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins 5 ans (moyenne cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou 6 ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation et pourront, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, les candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), ainsi que les candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat, mais possédant les connaissances requises et une formation appropriée, pourront être admis s'ils démontrent, par test ou autrement, leur capacité à suivre des cours de niveau maîtrise à la satisfaction du sous-comité d'admission et d'évaluation. De plus, ces deux catégories de candidats devront avoir une expérience professionnelle jugée pertinente d'au moins sept années à titre de gestionnaires et se trouver en situation d'emploi au moment du dépôt de la demande d'admission. Le nombre de candidats ainsi admis dans le programme offert à Montréal ne pourra, en aucune circonstance, dépasser 15 % du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de consultant pour une organisation ou de travailleur autonome.

De plus, le candidat devra satisfaire aux critères suivants :

- posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffré électronique et une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais);
- posséder des connaissances de base en mathématiques, particulièrement financières, ces dernières pouvant faire l'objet d'une évaluation par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint.

### Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli;
- une lettre d'intention rédigée par le candidat;
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation;
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM;
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois;
- le curriculum vitæ du candidat;
- une copie du certificat de naissance;
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne et à l'hiver. L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le cheminement spécialisé à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 25 étudiants inscrits.

L'admission des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent) et des candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat est limitée à 15 % des nouveaux admis de la cohorte.

### Méthodes et critères de sélection

Les candidats admis sur la base de l'expérience professionnelle sont systématiquement invités à se présenter en entrevue devant un comité de sélection. Certains candidats admis sur la base de la scolarité peuvent aussi être invités à une entrevue.

Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, etc) et les réalisations professionnelles. Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

### Régime d'études et durée des études

Seul le cheminement à temps partiel est offert, avec inscription obligatoire à neuf crédits à chaque session. Généralement, la durée d'une session est d'environ quatre mois et demi. La durée normale du programme est de 24 mois. L'étudiant ne peut s'absenter pendant plus de trois sessions, consécutives ou non. En conséquence, il ne peut prendre plus de quatre années pour compléter le programme. Le programme est composé de cinq modules de neuf crédits chacun. Tous les cours d'un même module sont dispensés durant la même session. Les cours sont offerts au rythme d'une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet. La programmation des cours peut différer légèrement pour certains cheminements du programme. La réussite de tous les cours d'un module est préalable à l'inscription aux cours du module suivant. Les méthodes pédagogiques appliquées de façon successive de module en module requièrent une intégration réussie du module précédent. Le cheminement en cohorte implique aussi que chaque membre d'une même cohorte ait atteint un niveau de connaissances et d'intégration suffisant. Le programme favorise l'intégration des contenus de cours par l'utilisation de méthodes pédagogiques appropriées et par la réalisation de travaux d'équipe.

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Liste des activités d'enseignement : 45 crédits

#### Module 1 : Le gestionnaire et l'entreprise

##### Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8F90	Aspects juridiques du financement des entreprises
MBA8F91	Fiscalité des entreprises
MBA8F47	Contexte économique et sociopolitique du financement des entreprises

#### Module 2 : Gestion commerciale et financière

##### Les quatre cours suivants (9 crédits) :

MBA8414	Information comptable (2 cr.)
MBA8494	Information financière et évaluation de la performance (1 cr.) (MBA8414)
MBA8F15	Gestion financière des entreprises
MBA8F16	Marketing dans les entreprises : aspects particuliers au financement

#### Module 3 : Gestion de la production des biens et services

##### Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8F17	Gestion des opérations et financement des entreprises
MBA8F19	Technologies et systèmes d'information en financement des entreprises
MBA8F18	Gestion des ressources humaines : aspects particuliers au financement d'entreprise

#### Module 4 : Management stratégique

##### Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8F22	Stratégie d'entreprise, création de valeur et financement
MBA8S92	Création d'entreprise technologique et capital de risque I (MBA8416 ou l'équivalent; MBA8415 ou l'équivalent)
MBA8F26	Fusions, acquisitions, restructurations et financement d'entreprises

#### Module 5 : Activités de synthèse

##### Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

MBA8F10	L'individu et l'organisation : aspects particuliers reliés au financement
---------	---

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

MBA8464	Risque et assurance
FIN8505	Marché des capitaux
MBA8F3X	Cours à contenu variable en financement des entreprises
MBA8F4X	Cours à contenu variable en financement des entreprises II
MBA8F92	Gestion stratégique d'un portefeuille de prêts
MBA8S93	Création d'entreprise technologique et capital de risque II (MBA8S92)
MBA8448	Projet d'intégration

ou tout autre cours choisi avec l'approbation de la direction du programme.

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.  
Pour plus de détails, consulter le site : [www.registrariat.uqam.ca](http://www.registrariat.uqam.ca)

Le programme bénéficie de la subvention de fonctionnement allouée aux établissements d'enseignement universitaire par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du gouvernement du Québec. Toutefois, les étudiants inscrits au programme devront prévoir un montant approximatif de 5 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursé environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, etc.) et 24 \$ par crédit à titre de frais divers.

## MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES) À TEMPS PARTIEL, CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ EN GESTION DE LA TECHNOLOGIE (3886)

### GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

### CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

**Objectifs généraux :** Le programme de maîtrise en administration des affaires a pour objectif de rehausser le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations. S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme et ses différents cheminements visent à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles. Enrichis par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels.

**Objectifs spécifiques :** Cette spécialisation permet aux gestionnaires-étudiants d'acquérir des habiletés de gestion moderne dans le contexte spécifique des entreprises technologiques. Caractérisées par les innovations individuelles et collectives, celles-ci font face à des défis particuliers de gestion des opérations. De même, la gestion des ressources humaines doit être adaptée à des équipes formées d'ingénieurs, de scientifiques et de personnels de support technique qui doivent travailler dans un climat favorable à la créativité. Les gestionnaires-étudiants pourront acquérir des connaissances, des outils d'aide à la décision et des techniques qui les rendront plus performants dans le domaine de la gestion de la technologie.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent), obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent), posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre années à titre de gestionnaire et être en situation d'emploi au moment du dépôt de la demande d'admission.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent), obtenu avec une moyenne cumulative se situant entre 2,8 et 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent), témoignant d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins 5 ans (moyenne cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou 6 ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation et pourront, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, les candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), ainsi que les candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat, mais possédant les connaissances requises et une formation appropriée, pourront être admis s'ils démontrent, par test ou autrement, leur capacité à suivre des cours de niveau maîtrise à la satisfaction du sous-comité d'admission et d'évaluation. De plus, ces deux catégories de candidats devront avoir une expérience professionnelle jugée pertinente d'au moins sept années à titre de gestionnaires et se trouver en situation d'emploi au moment du dépôt de la demande d'admission. Le nombre de candidats ainsi admis dans le programme offert à Montréal ne pourra, en aucune circonstance, dépasser 15 % du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de consultant pour une organisation ou de travailleur autonome.

De plus, le candidat devra satisfaire aux critères suivants :

- posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffrier électronique et une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais);
- posséder des connaissances de base en mathématiques, particulièrement financières, ces dernières pouvant faire l'objet d'une évaluation par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint.

### Procédures d'admission

- Toute demande d'admission, transmise au registrariat, doit comprendre :
- le formulaire de demande dûment rempli;
  - une lettre d'intention rédigée par le candidat;
  - trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation;
  - les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM;
  - les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois;
  - le curriculum vitae du candidat;
  - une copie du certificat de naissance;
  - le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne et à l'hiver. L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le cheminement spécialisé à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 25 étudiants inscrits.

L'admission des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent) et des candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat est limitée à 15 % des nouveaux admis de la cohorte.

### Méthodes et critères de sélection

Les candidats admis sur la base de l'expérience professionnelle sont systématiquement invités à se présenter en entrevue devant un comité de sélection. Certains candidats admis sur la base de la scolarité peuvent aussi être invités à une entrevue. Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par

l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, etc.) et les réalisations professionnelles. Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

#### Régime d'études et durée des études

Seul le cheminement à temps partiel est offert, avec inscription obligatoire à neuf crédits à chaque session. Généralement, la durée d'une session est d'environ quatre mois et demi. La durée normale du programme est de 24 mois. L'étudiant ne peut s'absenter pendant plus de trois sessions, consécutives ou non. En conséquence, il ne peut prendre plus de quatre années pour compléter le programme.

Le programme est composé de cinq modules de neuf crédits chacun. Tous les cours d'un même module sont dispensés durant la même session. Les cours sont offerts au rythme d'une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet. La programmation des cours peut différer légèrement pour certains cheminements du programme. La réussite de tous les cours d'un module est préalable à l'inscription aux cours du module suivant. Les méthodes pédagogiques appliquées de façon successive de module en module requièrent une intégration réussie du module précédent. Le cheminement en cohorte implique aussi que chaque membre d'une même cohorte ait atteint un niveau de connaissances et d'intégration suffisant. Le programme favorise l'intégration des contenus de cours par l'utilisation de méthodes pédagogiques appropriées et par la réalisation de travaux d'équipe.

#### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

#### Liste des activités d'enseignement : 45 crédits

##### Module 1 : Le gestionnaire et l'entreprise

##### Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8T10	L'individu et l'organisation dans les entreprises technologiques
MBA8T1A	Dynamique et architecture organisationnelles dans les entreprises technologiques
MBA8T19	Technologie de la décision dans les entreprises technologiques

##### Module 2 : Gestion commerciale et financière

##### Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8T2A	Stratégie industrielle et politique de l'innovation dans les entreprises technologiques
MBA8T15	Gestion financière des entreprises technologiques
MBA8T16	Le marketing dans les entreprises technologiques

##### Module 3 : Gestion de la production des biens et services

##### Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8T33	Études spécialisées en marketing : nouveaux produits
MBA8T18	Gestion des ressources humaines dans les entreprises technologiques
MBA8T17	Gestion des opérations dans les entreprises technologiques

##### Module 4 : Management stratégique

##### Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8T3A	Gestion des transferts de technologie et de la propriété intellectuelle dans les entreprises technologiques
MBA8T22	Stratégies d'entreprises technologiques
MBA8T21	Contexte sociopolitique et éthique des entreprises technologiques

##### Module 5 : Activité de synthèse

##### Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8T90	Gestion stratégique de la technologie et de l'innovation dans les entreprises technologiques
MBA8S92	Création d'entreprise technologique et capital de risque I (MBA8416 ou l'équivalent; MBA8415 ou l'équivalent)
MBA8S93	Création d'entreprise technologique et capital de risque II (MBA8S92)

#### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

Pour plus de détails, consulter le site : [www.registrariat.uqam.ca](http://www.registrariat.uqam.ca).

Le programme bénéficie de la subvention de fonctionnement allouée aux établissements d'enseignement universitaire par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du gouvernement du Québec. Toutefois, les étudiants inscrits au programme devront prévoir un montant approximatif de 5 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursé environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, etc.) et 24 \$ par crédit à titre de frais divers.

## MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES) À TEMPS PARTIEL, CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ EN GESTION DES VILLES ET MÉTROPOLIS (3581)

#### GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

#### CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

#### OBJECTIFS

**Objectifs généraux :** Le programme de maîtrise en administration des affaires a pour objectif de rehausser le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations. S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme et ses différents cheminements visent à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles. Enrichis par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels.

**Objectifs spécifiques :** Le programme poursuit comme objectifs spécifiques l'approfondissement des connaissances dans les questions relevant de l'organisation et du développement des villes et métropoles en favorisant dans cette perspective une approche multidisciplinaire et l'analyse comparative de cas, et corrélativement la consolidation de l'aptitude des gestionnaires urbains de haut niveau à intervenir avec compétence dans les domaines de leur ressort.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent), obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent), posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre années à titre de gestionnaire et être en situation d'emploi au moment du dépôt de la demande d'admission.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent), obtenu avec une moyenne cumulative se situant entre 2,8 et 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent), témoignant d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins 5 ans (moyenne cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou 6 ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation et pourront, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, les candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), ainsi que les candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat, mais possédant les connaissances requises et une formation appropriée, pourront être admis s'ils démontrent, par test ou autrement, leur capacité à suivre des cours de niveau maîtrise à la satisfaction du sous-comité d'admission et d'évaluation. De plus, ces deux catégories de candidats devront avoir une expérience professionnelle jugée pertinente d'au moins sept années à titre de gestionnaires et se trouver en situation d'emploi au moment du dépôt de la demande d'admission.

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Le nombre de candidats ainsi admis dans le programme offert à Montréal ne pourra, en aucune circonstance, dépasser 15 % du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de conseiller pour une organisation ou de travailleur autonome.

De plus, le candidat devra satisfaire aux critères suivants :

- posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffrier électronique et une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais);
- posséder des connaissances de base en mathématiques, particulièrement financières, ces dernières pouvant faire l'objet d'une évaluation par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint.

### Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli;
- une lettre d'intention rédigée par le candidat;
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation;
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM;
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois;
- le curriculum vitæ du candidat;
- une copie du certificat de naissance;
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne et à l'hiver. L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le cheminement spécialisé à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 25 étudiants inscrits.

L'admission des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent) et des candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat est limitée à 15 % des nouveaux admis de la cohorte.

### Méthodes et critères de sélection

Les candidats admis sur la base de l'expérience professionnelle sont systématiquement invités à se présenter en entrevue devant un comité de sélection. Certains candidats admis sur la base de la scolarité peuvent aussi être invités à une entrevue. Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, etc) et les réalisations professionnelles. Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

### Régime d'études et durée des études

Seul le cheminement à temps partiel est offert, avec inscription obligatoire à neuf crédits à chaque session. Généralement, la durée d'une session est d'environ quatre mois et demi. La durée normale du programme est de 24 mois. L'étudiant ne peut s'absenter pendant plus de trois sessions, consécutives ou non. En conséquence, il ne peut prendre plus de quatre années pour compléter le programme.

Le programme est composé de cinq modules de neuf crédits chacun. Tous les cours d'un même module sont dispensés durant la même session. Les cours sont offerts au rythme d'une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet. La programmation des cours peut différer légèrement pour certains cheminements du programme. La réussite de tous les cours d'un module est préalable à l'inscription aux cours du module suivant. Les méthodes pédagogiques appliquées de façon successive de module en module requièrent une intégration réussie du module précédent. Le cheminement en cohorte implique aussi que chaque membre d'une même cohorte ait atteint un niveau de connaissances et d'intégration suffisant. Le programme favorise l'intégration des contenus de cours par l'utilisation de méthodes pédagogiques appropriées et par la réalisation de travaux d'équipe.

## LISTE DES ACTIVITÉS

**Liste des activités d'enseignement : 45 crédits**  
(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits.)

### Module 1 - Le gestionnaire et l'organisation

**Les trois cours suivants (9 crédits) :**

MBA8V10	L'individu et l'organisation
MBA8V11	Statistiques et théories de la décision
MBA8V12	L'information et la technologie de l'information

### Module 2 - Gestion commerciale et financière et la ville

**Les trois cours suivants (9 crédits) :**

MBA8V14	Information comptable dans le domaine urbain
MBA8V15	Gestion financière et fiscale et la ville
MBA8V16	Le marketing et la ville

### Module 3 - Gestion de la production des biens et services et la ville

**Les trois cours suivants (9 crédits) :**

MBA8V17	Gestion des opérations
MBA8V18	Gestion des ressources humaines, relations de travail et la ville
MBA8V19	Informatique appliquée à la gestion urbaine

### Module 4 - Management stratégique et la ville

**Les trois cours suivants (9 crédits) :**

MBA8V20	Le contexte économique, institutionnel et sociopolitique de la ville
MBA8V21	Systèmes de gestion de la qualité en milieu urbain
MBA8V22	Planification et gouvernance urbaine

### Module 5 - Gestion du développement urbain durable

**Trois cours selon la spécialisation retenue (9 crédits).**

La spécialisation est établie en fonction des intérêts de la cohorte en formation mais est identique pour tous les étudiants de la cohorte.

### Spécialisations :

#### 5a - Gestion des infrastructures et du cadre bâti

**Les trois cours suivants (9 crédits) :**

MBA8V1A	Gestion des réseaux techniques urbains
MBA8V2A	Gestion des espaces résidentiels, marché du logement, espaces patrimoniaux
MBA8V3A	Gestion urbaine, activités commerciales, touristiques et industrielles

#### 5b - Gestion de l'environnement et de la qualité de vie

**Les trois cours suivants (9 crédits) :**

MBA8V1B	Gestion de l'environnement urbain et qualité de vie
MBA8V2B	Gestion de problèmes sociaux urbains; développement local et communautaire
MBA8V3B	Projets publics urbains; gestion des risques

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

Pour plus de détails, consulter le site : [www.registrariat.uqam.ca](http://www.registrariat.uqam.ca).

Le programme bénéficie de la subvention de fonctionnement allouée aux établissements d'enseignement universitaire par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du gouvernement du Québec. Toutefois, les étudiants inscrits au programme devront prévoir un montant approximatif de 5 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursier environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, etc.) et 24 \$ par crédit à titre de frais divers.

## MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES) À TEMPS PARTIEL, CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ EN IMMOBILIER (3837)

### GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

### CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

**Objectifs généraux :** Le programme de maîtrise en administration des affaires a pour objectif de rehausser le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations. S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme et ses différents cheminements visent à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles. Enrichis par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels.

**Objectifs spécifiques :** Cette spécialisation permet aux gestionnaires de mieux comprendre l'importance des diverses composantes du domaine de l'immobilier et de leurs interrelations. Les gestionnaires en exercice pourront intégrer les composantes de l'immobilier lors de leurs prises de décision tout en conservant une ouverture d'esprit en regard de l'ensemble du domaine immobilier. Plusieurs travaux pratiques permettent d'identifier divers problèmes, de décrire le contexte dans lequel ils se présentent et d'élaborer différents scénarios de solution afin d'en arriver à prendre de meilleures décisions. Les gestionnaires-étudiants se familiarisent également avec les modes de communication les plus courants, tout en étant sensibilisés à l'importance d'avoir un comportement éthique.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent), obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent), posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre années à titre de gestionnaire et être en situation d'emploi au moment du dépôt de la demande d'admission.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent), obtenu avec une moyenne cumulative se situant entre 2,8 et 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent), témoignant d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans (moyenne cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou 6 ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation et pourront, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, les candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), ainsi que les candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat, mais possédant les connaissances requises et une formation appropriée, pourront être admis s'ils démontrent, par test ou autrement, leur capacité à suivre des cours de niveau maîtrise à la satisfaction du sous-comité d'admission et d'évaluation. De plus, ces deux catégories de candidats devront avoir une expérience professionnelle jugée pertinente d'au moins sept années à titre de gestionnaires et se trouver en situation d'emploi au moment du dépôt de la demande d'admission. Le nombre de candidats ainsi admis dans le programme offert à Montréal ne pourra, en aucune circonstance, dépasser 15 % du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de consultant pour une organisation ou comme travailleur autonome.

De plus, le candidat devra satisfaire aux critères suivants :

- posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffrer électronique et une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais);
- posséder des connaissances de base en mathématiques, particulièrement financières, ces dernières pouvant faire l'objet d'une évaluation par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint.

### Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli;
  - une lettre d'intention rédigée par le candidat;
  - trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation;
  - les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM;
  - les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois;
  - le curriculum vitae du candidat;
  - une copie du certificat de naissance;
  - le paiement des frais d'admission.
- Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne et à l'hiver. L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le cheminement spécialisé à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 25 étudiants inscrits.

L'admission des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent) et des candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat est limitée à 15 % des nouveaux admis de la cohorte.

### Méthodes et critères de sélection

Les candidats admis sur la base de l'expérience professionnelle sont systématiquement invités à se présenter en entrevue devant un comité de sélection. Certains candidats admis sur la base de la scolarité peuvent aussi être invités à une entrevue. Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, etc) et les réalisations professionnelles. Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

### Régime d'études et durée des études

Seul le cheminement à temps partiel est offert.

La durée normale du programme est de 24 mois.

L'étudiant ne peut prendre plus de quatre années pour compléter le programme.

Les cours sont offerts au rythme d'une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet.

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

#### Liste des activités d'enseignement : 45 crédits

#### Les 45 crédits suivants :

MBA8R90	Les fondements de l'immobilier
MBA8R21	Contexte socioéconomique et urbain de l'immobilier
MBA8R15	Finance dans le domaine immobilier
MBA8R1A	Communication, négociation et éthique en immobilier
MBA8R16	Marketing dans le domaine de l'immobilier
MBA8R17	Gestion des installations
MBA8R18	Gestion des ressources humaines dans le domaine immobilier
MBA8R22	Stratégie d'entreprise dans le domaine de l'immobilier
MBA8R2A	Facteurs humains et environnementaux en immobilier
MBA8R3A	Le cadre légal en immobilier
MBA8R4A	Développement immobilier professionnel
MBA8R5A	Développement durable dans le secteur immobilier
MBA8R12	Environnement technologique de l'immobilier
MBA8307	Projet intégrateur en immobilier (6 cr.)

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.  
Pour plus de détails, consulter le site : [www.registrariat.uqam.ca](http://www.registrariat.uqam.ca).

Le programme bénéficie de la subvention de fonctionnement allouée aux établissements d'enseignement universitaire par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du gouvernement du Québec. Toutefois, les étudiants inscrits au programme devront prévoir un montant approximatif de 5 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursier environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, etc) et 24 \$ par crédit à titre de frais divers.

## MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES) À TEMPS PARTIEL, CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ EN SCIENCES COMPTABLES (3757-3057)

Ce programme comporte deux codes :  
- 3757 : MBA pour cadres, cheminement spécialisé en sciences comptables  
- 3057 : programme exécutif CMA-MBA  
(Voir le chapitre *Procédures d'admission qui suit*).

### GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

### CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

**Objectifs généraux :** Le programme de maîtrise en administration des affaires a pour objectif de rehausser le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations. S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme et ses différents cheminements visent à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles. Enrichis par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels.

**Objectifs spécifiques :** Le MBA spécialisé en sciences comptables offre l'occasion aux étudiants d'acquérir des connaissances générales en gestion et d'approfondir leurs connaissances théoriques et appliquées en sciences comptables.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3, posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre années et être un gestionnaire en exercice au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3, témoignant d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans (moyenne cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou six ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourront, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, les candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat mais possédant une formation appropriée et une expérience professionnelle pertinente d'au moins sept années pourront être admis dans le programme s'ils démontrent leur capacité de suivre des cours de niveau maîtrise et exercent des responsabilités de gestionnaire au moment du dépôt de la demande dans

le pays où le programme est offert. En aucune circonstance, le nombre de candidats admis sur cette base ne pourra dépasser 15 % du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de conseiller pour une organisation ou comme travailleur autonome.

De plus, le candidat devra satisfaire aux critères suivants :

- Posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffrier électronique.
- Posséder des connaissances en mathématiques financières, en finance et en comptabilité (particulièrement en comptabilité financière et en comptabilité de management). Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint.
- Posséder une connaissance adéquate de la langue française orale et écrite : Sur étude du dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme, le candidat peut se voir imposer un test en français. S'il n'a pas acquis le niveau correspondant à la réussite du cours LAN3675 Français langue seconde niveau avancé III, le candidat devra réussir ce cours dès son premier trimestre d'inscription au programme de maîtrise ou de propédeutique, à moins que des cours préalables (hors programme) lui soient imposés. Ce ou ces cours pourront être suivis parallèlement à la scolarité régulière de la maîtrise ou de la propédeutique, selon le cas. L'étudiant devra avoir démontré une maîtrise suffisante du français avant la fin de sa première année d'inscription au programme ou avant la fin de sa propédeutique, selon le cas.
- Être capable de lire des textes scientifiques rédigés en anglais : Le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme peut imposer au candidat de se soumettre à un test afin d'établir sa capacité de comprendre des textes scientifiques rédigés en anglais et lui imposer la réussite du cours ANG2013 s'il ne se classe pas au moins au niveau intermédiaire en lecture. Lorsqu'imposé comme cours d'appoint ou de la propédeutique, le cours ANG2013 doit être réussi dès le premier trimestre d'inscription au programme à moins que des cours préalables (hors programme) soient aussi imposés.

### Procédures d'admission

**Programme 3057 :** Les candidats présentant une demande d'admission au programme exécutif CMA-MBA doivent déposer leur demande d'admission auprès de l'Ordre des CMA et leur candidature doit être retenue par l'Ordre. Leur demande est ensuite transmise par l'Ordre à la direction du programme et au registrariat. De plus, ces candidats doivent satisfaire aux autres conditions d'admission énumérées ci-dessus.

Les candidats titulaires du diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en comptabilité de management (3072) sont admissibles directement puisqu'ils rencontrent déjà les conditions d'admission du programme; toutefois, ils doivent compléter une demande d'admission sommaire auprès du programme lequel la transmet ensuite au registrariat.

**Programme 3757 :** Les candidats présentant une demande d'admission au MBA pour cadres, cheminement spécialisé en sciences comptables doivent transmettre leur demande au registrariat.

Toute demande d'admission doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli;
- une lettre d'intention rédigée par le candidat;
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation;
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM;
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois;
- le curriculum vitæ du candidat;
- une copie du certificat de naissance;
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne et à l'hiver. L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le cheminement général ou spécialisé à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 25 étudiants inscrits. L'admission des candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat est limitée à 15 % des nouveaux admis de la cohorte.

### Méthodes et critères de sélection

Les candidats admis sur la base de l'expérience professionnelle sont systématiquement invités à se présenter en entrevue devant un comité

de sélection. Certains candidats admis sur la base de la scolarité peuvent aussi être invités à une entrevue. Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, etc) et les réalisations professionnelles. Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

#### Régime d'études et durée des études

Le régime d'études est à temps partiel et la durée maximale des études est de quatre ans. L'étudiant ne peut s'absenter pendant plus de trois trimestres, consécutifs ou non. Le programme est composé de huit cours obligatoires et sept cours optionnels. Les sept premiers cours obligatoires sont offerts sur un an au rythme d'une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet. Trois cours sont offerts aux trimestres d'hiver et d'automne, un cours est offert au trimestre d'été. Le huitième cours obligatoire est offert au trimestre d'hiver et se donne le vendredi ou le samedi aux deux semaines. Les cours optionnels en sciences comptables (SCO) sont généralement dispensés sur 15 semaines à raison d'un soir par semaine. Les cours optionnels offerts dans le cadre d'un autre programme de deuxième cycle peuvent être dispensés selon un calendrier différent. Le programme favorise l'intégration des contenus de cours par l'utilisation de méthodes pédagogiques appropriées et par la réalisation de travaux d'équipe.

## LISTE DES ACTIVITÉS

### Liste des activités

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

#### Cours obligatoires (24 crédits) :

MBA8C10	L'individu et l'organisation dans le domaine des sciences comptables
MBA8C12	L'information et la technologie de l'information dans le domaine des sciences comptables
MBA8C16	Marketing dans le domaine des sciences comptables
MBA8C17	Gestion des opérations dans le domaine des sciences comptables
MBA8C18	Gestion des ressources humaines dans le domaine des sciences comptables
MBA8C22	Stratégie d'entreprise et concurrence dans le domaine des sciences comptables
SCO8501	Méthodes quantitatives appliquées aux sciences comptables
SCO8546	Le comptable et l'environnement économique international

#### Cours optionnels (21 crédits) :

Choisir au moins cinq cours parmi les cours codés SCO présentés ci-dessous. Deux cours peuvent être choisis dans un autre programme de deuxième cycle de l'UQAM ou de toute autre institution d'enseignement reconnue, avec l'approbation de la direction de programme.

SCO8506	Le comptable et la diffusion des informations comptables
SCO8510	Le comptable et l'éthique
SCO8521	Comptabilité stratégique
SCO8526	Entreprises de la nouvelle économie : enjeux comptables et financiers
SCO8530	Gestion, comptabilité et vérification environnementales
SCO8536	Vérification : concepts, environnement et application
SCO8540	Réorganisation financière
SCO8556	L'information comptable en contexte international
SCO8561	Comptabilité et finances multinationales (SCO8546)
SCO8590	Aspects comptables de la gouvernance d'entreprise
SCO860X	Cours à thèmes variables

Les étudiants détenteurs d'un DESS en comptabilité de management (3072) ou d'un DESS en sciences comptables (3809), ou l'équivalent, ou ayant réussi des cours de ces DESS avant leur admission au MBA pourront se faire reconnaître, selon le cas, jusqu'à 21 crédits de cours optionnels conformément aux articles 5.3.6 et 5.4d du Règlement des études de cycles supérieurs.

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

#### Passerelle DESS en sciences comptables (3809) -

#### MBA pour cadres, cheminement spécialisé en sciences comptables (3757)

Les cours de la série SCO7000 à SCO7102 du DESS peuvent être reconnus dans le programme 3757 jusqu'à concurrence de 21 crédits; le cours SCO8546 est également reconnu.

#### Passerelle DESS en comptabilité de management (3072) -

#### MBA pour cadres, cheminement spécialisé en sciences comptables (3757) ou programme exécutif CMA-MBA (3057)

Les cours de la série SCO7511 à SCO7530 et le cours SCO8700 du DESS peuvent être reconnus dans les programmes 3757 et 3057 jusqu'à concurrence de 21 crédits.

#### Passerelle Programme court en performance financière de TÉLUQ (0304) - MBA pour cadres, cheminement spécialisé en sciences comptables (3757)

Les étudiants ayant réussi l'examen-synthèse en finance (TEV6003) avec une note minimale de 70 % se verront reconnaître 9 crédits de cours optionnels pour les trois cours suivants : FIN6053, FIN6060, FIN6070.

Les étudiants ayant réussi l'examen-synthèse en comptabilité et gestion (TEV6005) avec une note minimale de 70 % se verront reconnaître 6 crédits de cours optionnels pour les trois cours suivants : FIN6050, FIN6075, FIN6080. De plus, voir la section qui suit : Reconnaissance d'acquis.

#### Reconnaitances d'acquis avec l'Ordre des CMA et l'Ordre des CGA du Québec pour la formation de niveau de deuxième cycle Reconnaissance du Programme de leadership stratégique CMA de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) par le MBA pour cadres, cheminement spécialisé en sciences comptables :

Les étudiants admis au programme de MBA pour cadres, cheminement spécialisé en sciences comptables qui ont réussi le Programme de leadership stratégique CMA peuvent se voir accorder des reconnaissances d'acquis jusqu'à concurrence de 15 crédits. La reconnaissance de ces acquis est sujette à l'obtention par l'étudiant d'une note supérieure à la médiane, avec une moyenne minimale de 75 % pour l'ensemble des activités du Programme de leadership stratégique CMA.

#### Reconnaissance du programme de MBA pour cadres, cheminement spécialisé en sciences comptables par l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec (CGA) :

Les titulaires du MBA pour cadres, cheminement spécialisé en sciences comptables sont exemptés du Programme d'agrément professionnel en performance financière (PAPPF).

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A. Pour plus de détails, consultez le site : [www.registrariat.uqam.ca](http://www.registrariat.uqam.ca).

Les étudiants inscrits au programme doivent prévoir un montant approximatif de 5 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursier environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, etc) et 24 \$ par crédit à titre de frais divers. L'acquisition d'un ordinateur est fortement recommandée.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN COMPTABILITÉ DE MANAGEMENT (PROGRAMME EXÉCUTIF CMA) (3072)

## CRÉDITS

Ce programme comporte 24 crédits.

## OBJECTIFS

Le programme vise à permettre à des cadres en exercice ayant déjà une formation universitaire d'approfondir leurs outils comptables, d'intégrer leurs connaissances reliées à la gestion à celles de la discipline comptable et de développer des compétences professionnelles comme gestionnaires de l'information comptable.

Ce programme poursuit également l'objectif général de permettre aux étudiants de satisfaire aux exigences de l'Ordre des comptables en management accrédités en matière de formation tout en tenant compte de la formation universitaire préalable et de l'expérience professionnelle pratique acquise.

De façon plus particulière, le Programme exécutif CMA permettra aux étudiants : d'étudier des sujets spécialisés dans le domaine des sciences comptables; en particulier, en comptabilité de management, en comptabilité financière et en gestion financière d'entreprise; d'intégrer certaines connaissances

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

en fiscalité et en vérification; d'examiner des mises en situation concrètes en y intégrant le contexte légal, économique, financier, stratégique et humain, de façon à pouvoir résoudre efficacement des problèmes complexes. L'étudiant ayant complété ce programme est exempté de l'examen d'admission de CMA Canada.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat ayant une moyenne comprise entre 2,8 et 3,2 pourra être admis exceptionnellement après étude par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Le candidat doit aussi avoir cumulé une expérience jugée pertinente d'au moins cinq ans dans un poste de cadre dans les domaines de la comptabilité de management ou du management.

Certains candidats qui ne satisfont pas à ces conditions pourront se voir imposer une formation d'appoint.

Le candidat doit, par ailleurs, posséder une maîtrise suffisante de la langue anglaise.

#### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.  
Admission à l'automne seulement.

#### Demandes d'admission et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et de l'expérience professionnelle pertinente. Les candidats intéressés doivent s'adresser directement à l'Ordre des comptables en management du Québec ([www.cma-quebec.org](http://www.cma-quebec.org)).

#### Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre trimestres

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

#### Trimestre 1 (automne)

SCO7511 Comptabilité financière I  
SCO7521 Comptabilité de management I

#### Trimestre 2 (hiver)

SCO7512 Comptabilité financière II (SCO7511)  
SCO7522 Comptabilité de management II (SCO7521)

#### Trimestre 3 (été)

SCO7513 Comptabilité financière III (SCO7512)  
SCO7523 Gestion financière d'entreprise (SCO7522)

#### Trimestre 4 (automne)

SCO7530 Activité de synthèse  
SCO8700 Aspects stratégiques de la comptabilité de management

#### Passerelle DESS en comptabilité de management - programme de Leadership stratégique (PLS)

Le cours SCO8700 (Aspects stratégiques de la comptabilité de management) est reconnu par l'ordre des CMA du Québec comme équivalent à une partie du programme de Leadership stratégique (PLS) de CMA Canada. Les étudiants qui souhaitent obtenir le titre CMA doivent compléter le PLS.

#### Passerelle DESS en comptabilité de management - MBA cheminement spécialisé en sciences comptables (programme 3757)

Les étudiants qui veulent suivre le MBA cheminement spécialisé en sciences comptables pourraient se voir créditer jusqu'à concurrence de 21 crédits provenant du DESS en comptabilité de management.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

Les étudiants auront à acquitter des frais de scolarité et des frais connexes directement auprès de l'Ordre des comptables en management du Québec.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN CONSEIL EN MANAGEMENT (3203)

Les objectifs et la structure de ce programme en font un programme à caractère professionnel. Il donne accès au secteur conseil en management de l'Ordre des administrateurs agréés Adm. A., CMC selon les modalités définies par cet Ordre.

### CRÉDITS

Ce programme d'études à caractère professionnel comporte trente crédits.

### OBJECTIFS

Le programme vise à former des spécialistes de l'activité conseil en management qui œuvrent ou désirent œuvrer dans les types d'organisations les plus divers. Il vise tout particulièrement à former des professionnels en fonction du profil de compétences suivant :

- **Le savoir** : développer les connaissances liées au processus d'intervention conseil en vue de les appliquer en contexte d'intervention conseil en vue de les appliquer en contexte d'entreprise, entres autres, dans les fonctions de l'organisation, les rôles managériaux et la dynamique des groupes.
- **Le savoir faire** : développer les compétences liées à la capacité de concevoir des modèles complexes d'intervention, d'être un agent de changement efficace et d'établir des relations de confiance dans un contexte d'intervention en entreprise.
- **Le savoir être** : amener les étudiants à développer leur sensibilité aux besoins des clients, leur faire prendre conscience des aspects éthiques de la gestion des entreprises, développer leur capacité de proposer et mettre en œuvre des plans d'action et une attitude favorable à la mise à jour continue des apprentissages.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en administration des affaires ou dans une discipline où l'activité conseil constitue un débouché reconnu, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, avoir des connaissances de gestion, à compléter s'il y a lieu par des cours d'un certificat en administration.

#### et

Détenir une expérience de travail minimale de deux ans acquise soit par un rôle de conseiller/consultant pour une organisation, soit par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières) ou comme travailleur autonome.

De plus, le candidat devra satisfaire au critère suivant : posséder une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais).

Les bacheliers dont la moyenne cumulative est inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à la 2,8 et les candidats non titulaires d'un baccalauréat ou son équivalent, mais possédant les connaissances requises et une expérience jugée pertinente d'au moins 4 ans, pourront, à titre exceptionnel, faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude de leur dossier académique et de leur curriculum vitæ.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint et (ou) le maintien d'une moyenne cumulative minimale pour l'ensemble des activités du programme.

#### Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au Registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli;
- une lettre d'intention rédigée par le candidat;
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation;
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM;
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois;
- le curriculum vitæ du candidat;
- une copie du certificat de naissance;
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français ou l'anglais doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

**Capacité d'accueil**

Le programme est contingenté à soixante étudiants par année.  
Admission à l'automne et à l'hiver.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation du dossier académique et des documents inclus dans la demande d'admission. Si nécessaire, les candidats pourraient être invités en entrevue afin d'évaluer la pertinence de leur expérience et motivation.

**Régime d'études et durée des études**

Temps partiel : dix trimestres  
Temps complet : cinq trimestres

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;  
les cours entre parenthèses sont préalables.)

La liste des activités découle du profil de compétences précédent :

**Les huit activités obligatoires suivantes (24 crédits) :**

DCM7100	Fondements théoriques et méthodologiques de l'intervention en conseil en management
DCM7161	Dynamique des groupes et des relations interpersonnelles
DCM7162	Atelier de formation à l'animation et à l'observation dans les groupes de travail
DCM7611	Synthèse I : communication organisationnelle
DCM7612	Synthèse II : changement organisationnel
MBA8416	Marketing
MBA8417	Gestion des opérations
MBA8514	Comptabilité et gestion

**Deux activités optionnelles choisies parmi les suivantes (6 crédits) :**

DCM7010	Fondements du management et applications à la pratique administrative
DCM7103	Organisation et gestion d'une société conseil
DCM7104	Analyse et résolution de problèmes
DCM7105	Négociation et gestion de conflits
DCM7121	Méthodes de recherche et d'intervention en sciences de la gestion
DCM7122	Conseil en gestion internationale
DCM7155	Gestion de projets et des équipes de projets
DCM7164	Développement professionnel du consultant (DCM7161; DCM7162)
DCM7200	Séminaire d'intégration : consultation et mondialisation
DCM7603	Tutorat en conseil en management
DCM7604	Stage en conseil en management
MBA8439	Simulation en gestion
ORH7700	Gestion stratégique du capital humain de l'organisation

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

**Remarques :**

- Les activités du programme sont habituellement offertes de soir et en fin de semaine.
- Certaines activités peuvent être offertes au trimestre d'été.
- Les activités optionnelles ne peuvent être offertes à chacun des trimestres; elles sont offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.
- Une grille de cheminement suggéré sera transmise à l'étudiant lors de son admission.

**Passerelle DESS en conseil en management -**

**Maîtrise en administration des affaires (MBA) en conseil en management**  
L'étudiant admis au MBA en conseil en management après avoir complété le DESS en conseil en management se verra reconnaître tous les cours réussis dans le cadre de ce programme. Pour être admis au programme de MBA conseil en management, l'étudiant qui a complété le DESS conseil en management doit déposer une demande d'admission et respecter les conditions d'admission du programme.

**RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS**

L'évaluation des études comprend normalement une composante individuelle (travaux personnels, examens) et une composante collective (travaux d'équipe). La réussite de chaque cours du programme requiert l'obtention d'une note minimale pour la composante individuelle de l'évaluation d'une part et pour l'ensemble des composantes d'autre part.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A. Les étudiants pourraient avoir à acquitter des frais couvrant les services offerts. Pour plus de détails, consulter le site : [www.registrariat.uqam.ca](http://www.registrariat.uqam.ca)

**DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN FINANCE (3842)****CRÉDITS**

Ce programme comporte trente crédits (dix cours).

**OBJECTIFS**

Ce programme vise à former des professionnels spécialisés en finance, notamment en gestion de portefeuille et en analyse financière.

Il est organisé autour des thèmes suivants :

1. Gestion de portefeuille;
2. Déontologie professionnelle dans le secteur financier;
3. Analyse avancée des états financiers;
4. Méthodes quantitatives et statistiques;
5. Analyse économique;
6. Évaluation des actifs financiers.

Ce programme pourrait également préparer l'étudiant aux examens de CFA Institute (Chartered Financial Analyst).

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Détenir un baccalauréat spécialisé ou un diplôme jugé équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 dans l'une des disciplines suivantes : sciences de l'administration, sciences économiques, sciences comptables, actuariat ou mathématiques. Le candidat ayant une moyenne inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent) pourra être admis exceptionnellement après étude de son dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme. L'expérience professionnelle ne peut compenser pour des résultats académiques inférieurs à ce seuil.

Des cours d'appoint peuvent être imposés à tout candidat dont la préparation est jugée insuffisante.

**Capacité d'accueil**

Le programme est contingenté à 70 étudiants par année.

**Méthodes et critères de sélection**

- Évaluation du dossier académique (6/10) et des lettres de recommandation (4/10).
- Exceptionnellement, une entrevue pourra être exigée par le sous-comité d'admission.

**Régime et durée des études**

Temps complet : deux ou trois trimestres  
Temps partiel : six trimestres  
Les admissions se font aux trimestres d'automne et d'hiver.

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

**A) Cours de premier niveau (minimum de 12 crédits) :**

ECO8600	Fondements économétriques de la finance
FIN8503	Déontologie de la finance
FIN8507	Gestion de portefeuille : titres à revenus fixes
FIN8510	Marchés des capitaux et théorie financière
FIN8614	Gestion de portefeuille : actions
SCO8701	Fondements de la préparation des états financiers

**B) Cours de second niveau (minimum de 12 crédits) :**

ECO8601	Fondements macroéconomiques de la finance
FIN8310	Fondements en statistique, optimisation et informatique
FIN8504	Théories avancées de portefeuille
FIN8511	Gestion de portefeuille : produits dérivés
FIN8620	Théorie de la finance corporative
MAT8510	Calcul stochastique appliqué

**Passerelles**

**DESS en finance-Maîtrise ès sciences, finance appliquée (MFA) :**

**Les huit cours suivants du DESS seront reconnus dans la MFA à la condition qu'ils aient été réussis avec un résultat égal ou supérieur à B- (B moins) ou l'équivalent :**

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

ECO8600	Fondements économétriques de la finance
ECO8601	Fondements macroéconomiques de la finance
FIN8310	Fondements en statistique, optimisation et informatique
FIN8510	Marchés des capitaux et théorie financière
FIN8614	Gestion de portefeuille : actions
FIN8620	Théorie de la finance corporative
MAT8510	Calcul stochastique appliqué
SCO8701	Fondements de la préparation des états financiers

Le cours MAT8510 est préalable à plusieurs cours obligatoires à la MFA.  
 Note : Les étudiants ayant réussi six cours (18 crédits) du DESS en finance avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 pourront être admis à la maîtrise en finance appliquée s'ils satisfont aux conditions d'admission du programme en ce qui a trait aux connaissances en mathématiques et en informatique, et aux connaissances linguistiques.

### DESS en finance et DESS en instruments financiers dérivés :

**Un maximum de cinq cours (15 crédits) du DESS en instruments financiers dérivés pourraient être reconnus dans le DESS en finance, et vice-versa.**

### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les étudiants nouvellement admis dans le programme doivent s'inscrire obligatoirement à quatre cours du premier niveau, parmi les six proposés, lors de leurs deux premiers trimestres.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN GESTION (3139)

### CRÉDITS

Ce programme comporte vingt-quatre crédits.

### OBJECTIFS

Le programme de DESS en gestion vise à répondre aux besoins de formation des jeunes bacheliers appelés à exercer des tâches de gestionnaires dans les organisations. La formation vise l'acquisition des fondements théoriques des différentes fonctions administratives des organisations et le développement des compétences et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles de façon à rendre les étudiants compétents dans l'exercice de leurs fonctions de jeunes administrateurs.

Outre l'enseignement magistral, les études de cas, le travail d'équipe, les activités pratiques, les simulations et les observations dans les organisations permettent de développer des habiletés et compétences nécessaires pour assumer des responsabilités de gestion et d'analyse complexes.

À la fin de son programme, l'étudiant devra être en mesure de comprendre le fonctionnement d'une organisation et son environnement; comprendre le comportement des individus et les relations interpersonnelles dans les organisations; démontrer sa capacité de raisonnement et de jugement; analyser des situations complexes et mettre en œuvre des solutions efficaces; exercer son leadership et démontrer sa capacité de travailler en équipe.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent obtenu avec une moyenne égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3, sont étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et peuvent faire l'objet d'une recommandation d'admission. Exceptionnellement, des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne inférieure à 2,8 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3, et qui ont une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) peuvent faire l'objet d'une recommandation d'admission.

### Autres exigences

Le candidat doit posséder des connaissances de base en mathématiques, une connaissance suffisante de la langue française (à l'oral comme à l'écrit)

et une maîtrise fonctionnelle de la lecture de l'anglais, les documents de référence étant souvent rédigés dans cette langue. Une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de présentation, de bases de données et de chiffrier électronique est également requise. Ces connaissances peuvent faire l'objet d'une évaluation par le programme. Le candidat qui ne satisfait pas à ces exigences pourrait se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.  
 Les admissions se font aux trimestres d'automne et d'hiver.

### Méthode et critères de sélection

L'évaluation des candidatures est réalisée par le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du programme sur la base du dossier académique, des lettres de recommandations, du curriculum vitae détaillé et d'une lettre d'intention du candidat dans laquelle il doit détailler ses aptitudes et motivations à entreprendre ce programme.

Le SCAE se réserve le droit de faire passer un test d'évaluation, d'inviter les candidats en entrevue et d'imposer, s'il le juge nécessaire, des cours d'appoint ou une propédeutique dans le cas où une formation préalable au programme est jugée nécessaire.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : trois trimestres  
 Temps partiel : six trimestres

### LISTE DES ACTIVITÉS

#### Les huit cours suivants (21 crédits) :

DSR8200	Nature et fonctionnement de l'entreprise (1 cr.)
ECO8402	Environnement macroéconomique de l'entreprise (2 cr.)
FIN8415	Gestion financière
MET8417	Gestion des opérations
MKG8416	Marketing
ORH8413	L'individu et l'organisation
ORH8418	Gestion des ressources humaines
SCO8514	Comptabilité de gestion

#### L'activité de synthèse suivante (3 crédits) :

DSR8439	Simulation en gestion
---------	-----------------------

### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les étudiants doivent prendre note que les activités du programme sont offertes sur une base intensive.

### Exigences linguistiques

Les candidats doivent posséder une connaissance suffisante de la langue française qui peut être vérifiée par un test ou un entrevue. Ils doivent également posséder une connaissance de la langue anglaise permettant de lire des textes scientifiques.

### FRAIS

Aux fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN GESTION DE PROJET (3571)

Ce programme est accrédité par le Project Management Institute (PMI). Il est offert conjointement avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

### CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

### OBJECTIFS

L'objectif fondamental du programme est de permettre aux étudiants de développer des compétences professionnelles en gestion de projet, d'approfondir et d'intégrer des connaissances reliées au domaine.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

- Détenir un baccalauréat avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent);
- Détenir une expérience de travail minimale de deux ans, jugée pertinente, en gestion de projet;
- Présenter un curriculum vitæ détaillé;
- Présenter une lettre de motivation;
- Posséder les connaissances de niveau premier cycle universitaire dans les domaines des statistiques de base, des mathématiques financières et de la comptabilité ou accepter de faire un ou des cours de mise à niveau dans l'un ou l'autre de ces domaines, avant de débiter le DESS en gestion de projet;
- Posséder une maîtrise adéquate de l'utilisation de la micro-informatique; notamment celle adaptée à l'environnement de la gestion de projet;
- Posséder une connaissance adéquate de la langue française ou de la langue dans laquelle le programme est offert;
- Posséder une compréhension suffisante de l'anglais écrit.

Exceptionnellement, des candidats qui répondent à l'un des quatre profils suivants pourraient être admissibles au DESS en gestion de projet, après étude de leur dossier, curriculum vitæ et lettre de motivation.

1. Des candidats titulaires d'un baccalauréat (ou l'équivalent obtenu avec une moyenne cumulative supérieure ou égale à 2,8 et inférieure à 3,2 (ou l'équivalent).
2. Des bacheliers avec une moyenne inférieure à 2,8 sur 4,3 et qui ont une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).
3. Des candidats titulaires d'un baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), possédant les connaissances requises et une expérience jugée pertinente d'au moins cinq ans en gestion de projet.
4. Des candidats ne détenant pas de baccalauréat, mais possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins sept ans en gestion de projet.

Toutefois, dans les quatre cas, ces candidats pourraient se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Note : Les candidats ayant complété le Programme court de deuxième cycle en gestion de projet avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,0 sur 4,3 sont automatiquement admis au DESS en gestion de projet et se voient reconnaître tous les cours du Programme court de deuxième cycle en gestion de projet réussis avec une note égale ou supérieure à B-.

**Capacité d'accueil****Le programme est contingenté.**

Contingent annuel : 35 étudiants à temps complet ou à temps partiel.  
Admission au trimestre d'automne et d'hiver.

**Méthodes et critères de sélection**

Tout candidat qui satisfait aux conditions d'admission peut être convoqué en entrevue.

Dans le cas où il y a plus de candidats admissibles que de places disponibles, les quatre critères suivants seront utilisés pour effectuer la sélection des candidats :

- Dossier académique;
- Expérience du candidat;
- Lettres de recommandation;
- Lettre de motivation du candidat.

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet : trois trimestres

Temps partiel : six trimestres

La durée maximale est par ailleurs définie selon les normes et règlements en vigueur à l'Université du Québec et dans les établissements du réseau.

**LISTE DES ACTIVITÉS**

Notes :

- Les activités de ce programme ne s'offrent que le soir.
- Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.
- Les cours entre parenthèses sont préalables.
- L'ordre numérique correspond au cheminement habituel sauf pour le cours MGP7130 qui peut être suivi lorsqu'il est offert.

Dans certains cas, un ou des cours de mise à niveau pourront être exigés.

Ces cours sont offerts sous le sigle :

MGP700X Habiletés de base (1 cr.)

Étant considérés hors programme, ils seront facturés en supplément.

**Bloc 1 : connaissances de base en gestion de projet (15 crédits) :**

MGP7111	La gestion de projet et son contexte
MGP7112	Conception de projet
MGP7121	Planification et contrôle opérationnels de projet
MGP7122	Systèmes de support en gestion de projet
MGP7130	Management des équipes de projet

Les étudiants devront avoir complété avec succès (au moins 2,8 sur 4,3) les cinq cours du Bloc 1 (cours mentionnés ci-dessus) avant de pouvoir s'inscrire aux autres cours.

**Bloc 2 : connaissances approfondies en gestion de projet (15 crédits) :****Les trois activités suivantes (12 crédits) :**

MGP7140	Évaluation financière de projet (MGP7111; MGP7112; MGP7121; MGP7122; MGP7130)
MGP7150	Faisabilité de projet (MGP7111; MGP7112; MGP7121; MGP7122; MGP7130)
MGP7180	Séminaire d'application (6 cr.) (MGP7111; MGP7112; MGP7121; MGP7122; MGP7130; MGP7140; MGP7150)

**Un cours parmi les activités suivantes (3 crédits) :**

MGP7097	Gestion organisationnelle de projets (MGP7111; MGP7112; MGP7130; MGP7121; MGP7122)
MGP7098	Leadership, influence et changement organisationnel (MGP7111; MGP7112; MGP7130; MGP7121; MGP7122)
MGP7099	Processus de projets, contrôle des risques et de la maturité (MGP7111; MGP7112; MGP7130; MGP7121; MGP7122)

Les cheminements de cours (admissions à l'automne ou l'hiver) sont disponibles à l'adresse suivante : [www.mgp.uqam.ca/etudiants/cheminement\\_dess.php](http://www.mgp.uqam.ca/etudiants/cheminement_dess.php)

**Passerelle pour les étudiants ayant réussi la formation du Master's Certificate de Nexient**

Suite à la réussite des sept modules en gestion de projet de Nexient, les candidats admis au diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion de projet auront à compléter les quatre cours suivants pour obtenir la reconnaissance des 15 crédits du bloc 1 :

MGP7112	Conception de projet
MGP8001	Le contexte organisationnel et stratégique de la gestion de projet (1 cr.)
MGP8002	Logiciel de gestion de projet (1 cr.)
MGP8003	Lecture dirigée en gestion de projet (1 cr.)

Cours MGP8002 : sur analyse du dossier le candidat peut se voir créditer ce cours.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

**DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (3280)**

Ce programme est offert en partenariat avec la Bourse de Montréal.

**CRÉDITS**

Ce programme comporte trente crédits.

**OBJECTIFS**

Le diplôme d'études supérieures spécialisées en instruments financiers dérivés vise à former des professionnels de la finance spécialisés dans l'utilisation des instruments dérivés dans la gestion de portefeuilles individuels ou institutionnels. Par l'acquisition d'une formation interdisciplinaire axée sur la pratique, les diplômés du programme seront capables de développer et d'appliquer des stratégies financières permettant d'optimiser la gestion de portefeuilles.

La diffusion des connaissances sur les instruments financiers dérivés utilisés dans le secteur des services financiers et des valeurs mobilières permettra de développer la maîtrise d'outils pour la gestion des risques tout en favorisant la discussion des enjeux financiers, comptables, éthiques, économiques et juridiques qui y sont associés.

**Objectifs spécifiques**

Après avoir complété ce programme d'études, l'étudiant pourra : identifier les méthodes efficaces de gestion des risques inhérents aux investissements

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

à des fins de placement ou aux transactions commerciales; analyser avec rigueur les problèmes liés à la gestion des risques en regard des dimensions financières, comptables, éthiques, économiques, et juridiques; intégrer les instruments dérivés aux techniques de gestion de portefeuilles, individuel et institutionnel, et à la gestion de trésorerie; connaître et savoir appliquer les règles déontologiques associées à la gestion de portefeuilles; maîtriser les techniques mathématiques nécessaires à l'utilisation des produits dérivés.

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Détenir un baccalauréat spécialisé ou un diplôme jugé équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 dans l'une des disciplines suivantes : sciences de l'administration, sciences économiques, comptabilité, actuariat ou mathématiques. Exceptionnellement, les candidats détenant un baccalauréat dans l'une des disciplines mentionnées avec une moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,2 pourront faire l'objet d'une recommandation d'admission. Il en sera de même des candidats détenant un baccalauréat dans les mêmes disciplines avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 mais pouvant témoigner d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins trois ans. L'expérience professionnelle est acquise par l'exercice dans une entreprise, de responsabilités liées aux marchés financiers;
- Maîtriser les habiletés de base liées à l'utilisation des technologies de l'information;
- Connaître les principes de base en mathématiques financières, en statistiques et en comptabilité;
- Posséder une maîtrise adéquate de la langue française et une connaissance fonctionnelle de l'anglais écrit.

### Capacité d'accueil

Le programme a une capacité d'accueil de 70 étudiants par année. Les admissions se font aux trimestres d'automne et d'hiver.

### Méthodes et critères de sélection

La sélection des candidats est faite uniquement sur la base du dossier académique. Lorsque l'analyse du dossier le justifie, des cours d'appoint pourraient être imposés aux candidats admis.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : trois trimestres  
Temps partiel : cinq trimestres

### Diplôme et attestations

Au terme du programme, les étudiants se verront remettre un diplôme d'études supérieures spécialisées par le conseil d'administration de l'UQAM et, au terme de chacun des cours FIN8512, FIN8513, FIN8514, FIN8515 et FIN8516, les étudiants se verront remettre une attestation par la Bourse de Montréal.

## LISTE DES ACTIVITÉS

### Liste des activités d'enseignement

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

#### Cours du premier bloc (15 crédits) :

ECO8600	Fondements économétriques de la finance ou le cours
FIN8310	Fondements en statistique, optimisation et informatique
ECO8601	Fondements macroéconomiques de la finance
FIN8506	Évaluation des actifs : analyses technique et fondamentale
FIN8512	Utilisation des dérivés sur actions et indices en gestion de portefeuille
SCO8701	Fondements de la préparation des états financiers

#### Cours du second bloc (15 crédits) :

FIN8507	Gestion de portefeuille : titres à revenus fixes
FIN8513	Utilisation des dérivés sur taux d'intérêt en gestion de portefeuille
FIN8514	Gestion du risque de crédit
FIN8515	Gestion du risque de marché
FIN8516	Aspects éthiques, comptables, légaux et fiscaux des instruments dérivés

### Passerelle DESS en instruments financiers dérivés – Maîtrise ès sciences, finance appliquée (MFA)

#### Les cinq cours suivants du DESS pourraient être reconnus dans la MFA (et vice versa) :

ECO8600	Fondements économétriques de la finance
ECO8601	Fondements macroéconomiques de la finance
FIN8310	Fondements en statistique, optimisation et informatique
FIN8506	Évaluation des actifs : analyses technique et fondamentale
SCO8701	Fondements de la préparation des états financiers

### Passerelle DESS en instruments financiers dérivés – DESS en finance (et vice versa) :

Un maximum de cinq cours pourrait être reconnu.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

Pour chacun des cours FIN8512, FIN8513, FIN8514, FIN8515 et FIN8516, les étudiants devront déboursier des frais supplémentaires de 500 \$, payables directement à l'Institut des dérivés de la Bourse de Montréal, pour avoir accès aux modules de formation en ligne développés par la Bourse.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN SCIENCES COMPTABLES (3809)

Ce programme est offert en association par l'Université du Québec à Montréal, l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec à Rimouski, l'Université du Québec en Outaouais et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

### CRÉDITS

Ce programme d'études professionnel comporte trente crédits.

### OBJECTIFS

Le programme vise essentiellement à préparer de façon immédiate les candidats à l'exercice de la profession d'expert-comptable, et plus particulièrement à leur permettre de réussir l'Évaluation uniforme (EFU) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Le programme permet au candidat de parfaire ses connaissances dans le domaine des sciences comptables dans un contexte d'intégration des matières en vue de satisfaire aux exigences de la profession de comptable agréé. De plus, à l'aide d'études de cas unidisciplinaires et multidisciplinaires, le candidat acquiert les compétences et les habiletés lui permettant de faire une meilleure analyse des problèmes, de communiquer de façon efficace les solutions proposées et d'améliorer dans l'ensemble son jugement professionnel.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat canadien en sciences comptables, ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou l'équivalent;  
ou  
posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Exceptionnellement, le Sous-Comité d'admission et d'évaluation (SCAE) pourra admettre certains candidats après qu'ils aient réussi une formation d'appoint ou une propédeutique.

Les candidats qui détiennent un diplôme hors Canada pourront se voir exiger la réussite de cours de premier cycle pouvant représenter jusqu'à 57 crédits pour être admissibles au DESS. Cette exigence s'explique par la nécessité pour le candidat de maîtriser les contextes comptable et fiscal canadiens. Ils devront également fournir l'Avis d'équivalence d'études émis par le Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles (MICC).

Une connaissance pratique de la langue anglaise est fortement recommandée.

Les candidats qui ne détiennent pas un diplôme d'une université francophone pourront être soumis à un test visant à démontrer qu'ils possèdent un niveau de maîtrise suffisant de la langue française. Advenant que ce niveau soit insuffisant, le SCAE peut recommander un refus d'admission.

### Condition particulière

Avoir terminé les études de premier cycle avant le début du premier trimestre du programme.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'été seulement.

**Méthodes et critères de sélection**

La sélection des candidats est basée essentiellement sur l'étude du dossier académique et des lettres de recommandation et, s'il y a lieu, de l'expérience professionnelle pertinente.

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet : quatre trimestres  
Les activités du programme débutent à l'été de chaque année.

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;  
les cours entre parenthèses sont préalables.)

Note : À l'UQAM, les étudiants suivent le cours SCO7010 Finance et occasions d'affaires (2 cr.) en remplacement du cours obligatoire SCO7007 Occasions d'affaires et du cours optionnel SCO7022 Gestion d'affaires.

**Tronc commun (21 crédits) :**

SCO7000	Regroupement d'entités (2 cr.)
SCO7001	Actualités en sciences comptables
SCO7002	Entreprises en difficulté (2 cr.)
SCO7007	Occasions d'affaires (1 cr.)
SCO7008	Performance organisationnelle (2 cr.)
SCO7009	Environnement organisationnel (2 cr.)
SCO7015	Règlement de litige (1 cr.)
SCO7017	Planification financière et fiscale (2 cr.)
SCO7100	Outils de recherche appliquée en sciences comptables (2 cr.)
SCO7101	Diagnostic et communication en sciences comptables (2 cr.)
SCO7102	Éthique et pratique professionnelle en sciences comptables (2 cr.)

**Activités optionnelles (9 crédits) :**

SCO700X	Activité d'intégration pour la profession d'expert-comptable (SCO7001)
SCO7010	Finance et occasions d'affaires (2 cr.)
SCO7021	Planification fiscale (2 cr.)
SCO7022	Gestion financière (1 cr.)
SCO7400	Lectures dirigées
SCO7023	Séminaire d'intégration en expertise comptable
SCO860X	Cours à thèmes variables

ou tout autre cours de maîtrise, choisi avec l'accord de la direction du programme.  
Stage pratique, activité supplémentaire obligatoire\* :  
SCO7202 Stage en expertise comptable (0 cr.)  
\* À l'UQAM, les étudiants inscrits au programme doivent suivre cette activité.

**RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS**

Afin de bien préparer l'étudiant à l'épreuve d'évaluation uniforme (EFU) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), l'étudiant doit obligatoirement utiliser l'ordinateur pour faire les simulations et les examens exigés dans les cours du DESS en sciences comptables. À cette fin, l'étudiant peut utiliser un ordinateur personnel configuré selon les paramètres de sécurité définis par le programme de DESS en sciences comptables ou un ordinateur mis à la disposition de l'étudiant par le programme dans un laboratoire d'informatique de l'Université. Étant donné que le respect des dits paramètres de sécurité est essentiel pour assurer la crédibilité du processus d'évaluation, la direction du programme pourra imposer à tout étudiant l'utilisation d'un ordinateur ainsi sécurisé.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

À compter de l'été 2009, pour le cours SCO700A, les étudiants devront déboursier des frais supplémentaires de 125 \$, en vue de leur préparation à l'exercice de la profession comptable et à la réussite de l'EFU.

**DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (3144)****CRÉDITS**

Ce programme comporte trente crédits.

**OBJECTIFS**

Ce programme de deuxième cycle vise l'acquisition des connaissances et des compétences fondamentales spécialisées qui, sur les plans technologique et managérial, permettront de former des spécialistes en technologies de l'information et de répondre aux besoins de perfectionnement des gestionnaires ou conseillers responsables du développement, de l'intégration et de l'implantation des technologies de l'information dans les organisations. Dans cette perspective, le programme présente une formation alliant les technologies de l'information et l'analyse du changement technologique et de son impact sur les organisations. Le programme tient compte de la variété des clientèles visées, de leurs acquis et de leurs besoins respectifs.

Ce programme propose une formation de quatre cours obligatoires qui représentent les fondements en matière de technologies de l'information et de quatre cours optionnels dans des domaines spécialisés. Au terme de leur formation, les étudiants auront le choix d'un travail dirigé ou d'un stage dirigé, ce qui leur permettra de mettre rapidement en application les connaissances et les compétences spécifiques acquises dans le domaine des technologies de l'information.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) en administration, informatique, génie, communication (médiats interactifs) ou dans une discipline connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent);  
**ou**  
être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) dans un autre domaine, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent), posséder les connaissances requises et une expérience de deux ans dans le domaine des technologies de l'information;  
**ou**  
posséder des connaissances et une formation jugées appropriées en regard des orientations du programme et une expérience de cinq ans dans le domaine des technologies de l'information.

Le candidat dont la préparation n'est pas jugée suffisante pourra se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

**Connaissances linguistiques**

Le candidat doit maîtriser suffisamment la langue française (à l'oral comme à l'écrit) et avoir la capacité de lire des textes scientifiques rédigés en anglais. Ces connaissances pourront faire l'objet d'une évaluation par le programme (test, entrevue). Le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra soit recommander un refus d'admission, soit imposer des cours d'appoint. Si un étudiant chemine avec difficulté dans le programme à cause d'un niveau trop faible de ses compétences langagières, le sous-comité pourra également assujettir cet étudiant à des restrictions dans la poursuite de ses études pouvant aller jusqu'à l'exclusion du programme.

**Procédures d'admission**

Outre le formulaire de demande d'admission et les documents exigés par le registrariat, le dossier de candidature doit comprendre :  
- un texte de motivation de une à trois pages;  
- un curriculum vitæ.

**Capacité d'accueil**

Le programme n'est pas contingenté. Cependant, l'admission est déterminée en fonction de la capacité d'encadrement du corps professoral.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation du dossier académique, du texte de motivation, des lettres de recommandation et du curriculum vitæ. Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra être exigée.

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet : quatre à cinq trimestres  
Temps partiel : neuf trimestres

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;  
les cours entre parenthèses sont préalables.)

**Les quatre activités suivantes (12 crédits) :**

INF7115	Bases de données
INF7215	Analyse et conception des systèmes d'information de l'entreprise (INF7115 ou INF7210)
MET8355	Stratégie et architecture d'entreprise
MET8610	Fondements des TI : de l'implantation à l'utilisation

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

### BLOC TRAVAIL DIRIGÉ

Une activité parmi les suivantes (6 crédits) :

MET7001	Travail dirigé (6 cr.)
MET7002	Stage dirigé (6 cr.)

**Remarque :** Il revient à l'étudiant de trouver un projet ou une organisation d'accueil, selon l'activité choisie.

### COURS OPTIONNELS

Quatre activités choisies dans l'ensemble des activités ci-dessous (12 crédits).

**Remarque :** À titre indicatif, les cours optionnels ont été regroupés en trois blocs thématiques.

#### •Bloc Gestion des technologies de l'information

MET8200	Gestion de projets en informatique
MET8310	Aspects stratégiques, économiques et financiers des technologies d'information
MET8330	Protection des réseaux informatiques
ou	
INF8750	Sécurité des systèmes informatiques
ou	
INF6065	Réseau et sécurité de systèmes d'information (cours offert à distance)
MET8411	Gestion technologique des opérations et de la qualité
MET8605	Séminaire en technologies de l'information
MIG7036	Évaluation des nouvelles technologies

#### •Bloc Systèmes d'information

ADM6020	Stratégies en affaires électroniques (cours offert à distance)
MET8300	Fondements des systèmes d'information
MET8315	Outils d'aide à la décision (MET3220, ou tout cours équivalent; MAT2080, ou tout cours équivalent)
MET8320	Impacts des systèmes et technologies de l'information sur l'organisation
MET8406	Systèmes d'information et progiciels de gestion dans les organisations
MET8900	Commerce électronique

#### •Bloc Gestion de l'information et des connaissances

ADM993Z	Gestion des connaissances : fondements, théories et approches
INFX006	Informatique de l'analyse multidimensionnelle (cours offert à distance)
INF6070	Informatique au support de la gestion des connaissances (cours offert à distance)
INF6104	Recherche d'informations et web (cours offert à distance)
INF6107	Web social (cours offert à distance)
MBA8T90	Gestion stratégique de la technologie et de l'innovation dans les entreprises technologiques
MET8602	Fondements et pratiques de l'analyse d'affaires

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

### Passerelles

**- Programme court de deuxième cycle en technologies de l'information (0710)** Les cinq cours (15 cr.) suivis dans le cadre du programme court de deuxième cycle en technologies de l'information pourraient être reconnus si l'étudiant choisit de poursuivre sa formation au DESS. À l'inverse, un étudiant qui a entrepris le DESS et qui souhaite s'arrêter après avoir réussi les cours du programme court pourrait recevoir une attestation d'études. Il doit soumettre une lettre de justification à la direction du programme.

**- Maîtrise es sciences (technologies de l'information) (3255-3256)** L'étudiant qui a commencé un DESS en technologies de l'information et qui souhaite poursuivre sa formation dans le cadre du programme de maîtrise doit remplacer le bloc Travail dirigé (6 crédits) par le bloc Projet d'application (15 crédits) ou par le bloc Recherche (27 crédits). S'il a terminé son DESS et qu'il décide de poursuivre sa formation jusqu'à la maîtrise, il pourrait voir tous ses crédits transférés, sauf les six crédits acquis pour le bloc Travail dirigé, propres au DESS. À l'inverse, un étudiant qui a entrepris des études de maîtrise et qui souhaite s'arrêter après avoir réussi les cours du DESS doit soumettre une lettre de justification à la direction du programme. Un diplôme pourrait lui être décerné s'il complète le bloc Travail dirigé, qui clôture le programme de DESS.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN DÉVELOPPEMENT DU TOURISME (0635)

### CRÉDITS

Attestation d'études de neuf crédits en développement du tourisme

### OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme est de permettre aux professionnels et aux gestionnaires dans le domaine du tourisme d'approfondir leurs connaissances des stratégies et des enjeux contemporains du développement touristique et ce, notamment autour de thèmes d'actualité et de problèmes ciblés des industries touristiques québécoise, canadienne et mondiale. Le programme favorise l'opérationnalisation de ces connaissances dans un milieu de travail donné, en vue de l'optimisation de l'exploitation responsable des ressources et du développement touristique.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). De plus, le candidat doit avoir une expérience de travail d'au moins deux ans comme professionnel ou gestionnaire dans le domaine du tourisme.

Les dossiers des candidats titulaires d'un baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent) sont étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et peuvent faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Les candidats qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat mais qui possèdent les connaissances requises et une expérience professionnelle jugée pertinente d'au moins cinq ans pourront être admis s'ils démontrent leur motivation et leur capacité à suivre des cours de deuxième cycle universitaire à la satisfaction du sous-comité d'admission et d'évaluation (par test ou lors d'une entrevue par exemple).

Dans tous les cas, le candidat dont la préparation n'est pas jugée suffisante pourra être admis conditionnellement à la réussite de cours d'appoint ou d'une propédeutique.

### Connaissances linguistiques

Tous les étudiants doivent démontrer une très bonne maîtrise du français écrit et parlé. Ils doivent aussi avoir une capacité de lire couramment l'anglais et de suivre des exposés oraux en anglais. Advenant que, lors de l'admission ou en cours de scolarité, le niveau de connaissances linguistiques soit jugé insuffisant par le sous-comité d'admission et d'évaluation, le candidat sera soumis à un test linguistique formel de l'École de langues de l'UQAM. Le sous-comité d'admission et d'évaluation peut soit recommander un refus d'admission, soit imposer des cours d'appoint et éventuellement assujettir l'étudiant à des restrictions dans la poursuite des études pouvant aller jusqu'à l'exclusion du programme.

### Procédures d'admission

Le formulaire de demande d'admission complété doit être déposé au Registrariat, accompagné :

- des relevés de notes officiels pour toutes les études de niveau universitaire (sauf celles réalisées à l'UQAM);
- d'au moins trois lettres de recommandation, dont une provenant du milieu de travail du candidat et faisant état de son expérience professionnelle dans le domaine du tourisme;
- d'un texte dans lequel le candidat expose ses motivations et ses intérêts en ce qui a trait au développement du tourisme ou à la gestion des destinations touristiques, en regard de son expérience professionnelle;
- d'un curriculum vitæ.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du curriculum vitæ, du dossier académique, du texte de motivation et des lettres de recommandation. Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra être exigée.

### Régime d'études et durée des études

Temps partiel : maximum de 8 trimestres

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

**Trois activités parmi les suivantes (9 crédits) :**

MDT843X	Séminaire thématique d'actualité
MDT8432	Séminaire : Tourisme et pays en développement
MDT8433	Séminaire : Création et valorisation des sites touristiques
MDT8434	Séminaire : Patrimoine et tourisme
MDT8435	Séminaire : Transport et tourisme

**Remarque :** Le candidat vaudra bien prendre note que les activités énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres. Elles sont offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

**Passerelle**

Les activités de ce programme court pourraient être reconnues dans le cadre de la maîtrise en développement du tourisme.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN GESTION DE PROJET (0145)

Ce programme est accrédité par le Project Management Institute (PMI). Il est offert conjointement avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

**CRÉDITS**

Attestation d'études de quinze crédits en gestion de projet.

**OBJECTIFS**

Le programme vise à former des professionnels en exercice en leur permettant d'acquérir sur une période d'un an la formation de base essentielle en gestion de projet et la méthodologie nécessaire pour l'appliquer selon les règles de l'art.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

- Détenir un baccalauréat (ou l'équivalent) avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3;
- Détenir une expérience de travail minimale d'un an, jugée pertinente, dans un contexte projet;
- Présenter un curriculum vitae détaillé;
- Présenter une lettre de motivation;
- Posséder les connaissances de niveau premier cycle universitaire dans les domaines des statistiques de base, des mathématiques financières et de la comptabilité ou accepter de faire un ou des cours de mise à niveau dans l'un ou l'autre de ces domaines, avant de débiter le programme court de deuxième cycle en gestion de projet;
- Posséder une maîtrise adéquate de l'utilisation de la micro-informatique; notamment celle adaptée à l'environnement de la gestion de projet;
- Posséder une connaissance adéquate de la langue française ou de la langue dans laquelle le programme est offert;
- Posséder une compréhension suffisante de l'anglais écrit.

Exceptionnellement, des candidats qui répondent à l'un des quatre profils suivants pourraient être admissibles au programme court en gestion de projet, après étude de leur dossier, curriculum vitae et lettre de motivation.

1. Des candidats titulaires d'un baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative supérieure ou égale à 2,8 et inférieure à 3,2 (ou l'équivalent)
2. Des bacheliers avec une moyenne inférieure à 2,8 sur 4,3 et qui ont une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).
3. Des candidats titulaires d'un baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), possédant les connaissances requises et une expérience jugée pertinente d'au moins cinq ans en gestion de projet.

4. Des candidats ne détenant pas de baccalauréat, mais possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins sept ans en gestion de projet.

Toutefois, dans les quatre cas, ces candidats pourraient se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

**Capacité d'accueil :**

**Le programme est contingenté :**  
contingent annuel de 50 étudiants à temps partiel, 5 en propédeutique. Admission à l'automne et à l'hiver.

**Méthodes et critères de sélection :**

Tout candidat qui satisfait aux conditions peut être convoqué en entrevue. Dans le cas où il y a plus de candidats admissibles que de places disponibles, les quatre critères suivants seront utilisés pour effectuer la sélection des candidats :

- dossier académique;
- expérience du candidat;
- lettres de recommandation;
- lettre de motivation du candidat.

**Régime d'études et durée des études**

Pour les candidats admis au trimestre d'automne :

Temps partiel : de trois à cinq trimestres

Pour les candidats admis au trimestre d'hiver :

Temps partiel : quatre trimestres

Les cheminements de cours (admissions à l'automne ou l'hiver) sont disponibles à l'adresse suivante : [www.mgp.uqam/etudiants/cheminement\\_pc.php](http://www.mgp.uqam/etudiants/cheminement_pc.php)

**LISTE DES ACTIVITÉS**

Notes :

- Les activités de ce programme ne s'offrent que le soir.
- Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.
- L'ordre numérique correspond au cheminement habituel sauf pour le cours MGP7130 qui peut être suivi lorsqu'il est offert.

Dans certains cas, un ou des cours de mise à niveau pourront être exigés. Ces cours sont offerts sous le sigle MGP700X Habiletés de base (1 cr.) Étant considérés hors programme, ils seront facturés en supplément.

**Connaissances de base en gestion de projet****Les cinq cours suivants (15 crédits) :**

MGP7111	La gestion de projet et son contexte
MGP7112	Conception de projet
MGP7121	Planification et contrôle opérationnels de projet
MGP7122	Systèmes de support en gestion de projet
MGP7130	Management des équipes de projet

Note : Ces cinq cours font partie du Bloc I du DESS et de la maîtrise en gestion de projet.

**Passerelles**

Les cours complétés dans le cadre du programme court en gestion de projet sont créditaibles au DESS ou à la maîtrise en gestion de projet sous réserve qu'il n'y ait pas eu de changements majeurs dans le programme depuis leur complétion.

**Passerelle pour les étudiants ayant réussi la formation du Master's Certificate de Nexient**

Suite à la réussite des sept modules en gestion de projet de Nexient, les candidats admis au programme court auront à compléter les quatre cours suivants pour obtenir la reconnaissance des 15 crédits du programme :

MGP7112	Conception de projet
MGP8001	Le contexte organisationnel et stratégique de la gestion de projet (1 cr.)
MGP8002	Logiciel de gestion de projet (1 cr.)
MGP8003	Lecture dirigée en gestion de projet (1 cr.)

Cours MGP8002 : Sur analyse du dossier, le candidat peut se voir créditer ce cours.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

### PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN PRATIQUE COMPTABLE (0720)

#### CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte quinze crédits.

#### OBJECTIFS

Le *Programme court de deuxième cycle en pratique comptable* offre une formation professionnelle spécialisée dans le domaine des sciences comptables. Il a pour objectif le développement de l'ensemble des compétences, aptitudes et qualités que recherchent les milieux professionnels et qui permettront aux diplômés d'occuper leurs fonctions avec intégrité et professionnalisme. Le programme favorise l'intégration et la mise en perspective de l'ensemble des connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de la profession comptable et prépare les candidats aux examens nationaux de CGA-Canada.

De façon plus spécifique, le programme vise l'approfondissement et l'intégration de connaissances, de même que le développement de compétences, tant en matière de comptabilité générale et d'information financière que de comptabilité de gestion, de certification, de finance et planification financière, de fiscalité, de gestion générale et de technologies de l'information.

Dans le cadre de ce programme, les étudiants font preuve de polyvalence et appliquent les principes d'éthique et d'intégrité essentiels à la pratique comptable et à la protection du public. Ils réalisent différents types de mandats selon deux perspectives : la perspective interne où l'étudiant agit à titre de gestionnaire au sein d'une organisation, et la perspective externe où il agit à titre de consultant ou d'expert-comptable externe.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en sciences comptables (concentration Expertise comptable ou Performance financière) ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Tout dossier de candidature comportant une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais égale ou supérieure à 2,8 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation et pourrait, à titre exceptionnel, faire l'objet d'une recommandation d'admission. Si le sous-comité le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint et (ou) le maintien d'une moyenne cumulative minimale pour un ensemble déterminé d'activités du programme.

Tout candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française (à l'oral comme à l'écrit) et une maîtrise fonctionnelle de la lecture de l'anglais, les documents de référence étant souvent rédigés dans cette langue. Ces connaissances pourront faire l'objet d'une évaluation par le programme. Le candidat qui ne satisferait pas à ces exigences pourrait se voir imposer des cours d'appoint.

Tout candidat doit également posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de textes, de présentation, de bases de données et de chiffrier électronique.

#### Procédures d'admission

La demande d'admission doit être transmise au Registrariat et doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli;
- une lettre de motivation rédigée par le candidat précisant ses attentes face au programme;
- deux lettres de recommandation;
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM;
- le curriculum vitae du candidat;
- une copie du certificat de naissance;
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français ou l'anglais doit être accompagné d'une traduction officielle dans l'une de ces deux langues.

#### Méthodes et critères de sélection

La sélection des candidats est basée essentiellement sur l'étude du dossier et des lettres de recommandation.

#### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.  
Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

#### Régime d'études et durée maximale des études

Le programme est offert à temps partiel seulement.  
Durée normale des études : 4 trimestres  
Durée maximale des études : 8 trimestres

#### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

#### Les quatre cours suivants (12 crédits) :

SCO7801	Interventions en milieu professionnel
SCO7802	Pratique professionnelle et déontologie (SCO7801)
SCO7803	Création de valeur et gouvernance en entreprise
SCO7804	Gestion financière stratégique (SCO7803)

#### Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

DCM7122	Conseil en gestion internationale
DSA7010	Fondements théoriques de la gestion des risques majeurs
MBA8F47	Contexte économique et sociopolitique du financement des entreprises

SCO8536	Vérification : concepts, environnement et application
SCO8546	Le comptable et l'environnement économique international
SCO860X	Cours à thèmes variables

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

**Remarques :** Le candidat vaudra bien prendre note que les activités optionnelles énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres. Elles sont offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre. Les cours obligatoires sont offerts aux trimestres d'automne et d'hiver, à condition qu'il y ait au moins 20 étudiants inscrits

#### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

### PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ORGANISATIONS (0485)

Programme offert conjointement par l'École des sciences de la gestion et la Faculté de communication.

#### CRÉDITS

Attestation d'études de quinze crédits en responsabilité sociale des organisations.

#### OBJECTIFS

Le programme court de deuxième cycle en responsabilité sociale des organisations propose une formation spécialisée qui vise à former des intervenants aptes à concevoir, à planifier, à mettre en œuvre, à gérer et à évaluer un programme de responsabilité sociale dans divers types d'organisations, selon une perspective plus large de développement durable. Ce programme a pour finalité l'acquisition de compétences en gestion et en communication au regard de la responsabilité sociale des organisations, selon une vision qui reconnaît l'imputabilité des organisations quant aux conséquences de leurs décisions et de leurs activités (économiques, environnementales et sociales) sur le monde qui les entoure.

#### Compétences visées

La réalisation de cet objectif général est balisée par l'acquisition d'un certain nombre de compétences chez les étudiants inscrits à ce programme :

- maîtriser les fondements théoriques des concepts de responsabilité sociale et de développement durable et développer une approche critique sur ces sujets;
- connaître les principaux outils de RSO (législation, conventions, référentiels, codes de conduite, certifications, normes, méthodes et indices boursiers, etc.);
- connaître les méthodes de communication permettant d'évaluer les attentes et pressions sociétales affectant ou susceptibles d'affecter les organisations dans un contexte de mondialisation;
- comparer différentes pratiques de diagnostic organisationnel en matière de performance sociale et environnementale;
- maîtriser les principes qui sous-tendent l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de communication et de politiques organisationnelles intégrées de RSO selon une approche de dialogue avec les parties prenantes;
- comparer différentes méthodes d'évaluation des pratiques de vérification, de reddition de comptes et de communication de la performance de RSO.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) dans une discipline ou un champ d'études liés à la gestion et à la communication, aux sciences sociales et aux sciences humaines dans une discipline associée à la thématique du diplôme. Tout dossier de candidature comportant une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), pourrait exceptionnellement être admis après étude de son dossier par le Sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

ou

Posséder les connaissances requises et une expérience de travail minimale d'au moins cinq années acquise soit par un rôle de conseiller/consultant dans une organisation, une firme spécialisée ou à titre de travailleur autonome, ou encore par l'exercice de fonctions de responsabilité dans une organisation à titre de gestionnaire dans le domaine des communications ou l'un des secteurs de la gestion.

Note : Les candidats qui possèdent une formation ou une expérience jugée pertinente mais dont la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans leurs connaissances pourront être admis conditionnellement à la réussite de cours d'appoint. Dans certains cas, une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation pourra être exigée afin de vérifier les acquis des candidats.

**Capacité d'accueil**

Le programme est contingenté à 25 étudiants.

Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si le nombre de vingt (20) inscrits est atteint.

**Régime d'études et durée maximale des études**

Admission à l'automne.

Le programme est offert à temps partiel seulement.

Durée des études : quatre trimestres

**Exigences linguistiques**

Connaissance du français

Tous les étudiants doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Connaissance de l'anglais

Tous les candidats doivent avoir une maîtrise suffisante de l'anglais pour lire et comprendre les textes en langue anglaise utilisés dans les cours et dans les séminaires, les documents de référence étant souvent rédigés dans cette langue.

Le candidat qui ne satisferait pas à ces exigences pourrait se voir imposer des cours d'appoint.

**LISTE DES ACTIVITÉS**

Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.

**Les cinq cours suivants (15 crédits) :**

DSR7610	Fondements, théories et pratiques de responsabilité sociale et développement durable
COM7201	Enjeux et acteurs organisationnels de la société mondialisée
DSR7620	Analyse du cycle de vie des produits et des services : théories et applications (DSR7610 ou DSR8402 ou DSR8403)
COM7202	Gouvernance, parties prenantes et éthique communicationnelle (DSR7610; COM7201)
SCO7410	Évaluation, reddition de comptes et communication de la performance sociale des organisations (DSR7610 et COM7201 et COM7202; ou DSR8402; ou DSR8403)

Note : Sans y être obligés, les étudiants sont fortement encouragés à s'inscrire aux cours selon la séquence qui est présentée ci-dessus.

**Passerelles**

Après avoir complété avec succès le programme de deuxième cycle en RSO, les étudiants intéressés à pousser plus loin leur démarche académique auront l'opportunité de poursuivre leur formation en vue de l'obtention d'un autre diplôme de deuxième cycle. Des passerelles ont en effet été prévues vers un DESS ou une maîtrise, aussi bien à l'École des sciences de la gestion qu'à la Faculté de communication. Par exemple, le DESS en gestion des risques majeurs, le DESS en gestion, la maîtrise en administration des affaires et la maîtrise en communication pourraient accueillir des étudiants ayant terminé le programme court de deuxième cycle en responsabilité sociale des organisations (sous réserve de la disponibilité des ressources pour l'encadrement de mémoires à l'ESG et à la Faculté de communication).

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

**PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (0710)****CRÉDITS**

Attestation de quinze crédits en technologies de l'information.

**OBJECTIFS**

Le programme court de deuxième cycle en technologies de l'information vise l'acquisition des connaissances et des compétences fondamentales qui, sur les plans technologique et managérial, doivent être l'apanage des gestionnaires ou conseillers responsables du développement, de l'intégration et de l'implantation des technologies de l'information dans les organisations. Les activités du programme court correspondent aux connaissances et compétences fondamentales et incontournables dans le contexte actuel de l'évolution des technologies de l'information. Ce programme propose une formation de quatre cours obligatoires et d'un cours au choix en fonction des intérêts des étudiants.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) en administration, informatique, génie, communication (médiâs interactifs) ou dans une discipline connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent); ou être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) dans un autre domaine, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent), posséder les connaissances requises et une expérience de deux ans dans le domaine des technologies de l'information; ou posséder des connaissances et une formation jugées appropriées en regard des orientations du programme et une expérience de cinq ans dans le domaine des technologies de l'information.

Le candidat dont la préparation n'est pas jugée suffisante pourra se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

**Connaissances linguistiques**

Le candidat doit maîtriser suffisamment la langue française (à l'oral comme à l'écrit) et avoir la capacité de lire des textes scientifiques rédigés en anglais. Ces connaissances pourront faire l'objet d'une évaluation par le programme (test, entrevue). Le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra soit recommander un refus d'admission, soit imposer des cours d'appoint. Si un étudiant chemine avec difficulté dans le programme à cause d'un niveau trop faible de ses compétences langagières, le sous-comité pourra également assujettir cet étudiant à des restrictions dans la poursuite de ses études pouvant aller jusqu'à l'exclusion du programme.

**Procédures d'admission**

Outre le formulaire de demande d'admission et les documents exigés par le registrariat, le dossier de candidature doit comprendre :  
- un texte de motivation de une à trois pages;  
- un curriculum vitæ.

**Capacité d'accueil**

Le programme n'est pas contingenté.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation du dossier académique, du texte de motivation, des lettres de recommandation et du curriculum vitæ.

Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra être exigée.

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet : deux trimestres

Temps partiel : cinq trimestres

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

**Les quatre activités suivantes (12 crédits) :**

INF7115	Bases de données
INF7215	Analyse et conception des systèmes d'information de l'entreprise (INF7115 ou INF7210)

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

MET8355	Stratégie et architecture d'entreprise
MET8610	Fondements des TI : de l'implantation à l'utilisation

## COURS OPTIONNELS

**Une activité choisie dans l'ensemble des activités ci-dessous (3 crédits). Remarque :** À titre indicatif, les cours optionnels ont été regroupés en trois blocs thématiques.

### •Bloc Gestion des technologies de l'information

MET8200	Gestion de projets en informatique
MET8310	Aspects stratégiques, économiques et financiers des technologies d'information
MET8330	Protection des réseaux informatiques
ou	
INF8750	Sécurité des systèmes informatiques
ou	
INF6065	Réseau et sécurité de systèmes d'information (cours offert à distance)
MET8411	Gestion technologique des opérations et de la qualité
MET8605	Séminaire en technologies de l'information
MIG7036	Évaluation des nouvelles technologies

### •Bloc Systèmes d'information

ADM6020	Stratégies en affaires électroniques (cours offert à distance)
MET8300	Fondements des systèmes d'information
MET8315	Outils d'aide à la décision (MET3220, ou tout cours équivalent; MAT2080, ou tout cours équivalent)
MET8320	Impacts des systèmes et technologies de l'information sur l'organisation
MET8406	Systèmes d'information et progiciels de gestion dans les organisations
MET8900	Commerce électronique

### •Gestion de l'information et des connaissances

ADM993Z	Gestion des connaissances : fondements, théories et approches
INFX006	Informatique de l'analyse multidimensionnelle (cours offert à distance)
INF6070	Informatique au support de la gestion des connaissances (cours offert à distance)
INF6104	Recherche d'informations et web (cours offert à distance)
INF6107	Web social (cours offert à distance)
MBA8T90	Gestion stratégique de la technologie et de l'innovation dans les entreprises technologiques
MET8602	Fondements et pratiques de l'analyse d'affaires

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

### Passerelle

Les quinze crédits de ce programme court pourraient être reconnus si l'étudiant poursuit sa formation jusqu'au DESS ou à la maîtrise. Un étudiant qui a entrepris le DESS ou la maîtrise et qui souhaite s'arrêter après avoir réussi les cours du programme court pourrait recevoir une attestation d'études. Il doit soumettre une lettre de justification à la direction du programme.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN VÉRIFICATION INTERNE (0719)

### CRÉDITS

Attestation d'études de douze crédits en vérification interne.

### OBJECTIFS

Le programme court de deuxième cycle en vérification interne propose une formation spécialisée dans le domaine de la vérification interne. Il a pour finalité le développement d'une approche globale de la vérification interne et des fondements théoriques et méthodologiques qui en sous-tendent la pratique. Plus précisément, au terme de ce programme, les étudiants seront en mesure de : maîtriser les fondements théoriques de la vérification interne et les pratiques qui y sont associés (évolution de la vérification interne, rôle et responsabilités du vérificateur interne, contexte législatif, normes de la profession, etc.), et plus particulièrement les aspects éthiques de la profession; évaluer la qualité et la pertinence des pratiques

en vérification interne dans différents contextes (conformité aux lois et règlements, sécurité de l'information, certification, etc.); maîtriser les fondements méthodologiques et les outils du contrôle interne, incluant les outils informatiques, afin de pouvoir les adapter à une mission spécifique de vérification spécifique; choisir une stratégie de vérification en fonction de la mission spécifique, des objectifs poursuivis, des outils disponibles, ainsi que de la pertinence et la suffisance de preuves; appliquer les différentes étapes d'un processus de vérification interne.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, et posséder des connaissances de base en comptabilité. Tout dossier de candidature comportant une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;

**ou**

posséder un titre comptable (CA, CMA, CGA);

**ou**

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins deux années dans le domaine de la vérification interne.

Tous les candidats devront posséder une connaissance suffisante des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais).

Admission à l'automne seulement.

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et, le cas échéant, de l'expérience professionnelle.

Lorsque la préparation des candidats sera jugée insuffisante en raison de lacunes dans leurs connaissances, les candidats pourront être admis conditionnellement à la réussite de cours d'appoint ou d'une propédeutique. Dans certains cas, une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation pourra être exigée afin de vérifier les acquis des candidats.

### Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 25 étudiants. Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si le nombre de vingt inscrits est atteint.

Admission à l'automne seulement.

### Régime d'études et durée maximale des études

Le programme est offert à temps partiel seulement.

Durée des études : 5 trimestres

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Les quatre cours suivants (12 crédits) :

SCO7701	Fondements de la vérification
SCO7702	Contrôle interne et technologie de l'information (SCO7701)
SCO7703	Processus de vérification de gestion (SCO7701)
SCO7704	Activité de synthèse en vérification interne (SCO7701)

**Remarque :** Les activités de ce programme sont réparties sur plusieurs trimestres et ne donc sont pas offertes à chacun des trimestres.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

# FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

## DIRECTION

### Doyenne

Monique Brodeur, téléphone : 514 987-3709

### Vice-doyenne à la recherche

Christiane Gohier, téléphone : 514 987-1803

### Vice-doyen aux études

Moncef Bari, téléphone : 514 987-1803

## DIRECTION DES DÉPARTEMENTS

### • Didactique des langues

Lucie Godard, téléphone : 514 987-3000, poste 1803

### • Éducation et formation spécialisées

Catherine Gosselin, téléphone : 514 987-7677

### • Éducation et pédagogie

Jocelyn R. Beausoleil, téléphone : 514 987-3833

## DIRECTION DE L'INSTITUT, DES UNITÉS DE RECHERCHE ET AUTRE UNITÉ

### • Institut Santé et société

Michel Tousignant, téléphone : 514 987-3000, poste 2250

### • Chaire de recherche du Canada en éducation à la santé

Joanne Otis, titulaire, téléphone : 514 987-7874

### • Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement

Lucie Sauvé, titulaire, téléphone : 514 987-6749

### • Bureau de la formation pratique

Louise Camarara-Santoire, téléphone : 514 987-7830

## DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

### Doctorat

#### • Éducation, Ph.D.

Jean Bélanger, téléphone : 514 987-7729

### Maitrises

#### • Carrièreologie, M.Ed.

Juan M. Wood, téléphone : 514 987-3882

#### • Didactique des langues, M.A.

France Boutin, téléphone : 514 987-8541

#### • Éducation, M.A., M.Ed.

Nicole Lebrun, téléphone : 514 987-3882

#### • Éducation, profil enseignement au secondaire, M.Ed.

Frédéric Fournier, téléphone : 514 987-3000, poste 0247

#### • Orthopédagogie, M.Ed.

Frédéric Legault, téléphone : 514 987-4693

## Diplômes d'études supérieures spécialisées

### • Éducation et formation des adultes

Alain Dunberry, téléphone : 514 987-3000, poste 3982

### • Enseignement du français

France Boutin, téléphone : 514 987-8541

### • Gestion de l'éducation

Marjolaine Saint-Pierre, téléphone 514 987-3000, poste 4551

### • Intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Denise Normand, téléphone : 514 987-3000, poste 4693

### • Intervention éducative auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement

N... téléphone : 514 987-4693

### • Intervention pédagogique

Nicole Lebrun, téléphone : 514 987-3882

## Programmes courts de deuxième cycle

### • Administration scolaire

Marjolaine Saint-Pierre, téléphone : 514 987-3000, poste 4551

### • Didactique de la science et de la technologie au secondaire

Patrice Potvin, téléphone : 514 987-3000, poste 4551

### • Éducation et formation des adultes

Alain Dunberry, téléphone : 514 987-3000, poste 3882

### • Éducation relative à l'environnement

Lucie Sauvé, téléphone : 514 987-6992

### • Enseignement adapté en classe ordinaire du primaire

Frédéric Legault, téléphone : 514 987-4693

### • Enseignement du français

France Boutin, téléphone : 514 987-8541

### • Formation aux pratiques d'accompagnement en formation professionnelle et technique

Andrée Landreville, téléphone : 514 987-3000, poste 4693

### • Intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Denise Normand, téléphone : 514 987-3000, poste 4693

### • Orthodidactique des mathématiques

Jacinthe Giroux, téléphone : 514 987-3000, poste 4693

### • Pédagogie de l'enseignement supérieur

Louise Ménard, téléphone : 514 987-3000, poste 4551

### • Prévention et concertation enseignant-parents

Denise Normand, téléphone : 514 987-3000, poste 4693

### • Psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture

France Boutin, téléphone : 514 987-8541

**Note** : Les personnes intéressées aux programmes suivants :

- DESS en évaluation, intervention et soutien psychologiques auprès des personnes avec une déficience intellectuelle, le retrouveront dans le répertoire de la FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES.
- DESS en intervention comportementale auprès des personnes avec un trouble envahissant du développement (TED), le retrouveront dans le répertoire de la FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES.

# INSTITUT, UNITÉS DE RECHERCHE ET AUTRE UNITÉ

## INSTITUT

### Institut Santé et société

Administrateur délégué : Michel Tousignant  
Pavillon Paul-Gérin-Lajoie, local N-71 10  
Téléphone : 514 987-3000, poste 2250  
Site Internet : [www.iss.uqam.ca](http://www.iss.uqam.ca)

L'Institut Santé et société (ISS) regroupe plus de cent professeurs, de même que d'autres chercheurs et enseignants, des étudiants et des partenaires dont la santé est le principal objet de recherche ou d'enseignement. Cet institut est plurifacultaire, ses membres étant répartis dans 23 départements et les six facultés et l'École des sciences de la gestion de l'UQAM. La mission de l'ISS est de favoriser le développement de la recherche sur la santé à l'UQAM et à en accroître la visibilité auprès de la communauté scientifique ainsi qu'auprès de divers acteurs aux niveaux local, national et international. L'ISS a également pour mission de développer des programmes de formation novateurs transdisciplinaires en santé afin d'aider les nouvelles générations de praticiens et de professeurs, dont la santé est l'objet d'intervention ou de recherche, à acquérir une vision, une approche, plus globales des problématiques de santé. De cette façon, il contribuera à la compréhension des problématiques de santé et au développement d'interventions préventives et thérapeutiques efficaces. Enfin, l'ISS doit faciliter l'appropriation des connaissances produites et diffusées par ses membres, par la communauté, plus spécifiquement par leurs partenaires sociaux et économiques ainsi que par toute personne appelée à prendre des décisions susceptibles d'avoir un impact sur la santé de la population.

## CHAIRES

### Chaire de recherche du Canada en éducation à la santé

Titulaire : Joanne Otis  
Pavillon Paul-Gérin-Lajoie, local N-3150  
Téléphone : 514 987-7874  
Site Internet : [www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-education-sante.htm](http://www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-education-sante.htm)

Cette chaire se consacre à la mise sur pied, à la validation, à l'implantation ainsi qu'à l'évaluation de diverses stratégies éducatives novatrices en promotion de la santé. Ces stratégies s'inspirent d'abord des théories et modèles éprouvés en sciences de l'éducation et misent sur la participation active des personnes vulnérables au processus d'apprentissage. Ces stratégies éducatives seront testées et évaluées autant en milieu scolaire, qu'en milieu communautaire de même qu'en milieu clinique.

### Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement

Titulaire : Lucie Sauvé  
Pavillon Paul-Gérin-Lajoie, local N-4250  
Téléphone : 514 987-6749  
Site Internet : [www.unites.uqam.ca/ERE-UQAM](http://www.unites.uqam.ca/ERE-UQAM)

Cette chaire étudie l'intégration de l'éducation relative à l'environnement dans les nouveaux programmes scolaires, la valorisation de l'action communautaire en cette matière et enfin la formation des enseignants et des animateurs dans ce domaine. Ce programme de recherche, qui se réalisera tant en milieu scolaire, qu'en milieu communautaire et universitaire, contribuera à la résolution des problèmes socioenvironnementaux par l'enrichissement des dynamiques éducatives.

## AUTRE UNITÉ

### Bureau de la formation pratique

Directrice : Louise Camaraine-Santoire  
Pavillon Paul-Gérin-Lajoie, local N-21 10  
Téléphone : 514 987-7830

Le mandat de ce bureau consiste à assurer la coordination interne entre les diverses instances concernées ainsi que la collaboration entre les différents intervenants de l'Université et des établissements scolaires relativement à la formation pratique constitutive des programmes de formation à l'enseignement.

## DOCTORAT EN ÉDUCATION (3666)

Ce programme d'études est offert par l'Université du Québec à Montréal, en association, en vertu du protocole d'entente, avec l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec en Outaouais, l'Université du Québec à Rimouski, l'Université du Québec à Trois-Rivières et à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Il existe aussi un projet d'entente concernant l'extension de ce programme avec l'Université nationale de l'État de Bahia au Brésil.

### GRADE

Philosophiæ doctor, Ph.D.

### CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 90 crédits.

### OBJECTIFS

Ce programme vise une formation d'avant-garde à la recherche en éducation en privilégiant une approche interdisciplinaire selon divers types de recherche, et en permettant de bâtir de nouveaux modèles d'explication et d'intervention. Les chercheurs formés dans ce programme sauront utiliser les ressources de la recherche pour résoudre des problèmes et pour assurer l'évolution des connaissances en vue d'améliorer l'intervention éducative en divers milieux : scolaires, sociaux, gouvernementaux ou autres. Enfin ce programme favorise l'investigation de la situation éducative dans un milieu donné, en prenant en compte l'ensemble des composantes de cette situation.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit :

- être titulaire d'une maîtrise en éducation ou l'équivalent, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, **ou**
- être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, dans un domaine relié à l'éducation et posséder une expérience d'au moins 2 ans dans un domaine d'intervention éducative;
- présenter une esquisse d'un projet de recherche acceptable selon les objectifs du programme et les ressources disponibles;
- posséder une connaissance suffisante du français oral et écrit;
- posséder une connaissance suffisante de l'anglais;
- posséder une connaissance suffisante du domaine de l'éducation et d'une méthodologie de recherche pertinente à l'éducation. Les candidats qui ne peuvent pas démontrer une telle connaissance peuvent se voir imposer des cours d'appoint déterminés par le programme.

### Capacité d'accueil

Le programme est contingenté : 40.

Admission à l'automne seulement.

### Méthodes et critères de sélection

Les candidats qui satisfont aux conditions générales et aux conditions particulières d'admission au programme sont convoqués à une **entrevue** et **soumis à une épreuve écrite** sous la responsabilité du sous-comité d'admission et d'évaluation. Ces modalités visent à apprécier la motivation du candidat, sa connaissance générale du champ de l'éducation ainsi que sa préparation méthodologique pour mener à terme le projet esquissé, sa connaissance de la langue française (syntaxe, lexique, orthographe grammaticale et d'usage), ainsi que sa compréhension de textes rédigés en langue anglaise.

Le dossier de demande d'admission doit comprendre au moins deux lettres de recommandation d'un supérieur immédiat et d'un professeur ayant une expérience de recherche pertinente reconnue. Les candidatures sont ensuite ordonnées selon les pondérations suivantes :

- Pour les étudiants titulaires d'une maîtrise en éducation ou l'équivalent :
- qualité du dossier académique (4), telle que démontrée par les relevés de notes et les lettres de recommandation;
  - entrevue et questionnaire (4);
  - esquisse du projet de thèse (2) selon sa pertinence et sa cohérence en regard des objectifs du programme et des ressources disponibles.

Pour les étudiants titulaires d'une maîtrise dans un autre domaine :

- qualité du dossier académique (2), telle que démontrée par les relevés de notes et les lettres de recommandation;
- qualité et pertinence de l'expérience (2), attestée par l'employeur;
- entrevue et questionnaire (4);

- esquisse du projet de thèse (2) selon sa pertinence et sa cohérence en regard des objectifs du programme et des ressources disponibles.

Le sous-comité d'admission et d'évaluation décide de ses recommandations et établit, s'il y a lieu, une liste d'attente.

Le seuil d'admission est de 70 % (7 sur 10), sous réserve du nombre de places disponibles selon la capacité d'accueil, et sous réserve que deux professeurs accrédités, de formation disciplinaire et d'expérience de recherche différentes, acceptent d'agir en tant que directeur et codirecteur de recherche.

### Remarques

Tout candidat peut présenter sa demande d'admission au registraire de la constituante associée de son choix. Après étude du dossier de la demande d'admission par le sous-comité d'admission et d'évaluation du comité de programme, la décision est transmise au candidat par le registraire de la constituante concernée et le candidat admis doit s'inscrire dans cette même constituante. Toutefois, la composition du comité de recherche de l'étudiant doit être approuvée par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme préalablement à la première inscription dans le programme.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

#### Les activités suivantes (21 crédits) :

DME9000	Séminaire de doctorat : l'orientation
DME9001	Séminaire de doctorat : la synthèse
DME9005	Recherche en éducation
DME9010	Lecture dirigée I (6 cr.)
DME9100	Stage de recherche I
DME9200	Stage de recherche II

#### Deux activités parmi les suivantes (6 crédits) :

DME903X	Séminaire thématique sur des problématiques contemporaines en éducation
DME905X	Séminaire thématique sur une approche contemporaine de recherche en éducation
DME9011	Lecture dirigée II

toute autre activité pertinente de deuxième ou de troisième cycle offerte à l'Université du Québec.

#### La recherche (63 crédits) :

DME9400	Projet doctoral (9 cr.)
ou	
L'étudiant ayant réussi, avant le trimestre d'automne 2001, l'activité DME9005, doit s'inscrire à l'activité suivante :	
DME9300	Atelier de recherche (9 cr.)

#### Thèse (54 cr.)

Chaque étudiant est tenu de rédiger une thèse qui doit témoigner, de la part de l'auteur, d'une aptitude à mener à bien une recherche scientifique originale.

### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Chaque étudiant doit effectuer, à temps complet, un minimum de deux trimestres de résidence. Le premier a normalement lieu au premier trimestre de scolarité. Au cours de cette période de résidence, l'étudiant doit notamment compléter les activités communes et obligatoires suivantes offertes et tenues à l'UQAM : DME9000 Séminaire de doctorat : l'orientation et DME9005 Recherche en éducation, et présenter l'échéancier prévu de sa scolarité.

### CHAMPS DE RECHERCHE

Partant de modèles éducatifs pertinents aux domaines des fondements, des organisations, des technologies éducationnelles, de la carrièreologie, de la didactique ou de l'évaluation, en contextes de formation générale, professionnelle, spécialisée, scolaire ou communautaire, les principaux champs de recherche sont :

- représentations et construction des savoirs;
- systèmes d'éducation et sociétés;
- curriculum et programmes de formation;
- didactiques et approches pédagogiques;
- agents de formation et sujets apprenants;
- éducation hors-scolaire.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE EN CARRIÉROLOGIE (3038)

### GRADE

Maître en éducation, M.Ed.

### CRÉDITS

La maîtrise en carriérologie comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

La maîtrise en carriérologie, avec stage et rapport d'activités, sans mémoire, vise à former un professionnel de la carriérologie et de l'orientation qui sera capable d'aider des personnes, individuellement et en groupe, dans toutes les étapes de leur cheminement de carrière. De plus, sous certaines conditions, ce profil répond aux normes d'admission de l'Ordre professionnel des conseillers et conseillères en orientation du Québec.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat dans le domaine de la carriérologie (Développement de carrière, Profil II : orientation) ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 3,0 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

De plus, les candidats ne détenant pas un baccalauréat en développement de carrière de l'UQAM, doivent avoir réussi les activités suivantes ou posséder des connaissances requises :

CAR1000 - Développement du concept de soi et de l'identité ou tout autre cours traitant du développement de la personne  
CAR1100 - Développement vocationnel I  
CAR1200 - Dimensions humaines du travail  
CAR1650 - Documentation et classification  
CAR1700 - Counseling individuel : théories, techniques et practicum  
CAR2500 - Instruments de mesure d'aptitudes et d'intérêts  
CAR2600 - Élaboration et animation d'activités de formation en planification de carrière  
CAR2620 - Méthodes dynamiques de recherche d'emploi  
CAR2700 - Counseling de carrière  
CAR3330 - Validation des acquis, bilan de compétences et planification de carrière  
CAR3901 - Stage 1 : Activités professionnelles obligatoires (6 crédits)  
FPE1060 - Orientation et système scolaire québécois  
PSY1282 - Psychométrie et évaluation  
PSY1300 - Méthodes et schémas quantitatifs  
PSY4110 - Psychopathologie  
Un cours parmi les suivants :  
ASC4500 - Développement personnel dans un contexte socio-éducatif contemporain

ou  
SOC1400 - Problèmes sociaux contemporains

Un cours parmi les suivants :  
ECO2431 - Économie du marché du travail

ou  
FPE2240 - Apprentissage et épistémologie

Les candidats devront posséder une capacité suffisante à lire des textes scientifiques rédigés en anglais.

### Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 30 places par année.

Les admissions se font à l'automne seulement.

### Méthodes et critères de sélection

Les candidats qui satisfont aux conditions générales et aux conditions particulières d'admission sont convoqués à une séance de tests écrits portant, entre autres, sur la connaissance de la langue française ainsi que sur la compréhension de textes rédigés en langue anglaise et la motivation à entreprendre le programme.

Le dossier de demande d'admission devra comprendre au moins deux lettres de recommandation favorable d'un supérieur immédiat ou d'un professeur.

De plus, les candidats sans dossier académique devront présenter un dossier faisant état de leur expérience avec les attestations correspondantes.

Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation sera exigée lorsque le dossier présente au moins une des caractéristiques suivantes :

- une moyenne cumulative située entre 2,8 et 3,0 sur 4,0 ou entre 3,0 et 3,2 sur 4,3;
- des lettres de recommandation moins favorables;
- l'absence d'un diplôme de baccalauréat.

Les candidatures seront ensuite ordonnées selon les pondérations suivantes :

- qualité du dossier académique ou qualité de l'expérience : 50 %;
- résultats aux tests et à l'entrevue (s'il y a lieu) : 50 %.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

#### Les neuf cours suivants (27 crédits) :

MAE7000	Recherche en éducation : nature et méthodologie
CAR7110	Théorie avancée du traitement de l'information
CAR7120	Développement vocationnel avancé
CAR7300	Évaluation individuelle, sélection et carriérologie
CAR7490	Éthique professionnelle en carriérologie et en orientation
CAR7500	Mesure et évaluation en carriérologie : practicum (CAR7300)
CAR7700	Théories et techniques avancées de counseling individuel en carriérologie
CAR7710	Théories et techniques avancées de counseling de groupe en carriérologie
CAR7730	Practicum en intervention individuelle (CAR7700)

#### Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

CAR7640	Conception et élaboration d'un plan de carrière
CAR7660	Éducation à l'entrepreneuriat
CAR7740	Practicum en intervention de groupe (CAR7710)
MBA8107	Études spécialisées en personnel et relations du travail I

#### Les deux activités suivantes (15 crédits) :

CAR8900	Stage avancé et rapport de stage (9 cr.)
CAR8910	Rapport d'activités dirigées (6 cr.)

#### Conditions d'accès à l'Ordre professionnel des conseillers et conseillères en orientation du Québec

Les étudiants qui voudront être admis à l'Ordre professionnel des conseillers et conseillères d'orientation du Québec lorsqu'ils auront terminé la maîtrise en carriérologie, devront aussi avoir réussi les dix-sept cours de premier cycle, décrit précédemment dans la section « conditions d'admission ».

### CHAMPS DE RECHERCHE

- Gestion et développement de carrière
- Counseling individuel et de groupe.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## MAÎTRISE EN DIDACTIQUE DES LANGUES (3123)

### GRADE

Maître ès arts, M.A.

### CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en didactique des langues a pour but de former des spécialistes initiés à la recherche et habilités, soit à poursuivre des études au niveau doctoral, soit à s'insérer immédiatement dans le marché du travail.

La maîtrise en didactique vise à donner à l'étudiant, outre une culture de base en linguistique, une formation de spécialiste en didactique des langues et une initiation à la recherche dans le domaine. Elle constitue une voie d'accès au doctorat en éducation. Deux profils sont offerts : l'un en *didactique de la langue première* et l'autre en *didactique des langues secondes*.

Outre la formation académique, le département offre à l'étudiant la possibilité de s'insérer dans des équipes de recherche structurées.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat menant à un permis d'enseignement ou d'un baccalauréat dans une autre discipline, obtenu avec une moyenne d'au moins 3.2 sur 4.3 (ou l'équivalent); ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Le candidat n'ayant jamais suivi de cours en didactique de la langue première ou des langues secondes devra compléter une activité de mise à niveau, déterminée en fonction de ses besoins, au moment de son admission au programme, avant de pouvoir s'inscrire aux cours de didactique de la concentration.

**Autres conditions :** Au moment de sa première inscription, le candidat devra passer un test mesurant sa capacité à lire des textes scientifiques en anglais. Le candidat non francophone devra passer un test de français écrit. En cas d'échec à l'un ou à l'autre de ces tests, le candidat sera invité à suivre un cours d'appoint tel que Elementary English Reading (ANG2013) et/ou Français langue seconde niveau avancé III (LAN3675), parallèlement à sa scolarité régulière de maîtrise. L'étudiant devra réussir le test de lecture de textes anglais avant le début du deuxième trimestre et le test de français écrit avant la fin de sa scolarité.

**Capacité d'accueil**

Le programme n'est pas contingenté.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation. Le candidat dont le dossier n'indiquerait pas une préparation pertinente au programme sera invité à rencontrer le sous-comité d'admission et d'évaluation qui déterminera le type d'activité de mise à niveau ou le programme de propédeutique approprié à ses besoins.

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

**Les quatre cours suivants (douze crédits) :**

DDL8000	Méthodologie de la recherche en didactique des langues
DDL8010	Projet de mémoire (Avoir complété 30 crédits du programme de maîtrise)
LIN8155	Description linguistique et enseignement du français 1
LIN8156	Description linguistique et enseignement du français 2

**Deux cours de profil (6 crédits) :****• Profil «langue première»**

DDL8120	Didactique de la lecture en langue première
DDL8110	Didactique de l'écriture en langue première
DDL8130	Séminaire thématique en didactique de la langue première 1
DDL8140	Séminaire thématique en didactique de la langue première 2
DDL8150	Didactique des premiers apprentissages en lecture et en écriture

**• Profil «langue seconde»**

DDL8210	Didactique d'une langue seconde ou étrangère
LIN8225	Acquisition des langues secondes
DDL8230	Séminaire thématique en didactique d'une langue seconde ou étrangère 1
DDL8240	Séminaire thématique en didactique d'une langue seconde ou étrangère 2
LIN8228	Séminaire thématique en acquisition des langues secondes

**Deux cours au choix parmi les cours complémentaires et/ou les cours de profil (l'étudiant peut également choisir parmi tout autre cours du programme avec l'autorisation de la direction du programme) (6 crédits) :**

DDL8480	L'utilisation d'Internet à des fins d'enseignement d'une langue
LIN8214	Sociologie du langage
LIN8215	Analyse du texte et du discours I
LIN8216	Le contact des langues
LIN8217	Séminaire thématique en linguistique appliquée
DDL8410	Intégration des TIC en didactique d'une langue
DDL8430	Didactique de la grammaire
DDL8440	Didactique des écrits de jeunesse et stratégies de lecture
DDL8450	Intégration de l'enseignement du français dans des situations d'apprentissage complexes

**Le cours suivant (3 crédits) :**

LIN8235	Projet de mémoire
---------	-------------------

**Mémoire (21 crédits) :**

Le mémoire de maîtrise consistera en une recherche originale de l'étudiant dans le domaine de son profil. Il doit faire la preuve de la capacité de l'étudiant à mener à bien une recherche, d'analyser les données et d'en présenter les résultats dans une langue claire.

**REMARQUES PARTICULIÈRES****Passerelle Maîtrise - DESS - Programme court**

Il est possible de passer de la maîtrise (concentration didactique des langues) au DESS en enseignement du français ou au programme court de deuxième cycle en enseignement du français. Dans ce cas, les cours réussis dans le cadre de la maîtrise seront reconnus à l'exception du LIN8235 Projet de mémoire.

Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

**CHAMPS DE RECHERCHE**

Didactique des langues (première et secondes)

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

**MAÎTRISE EN ÉDUCATION (3701-3803)****GRADE**

Maître en éducation, M.Ed. (3803) ou maître ès arts, M.A. (3701) selon le profil choisi.

Ce programme offre deux profils. L'étudiant qui termine le profil **recherche** (3701) se verra décerner le grade de maître ès arts (M.A.); celui qui termine le profil **intervention pédagogique** (3803) obtiendra le grade maître en éducation (M.Ed.). Le profil que l'étudiant désire suivre devra être précisé dès l'admission au programme.

**CRÉDITS**

Ce programme comporte 45 crédits.

**OBJECTIFS**

Le but du programme de maîtrise en éducation est de former de futurs chercheurs, de spécialiser des professionnels du domaine de l'éducation ou de la formation. Il permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances et de développer leurs habiletés dans une discipline ou dans un champ de spécialisation.

Compte tenu des besoins diversifiés de la clientèle deux profils sont offerts :  
**Le profil «recherche» avec mémoire** vise à initier à la recherche et à permettre une formation spécialisée comme agent de recherche ou de développement dans un milieu éducatif formel ou non formel. De plus, ce profil permet de développer des habiletés de recherche requises à la poursuite d'études de troisième cycle.  
**Le profil «intervention pédagogique» avec rapport d'activités et sans mémoire** vise à spécialiser un professionnel de l'intervention pédagogique qui sera capable d'agir en tant qu'agent de changement ou en tant que personne ressource dans un milieu éducatif formel ou non formel. De plus, ce profil permet d'enrichir et d'approfondir des connaissances dans un champ de spécialisation, de s'initier à la recherche appliquée et de développer des habiletés d'analyse d'une pratique professionnelle.

Compte tenu des intérêts variés de la clientèle et de la multiplicité des milieux d'intervention, le programme offre, pour les profils «recherche» et «intervention pédagogique», les sept champs de spécialisation :

- **Didactique-Curriculum**, champ interdisciplinaire dont l'objectif est l'étude de la planification, du contrôle et de la régulation de la situation pédagogique, de même que de l'élaboration et de l'implantation de programmes et d'outils éducatifs;
- **Fondements-Axiologie**, champ interdisciplinaire dont l'objectif est l'étude de l'organisation, du développement et de l'innovation en éducation ainsi que des fondements et enjeux des discours éducatifs, compte tenu des dimensions sociologiques, politiques, économiques et culturelles du milieu;
- **Éducation communautaire et mésopédagogie**, champ d'intervention qui s'intéresse à l'éducation contemporaine dans des contextes particuliers, en milieux scolaires et communautaires : éducation relative à l'environnement,

- éducation en milieu familial, éducation internationale et éducation auprès des personnes âgées;
- **Éducation spécialisée**, champ d'intervention qui s'intéresse à la prévention, à la rééducation et à l'enseignement auprès des personnes handicapées ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation ainsi qu'aux problématiques qui y sont associées;
  - **Évaluation**, spécialisation dont l'objectif est l'étude des modèles d'évaluation, des processus et techniques de mesure et d'évaluation de variables cognitives, affectives et comportementales ainsi que de la construction d'instruments et de traitement de données;
  - **Formation professionnelle**, champ d'intervention qui s'intéresse au développement et à l'acquisition de compétences et d'habiletés nécessaires à l'exercice d'un métier, d'une technique ou d'une profession;
  - **Enseignement supérieur**, champ d'intervention qui englobe les activités d'enseignement, de formation et de recherche, les personnes, les organismes, les connaissances et les compétences qui sont directement en lien avec le secteur postsecondaire de l'éducation.

## CONDITIONS D'ADMISSION

### Profil «recherche» avec mémoire et profil «intervention pédagogique» avec rapport d'activités, sans mémoire

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en éducation ou en enseignement ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 3,0 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

**ou**

être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine connexe à l'éducation obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et avoir des connaissances en éducation correspondant à une formation d'au moins vingt-quatre crédits (didactique, psychologie du développement et de l'apprentissage, docimologie, fondements de l'éducation). Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 3,0 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

**ou**

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

De plus, les candidats au profil «intervention pédagogique» devront posséder un minimum de deux années d'expérience pertinente en éducation ou en formation. Pour être jugée pertinente, cette expérience devra avoir été acquise dans des champs d'intervention auprès de clientèles stables.

Les candidats aux deux profils devront posséder une capacité suffisante à lire des textes scientifiques rédigés en anglais.

### Capacité d'accueil

L'ensemble des deux profils («recherche» et «intervention pédagogique») est contingenté à 75 places par année. Admission à l'automne seulement.

### Méthodes et critères de sélection

Les candidats doivent satisfaire aux conditions générales et aux conditions particulières d'admission, et posséder une maîtrise du français ainsi qu'une connaissance suffisante de l'anglais. Le dossier de demande d'admission devra comprendre au moins deux lettres de recommandation favorables d'un supérieur immédiat ou d'un professeur ainsi qu'une lettre de motivation à entreprendre le programme.

De plus, les candidats sans dossier académique devront présenter un dossier faisant état de leur expérience avec les attestations correspondantes. Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra être exigée lorsque le dossier présente au moins une des caractéristiques suivantes :

- une moyenne cumulative située entre 2,8 et 3,2;
- des lettres de recommandation moins favorables;
- l'absence d'un diplôme de baccalauréat;

ou tout autre motif jugé pertinent par le sous-comité d'admission et d'évaluation. Le sous-comité pourra pondérer les critères de sélection selon la qualité des dossiers présentés et, le cas échéant, des résultats de l'entrevue.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans  
Temps partiel : quatre ans

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

## TRONC COMMUN AUX DEUX PROFILS

### Un cours obligatoire (3 crédits) :

MAE7000 Recherche en éducation : nature et méthodologie  
Note : Les étudiants ayant suivi et réussi le cours de premier cycle EDU6600 Initiation à la recherche ou l'équivalent pourront être exemptés du cours MAE7000 et seront alors autorisés à suivre un cours au choix de plus (3 crédits).

### PROFIL A : RECHERCHE (code 3701)

#### Le cours suivant (3 crédits) :

FPE7200 Problématiques et analyse conceptuelle en éducation

#### Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MAE7020 Collecte et traitement de données quantitatives en éducation (MAE7000)

MAE7030 Collecte et traitement de données qualitatives en éducation (MAE7000)

Trois cours choisis dans l'un des champs de spécialisation suivants (un de ces cours pourra être choisi parmi tous les autres cours du programme ou dans tout autre programme de deuxième cycle, avec l'autorisation de la direction du programme) (9 crédits) :

#### •a) Didactique-Curriculum

DID7210 Modèles d'enseignement  
DID7230 Les théories et enjeux en didactique et curriculum  
DID7250 Nature des objectifs et organisation des contenus  
DID7270 Diagnostic éducationnel et intervention pédagogique  
DID7291 Curriculum et didactique de l'éducation préscolaire  
DID7800 Créativité et éducation  
DID7900 Didactique interdisciplinaire et intégration des apprentissages  
DID828X Séminaire thématique en didactique  
DID829X Séminaire thématique en études curriculaires  
FPE7615 Éducation et informatique  
FPE7623 Rôle et fonction de l'image en pédagogie  
FPE7632 Éducation aux médias  
FPE7800 Évaluation de programmes de formation

#### •b) Fondements-Axiologie

ASC7375 Éducation interculturelle  
ASS7504 Développement affectif et intervention pédagogique  
ASS7515 Succès et échec à l'école : concepts et réalités  
FPE7105 Fondements politiques, socioéconomiques et culturels de l'éducation  
FPE7166 Éducation comparée  
FPE7171 Réflexions axiologiques et éthiques en éducation  
FPE7220 Développement, apprentissage et processus cognitif  
FPE7240 Savoir, penser et agir : fondements pédagogiques, didactiques et curriculaires  
FPE7260 Épistémologie et théories éducatives  
FPE815X Séminaire thématique en fondements et axiologie de l'éducation

#### •c) Éducation spécialisée

ASS7302 Intégration de la personne en difficulté d'adaptation  
ASS7311 Stratégies d'enseignement et adaptation scolaire  
ASS7312 La prévention primaire en éducation  
ASS7318 L'individu en situation d'échec  
ASS8001 Pratique orthopédagogique et recherche  
ASS831X Séminaire thématique sur les difficultés d'adaptation sociale  
ASS833X Séminaire thématique sur les difficultés d'apprentissage  
ASS834X Séminaire thématique sur la déficience intellectuelle et les polyhandicaps

#### •d) Évaluation

FPE7400 Instruments de mesure de variables cognitives  
FPE7410 Instruments de mesure de variables affectives  
FPE7430 Théorie des réponses aux items et applications  
FPE7450 Recherches corrélationnelles en éducation  
FPE7460 Approches inférentielles en recherche en éducation  
FPE7470 Analyses non paramétriques en éducation  
FPE7800 Évaluation de programmes de formation  
FPE849X Séminaire thématique en mesure et évaluation

#### •e) Enseignement supérieur

DID7670 Séminaire sur la réussite et la persévérance en enseignement supérieur  
DID7680 Séminaire sur l'intégration des apprentissages et l'encadrement des étudiants dans l'enseignement supérieur  
DID869X Séminaire thématique en enseignement supérieur  
FPE7080 Organisation et innovations pédagogiques dans l'enseignement supérieur

FPE8680 Technologies de support à la formation en ligne en enseignement supérieur

**•f) Cours hors champ de spécialisation**

EFA7963 Analyse transnationale des politiques d'éducation et de formation des adultes  
 FPE7061 Coopération multilatérale et économie politique de l'éducation et de la culture  
 MAE7040 Transformations de données qualitatives en éducation (MAE7030)  
 MAE7050 Séminaire thématique en méthodes observationnelles de recherche (MAE7030)  
 MAE7960 La supervision pédagogique en contexte scolaire  
 MAE7961 Le développement professionnel des stagiaires en formation des enseignants  
 MAE7962 Supervision pédagogique et pratique réflexive  
 MAE8500 Séminaire spécial en éducation

**Les deux activités suivantes (3 crédits) :**

MAE8010 Atelier de recherche (1 cr.)  
 MAE8020 Séminaire de projet de recherche (2 cr.)

**Remarque :** Pour pouvoir suivre l'activité MAE8020, il faut avoir réussi tous les cours du tronc commun et l'atelier de recherche.

**Rédaction du mémoire de recherche (24 crédits)**

Par la présentation de son mémoire, l'étudiant doit démontrer son aptitude à la recherche par la maîtrise de certaines méthodes scientifiques, la capacité d'analyser des données et d'en présenter les résultats dans une langue claire et en respectant les règles de présentation.

Ce mémoire pourra prendre diverses formes.

Le mémoire est constitué d'un texte d'environ une centaine de pages.

Il est rédigé sous la direction ou la codirection d'un professeur du département d'éducation et de pédagogie ou du département d'éducation et de formation spécialisées.

**PROFIL B : INTERVENTION PÉDAGOGIQUE (code 3803)**

**Le cours suivant (3 crédits) :**

FPE7200 Problématiques et analyse conceptuelle en éducation

**Cinq cours choisis dans l'un des champs de spécialisation décrits dans le profil recherche ou parmi les suivants (15 crédits) :**

**•a) Éducation communautaire et Mésopédagogie**

Cette option ne sera offerte que si un nombre suffisant de candidats en font la demande.

**•Éducation relative à l'environnement**

DID8530 Éducation relative à l'environnement : théories et pratiques  
 DID8531 Éducation relative à l'environnement : l'intervention (DID8530)

**•Gérontagogie**

ASS7933 Éducation à la mort  
 CAR7720 Counseling et relation d'aide avec la personne du troisième âge  
 DID7960 Apprentissage et développement chez la personne du troisième âge  
 FPE7187 Fondements théoriques de la gérontagogie

**•Intervention éducative en milieu familial**

ASS7540 Mésopédagogie et écologie communautaire  
 ASS7940 Intervention éducative en milieu familial  
 ASS7941 Élaboration de modèles mésopédagogiques  
 ASS8001 Pratique orthopédagogique et recherche

**•Éducation dans une perspective planétaire**

FPE7195 Sources et finalités de l'éducation dans une perspective planétaire  
 DID7830 Approches curriculaires en éducation dans une perspective planétaire

**•Séminaire à contenu variable**

ASS890X Séminaire thématique en éducation communautaire ou mésopédagogie

**•b) Formation professionnelle**

Cette option ne sera offerte que si un nombre suffisant de candidats en font la demande.

FPT7750 Tendances actuelles en formation professionnelle  
 FPT7751 Curriculum de formation professionnelle  
 FPT7752 Évaluation des programmes de formation professionnelle  
 FPT7753 Évaluation des apprentissages en formation professionnelle  
 FPT7754 Mesure des compétences en formation professionnelle  
 FPT7755 Processus de fabrication et stratégie d'apprentissage en milieu de travail  
 FPT7756 Instrumentation et analyse de postes de travail  
 FPT870X Séminaire thématique en formation professionnelle

**Deux cours libres choisis parmi l'ensemble des cours de maîtrise en éducation ou de tout autre programme de deuxième cycle, sous réserve de l'approbation de la direction du programme (6 crédits).**

**Les quatre activités suivantes (18 crédits) :**

MAE8010 Atelier de recherche (1 cr.)  
 MAE8100 Séminaire de projet d'intervention (6 cr.)  
 MAE8111 Intervention pédagogique (5 cr.)  
 MAE8120 Rapport d'activités (6 cr.)

**CHAMPS DE RECHERCHE**

- Didactique, curriculum et lexicologie  
 - Enseignement supérieur  
 - Fondements, axiologie et pluriethnicité  
 - Mesure et évaluation des apprentissages  
 - Éducation spécialisée, difficultés d'adaptation et d'apprentissage  
 - Formation professionnelle et transferts d'apprentissage  
 - Éducation et intervention communautaire

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A pour le profil intervention pédagogique (code 3803) et dans la classe B pour le profil recherche (code 3701).

**MAÎTRISE EN ÉDUCATION,  
 PROFIL ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE  
 (3605-3606-3607)**

En vertu du protocole d'entente, ce programme d'études est offert conjointement par l'UQAM et l'Université de Montréal.

**CRÉDITS**

Ce programme comporte 45 crédits.

\* 15 crédits de formation pratique hors programme devront être réussis en cours de formation afin d'obtenir le brevet d'enseignement du Québec.

**GRADE**

Maître en éducation, M.Ed.

Le profil enseignement secondaire offre trois concentrations :

- Français langue première (code 3605)  
 - Mathématiques (code 3606)  
 - Science et technologie (code 3607).

Le diplôme émis aux finissants fera mention de la concentration

**OBJECTIFS**

Le but du programme de Maîtrise en éducation est de former de futurs chercheurs, de spécialiser des professionnels du domaine de l'éducation ou de la formation, de la carriérogie ou du counseling d'orientation. Il permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances et de développer leurs habiletés dans une discipline ou dans un champ de spécialisation.

Le profil Enseignement au secondaire, quant à lui, vise à former un professionnel de l'enseignement au secondaire en lui permettant de compléter sa formation initiale dans son domaine d'expertise. L'objectif général de cette formation est de permettre à l'étudiant de développer, dans le cadre des études de deuxième cycle, des compétences professionnelles et des connaissances dans le domaine de l'enseignement de sa matière, que ce soit la science et la technologie, les mathématiques ou le français langue première. Plus particulièrement, il vise à amener les enseignants à s'approprier leur programme d'enseignement tout en développant une pratique réflexive dans l'exercice de leur profession. Cette formation cherche à aider les enseignants à répondre adéquatement aux défis posés par la réforme curriculaire.

Spécifiquement, les objectifs de cette formation sont de :

- communiquer clairement et correctement dans sa langue d'enseignement;  
 - concevoir et piloter des activités d'enseignement-apprentissage et superviser le fonctionnement de groupe-classe;  
 - intervenir auprès d'élèves intégrés en classe régulière qui présentent des handicaps ou des difficultés d'apprentissage ou de comportement;

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

- maîtriser l'acte d'enseigner, approfondir son enseignement par des retours réflexifs critiques et actualiser en continu son développement professionnel;
- coopérer avec les différents partenaires sociaux, pédagogiques et avec l'équipe école;
- être un agent de changement dans son milieu de travail.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au programme de la Maîtrise en éducation, profil Enseignement au secondaire, le candidat doit détenir un baccalauréat jugé pertinent, par exemple :

- pour la concentration français langue première, un Baccalauréat en études françaises ou en linguistique;
- pour la concentration mathématiques, un Baccalauréat en mathématiques;
- pour la concentration science et technologie, un Baccalauréat en chimie, en physique, en biologie ou en génie.

Quelle que soit la discipline, le candidat doit avoir obtenu son diplôme avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative se situant entre 2,8 et 3,2 sur 4,3 sera étudié par les responsables du profil et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

De plus, le candidat doit détenir un lien d'emploi avec une commission scolaire ou un établissement d'enseignement secondaire privé (être sur la liste de remplacement, avoir un contrat de suppléance) permettant de faire une demande d'autorisation provisoire d'enseigner. Cette demande d'autorisation provisoire doit obligatoirement être obtenue pendant les douze premiers crédits du programme de la Maîtrise en éducation, profil Enseignement au secondaire.

Au moment de l'admission, les candidats déjà titulaires d'un diplôme québécois de 1<sup>er</sup> cycle, satisfont aux exigences générales des universités quant aux compétences linguistiques (l'épreuve uniforme du collégial ou exigence de l'établissement universitaire où la formation universitaire a été réalisée).

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté  
Admission à l'automne seulement.

### Méthodes et critères de sélection

Les candidats doivent compléter un formulaire d'admission conjoint et fournir leur dossier scolaire. Un document certifiant le lien d'emploi entre la commission scolaire et le candidat doit également être soumis. Le sous-comité de programme de chacune des universités s'assure que les étudiants sélectionnés satisfont les exigences académiques et possèdent l'expérience de travail leur permettant de répondre aux exigences de cette formation de deuxième cycle. Au moment de l'examen des dossiers des candidats, le sous-comité de programme s'assurera que chaque candidat possède minimalement 60 crédits en lien avec la matière qu'il souhaite enseigner.

### Régime d'études et durée des études

Temps partiel : quatre ans

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;  
les cours entre parenthèses sont préalables.)

### TRONC COMMUN AUX TROIS CONCENTRATIONS

#### Les huit cours suivants (24 crédits) :

ASC7805	École et société : réussite scolaire et devenir social
ETA6160	École et société (UdeM)
FPE7221	Cognition, développement et éducation
PPA6265	Sciences cognitives et psychopédagogie (UdeM)
DID7210	Modèles d'enseignement
PPA6245	Modèles d'enseignement (UdeM)
FPE7050	Étude du système scolaire québécois
ETA6901	L'enseignant, le système éducationnel québécois (UdeM)
ASS7302	Intégration de la personne en difficulté d'adaptation
PPA6416	Études des difficultés à apprendre (UdeM)
FPE7551	Évaluation des apprentissages (DID7601 Modèles et stratégies d'enseignement au collège et à l'université : pour le programme court de deuxième cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur (0680))
ETA6065	Évaluation et compétence (UdeM)

ASS7114	Problèmes de comportement en classe ordinaire à l'école secondaire
PPA6419	Problème de comportement à l'école (UdeM)
MAE7000	Recherche en éducation : nature et méthodologie
ETA6032	Méthode de recherche en éducation (UdeM)

## PRATIQUES SUPERVISÉES

### Les 3 cours suivants (15 crédits) :

MAE7965	Séminaire d'intégration et projet professionnel (MAE7963; MAE7964)
EDU6010	Activité d'intégration (UdeM)
MAE7963	Pratique supervisée I : Gestion de classe (6 cr.)
PPA6501	Pratique supervisée I - Gestion de classe (UdeM)
MAE7964	Pratiques supervisée II - Didactique (6 cr.) (MAE7963)
DID6502	Pratique supervisée II - Enseignement et didactique (UdeM)

Note : Les cours de pratique supervisées sont considérés hors programme.

## CONCENTRATION FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE (code 3605)

### Bloc de Didactique

#### • Les 4 cours suivants (12 crédits) :

DDL8430	Didactique de la grammaire
DID6201	Didactique de la grammaire (UdeM)
DDL8220	Apprentissage d'une langue seconde ou étrangère en contexte scolaire
DID6211	Didactique de la lecture (UdeM)
DDL8460	Didactique de l'oral
DID6214	Didactique de l'oral (UdeM)
DDL8110	Didactique de l'écriture en langue première
DID6216	Didactique de l'écriture (UdeM)

### Bloc de Complément disciplinaire

#### • Les cours suivant (9 crédits) :

LIN8113	Grammaire avancée pour l'enseignement du français
DID6525	Grammaire avancée pour enseignement du français

Sur approbation du responsable du profil : Possibilité pour l'étudiant de choisir 1 cours de 2<sup>e</sup> cycle + 1 cours de 1<sup>er</sup> cycle dans une matière leur permettant de pallier aux lacunes de sa formation initiale

## CONCENTRATION MATHÉMATIQUES (code 3606)

### Bloc de Didactique

#### • 4 cours parmi les 5 suivants (12 crédits) :

MAT7194	Didactique de l'algèbre
DID6571	Didactique de l'algèbre au secondaire (UdeM)
MAT8150	Informatique dans l'enseignement des mathématiques
DID6754	Didactique des mathématiques et TIC (UdeM)
MAT865G	Nombre et raisonnement proportionnel
DID6540	Nombre et raisonnement proportionnel (UdeM)
MAT7193	Didactique de la géométrie
DID6573	Didactique de la géométrie au secondaire (UdeM)
MAT865X	Séminaire thématique sur des problématiques contemporaines en enseignement des mathématiques
DID6759	Didactique des mathématiques : thèmes spécifiques (UdeM)

### Bloc de Complément disciplinaire

#### • Les cours suivant (9 crédits) :

MAT865H	Didactique des mathématiques (2 cr.)
DID2280	Erreurs et obstacles d'apprentissage en mathématiques (UdeM)

Sur approbation du responsable du profil : Possibilité pour l'étudiant de choisir 1 cours de 2<sup>e</sup> cycle + 1 cours de 1<sup>er</sup> cycle dans une matière leur permettant de pallier aux lacunes de sa formation initiale

**CONCENTRATION SCIENCE ET TECHNOLOGIE (code 3607)****Bloc de Didactique****• Les 4 cours suivants (12 crédits) :**

DID8540	Didactique de l'enseignement intégré de la science et de la technologie au secondaire
DID8543	Enseignement et apprentissage par projets en science et technologie au secondaire
DID6867	Didactique des sciences (UdeM)
DID6868	Le laboratoire en didactique des sciences (UdeM)

**Bloc de Complément disciplinaire****• Les cours suivants (9 crédits) :**

Sur approbation du responsable du profil : Possibilité pour l'étudiant de choisir 2 cours de 2<sup>e</sup> cycle + 1 cours de 1<sup>er</sup> cycle dans une matière leur permettant de pallier aux lacunes de sa formation initiale.

**RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS****Compétences linguistiques en français**

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

**Mesures diagnostiques**

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique.

Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : [www.cpef.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm](http://www.cpef.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm)

**Test de certification**

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

**Première passation du test de certification**

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après neuf crédits complétés dans le programme.

**Reprises du test de certification**

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

**Seuils de réussite**

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : [www.cpef.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm](http://www.cpef.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm)

**Échéancier**

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant son deuxième stage en milieu scolaire. Conformément à l'article 10.3.1.3 du règlement des études de cycles supérieurs, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de deuxième cycle menant au brevet d'enseignement.

**Plus spécifiquement :**

Au terme de la deuxième reprise (3<sup>e</sup> passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an durant laquelle elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire à son deuxième stage. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4<sup>e</sup> passation) du test de certification.

Échec à la reprise finale (4<sup>e</sup> passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4<sup>e</sup> passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

**Exemption du test de certification**

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

**CHAMPS DE RECHERCHE**

- Didactique, curriculum et lexicologie
- Enseignement supérieur
- Fondements, axiologie et pluriethnicité
- Mesure et évaluation des apprentissages
- Éducation spécialisée, difficultés d'adaptation et d'apprentissage
- Formation professionnelle et transferts d'apprentissage
- Éducation et intervention communautaire
- Carrièreologie

**FRAIS**

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

**MAÎTRISE EN ORTHOPÉDAGOGIE (3050)****CRÉDITS**

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

**GRADE**

Maîtrise en éducation, M. Éd.

**OBJECTIFS**

L'objectif général de ce programme de maîtrise professionnelle est d'offrir une formation spécialisée dans les domaines de l'orthopédagogie en lecture-écriture et des mathématiques. La formation proposée prend en compte les contraintes individuelles (cognitives, métacognitives et affectives), sociales (familiales, scolaires) et disciplinaires qui influencent le développement de la lecture-écriture et des mathématiques chez les personnes éprouvant des difficultés d'apprentissage. Le programme vise à ce que l'orthopédagogue acquière les plus récents savoirs en la matière afin qu'il puisse intervenir de façon efficace auprès des élèves à sa charge, en collaboration avec les différents membres de la communauté éducative (enseignants, parents, autres professionnels), et ainsi mieux contribuer à la réussite de ceux-ci.

**Objectifs spécifiques**

Au terme de ce programme, la formation aura permis à l'étudiant :

1. d'approfondir des connaissances relatives à l'ensemble des dimensions liées à la problématique des élèves en difficulté d'apprentissage;
2. d'approfondir les outils conceptuels et méthodologiques propres à la profession de l'orthopédagogue;
3. de développer des compétences en évaluation en lecture-écriture et en mathématiques s'adressant aux élèves en difficultés d'apprentissage;
4. de développer des compétences en intervention adaptée en lecture-écriture et en mathématiques s'adressant aux élèves en difficultés d'apprentissage;
5. de développer une identité professionnelle permettant à l'orthopédagogue d'exercer pleinement son rôle dans les différents contextes de pratique en lien avec les autres acteurs œuvrant auprès des élèves présentant des difficultés d'apprentissage;
6. de développer des stratégies de formation continue utiles au renouvellement et à l'ajustement des pratiques professionnelles.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Pour être admis au programme de maîtrise en orthopédagogie, le candidat doit être titulaire :

- d'un baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire ou en orthopédagogie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Des cours d'appoint pourront être exigés des candidats qui n'ont pas suivi dans le cadre de leur formation antérieure un minimum

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

de 6 crédits en orthodidactique des mathématiques et de 6 crédits en orthodidactique du français;

ou

- d'un baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire, ou d'un baccalauréat d'enseignement du français au secondaire, des mathématiques au secondaire, ou du français langue seconde, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Chaque candidature sera étudiée cas par cas. Après étude de leur dossier, ces candidats devront suivre des cours d'appoint ou la propédeutique suivante : 6 crédits en orthodidactique des mathématiques, 6 crédits en orthodidactique du français, ce qui requiert préalablement une formation didactique dans ledit domaine, ainsi que 3 crédits portant sur les difficultés comportementales au primaire ou au secondaire et 3 crédits relatifs à l'intégration scolaire.

Dans les deux cas, une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme peut être exigée afin de déterminer les cours à suivre soit en appoint soit en propédeutique. Un test diagnostique peut également être exigé des candidats afin d'évaluer avec précision leurs notions mathématiques avant leur admission au programme proposé

Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Enfin, tous les candidats doivent joindre une lettre de motivation et un curriculum vitae à leur dossier d'admission.

## Compétences en français

Pour être admis au programme, l'étudiant devra faire la démonstration d'un niveau avancé de compétence en français. Pour ce faire, il devra avoir réussi le test SEL ou le test CÉFRAN (ou l'équivalent). Dans l'éventualité où l'étudiant n'aura pas fait ou réussi l'un ou l'autre de ces tests, il devra réussir le test CÉFRAN. Advenant la non-réussite de ce test, l'étudiant devra suivre et réussir le cours d'appoint LIN1112 et, par la suite, réussir le test CÉFRAN pour être définitivement admis au programme.

## Compétences en anglais

Le candidat doit posséder une capacité à lire des textes scientifiques rédigés en anglais. Cette capacité pourra être vérifiée au moyen d'un test de l'École de langues. Le candidat dont la capacité sera jugée insuffisante devra réussir un cours d'appoint tel *LAN2140 Compréhension de documents en anglais (intermédiaire 1)*, dès le premier trimestre du programme.

## Capacité d'accueil

Admission à l'automne et à l'hiver.

## Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

## LISTE DES ACTIVITÉS

(À moins d'indication contraire, les cours sont de 3 crédits.)

### 39 crédits de cours OBLIGATOIRES comme suit :

#### Un cours sur la pratique orthopédagogique et la recherche (3 crédits) :

ASS8001 Pratique orthopédagogique et recherche

#### Six cours sur LES DIFFICULTÉS EN LECTURE-ÉCRITURE (18 crédits) :

- ASS8010 Évaluation et intervention en orthopédagogie de la lecture et de l'écriture I
- ASS8020 Séminaire sur les difficultés en lecture et en écriture d'adolescents ayant des parcours scolaires atypiques (ASS8010)
- DDL8531 Évaluation des processus de lecture-écriture en situation contextualisée
- DDL8532 Processus spécifiques d'identification et de production des mots écrits : évaluation et intervention (DDL8531)
- DDL8533 Processus non spécifiques de lecture et d'écriture : évaluation et intervention (DDL8531)
- DDL8535 Difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture : marqueurs cognitifs et neurologiques associés (DDL8531 ; DDL8532 ; DDL8533)

#### Trois cours sur LES DIFFICULTÉS EN MATHÉMATIQUES (12 crédits) :

ASS7050 Problématiques en orthodidactiques des mathématiques au primaire

ASS7051 Séminaire en orthodidactique des mathématiques (6 cr.) (ASS7050)

ASS7052 Problématique orthodidactique de la transition primaire/secondaire en mathématiques (ASS7051)

### 6 crédits de cours AU CHOIX parmi les suivants :

- ASS7020 Prévention à l'école primaire
- ASS7021 Prévention et concertation enseignant-parents à l'école primaire (ASS7020)
- ASS7053 Problématiques en orthodidactique des mathématiques au secondaire
- ASS8011 Évaluation et intervention en orthopédagogie de la lecture et de l'écriture II (ASS8010)
- DDL8534 Difficultés de l'oral et implications sur l'apprentissage de l'écrit (DDL8531)
- LIN8536 Apprentissage de la lecture et de l'écriture chez les élèves sourds gestuels
- LIN8537 Apprentissage de la lecture et de l'écriture chez les élèves allophones

### ou tout autre cours de cycles supérieurs choisi avec l'accord de la direction du programme

### Une activité de synthèse relative aux difficultés d'apprentissage en lecture-écriture ou en mathématiques (6 crédits) :

ASS800X Activité de synthèse : difficultés d'apprentissage en lecture-écriture ou en mathématiques (6 cr.)

ou

DDL8570 Activité de synthèse : difficultés d'apprentissage en lecture-écriture (6 cr.)

### Passerelle entre le Programme court en psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture et la maîtrise en orthopédagogie :

L'étudiant admis à la maîtrise en orthopédagogie, après avoir complété le Programme court en psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture, se verra reconnaître tous les cours réussis dans le cadre de ce programme.

### Passerelle entre le Programme court en orthodidactique des mathématiques et la maîtrise en orthopédagogie :

L'étudiant admis à la maîtrise en orthopédagogie, après avoir complété le Programme court en orthodidactique des mathématiques, se verra reconnaître tous les cours réussis dans le cadre de ce programme.

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Pour pouvoir s'inscrire à l'activité de synthèse, l'étudiant devra avoir réussi au moins 36 crédits du programme avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,7/4,3.

Chaque cours est offert selon des modalités variées, allant de fins de semaine de 1 ou 2 jours (samedi ou dimanche), à raison d'un cours par jour d'une durée de 7 heures et demie, à des blocs de 3 heures/semaine pendant 15 semaines. Le recours à des modalités mixtes, alliant cours de fins de semaine et de soir est également possible de même que l'offre de cours de jour, sur semaine, pendant le mois d'août. Toutefois, peu importe la modalité offerte, chaque cours totalise 45 heures de présence en classe.

## CHAMPS DE RECHERCHE

- Difficultés en lecture et en écriture
- Difficultés en mathématiques

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN ÉDUCATION ET FORMATION DES ADULTES (3202)

## CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

## OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme est de former des spécialistes de l'ingénierie de l'éducation et de la formation des adultes qui, tout en ayant une vision large

du champ et de sa signification dans la société du savoir en émergence, maîtriseront les diverses expertises spécifiques requises dans ce champ. Ce programme comporte trois objectifs spécifiques. Il s'agit premièrement de permettre aux praticiens et spécialistes de développer une vision large, compréhensive et multidisciplinaire du champ de l'éducation et de la formation des adultes et de sa signification critique dans les sociétés du savoir en émergence. Ce programme entend, deuxièmement, permettre de développer et maîtriser divers outils d'intervention spécialisés leur permettant d'agir de manière polyvalente au sein de leur milieu, comme formateurs de formateurs, concepteurs et responsables du suivi des formations ainsi qu'ingénieurs d'organisations apprenantes. Finalement, ce DESS vise à développer une approche réflexive en regard de leur pratique professionnelle et des rôles d'encadrement qu'ils devront assumer.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent;

ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée, et une expérience professionnelle pertinente.

De plus, les candidats doivent posséder au moins deux années d'expérience pertinente dans le champ de l'éducation et de la formation des adultes et jugée suffisante par le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE).

Enfin, les candidats doivent démontrer qu'ils ont acquis les préalables suivants :

- une maîtrise du français écrit;
- une maîtrise suffisante de l'anglais pour lire des textes scientifiques.

Les candidats ayant une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent, peuvent exceptionnellement être admis après étude de leur dossier par le SCAE.

#### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

#### Sélection des candidats

L'évaluation des candidatures sera réalisée par le Sous-comité d'admission et d'évaluation sur la base du dossier académique, des lettres de recommandation, du curriculum vitæ détaillé et d'une lettre d'intention des candidats dans laquelle ces derniers doivent détailler leurs aptitudes et motivations pour entreprendre ce programme.

Le Sous-comité se réserve le droit de convoquer les candidats en entrevue et d'imposer, s'il le juge nécessaire, des cours d'appoint ou une propédeutique aux candidats ne répondant pas de façon satisfaisante aux conditions et préalables d'admission avant qu'ils ne soient définitivement acceptés au programme.

#### Régime et durée des études

Temps complet : cinq trimestres

Temps partiel : dix trimestres

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

#### Les cinq activités obligatoires suivantes (15 crédits)

EFA7965	Le développement personnel de l'adulte et ses conditions socioculturelles
EFA7930	Politique et ingénierie générale de la formation formelle et non formelle des adultes
MAE7000	Recherche en éducation : nature et méthodologie
ORH7700	Gestion stratégique du capital humain de l'organisation
SOC7535	Analyse sociale de l'éducation et la formation des adultes

#### Quatre activités de spécialisation choisies parmi les cours optionnels suivantes (12 crédits) :

EFA7960	Ingénierie et planification de la formation des adultes
EFA7961	Apprentissage et intervention andragogique
EFA7963	Analyse transnationale des politiques d'éducation et de formation des adultes
EFA7964	Enjeux de l'évaluation de programmes en formation des adultes
EFA7966	Apprendre en situation de travail
FPE7800	Évaluation de programmes de formation
KIN7230	Ergonomie de conception et projet de transformation dans l'entreprise

#### L'activité de synthèse obligatoire suivante (3 crédits) :

EFA7991	Activité de stage en éducation et formation des adultes
---------	---

### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les étudiants devront avoir complété au moins 24 des 30 crédits du programme avant de s'inscrire à l'activité de stage et synthèse (EFA7991).

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS (3826)

### CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

### OBJECTIFS

L'objectif général du diplôme est de permettre à l'étudiant d'approfondir, au niveau des études de deuxième cycle, des compétences professionnelles et des connaissances reliées à l'enseignement du français langue première ou langue seconde (L1 ou L2) et de développer ainsi une pratique réflexive de sa profession. Les objectifs spécifiques du programme sont de permettre à l'étudiant : d'approfondir les concepts liés à la didactique du français (L1 ou L2); de renouveler sa pratique professionnelle en fonction des développements récents dans le domaine; de se familiariser avec les connaissances nécessaires à l'application pédagogique des nouvelles technologies de l'information à la didactique du français (L1 ou L2).

### CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat menant à un permis d'enseignement ou d'un baccalauréat dans une discipline pertinente en lien avec la didactique des langues ou la linguistique (traduction, études littéraires, etc.), obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;

ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Le candidat dont les connaissances en didactique du français sont jugées insuffisantes se verra imposer une activité de mise à niveau au moment de son admission au programme.

Les cours de ce programme exigeant la lecture de textes scientifiques en anglais, l'étudiant a la responsabilité de s'assurer qu'il possède les connaissances requises avant son entrée dans le programme. Lors de sa première inscription, l'étudiant devra passer un test mesurant sa capacité à lire des textes scientifiques dans cette langue. En cas d'échec, il pourra se voir imposer un cours d'anglais qu'il devra suivre et réussir en priorité, dès son premier trimestre d'inscription au programme.

De plus, le candidat non francophone devra passer un test de français écrit. En cas d'échec à ce test, il pourra se voir imposer un cours de français qu'il devra suivre et réussir en priorité, dès son premier trimestre d'inscription au programme.

#### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

#### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation. Le candidat dont le dossier n'indiquerait pas une préparation pertinente au programme sera invité à rencontrer le sous-comité d'admission et d'évaluation qui déterminera le type d'activité de mise à niveau approprié à ses besoins.

#### Régime d'études et durée des études

Temps complet : cinq trimestres.

Temps partiel : dix trimestres.

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

#### Bloc I : les deux cours suivants (6 crédits) :

LIN8155	Description linguistique et enseignement du français 1
LIN8156	Description linguistique et enseignement du français 2

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

## Bloc II : quatre cours au choix parmi les suivants (12 crédits) :

DDL8480	L'utilisation d'Internet à des fins d'enseignement d'une langue
DDL8120	Didactique de la lecture en langue première
DDL8110	Didactique de l'écriture en langue première
DDL8130	Séminaire thématique en didactique de la langue première 1
DDL8140	Séminaire thématique en didactique de la langue première 2
DDL8210	Didactique d'une langue seconde ou étrangère
DDL8230	Séminaire thématique en didactique d'une langue seconde ou étrangère 1
DDL8240	Séminaire thématique en didactique d'une langue seconde ou étrangère 2
DDL8410	Intégration des TIC en didactique d'une langue
DDL8150	Didactique des premiers apprentissages en lecture et en écriture
DDL8430	Didactique de la grammaire
DDL8440	Didactique des écrits de jeunesse et stratégies de lecture
LIN8225	Acquisition des langues secondes
LIN8228	Séminaire thématique en acquisition des langues secondes
LIN8233	Intégration du français en pédagogie de projet

## Bloc III : quatre cours au choix ou projet d'intervention (12 crédits) :

Quatre autres cours à choisir dans le Bloc II (12 cr.)

ou

DDL8020 Projet d'intervention (12 cr.)

## REMARQUES PARTICULIÈRES

- Le candidat doit savoir que toutes les activités de ce programme ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été).  
Par conséquent, elles peuvent être étalées sur plusieurs trimestres ou offertes en alternance d'une année à l'autre.
- Avant de s'inscrire au projet d'intervention (LIN8234), l'étudiant doit avoir réussi au moins quinze crédits du programme.

## Passerelle Programme court - DESS - Maîtrise

Il est possible de passer du Programme court de deuxième cycle en enseignement du français au DESS en enseignement du français ou à la Maîtrise en linguistique (concentration didactique des langues). Dans ce cas, tous les cours sont reconnus; les crédits reliés au projet d'intervention ne sont cependant pas transférables.

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN GESTION DE L'ÉDUCATION (3264)

## CRÉDITS

Un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de 30 crédits en gestion de l'éducation est décerné à l'étudiant qui satisfait aux exigences du programme.

## OBJECTIFS

### Objectifs généraux :

Ce programme vise le développement professionnel des gestionnaires de l'éducation d'établissements scolaires des ordres préscolaire, primaire, secondaire et collégial. Dans le cadre de cette formation, le gestionnaire aura à réfléchir sur sa pratique en tant que leader et amorcer ainsi une démarche de renouvellement de gestion afin d'assurer la réussite des élèves de son propre établissement. Le programme vise à favoriser chez les étudiants (gestionnaires ou futurs gestionnaires) l'appropriation et l'approfondissement de la gestion de l'éducation à tous les ordres du système éducatif, le développement du jugement professionnel par l'objectivation des pratiques, la conceptualisation et la théorisation des cas, le réinvestissement dans la pratique et son observation, la construction de leurs savoirs et le développement de leurs compétences, la réflexion critique en vue d'améliorer leurs pratiques professionnelles; l'accroissement de leur efficacité dans l'exercice de leurs fonctions; l'amélioration et le développement des institutions dans lesquelles ils œuvrent; ainsi que l'ouverture à la recherche. Les buts visés sont orientés par les concepts d'apprentissage et de développement professionnel continu en contexte de gestion de l'éducation.

### Objectifs spécifiques :

La formation complétée, les étudiants seront en mesure de : maîtriser des habiletés en matière de gestion tant pédagogique qu'organisationnelle en tenant compte d'un

profil personnalisé de compétences; maîtriser les divers processus de gestion d'un établissement scolaire en tenant compte des particularités des milieux; s'habiller à placer leur équipe-école en démarche, afin d'élaborer et de réaliser un projet éducatif; démontrer leurs capacités à exercer un leadership dans leur établissement en accordant une place privilégiée à la formation continue du personnel scolaire; assurer avec une certaine efficacité la direction d'un établissement scolaire; acquérir une vision prospective du système éducatif et de leur établissement qui s'articule dans une démarche de gestion stratégique; établir des réseaux d'échange et de partenariat; améliorer leurs pratiques suite à la compréhension de la gestion de la complexité.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Les étudiants doivent détenir un baccalauréat obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) en éducation ou dans une discipline connexe. Les candidats ayant une moyenne inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), peuvent exceptionnellement être admis après étude de leur dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation, ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience professionnelle jugée pertinente.

Tout candidat dont la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances requises peut se voir exiger la réussite de cours d'appoint.

### Capacité d'accueil

Deux cohortes de vingt étudiants (une au trimestre d'automne, l'autre au trimestre d'hiver).

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et de l'expérience pertinente, s'il y a lieu; entrevue de sélection si nécessaire.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : maximum de six trimestres

Temps partiel : maximum de trois ans ou neuf trimestres

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Bloc 1 : Activités d'introduction à la gestion de l'éducation (4 crédits) :

#### Les deux activités obligatoires suivantes :

FPE7001	Gestion en milieu scolaire
FPE7006	Activité d'intégration à la formation de gestionnaire en éducation (1 cr.)

### Bloc 2 : Activités en gestion de l'éducation relatives aux domaines politique, pédagogique, administratif et des relations humaines (15 crédits) :

#### Cinq cours choisis \* parmi les suivants dont au moins trois de la liste A :

##### •Liste A : cours en gestion de l'éducation offerts par le département d'éducation et pédagogie :

FPE7003	La gestion de la diversité en milieu scolaire
FPE7007	Changement organisationnel et pédagogique en milieu scolaire
FPE7010	Fondements de l'administration scolaire
FPE7020	Climat scolaire et organisation des services en milieu éducatif
FPE7030	Leadership en contexte de réforme scolaire
FPE7040	Organisation de l'année scolaire et de son processus budgétaire

##### •Liste B : cours offerts par d'autres départements ou de domaines complémentaires :

Tout cours choisi en accord avec la direction du programme, notamment parmi les cours de la maîtrise en éducation ou offerts par l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, ou parmi les cours suivants :	
ASS7010	Gestion de l'intégration des EHDAA
DID8925	Formation au mentorat professionnel
FPE7800	Évaluation de programmes de formation
FPE7815	Les indicateurs pour évaluer des programmes, projets, établissements ou politiques d'éducation ou de formation (FPE7800)
ORH7418	Gestion des ressources humaines en éducation
POL7891	Politique de l'éducation et gestion scolaire

### Bloc 3 : Activités d'approfondissement (3 crédits)

#### •L'atelier obligatoire suivant (1 cr.) :

FPE7150 Atelier d'analyse réflexive des savoirs et des pratiques en milieu éducatif (1 cr.)

• **Deux activités au choix \* parmi les suivantes (2 cr.) :**

FPE7101 Activité de mentorat 1 (1 cr.)  
 FPE7102 Activité de mentorat 2 (1 cr.) (FPE7101)  
 FPE7103 Activité de stage 1 (1 cr.)  
 FPE7104 Activité de stage 2 (1 cr.) (FPE7103)  
 FPE713X Atelier d'étude d'une problématique en gestion de l'éducation (1 cr.)

**Bloc 4 : Activités de synthèse (8 crédits)**

• **L'activité obligatoire suivante (2 cr.) :**

FPE7008 Activité de synthèse et d'intégration à la fonction de gestionnaire en éducation (2 cr.)

• **L'étudiant choisit six crédits comme suit :**

• **L'activité suivante (6 cr.) :**

FPE7095 Activité de synthèse professionnelle et rapport d'activité (6 cr.)  
 ou les deux cours suivants :  
 MAE7000 Recherche en éducation : nature et méthodologie  
 MAE8500 Séminaire spécial en éducation

**Remarque :** Lorsque le programme est offert et dispensé par cohorte, les cours choisis sous les blocs 2 et 3 sont les mêmes pour tous les inscrits d'une même cohorte.

**Passerelles interprogrammes**

1. Toutes les activités du programme court en administration scolaire (code 0182) appartiennent aussi au DESS en gestion de l'éducation.
2. Les cours FPE7800 et FPE7815 sont inscrits dans le programme court en évaluation de programmes d'éducation et de formation.
3. Le cours MAE7000, optionnel dans le DESS, est obligatoire dans la maîtrise en éducation.
4. Les cours MAE font aussi partie des cours de la maîtrise en éducation.
5. L'étudiant qui désire se donner des moyens de compléter plus rapidement les exigences de scolarité d'une maîtrise en éducation tout en complétant son DESS peut suivre les cours MAE7000 et MAE8500 plutôt que l'activité FPE7095.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN INTERVENTION ÉDUCATIVE AUPRÈS DES ÉLÈVES AVEC INCAPACITÉS INTELLECTUELLES SÉVÈRES (3002)

**CRÉDITS**

Ce programme comporte trente crédits.

**OBJECTIFS**

Ce programme permettra aux enseignants et autres intervenants scolaires des niveaux préscolaire, primaire et secondaire de :

- approfondir leur connaissance des caractéristiques des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères\* avec ou sans déficiences associées et tenir compte de leurs impacts sur l'apprentissage;
- développer des habiletés, des attitudes et des pratiques pédagogiques permettant l'intervention éducative adaptée aux besoins des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées en répondant aux exigences des nouveaux programmes de formation de ces élèves;
- connaître et expérimenter, en contexte individuel et de groupe, diverses approches et techniques pédagogiques spécifiques aux élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées;
- développer des compétences de travail en équipe transdisciplinaire en précisant le rôle de l'enseignant, des parents et de chacune des personnes gravitant autour de l'élève en milieu scolaire ainsi que la participation de l'élève ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées.

\* L'appellation «élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères» désigne les élèves identifiés par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport par le code 23 (déficience intellectuelle profonde) et code 24 (déficience intellectuelle moyenne à sévère).

Plus spécifiquement, ce programme permettra aux enseignants de :

- approfondir la connaissance des caractéristiques au plan moteur, sensoriel, langagier, cognitif et émotionnel des élèves avec incapacités intellectuelles sévères et adapter les interventions éducatives à ces caractéristiques;
- tenir compte des besoins de santé, des limites physiologiques et des troubles de santé mentale des élèves avec incapacités intellectuelles sévères lors des interventions éducatives;
- connaître la terminologie médicale et certains éléments de physiologie et neurologie afin de faciliter la consultation des dossiers médicaux et la participation aux rencontres transdisciplinaires en vue de planifier l'enseignement pour chaque élève ayant des incapacités intellectuelles sévères;
- savoir utiliser les programmes éducatifs adaptés, individualiser l'enseignement et évaluer les apprentissages des élèves avec incapacités intellectuelles sévères;
- tenir compte de l'impact de la dimension émotionnelle sur l'apprentissage des élèves avec incapacités intellectuelles sévères.
- connaître et expérimenter des approches pédagogiques spécialisées pour des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (pédagogie fonctionnelle et sociale, pédagogie par projet, approche communautaire, approche positive, ergonomie cognitive, etc);
- connaître et expérimenter des stratégies d'enseignement de la communication, des contenus disciplinaires et des habiletés sociales, stratégies adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères.
- connaître et expérimenter des approches et techniques utilisées pour la gestion des comportements et pour l'enseignement individualisé aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères;
- connaître et utiliser les principes et techniques de réadaptation intégrés à l'enseignement aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères (stimulation sensorielle, positionnement, déplacement, etc);
- planifier, structurer et réaliser des interventions éducatives adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères;
- favoriser l'inclusion et la participation sociale des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères.
- s'habiller à travailler en partenariat avec les parents ainsi qu'en équipe transdisciplinaire pour l'élaboration des plans de services, d'intervention et de transition en précisant le rôle de l'enseignant et de chacune des personnes gravitant autour de l'élève avec incapacités intellectuelles sévères;
- être sensibilisé aux aspects éthique, historique et culturel et aux droits des personnes avec incapacités intellectuelles sévères.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Pour être admis au programme, le candidat doit répondre à l'une des trois conditions suivantes :

- être titulaire d'un permis d'enseignement et d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3, sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.
- ou
- être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et travailler en milieu scolaire auprès des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.
- ou
- posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente auprès des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées.

Tout candidat devra posséder une capacité suffisante à lire des textes scientifiques rédigés en anglais.

**Capacité d'accueil**

**La capacité d'accueil est d'une cohorte de 18 étudiants par année.**  
 L'admission se fera par cohorte. L'Université s'engage à offrir le programme à condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 18 étudiants inscrits. Compte tenu de la capacité d'encadrement du département, une ou deux nouvelles cohortes seront admises par année.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation du dossier académique et/ou de l'expérience

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

## Régime d'étude et durée des études

Temps partiel seulement : dix trimestres

Dans la mesure du possible, les cours seront offerts les week-ends et/ou de façon intensive.

## COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Le DESS comporte 30 crédits répartis ainsi : 5 cours obligatoires de 3 crédits, 3 cours à option de 3 crédits et une activité de fin d'études totalisant 6 crédits (stages 1 et 2).

### Cours obligatoires :

- ASS7041 Caractéristiques des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
- ASS7042 Programmes éducatifs adaptés, individualisation de l'enseignement et évaluation des apprentissages des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
- ASS7043 Planification des interventions éducatives auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
- ASS7045 Approches pédagogiques spécialisées pour les élèves avec incapacités intellectuelles sévères
- ASS7047 Stratégies d'enseignement de la communication adaptée aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères

### Activités de fin d'études (6 crédits) :

- ASS7048 Stage 1 : Intégration des compétences en enseignement aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères
- ASS7049 Stage 2 : Intégration des compétences en enseignement aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères (ASS7048)

### Cours à option (trois cours parmi les suivants) :

- ASS7003 Enseignement individualisé structuré selon le modèle TEACCH (ASS7001; ASS7002 ou ASS7041; ASS7042)
- ASS7044 Gestion des comportements des élèves avec incapacités intellectuelles sévères en milieu scolaire
- ASS7046 Séminaire thématique lié aux besoins sensoriels et moteurs des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
- ASS7540 Mésopédagogie et écologie communautaire
- JUR7004 Droit et éthique en déficience intellectuelle
- PSY7603 Courants théoriques en déficience intellectuelle ou tout autre cours de 3 crédits approuvé par la direction du programme.

## REMARQUES PARTICULIÈRES

### Passerelle Programme court - DESS

Il est possible de passer du programme court de deuxième cycle en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (0002) au DESS en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (3002). Dans ce cas, tous les cours sont reconnus.

## CHAMPS DE RECHERCHE

Enseignement aux élèves ayant des incapacités intellectuelles.

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN INTERVENTION ÉDUCATIVE AUPRÈS DES ÉLÈVES AVEC UN TROUBLE ENVAHISSANT DU DÉVELOPPEMENT (3060)

## CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

## OBJECTIFS

Ce programme vise l'approfondissement de connaissances et d'habiletés afin de permettre aux intervenants en éducation d'œuvrer auprès d'une clientèle avec

un trouble envahissant du développement (TED) par l'enrichissement des connaissances concernant les cinq grands syndromes de TED; l'amélioration des habiletés en ce qui concerne l'intervention comportementale individualisée et structurée; le perfectionnement des connaissances et des pratiques courantes et interdisciplinaires liées à l'intégration de l'élève, à l'élaboration, à l'application et à l'animation des plans de services, des plans d'intervention et des plans de transition.

Plus spécifiquement, ce programme vise à former des enseignants aptes à : connaître et comprendre les caractéristiques des élèves avec différents troubles envahissants du développement; planifier et à structurer l'enseignement individualisé auprès des élèves ayant un trouble envahissant du développement; appliquer les différentes techniques d'enseignement individualisé structuré; planifier et à structurer l'intégration de l'élève ayant un trouble envahissant du développement; participer à et collaborer dans l'élaboration et l'application des plans de services, des plans d'intervention et des plans de transition dans un contexte scolaire.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au programme le candidat doit :

être titulaire d'un baccalauréat menant à un permis d'enseignement obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

ou

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente auprès des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées.

Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

### Capacité d'accueil

50 étudiants par année.

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique par le sous-comité d'admission et d'évaluation. Le candidat dont le dossier n'indiquerait pas une préparation pertinente au programme sera invité à rencontrer le sous-comité d'admission et d'évaluation qui déterminera le type d'activité de mise à niveau approprié à ses besoins.

### Régime d'études et durée maximale des études

Temps complet : cinq trimestres

Temps partiel : dix trimestres

Dans la mesure du possible, les cours seront offerts les week-ends et/ou de façon intensive. Toutefois, il est possible d'admettre des étudiants en tout temps lorsqu'une cohorte (25 étudiants) justifie une admission en dehors de ces dates.

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Les neuf cours suivants (30 crédits) :

- ASS7001 Approches éducatives et systémiques des élèves avec un TED
- ASS7002 Besoins éducatifs et troubles globaux et sévères du développement chez les élèves handicapés
- ASS7003 Enseignement individualisé structuré selon le modèle TEACCH (ASS7001; ASS7002 ou ASS7041; ASS7042)
- ASS7004 Enseignement individualisé : habiletés sociales et loisirs
- ASS7005 Enseignement individualisé : communication (ASS7001; ASS7002; ASS7003; ASS7008; ASS7007; ASS7006)
- ASS7006 Psychopédagogie comportementale et analyse fonctionnelle multimodale (ASS7001; ASS7002; ASS7003; ASS7008)
- ASS7007 Classe ordinaire et intégration des élèves avec un TED (ASS7001; ASS7002; ASS7003; ASS7008)
- ASS7008 Atelier (ASS7001; ASS7002; ASS7003)
- ASS7009 Activité synthèse (6 cr.) (ASS7001; ASS7002; ASS7003; ASS7004; ASS7005; ASS7006; ASS7007; ASS7008)

Dans la mesure du possible, les cours seront offerts les week-ends et/ou de façon intensive.

### Exigences linguistiques

Les candidats devront posséder une capacité suffisante à lire des textes scientifiques rédigés en anglais.

**Passerelles interprogrammes prévisibles**

Les cours offerts dans le présent programme d'études supérieures constituent un noyau de base qui pourrait être reconnu à la maîtrise en éducation selon les profils recherche : M.A. ou intervention pédagogique M.Ed.

**CHAMPS DE RECHERCHE**

- Intégration scolaire
- Développement de l'enfant
- Intervention éducative en milieu familial et communautaire

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN INTERVENTION PÉDAGOGIQUE (3836)

**CRÉDITS**

Ce programme comporte trente crédits.

**OBJECTIFS**

Ce programme vise les objectifs généraux suivants : se ressourcer sur le plan des approches pédagogiques nouvelles; appliquer l'approche réflexive à partir de ses progrès pratiques; réaliser des apprentissages propres à affiner la pratique; tenter dans le milieu de travail des interventions nouvelles; observer, évaluer, réfléchir et rajuster ces interventions dans une démarche systématique.

Les projets d'intervention à réaliser dans le cadre de ce programme pourraient prendre l'une ou l'autre des formes suivantes :

- développement et mise à l'essai de matériel didactique ou pédagogique (document écrit ou multimédia, didacticiel, jeu, instruments d'évaluation, etc);
- planification, élaboration et mise à l'essai de stratégies d'intervention;
- analyse réflexive et remise en question d'un aspect de sa pratique d'intervention;
- action dans le milieu dans le but d'y amener un changement.

Le savoir pratique des enseignants étant peu connu, il est important que les résultats et les impacts de ces divers types de projets puissent être diffusés afin de profiter d'abord au milieu dans lequel ils interviennent, mais également à l'ensemble des milieux qui seraient concernés. Les projets devront donc faire l'objet d'une communication conçue pour de tels interlocuteurs : article dans une revue professionnelle, communication dans un congrès, atelier lors d'une journée pédagogique, etc.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

- Être titulaire d'un diplôme de premier cycle ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3 ou à 2,8 sur 4,0;
- Avoir une expérience pertinente d'au moins deux ans;
- Faire valoir un dossier de qualité.

**Capacité d'accueil**

Le programme est contingenté à 22 étudiants (un cours-groupe) par trimestre.

**Méthodes et critères de sélection**

La priorité sera donnée aux candidats faisant partie d'un groupe d'enseignants ou d'intervenants partageant des intérêts communs sur le plan de leur pratique.

En deuxième lieu, chaque candidature sera évaluée en fonction des critères suivants :

- qualité et pertinence de l'expérience du candidat (50%)
- recommandation des répondants (20%)
- adéquation entre les objectifs personnels du candidat et les objectifs du programme (30%).

**Régime d'études et durée des études**

Temps partiel seulement : dix trimestres maximum

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

**Les six cours suivants (soit les cours obligatoires du profil «intervention pédagogique» de la maîtrise) (24 crédits) :**

FPE7200	Problématiques et analyse conceptuelle en éducation
MAE7000	Recherche en éducation : nature et méthodologie
MAE7378	Séminaire de lecture
MAE8100	Séminaire de projet d'intervention (6 cr.)
MAE8110	Intervention pédagogique (6 cr.)
MAE8115	Travail dirigé

**Deux cours de spécialisation au choix (6 crédits).**

Ces cours seront choisis dans un des champs de spécialisation de la maîtrise ou dans une des concentrations didactiques de la maîtrise en linguistique, en mathématiques ou en arts visuels et médiatiques. Ces cours pourront également prendre la forme de séminaires thématiques dont le contenu sera déterminé avec le groupe.

**REMARQUES PARTICULIÈRES****Passerelle DESS - Maîtrise**

Il est possible de passer du DESS en intervention pédagogique à la maîtrise en éducation (profil intervention pédagogique).

Dans ce cas, tous les cours sont reconnus.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ADMINISTRATION SCOLAIRE (0182)

**CRÉDITS**

Attestation de douze crédits en administration scolaire.

**OBJECTIFS**

Le but de ce programme est de contribuer au développement professionnel de gestionnaires de l'éducation d'établissements scolaires primaires et secondaires. Par cette formation, le gestionnaire pourra réfléchir sur sa pratique en tant que leader pédagogique et amorcer ainsi une démarche de transformation de son institution scolaire. Plus spécifiquement, le programme vise à favoriser chez les étudiants gestionnaires ou futurs gestionnaires les habiletés suivantes :

- poursuivre la construction de leurs savoirs et le développement de leurs compétences;
- réaliser une réflexion critique en vue d'améliorer leurs pratiques professionnelles;
- partager et confronter leurs réflexions avec celles d'autres collègues;
- contribuer à l'amélioration et au développement des institutions dans lesquelles ils œuvrent.

Au terme de leur formation, les étudiants devraient pouvoir assurer avec une certaine efficacité la direction d'un établissement scolaire; démontrer leurs capacités à exercer un leadership pédagogique dans leur établissement en accordant une place privilégiée à la formation continue du personnel scolaire; s'habiliter à placer leur équipe-école en démarche, afin d'élaborer et de réaliser un projet éducatif; maîtriser les divers processus de gestion d'un établissement scolaire en tenant compte des particularités du milieu; maîtriser des habiletés en matière de gestions pédagogique, organisationnelle et administrative en tenant compte d'un profil de compétences dessiné par chacun en début de parcours.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Les étudiants doivent détenir un baccalauréat obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) en éducation ou dans une discipline connexe. Les candidats ayant une moyenne inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), peuvent exceptionnellement être admis après étude de leur dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

ou

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience professionnelle jugée pertinente.

Tout candidat dont la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances requises peut se voir exiger la réussite de cours d'appoint.

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

## Capacité d'accueil

Le programme est conçu pour accueillir au moins une cohorte de 22 étudiants maximum.

## Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et de l'expérience pertinente, s'il y a lieu.

## Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre trimestres  
Temps partiel : quatre trimestres

Le programme est offert pour une période expérimentale de trois ans.

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Note : Les activités de ce programme ne seront offertes que si le nombre d'inscriptions est suffisant.

### Les cinq cours suivants (12 crédits) :

FPE7001	Gestion en milieu scolaire
FPE7003	La gestion de la diversité en milieu scolaire
FPE7006	Activité d'intégration à la formation de gestionnaire en éducation (1 cr.)
FPE7007	Changement organisationnel et pédagogique en milieu scolaire
FPE7008	Activité de synthèse et d'intégration à la fonction de gestionnaire en éducation (2 cr.)

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN DIDACTIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE AU SECONDAIRE (0653)

Ce programme est offert par la Faculté des sciences de l'éducation et la Faculté des sciences de l'UQAM, en collaboration avec l'École de technologie supérieure (ÉTS).

## CRÉDITS

Attestation d'études de quinze crédits universitaires en didactique des sciences et de la technologie au secondaire.

## OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme court est de permettre à l'étudiant d'approfondir, au niveau des études de deuxième cycle, des compétences professionnelles et des connaissances dans le domaine de l'enseignement de la science et de la technologie à l'école secondaire. Plus particulièrement, il vise à amener les enseignants de sciences à s'approprier le nouveau programme de science et technologie tout en développant une pratique réflexive dans l'exercice de leur profession. Ils seront ainsi en mesure de concevoir et de réaliser des projets d'intégration de la science et de la technologie à partir d'une démarche utilisant le travail coopératif et recourant à une approche socioconstructiviste de l'apprentissage.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au programme l'étudiant doit être titulaire d'un baccalauréat en sciences ou en enseignement des sciences au secondaire, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) et être détenteur d'une autorisation légale d'enseignement. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera également considéré par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme si le candidat possède une expérience pertinente en enseignement des sciences au secondaire, ou s'il est en fonction comme enseignant de sciences au secondaire au moment de sa demande d'admission.

## Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 25 étudiants.

Note : Les activités de ce programme ne seront offertes que si le nombre d'inscriptions est suffisant.

## Régime d'étude et durée des études

Ce programme s'offre à temps partiel et sa durée est de cinq trimestres. Admission à l'hiver seulement.

## Gestion du programme

Le programme sera rattaché à l'unité de programme de deuxième cycle de la faculté des sciences de l'éducation. Les candidats seront admis à l'été seulement et inscrits à l'UQAM. Les étudiants suivront les cours offerts à l'ÉTS par «Autorisation d'études hors établissement».

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

**Le programme consiste en 15 crédits de cours dont 9 relèvent de l'UQAM (DID et BIA) et 6 de l'ÉTS (DST) suivis dans l'ordre qui suit :**

### Le cours suivant (3 crédits) :

DID8540 Didactique de l'enseignement intégré de la science et de la technologie au secondaire

### Les 3 cours suivants (9 crédits) :

BIA7495 Enseignement et apprentissage par problèmes en science de la vie (DID8540)  
DST801 Initiation à l'univers technologique (DID8540)  
DST802 Projet technologique (DST801)

### Le cours suivant (3 crédits) :

DID8543 Enseignement et apprentissage par projets en science et technologie au secondaire

## Passerelles avec le DESS en intervention pédagogique et avec la maîtrise en éducation.

Les activités complétées dans le cadre de ce programme pourront être reconnues, en tout ou en partie, dans le cadre du DESS en intervention pédagogique et de la maîtrise en éducation.

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Le cours DID8540 doit obligatoirement être suivies en début de programme.  
- Pour s'inscrire au cours DID8543, il faut avoir suivi et complété toutes les autres activités du programme.

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ÉDUCATION ET FORMATION DES ADULTES (0702)

## CRÉDITS

Attestation d'études de dix crédits universitaires en éducation et formation des adultes.

## OBJECTIFS

L'objectif principal du programme est de permettre l'acquisition d'une expertise singulière à la formation des adultes, pour planifier, diriger et assurer le suivi de la formation dans les différents champs d'intervention, puis de situer ces compétences dans le cadre plus général de nouvelles stratégies de développement d'organisations apprenantes et de sociétés éducatives. Ce programme court de deuxième cycle entend contribuer au développement professionnel des divers agents et responsables de l'éducation et de la formation des adultes œuvrant en milieu de travail, dans les réseaux éducatifs, en milieu communautaire ou en santé.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent;

**ou**  
posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience professionnelle pertinente.

De plus, les candidats doivent posséder au moins deux années d'expérience pertinente dans le champ de l'éducation et de la formation des adultes et jugée suffisante par le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE).

Enfin, les candidats doivent démontrer qu'ils ont acquis les préalables suivants :

- une maîtrise du français écrit;
- une maîtrise suffisante de l'anglais pour lire des textes scientifiques.

Les candidats ayant une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent, peuvent exceptionnellement être admis après étude de leur dossier par le SCAE.

#### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

#### Sélection des candidats

L'évaluation des candidatures sera réalisée par le sous-comité d'admission et d'évaluation sur la base du dossier académique, du curriculum vitæ détaillé et d'une lettre d'intention des candidats dans laquelle ces derniers doivent détailler leurs aptitudes et motivations pour entreprendre ce programme.

Le sous-comité se réserve le droit de convoquer les candidats en entrevue et d'imposer, s'il le juge nécessaire, des cours d'appoint ou une propédeutique aux candidats ne répondant pas de façon satisfaisante aux conditions et préalables d'admission avant qu'ils ne soient définitivement acceptés au programme.

#### Régime et durée des études

Temps partiel seulement : trois trimestres.

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

#### L'activité suivante (3 crédits) :

EFA7930 Politique et ingénierie générale de la formation formelle et non formelle des adultes

#### Deux activités de spécialisation choisies parmi les suivantes (6 crédits) :

EFA7960 Ingénierie et planification de la formation des adultes  
 EFA7961 Apprentissage et intervention andragogique  
 EFA7964 Enjeux de l'évaluation de programmes en formation des adultes  
 EFA7966 Apprendre en situation de travail

#### L'activité de synthèse suivante (1 crédit) :

EFA7990 Activité de synthèse (1 cr.)

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT (0192)

Ce programme est offert en deux modalités :

- sur le campus
- à distance (pour les étudiants résidant hors de la région montréalaise).

### CRÉDITS

Attestation de neuf crédits en éducation relative à l'environnement.

### OBJECTIFS

Ce programme vise le développement de compétences en matière d'éducation et de formation relatives à l'environnement dans les milieux d'intervention formels et non formels : à l'école, en milieu communautaire, en entreprise, dans les médias, les musées, les centres d'interprétation, etc. Ces compétences concernent à la fois l'action pédagogique et l'agir environnemental, étroitement associés entre eux au sein de projets visant à stimuler l'analyse critique des réalités socio-écologiques et à contribuer aux changements que suggère une telle analyse. Les principales compétences sont les suivantes :

- concevoir et mettre en œuvre des projets d'éducation ou de formation relative à l'environnement appropriés au regard du contexte, tenant compte des différents enjeux philosophiques, épistémologiques, éthiques, pédagogiques, culturels, institutionnels et politiques que soulèvent de telles initiatives;
- associer l'action éducative au développement de projets d'action environnementale, visant la résolution de problèmes socio-écologiques, la gestion environnementale ou l'éco-développement;

- intégrer une dimension réflexive à l'action éducative, de façon à mettre à profit cette dernière pour contribuer progressivement au développement du champ théorique et pratique de l'éducation relative à l'environnement.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Les étudiants peuvent être admis sur la base d'études universitaires ou sur la base d'expérience pertinente.

#### Base études universitaires

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).

ou  
 Le candidat doit être titulaire d'une attestation ou d'un diplôme de 2<sup>e</sup> cycle (ou l'équivalent).

Le candidat titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent) pourrait faire l'objet d'une recommandation d'admission par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme (SCAE).

Le candidat détenteur d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne inférieure à 2,8 mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) et possédant une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) pourrait également faire l'objet d'une recommandation d'admission par le SCAE.

#### Base expérience

Le candidat qui possède les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins un an dans le domaine de l'éducation, de l'environnement et autres champs connexes, de la communication, des arts, de l'intervention communautaire ou socioculturelle ou de la gestion de projets pourrait faire l'objet d'une recommandation d'admission par le SCAE après l'évaluation de l'ensemble de son dossier par le SCAE.

#### Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 32 nouveaux étudiants par année (deux cohortes de 16).

#### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et/ou de l'expérience pertinente.

#### Régime d'études et durée des études

Temps partiel seulement, sur un an (trois trimestres).

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

#### Les trois cours suivants (9 crédits) :

DID8530 Éducation relative à l'environnement : théories et pratiques  
 DID8531 Éducation relative à l'environnement : l'intervention (DID8530)  
 ENV7801 L'environnement : savoirs et stratégies

#### Passerelles

##### 1) Programme court de deuxième cycle en éducation relative à l'environnement - Maîtrise en sciences de l'environnement

Les cours DID8530 et DID8531 réussis au programme court de deuxième cycle en éducation relative à l'environnement pourront être reconnus pour les étudiants admissibles qui désirent poursuivre leur démarche en présentant une demande d'admission au programme de maîtrise en sciences de l'environnement.

##### 2) Programme court de deuxième cycle en éducation relative à l'environnement - Maîtrise en éducation

Les cours DID8530 et DID8531 réussis au programme court de deuxième cycle en éducation relative à l'environnement pourront être reconnus pour les étudiants admissibles qui désirent poursuivre leur démarche en présentant une demande d'admission au programme de maîtrise en éducation.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ENSEIGNEMENT ADAPTÉ EN CLASSE ORDINAIRE DU PRIMAIRE (0880)

### CRÉDITS

Attestation d'études de quinze crédits universitaires en enseignement adapté en classe ordinaire du primaire.

### OBJECTIFS

**L'objectif général** de ce programme court est le perfectionnement et l'approfondissement des connaissances et des habiletés propres aux interventions pédagogique et didactique auprès d'élèves, identifiés à risque ou éprouvant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation sociale, intégrés en classe ordinaire de l'ordre primaire.

**Le programme poursuit quatre objectifs spécifiques :**

- approfondir les connaissances sur les problématiques liées aux difficultés d'enseignement/apprentissage en mathématiques et en lecture-écriture au primaire;
- développer des stratégies pour adapter l'enseignement des mathématiques et de la lecture-écriture aux difficultés d'apprentissage éprouvées par des élèves en difficulté dans l'enseignement ordinaire;
- approfondir les connaissances relatives aux différentes problématiques de la socialisation scolaire et des stratégies d'intervention adaptées aux difficultés comportementales observées en classe ordinaire;
- développer, en tant que professionnel, des stratégies de formation continue utiles au renouvellement et à l'ajustement des pratiques professionnelles.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat menant à un permis d'enseignement au préscolaire-primaire obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

#### Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à une cohorte de vingt étudiants par année. Admission à l'automne seulement.

#### Méthodes et critères de sélection

Deux éléments seront évalués par le sous-comité d'admission et d'évaluation : le dossier académique du candidat ainsi qu'une lettre d'intention qui présente clairement les motifs de son inscription à ce programme de formation.

#### Régime d'études et durée des études

Le programme est offert à temps partiel seulement (cours de soir et de fin de semaine) et s'échelonne sur cinq trimestres.

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

#### Les cinq cours suivants (15 crédits) :

ASS7011	Intégration scolaire des élèves à risque ou en difficulté
ASS7012	Enseignement adapté aux difficultés en mathématiques
ASS7013	Enseignement adapté aux difficultés en lecture-écriture
ASS7014	Intervention adaptée aux difficultés comportementales en classe ordinaire
ASS7015	Prise en charge du développement professionnel (ASS7011; ASS7012; ASS7013; ASS7014)

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS (0356)

### CRÉDITS

Ce programme comporte quinze crédits.

### OBJECTIFS

Les objectifs du programme sont de permettre à l'étudiant : d'approfondir les concepts liés à la didactique du français (langue première : L1 ou langue seconde : L2); de renouveler sa pratique professionnelle en fonction des développements récents dans le domaine; de se familiariser avec les connaissances nécessaires à l'application pédagogique des nouvelles technologies de l'information à la didactique du français (L1 ou L2).

### CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat menant à un permis d'enseignement, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). Peut également être admis, après entrevue avec un représentant du sous-comité des études de cycles supérieurs, tout candidat ayant un baccalauréat dans une discipline pertinente en lien avec la didactique des langues ou la linguistique (traduction, études littéraires, etc.), ou possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Le candidat dont les connaissances en didactique du français sont jugées insuffisantes se verra imposer une activité de mise à niveau au moment de son admission au programme.

Les cours de ce programme exigeant la lecture de textes scientifiques en anglais, l'étudiant a la responsabilité de s'assurer qu'il possède les connaissances requises avant son entrée dans le programme. Lors de sa première inscription, l'étudiant devra passer un test mesurant sa capacité à lire des textes scientifiques dans cette langue. En cas d'échec, il pourra se voir imposer un cours d'anglais qu'il devra suivre et réussir en priorité, dès son premier trimestre d'inscription au programme.

De plus, le candidat non francophone devra passer un test de français écrit. En cas d'échec à ce test, il pourra se voir imposer un cours de français qu'il devra suivre et réussir en priorité, dès son premier trimestre d'inscription au programme.

#### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

#### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique

#### Régime d'études et durée des études

Temps partiel : cinq trimestres

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

#### Cinq cours parmi les suivants (15 crédits) :

DDL8120	Didactique de la lecture en langue première
DDL8110	Didactique de l'écriture en langue première
DDL8130	Séminaire thématique en didactique de la langue première 1
DDL8140	Séminaire thématique en didactique de la langue première 2
DDL8210	Didactique d'une langue seconde ou étrangère
DDL8410	Intégration des TIC en didactique d'une langue
DDL8150	Didactique des premiers apprentissages en lecture et en écriture
DDL8430	Didactique de la grammaire
DDL8440	Didactique des écrits de jeunesse et stratégies de lecture
DDL8450	Intégration de l'enseignement du français dans des situations d'apprentissage complexes
DDL8480	L'utilisation d'Internet à des fins d'enseignement d'une langue
LIN8225	Acquisition des langues secondes

### REMARQUES PARTICULIÈRES

Le candidat doit savoir que toutes les activités de ce programme ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles peuvent être étalées sur plusieurs trimestres ou offertes en alternance d'une année à l'autre.

#### Passerelle Programme court - DESS - Maîtrise

Il est possible de passer du programme court de deuxième cycle en enseignement du français au DESS en enseignement du français ou à la maîtrise en linguistique (concentration didactique des langues). Dans ce cas, tous les cours sont reconnus; les crédits reliés au projet d'intervention ne sont cependant pas transférables.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN FORMATION AUX PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE (0440)

**CRÉDITS**

Ce programme comporte neuf crédits.

**GRADE**

Attestation d'études de deuxième cycle en formation aux pratiques d'accompagnement en formation professionnelle et technique.

**OBJECTIFS**

Le programme vise à approfondir les connaissances et à développer les compétences liées aux pratiques d'accompagnement pédagogique dans le contexte québécois de la formation professionnelle et technique. Le programme permettra à l'étudiant d'explorer les fondements d'un apprentissage efficace dans le cadre d'activités de formation pratique, de développer une approche réflexive et analytique dans l'exercice des fonctions d'accompagnement et de soutenir pédagogique et de prendre conscience du rôle fondamental de cet accompagnement dans un processus de développement professionnel.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Pour être admis au programme, l'étudiant doit être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) en éducation ou d'un baccalauréat (ou l'équivalent) disciplinaire auquel s'ajoute un certificat en éducation. Le baccalauréat doit avoir été obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

Être détenteur d'un brevet d'enseignement en formation professionnelle.

ou

Posséder une expérience jugée pertinente, d'au moins 2 ans, en enseignement de la formation professionnelle ou technique.

Tout candidat doit démontrer une maîtrise du français écrit.

**Capacité d'accueil**

Le programme n'est pas contingenté et l'admission se fait en tout temps. L'université s'engage à offrir le programme à condition qu'il y ait, à chaque nouveau trimestre, le minimum d'étudiants requis.

**Méthodes et critères de sélection**

L'évaluation des candidatures est faite sur la base du dossier académique et de l'expérience. Les candidats pourraient être convoqués en entrevue et se voir imposer, s'il y a lieu, des cours d'appoint.

**Régime d'études et durée des études**

Le programme est offert à temps partiel seulement  
Durée maximale des études : six trimestres

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;  
les cours entre parenthèses sont préalables.)

**Les trois cours suivants (9 crédits) :**

EFA7966	Apprendre en situation de travail
FPT7002	Formation pratique des enseignants de la formation professionnelle et technique
FPT7003	Insertion professionnelle des enseignants de la formation professionnelle et technique

**REMARQUES PARTICULIÈRES****Passerelles interprogrammes**

L'étudiant qui veut poursuivre ses études à la maîtrise en éducation peut se faire reconnaître les trois cours du programme court (9 crédits) dans la concentration Formation professionnelle et technique s'il répond aux conditions d'admission du programme et selon les modalités de celui-ci.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN INTERVENTION ÉDUCATIVE AUPRÈS DES ÉLÈVES AVEC INCAPACITÉS INTELLECTUELLES SÈVÈRES (0002)

**CRÉDITS**

Ce programme comporte douze crédits.

**OBJECTIFS**

Le programme court de deuxième cycle permettra aux enseignants et autres intervenants scolaires des niveaux préscolaire, primaire et secondaire de :

- approfondir leur connaissance des caractéristiques des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères\* avec ou sans déficiences associées et tenir compte de leurs impacts sur l'apprentissage;
- connaître et expérimenter de nouvelles approches et stratégies d'enseignement de la communication ainsi que l'utilisation d'aides techniques adaptées aux élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées;
- développer des habiletés, des attitudes et des pratiques pédagogiques permettant l'intervention éducative adaptée aux besoins des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées en répondant aux exigences des nouveaux programmes de formation de ces élèves.

\* L'appellation «élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères» désigne les élèves identifiés par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport par le code 23 (déficience intellectuelle profonde) et code 24 (déficience intellectuelle moyenne à sévère).

Plus spécifiquement, ce programme permettra aux enseignants de :

- approfondir la connaissance des caractéristiques au plan moteur, sensoriel, langagier, cognitif et émotionnel des élèves avec incapacités intellectuelles sévères et adapter les interventions éducatives à ces caractéristiques;
- tenir compte des besoins de santé, des limites physiologiques et des troubles de santé mentale des élèves avec incapacités intellectuelles sévères lors des interventions éducatives;
- connaître la terminologie médicale et certains éléments de physiologie et neurologie afin de faciliter la consultation des dossiers médicaux et la participation aux rencontres transdisciplinaires en vue de planifier l'enseignement pour chaque élève ayant des incapacités intellectuelles sévères;
- savoir utiliser les programmes éducatifs adaptés, individualiser l'enseignement et évaluer les apprentissages des élèves avec incapacités intellectuelles sévères;
- tenir compte de l'impact de la dimension émotionnelle sur l'apprentissage des élèves avec incapacités intellectuelles sévères;
- connaître et expérimenter des stratégies d'enseignement de la communication, des contenus disciplinaires et des habiletés sociales, stratégies adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères;
- planifier, structurer et réaliser des interventions éducatives adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères;
- s'habiller à travailler en partenariat avec les parents ainsi qu'en équipe transdisciplinaire.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Pour être admis au programme, le candidat doit répondre à l'une des trois conditions suivantes :

Être titulaire d'un permis d'enseignement et d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3, sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

Être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et travailler en milieu scolaire auprès des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées. Tout dossier

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3, sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente auprès des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées.

Tout candidat devra posséder une capacité suffisante à lire des textes scientifiques rédigés en anglais.

## Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est d'une cohorte de 18 étudiants par année.

L'admission se fera par cohorte. L'Université s'engage à offrir le programme à condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 18 étudiants inscrits. Compte tenu de la capacité d'encadrement du département, une ou deux nouvelles cohortes seront admises par année.

## Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et/ou de l'expérience.

## Régime d'étude et durée des études

Temps partiel seulement : neuf trimestres

Dans la mesure du possible, les cours seront offerts les week-ends et/ou de façon intensive.

## COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Le programme court de deuxième cycle comporte 12 crédits obligatoires répartis ainsi : 3 cours de 3 crédits et une activité de fin d'études (stage) de 3 crédits.

### Cours obligatoires :

ASS7041	Caractéristiques des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
ASS7042	Programmes éducatifs adaptés, individualisation de l'enseignement et évaluation des apprentissages des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
ASS7047	Stratégies d'enseignement de la communication adaptée aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères
ASS7048	Stage 1 : Intégration des compétences en enseignement aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères

## REMARQUES PARTICULIÈRES

### Passerelle Programme court - DESS

Il est possible de passer du programme court de deuxième cycle en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (0002) au DESS en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (3002). Dans ce cas, tous les cours sont reconnus.

## CHAMPS DE RECHERCHE

Enseignement aux élèves ayant des incapacités intellectuelles.

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ORTHODIDACTIQUE DES MATHÉMATIQUES (0655)

### CRÉDITS

Ce programme comporte douze crédits.

### GRADE

Attestation d'études de deuxième cycle en orthodidactique des mathématiques.

### OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme court est d'offrir une formation spécialisée dans le domaine de l'orthodidactique des mathématiques permettant de

répondre aux besoins des élèves ciblés à risque ou en difficulté d'apprentissage, principalement à l'ordre primaire.

Plus spécifiquement, le programme vise l'approfondissement des outils conceptuels et méthodologiques propres à l'orthodidactique des mathématiques et nécessaires :

- à l'identification des spécificités du fonctionnement du système didactique dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques en adaptation scolaire;
- à l'évaluation du travail mathématique des élèves qui présentent des difficultés dans l'apprentissage des mathématiques;
- à l'adaptation et à la gestion de situations d'enseignement des mathématiques aux élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage;
- au soutien dans la transition primaire/secondaire des élèves à risque ou en difficulté.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat en adaptation scolaire ou en orthopédagogie obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ou d'un baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire, ou d'un baccalauréat d'enseignement des mathématiques au secondaire obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Des cours d'appoint pourront être exigés aux candidats qui n'ont pas suivi dans le cadre de leur formation antérieure un minimum de 6 crédits en orthodidactique des mathématiques.

Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Toutefois, l'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le programme à condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins douze étudiants inscrits. Compte tenu de la capacité d'encadrement du département, une ou plusieurs nouvelles cohortes seront admises par année. Admission à l'automne seulement.

### Régime d'études et durée des études

Le programme est offert à temps partiel seulement (cours de fin de semaine : vendredi, samedi ou dimanche) et s'échelonne sur quatre trimestres. D'autres formules d'offre de cours pourront être mises en place selon les cohortes et la capacité d'enseignement.

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Les trois cours suivants (12 crédits) :

ASS7050	Problématiques en orthodidactiques des mathématiques au primaire
ASS7051	Séminaire en orthodidactique des mathématiques (6 cr.) (ASS7050)
ASS7052	Problématique orthodidactique de la transition primaire/secondaire en mathématiques (ASS7051)

### Passerelles

Les douze crédits de ce programme seront reconnus dans la maîtrise en orthopédagogie (en cours de création).

## CHAMPS DE RECHERCHE

Orthodidactique des mathématiques.

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN PÉDAGOGIE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (0680)

### CRÉDITS

Attestation de quinze crédits en formation à l'enseignement supérieur.

**OBJECTIFS**

Le but du programme est d'offrir une formation de type professionnel visant à habilitier les futurs et actuels professeurs et chargés de cours, ainsi que les étudiants, à enseigner au niveau postsecondaire en tenant compte du contexte institutionnel, des besoins des étudiants, des développements en cours dans les nouvelles technologies, ainsi que des principes et des méthodes caractéristiques d'un enseignement efficace.

**Objectifs liés au milieu institutionnel et à la clientèle étudiante :**

- acquérir des connaissances quant aux structures des institutions d'enseignement postsecondaires et aux services offerts;
- acquérir des connaissances quant aux caractéristiques démographiques, socioculturelles, cognitives et affectives des clientèles étudiantes.

**Objectifs liés à la psychopédagogie et à l'andragogie :**

- se familiariser avec les divers courants existant en pédagogie;
- explorer divers modèles d'enseignement;
- identifier des principes pédagogiques et andragogiques;
- savoir développer et suivre une démarche d'enseignement cohérente;
- devenir capable d'utiliser différentes méthodes d'enseignement, d'encadrement et d'évaluation des étudiants;
- pouvoir recourir à la pratique réflexive.

**Objectifs liés aux techniques de communication en enseignement :**

- saisir le sens et l'impact de la communication en enseignement;
- explorer les caractéristiques et les principes de la communication en classe; apprendre à utiliser et à développer ses capacités de communication en classe;
- améliorer ses techniques de communication en enseignement.

**Objectifs liés aux technologies de la communication et de l'information (TIC) en enseignement :**

- se familiariser avec certaines technologies nouvelles dans l'enseignement aux moyens et grands groupes;
- appliquer des TIC à une leçon-type.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Être titulaire d'un diplôme de premier cycle ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience professionnelle pertinente.

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante du français.

**Capacité d'accueil**

Le programme est contingenté à 80 nouveaux étudiants par année.

Les activités de ce programme ne seront offertes que si le nombre d'inscriptions est suffisant.

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet : trois trimestres

Temps partiel : cinq trimestres

Des informations plus précises concernant ce programme sont disponibles à l'adresse : [www.unites.uqam.ca/pcpes/](http://www.unites.uqam.ca/pcpes/). Le lecteur est prié de consulter ce site avant de faire toute autre démarche.

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

**Cinq cours parmi les suivants (15 crédits) :**

DID7601	Modèles et stratégies d'enseignement au collège et à l'université
DID7691	L'apprentissage au post-secondaire
DID7696	La pratique réflexive dans la pédagogie en enseignement supérieur (L'étudiant du Programme cours de deuxième cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur doit être inscrit au cours DID7601 ou l'avoir déjà réussi.)
FPE7551	Évaluation des apprentissages (DID7601 : pour le programme court de deuxième cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur (0680))
FPE7650	Les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement aux moyens et grands groupes
FPT7491	La communication et les stratégies d'enseignement dans le cadre des moyens et grands groupes

MAE8490 Stage d'insertion professionnelle en enseignement post-secondaire (DID7601; DID7691; un troisième cours du programme au choix de l'étudiant.)

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN PRÉVENTION ET CONCERTATION ENSEIGNANT-PARENTS (0902)

**CRÉDITS**

Attestation de neuf crédits d'études supérieures spécialisées en prévention et concertation enseignant-parents.

**OBJECTIFS**

Ce programme vise le développement professionnel des enseignants de maternelle et de première année. Ses objectifs généraux sont : l'approfondissement des connaissances dans les domaines de la prévention universelle et de la concertation avec les parents; le développement d'habiletés, d'attitudes et de pratiques éducatives favorisant l'intervention préventive et la concertation avec les parents d'enfants en début de scolarisation; le développement de la capacité d'analyse réflexive des enseignants par rapport à leurs pratiques professionnelles; le partage de leur réflexion et de leur expérience avec d'autres collègues.

Plus spécifiquement, ce programme vise à :

- connaître les concepts de base de la prévention ainsi que l'approche d'intervention préventive multidimensionnelle;
- améliorer les habiletés d'observation des enseignants par rapport aux attitudes et comportements des élèves, à leurs propres attitudes et pratiques éducatives ainsi qu'aux interactions enseignant-parent-enfant;
- développer l'analyse réflexive par rapport à ces observations dans un objectif de prévention des difficultés d'adaptation et d'apprentissage;
- acquérir des habiletés d'intervention dans un objectif de prévention universelle
- connaître les concepts de base et les conditions favorisant la concertation enseignant-parents axée sur la prévention universelle;
- réaliser un projet d'intervention préventive avec les parents afin que famille et école travaillent ensemble et utilisent une démarche préventive basée sur l'approche d'intervention préventive multidimensionnelle;
- étudier le contenu d'un programme de prévention universelle et de concertation enseignant-parents basé sur l'approche d'intervention préventive multidimensionnelle;
- connaître les principes d'animation des rencontres enseignant-parents;
- développer des habiletés d'animation des rencontres enseignant-parents;
- expérimenter et évaluer le programme de prévention et de concertation enseignant-parents.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en éducation ou dans une discipline connexe (ex. : psychoéducation) obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Le candidat ayant obtenu une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent peut être admis après étude de son dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

**Capacité d'accueil**

Le programme n'est pas contingenté.

L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le programme à condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins douze étudiants inscrits. Compte tenu de la capacité d'encadrement du département, une ou deux nouvelles cohortes seront admises par année.

**Méthodes et critères de sélection**

La sélection des candidats s'effectue selon les critères prévus dans les conditions d'admission au programme. Une priorité sera accordée aux candidats qui travaillent dans une même école afin que le perfectionnement reçu par l'équipe pédagogique favorise une plus grande cohérence dans l'intervention éducative préventive et la concertation avec les parents.

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

## Régime d'études et durée des études

Ce programme s'offre à temps partiel seulement.  
La durée des études est de huit trimestres.

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.  
Les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Les trois cours suivants (9 crédits) :

(Chaque cours s'échelonne sur deux trimestres.)

ASS7020	Prévention à l'école primaire
ASS7021	Prévention et concertation enseignant-parents à l'école primaire (ASS7020)
ASS7022	Projet d'expérimentation d'un programme de prévention et de concertation enseignant-parents (ASS7021)

## CHAMPS DE RECHERCHE

- Prévention des difficultés d'adaptation et d'apprentissage
- Concertation enseignant-parents

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN PSYCHOLINGUISTIQUE APPLIQUÉE AUX DIFFICULTÉS DE LECTURE ET D'ÉCRITURE (0480)

### CRÉDITS

Attestation d'études de douze crédits universitaires en psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture.

### OBJECTIFS

Dans une perspective de développement continu, ce programme vise à permettre à l'étudiant ayant une formation initiale dans le champ de l'adaptation scolaire ou dans un domaine lié aux difficultés d'apprentissage, de renouveler sa pratique professionnelle dans une perspective cognitive et psycholinguistique en fonction des développements récents dans le domaine des difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

De manière plus spécifique, dans une perspective de formation continue dans un paradigme psycholinguistique, ce programme vise à parfaire ses connaissances relatives aux difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, aux approches et outils d'évaluation disponibles et interventions adaptées en regard des récents développements dans le domaine des sciences cognitives, en particulier en psycholinguistique. Il vise aussi à développer des savoir-faire spécifiques à l'évaluation des difficultés d'apprentissage du langage écrit au regard des modèles cognitifs récents qui tiennent compte de l'effet des variables linguistiques sur les processus de traitement de l'information. L'étudiant développera des savoir-faire spécifiques à l'intervention adaptée aux caractéristiques cognitives de l'élève à risque ou présentant des difficultés d'apprentissage de la langue écrite et pouvant s'actualiser dans le contexte de la classe ou hors classe. L'étudiant pourra parfaire ses connaissances relatives aux différents problèmes de la parole et du langage, développer des compétences d'intervention en classe auprès des élèves concernés et acquérir des connaissances relatives aux aspects cognitifs et neurologiques associés aux difficultés d'apprentissage de l'oral, de la lecture et de l'écriture.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en adaptation scolaire, en orthopédagogie ou en orthophonie, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Peut également être admis, après entrevue avec un représentant du sous-comité d'admission et d'évaluation du programme, tout candidat ayant un baccalauréat dans une discipline connexe ou possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Le candidat n'ayant

jamais suivi de cours en didactique du français ni de cours portant sur les difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture devra compléter des activités de mise à niveau, déterminées en fonction de ses besoins, au moment de son admission au programme, avant de pouvoir s'inscrire aux cours du programme court en psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture.

Au moment de sa première inscription, le candidat devra réussir un test mesurant sa capacité à lire des textes scientifiques en anglais. Le candidat non francophone pourrait être soumis un test de français écrit. En cas d'échec à l'un ou à l'autre de ces tests, le candidat sera invité à suivre un cours d'appoint tel que *Compréhension de documents en anglais I* (LAN2140) et/ou *Français langue seconde niveau avancé III* (LAN3675), parallèlement à sa scolarité régulière de diplôme.

### Conditions particulières pour la première cohorte

Pour la première cohorte, tous les cours de deuxième cycle du Département de linguistique et de didactique des langues réussis et suivis à l'UQAM-Montérégie depuis l'automne 2002 seront reconnus dans ce programme.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne seulement.

### Durée des études et régime d'études

La durée des études est de quatre trimestres consécutifs, mis à part les trimestres d'été (études à temps partiel seulement).

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;  
les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Les trois activités obligatoires suivantes (9 crédits) :

DDL8531	Évaluation des processus de lecture-écriture en situation contextualisée
DDL8532	Processus spécifiques d'identification et de production des mots écrits : évaluation et intervention (DDL8531)
DDL8533	Processus non spécifiques de lecture et d'écriture : évaluation et intervention (DDL8531)

Note : Ces activités doivent être suivies de manière séquentielle

### Une activité optionnelle choisie parmi les suivantes (3 crédits) :

DDL8534	Difficultés de l'oral et implications sur l'apprentissage de l'écrit (DDL8531)
DDL8535	Difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture : marqueurs cognitifs et neurologiques associés (DDL8531; DDL8532; DDL8533)

Note : Cette activité peut être suivie à tout moment pendant la scolarité.

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le programme n'est pas contingenté. Si le nombre d'étudiants le justifie, certains cours du programme peuvent être dispensés hors campus dans les centres prévus à cette fin, notamment à l'UQAM-Montérégie ou dans une commission scolaire. Dans le cas des commissions scolaires, cette décision sera prise en collaboration avec le personnel administratif des commissions scolaires et des écoles intéressées.

### Passerelles

#### - Avec le DESS en enseignement du français

Le programme court sera entièrement encastré dans le DESS en enseignement du français (Si un étudiant souhaite passer au DESS, il pourra substituer les cours à suivre dans le DESS par ceux de ce programme court.

#### - Avec la maîtrise en linguistique, option didactique

Si l'étudiant souhaite poursuivre à la maîtrise en linguistique, option didactique, il pourra substituer deux cours de profil et deux cours complémentaires par les cours de ce programme court, ainsi, les quatre cours seront reconnus.

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

# FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES

## DIRECTION

### Doyenne

Anne Rochette, téléphone : 514 987-0431

### Vice-doyenne à la recherche

Danielle Julien, téléphone : 514-987-2638

### Vice-doyenne aux études

Josée S. Lafond, téléphone : 514 987-5630

## DIRECTION DES DÉPARTEMENTS ET DE L'ÉCOLE

### • Géographie

Benoît St-Onge, téléphone : 514 987-3253

### • Histoire

Gaétan Thériault, téléphone : 514 987-4154

### • Linguistique

Marie Labelle, téléphone : 514 987-3000, poste 7907

### • Philosophie

Dominique Leydet, téléphone : 514 987-8951

### • Psychologie

Louis Brunet, téléphone : 514 987-4184

### • Sciences des religions

Guy Ménard, téléphone : 514 987-4497

### • Sexologie

Hélène Manseau, téléphone : 514 987-4181

### • Sociologie

Jacques Beauchemin, téléphone : 514 987-4143

### • Travail social (École de)

Suzanne Mongeau, téléphone : 514 987-4171

## DIRECTION DES INSTITUTS ET DES UNITÉS DE RECHERCHE

### • Institut de recherches et d'études féministes (IREF)

Marie-Andrée Roy, téléphone : 514 987-6587

### • Institut des sciences cognitives (ISC)

Pierre Poirier, téléphone : 514 987-3000, poste 2673

*La Faculté des sciences humaines est aussi affiliée aux instituts suivants :*

### • Institut des sciences de l'environnement

Louise Vandellac, directrice

### • Institut d'études internationales de Montréal

Dorval Brunelle, directeur

### • Institut santé et société

Michel Tousignant, administrateur délégué

## CENTRES DE RECHERCHE ET DE CRÉATION

### • Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie (CRISE)

Brian L. Mishara, téléphone : 514 987-4832

### • Centre de recherche sur le langage, l'esprit et le cerveau (CRLEC-UQAM)

Lucie Ménard, téléphone : 514 987-3515

• Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES)  
Juan-Luis Klein, téléphone : 514 987-4458

• Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST)  
Pierre Doray, téléphone : 514 987-3000, postes 4018

## CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

• Chaire de recherche du Canada en histoire et sociologie des sciences  
Yves Gingras, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 7053

• Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie  
Joseph Yvon Thériault, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 3366

• Chaire de recherche du Canada en philosophie de la logique et des mathématiques  
Mathieu Marion, titulaire, téléphone : 514 987-3000, postes 4521/4999

• Chaire de recherche du Canada en sciences cognitives  
Stevan Harnad, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 2297

• Chaire de recherche du Canada en théorie de la connaissance  
Claude Panaccio, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 2482

• Chaire de recherche du Canada sur la question territoriale autochtone  
Alain Beaulieu, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 8278

• Chaire de recherche du Canada sur les conflits socioterritoriaux et la gouvernance locale  
Catherine Trudelle, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 5042

*La Faculté des sciences humaines est aussi étroitement associée aux travaux menés au sein des chaires de recherche du Canada suivantes :*

• Chaire de recherche du Canada en économie sociale  
Marie Bouchard, titulaire

• Chaire de recherche du Canada en éducation à la santé  
Joanne Otis, titulaire

• Chaire de recherche du Canada en gestion de la technologie  
Jorge Niosi, titulaire

## CHAIRES DE RECHERCHE-INNOVATION

• Chaire de déficience intellectuelle et troubles du comportement  
Diane Morin, titulaire, téléphone : 514 987-3630

• Chaire de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC)  
Micheline Labelle, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 3318

• Chaire d'étude sur l'application des connaissances dans le domaine des jeunes et des familles en difficulté  
François Chagnon, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 7768

• Chaire interuniversitaire Marie-Vincent sur les agressions sexuelles envers les enfants  
Martine Hébert, co-chercheure à l'UQAM, téléphone : 514 987-3000, poste 5697

## CHAIRE INTERNATIONALE

• Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique  
Josiane Boulad-Ayoub, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 0384

## DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

## Doctorats

- **Histoire, Ph.D.**  
Greg Robinson, téléphone : 514 987-8301
- **Linguistique, Ph.D.**  
Reine Pinsonneault, téléphone : 514 987-3072
- **Philosophie, Ph.D.**  
Serge Robert, téléphone : 514 987-4431
- **Psychologie, Ph.D., Psy.D., combiné Psy.D. et Ph.D.**  
Claude Dumas, téléphone : 514 987-4804
- **Science, technologie et société, Ph.D.**  
Bernard Schiele, téléphone : 514 987-3000, poste 4573
- **Sciences des religions, Ph.D.**  
Jean-Jacques Lavoie, téléphone : 514 987-0396
- **Sociologie, Ph.D.**  
Jean-Marc Larouche, téléphone : 514 987-4376

## Concentrations de troisième cycle

- **Études féministes**  
Marie-Andrée Roy, téléphone : 514 987-6587
- **Sciences cognitives**  
Pierre Poirier, téléphone : 514 987-2673

## Maîtrises

- **Géographie, M.Sc.**  
Jean-Philippe Waaub, téléphone : 514 987-3253
- **Histoire, M.A.**  
Greg Robinson, téléphone : 514 987-8301
- **Linguistique, M.A.**  
Reine Pinsonneault, téléphone : 514 987-3072
- **Philosophie, M.A.**  
Serge Robert, téléphone : 514 987-4431
- **Science, technologie et société, M.A.**  
Bernard Schiele, téléphone : 514 987-3000, poste 4573
- **Sciences des religions, M.A.**  
Jean-Jacques Lavoie, téléphone : 514 987-0396
- **Sexologie, M.A.**  
Michel Goulet, téléphone : 514 987-3504
- **Sociologie, M.A.**  
Jean-Marc Larouche, téléphone : 514 987-4376
- **Travail social, M.A.**  
Ginette Berteau, téléphone : 514 987-4822

## Diplômes d'études supérieures spécialisées

- **Évaluation, intervention et soutien psychologiques auprès des personnes avec une déficience intellectuelle**  
Diane Morin, responsable, téléphone : 514 987-3000, poste 4821
- **Gestion des risques majeurs (GRM)**  
Robert-André Daigneault, téléphone : 514 987-3000, postes 8481/3253
- **Intervention comportementale auprès des personnes avec un trouble envahissant du développement (TED)**  
Diane Morin, téléphone : 514 987-3000, poste 4821
- **Planification territoriale et développement local**  
Anne Latendresse, téléphone : 514 987-3253
- **Systèmes d'information géographique**  
Claude Codjia, téléphone : 514 987-3253

**Note** : Les personnes intéressées au programme suivant :

- **DESS en intervention éducative auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement** le retrouveront dans le répertoire de la FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION.

## Programmes courts de deuxième cycle

- **Économie sociale**  
Lucie Dumais, téléphone : 514 987-4822
- **Études sur la mort**  
Jean-Jacques Lavoie, téléphone : 514 987-0396
- **Gérontologie sociale**  
Ginette Berteau, téléphone : 514 987-4822
- **Sciences des religions**  
Jean-Jacques Lavoie, téléphone : 514 987-0396

## Concentration de deuxième cycle

- **Études féministes**  
Marie-Andrée Roy, téléphone : 514 987-6587

## INSTITUTS, UNITÉS DE RECHERCHE ET AUTRES UNITÉS

## INSTITUTS

## Institut de recherches et d'études féministes (IREF)

Directrice : Marie-Andrée Roy  
Pavillon 210 Sainte-Catherine Est, local VA-2200  
Téléphone : 514 987-6587  
Site Internet : [www.iref.uqam.ca](http://www.iref.uqam.ca)

L'Institut de recherches et d'études féministes a pour mission de promouvoir et de développer la formation et la recherche féministes dans une perspective interdisciplinaire. Il constitue un regroupement de plus de 343 membres professeurs, chercheuses, chargées de cours, professionnelles, étudiantes et étudiants de l'UQAM ainsi que des membres associées. Au chapitre de la formation, l'Institut propose plusieurs programmes pluridisciplinaires en études féministes : un certificat, une concentration de 1<sup>er</sup> cycle, une concentration de 2<sup>e</sup> cycle et une concentration de 3<sup>e</sup> cycle. Soixante-cinq cours dans une quinzaine de disciplines sont offerts en collaboration avec les départements de l'UQAM et rejoignent annuellement 1 500 étudiantes et étudiants.

Plus de 50 professeurs-chercheuses et de nombreuses équipes de recherche mènent des travaux de recherche sur les femmes, les féminismes et les rapports sociaux de sexe. Leurs thématiques portent notamment sur : citoyenneté, engagement social, démocratie; sexualités, violences, inégalités. Le champ des recherches féministes à l'UQAM est également enrichi par une pratique novatrice de partenariat avec des groupes de femmes qui se concrétise notamment par des formations, des expertises et des recherches-actions. Cette pratique partenariale prend particulièrement forme à travers le Protocole UQAM/Relais-femmes et l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes sur le mouvement des femmes au Québec.

## Institut des sciences cognitives (ISC)

Directeur : Pierre Poirier  
Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-5525  
Téléphone : 514 987-3000, poste 2673  
Site Internet : [www.isc.uqam.ca](http://www.isc.uqam.ca)

L'institut des sciences cognitives de l'UQAM (ISC) réunit une masse critique de quelque 70 professeurs-chercheurs provenant principalement de six départements : didactique des langues, éducation et pédagogie, informatique, linguistique, philosophie et psychologie. L'institut a le mandat de coordonner les activités en sciences cognitives à l'UQAM. Il s'attache notamment à favoriser le développement de la recherche et des études dans le domaine et à maximiser les retombées sociales et technologiques. L'institut déploie ses activités dans quatre axes de développement, soit : langue, langage et parole; perception et action; traitement des connaissances; apprentissage.

*La Faculté des sciences humaines est aussi affiliée aux instituts suivants :*

## Institut des sciences de l'environnement

Louise Vandelac, directrice

## Institut d'études internationales de Montréal

Dorval Brunelle, directeur

## Institut Santé et société

Michel Tousignant, administrateur délégué

## CENTRES DE RECHERCHE ET DE CRÉATION

### Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie (CRISE)

Directeur : Brian L. Mishara  
Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-4815  
Téléphone : 514 987-4832  
Site Internet : [www.crise.ca/](http://www.crise.ca/)

Les activités du centre sont motivées par la conviction que la prévention du suicide exige des actions concertées entre les chercheurs, les intervenants, les planificateurs et la communauté. Ses projets naissent d'une étroite collaboration entre des chercheurs conscients des besoins des milieux d'intervention et des organismes oeuvrant en prévention du suicide. L'approche transdisciplinaire repose sur la croyance selon laquelle le suicide est une problématique complexe dont la compréhension et la prévention doivent s'inspirer d'approches qui intègrent les perspectives des chercheurs issus de différentes disciplines. L'objectif premier est de contribuer à la diminution du suicide dans le monde et de comprendre davantage les enjeux liés à la question de l'euthanasie.

### Centre de recherche sur le langage, l'esprit et le cerveau (CRLEC-UQAM)

Directrice : Lucie Ménard  
Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-4425  
Téléphone : 514 987-3000, poste 3515  
Site Internet : [www.crlec.uqam.ca](http://www.crlec.uqam.ca)

En partenariat avec le Fonds Société et Culture, le centre de recherche sur le langage, l'esprit et le cerveau est dédié à l'étude interdisciplinaire du langage. Il regroupe des chercheurs provenant de l'Université McGill, de l'Université de Montréal, de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université Concordia, dont les travaux portent sur les fondements neurobiologiques et sociaux du langage. L'objectif principal est de créer un milieu intellectuel stimulant et enrichissant et de bâtir ainsi une collaboration approfondie, innovatrice et interdisciplinaire, apte à améliorer la compréhension des multiples facettes du langage. Plus précisément, il vise à approfondir les connaissances des processus de la parole et du langage, aux plans tant théorique que pratique; à réunir les perspectives théoriques des neurosciences cognitives, de la linguistique, de la psychologie, des sciences de la communication, de la pédagogie et de la théorie du contrôle moteur; à examiner diverses populations linguistiques.

### Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES)\*

Directeur : Juan-Luis Klein  
Pavillon Saint-Denis, local AB-10200  
Téléphone : 514 987-4458  
Site Internet : [www.crisés.uqam.ca/](http://www.crisés.uqam.ca/)

Le CRISES est un centre interuniversitaire qui réunit 55 chercheurs réguliers et plus de 150 étudiants en provenance de huit institutions universitaires : l'UQAM, l'UQO, l'UQAR, l'Université Laval, HEC Montréal, l'Université Concordia et l'INRS-urbanisation, culture et société. Ces chercheurs œuvrent dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines, des sciences de la gestion et des relations industrielles. Comme «regroupement stratégique» de chercheurs, le CRISES est subventionné par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) dans le cadre du volet centre de recherche. Sa thématique principale de recherche est celle des «innovations et transformations sociales»; alors que ses divers projets sont regroupés sous trois axes : l'axe innovations sociales, travail et emploi; l'axe innovations sociales et territoire; et l'axe innovations sociales et conditions de vie.

### Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST)

Directeur : Pierre Doray  
Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-3040  
Téléphone : 514 987-3000, postes 4018  
Site Internet : [www.cirst.uqam.ca](http://www.cirst.uqam.ca)

Les recherches du CIRST prennent pour objet la place et le rôle de la science et la technologie dans les sociétés contemporaines. Ses activités ont pour but l'avancement des connaissances, leur application ainsi que la formation de chercheurs. Les trois axes de recherche du centre sont : l'analyse du développement scientifique et technologique; l'analyse socio-économique et la gestion des technologies; l'analyse sociopolitique des usages et des incidences des technologies.

## CHAIRES

### Chaire de recherche du Canada en histoire et sociologie des sciences

Titulaire : Yves Gingras  
Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-3510  
Téléphone : 514 987-3000, poste 7053  
Site Internet : [www.chss.uqam.ca](http://www.chss.uqam.ca)

L'objectif de la chaire est de réaliser une analyse interdisciplinaire de la dynamique du changement scientifique, principalement au sein des universités et des centres de recherche, au cours de la période 1700-2000. Cette recherche fournira une vision historique et sociologique de la transformation du savoir, laquelle permettra de prendre des décisions éclairées quant au futur rôle des universités canadiennes.

### Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie

Titulaire : Joseph Yvon Thériault  
Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-5010  
Téléphone : 514 987-3000, poste 3366  
Site Internet : [www.chaire-mcd.uqam.ca](http://www.chaire-mcd.uqam.ca)

La chaire a pour objectif principal de produire une théorie générale des transformations du politique dans les sociétés démocratiques développées. Elle permet notamment aux chercheurs d'étudier les nouvelles formes de la citoyenneté, les mutations de la communauté politique et de la démocratie ainsi que de leur impact sur la justice sociale.

### Chaire de recherche du Canada en philosophie de la logique et des mathématiques

Titulaire : Mathieu Marion  
Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-5130  
Téléphone : 514 987-3000, postes 4521/4999  
Site Internet : [www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-philosophie-logique-math.htm](http://www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-philosophie-logique-math.htm)

Cette chaire compte élaborer une philosophie de la logique mathématique en tant que théorie du calcul, des algorithmes et des machines. Elle conduira à l'élaboration des modèles théoriques et informatiques de la rationalité humaine qui serviront à la création d'agents intelligents artificiels.

### Chaire de recherche du Canada en sciences cognitives

Titulaire : Stevan Harnad  
Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-5576  
Téléphone : 514 987-3000, poste 2297  
Site Internet : [www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-sciences-cognitives.htm](http://www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-sciences-cognitives.htm)

La chaire a pour objectif l'élaboration de modèles théoriques et informatiques de la capacité de l'esprit humain à classer des objets par catégories et à les décrire en se servant du langage. L'importance de cette recherche se manifeste surtout par des incidences étendues pour la robotique et les logiciels intelligents qui peuvent apprendre par l'expérience. Les recherches portent aussi sur la scientométrie et la maximisation de l'impact scientifique par la maximisation de l'accès aux articles scientifiques.

### Chaire de recherche du Canada en théorie de la connaissance

Titulaire : Claude Panaccio  
Pavillon Thérèse-Casgrain, W-5245  
Téléphone : 514 987-3000, poste 2482  
Site Internet : [www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-theorie-connaissance.htm](http://www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-theorie-connaissance.htm)

Cette chaire étudie les idées philosophiques sur la connaissance, l'esprit et le langage qui ont d'abord été avancées vers la fin du Moyen Âge par l'école nominaliste. Les travaux de cette chaire, qui permettront de mieux comprendre le fonctionnement de l'esprit humain, auront des retombées en neurosciences, en linguistique, en informatique cognitive et dans le domaine de l'intelligence artificielle.

### Chaire de recherche du Canada sur la question territoriale autochtone

Titulaire : Alain Beaulieu  
Pavillon Hubert-Aquin, local A-6135  
Téléphone : 514 987-3000, poste 8278  
Site Internet : [www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-territoriale-autochtone.htm](http://www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-territoriale-autochtone.htm)

La chaire poursuit trois grands objectifs. Le premier, d'ordre théorique, vise à renouveler la réflexion sur la question territoriale autochtone, en interrogeant

de manière critique les paradigmes à l'intérieur desquels se situe la recherche historique dans ce domaine. Le second objectif est davantage d'ordre méthodologique. Il s'agit, à partir d'un champ d'observation spécifique – les anciennes colonies britanniques du centre et de l'est du Canada –, d'étudier la manière dont la question territoriale fut traitée, principalement à travers le processus de dépossession, qui a conduit au confinement des Amérindiens dans les réserves et à la mise en œuvre d'une politique de tutelle. Le troisième objectif est de créer un lieu de formation et de réflexion. Cette chaire vise ainsi à assurer un encadrement de haut niveau pour les stagiaires postdoctoraux et les étudiants des deuxième et troisième cycles.

#### **Chaire de recherche du Canada sur les conflits socioterritoriaux et la gouvernance locale**

Titulaire : Catherine Trudelle  
Pavillon Hubert-Aquin, local A-4225  
Téléphone : 514 987-3000, poste 5042  
Site Internet : [www.geo.uqam.ca/chaire\\_csgl](http://www.geo.uqam.ca/chaire_csgl)

La chaire, créée le 1<sup>er</sup> juillet 2007, veut améliorer la compréhension des processus de changement socioterritorial procédant de l'activité conflictuelle se produisant dans les milieux de vie. Elle vise à renouveler la compréhension des processus socioterritoriaux et la gestion du territoire en plaçant l'activité conflictuelle au centre de l'analyse, non seulement en tant qu'indicatrice de tensions, mais aussi en tant que révélatrice de compromis entre les nombreux acteurs qui agissent sur le territoire. Par l'utilisation d'une approche interdisciplinaire, en introduisant notamment des notions généralement analysées en sociologie telles les acteurs, les actions collectives et les mouvements sociaux dans un domaine de recherche géographique : l'analyse des dynamiques territoriales, la chaire contribuera ainsi au développement de la géographie. La recherche de la chaire encouragera l'émergence d'une géographie citoyenne, dont les connaissances participent à la compréhension des grands enjeux actuels, fondatrice de nouvelles façons d'analyser et gérer les territoires humanisés.

*La Faculté des sciences humaines est aussi étroitement associée aux travaux menés au sein des chaires de recherche du Canada suivantes :*

#### **Chaire de recherche du Canada en économie sociale**

Marie Bouchard, titulaire

#### **Chaire de recherche du Canada en éducation à la santé**

Joanne Otis, titulaire

#### **Chaire de recherche du Canada en gestion de la technologie**

Jorge Niosi, titulaire

### **CHAIRES DE RECHERCHE-INNOVATION**

#### **Chaire de déficience intellectuelle et de troubles du comportement**

Titulaire : Diane Morin  
Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-5919  
Téléphone : 514 987-3000, poste 5047

Grâce à l'appui des centres de réadaptation en déficience intellectuelle de Montréal, cette chaire a pour mission de développer une expertise de pointe en recherche dans l'évaluation des troubles de comportement et de l'intervention auprès de personnes ayant une déficience intellectuelle. Elle cherche à améliorer la pratique et à répondre à des questions au moyen d'études empiriques systématiques appliquées à des problématiques concrètes. Cette chaire vise aussi à assurer un échange des connaissances et de l'information concernant les troubles du comportement entre le milieu de la pratique et de la recherche. La chaire propose un programme de recherche appliquée qui vise à améliorer la qualité de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle, de même que celles de leurs familles et des intervenants.

#### **Chaire de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC)**

Titulaire : Micheline Labelle  
Pavillon Hubert-Aquin, local A-5095  
Téléphone : 514 987-3318  
Site Internet : [www.criec.uqam.ca](http://www.criec.uqam.ca)

La chaire s'intéresse aux problématiques de l'immigration internationale, de la diversité culturelle, de la nation et de la citoyenneté, tant sur le plan théorique que dans l'expression de leur forme concrète au sein des sociétés occidentales. Dans le cadre de la mondialisation, ces phénomènes subissent des transformations profondes. La diversité culturelle et la segmentation sociale se combinent aux volontés d'affirmation identitaire et de justice sociale pour soulever des questions

qui mettent à mal l'économie homogénéisante des sociétés. Par ailleurs, les revendications nationales et transnationales qui récusent ou tentent de modifier les paramètres de la citoyenneté posent le problème de la reconnaissance politique de la différence identitaire. Ces questions sont au cœur des préoccupations de la chaire qui regroupe des chercheurs de l'UQAM, de l'Université Concordia et de l'Université d'Ottawa.

#### **Chaire d'étude sur l'application des connaissances dans le domaine des jeunes et des familles en difficulté**

Titulaire : François Chagnon  
Pavillon : J.-A.-DeSève, local DS-4819  
Téléphone : 514 987-3000 poste 7768

Grâce à un partenariat entre chercheurs universitaires, gestionnaires et intervenants des milieux de pratique, cette chaire développe de nouveaux savoirs sur les processus favorables à l'application des connaissances dans le domaine de l'intervention auprès des jeunes en difficulté et de leur famille. Forte de l'appui du Centre Jeunesse Montréal-Institut universitaire, la chaire favorise la diffusion et l'utilisation des résultats de recherche par les intervenants et les gestionnaires en ce domaine. La formation d'étudiants et de chercheurs spécialisés en application des connaissances et intégrés au milieu de l'intervention auprès des jeunes compte aussi parmi ses objectifs. À terme, les activités de la chaire visent à améliorer la qualité des interventions auprès des jeunes en difficulté et de leur famille.

#### **Chaire interuniversitaire Marie-Vincent sur les agressions sexuelles envers les enfants**

Cotitulaire : Martine Hébert  
Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-R145  
Téléphone 514 987-3000 poste 5697  
Site Internet : [www.marie-vincent.org](http://www.marie-vincent.org)

Cette chaire interuniversitaire (Université de Sherbrooke, Université de Montréal, UQAM) a pour but de développer l'expertise québécoise dans le dépistage et le traitement des agressions sexuelles envers les enfants. Le programme de recherche de la chaire comprend quatre axes de recherche: 1) l'évaluation des besoins des enfants victimes d'agression sexuelle et de leur famille; 2) l'évaluation des services offerts par le Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent (CEASMV); 3) l'analyse des pratiques socio-médico-judiciaires et leurs effets sur la clientèle; 4) l'étude des différentes trajectoires de développement des enfants impliqués dans la violence sexuelle.

### **CHAIRE INTERNATIONALE**

#### **Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique**

Titulaire : Josiane Boulad-Ayoub  
Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-5011  
Téléphone : 514 987-0384  
Site Internet : [www.unesco.chairephilo.uqam.ca](http://www.unesco.chairephilo.uqam.ca)

Cette chaire est un pôle d'excellence de la philosophie vivante; elle a vocation de confronter la rigueur de la réflexion philosophique aux problèmes du monde actuel, et de la rendre accessible au plus grand nombre. C'est une scène de libre expression du dissensus qui accepte le pluralisme des références et des écoles, cherche le dialogue au-delà de toutes les frontières, et requiert au nom du droit à la philosophie la communauté des égaux dans le travail de la réflexion philosophique.

Centrée sur la philosophie politique et la philosophie du droit, la chaire traite des fondements philosophiques de la justice sociale et de la démocratie à l'heure de la mondialisation. Devant assumer le rôle d'un foyer de recherche et d'échanges sur l'axe Nord-Sud du réseau des chaires de philosophie de l'UNESCO, ainsi que du programme Aspects de l'État de droit de l'AUF, elle travaille en commun prioritairement avec la communauté philosophique et des sciences humaines de l'Afrique et de l'Amérique Latine. À Montréal, la chaire UQAM collabore avec plusieurs centres universitaires et avec des ONG, aux intérêts disciplinaires et pratiques convergents.

**DOCTORAT EN HISTOIRE (3448)****GRADE**

Philosophiæ doctor, Ph.D.

**CRÉDITS**

Ce programme de recherche comporte 90 crédits.

**OBJECTIFS**

L'objectif du programme du doctorat en histoire est de former des historiens capables d'apporter une contribution significative à la connaissance du passé; permettre la maîtrise et l'approfondissement d'une culture historique, d'une démarche scientifique et des méthodes de l'histoire; favoriser l'ouverture aux problématiques et aux méthodes d'autres disciplines; développer les aptitudes à la communication orale et écrite dans la formation des historiens; sensibiliser à l'application de la recherche et de la formation en histoire dans différents secteurs d'activités intellectuelles et professionnelles.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Dans la perspective d'assurer l'accessibilité aux études doctorales, le programme accueille des étudiants en provenance de différentes disciplines ou ayant différentes expériences de travail. Le régime d'étude est à temps complet ou à temps partiel.

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en histoire, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;

ou être titulaire d'un baccalauréat et posséder les connaissances requises et une formation appropriée. Le dossier du candidat doit indiquer une préparation pertinente au programme.

Le candidat doit posséder une bonne connaissance de la langue anglaise et la connaissance d'une troisième langue peut être exigée si elle est nécessaire à l'itinéraire et au sujet de thèse choisis.

Des candidats titulaires d'une maîtrise dans une discipline autre que l'histoire et dont la préparation est jugée insuffisante pourraient se voir imposer des cours d'appoint ou un programme de propédeutique.\*

Le candidat doit déposer, avec sa demande d'admission, un avant-projet de thèse décrivant succinctement l'orientation de sa recherche et le type de sujet qu'il souhaite réaliser. Cet avant-projet doit être accepté avant l'admission du candidat. Cette acceptation comporte deux conditions :

1. la déclaration d'admissibilité, par le sous-comité d'admission et d'évaluation, du sujet de thèse proposé par l'étudiant en fonction de la capacité de formation et d'encadrement au département;
2. l'entente avec un ou des professeurs s'engageant à diriger les travaux de l'étudiant.

\* Un étudiant, dont la moyenne cumulative pour l'ensemble des cours suivis en propédeutique est inférieure à 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, pourra ne pas être admis au programme de doctorat.

**Capacité d'accueil**

Le programme n'est pas contingenté.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation.

Le candidat peut être convoqué en entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation.

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

**Les deux activités suivantes (9 crédits) :**

HIS9030 Séminaire de doctorat (6 cr.)

HIS9040 Activité de lectures dirigées

**Deux des activités suivantes (6 crédits) :**

HIS9050 Atelier de recherche I

HIS9051 Atelier de recherche II

HIS9052 Atelier de recherche III

HIS9053 Atelier de recherche IV

**Recherche (75 crédits) :****L'activité suivante (3 crédits) :**

HIS9060 Présentation du projet de thèse

**Thèse (72 crédits)**

La thèse constituera une contribution originale à la discipline historique.

**Direction de thèse :**

Un comité de professeurs dirige la thèse, mais exceptionnellement, l'étudiant pourra, à sa demande et avec l'accord du sous-comité d'admission et d'évaluation, être dirigé par une seule personne. Afin de favoriser l'encadrement, le sous-comité d'admission et d'évaluation nomme un comité de thèse dès l'admission du candidat au programme de doctorat. Il est loisible à l'étudiant de substituer à l'une des activités de trois crédits de la scolarité une activité de niveau doctoral de trois crédits, dans une autre discipline et/ou dans une autre université.

**Remarque :** Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre. Les sujets retenus pour chacun des ateliers sont déterminés par le CEA.

**Liste des cours pouvant être imposés à titre de cours d'appoint (maximum 9 crédits) ou à titre de cours à suivre en propédeutique (maximum 18 crédits) :**

ECO7901 Éléments d'analyse économique et histoire

HIS7007 Problèmes de la connaissance historique et de la pratique historique

HIS7008 Initiation à l'informatique de recherche en histoire

HIS7035 La Nouvelle-France et l'Amérique du Nord britannique jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècleHIS7036 Bas-Canada/Québec et Amérique du Nord britannique au XIX<sup>e</sup> siècleHIS7037 L'histoire du Canada et du Québec au XX<sup>e</sup> siècle

HIS7050 L'Europe médiévale

HIS7051 L'Europe moderne (Renaissance-1815)

HIS7052 L'Europe contemporaine

HIS7061 Les États-Unis depuis l'Indépendance

HIS707X Séminaire thématique

HIS7080 Lectures individuelles dirigées

SOC7695 Éléments d'analyse du discours et histoire

ou tout autre cours recommandé par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

**CHAMPS DE RECHERCHE**

- Histoire antique et médiévale
- Europe moderne et contemporaine
- Canada/Québec
- États-Unis
- Économies, sociétés, idéologies et politique
- Histoire des sciences et de la technologie

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

**DOCTORAT EN LINGUISTIQUE (3662)****GRADE**

Philosophiæ doctor, Ph.D.

**CRÉDITS**

Ce programme de recherche comporte 90 crédits.

**OBJECTIFS**

Le programme de doctorat en linguistique poursuit l'objectif principal de former des chercheurs capables de faire progresser la connaissance en linguistique fondamentale et appliquée.

Le programme vise à rendre les étudiants aptes à appliquer la théorie linguistique à l'analyse de différentes langues et à leur permettre de développer une spécialisation dans un domaine fondamental de la linguistique ou dans un domaine d'application de la discipline. Le programme vise à rendre les étudiants aptes à transmettre leurs connaissances et à diffuser leurs travaux de recherche.

Le programme comprend également une concentration en sciences cognitives. Cette concentration permet :

- d'acquérir une connaissance approfondie des théories, concepts et méthodes des sciences cognitives;
- de former des chercheurs aptes à contribuer de façon originale et créative à l'avancement de la recherche actuelle en sciences cognitives.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en linguistique ou en linguistique appliquée, ou de toute autre maîtrise dont la formation en linguistique ou en linguistique appliquée aura été jugée suffisante par le Sous-comité d'admission et d'évaluation, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le Sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Le candidat doit posséder des connaissances suffisantes en linguistique (voir les cours obligatoires de la maîtrise en linguistique, concentration linguistique, de l'Université du Québec à Montréal) ainsi que dans le domaine dans lequel il envisage de se spécialiser. Le candidat dont la préparation serait jugée insuffisante pourrait se voir imposer des cours d'appoint ou un programme de propédeutique.

Le candidat doit présenter à l'admission un texte de deux pages faisant état du domaine et des orientations de recherche qu'il compte privilégier. Le candidat intéressé par la concentration en sciences cognitives est invité à signaler son intérêt dans son texte.

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante de la langue française (parlée et écrite) et doit pouvoir lire et comprendre l'anglais. Un test mesurant sa capacité à lire des textes scientifiques en anglais peut lui être imposé. Un test de connaissance du français peut aussi être imposé aux candidats dont la langue maternelle n'est pas le français ou dont les études antérieures n'ont pas été faites en français.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation. Le candidat dont le dossier n'indiquerait pas une préparation pertinente au programme sera invité à rencontrer le Sous-comité d'admission et d'évaluation. Des cours d'appoint ou un programme de propédeutique pourront être imposés à un tel candidat dont la formation serait jugée insuffisante.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Deux cours choisis parmi les suivants, dont au moins un de niveau 9xxx (6 crédits) :

LIN8203	Sémantique 1
LIN8204	Morphologie 1
LIN9010	Syntaxe 2 (LIN8202 ou l'équivalent)
LIN9020	Phonologie 2 (LIN8201 ou l'équivalent)
LIN9431	Méthodologie de la recherche en linguistique appliquée 2 (LIN8431 ou l'équivalent)

### Trois séminaires choisis parmi les suivants, dont au moins deux de niveau 9xxx : (9 crédits) :

LIN8205	Linguistique historique
LIN8206	Phonétique 1
LIN8210	Sociolinguistique I
LIN8211	Psycholinguistique I
LIN8212	Linguistique informatique I
LIN8213	Acquisition de la langue première
LIN8215	Analyse du texte et du discours I
LIN8216	Le contact des langues
LIN8217	Séminaire thématique en linguistique appliquée
LIN8225	Acquisition des langues secondes
LIN8431	Méthodologie de la recherche en linguistique appliquée
LIN9100	Syntaxe 3 (LIN9010 ou l'équivalent)

LIN9200	Phonologie 3 (LIN9020 ou l'équivalent)
LIN9300	Morphologie 2 (LIN8204 ou l'équivalent)
LIN9400	Sémantique 2 (LIN8203 ou l'équivalent)
LIN9450	Analyse du texte et du discours 2 (LIN8215 ou l'équivalent)
LIN9500	Phonétique expérimentale
LIN9560	Acquisition de la langue première 2 (LIN8213 ou l'équivalent)
LIN9570	Acquisition des langues secondes 2 (LIN8225 ou l'équivalent)
LIN9580	Psycholinguistique 2 (LIN8211 ou l'équivalent)
LIN9600	Théories du changement linguistique
LIN9680	Linguistique informatique 2 (LIN8212 ou l'équivalent)
LIN9700	Techniques d'analyse
LIN9750	Structure d'une langue au choix
LIN9780	Grammaires en contact
LIN9800	Sociolinguistique 2 (LIN8210 ou l'équivalent)
LIN9950	Séminaire thématique A
LIN9960	Séminaire thématique B

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

### Le séminaire de synthèse suivant (9 crédits) :

LIN9985	Séminaire de synthèse (9 cr.)
---------	-------------------------------

### L'atelier de recherche suivant (6 crédits) :

LIN9995	Atelier de recherche (6 cr.)
---------	------------------------------

### La thèse (60 crédits)

Le candidat est tenu de présenter une thèse qui constituera un travail de recherche original contribuant à l'avancement de la linguistique. La thèse est soutenue devant un jury d'au moins quatre personnes.

### Activité d'enseignement

Tout étudiant inscrit au programme de doctorat aura la possibilité d'assumer une activité d'enseignement sous la supervision du département.

## DOCTORAT EN LINGUISTIQUE AVEC CONCENTRATION DE TROISIÈME CYCLE EN SCIENCES COGNITIVES (CODE : F015)

Le doctorat en linguistique s'associe à l'Institut des sciences cognitives (ISC) de l'UQAM pour offrir à ses étudiants une concentration à l'issue de laquelle une attestation de troisième cycle en sciences cognitives est délivrée à l'étudiant, en sus de son diplôme de doctorat. La concentration comporte neuf crédits.

### Objectifs

La concentration de troisième cycle en sciences cognitives vise trois objectifs principaux :

- acquérir une connaissance approfondie des théories, concepts et méthodes des sciences cognitives;
- former des chercheurs aptes à contribuer de façon originale et créative à l'avancement de la recherche actuelle en sciences cognitives;
- favoriser l'interaction interdisciplinaire au sein des programmes concernés.

### Conditions d'admission complémentaires

Une concentration de troisième cycle en sciences cognitives est offerte à l'intérieur du doctorat en linguistique. Les étudiants peuvent entreprendre les cours de la concentration en sciences cognitives pendant leur première ou leur seconde année de doctorat. Le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du doctorat en linguistique et le comité de concentration de l'Institut des sciences cognitives (ISC) étudient la présentation des domaines d'intérêt des étudiants. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés pour être admis dans la concentration.

### Cours à suivre

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

#### •L'étudiant de la concentration de troisième cycle en sciences cognitives doit suivre les cours suivants :

ISC9000 Séminaire interdisciplinaire en sciences cognitives  
Pour l'étudiant de la concentration, ce séminaire remplace le LIN9950 *Séminaire thématique A* (c'est-à-dire que l'étudiant perd l'option de s'inscrire à ce séminaire).

#### •Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

LIN9580	Psycholinguistique 2 (LIN8211 ou l'équivalent)
LIN9680	Linguistique informatique 2 (LIN8212 ou l'équivalent)

#### •Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

DIC9150	Concepts fondamentaux de l'informatique cognitive
DIC9250	Génie cognitif (DIC9150)

DIC9310	Introduction au traitement de l'information par les biais de réseaux neuroniques (DIC9250)
DIC9315	Sujets spéciaux en intelligence artificielle et reconnaissance des formes (DIC9250)
PHI9021	Séminaire de recherche en philosophie du langage
PHI9022	Séminaire de recherche en philosophie de l'esprit
PSY9113	Séminaire avancé sur les problèmes théoriques en biopsychologie
PSY9114	Séminaire d'analyse critique en biopsychologie
PSY9116	Cerveau et langage
PSY9611	Perception, cognition et intelligence artificielle

Pour l'étudiant de la concentration, ce séminaire remplace le LIN9960 *Séminaire thématique B* (c'est-à-dire que l'étudiant perd l'option de s'inscrire à ce séminaire).

### Thèse

Pour recevoir l'attestation d'études de troisième cycle en sciences cognitives, il est nécessaire d'avoir complété avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en sciences cognitives, une thèse dont le sujet devra être jugé recevable par le SCAE du doctorat en linguistique sur avis positif du comité de concentration de l'Institut des sciences cognitives.

**Remarque :** L'étudiant demeure attaché au programme de doctorat en linguistique, tous les règlements en vigueur dans celui-ci s'appliquent.

### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Tout cours ayant déjà été comptabilisé dans le programme de maîtrise en linguistique (ou de toute autre maîtrise dont la formation en linguistique ou en linguistique appliquée aura été jugée suffisante par le Sous-comité d'admission et d'évaluation (cf. conditions d'admission)) ne pourra être comptabilisé dans la scolarité du programme de doctorat.

### CHAMPS DE RECHERCHE

- Théorie phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique
- Phonétique expérimentale
- Sociolinguistique
- Pragmatique et analyse du discours
- Acquisition, développement du langage et psycholinguistique
- Linguistique et informatique
- Langues signées, langues romanes, sémitiques, amérindiennes, créoles...
- Sciences cognitives

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## DOCTORAT EN PHILOSOPHIE (3433)

Ce programme d'études est offert conjointement avec l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'Université de Provence (Aix-Marseille I).

### GRADE

Philosophiæ doctor, Ph.D.

### CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 90 crédits.

### OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif général de former des diplômés aptes à contribuer de façon originale et créative à l'avancement de la recherche actuelle en philosophie. Le programme est orienté vers les problèmes de la philosophie contemporaine, se situe au carrefour des traditions analytique et continentale, et s'enrichit du recours à l'histoire de la philosophie. Il met particulièrement l'accent sur les domaines suivants : épistémologie, philosophie du langage et de l'esprit, philosophie pratique, philosophie de la culture. Sur le plan de la formation, il vise plus spécifiquement : à familiariser l'étudiant avec les discussions et les méthodes actuelles dans les domaines retenus; à développer les compétences argumentatives de l'étudiant en fonction de l'avancement des connaissances en philosophie; à développer chez l'étudiant l'aptitude à organiser et à poursuivre de manière autonome et rigoureuse une recherche de longue haleine en philosophie. Le programme mène à des carrières d'enseignement et de recherche en philosophie ou dans des disciplines connexes, ou à d'autres carrières où une formation par la recherche en philosophie est souhaitable.

Le programme comprend également une concentration en sciences cognitives. Cette concentration permet :

- d'acquérir une connaissance approfondie des théories, concepts et méthodes des sciences cognitives;
- de former des chercheurs aptes à contribuer de façon originale et créative à l'avancement de la recherche actuelle en sciences cognitives.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en philosophie ou l'équivalent en philosophie ou dans une discipline qui intervient explicitement dans le programme de doctorat en philosophie, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3.2 sur 4.3;

#### ou

être titulaire d'un baccalauréat en philosophie ou l'équivalent et posséder les connaissances requises et une formation appropriée.

Le candidat titulaire d'une maîtrise avec mémoire ou l'équivalent dans une discipline connexe à la philosophie devra également faire la preuve d'une formation de niveau universitaire en philosophie; si cette formation est jugée insuffisante, le candidat pourrait être refusé ou se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

Le candidat titulaire de la maîtrise avec concentration en enseignement collégial de la philosophie est admissible au programme, mais pourra se voir imposer deux cours d'appoint du niveau de maîtrise.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Cependant, comme il s'agit d'un programme conjoint (UQTR-UQAM) l'offre d'admission précise si elle vaut pour une inscription à l'UQTR ou à l'UQAM.

### Méthodes et critères de sélection

Le Sous-comité d'admission et d'évaluation fera l'examen :

- du dossier universitaire;
- de la présentation, dans un texte de trois à cinq pages, des raisons motivant le choix du programme, des intérêts de recherche et du sujet général de la thèse envisagée; ce texte sera jugé pour sa qualité intrinsèque et pour sa pertinence en regard des objectifs du programme et des ressources professorales;
- d'un travail scientifique pertinent (chapitre de mémoire, dissertation, article, etc.);
- de deux lettres de recommandation.

Le candidat intéressé par la concentration en sciences cognitives est invité à signaler son intérêt dans le texte.

Une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation peut également être exigée.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet seulement : cinq ans

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Note : À l'Université du Québec à Trois-Rivières, les activités sont siglées PHI6XXX. Exemple : PHI9013 équivaut à PHI6013.

### Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

PHI9017	Séminaire de recherche en philosophie des sciences humaines
PHI9018	Séminaire de recherche en philosophie de la culture
PHI9020	Séminaire de recherche en philosophie des sciences formelles et naturelles
PHI9021	Séminaire de recherche en philosophie du langage
PHI9022	Séminaire de recherche en philosophie de l'esprit
PHI9023	Séminaire de recherche en éthique
PHI9024	Séminaire de recherche en philosophie politique et philosophie du droit
PHI9025	Séminaire de recherche en histoire de la philosophie
PHI9026	Sujets spéciaux

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chaque trimestre et seront offertes en alternance sur plusieurs trimestres.

### Les trois activités d'encadrement de la recherche suivantes (9 crédits) :

PHI9013	Lectures dirigées
PHI9044	Projet de thèse
PHI9045	Examen doctoral

Notes :

- L'étudiant s'inscrit à l'activité PHI9044 au plus tard au cinquième trimestre suivant son inscription initiale.
- L'étudiant s'inscrit à l'activité PHI9045 au premier ou au deuxième trimestre suivant l'acceptation de son projet de thèse.

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

**Thèse (72 crédits)**

L'étudiant doit rédiger une thèse qui témoigne, de la part de l'auteur, d'une aptitude à mener à bien une recherche originale. La thèse sera soutenue devant un jury composé de cinq professeurs.

**Exigences linguistiques**

Une bonne connaissance du français et de l'anglais est obligatoire. Une autre langue peut être nécessaire lorsque le sujet de thèse le requiert (un candidat doit normalement pouvoir lire dans la langue originale l'auteur principal sur lequel il travaille).

**DOCTORAT EN PHILOSOPHIE AVEC CONCENTRATION DE TROISIÈME CYCLE EN SCIENCES COGNITIVES (CODE : F015)**

Le doctorat en philosophie s'associe à l'Institut des sciences cognitives (ISC) de l'UQAM pour offrir à ses étudiants une concentration à l'issue de laquelle une attestation de troisième cycle en sciences cognitives est délivrée à l'étudiant, en sus de son diplôme de doctorat. La concentration comporte neuf crédits.

**Objectifs**

La concentration de troisième cycle en sciences cognitives vise trois objectifs principaux :

- acquérir une connaissance approfondie des théories, concepts et méthodes des sciences cognitives;
- former des chercheurs aptes à contribuer de façon originale et créative à l'avancement de la recherche actuelle en sciences cognitives;
- favoriser l'interaction interdisciplinaire au sein des programmes concernés.

**Conditions d'admission complémentaires**

Une concentration de troisième cycle en sciences cognitives est offerte à l'intérieur du doctorat en philosophie. Les étudiants peuvent entreprendre les cours de la concentration en sciences cognitives pendant leur première ou leur seconde année de doctorat. Le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du doctorat en philosophie et le comité de concentration de l'Institut des sciences cognitives (ISC) étudient la présentation des domaines d'intérêt des étudiants. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés pour être admis dans la concentration.

**Cours à suivre**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

**L'étudiant de la concentration de troisième cycle en sciences cognitives doit suivre les cours suivants :**

ISC9000 Séminaire interdisciplinaire en sciences cognitives  
Pour l'étudiant de la concentration, ce séminaire remplace le PHI9026 *Sujets spéciaux* (c'est-à-dire que l'étudiant perd l'option de s'inscrire à ce séminaire).

**• Un cours parmi les suivants (3 crédits) :**

PHI9021 Séminaire de recherche en philosophie du langage  
PHI9022 Séminaire de recherche en philosophie de l'esprit

**• Un cours parmi les suivants (3 crédits) :**

DIC9150 Concepts fondamentaux de l'informatique cognitive  
DIC9250 Génie cognitif (DIC9150)  
DIC9310 Introduction au traitement de l'information par le biais de réseaux neuroniques (DIC9250)  
DIC9315 Sujets spéciaux en intelligence artificielle et reconnaissance des formes (DIC9250)  
LIN8201 Phonologie 1  
ou  
LIN9020 Phonologie 2 (LIN8201 ou l'équivalent)  
(selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)  
LIN8202 Syntaxe 1  
ou  
LIN9010 Syntaxe 2 (LIN8202 ou l'équivalent)  
(selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)  
LIN8203 Sémantique 1  
ou  
LIN9400 Sémantique 2 (LIN8203 ou l'équivalent)  
(selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)  
LIN8206 Phonétique 1  
ou  
LIN9500 Phonétique expérimentale  
(selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)  
LIN8211 Psycholinguistique I  
ou  
LIN9580 Psycholinguistique 2 (LIN8211 ou l'équivalent)  
(selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)  
LIN8212 Linguistique informatique I  
ou

LIN9680 Linguistique informatique 2 (LIN8212 ou l'équivalent)  
(selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)  
LIN8213 Acquisition de la langue première  
LIN8225 Acquisition des langues secondes  
PSY9113 Séminaire avancé sur les problèmes théoriques en biopsychologie  
PSY9114 Séminaire d'analyse critique en biopsychologie  
PSY9116 Cerveau et langage  
PSY9611 Perception, cognition et intelligence artificielle  
Pour l'étudiant de la concentration, ce séminaire remplace le PHI9013 *Lectures dirigées* (c'est-à-dire que l'étudiant perd l'option de s'inscrire à ce séminaire).

**Thèse**

Pour recevoir l'attestation d'études de troisième cycle en sciences cognitives, il est nécessaire d'avoir complété avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en sciences cognitives, une thèse dont le sujet devra être jugé recevable par le SCAE du doctorat en philosophie sur avis positif du comité de concentration de l'Institut des sciences cognitives.

**Remarque :** L'étudiant demeure attaché au programme de doctorat en philosophie, tous les règlements en vigueur dans celui-ci s'appliquent.

**CHAMPS DE RECHERCHE**

- Épistémologie
- Philosophie de l'esprit et des sciences cognitives
- Logique et philosophie du langage
- Méthodologie
- Éthique
- Philosophie politique, philosophie du droit
- Théorie du sujet
- Histoire de la philosophie
- Sciences cognitives

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

**DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE (3091-3191-3291)**

Ce programme est offert en association avec l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

**GRADE**

Philosophiæ Doctor, Ph.D. (profil recherche, code : 3091)  
Psychologiæ Doctor, Psy.D. (profil professionnel, code : 3191)  
Combiné Psychologiæ Doctor/Philosophiæ Doctor, Psy.D. et Ph.D., (profil scientifique-professionnel, code : 3291).

**CRÉDITS**

Les profils recherche et professionnel de ce programme comportent 120 crédits chacun. Le profil scientifique-professionnel du programme comporte 153 crédits.

**OBJECTIFS**

Ce programme vise l'obtention du doctorat à partir d'un diplôme de premier cycle dans une démarche intégrée et continue d'activités de recherche, de formation académique et d'intervention. Le programme compte trois profils et une concentration qui permettent une spécialisation des étudiants.

**Profil recherche (Ph.D.) :** Ce profil est destiné aux étudiants qui désirent faire une carrière en recherche ou qui veulent approfondir une problématique avancée reliée à une autre profession (par exemple l'enseignement). Il fournit les bases méthodologiques et théoriques nécessaires pour planifier et entreprendre une démarche qui est à la fine pointe des recherches dans le domaine de spécialisation choisi par l'étudiant.

**Profil professionnel (Psy.D.) :** Ce profil offre à l'étudiant une formation professionnelle axée sur les deux dimensions de l'évaluation et de l'intervention psychologiques. Il permet l'approfondissement des connaissances théoriques et pratiques dans un des domaines de spécialisation offerts au département. Ce profil conduit à l'accréditation professionnelle.

**Profil scientifique-professionnel (profil combiné Psy.D./Ph.D.) :** Ce profil est destiné aux étudiants qui désirent faire une carrière en recherche appliquée ou en intervention et qui veulent combiner l'acquisition des habiletés

de recherche avec celles de l'intervention. Il fournit les bases méthodologiques et théoriques nécessaires pour planifier et entreprendre une démarche de recherche avancée et donne en même temps les bases conceptuelles et l'encadrement pratique nécessaires à l'intervention psychologique. Les démarches de recherche et d'intervention doivent être vues comme des activités complémentaires qui permettront une interaction entre la rigueur expérimentale associée à l'approche empirique et les habiletés conceptuelles et humaines nécessaires à la pratique professionnelle. Ce profil conduit à l'accréditation professionnelle.

La concentration en sciences cognitives est offerte aux étudiants des profils recherche (3091) et scientifique-professionnel (3291). Cette concentration permet :

- d'acquérir une connaissance approfondie des théories, concepts et méthodes des sciences cognitives;
- de former des chercheurs aptes à contribuer de façon originale et créative à l'avancement de la recherche actuelle en sciences cognitives.

## CONDITIONS D'ADMISSION

La moyenne cumulative minimale exigée au baccalauréat pour être admissible est de 3,2/4,3 dans chacun des trois profils du programme. Pour être admissible au programme, le candidat quel que soit le profil choisi, doit être accepté par un directeur de thèse; la compréhension de l'anglais écrit est exigée.

Le candidat doit spécifier, parmi les trois profils offerts dans le programme, celui auquel il désire s'inscrire et il doit aussi remplir les conditions spécifiques d'admission de ce profil. Il est également invité à signaler son intérêt pour la concentration en sciences cognitives offerte dans les profils recherche et scientifique-professionnel.

### Profil recherche (code 3091) :

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou son équivalent comprenant les cours suivants : méthodologie de la recherche, statistiques, psychobiologie, perception, apprentissage, affectivité, personnalité normale, développement, cognition et psychologie sociale.

Le candidat doit avoir réussi trois cours de spécialisation jugés préalables au domaine de recherche par le comité d'admission en plus des connaissances requises pour l'admission générale.

Le candidat doit fournir une description de son domaine d'intérêt.

### Profil scientifique-professionnel (code 3291) :

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou son équivalent avec au moins les 42 crédits en psychologie exigés par l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ). Le candidat doit produire une description des domaines de recherche et d'intervention dans lesquels il veut se spécialiser, en indiquant le lien entre les domaines de recherche et d'intervention.

### Profil professionnel (code 3191) :

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou son équivalent avec au moins les 42 crédits en psychologie exigés par l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ). Le candidat doit produire une description du domaine d'intervention et de recherche dans lequel il veut se spécialiser.

## Conditions d'admission - Cas spéciaux

### 1. Diplômés d'une maîtrise en psychologie

Les étudiants possédant déjà une maîtrise en psychologie sont admis en troisième année si leur dossier est équivalent aux exigences des deux premières années du programme. Le comité d'admission peut recommander des cours d'appoint.

### 2. Étudiants actuellement inscrits au programme de maîtrise

Les étudiants actuellement inscrits au programme de maîtrise peuvent obtenir un diplôme de deuxième cycle sous le régime actuel ou s'inscrire au doctorat en suivant les exigences du nouveau programme.

### 3. Étudiants actuellement inscrits au programme de doctorat

Les étudiants actuellement inscrits au programme de doctorat devront terminer le programme actuel en choisissant leurs cours et activités dans la nouvelle banque de cours.

### 4. Diplômes de niveau maîtrise

Exceptionnellement, et sous certaines conditions, des diplômes de niveau maîtrise pourront être accordés aux étudiants inscrits au programme de doctorat et qui, pour raisons majeures, ne peuvent compléter leur programme doctoral.

## Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté mais le nombre d'admis ne devra pas dépasser la capacité d'encadrement des professeurs accrédités aux études de cycles supérieurs. Admission à l'automne seulement.

## Méthodes et critères de sélection

Chaque dossier est d'abord examiné par le Sous-comité d'admission et d'évaluation. Les dossiers considérés globalement acceptables sont ensuite examinés par un comité sectoriel qui fait une sélection selon la capacité d'accueil et les intérêts de recherche des professeurs. Selon les sections, les comités peuvent aussi faire des entrevues.

L'évaluation des dossiers utilise les éléments suivants : le dossier académique, les lettres de recommandation, l'expérience pertinente et les intérêts de recherche.

## Documents requis

En plus du formulaire d'admission, le candidat doit ajouter :

- trois lettres ou formulaires de recommandation;
- un exemplaire de deux travaux écrits (travaux de session ou rapports scientifiques);
- une brève description de ses intérêts de recherche et de formation et les sections (par ordre de priorité) parmi les suivantes dans lesquelles il désire être admis : analyse fonctionnelle du comportement; communautaire; développement; éducation; neuropsychologie/biopsychologie; psychodynamique/humaniste; sociale; industrielle-organisationnelle.

Le candidat doit aussi indiquer :

- les noms des professeurs avec qui il voudrait travailler;
- les profils (par ordre de priorité) dans lesquels il désire être admis;
- son intérêt pour la concentration en sciences cognitives.

## Régime d'études et durée des études

Profil scientifique-professionnel combiné (Psy.D. et Ph.D.) : minimum six ans  
Deux autres profils : minimum quatre ans  
Sauf dans certains cas d'exception, le regroupement industriel-organisationnel n'accepte que les candidats choisissant le profil scientifique-professionnel.

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

## PROFIL RECHERCHE (code 3091)

### Un cours parmi les suivants (6 crédits) :

ADM7128	Séminaire sectoriel : industriel et organisationnel (6 cr.)
PSY7122	Séminaire sectoriel : développement (6 cr.)
PSY7123	Séminaire sectoriel : neuropsychologie/biopsychologie (6 cr.)
PSY7124	Séminaire sectoriel : social (6 cr.)
PSY7125	Séminaire sectoriel : analyse fonctionnelle du comportement (6 cr.)
PSY7126	Séminaire sectoriel : communautaire (6 cr.)
PSY7127	Séminaire sectoriel : psychologie de l'éducation (6 cr.)
PSY7128	Séminaire sectoriel : psychologie humaniste (6 cr.)
PSY7129	Séminaire sectoriel : psychologie psychodynamique (6 cr.)

### Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSY7101	Méthodes de recherche expérimentale et quasi-expérimentale
PSY7103	Méthodes de recherche qualitative
PSY7106	Méthodes de recherche en intervention

### Les deux cours suivants (6 crédits) :

PSY7102	Techniques d'analyse quantitative de données I (PSY7101 ou PSY7103)
PSY7105	Techniques d'analyse quantitative de données II (PSY7102)

## 27 crédits au choix pris dans la banque des cours d'études de cycles supérieurs en psychologie, incluant la possibilité des stages de recherche suivants :

PSY8610	Stage de recherche I (6 cr.)
PSY8620	Stage de recherche II (6 cr.) (PSY8610)
PSY8640	Stage de recherche III (6 cr.) (PSY8610; PSY8620)
PSY8650	Stage de recherche IV (6 cr.) (PSY8610; PSY8620; PSY8640) ou dans un domaine autre que la psychologie mais pertinent au plan d'étude de l'étudiant.

### Le cours suivant (3 crédits) :

PSY7104	Méthodes d'observation directe et indirecte
---------	---

### Le stage suivant (15 crédits) :

PSY8600	Stage de recherche (15 cr.)
---------	-----------------------------

### ou le stage au CSP (15 crédits) :

PSY843X	Stage d'évaluation (15 cr.) (PSY8412; PSY7131 ou PSY7132 ou PSY7133 ou PSY7134 ou PSY7135 ou PSY7136 ou PSY7138 ou PSY7139)
---------	---

## L'examen doctoral (3 crédits) :

PSY8321 Examen doctoral

## Bloc thèse : 57 crédits

• Deux cours liés au projet de thèse doctoral (PTD), choisis dans la série des cours PSY de cycles supérieurs ou dans un domaine autre que la psychologie mais pertinent à la thèse doctorale (6 crédits).

• Le séminaire suivant lié à la thèse (3 crédits) :

PSY8311 Séminaire lié à l'essai ou à la thèse

• Thèse (48 crédits)

Le candidat doit réaliser une recherche personnelle dont il fait rapport dans une thèse, soutenue devant jury.

## PROFIL SCIENTIFIQUE-PROFESSIONNEL (code 3291)

• Un cours parmi les suivants (6 crédits) :

ADM7128 Séminaire sectoriel : industriel et organisationnel (6 cr.)  
 PSY7122 Séminaire sectoriel : développement (6 cr.)  
 PSY7123 Séminaire sectoriel : neuropsychologie/biopsychologie (6 cr.)  
 PSY7124 Séminaire sectoriel : social (6 cr.)  
 PSY7125 Séminaire sectoriel : analyse fonctionnelle du comportement (6 cr.)  
 PSY7126 Séminaire sectoriel : communautaire (6 cr.)  
 PSY7127 Séminaire sectoriel : psychologie de l'éducation (6 cr.)  
 PSY7128 Séminaire sectoriel : psychologie humaniste (6 cr.)  
 PSY7129 Séminaire sectoriel : psychologie psychodynamique (6 cr.)  
 PSY9430 Atelier de recherche qualitative

• Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

PSY7101 Méthodes de recherche expérimentale et quasi-expérimentale  
 PSY7102 Techniques d'analyse quantitative de données I (PSY7101 ou PSY7103)  
 PSY7103 Méthodes de recherche qualitative  
 PSY7105 Techniques d'analyse quantitative de données II (PSY7102)  
 PSY7106 Méthodes de recherche en intervention  
 PSY9430 Atelier de recherche qualitative

• Le cours suivant (3 crédits) :

PSY8412 Déontologie en psychologie

## Trois cours choisis comme suit :

• Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

PSY7131 Processus psychologiques et évaluation - approche neuropsychologique  
 PSY7132 Processus psychologiques et évaluation - approche psychodynamique  
 PSY7133 Processus psychologiques et évaluation - approche développementale  
 PSY7134 Processus psychologiques et évaluation - approche systémique/sociale  
 PSY7135 Processus psychologiques et évaluation - approche behaviorale  
 PSY7136 Processus psychologiques et évaluation - approche scolaire  
 PSY7138 Processus psychologiques et évaluation : approche industrielle et organisationnelle  
 PSY7139 Processus psychologique et évaluation - approche humaniste

• Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSY7161 Approches psychodynamiques à l'intervention  
 PSY7162 Approches behaviorale et behaviorale-cognitive à l'intervention (PSY7135)  
 PSY7163 Approches psychosociale et communautaire à l'intervention  
 PSY7164 Approches développementales à l'intervention  
 PSY7165 Approches neuropsychologiques à l'intervention  
 PSY7166 Approches à l'intervention en psychologie de l'éducation  
 PSY7168 Approche industrielle et organisationnelle à l'intervention  
 PSY7169 Approche humaniste à l'intervention

## Trois cours choisis comme suit dans la banque de cours de spécialisation :

• Un cours lié à l'évaluation (3 crédits).

• Deux cours liés à l'intervention (6 crédits).

**Remarque :** Cette banque de cours de spécialisation comprend des cours liés à l'évaluation et des cours liés à l'intervention. Elle est mise à jour par le Comité des cycles supérieurs en psychologie. Les cours siglés 713X et 716X sont exclus de cette banque. En d'autres termes, un cours siglé 713X ou 716X ne peut pas remplacer un cours de spécialisation (c'est à dire un cours faisant partie

de la banque de cours de spécialisation). Les étudiants de la section neuropsychologie peuvent s'ils le désirent et avec l'accord de leur directeur de thèse choisir, dans cette banque de cours de spécialisation, 2 cours d'évaluation et 1 cours d'intervention plutôt que l'inverse tel qu'indiqué ci-haut.

## Deux cours choisis comme suit :

• Un cours choisi dans la série des cours PSY de cycles supérieurs ou dans un domaine autre que la psychologie mais pertinent à son domaine d'étude (3 crédits).

• Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSY8414 Consultation et supervision (PSY843X)  
 PSY844X Activité de supervision (PSY843X dans le domaine de l'activité de supervision; PSY8532)

• Les trois stages d'évaluation et d'intervention suivants (51 crédits) :

PSY843X Stage d'évaluation (15 cr.) (PSY8412; PSY7131 ou PSY7132 ou PSY7133 ou PSY7134 ou PSY7135 ou PSY7136 ou PSY7138 ou PSY7139)  
 PSY8532 Internat I (18 cr.) (PSY843X)  
 PSY8542 Internat II (18 cr.) (PSY843X; PSY8532)

## L'examen doctoral (3 crédits) :

PSY8321 Examen doctoral

## Bloc thèse : 57 crédits

• Le séminaire suivant lié à l'essai ou à la thèse (3 crédits) :

PSY8311 Séminaire lié à l'essai ou à la thèse

• Deux cours liés au projet de thèse doctoral (PTD) (6 crédits), choisis dans la série des cours PSY de cycles supérieurs ou dans un domaine autre que la psychologie mais pertinent à l'essai doctoral, incluant la possibilité du stage de recherche suivant.

PSY8610 Stage de recherche I (6 cr.)

• Thèse (48 crédits)

Le candidat doit réaliser une recherche personnelle dont il fait rapport dans une thèse, soutenue devant jury.

## PROFIL PROFESSIONNEL (code 3191)

Un cours parmi les suivants (6 crédits) :

ADM7128 Séminaire sectoriel : industriel et organisationnel (6 cr.)  
 PSY7122 Séminaire sectoriel : développement (6 cr.)  
 PSY7123 Séminaire sectoriel : neuropsychologie/biopsychologie (6 cr.)  
 PSY7124 Séminaire sectoriel : social (6 cr.)  
 PSY7125 Séminaire sectoriel : analyse fonctionnelle du comportement (6 cr.)  
 PSY7126 Séminaire sectoriel : communautaire (6 cr.)  
 PSY7127 Séminaire sectoriel : psychologie de l'éducation (6 cr.)  
 PSY7128 Séminaire sectoriel : psychologie humaniste (6 cr.)  
 PSY7129 Séminaire sectoriel : psychologie psychodynamique (6 cr.)

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSY7101 Méthodes de recherche expérimentale et quasi-expérimentale  
 PSY7106 Méthodes de recherche en intervention

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSY7102 Techniques d'analyse quantitative de données I (PSY7101 ou PSY7103)  
 PSY7103 Méthodes de recherche qualitative

## Trois cours choisis comme suit :

• Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

PSY7131 Processus psychologiques et évaluation - approche neuropsychologique  
 PSY7132 Processus psychologiques et évaluation - approche psychodynamique  
 PSY7133 Processus psychologiques et évaluation - approche développementale  
 PSY7134 Processus psychologiques et évaluation - approche systémique/sociale  
 PSY7135 Processus psychologiques et évaluation - approche behaviorale  
 PSY7136 Processus psychologiques et évaluation - approche scolaire  
 PSY7138 Processus psychologiques et évaluation : approche industrielle et organisationnelle  
 PSY7139 Processus psychologique et évaluation - approche humaniste

• Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSY7161 Approches psychodynamiques à l'intervention

PSY7162	Approches behaviorale et behaviorale-cognitive à l'intervention (PSY7135)
PSY7163	Approches psychosociale et communautaire à l'intervention
PSY7164	Approches développementales à l'intervention
PSY7165	Approches neuropsychologiques à l'intervention
PSY7166	Approches à l'intervention en psychologie de l'éducation
PSY7168	Approche industrielle et organisationnelle à l'intervention
PSY7169	Approche humaniste à l'intervention

### Trois cours choisis comme suit dans la banque de cours de spécialisation :

• Un cours lié à l'évaluation (3 crédits).

• Deux cours liés à l'intervention (6 crédits).

**Remarque :** Cette banque de cours de spécialisation comprend des cours liés à l'évaluation et des cours liés à l'intervention. Elle est mise à jour par le Comité des cycles supérieurs en psychologie. Les cours siglés 713X et 716X sont exclus de cette banque. En d'autres termes, un cours siglé 713X ou 716X ne peut pas remplacer un cours de spécialisation (c'est à dire un cours faisant partie de la banque de cours de spécialisation).

Les étudiants de la section neuropsychologie peuvent s'ils le désirent et avec l'accord de leur directeur de thèse choisir, dans cette banque de cours de spécialisation, 2 cours d'évaluation et 1 cours d'intervention plutôt que l'inverse tel qu'indiqué ci-haut.

### Deux cours choisis comme suit :

• Un cours choisi dans la série des cours PSY de cycles supérieurs ou dans un domaine autre que la psychologie mais pertinent à son domaine d'étude (3 crédits).

• Le cours suivant (3 crédits) :

PSY8412	Déontologie en psychologie
---------	----------------------------

### Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSY8414	Consultation et supervision (PSY843X)
PSY844X	Activité de supervision (PSY843X dans le domaine de l'activité de supervision; PSY8532)

### Les trois stages d'évaluation et d'intervention suivants (51 crédits) :

PSY843X	Stage d'évaluation (15 cr.) (PSY8412; PSY7131 ou PSY7132 ou PSY7133 ou PSY7134 ou PSY7135 ou PSY7136 ou PSY7138 ou PSY7139)
PSY8532	Internat I (18 cr.) (PSY843X)
PSY8542	Internat II (18 cr.) (PSY843X; PSY8532)

### L'examen doctoral (3 crédits) :

PSY8321	Examen doctoral
---------	-----------------

### Bloc d'essai (27 crédits) :

• Le séminaire suivant, lié à l'essai ou à la thèse (3 crédits) :

PSY8311	Séminaire lié à l'essai ou à la thèse
---------	---------------------------------------

• Deux cours liés au projet d'essai doctoral (PED) (6 crédits). Ces cours seront choisis dans la série des cours PSY de cycles supérieurs ou dans un domaine autre que la psychologie mais pertinent à l'essai doctoral.

• L'essai (18 crédits).

**Remarque :** Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

## CONCENTRATION DE TROISIÈME CYCLE EN SCIENCES COGNITIVES (CODE : F015)

### Profil recherche (3091) et profil scientifique-professionnel (3291)

Le doctorat en psychologie s'associe à l'Institut des sciences cognitives (ISC) de l'UQAM pour offrir à ses étudiants une concentration à l'issue de laquelle une attestation de troisième cycle en sciences cognitives est délivrée à l'étudiant, en sus de son diplôme de doctorat. La concentration comporte neuf crédits.

### Objectifs

La concentration de troisième cycle en sciences cognitives vise trois objectifs principaux :

- acquérir une connaissance approfondie des théories, concepts et méthodes des sciences cognitives;
- former des chercheurs aptes à contribuer de façon originale et créative à l'avancement de la recherche actuelle en sciences cognitives;
- favoriser l'interaction interdisciplinaire au sein des programmes concernés.

### Conditions d'admission complémentaires

Une concentration de troisième cycle en sciences cognitives est offerte aux étudiants du profil recherche (3091) et du profil scientifique-professionnel (3291). Les étudiants peuvent entreprendre les cours de la concentration en sciences cognitives pendant leur première ou leur seconde année de doctorat. Le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du doctorat en psychologie et le comité de concentration de l'Institut des sciences cognitives (ISC) étudient la présentation des domaines d'intérêt des étudiants. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés pour être admis dans la concentration.

### Cours à suivre

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### La concentration de troisième cycle en sciences cognitives est composée des cours suivants :

ISC9000 Séminaire interdisciplinaire en sciences cognitives  
Ce séminaire compte pour un des deux cours liés au projet de thèse doctoral (PTD), un cours de psychologie de niveau 9000 qui est pertinent pour le projet de thèse et qui relève du domaine des sciences cognitives (tel que déterminé par le SCAE ou le directeur des cycles supérieurs en psychologie) (3 crédits).

• Un cours hors psychologie, mais dans le champ des sciences cognitives, parmi les suivants (3 crédits) :

DIC9150	Concepts fondamentaux de l'informatique cognitive
DIC9250	Génie cognitif (DIC9150)
DIC9310	Introduction au traitement de l'information par le biais de réseaux neuroniques (DIC9250)
DIC9315	Sujets spéciaux en intelligence artificielle et reconnaissance des formes (DIC9250)
LIN8201	Phonologie 1
ou	
LIN9020	Phonologie 2 (LIN8201 ou l'équivalent) (selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)
LIN8202	Syntaxe 1
ou	
LIN9010	Syntaxe 2 (LIN8202 ou l'équivalent) (selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)
LIN8203	Sémantique 1
ou	
LIN9400	Sémantique 2 (LIN8203 ou l'équivalent) (selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)
LIN8206	Phonétique 1
ou	
LIN9500	Phonétique expérimentale (selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)
LIN8211	Psycholinguistique I
ou	
LIN9580	Psycholinguistique 2 (LIN8211 ou l'équivalent) (selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)
LIN8212	Linguistique informatique I
ou	
LIN9680	Linguistique informatique 2 (LIN8212 ou l'équivalent) (selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)
LIN8213	Acquisition de la langue première
LIN8225	Acquisition des langues secondes
PHI9021	Séminaire de recherche en philosophie du langage
PHI9022	Séminaire de recherche en philosophie de l'esprit

Pour l'étudiant de la concentration, ce cours compte pour un des deux cours liés au projet de thèse doctoral (PTD).

### Thèse

Pour recevoir l'attestation d'études de troisième cycle en sciences cognitives, il est nécessaire d'avoir complété avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professionnel compétent en sciences cognitives, une thèse dont le sujet devra être jugé recevable par le SCAE du doctorat en psychologie sur avis positif du comité de concentration de l'Institut des sciences cognitives.

**Remarque :** L'étudiant demeure attaché au programme de doctorat en psychologie, tous les règlements en vigueur dans celui-ci s'appliquent.

## REMARQUES PARTICULIÈRES

Exceptionnellement et sous certaines conditions, les diplômes de niveau maîtrise pourront être accordés aux étudiants inscrits au programme de doctorat et qui, pour des raisons majeures, ne peuvent compléter leur programme doctoral.

## CHAMPS DE RECHERCHE

- Analyse du comportement
- Psychologie communautaire

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

- Psychologie du développement humain
- Psychologie de l'éducation
- Neuropsychologie
- Psychologie sociale
- Psychodynamique/humaniste
- Industrielle-organisationnelle
- Sciences cognitives

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## DOCTORAT EN SCIENCE, TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ (3217)

**GRADE**

Philosophiæ Doctor, Ph.D.

**CRÉDITS**

Ce programme comporte quatre-vingt-dix crédits.

**OBJECTIFS**

Le programme de doctorat en science, technologie et société a pour objectif de former des chercheurs de haut calibre par l'acquisition d'une spécialisation, d'une expertise et d'un haut niveau d'autonomie intellectuelle dans l'analyse de l'activité scientifique et technologique et de son incidence sur les sociétés contemporaines. Les chercheurs ainsi formés seront en mesure de faire avancer les connaissances dans le domaine en utilisant les outils conceptuels et méthodologiques les plus adéquats pour résoudre des problématiques complexes tout en contribuant au développement de tels outils. Cette formation permettra d'appliquer des connaissances et habiletés avancées dans des emplois du secteur public (universités, agences et conseils, fonds, ministères, etc.) et du secteur privé (instituts autonomes, entreprises, etc.).

Au terme de ses études, le programme aura permis à l'étudiant :

- d'acquérir une formation interdisciplinaire de haut niveau dans l'ensemble du domaine des études en STS et une compétence plus avancée dans le champ de sa thèse;
- de développer une capacité d'application autonome des connaissances à l'analyse, la synthèse et l'évaluation de problèmes complexes;
- de contribuer substantiellement et de manière originale à l'avancement des connaissances et des méthodes dans le domaine;
- d'acquérir une capacité de rédiger des travaux de recherche et de les diffuser;
- de développer des habiletés de communication orale et écrite et de travail en équipe.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Le candidat doit :

- être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en sciences de la nature, sciences mathématiques, ingénierie, sciences médicales, STS, sciences humaines ou tout autre discipline jugée pertinente avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3. Le candidat qui a obtenu sa maîtrise avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent peut exceptionnellement être admis après étude de son dossier par le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE).
- Des candidatures de personnes n'ayant pas de grade de deuxième cycle, mais détenant un grade de premier cycle, peuvent être soumises à l'approbation de l'autorité concernée sur recommandation du SCAE.
- Ces candidatures exceptionnelles sont appréciées au regard de leurs réalisations scientifiques ou professionnelles hors du commun;
- présenter, en un exposé d'environ 3 000 mots, ses orientations de recherche et l'identification du domaine de recherche dans lequel l'étudiant entend réaliser sa thèse de doctorat;
- avoir préférentiellement obtenu l'engagement d'un directeur de recherche;
- démontrer une très bonne maîtrise de la langue française;
- avoir une capacité de lire couramment l'anglais et de suivre des exposés oraux en anglais.

La connaissance d'une troisième langue pourra être exigée si elle est pertinente au sujet de recherche du candidat.

Dans tous les cas, le SCAE déterminera si les cours de méthodologie suivis antérieurement par le candidat répondent aux exigences du programme; dans le cas contraire, l'étudiant pourra se voir imposer, soit à titre de cours d'appoint, soit à titre de cours optionnels, un ou des cours de méthodologie.

Un ou des cours d'appoint ou un programme de propédeutique pourraient être imposés aux candidats qui n'auraient pas une formation suffisante dans le domaine.

**Méthode et critères de sélection**

Le Sous-comité d'admission et d'évaluation vérifiera que le candidat a acquis les connaissances nécessaires et qu'il fait montre d'une capacité à s'engager dans des études de doctorat. Cette vérification s'effectuera notamment par :

- l'examen du dossier académique;
- l'examen des lettres de recommandation accompagnant le dossier de demande d'admission;
- l'examen du projet de recherche présenté avec la demande d'admission;
- la prise en compte, le cas échéant, des expériences de recherche et/ou de travail cumulés par le candidat.

**Passage accéléré au doctorat**

Un étudiant inscrit à la maîtrise en recherche dont la moyenne cumulative est d'au moins 4,0 sur 4,3, qui a terminé la scolarité de son programme et qui peut démontrer que son travail de recherche est très avancé, peut, avec l'autorisation de la doyenne, du doyen sur recommandation du Sous-comité d'admission et d'évaluation, si son dossier est d'une qualité exceptionnelle, être admis au doctorat sans avoir à soumettre son mémoire et sans avoir par conséquent obtenu la maîtrise (voir l'article 3.4 du Règlement numéro 8 des études de cycles supérieurs).

**Capacité d'accueil**

Le programme n'est pas contingenté. Sa capacité d'accueil est déterminée en fonction de la capacité d'encadrement à l'intérieur du programme.

Admission à l'automne seulement.

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet : 12 trimestres

Temps partiel : 18 trimestres

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Le programme d'études doctorales comporte 90 crédits dont 18 crédits de scolarité et 72 crédits consacrés à la thèse.

**Les deux cours obligatoires suivants (6 crédits) :**

STS9000	Séminaire général de doctorat (Les crédits sont dispensés sur deux trimestres)
STS9050	Examen doctoral

**Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :**

STS8020	Dynamique sociohistorique des sciences et des technologies
STS8030	Innovation et technologie
STS8040	Évaluation des activités scientifiques et technologiques
STS8050	Pratique du transfert technologique
STS8060	Les enjeux éthiques en science et technologie

**Un cours optionnel dans la liste suivante (3 crédits) :**

DID9650	Formation à l'enseignement universitaire
EDM7505	Nouvelles technologies de communication et société
EDM7506	Communication, science, culture et médias
ENV7120	Gestion environnementale dans les organisations
ENV7410	Analyse sociopolitique des enjeux environnementaux
HIS707E	Séminaire thématique : histoire des sciences
MBA8T1A	Dynamique et architecture organisationnelles dans les entreprises technologiques
MBA8T2A	Stratégie industrielle et politique de l'innovation dans les entreprises technologiques
MBA8T21	Contexte sociopolitique et éthique des entreprises technologiques
MBA8T3A	Gestion des transferts de technologie et de la propriété intellectuelle dans les entreprises technologiques
MGP708G	Évaluation des projets d'investissement en technologie de l'information
MIG7036	Évaluation des nouvelles technologies
MSL6506	Muséologie des sciences et des techniques
PHI8080	Philosophie des sciences de la nature
PHI9020	Séminaire de recherche en philosophie des sciences formelles et naturelles
PHI9400	Épistémologie et sciences de l'environnement
POL8190	Séminaire de maîtrise - Politique et science
SOC8230	Sociologie de la science et des technologies
SOC8615	Environnement, sociologie et société

ou tout autre cours avec l'accord de la direction de programme.

**Bloc recherche (75 crédits) :**

STS9100 Atelier de projet de thèse  
Thèse (72 cr.)

La thèse doit apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances dans le domaine de spécialité de l'étudiant et démontrer son aptitude à poursuivre des recherches autonomes. La thèse fait état d'une recherche systématique et originale dans le champ STS. Lors de la rédaction de thèse, le candidat doit présenter une conférence par année académique donnant lieu à l'exposé de l'état d'avancement de ses travaux. Le choix de cours sera fait dans le cadre d'une rencontre avec le directeur du programme afin d'assurer qu'il soit pertinent au projet intellectuel de l'étudiant.

**RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS**

Aucun cours suivi dans le cadre de la maîtrise en science, technologie et société ne sera reconnu au doctorat.

**CHAMPS DE RECHERCHE**

Le programme couvre les quatre axes de recherche suivants :

- les cadres institutionnels de la recherche;
- production et diffusion des savoirs et des technologies;
- innovation, technologie et entreprise;
- sciences, technologies, éducation et formation.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

**DOCTORAT EN SCIENCES  
DES RELIGIONS (3678)**

Ce programme est offert conjointement par l'Université du Québec à Montréal, l'Université Concordia et l'Université Laval.

**GRADE**

Philosophiæ Doctor, Ph.D.

**CRÉDITS**

Ce programme de recherche comporte 90 crédits.

**OBJECTIFS**

Le programme vise à développer et reproduire une expertise de haut niveau dans le domaine de l'étude non théologique des manifestations religieuses. Il intègre ses candidats dans l'aire des débats contemporains où se poursuit le projet d'une étude scientifique (multidisciplinaire et interdisciplinaire) de la religion en général et de traditions religieuses particulières. Il favorise une spécialisation dans l'un des cinq domaines suivants :

- histoire des religions;
- phénomènes religieux contemporains;
- éthique et religion;
- théorie de la religion;
- études juives.

Le programme comprend également une concentration en études féministes. Cette concentration permet :

- de former des chercheurs capables, à partir de leur discipline de formation, de produire des travaux novateurs et de contribuer au renouvellement de la pensée féministe;
- d'assurer le développement et l'approfondissement d'une réflexion théorique et d'une méthode d'analyse féministes dans le cadre de recherches doctorales.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en sciences religieuses, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, ou être titulaire du grade de bachelier et posséder les connaissances requises et une formation appropriée.

Le candidat doit également présenter et faire approuver l'esquisse d'un projet de recherche dans l'une ou l'autre université, selon le domaine choisi et accepter qu'un professeur ou un chercheur de l'un des deux établissements le dirige dans son travail de recherche. Le candidat intéressé par la concentration en études féministes est invité à signaler son intérêt dans le texte. Il doit aussi se soumettre à une entrevue devant le sous-comité

d'admission qui juge des aptitudes à la recherche du candidat. Le candidat doit aussi posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise et de toute autre langue propre aux sources primaires de la thèse.

**Capacité d'accueil**

Le programme n'est pas contingenté.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation, par ordre d'importance, de :

- la qualité du dossier académique;
- la pertinence et la cohérence du projet de thèse en regard des objectifs du programme;
- les lettres de recommandation;
- l'acceptation de la direction de la thèse par un professeur du département concerné.

Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation est exigée notamment dans le cas où l'esquisse du projet de recherche soumis par le candidat présente peu d'adéquation par rapport aux orientations du programme.

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

**Scolarité : trente crédits répartis comme suit :****Le séminaire suivant, obligatoire (6 crédits) :**

REL8000 Questions fondamentales en religion et éthique comparées (6 cr.)  
(séminaire conjoint aux trois universités)

**et les séminaires suivants (6 crédits) :**

REL8110 Séminaire de spécialisation I  
REL8120 Séminaire de spécialisation II

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

**Les six cours tutoriaux ou lectures dirigées suivants-es (18 crédits) :**

REL8201 Lectures dirigées I  
REL8202 Lectures dirigées II  
REL8203 Lectures dirigées III  
REL8204 Lectures dirigées IV  
REL8205 Lectures dirigées V  
REL8206 Lectures dirigées VI

**Un examen de synthèse sous forme de trois travaux écrits et d'un examen oral (15 crédits) :**

REL8301 Examen de synthèse I (5 cr.)  
REL8302 Examen de synthèse II (5 cr.)  
REL8303 Examen de synthèse III (5 cr.)

**Thèse (45 crédits) :**

REL9000 Thèse (45 cr.)

La thèse doit porter sur un sujet se situant dans un des cinq champs de spécialisation définis plus haut et constituer une contribution importante de recherche dans le domaine étudié.

**DOCTORAT EN SCIENCES DES RELIGIONS AVEC  
CONCENTRATION DE TROISIÈME CYCLE EN ÉTUDES FÉMINISTES**

Le doctorat en sciences des religions s'associe à l'Institut de recherches et d'études féministes pour offrir à ses étudiants une concentration en études féministes à l'issue de laquelle une attestation de troisième cycle en études féministes est délivrée à l'étudiant en sus de son diplôme de doctorat.

**Objectifs**

La concentration de troisième cycle en études féministes vise quatre objectifs principaux :

- offrir une spécialisation en études féministes à l'intérieur des programmes de doctorat participants;
- favoriser une approche multidisciplinaire capable d'intégrer, dans différentes disciplines, les enjeux théoriques et praxéologiques des études féministes;
- stimuler les échanges et les débats autour des meilleures

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

connaissances et méthodes en études féministes;  
- soutenir le développement d'une communauté dynamique de chercheurs en études féministes.

**Conditions d'admission complémentaires**

Les personnes souhaitant s'inscrire à la concentration doivent être admises au programme de doctorat en sciences des religions. L'attestation de la concentration de deuxième cycle en études féministes ou une formation jugée suffisante constituent les conditions requises pour l'inscription à la concentration. Le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du doctorat en sciences des religions et le Comité de gestion de la concentration à l'IREF étudient en collaboration la présentation des domaines d'intérêt des étudiants. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés.

**Cours à suivre**

FEM9000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches

Le séminaire FEM9000 remplacera une activité à contenu variable (séminaire ou activité dirigée) à l'intérieur du programme de doctorat en sciences des religions.

**Thèse et Attestation**

Pour recevoir l'attestation d'études de troisième cycle en études féministes, il est nécessaire de satisfaire aux conditions suivantes :

- réussir le séminaire FEM9000 - Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches;
- rédiger une thèse en lien avec les études féministes (sujet, méthode, cadre d'analyse);
- compléter avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en études féministes, une thèse dont le sujet sera jugé recevable par le SCAE du doctorat en sciences des religions sur avis positif du Comité de gestion de la concentration de l'IREF.

**Remarque :** L'étudiant demeure rattaché au programme de doctorat en sciences des religions et les règlements en vigueur dans celui-ci s'appliquent.

**CHAMPS DE RECHERCHE**

- Histoire des religions
- Phénomènes religieux contemporains
- Éthique et religion
- Théorie de la religion
- Études juives
- Études féministes

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

**DOCTORAT EN SOCIOLOGIE (3486)****GRADE**

Philosophiæ doctor, Ph.D.

**CRÉDITS**

Ce programme de recherche comporte 90 crédits.

**OBJECTIFS**

Le programme de doctorat en sociologie vise à former des chercheurs en sociologie. La formation doctorale favorise le développement d'une approche multidisciplinaire, pluraliste et critique dans une perspective sociologique. On y met l'accent autant sur les dimensions théoriques que sur les approches thématiques et/ou empiriques. Dans ce sens, le programme doit permettre aux étudiants d'acquies une grande autonomie sur le plan intellectuel, d'accroître les aptitudes méthodologiques et de l'exploration de nouveaux champs de recherche sociologique. Le doctorat en sociologie permet de former des chercheurs produisant une recherche originale et novatrice.

Le programme comprend également une concentration en études féministes.

Cette concentration permet :

- de former des chercheurs capables, à partir de leur discipline de formation, de produire des travaux novateurs et de contribuer au renouvellement de la pensée féministe;
- d'assurer le développement et l'approfondissement d'une réflexion théorique et d'une méthode d'analyse féministes dans le cadre de recherches doctorales.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en sociologie, ou dans une discipline autre (Communication, Histoire, Science politique, Travail social, ou toute autre champ disciplinaire pouvant se rattacher à la sociologie) obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; ou être titulaire d'un grade de bachelier ou l'équivalent en sociologie et posséder les connaissances requises et une formation appropriée. Les dossiers ayant une moyenne se situant entre 2,8 et 3,0 sur 4,0 ou entre 3,0 et 3,2 sur 4,3 pourront être soumis au SCAE et celui-ci pourra exiger une entrevue avec le candidat s'il le juge pertinent. Si l'étudiant possède une maîtrise ou l'équivalent dans une autre discipline que la sociologie, des cours d'appoint ou de propédeutique pourront être imposés.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue anglaise et la connaissance d'une troisième langue pourra être demandée au début de la scolarité si le sujet de thèse de l'étudiant le nécessite.

**Capacité d'accueil**

Le programme n'est pas contingenté, mais le nombre d'admis ne devra pas dépasser la capacité d'encadrement du département.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation, par ordre d'importance :

- du dossier académique;
- de la présentation dans un texte d'environ cinq pages, des intérêts de recherche et du sujet général de thèse; ce texte sera jugé pour sa qualité interne et pour sa pertinence en regard des objectifs du programme et des ressources professorales; le candidat intéressé par la concentration en études féministes est invité à signaler son intérêt dans le texte;
- des lettres de recommandation.

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

**Scolarité : 12 crédits****Théories et débats****•Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :**

SOC9001	Théories et débats 1
SOC9002	Théories et débats 2 (Avoir suivi SOC9001)
SOC9003	Théories et débats 3
SOC9004	Théories et débats 4

Note : Ces séminaires sont réservés aux étudiants de doctorat; ils pourront se donner sous diverses formes.

**Deux cours parmi les cours des blocs****Méthodologie et épistémologie et Cours au choix (6 crédits) :****Méthodologie et épistémologie**

SOC8645	Méthodologies qualitatives avancées en sociologie
SOC8655	Méthodologies quantitatives avancées en sociologie
SOC8665	Analyse du discours
SOC8675	Méthodologie de l'interprétation sociologique
SOC8685	Critique épistémologique de la démarche en sociologie
SOC8695	Problèmes et questions méthodologiques de la recherche
SOC9010	Atelier méthodologique de recherche doctorale

**Cours au choix**

SOC8255	Théories et débats féministes
SOC8705	Sociologie de la science et des technologies
SOC8712	Sociologie du travail
SOC8715	Sociologie des religions
SOC8722	Sociologie de la marginalité, de la marginalisation et des régulations sociales
SOC8725	Sociologie de l'immigration et des relations ethniques
SOC8730	Sociologie de l'éducation
SOC8735	Socio-géographie du développement
GEO8635	Socio-géographie du développement
Les activités SOC8735 et GEO8635 seront données en alternance par les départements de sociologie et de géographie.	
SOC8740	Environnement, sociologie et société
SOC8745	Action collective et mouvements sociaux
SOC8750	Socio-anthropologie du développement
SOC8755	Processus sociaux et processus inconscients

SOC8760	Sociologie du droit
SOC8765	Sociologie de l'international et de la mondialisation
SOC8770	Théories des idéologies
SOC8775	Auteur 1
SOC8780	Auteur 2
SOC8785	Courants de la pensée sociologique 1
SOC8790	Courants de la pensée sociologique 2
SOC8805	Sociologie de la famille
SOC8810	Sociologie des problèmes sociaux
SOC8815	Sociologie de la santé
SOC8820	Sociologie de la santé mentale
SOC8825	Inégalités et injustices sociales
SOC8830	Différences et discriminations
SOC8835	Conflits sociaux
SOC8840	Individus et sociétés
SOC8845	Approches et formes de la normativité sociale
SOC8850	Organisation sociale et institutions
SOC8855	Économie politique et capitalisme avancé
SOC8860	Communautés et identités politiques
SOC8865	Approches et pratiques de la démocratie
SOC8870	Sociologies hégéliennes
SOC8875	Cultures et sociétés
SOC8880	Arts et sociétés
SOC8885	Sociologie des médias, du spectacle et de la communication
SOC8890	Sociologie de l'action et de l'institution culturelles
SOC8905	Survol des théories sociologiques 1
SOC8910	Survol des théories sociologiques 2
SOC8915	Problématiques sociologiques contemporaines

Note : Sauf le SOC9010, tous les cours de ces blocs sont mixtes (maîtrise et doctorat).

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre. L'étudiant pourra suivre tout autre cours en accord avec la direction du programme.

#### La recherche (78 crédits répartis comme suit) :

Les activités de recherche sont divisées en deux parties complémentaires :

#### Projet de thèse (18 crédits) :

SOC9060 Projet de thèse (18 cr.)

Le projet de thèse doit être soutenu devant un jury.

#### Thèse (60 crédits) :

La thèse est un travail original de recherche. Elle doit être soutenue devant un jury. La thèse par article est possible sous certaines conditions.

### DOCTORAT EN SOCIOLOGIE AVEC CONCENTRATION DE TROISIÈME CYCLE EN ÉTUDES FÉMINISTES

Le doctorat en sociologie s'associe à l'Institut de recherches et d'études féministes pour offrir à ses étudiants une concentration en études féministes à l'issue de laquelle une attestation de troisième cycle en études féministes est délivrée à l'étudiant en sus de son diplôme de doctorat.

#### Objectifs

La concentration de troisième cycle en études féministes vise quatre objectifs principaux :

- offrir une spécialisation en études féministes à l'intérieur des programmes de doctorat participants;
- favoriser une approche multidisciplinaire capable d'intégrer, dans différentes disciplines, les enjeux théoriques et praxéologiques des études féministes;
- stimuler les échanges et les débats autour des meilleures connaissances et méthodes en études féministes;
- soutenir le développement d'une communauté dynamique de chercheurs en études féministes.

#### Conditions d'admission complémentaires

Les personnes souhaitant s'inscrire à la concentration doivent être admises au programme de doctorat en sociologie. L'attestation de la concentration de deuxième cycle en études féministes ou une formation jugée suffisante constitueront les conditions requises pour l'inscription à la concentration. Le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du doctorat en sociologie et le Comité de gestion de la concentration à l'IREF étudient en collaboration la présentation des domaines d'intérêt des étudiants. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés.

#### Cours à suivre

FEM9000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches

Le séminaire FEM9000 remplacera une activité à contenu variable (séminaire ou activité dirigée) à l'intérieur du programme de doctorat en sociologie.

#### Thèse et Attestation

Pour recevoir l'attestation d'études de troisième cycle en études féministes, il est nécessaire de satisfaire aux conditions suivantes :

- réussir le séminaire FEM9000 - Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches;
- rédiger une thèse en lien avec les études féministes (sujet, méthode, cadre d'analyse);
- compléter avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en études féministes, une thèse dont le sujet devra être jugé recevable par le SCAE du doctorat en sociologie sur avis positif du Comité de gestion de la concentration de l'IREF.

**Remarque :** L'étudiant demeure rattaché au programme de doctorat en sociologie et les règlements en vigueur dans celui-ci s'appliquent.

#### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## CONCENTRATION DE TROISIÈME CYCLE EN ÉTUDES FÉMINISTES (F016)

#### CRÉDITS

Cette concentration comporte trois crédits d'enseignement.

#### OBJECTIFS

La concentration de troisième cycle en études féministes vise à :

- offrir une spécialisation en études féministes à l'intérieur des programmes de doctorat spécifiques;
- favoriser une approche multidisciplinaire capable d'intégrer, dans différentes disciplines, les enjeux théoriques et praxéologiques des études féministes;
- stimuler les échanges et les débats autour des meilleures connaissances et méthodes en études féministes;
- soutenir le développement d'une communauté dynamique de chercheuses, chercheurs en études féministes.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Les personnes souhaitant s'inscrire à la concentration doivent être admises à l'un des programmes de doctorat de l'UQAM suivants : études littéraires, science politique, sciences des religions ou sociologie. L'attestation de la concentration de deuxième cycle en études féministes ou une formation jugée suffisante constitueront les conditions requises pour l'inscription à la concentration. Le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) et le Comité de gestion de la concentration à l'IREF étudient en collaboration la présentation des domaines d'intérêt des étudiantes, étudiants. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés.

#### LISTE DES ACTIVITÉS

Le cours suivant (3 crédits) :

FEM9000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches (remplace un des séminaires à l'intérieur du doctorat.)

Note : Les programmes de doctorat qui intègrent la concentration sont les suivants :

- Études littéraires
- Histoire de l'art
- Science politique
- Sciences des religions
- Sociologie

#### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

L'étudiante, l'étudiant demeure rattaché à son programme de doctorat et les règlements en vigueur dans celui-ci, s'appliquent.

#### REMARQUES PARTICULIÈRES

Pour recevoir l'attestation d'études de troisième cycle en études féministes, il est nécessaire de satisfaire aux conditions suivantes :

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

- réussir le séminaire FEM9000 - Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches;
- rédiger une thèse en lien avec les études féministes (sujet, méthode, cadre d'analyse);
- compléter avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en études féministes, une thèse dont le sujet devra être jugé recevable par le SCAE sur avis positif du Comité des gestion de la concentration de l'IREF.

### MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE (3268-3269)

Ce programme comporte deux profils :

- profil avec mémoire (code 3269)
- profil professionnel en aménagement du territoire et en systèmes d'information géographique (code 3268).

#### GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

#### CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

#### OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en géographie vise à former des personnes habilitées conceptuellement et techniquement à comprendre et à solutionner les problèmes d'ordre spatial et territorial aux échelles locale, régionale, nationale et internationale qui affectent la société, et ce aussi bien sur les plans humain que physique.

Le **cheminement avec mémoire** vise principalement à former des chercheurs et des spécialistes de la géographie habilités à comprendre les rapports que la société entretient avec l'espace, dans une perspective qui rejoint le questionnement des sciences sociales, à utiliser les méthodes et techniques traditionnelles et de pointe concernant le traitement systématique et informatisé de l'information géographique, à analyser l'espace naturel dans ce que la géomorphologie, l'hydrologie, la biogéographie et la climatologie apportent à sa compréhension.

Le **cheminement professionnel en aménagement du territoire et en systèmes d'information géographique** vise à former des professionnels de la géographie appliquée habilités à apporter des solutions aux problèmes d'aménagement du territoire et de planification spatiale des ressources physiques et humaines en utilisant les outils associés aux systèmes d'information géographique, ainsi qu'à développer les outils associés aux systèmes d'information géographique dans une perspective d'analyse de l'espace et d'aménagement du territoire.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

##### Cheminement avec mémoire :

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en géographie, ou dans un domaine connexe à la géographie ou l'équivalent, ou d'un baccalauréat non spécialisé (genre majeure-mineure, ou en enseignement des sciences humaines) comportant au moins huit cours de géographie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

D'autres candidatures seront considérées mais leur acceptation pourrait être conditionnelle à la poursuite de cours d'appoint ou à la réussite d'une propédeutique.

Le candidat doit fournir une lettre de motivation avec sa demande d'admission.

##### Capacité d'accueil

Ce cheminement (avec mémoire) n'est pas contingenté.

##### Cheminement professionnel en aménagement du territoire et en systèmes d'information géographique :

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en géographie ou l'équivalent, ou dans un domaine connexe à la géographie, à l'aménagement ou aux systèmes d'information géographique, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

D'autres candidatures seront considérées, mais leur acceptation pourrait être conditionnelle à la poursuite de cours d'appoint ou à la réussite d'une propédeutique.

Le candidat doit fournir une lettre de motivation avec sa demande d'admission.

##### Capacité d'accueil

**Le cheminement professionnel en aménagement du territoire et en systèmes d'information géographique est contingenté à 20 étudiants à temps plein ou l'équivalent.**

La **sélection** des candidats est basée sur les antécédents académiques ou professionnels dans les matières connexes à l'aménagement du territoire et aux systèmes d'information géographique. Les candidats ne pouvant pas faire la démonstration de ces connaissances pourraient être admis conditionnellement à la poursuite de cours d'appoint où à la réussite d'une propédeutique.

##### Condition spéciale

Les titulaires d'un baccalauréat en géographie ou l'équivalent, ayant complété un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en systèmes d'information géographique avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 se verront reconnaître l'équivalent de neuf crédits de scolarité lorsqu'ils seront admis au profil avec mémoire, et l'équivalent de douze crédits lorsqu'ils seront admis au profil professionnel.

##### Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

#### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

##### Profil avec mémoire (code 3269)

##### Les deux cours suivants (6 crédits) :

GEO8001	Épistémologie de la géographie
GEO8011	Séminaire de méthodologie

##### De plus le cours suivant pour les étudiants n'ayant pas complété un programme de premier cycle au Québec :

GEO8899	Activité d'intégration I
---------	--------------------------

##### Trois cours parmi les suivants\* (9 crédits) :

GEO7511	Systèmes d'information géographique
GEO7521	Analyse spatiale
GEO8052	Espaces et rapports sociaux
GEO8142	Téledétection appliquée aux problématiques contemporaines
GEO8201	Dynamiques des populations
GEO8220	Relations interethniques
GEO8251	Morphologie urbaine
GEO8271	Évaluation environnementale
GEO8291	Aménagement et planification territoriale
GEO8301	Problèmes de développement rural et régional
GEO8331	Géographie, école et société
GEO8340	Gestion de projets en aménagement et en SIG
GEO8520	Espace et santé
GEO8571	Géographie et écologie
GEO8581	Géographie et grands problèmes contemporains
GEO8601	Gestion des ressources hydrologiques
GEO8610	Géomorphologie avancée
GEO8612	Séminaire de géomorphologie
GEO8613	Géomorphologie et aménagement
GEO8620	Gouvernance territoriale : espaces politiques et action publique
GEO8635	Socio-géographie du développement
ou le cours **	
SOC8635	Socio-géographie du développement
GEO8831	Séminaire de cartographie avancée

Notes :

\* Possibilité de choisir deux cours à l'extérieur de cette banque, soit à l'UQAM, notamment en études urbaines, en sciences de la Terre ou en sciences de l'environnement, soit dans une autre université, avec l'accord du tuteur et du responsable du programme.

\*\* Les activités GEO8635 et SOC8635 seront données en alternance par les départements de géographie et de sociologie.

##### Recherche (30 crédits) :

GEO8703	Séminaire de lecture
---------	----------------------

##### Rédaction du mémoire (27 cr.)

L'étudiant inscrit au profil avec mémoire doit rédiger un mémoire sur un sujet de son choix. Le travail de recherche et le mémoire sont supervisés par un ou deux professeurs. Le directeur du mémoire en titre est toujours un professeur du département. S'il y a codirection, l'autre professeur peut provenir d'un

autre département ou d'une autre université. Le mémoire doit refléter une aptitude évidente à la recherche et représenter une contribution originale à la géographie.

### Champs de recherche (Profil recherche)

- Géographie humaine et culturelle
- Géographie de l'environnement
- L'aménagement du territoire et le développement régional
- La didactique de la géographie
- La cartographie
- Science de l'information géographique
- Géomorphologie et géologie du Quaternaire

### Profil professionnel en aménagement du territoire et en systèmes d'information géographique (code 3268)

#### Les deux cours suivants (6 crédits) :

- GEO8001 Épistémologie de la géographie  
GEO8340 Gestion de projets en aménagement et en SIG

#### De plus le cours suivant pour les étudiants n'ayant pas complété un programme de premier cycle au Québec :

- GEO8899 Activité d'intégration I

#### Six cours optionnels répartis comme suit (18 crédits) :

##### •Au moins deux cours parmi les suivants :

- EUR8230 Développement local et communautaire en milieu urbain  
EUR8456 Planification urbaine et dynamiques de la ville  
GEO8251 Morphologie urbaine  
GEO8271 Évaluation environnementale  
GEO8291 Aménagement et planification territoriale  
GEO8301 Problèmes de développement rural et régional  
GEO8601 Gestion des ressources hydrologiques  
GEO8613 Géomorphologie et aménagement  
GEO8620 Gouvernance territoriale : espaces politiques et action publique  
GEO8635 Socio-géographie du développement  
ou le cours \*\*  
SOC8635 Socio-géographie du développement

\*\* Les activités GEO8635 et SOC8635 seront données en alternance par les départements de géographie et de sociologie.

##### •Au moins deux cours parmi les suivants \*\*\* :

- GEO7511 Systèmes d'information géographique  
GEO7521 Analyse spatiale  
GEO7621 Problèmes appliqués en SIG  
GEO7631 Mise en œuvre de SIG  
GEO8142 Télédétection appliquée aux problématiques contemporaines  
GEO8831 Séminaire de cartographie avancée

\*\*\* Cours communs avec le DESS en systèmes d'information géographique.

#### Les activités d'application et d'interventions suivantes (21 crédits) :

- GEO8825 Stage en milieu professionnel et rapport de stage (9 cr.)  
GEO8835 Projet et rapport de projet (12 cr.)

Note : Compte tenu de la diversité de la banque de cours du programme et des ressources départementales disponibles, divers champs de spécialisation sont possibles pour les étudiants. À titre d'exemples : aménagement des collectivités territoriales, environnements naturels, problèmes de développement du Tiers-monde, didactique de la géographie.

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

### Champs de recherche (Profil professionnel)

Champs d'application :

- l'aménagement du territoire et le développement régional
- les systèmes d'information géographique.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, le profil avec mémoire de ce programme est rangé dans la classe B et le profil professionnel en aménagement du territoire et en systèmes d'information géographique dans la classe A.

## MAÎTRISE EN HISTOIRE (3425-3025)

Ce programme comporte deux profils :

- profil recherche (cheminement avec mémoire) (code 3425)
- profil histoire appliquée (cheminement avec stage et rapport de recherche) (code 3025).

### GRADE

Maître ès arts, M.A.

### CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en histoire vise à former des spécialistes en histoire qui manifestent une réelle maîtrise : a) de la discipline dans ses productions et interprétations; b) des techniques et méthodes de productions et de communication de la recherche historique. Il veut également former des enseignants. Enfin, il prépare aux études de troisième cycle en histoire. Cette formation s'inscrit dans une perspective d'ouverture aux autres sciences humaines.

**Le profil recherche** (cheminement avec mémoire) a pour objectifs spécifiques de former des historiens capables : a) d'établir des stratégies de recherche originale satisfaisant aux exigences de la pratique historique; b) de mettre ces stratégies en œuvre à travers un projet de recherche de nature fondamentale; c) de communiquer des résultats de recherche sous la forme d'un mémoire.

**Le profil histoire appliquée** (cheminement avec stage et rapport de recherche) a comme objectifs spécifiques de former des historiens capables : a) d'établir des stratégies de recherche originale satisfaisant à la fois à des commandes externes et aux exigences de la pratique historique; b) de mettre ces stratégies en œuvre en concertation avec une équipe ou un milieu de travail donné; c) de communiquer des résultats de recherche en fonction d'un médium donné ou d'un public déterminé, de même que sous la forme d'un rapport de recherche.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en histoire ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante de l'anglais.

### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation. Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation peut être exigée dans le cas d'un étudiant ayant une moyenne inférieure à 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et dans le cas d'un candidat n'ayant pas de premier cycle en histoire et pour **profil recherche** (cheminement avec mémoire), dans le cas d'un étudiant ayant une préparation insuffisante dans le champ de spécialisation envisagé.

### Profil histoire appliquée (cheminement avec stage et rapport de recherche) :

Le dossier d'admission devra aussi comprendre :

- 1) une lettre de présentation (maximum 750 caractères), dans laquelle seront expliqués les motifs qui incitent à s'inscrire à ce profil;
- 2) un curriculum vitæ faisant état des expériences antérieures pertinentes.

### Régime d'études et durée des études

Profil recherche (cheminement avec mémoire) et profil histoire appliquée (cheminement avec stage et rapport de recherche)

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

### LISTE DES ACTIVITÉS

#### Liste des activités

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

La scolarité offerte par le programme comporte quatre volet de cours ou séminaires :

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

des cours de *méthodologie et théorie*, des cours correspondant à des *champs spatio-temporels*, des cours *thématiques* et des cours en *histoire appliquée*.

**Volet «méthodologie et théorie»**

ECO7901	Éléments d'analyse économique et histoire
HIS7007	Problèmes de la connaissance historique et de la pratique historique
HIS7008	Initiation à l'informatique de recherche en histoire
HIS7009	Méthodologie de la recherche historique
SOC7695	Éléments d'analyse du discours et histoire

**Volet «spatio-temporel»**

HIS7035	La Nouvelle-France et l'Amérique du Nord britannique jusqu'à la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle
HIS7036	Bas-Canada/Québec et Amérique du Nord britannique au XIX <sup>e</sup> siècle
HIS7037	L'histoire du Canada et du Québec au XX <sup>e</sup> siècle
HIS7040	L'Antiquité classique
HIS7050	L'Europe médiévale
HIS7051	L'Europe moderne (Renaissance-1815)
HIS7052	L'Europe contemporaine
HIS7061	Les États-Unis depuis l'Indépendance

**Volet «thématique»**

HIS707X Séminaire thématique  
Les cours thématiques offerts sont indiqués par les sigles 707A, 707B, 707C, etc. Ces cours peuvent porter sur des «thèmes» comme histoire des femmes, histoire ouvrière, histoire urbaine, histoire rurale, histoire sociale des technologies, histoire des sciences, histoire des autochtones, histoire de la famille, histoire de la presse, histoire du droit, etc.

Les thèmes retenus pour chaque année sont déterminés par le Comité des études de cycles supérieurs.

Certaines catégories d'étudiants pourront également suivre, sur recommandation de la direction du programme, les activités suivantes :

HIS7080	Lectures individuelles dirigées
HIS7081	Activité d'intégration I
HIS7082	Activité d'intégration II

**Volet «histoire appliquée»**

HIS7100	L'histoire appliquée
HIS7110	Stratégies et outils de la recherche documentaire en histoire
HIS7120	Production et diffusion de la recherche historique

**Remarque :** Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

• **Au besoin et avec l'accord de la direction du programme, un des quatre cours de la scolarité pourra être pris dans ceux d'un autre programme de deuxième cycle de l'Université, ou dans une autre université.**

**Scolarité du profil recherche (cheminement avec mémoire) :**

• **L'étudiant doit suivre quatre cours (12 crédits) parmi les cours des quatre volets précités. Au moins un cours doit être pris dans le volet «méthodologie et théorie».**

**Scolarité du profil histoire appliquée (cheminement avec stage et rapport de recherche) :**

• **L'étudiant doit suivre trois cours (9 crédits) du volet «histoire appliquée» et trois cours parmi les autres volets précités (9 crédits)**

**Activités de recherche****Profil recherche (cheminement avec mémoire) (trente-trois crédits) :**

HIS8030	Projet de mémoire
---------	-------------------

**•Mémoire (30 crédits)**

Le mémoire est constitué d'un texte d'environ une centaine de pages, clôturant une activité de recherche menée par l'étudiant. Il est rédigé sous la direction d'au moins un professeur du département d'histoire.

Le mémoire doit témoigner d'une connaissance adéquate de l'historiographie spécifique du sujet. Il doit également représenter un apport original portant toutefois sur un objet bien circonscrit, susceptible d'une recherche limitée.

Il doit faire la preuve de la capacité de l'étudiant de mener à bien une recherche, d'analyser les données et d'en présenter les résultats dans une langue claire.

**Profil histoire appliquée (cheminement avec stage et rapport de recherche) (vingt-sept crédits) :**

Les étudiants inscrits à ce profil devront être dirigés par un membre du corps professoral du département d'histoire qui assurera l'encadrement scientifique des activités suivantes :

HIS8100	Projet de recherche
HIS8110	Stage/travail dirigé (12 cr.)
HIS8121	Rapport de recherche (12 cr.) (HIS8100; HIS8110)

**CHAMPS DE RECHERCHE**

Dans la mesure où le département d'histoire dispose des ressources suffisantes pour encadrer l'étudiant, les champs de recherche suivants sont admissibles :

- Antiquité
- Moyen-âge
- Europe moderne
- Europe contemporaine
- Canada/Québec
- États-Unis
- Amérique latine
- Proche-Orient
- Asie du Sud-Est
- Histoire des sciences et de la technologie
- Histoire des relations internationales
- Didactique de l'histoire

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B (profil recherche) et dans la classe A (profil histoire appliquée).

**MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE (3431)****GRADE**

Maître ès arts, M.A.

**CRÉDITS**

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

**OBJECTIFS**

Le programme de maîtrise en linguistique a pour but de former des spécialistes initiés à la recherche et habilités, soit à poursuivre des études au niveau doctoral, soit à s'insérer immédiatement dans le marché du travail.

La **maîtrise en linguistique** vise, d'une part, à approfondir les connaissances de l'étudiant en linguistique et, d'autre part, à l'initier à la recherche scientifique dans le domaine. Deux profils sont offerts. Le profil *fondements* est consacré à la description formelle des langues naturelles. Il a pour but de donner à l'étudiant une connaissance large de la linguistique formelle en lui offrant une formation de pointe dans une variété de sous-disciplines et constitue la voie normale d'accès au doctorat. Le profil *applications* aborde des sujets liés à la mise en application des connaissances en linguistique formelle à des domaines de recherche et d'intervention ayant une utilité plus immédiate. Les deux profils ne sont pas étanches, l'étudiant qui le désire pouvant se composer un profil mixte. Outre la formation académique, le département offre à l'étudiant la possibilité de s'insérer dans des équipes de recherche structurées.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en linguistique, en sciences du langage ou dans une autre discipline, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3.2 sur 4.3 (ou l'équivalent). Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourra, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;

ou

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Le candidat ne possédant pas une formation suffisante en linguistique ou en sciences du langage pourra être admissible à ce programme conditionnellement à la réussite d'une propédeutique dont les cours seront déterminés après étude de son dossier d'admission et/ou entrevue avec le candidat.

**Autres conditions :** Au moment de sa première inscription, le candidat devra passer un test mesurant sa capacité à lire des textes scientifiques en anglais. Le candidat non francophone devra passer un test de français écrit.

En cas d'échec à l'un ou à l'autre de ces tests, le candidat sera invité à suivre un cours d'appoint tel que Elementary English Reading (ANG2013) et/ou Français langue seconde niveau avancé III (LAN3675), parallèlement à sa scolarité régulière de maîtrise. L'étudiant devra réussir le test de lecture de textes anglais avant le début du deuxième trimestre et le test de français écrit avant la fin de sa scolarité.

#### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

#### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation. Le candidat dont le dossier n'indiquerait pas une préparation pertinente au programme sera invité à rencontrer le sous-comité d'admission et d'évaluation qui déterminera le type d'activité de mise à niveau ou le programme de propédeutique approprié à ses besoins.

#### Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

#### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

#### Les deux cours suivants (6 crédits) :

LIN8201 Phonologie 1  
LIN8202 Syntaxe 1

#### Un cours obligatoire de profil (3 crédits) :

##### •Profil «fondements»

LIN8203 Sémantique 1  
ou  
LIN8204 Morphologie 1

##### •Profil «applications»

LIN8431 Méthodologie de la recherche en linguistique appliquée

**Quatre cours choisis parmi les cours optionnels des profils «fondements» et/ou «applications» (l'étudiant peut également choisir parmi tout autre cours du programme avec l'autorisation de la direction du programme) (12 crédits) :**

##### •Profil «fondements»

LIN8203 Sémantique 1  
LIN8204 Morphologie 1  
LIN8205 Linguistique historique  
LIN8206 Phonétique 1  
LIN8207 Description d'une langue  
LIN9010 Syntaxe 2 (LIN8202 ou l'équivalent)  
LIN9020 Phonologie 2 (LIN8201 ou l'équivalent)

##### •Profil «applications»

LIN8210 Sociolinguistique I  
LIN8211 Psycholinguistique I  
LIN8212 Linguistique informatique I  
LIN8213 Acquisition de la langue première  
LIN8214 Sociologie du langage  
LIN8215 Analyse du texte et du discours I  
LIN8216 Le contact des langues  
LIN8217 Séminaire thématique en linguistique appliquée  
LIN8225 Acquisition des langues secondes

#### Le cours suivant (3 crédits) :

LIN8235 Projet de mémoire

#### Mémoire (21 crédits) :

Le mémoire de maîtrise consistera en une recherche originale de l'étudiant dans le domaine de son profil. Il doit faire la preuve de la capacité de l'étudiant à mener à bien une recherche, d'analyser les données et d'en présenter les résultats dans une langue claire.

#### REMARQUES PARTICULIÈRES

Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

#### CHAMPS DE RECHERCHE

- Théorie phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique.
- Phonétique expérimentale
- Sociolinguistique et sociologie du langage
- Pragmatique et analyse du discours
- Acquisition, développement du langage et psycholinguistique
- Linguistique et informatique
- Langues signées, langues romanes, sémitiques, amérindiennes, créoles...

#### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE EN PHILOSOPHIE (3542)

Le nom de la concentration en enseignement collégial de la philosophie figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

#### GRADE

Maître ès arts, M.A.

#### CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

#### OBJECTIFS

Ce programme a pour but d'approfondir, de consolider et d'appliquer la formation, les connaissances et l'instrumentation acquises au niveau du baccalauréat en philosophie. Il vise à donner une formation à et par la recherche en philosophie, en insistant sur l'acquisition de compétences argumentatives. Le programme mène aux études de doctorat en philosophie ou dans une discipline connexe et à l'enseignement collégial de la philosophie, notamment par la concentration en enseignement collégial de la philosophie. Le programme ouvre également à d'autres carrières où une formation par la recherche en philosophie est souhaitable.

Le programme est orienté vers les problèmes de la philosophie contemporaine, se situe au carrefour des traditions analytique et continentale, et s'enrichit du recours à l'histoire de la philosophie. Il met particulièrement l'accent sur les domaines suivants : la philosophie des sciences, la logique, la philosophie du langage et la philosophie de l'esprit et des sciences cognitives; l'éthique, la philosophie politique et la philosophie du droit; l'histoire de la philosophie.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en philosophie ou l'équivalent en philosophie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Le programme accueille favorablement un titulaire d'un diplôme de baccalauréat dans une discipline autre que la philosophie, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Un tel candidat peut avoir à suivre, comme cours d'appoint ou dans une propédeutique, un certain nombre de cours.

Pour la maîtrise avec concentration en enseignement collégial de la philosophie, les cours PHS6002 et PHS6003, suivis en tant que stages d'enseignement collégial de la philosophie, sont préalables. À défaut d'avoir été réussis avant l'admission au programme, ils seront imposés comme cours d'appoint ou dans une propédeutique.

#### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

#### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation. Une entrevue avec le directeur du programme est exigée dans le cas où le candidat n'est pas détenteur du baccalauréat en philosophie de l'UQAM : cette entrevue sera prise en considération dans la décision relative à l'admission.

#### Régime d'études et durée des études

Temps complet : trois ans

Temps partiel : quatre ans

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### MAÎTRISE EN PHILOSOPHIE, SANS CONCENTRATION

#### Six cours parmi les suivants (18 crédits) :

PHI7060	Logique philosophique
PHI8071	Théorie de la connaissance
PHI8080	Philosophie des sciences de la nature
PHI8091	Philosophie des sciences humaines et des sciences sociales
PHI8110	Séminaire d'histoire de la philosophie
PHI8121	Séminaire d'auteurs
PHI8180	Philosophie du langage
PHI8190	Philosophie de l'esprit et des sciences cognitives
PHI8216	Activités de recherche en philosophie I
PHI8226	Activités de recherche en philosophie II
PHI8261	Ontologie et métaphysique
PHI8270	Philosophie politique
PHI8281	Éthique
PHI8290	Philosophie du droit
PHI8341	Philosophie de l'action
PHI8620	Problèmes de philosophie I
PHI8630	Problèmes de philosophie II

#### Cours extra-départementaux

L'étudiant peut être autorisé par la direction du programme à substituer à l'un des cours précédents un cours offert par un autre département.

### POUR LA MAÎTRISE EN PHILOSOPHIE AVEC CONCENTRATION EN ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL DE LA PHILOSOPHIE

#### Quatre cours parmi les précédents (douze crédits) et les deux cours suivants (6 crédits) :

PHI8800	Stage d'enseignement collégial de la philosophie III (PHS6002 et PHS6003)
PHI8810	Séminaire sur l'enseignement collégial de la philosophie (PHS6002 et PHS6003)

### POUR TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME

#### Les activités d'encadrement de recherche suivantes

PHI8400	Recherches dirigées en vue du mémoire
PHI8700	Séminaire de recherche I
PHI8710	Séminaire de recherche II

### POUR TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME

#### Un mémoire (18 crédits)

Le mémoire pourra prendre la forme d'un essai d'environ cent pages ou d'une série d'articles de revue.

**Remarque :** Les activités énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chaque trimestre et leur offre est répartie de façon cyclique sur plusieurs trimestres.

### CHAMPS DE RECHERCHE

- Épistémologie
- Philosophie de l'esprit et des sciences cognitives
- Logique et philosophie du langage
- Méthodologie
- Éthique
- Philosophie politique, philosophie du droit
- Théorie du sujet
- Histoire de la philosophie

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE EN SCIENCE, TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ (3117-3118)

### GRADE

Maître ès arts, M.A.

### CRÉDITS

Ce programme comporte quarante-cinq crédits.

### OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en science, technologie et société a pour objectif général la formation spécialisée de l'étudiant par l'acquisition d'outils conceptuels et méthodologiques permettant d'entreprendre des recherches originales et autonomes dans le domaine interdisciplinaire de l'analyse de l'activité scientifique et technologique et de son incidence sur les sociétés contemporaines. Il propose à l'étudiant quatre axes de recherche : les cadres institutionnels de la recherche; production et diffusion des savoirs et des disciplines; innovation, technologie et entreprise; sciences, technologies, éducation et formation. Le programme retient deux types de cheminement : l'un sous la forme d'un profil avec mémoire, l'autre sous la forme d'un profil avec stage.

Le profil avec mémoire s'adresse aux étudiants qui désirent se spécialiser en recherche portant sur l'analyse du développement du domaine de la science et de la technologie et plus particulièrement à ceux qui comptent poursuivre des études doctorales.

Le profil avec stage vise à former de jeunes chercheurs spécialisés dans l'analyse du développement de la science et de la technologie qui s'inséreront sur le marché du travail. Il permet l'acquisition d'approches, d'aptitudes et de modes de production scientifiques appliqués permettant à l'étudiant de s'insérer dans des organismes de recherche, des ministères, des entreprises, etc. et d'occuper des postes d'agent de développement, d'évaluateur des activités de recherche, d'agent de transfert technologique, etc. En outre, le contexte du stage doit développer l'autonomie intellectuelle de l'étudiant dans un milieu organisationnel en l'amenant à apporter des solutions aux problèmes rencontrés dans le domaine. Les activités liées au stage visent le développement d'habiletés de recherche et de gestion dans le domaine par l'implication du stagiaire dans des situations qui offrent la possibilité d'exercer de façon autonome, sous supervision, les tâches habituelles de chercheur ou de professionnel et de prendre part aux activités du milieu.

Au terme de ses études, la formation aura permis à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances de l'analyse interdisciplinaire de l'activité scientifique et technologique et de son impact sur les sociétés contemporaines;
- de maîtriser les démarches de recherche dans le domaine et de développer des capacités d'analyse, de synthèse, d'évaluation de problèmes complexes, ainsi que des capacités d'application autonome des connaissances acquises;
- de développer des habiletés de communication orale et écrite ainsi que de travail en équipe.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent dans l'un ou l'autre des domaines suivants : sciences de la nature, mathématiques, ingénierie, sciences médicales, STS, sciences humaines ou tout autre discipline jugée pertinente. Le candidat qui a obtenu un baccalauréat avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent peut exceptionnellement être admis après étude de son dossier par le Sous-comité d'admission et d'évaluation;
- ou**
- posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente;
- présenter une lettre de motivation faisant état de ses intérêts de recherche et de formation;
- avoir obtenu préférentiellement l'engagement d'un directeur de recherche;
- démontrer une très bonne maîtrise de la langue française;
- avoir une capacité de lire couramment l'anglais et de suivre des exposés oraux en anglais;
- Dans tous les cas, le SCAE déterminera si les cours de méthodologie suivis antérieurement par le candidat répondent aux exigences du programme; dans le cas contraire, l'étudiant pourra se voir imposer, soit à titre de cours d'appoint, soit à titre de cours optionnels, un ou des cours de méthodologie.

Un ou des cours d'appoint (par exemple SHM1210, SOC6209 ou SOC6226, HIS4722 ou HIS4723, POL6010) ou une propédeutique pourraient être imposés aux candidats qui n'auraient pas une formation suffisante en sciences sociales ou humaines.

#### Méthode et critères de sélection

Le Sous-comité d'admission et d'évaluation vérifiera que le candidat a acquis les connaissances nécessaires et qu'il fait montre d'une capacité à s'engager dans des études de maîtrise. Cette vérification s'effectuera notamment par :

- l'examen du dossier académique;
- l'examen des lettres de recommandation accompagnant le dossier de demande d'admission;
- l'examen de la lettre de motivation présentée avec la demande d'admission;
- la prise en compte, le cas échéant, des expériences de recherche et/ou de travail cumulées par le candidat.

#### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Sa capacité d'accueil est déterminée en fonction de la capacité d'encadrement à l'intérieur du programme. Admission à l'automne seulement.

#### Régime d'études et durée des études

Temps complet : 6 trimestres  
Temps partiel : 12 trimestres

#### LISTE DES ACTIVITÉS

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

#### PROFIL AVEC MÉMOIRE (3117)

Pour le profil avec mémoire, la scolarité de 21 crédits est composée d'un séminaire général, d'un cours de méthode quantitative et d'un atelier de projet de mémoire. Ces trois cours sont obligatoires pour tous les étudiants. La scolarité comporte également deux cours de spécialisation choisis parmi cinq. Les étudiants compléteront leur scolarité en choisissant deux cours optionnels tirés de la banque de cours pertinents. Le mémoire de maîtrise, de 24 crédits, doit être déposé au plus tard à la fin de la deuxième année et sera évalué par trois professeurs, soit le directeur de recherche et deux autres personnes dont les champs de spécialisation sont pertinents au sujet du mémoire.

#### Les deux cours obligatoires suivants (6 crédits) :

STS8000 Séminaire général de maîtrise  
STS8010 Méthodes quantitatives

#### Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

STS8020 Dynamique sociohistorique des sciences et des technologies  
STS8030 Innovation et technologie  
STS8040 Évaluation des activités scientifiques et technologiques  
STS8050 Pratique du transfert technologique  
STS8060 Les enjeux éthiques en science et technologie

#### Deux cours optionnels dans la liste suivante (6 crédits) :

DID7601 Modèles et stratégies d'enseignement au collège et à l'université  
EDM7505 Nouvelles technologies de communication et société  
EDM7506 Communication, science, culture et médias  
ENV7120 Gestion environnementale dans les organisations  
ENV7410 Analyse sociopolitique des enjeux environnementaux  
HIS707E Séminaire thématique : histoire des sciences  
MBA8T1A Dynamique et architecture organisationnelles dans les entreprises technologiques  
MBA8T2A Stratégie industrielle et politique de l'innovation dans les entreprises technologiques  
MBA8T21 Contexte sociopolitique et éthique des entreprises technologiques  
MBA8T3A Gestion des transferts de technologie et de la propriété intellectuelle dans les entreprises technologiques  
MGP708G Évaluation des projets d'investissement en technologie de l'information  
MIG7036 Évaluation des nouvelles technologies  
MSL6506 Muséologie des sciences et des techniques  
PHI8080 Philosophie des sciences de la nature  
PHI9020 Séminaire de recherche en philosophie des sciences formelles et naturelles  
PHI9400 Épistémologie et sciences de l'environnement  
POL8190 Séminaire de maîtrise - Politique et science  
SOC8230 Sociologie de la science et des technologies  
SOC8615 Environnement, sociologie et société  
ou tout autre cours avec l'accord de la direction de programme.

#### Bloc recherche (27 crédits) :

STS8100 Atelier de projet de mémoire  
Le choix du profil et le choix des cours seront faits dans le cadre d'une rencontre avec le directeur du programme afin de convenir des choix les plus pertinents au projet intellectuel de l'étudiant.

#### PROFIL AVEC STAGE (3118)

Pour le profil avec stage, la scolarité de 21 crédits est composée d'un séminaire général, d'un cours de méthode quantitative et d'un atelier de projet de stage. Ces trois cours sont obligatoires pour tous les étudiants. La scolarité comporte également deux cours de spécialisation choisis parmi cinq. Les étudiants compléteront leur scolarité en choisissant deux cours optionnels tirés de la banque de cours pertinents. Le stage dans une organisation responsable de l'analyse du développement technologique ou scientifique, d'une durée d'un trimestre à temps complet, et le rapport de stage valent 24 crédits. Il faut avoir complété sa scolarité obligatoire de maîtrise avant de pouvoir entreprendre l'activité de stage.

#### Les deux cours obligatoires suivants (6 crédits) :

STS8000 Séminaire général de maîtrise  
STS8010 Méthodes quantitatives

#### Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

STS8020 Dynamique sociohistorique des sciences et des technologies  
STS8030 Innovation et technologie  
STS8040 Évaluation des activités scientifiques et technologiques  
STS8050 Pratique du transfert technologique  
STS8060 Les enjeux éthiques en science et technologie

#### Deux cours optionnels dans la liste suivante (6 crédits) :

DID7601 Modèles et stratégies d'enseignement au collège et à l'université  
EDM7505 Nouvelles technologies de communication et société  
EDM7506 Communication, science, culture et médias  
ENV7120 Gestion environnementale dans les organisations  
ENV7410 Analyse sociopolitique des enjeux environnementaux  
HIS707E Séminaire thématique : histoire des sciences  
MBA8T1A Dynamique et architecture organisationnelles dans les entreprises technologiques  
MBA8T2A Stratégie industrielle et politique de l'innovation dans les entreprises technologiques  
MBA8T21 Contexte sociopolitique et éthique des entreprises technologiques  
MBA8T3A Gestion des transferts de technologie et de la propriété intellectuelle dans les entreprises technologiques  
MGP708G Évaluation des projets d'investissement en technologie de l'information  
MIG7036 Évaluation des nouvelles technologies  
MSL6506 Muséologie des sciences et des techniques  
PHI8080 Philosophie des sciences de la nature  
PHI9020 Séminaire de recherche en philosophie des sciences formelles et naturelles  
PHI9400 Épistémologie et sciences de l'environnement  
POL8190 Séminaire de maîtrise - Politique et science  
SOC8230 Sociologie de la science et des technologies  
ou tout autre cours avec l'accord de la direction de programme.

#### Bloc stage en milieu de pratique (27 crédits) :

STS8200 Atelier de projet de stage en milieu de pratique  
STS8210 Stage en milieu de pratique et rapport de stage (24 cr.)  
Le choix du profil et le choix des cours seront faits dans le cadre d'une rencontre avec le directeur du programme afin de convenir des choix les plus pertinents au projet intellectuel de l'étudiant.

#### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Aucun cours suivi dans le cadre de la maîtrise en science, technologie et société ne sera reconnu au doctorat.

#### CHAMPS DE RECHERCHE

Le programme couvre les quatre axes de recherche suivants :

- les cadres institutionnels de la recherche;
- production et diffusion des savoirs et des technologies;
- innovation, technologie et entreprise;
- sciences, technologies, éducation et formation.

#### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE EN SCIENCES DES RELIGIONS (3711)

L'étudiant peut suivre ce programme de l'une des trois façons suivantes, selon ses intérêts :

- maîtrise en sciences des religions
- maîtrise en sciences des religions, avec concentration en études sur la mort
- maîtrise en sciences des religions, avec concentration en études féministes.

Le nom de la concentration en études sur la mort figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

Les étudiants ayant réussi les cours de la concentration de deuxième cycle en études féministes obtiendront une attestation de six crédits en études féministes.

### GRADE

Maître ès arts, M.A.

### CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

### OBJECTIFS

Ce programme de maîtrise en sciences des religions est axé sur l'étude du phénomène religieux, au sens le plus large du terme, des croyances et des valeurs sous toutes leurs formes : grandes traditions religieuses et spirituelles de l'humanité, déplacements et transformations de l'expérience du sacré, dimensions éthiques de la culture contemporaine et enjeux de l'éducation dans le domaine de la religion et de la morale.

Ce programme vise par une approche pluridisciplinaire à accroître la connaissance du phénomène religieux d'hier et d'aujourd'hui, notamment au Québec. Il vise à initier l'étudiant à la recherche par une méthodologie appropriée et tend également à développer chez l'étudiant un esprit critique à l'égard des phénomènes religieux.

La **concentration en études sur la mort** vise à initier les étudiants à la recherche scientifique en études sur la mort; favoriser le développement d'une réflexion théorique en études sur la mort dans les projets de recherche de 2<sup>e</sup> cycle; offrir une formation multidisciplinaire en études sur la mort; coordonner et multiplier les ressources disponibles pour l'encadrement de la clientèle étudiante de 2<sup>e</sup> cycle en études sur la mort; favoriser le regroupement et les échanges entre les personnes inscrites à la concentration dans le cadre des activités pédagogiques proposées ou à travers divers mécanismes d'accueil et de concertation; consolider le bassin de ressources en études sur la mort.

Réalisée en même temps que les activités de la maîtrise, la **concentration de deuxième cycle en études féministes** favorise le développement d'une réflexion théorique et l'utilisation d'approches féministes dans le projet de recherche de l'étudiante ou de l'étudiant.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en sciences religieuses ou dans un domaine connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Les personnes souhaitant s'inscrire à l'une des concentrations doivent être admises au programme de maîtrise en sciences des religions. Ensuite, le comité de gestion de la concentration étudie leur demande d'inscription à la concentration. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés pour être admissible à la concentration.

#### Conditions d'admission complémentaires (concentration en études féministes)

L'attestation de la concentration de premier cycle en études féministes ou une formation jugée équivalente permettra l'inscription à la concentration. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés pour être admissible.

#### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

#### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation.

Une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation peut être exigée lorsque le dossier présente au moins une des caractéristiques suivantes :

- discipline autre que les sciences religieuses;
- moyenne cumulative entre 2,8 et 3,2;
- lettres de recommandation moins favorables.

#### Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

### MAÎTRISE EN SCIENCES DES RELIGIONS

#### Quatre cours (12 crédits) parmi les suivants :

REL711X	Le christianisme, sources et manifestations
REL712X	Les grandes traditions spirituelles de l'humanité
REL713X	Religion, éthique et culture
REL714X	Enseignement religieux et moral au Québec
REL715X	Séminaire de recherche

#### Les quatre activités (12 crédits) de préparation à la recherche suivantes :

REL7061	Lectures obligatoires I
REL7071	Lectures obligatoires II
REL7191	Atelier de recherche I
REL7201	Atelier de recherche II

#### Mémoire (21 crédits)

L'étudiant présente les résultats de ses travaux de recherche dans un exposé écrit, appelé mémoire. Par la production de ce mémoire, l'étudiant doit démontrer son aptitude à la recherche par la maîtrise de certaines techniques et méthodes de recherche, et apporter une certaine contribution à l'avancement des connaissances.

#### Champs de recherche

- Éthique et société
- Religion et société
- Christianisme (sources anciennes et québécoises)
- Processus de formation morale et religieuse
- Histoire de la religion
- Religions orientales

### MAÎTRISE EN SCIENCES DES RELIGIONS AVEC CONCENTRATION EN ÉTUDES SUR LA MORT

#### Trois séminaires choisis parmi la liste des séminaires en sciences des religions (9 crédits) :

#### Les deux activités de préparation à la recherche parmi la liste des activités en sciences des religions (6 crédits) :

REL7071	Lectures obligatoires II
REL7201	Atelier de recherche II

#### Un cours obligatoire (3 crédits) :

REL7101	Les spiritualités et la mort
---------	------------------------------

#### Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

ASS7946	Éducation à la mort selon les âges
COM7624	Anthropologie de la mort
JUR7003	Aspects juridiques et bioéthique de la maladie et de la mort
THA7010	Phénomènes relationnels et confrontation à la mort

Ces deux séminaires seront également considérés comme l'équivalent d'un des séminaires obligatoires et comme l'une des lectures obligatoires du programme de maîtrise en sciences des religions.

#### Mémoire en lien avec les études sur la mort (21 crédits)

#### Passerelle maîtrise - programme court de deuxième cycle en études sur la mort

Les activités réussies dans le cadre du programme court de deuxième cycle en études sur la mort seront reconnues pour les étudiants de la concentration en études sur la mort de la maîtrise en sciences des religions. Les activités réussies dans le cadre de la concentration en études sur la mort seront reconnues afin de donner aux étudiants qui ne terminent pas la maîtrise en sciences des religions la possibilité d'obtenir les crédits du programme court de deuxième cycle en études sur la mort.

### MAÎTRISE EN SCIENCES DES RELIGIONS AVEC CONCENTRATION EN ÉTUDES FÉMINISTES

La maîtrise s'associe à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'UQAM pour offrir à ses étudiantes et étudiants une concentration à l'issue de laquelle une attestation en études féministes est délivrée à l'étudiante ou à l'étudiant, en sus de son diplôme de maîtrise.

**Cours à suivre****Trois séminaires choisis dans la liste des séminaires de la maîtrise en sciences des religions (9 crédits)****Les quatre activités suivantes de préparation à la recherche (12 crédits)**

REL7061	Lectures obligatoires I
REL7071	Lectures obligatoires II
REL7191	Atelier de recherche I
REL7201	Atelier de recherche II

Note : Au moins l'une des deux activités de lectures obligatoires doit porter sur les études féministes.

**Un cours en études féministes (3 crédits)**

FEM7000	Séminaire multidisciplinaire en études féministes : Approches, théories et méthodes de recherche en études féministes
---------	---

ou un autre cours choisi en dehors de la discipline d'origine, soit par exemple :

COM8110	Recherches féministes en communication
POL8111	Féminisme et science politique (4 cr.)
SOC8560	Théories et débats féministes
TRS7155	Mouvements sociaux et intervention sociale

**Mémoire**

Pour recevoir l'attestation d'études de deuxième cycle en études féministes, il est nécessaire d'avoir complété avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en études féministes, un mémoire dont le sujet devra être jugé recevable par la coordonnatrice de l'enseignement de la concentration de deuxième cycle en études féministes. Pour plus d'informations, prière de contacter à la fois la direction de son programme de maîtrise et la coordonnatrice de l'enseignement de la concentration à l'IREF.

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

**MAÎTRISE EN SEXOLOGIE  
(3713-3714-3875)**

Les codes attribués au programme sont les suivants :

- **profil sans mémoire**, concentration counseling : code 3713
- **profil sans mémoire**, concentration recherche-intervention : code 3875
- **profil avec mémoire**, concentration recherche-intervention : code 3714.

Le nom des concentrations «counseling» et «recherche-intervention» figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

**GRADE**

Maître ès arts M.A.

**CRÉDITS**

Ce programme comporte 45 crédits.

**OBJECTIFS**

L'objectif principal du programme est de permettre aux étudiants d'approfondir et de systématiser leurs connaissances en sexologie en vue de former de futurs chercheurs ou des professionnels aptes à œuvrer sur le marché du travail. Compte tenu des intérêts diversifiés de la clientèle et de la multiplicité des rôles possibles pour les futurs professionnels en exercice, deux concentrations sont offertes.

**La concentration counseling** vise à former un professionnel capable d'aider les gens à résoudre les difficultés liées à l'expression de leur sexualité.

**La concentration recherche-intervention** vise à former un professionnel capable d'agir en tant qu'agent de développement, de coordination et d'évaluation de l'éducation sexuelle ou un futur chercheur en mesure de travailler à des problématiques reliées à l'érotisme humain dans ses fondements biologiques, ontogénétiques et socioculturels.

Pour atteindre cet objectif, deux profils sont offerts : le profil sans mémoire et le profil avec mémoire.

Le programme est également attentif à relier la sexualité à l'ensemble des autres phénomènes humains ainsi qu'à favoriser une approche interdisciplinaire des sujets étudiés. Une attention particulière sera portée à la maturation professionnelle de l'étudiant face à sa formation.

**CONDITIONS D'ADMISSION****Concentration counseling - Profil sans mémoire (code 3713)**

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en sexologie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et avoir suivi les cours suivants ou leur équivalent : SXM1122, SXM1623, SEX5000 et SEX2312 ou l'équivalent. De plus, ce candidat doit posséder les connaissances de base en diagnostic et en intervention clinique (1) et avoir une année d'expérience en relation d'aide (2);

**ou**

avoir une formation et une expérience clinique pertinentes dans un domaine comme la médecine, la psychologie, la criminologie, le travail social : pour ces candidats, une propédeutique en sexologie pourra être exigée (3).

**ou**

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

**Concentration recherche-intervention - Profil sans mémoire (code 3875)**

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en sexologie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et avoir suivi deux cours en didactique de la sexologie ainsi que le cours SEX2312 ou leur équivalent;

**ou**

être titulaire d'un baccalauréat en sciences humaines, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et avoir réussi, avec cette moyenne, les cours suivants ou leur équivalent : SEX1304, SEX1596, SEX1625; deux de ces cours : SEX1327, SEX1527, SEX1727; l'un de ces deux stages : SXM1316, SXM1623 : deux cours parmi les suivants : SEX1105, SEX2122, SEX2125, SEX2145, SEX2431, SEX2607, SEX3311.

**ou**

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

**Concentration recherche-intervention - Profil avec mémoire (code 3714)**

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en sexologie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et avoir suivi le cours SEX2312 ou l'équivalent;

**ou**

être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, avoir une formation en recherche et en statistiques, et avoir réussi, avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3, les cours suivants ou leur équivalent : SEX1105, SEX1304, SEX2125, SEX2211, SEX1625, SEX2107, SEX2122 ou JUR1044 ou SEX3230; deux cours parmi les suivants : SEX1327, SEX1527, SEX1727; un cours parmi les suivants : SEX2145, SEX1596, SEX2205 (4);

**ou**

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat doit être accepté par un directeur de mémoire.

Chaque étudiant admis à la maîtrise devra signer, lors de sa première inscription, un formulaire d'engagement à la confidentialité.

**Capacité d'accueil**

**Les concentrations counseling et recherche-intervention sans mémoire sont contingentées à 15 étudiants à temps complet par année et selon la qualité du dossier; possibilité de 5 étudiants à temps partiel.**

Concentration counseling, profil sans mémoire (code 3713) : admission à l'automne seulement.

Concentration recherche-intervention, profil sans mémoire (code 3875) : admission à l'automne; si le contingent annuel n'est pas rempli à l'automne, admission à l'hiver pour combler le reste des places.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation; Questionnaire et entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation afin de déterminer les aptitudes du candidat.

**Remarques :**

- Le dossier académique, l'expérience en relation d'aide et les qualités professionnelles sont jugés d'égale importance pour les candidats à la concentration counseling.

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

- Le dossier académique et les qualités professionnelles sont jugés d'égale importance pour les candidats à la concentration recherche-intervention sans mémoire.

## Régime d'études et durée d'études

Temps complet :

- concentration counseling : deux ans et demi

- autres concentrations : deux ans

Temps partiel : quatre ans

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Concentration counseling - Profil sans mémoire (code : 3713)

#### Les quatre cours suivants (12 crédits) :

SEX7023	L'intervention sexologique
SEX7122	Analyse critique des modèles contemporains d'intervention clinique dans le domaine sexuel
SEX7183	Aspects médicaux et psychiatriques des difficultés sexuelles
SEX7184	Séminaire avancé sur les nouvelles problématiques sexuelles

#### Trois cours de formation professionnelle parmi les suivants (9 crédits) :

SEX7135	Modèle de diagnostic et de traitement sexuel : approche sexoanalytique
SEX7145	Modèle de diagnostic et de traitement sexuel : approche sexobehaviorale
SEX7165	Modèle de diagnostic et de traitement sexuel : approche sexologique interactionnelle
SEX7172	Modèle de diagnostic et de traitement sexuel : approche sexologique d'orientation existentielle

#### Deux séminaires-ateliers parmi les suivants (6 crédits) (5) :

SEX7136	Séminaire-atelier I : apprentissage à l'approche sexoanalytique
SEX7146	Séminaire-atelier II : apprentissage à l'approche sexobehaviorale
SEX7166	Séminaire-atelier IV : apprentissage à l'approche sexologique interactionnelle
SEX7176	Séminaire-atelier V : apprentissage à l'approche sexologique d'orientation existentielle

#### Les deux stages suivants (12 crédits) :

SEX7196	Stage I (6 cr.)
SEX7197	Stage II (6 cr.)

#### Le rapport d'activités suivant (6 crédits) :

SEX7313	Rapport d'activités (6 cr.)
---------	-----------------------------

### Concentration recherche-intervention - profil sans mémoire (code : 3875)

#### Les six cours suivants (18 crédits) :

DID7210	Modèles d'enseignement
FPE7800	Évaluation de programmes de formation
SEX7243	Séminaire avancé en éducation sexuelle
SEX7266	Éducation sexuelle de groupes particuliers
SEX7282	Axiologie, déontologie et éducation à la sexualité
SEX7407	Incidences de divers projets éducatifs sur les actualisations sexuelles de soi

#### Trois cours au choix parmi les suivants (9 crédits) :

SEX7402	Méthodologie quantitative en recherche sexologique
SEX7403	Méthodologie qualitative en recherche sexologique
SEX7404	Aspects biomédicaux de l'érotisme humain
SEX7405	Ontogenèse des actualisations sexuelles de soi
SEX7406	Dimensions socioculturelles des pratiques et discours sexuels

#### Activités individualisées (6 crédits) :

##### •Deux cours au choix reliés au rapport d'activités;

Un de ces deux cours peut être l'activité :

SEX7408	Lectures dirigées I
---------	---------------------

#### Rapport d'activités (12 crédits) :

SEX7314	Rapport d'activités (recherche/intervention) (6 cr.)
SEX7315	Interventions liées au rapport d'activités SEX7314 (6 cr.)

### Concentration recherche-intervention - profil avec mémoire (code : 3714)

#### Le cours suivant (3 crédits) :

SEX7401	Séminaire de recherche sexologique
---------	------------------------------------

#### Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

SEX7402	Méthodologie quantitative en recherche sexologique
SEX7403	Méthodologie qualitative en recherche sexologique

#### Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

SEX7404	Aspects biomédicaux de l'érotisme humain
SEX7405	Ontogenèse des actualisations sexuelles de soi
SEX7406	Dimensions socioculturelles des pratiques et discours sexuels
SEX7407	Incidences de divers projets éducatifs sur les actualisations sexuelles de soi

#### Activités individualisées (9 crédits) :

SEX7408	Lectures dirigées I
---------	---------------------

##### •Deux cours au choix reliés au mémoire de recherche; un de ces cours peut être l'activité :

SEX7409	Lectures dirigées II
---------	----------------------

**Remarque :** Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

#### Mémoire de recherche (21 crédits) :

SEX7316	Projet de mémoire I
SEX7317	Projet de mémoire II (SEX7316)
SEX7318	Mémoire (15 cr.)

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Ces connaissances correspondent au contenu des cours PSY2800, PSY3741 et deux parmi les suivants : SEX1001 et SEX2001, PSY3382, PSY3392, COM1115.
- Dans le cas où l'expérience en relation d'aide ne sera pas jugée suffisante, on pourra demander au candidat de suivre les activités complémentaires suivantes : SEX7013 *Éducation sexuelle et milieu social III*, SEX7014 *Éducation sexuelle et milieu social IV*.
- Cette propédeutique pourra comprendre les cours suivants : SEX1304, SEX1327, SEX1527, SEX2122, SEX2145, SEX2607, SEX1105 ou SEX1727, SEX1625 ou SEX2107.
- Les cours au choix seront déterminés avec l'accord du directeur de recherche et du directeur du programme.
- Pour s'inscrire à ces séminaire-ateliers, sauf exception, l'étudiant doit avoir suivi et réussi le cours SEX7122 et les trois cours de formation professionnelle. Le séminaire-atelier s'échelonne sur une durée de deux trimestres consécutifs. Ceux qui choisissent l'étudiant peuvent ou non être pris simultanément. Mais l'étudiant doit s'y inscrire en même temps que ses activités de stage. Exceptionnellement, et avec l'accord du professeur responsable de l'approche clinique concernée et du directeur du programme, un étudiant pourra s'inscrire à un seul séminaire-atelier et consacrer tous les crédits liés aux activités de stage à l'apprentissage d'une seule approche. Dans ce cas, les composantes de son stage devront être approuvées par la direction de la maîtrise. L'étudiant devra s'attendre à ce que le déroulement de son stage ne coïncide pas exactement avec le calendrier des trimestres universitaires. De plus, il devra remplacer les 3 crédits libérés par un cours de niveau maîtrise choisi en accord avec son directeur d'activités et celui du programme.
- Les cours au choix seront déterminés avec l'accord du directeur d'activités et du directeur du programme.

## CHAMPS DE RECHERCHE

- Ontogenèse sexuelle, normale et pathologique
- Physiologie du dimorphisme sexuel
- Éducation à la sexualité, à l'érotisme
- Dimensions socioculturelles de la sexualité
- Difficultés sexuelles : dysfonctions, déviances, abus
- Thérapies sexuelles
- MTS, Sida
- Nouvelles techniques de reproduction
- Médicaments et sexualité
- Maladies, handicaps et sexualité

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

**MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE (3428)****GRADE**

Maître ès arts, M.A.

**CRÉDITS**

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

**OBJECTIFS**

Ce programme vise le développement d'une connaissance disciplinaire approfondie des sociétés contemporaines dans une perspective critique globale. Il vise aussi l'acquisition des habiletés nécessaires à la poursuite d'un travail intellectuel et à la réalisation d'un projet de recherche dans le champ de la sociologie dans une perspective interdisciplinaire. Il permettra de former des chercheurs maîtrisant les activités nécessaires à l'accomplissement d'un travail de recherche autonome. La maîtrise en sociologie peut constituer un diplôme terminal et permettre l'accès au marché du travail ou encore elle constitue un passage obligé pour le doctorat en sociologie.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en sociologie, ou d'un baccalauréat dans des disciplines proches en Sciences humaines, Sciences politiques, Communication, Animation et recherche culturelles et avoir obtenu ce diplôme avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;

ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Dans ces cas, une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation peut être exigée.

**Capacité d'accueil**

Le programme n'est pas contingenté mais le nombre d'admis ne devra pas dépasser la capacité d'encadrement du département.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation, par ordre d'importance :

- du dossier académique;
- des lettres de recommandation.

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

**Scolarité : 15 crédits****Théories et débats****Au moins un cours parmi les suivants (3 crédits) :**

SOC8225	Théories sociologiques de la culture
SOC8235	Théories en sociologie économique
SOC8245	Théories sociopolitiques
SOC8255	Théories et débats féministes

**Méthodologie et épistémologie****Au moins un cours parmi les suivants (3 crédits) :**

SOC8625	Méthodologie de la démarche de recherche en sociologie
SOC8645	Méthodologies qualitatives avancées en sociologie
SOC8655	Méthodologies quantitatives avancées en sociologie
SOC8665	Analyse du discours
SOC8675	Méthodologie de l'interprétation sociologique
SOC8685	Critique épistémologique de la démarche en sociologie
SOC8695	Problèmes et questions méthodologiques de la recherche

**Cours au choix****Au moins un cours parmi les suivants (3 crédits) :**

SOC8705	Sociologie de la science et des technologies
---------	--

SOC8712	Sociologie du travail
SOC8715	Sociologie des religions
SOC8722	Sociologie de la marginalité, de la marginalisation et des régulations sociales

SOC8725	Sociologie de l'immigration et des relations ethniques
SOC8730	Sociologie de l'éducation
SOC8735	Socio-géographie du développement
GEO8635	Socio-géographie du développement

Les activités SOC8735 et GEO8635 seront données en alternance par les départements de sociologie et de géographie.

SOC8740	Environnement, sociologie et société
SOC8745	Action collective et mouvements sociaux
SOC8750	Socio-anthropologie du développement
SOC8755	Processus sociaux et processus inconscients
SOC8760	Sociologie du droit
SOC8765	Sociologie de l'international et de la mondialisation
SOC8770	Théories des idéologies
SOC8775	Auteur 1
SOC8780	Auteur 2
SOC8785	Courants de la pensée sociologique 1
SOC8790	Courants de la pensée sociologique 2
SOC8805	Sociologie de la famille
SOC8810	Sociologie des problèmes sociaux
SOC8815	Sociologie de la santé
SOC8820	Sociologie de la santé mentale
SOC8825	Inégalités et injustices sociales
SOC8830	Différences et discriminations
SOC8835	Conflits sociaux
SOC8840	Individus et sociétés
SOC8845	Approches et formes de la normativité sociale
SOC8850	Organisation sociale et institutions
SOC8855	Économie politique et capitalisme avancé
SOC8860	Communautés et identités politiques
SOC8865	Approches et pratiques de la démocratie
SOC8870	Sociologies hégéliennes
SOC8875	Cultures et sociétés
SOC8880	Arts et sociétés
SOC8885	Sociologie des médias, du spectacle et de la communication
SOC8890	Sociologie de l'action et de l'institution culturelles
SOC8915	Problématiques sociologiques contemporaines

**Les deux autres cours sont pris dans l'un ou l'autre bloc (Théories et débats, Méthodologie et épistémologie, Cours au choix) (6 crédits) :****Cours d'appoint**

Des cours d'appoint pourront être exigés (en sus de la scolarité du programme) des candidats provenant d'autres programmes que la sociologie :

SOC8905	Survol des théories sociologiques 1
SOC8910	Survol des théories sociologiques 2

**Remarque :** Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre. L'étudiant pourra suivre tout autre cours en accord avec la direction du programme.

**Maîtrise avec mémoire de recherche (30 crédits)**

SOC8950	Projet de mémoire (6 cr.)
---------	---------------------------

**Mémoire (24 cr.)**

ou

**Maîtrise avec stage de recherche (30 crédits)**

SOC8960	Projet de stage (6 cr.)
SOC8970	Stage de recherche (9 cr.)
Rapport de recherche (15 cr.)	

**MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE AVEC CONCENTRATION DE DEUXIÈME CYCLE EN ÉTUDES FÉMINISTES**

La maîtrise s'associe à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'UQAM pour offrir à ses étudiantes et étudiants une concentration à l'issue de laquelle une attestation en études féministes est délivrée à l'étudiante ou à l'étudiant, en sus de son diplôme de maîtrise.

**Objectifs**

Réalisée en même temps que les activités de la maîtrise, la concentration de deuxième cycle en études féministes favorise le développement d'une réflexion théorique et l'utilisation d'approches féministes dans le projet de recherche de l'étudiante ou de l'étudiant.

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

### Conditions d'admission complémentaires

L'attestation de la concentration de premier cycle en études féministes ou une formation jugée équivalente permettront l'inscription à la concentration. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés pour être admissible.

### Cours à suivre

La concentration donne accès à une formation multidisciplinaire en études féministes. Elle implique de suivre les cours suivants :

FEM7000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes :  
Approches, théories et méthodes de recherche en études féministes

ou un autre cours choisi en dehors de la discipline d'origine, soit par exemple :

COM8110 Recherches féministes en communication

POL8111 Féminisme et science politique (4 cr.)

TRS7155 Mouvements sociaux et intervention sociale

Une activité en études féministes offerte par le programme de maîtrise, soit, par exemple :

SOC8255 Théories et débats féministes

### Mémoire

Pour recevoir l'attestation d'études de deuxième cycle en études féministes, il est nécessaire d'avoir complété avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en études féministes, un mémoire dont le sujet devra être jugé recevable par la coordonnatrice de l'enseignement de la concentration de deuxième cycle en études féministes. Pour plus d'informations, prière de contacter à la fois la direction de son programme de maîtrise et la coordonnatrice de l'enseignement de la concentration à l'IREF.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL (3763-3063-3064-3065-3066-3067)

Ce programme offre un profil avec mémoire et un profil stage/essai. Ces profils peuvent être suivis selon un cheminement général (code 3763) ou un cheminement avec l'une des concentrations suivantes :

- Économie sociale (code 3063)
- Maladies graves, mort et deuil (code 3064)
- Gérontologie sociale (code 3065)
- Famille et jeunesse (code 3066)
- Études féministes (code 3067).

Le nom de ces concentrations figurera sur le diplôme des étudiants concernés. Pour ce faire, le mémoire ou le stage/essai de l'étudiant devra porter sur un sujet dans le champ d'études de la concentration.

### CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

### GRADE

Maître ès arts, M.A.

### OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en travail social offre deux profils de formation : un profil recherche qui mène à la réalisation d'un mémoire et un profil stage/essai qui mène à la réalisation d'un essai réflexif sur le stage effectué. Outre le profil envisagé, le candidat doit faire le choix d'un cheminement général ou avec concentration. Les objectifs particuliers des concentrations sont présentés ci-dessous. Ce programme est reconnu par l'Ordre Professionnel des Travailleurs Sociaux du Québec (OPTSQ).

Le programme s'articule autour du renouvellement des pratiques sociales. Il met de l'avant une vision du travail social fondée sur le respect des droits humains et la recherche d'une plus grande justice sociale. Dans une telle perspective, les travailleurs sociaux soutiennent l'appropriation d'une plus grande capacité d'action des personnes et des communautés en perte de pouvoir, exclues ou marginalisées. Œuvrant à l'heure de la mondialisation, sis au cœur d'une réalité urbaine, le programme reconnaît la place prépondérante de la société civile dans la redéfinition des rapports sociaux et le développement de pratiques citoyennes plurielles et inclusives. Il privilégie une constante perspective critique en regard des politiques, programmes et interventions

existants. Soutenant une lecture complémentaire des modes d'intervention, le programme veut favoriser le développement de pratiques innovatrices dans différents champs du social.

Plus spécifiquement, l'étudiant est donc appelé à :

- approfondir un champ spécifique d'intervention, tout en privilégiant une lecture globale et transversale des enjeux propres au travail social d'aujourd'hui;
- acquérir des capacités de recherche et d'analyse qui tiennent compte des rapports sociaux de classe, de genre, interethniques et intergénérationnels, et de leur interaction dans un contexte multiculturel;
- développer une posture réflexive qui favorise l'appropriation et l'articulation critique de différents types de savoirs : expérientiel, pratique, théorique, méthodologique, etc.;
- développer des habiletés permettant d'élaborer et de mettre en œuvre des pratiques et des projets novateurs par la réalisation d'une démarche de recherche (profil mémoire) ou par le biais d'une réflexion sur un stage (profil stage/essai)

La **concentration en économie sociale** vise à permettre l'appropriation de connaissances et d'habiletés d'intervention permettant de cerner et d'influencer les enjeux reliés spécifiquement à ce champ d'étude et d'intervention. Elle s'inscrit dans un contexte de transformation des rapports économiques et sociaux pouvant favoriser l'émergence d'un nouveau modèle de développement. Elle s'intéresse, théoriquement et empiriquement, aux pratiques et politiques économiques, fiscales et sociales et à la transformation de l'État-providence, au développement local et régional des communautés, à l'émergence de nouveaux services de proximité, à la gestion des entreprises et à la solidarité internationale.

La **concentration en études féministes** vise à permettre l'approfondissement des connaissances sur les questions touchant spécifiquement à ce champ d'études et d'intervention. Elle s'inscrit dans un contexte de transformation majeure des rapports sociaux de sexe, des structures familiales et des conditions de vie des femmes. Elle s'intéresse à la multiplicité des discours, des débats et des théories qui émergent du mouvement des femmes; elle soulève les enjeux inhérents aux politiques sociales, aux programmes et aux pratiques féministes en émergence. Cette concentration offre une formation multidisciplinaire en études féministes. La maîtrise est associée à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'UQAM afin d'offrir à ses étudiants et étudiantes cette concentration.

La **concentration famille et jeunesse** vise à permettre l'approfondissement des connaissances sur les questions touchant spécifiquement à ces deux champs d'étude et d'intervention. Elle s'inscrit dans un contexte de transformation profonde du lien social, et des politiques et pratiques qui s'adressent à ces populations. Elle s'intéresse aux mutations des formes familiales; aux liens entre la famille, la jeunesse et la société; aux programmes de prévention et de promotion; aux modes d'intégration des services; aux pratiques institutionnelles et communautaires, etc.

La **concentration en gérontologie sociale** vise à permettre l'approfondissement des connaissances sur les questions touchant spécifiquement à ce champ d'étude et d'intervention. Elle s'inscrit dans un contexte de vieillissement accéléré de la population, et de redéfinition des rapports intergénérationnels. Elle s'intéresse aux politiques sociales, aux programmes et aux modèles de pratiques en émergence dans divers milieux et contextes d'intervention sociale : milieux institutionnels, groupes communautaires et associations du 3<sup>e</sup> âge, résidences privées, etc.

La **concentration en maladies graves, mort et deuil** vise à permettre l'approfondissement des connaissances sur les questions touchant spécifiquement à ce champ d'étude et d'intervention. Elle s'inscrit dans un contexte de transformation des rapports que nous entretenons avec la maladie grave, la mort et le deuil. Elle s'intéresse aux différents programmes et pratiques d'intervention qui prévalent actuellement dans ce domaine : les soins palliatifs, l'accompagnement de personnes gravement malades et de leurs proches, l'intervention auprès de personnes ayant vécu un traumatisme, le deuil, le suicide, etc.

### CONDITIONS D'ADMISSION

La personne candidate doit être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en travail social (ou service social), obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). Les demandes provenant de personnes possédant un diplôme de baccalauréat ou de maîtrise dans un domaine connexe (animation et recherche culturelles, criminologie, psychoéducation, psychologie, communication/relations humaines, sexologie, sociologie, etc.), obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent), seront étudiées par le Sous-comité d'admission et d'évaluation. Dans l'éventualité d'une décision favorable à leur égard, ces candidats seront appelés à s'inscrire à une propédeutique d'un nombre de crédits variable, suivant le type de cheminement académique et l'expérience acquise dans le champ du travail social, afin de parfaire leur formation préalable à la maîtrise.

Tout dossier de baccalauréat ou de maîtrise faisant état d'une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3, sera étudié par le Sous-comité d'admission et d'évaluation et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Les demandes d'admission provenant de personnes possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience de pratiques jugées pertinentes, et qui ne peuvent répondre aux exigences susmentionnées, seront évaluées au mérite par le Sous-comité d'admission et d'évaluation, en fonction de leurs aptitudes à réussir des études de deuxième cycle. Ces candidats seront également appelés à s'inscrire à une propédeutique afin de parfaire leur formation préalable à la maîtrise dans l'éventualité de leur acceptation.

Toute personne candidate devra démontrer la capacité de s'inscrire à l'intérieur de la vision du programme par la présentation d'un projet d'études d'environ 5 pages. Dans tous les cas, une expérience de travail social ou d'intervention sociale (professionnelle, bénévole, militante ou pédagogique dans le cadre d'un stage) demeurera un atout important.

#### Admission à une des concentrations

Toute candidature, nonobstant le choix du cheminement et du profil demandé, doit répondre aux conditions d'admission de la maîtrise en travail social. Dans certains cas, en fonction des objectifs de la concentration, des cours d'appoint pourront être exigés.

#### Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 40 étudiants, incluant ceux de propédeutique. Admission à l'automne seulement.

#### Méthode de sélection

Évaluation du dossier d'admission qui doit inclure les items suivants :

- dossier de présentation (diplôme, autre(s) formation(s), curriculum vitae, etc.);
- trois lettres de recommandation : idéalement une provenant d'un employeur, une d'un professeur, une autre au choix;
- un texte de cinq pages qui présente le projet d'études. Le texte comprend :
  - une brève présentation de sa propre trajectoire académique et professionnelle menant à la décision de poser sa candidature à la maîtrise;
  - le cheminement (général ou avec concentration) choisi à ce stade du projet d'études. Le candidat devra choisir son profil (mémoire ou stage) en cours de scolarité selon son régime d'études (voir scénarios à la fin du feuillet);
  - une amorce de problématique sur un sujet d'études choisi, que ce soit pour la rédaction du mémoire ou la réalisation du stage/essai;
  - une argumentation qui montre en quoi le sujet choisi rejoint les objectifs de la maîtrise (généraux, spécifiques et, s'il y a lieu, ceux de la concentration envisagée).

#### Critères de sélection :

- Excellence du dossier académique : 30 %
- Pertinence de l'expérience d'intervention : 20 %
- Qualité du projet d'études présenté : capacité d'analyse, qualité de l'expression écrite et pertinence du sujet par rapport aux objectifs du programme : 40 %
- Capacités générales telles que témoignées dans les lettres de recommandation : 10 %

Le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme pourra pondérer différemment les critères de sélection selon que le candidat ne possède pas, soit un diplôme universitaire (baccalauréat ou maîtrise), soit une expérience pratique d'intervention. Au besoin, le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra convoquer le candidat en entrevue.

#### Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans  
Temps partiel : quatre ans

#### Cheminement

Le programme de maîtrise en travail social est offert dans un profil recherche (avec mémoire) ou dans un profil stage/essai (réflexion sur la pratique). Outre le profil, l'étudiant doit choisir un cheminement général ou avec concentration. L'étudiant a donc le choix de se créer un cheminement propre qui répond à ses besoins de formation.

Au moment du dépôt de la demande d'admission, la personne devra avoir identifié un choix de profil (avec mémoire ou avec stage/essai) et de cheminement (général ou avec concentration). L'étudiant pourra toutefois changer son orientation (profil, cheminement) une fois le programme entrepris.

L'étudiant qui choisit de s'inscrire au profil mémoire doit compléter une scolarité de 18 crédits de cours, soit neuf crédits de cours obligatoires et neuf crédits de cours répartis en fonction de son choix de cheminement (général ou dans une concentration). La réalisation du mémoire cumule 27 crédits.

L'étudiant qui choisit de s'inscrire au profil stage/essai doit compléter une scolarité de 24 crédits de cours, soit neuf crédits de cours obligatoires et quinze crédits de cours répartis en fonction de son choix de cheminement (général ou dans une concentration). La réalisation du stage et la production de l'essai réflexif cumulent 21 crédits.

Le choix des cours doit être fait en fonction du projet d'études. Il faut avoir terminé sa scolarité avant d'entreprendre le bloc recherche/intervention du programme, à moins d'avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme dans des cas particuliers.

#### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

#### PROFIL AVEC MÉMOIRE

#### Tronc commun pour le cheminement général et le cheminement par concentration

#### Cours obligatoires : 9 crédits

#### Le cours théorique suivant (3 crédits) :

TRS7005 Connaissance et travail social

#### Le cours de méthodologie suivant (3 crédits) :

TRS7040 Méthodologie de recherche et intervention : problèmes et enjeux

#### Un des trois cours suivants (3 crédits) :

TRS7045 Évaluation des pratiques en travail social (TRS7040)

TRS7050 Recherche qualitative (TRS7040)

TRS7060 Recherche-action (TRS7040)

#### Cheminement général (code 3763) : 36 crédits

#### Bloc des cours optionnels :

#### 9 crédits dont au moins 3 crédits dans chaque volet

#### Volet I - Contextes sociaux et intervention sociale (3 crédits minimum) :

TRS7115 Dynamique de l'exclusion sociale

ou le cours

SOC8350 Sociologie de la marginalité et du contrôle social

TRS7120 Politiques sociales et transformation de l'État-providence

TRS7155 Mouvements sociaux et intervention sociale

ou le cours

SOC8620 Analyse de l'action collective et des mouvements sociaux

TRS7160 Transformations sociales et rapports interethniques

ou le cours

SOC8520 Sociologie de l'immigration et des relations ethniques

TRS7165 Santé et inégalités sociales

TRS719X Séminaire à contenu variable

TRS7305 Économie sociale et nouveaux modèles de développement

TRS7525 Transformations de la famille et enjeux de société

TRS7625 Vieillesse, transformations sociales et politiques sociales

#### Volet II - Pratiques du travail social et modes d'intervention (3 crédits minimum) :

TRS7205 Groupes et pratiques d'empowerment

TRS7215 Organisation communautaire, citoyenneté et élargissement de l'espace démocratique

TRS7225 Parcours biographique, travail social et identité professionnelle

TRS7235 Pratiques urbaines de l'intervention sociale

TRS7325 Services de proximité, initiatives citoyennes et économie sociale

TRS7505 Analyse des pratiques dans le champ jeunesse

TRS7515 Méthodologie de l'intervention auprès des familles et de leur entourage

TRS7615 Femmes, vieillissement et intervention sociale

TRS7705 Pratiques et programmes d'intervention en contexte de maladies graves, terminales et de deuil

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme

#### Bloc recherche/intervention (profil mémoire) :

#### 27 crédits répartis de la façon suivante :

TRS8015 Projet de mémoire (6 cr.)

TRS8020 Séminaire de mémoire (TRS8015)

TRS8025 Mémoire (18 cr.) (TRS8015)

## Cheminement avec concentration : 36 crédits

*Bloc des cours de concentration pour le profil mémoire :*  
**6 crédits dans l'une des concentrations suivantes :**

### Économie sociale (code 3063)

EUT7012	Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel ou le cours
GEO7012	Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel
MBA7800	Gestion des entreprises d'économie sociale
TRS7305	Économie sociale et nouveaux modèles de développement
TRS7325	Services de proximité, initiatives citoyennes et économie sociale

Note : Les activités EUT7012 et GEO7012 sont données en alternance par les départements d'études urbaines et touristiques et de géographie.

### Études féministes (code 3067)

La concentration donne accès à une formation multidisciplinaire en études féministes. Elle implique de suivre le cours suivant :

FEM7000	Séminaire multidisciplinaire en études féministes : Approches, théories et méthodes de recherche en études féministes
et un des cours suivants au choix :	
TRS7155	Mouvements sociaux et intervention sociale
TRS7525	Transformations de la famille et enjeux de société
TRS7615	Femmes, vieillissement et intervention sociale

### Famille et jeunesse (code 3066)

TRS7505	Analyse des pratiques dans le champ jeunesse
TRS7515	Méthodologie de l'intervention auprès des familles et de leur entourage
TRS7525	Transformations de la famille et enjeux de société

### Gérontologie sociale (code 3065)

TRS7605	Analyse critique des pratiques en gérontologie sociale
TRS7615	Femmes, vieillissement et intervention sociale
TRS7625	Vieillesse, transformations sociales et politiques sociales

### Maladies graves, mort et deuil (code 3064)

ASS7946	Éducation à la mort selon les âges
COM7624	Anthropologie de la mort
JUR7003	Aspects juridiques et bioéthique de la maladie et de la mort
REL7101	Les spiritualités et la mort
THA7010	Phénomènes relationnels et confrontation à la mort
TRS7705	Pratiques et programmes d'intervention en contexte de maladies graves, terminales et de deuil

ou un autre cours du programme de deuxième cycle en études sur la mort, après entente avec la direction.

*Bloc des cours optionnels :*

### 3 crédits dans un de ces volets :

#### Volet I - Contextes sociaux et intervention sociale

TRS7115	Dynamique de l'exclusion sociale
ou le cours	
SOC8350	Sociologie de la marginalité et du contrôle social
TRS7120	Politiques sociales et transformation de l'État-providence
TRS7155	Mouvements sociaux et intervention sociale
ou le cours	
SOC8620	Analyse de l'action collective et des mouvements sociaux
TRS7160	Transformations sociales et rapports interethniques
ou le cours	
SOC8520	Sociologie de l'immigration et des relations ethniques
TRS7165	Santé et inégalités sociales
TRS719X	Séminaire à contenu variable
TRS7305	Économie sociale et nouveaux modèles de développement
TRS7525	Transformations de la famille et enjeux de société
TRS7625	Vieillesse, transformations sociales et politiques sociales

#### Volet II - Pratiques du travail social et modes d'intervention

TRS7205	Groupes et pratiques d'empowerment
TRS7215	Organisation communautaire, citoyenneté et élargissement de l'espace démocratique
TRS7225	Parcours biographique, travail social et identité professionnelle
TRS7235	Pratiques urbaines de l'intervention sociale
TRS7325	Services de proximité, initiatives citoyennes et économie sociale
TRS7505	Analyse des pratiques dans le champ jeunesse
TRS7515	Méthodologie de l'intervention auprès des familles et de leur entourage
TRS7605	Analyse critique des pratiques en gérontologie sociale
TRS7615	Femmes, vieillissement et intervention sociale

TRS7705	Pratiques et programmes d'intervention en contexte de maladies graves, terminales et de deuil
---------	---

Avec l'accord de la direction du programme, il est possible de suivre tout autre cours, soit dans une concentration, soit dans un autre programme.

*Bloc recherche/intervention (profil mémoire) :*  
**27 crédits répartis de la façon suivante :**

TRS8015	Projet de mémoire (6 cr.)
TRS8020	Séminaire de mémoire (TRS8015)
TRS8025	Mémoire (18 cr.) (TRS8015)

## PROFIL AVEC STAGE/ESSAI

### Tronc commun pour le cheminement général et le cheminement par concentration

#### Cours obligatoires : 9 crédits

##### Le cours théorique suivant (3 crédits) :

TRS7005	Connaissance et travail social
---------	--------------------------------

##### Le cours de méthodologie suivant (3 crédits) :

TRS7040	Méthodologie de recherche et intervention : problèmes et enjeux
---------	---

##### Un des trois cours suivants (3 crédits) :

TRS7045	Évaluation des pratiques en travail social (TRS7040)
TRS7050	Recherche qualitative (TRS7040)
TRS7060	Recherche-action (TRS7040)

### Cheminement général (code 3763) : 36 crédits

*Bloc des cours optionnels pour le profil stage/essai :*  
**15 crédits dont au moins 6 crédits dans chaque volet**

#### Volet I - Contextes sociaux et intervention sociale (6 crédits minimum) :

TRS7115	Dynamique de l'exclusion sociale
ou le cours	
SOC8350	Sociologie de la marginalité et du contrôle social
TRS7120	Politiques sociales et transformation de l'État-providence
TRS7155	Mouvements sociaux et intervention sociale
ou le cours	
SOC8620	Analyse de l'action collective et des mouvements sociaux
TRS7160	Transformations sociales et rapports interethniques
ou le cours	
SOC8520	Sociologie de l'immigration et des relations ethniques
TRS7165	Santé et inégalités sociales
TRS719X	Séminaire à contenu variable
TRS7305	Économie sociale et nouveaux modèles de développement
TRS7525	Transformations de la famille et enjeux de société
TRS7625	Vieillesse, transformations sociales et politiques sociales

#### Volet II - Pratiques du travail social et modes d'intervention (6 crédits minimum) :

TRS7205	Groupes et pratiques d'empowerment
TRS7215	Organisation communautaire, citoyenneté et élargissement de l'espace démocratique
TRS7225	Parcours biographique, travail social et identité professionnelle
TRS7235	Pratiques urbaines de l'intervention sociale
TRS7325	Services de proximité, initiatives citoyennes et économie sociale
TRS7505	Analyse des pratiques dans le champ jeunesse
TRS7515	Méthodologie de l'intervention auprès des familles et de leur entourage
TRS7615	Femmes, vieillissement et intervention sociale
TRS7705	Pratiques et programmes d'intervention en contexte de maladies graves, terminales et de deuil

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme

*Bloc recherche/intervention (profil stage/essai) :*  
**21 crédits répartis de la façon suivante :**

TRS8115	Stage (9 cr.)
TRS8120	Séminaire de stage
TRS8125	Essai (9 cr.) (TRS8115)

### Cheminement avec concentration : 36 crédits

#### 6 crédits dans l'une des concentrations suivantes :

##### Économie sociale (code 3063)

EUT7012 Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel  
ou le cours  
GEO7012 Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel  
MBA7800 Gestion des entreprises d'économie sociale  
TRS7305 Économie sociale et nouveaux modèles de développement  
TRS7325 Services de proximité, initiatives citoyennes et économie sociale  
Note : Les activités EUT7012 et GEO7012 sont données en alternance par les départements d'études urbaines et touristiques et de géographie.

### Études féministes (code 3067)

La concentration donne accès à une formation multidisciplinaire en études féministes. Elle implique de suivre le cours suivant :  
FEM7000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : Approches, théories et méthodes de recherche en études féministes  
et un des cours suivants au choix :  
TRS7155 Mouvements sociaux et intervention sociale  
TRS7525 Transformations de la famille et enjeux de société  
TRS7615 Femmes, vieillissement et intervention sociale

### Famille et jeunesse (code 3066)

TRS7505 Analyse des pratiques dans le champ jeunesse  
TRS7515 Méthodologie de l'intervention auprès des familles et de leur entourage  
TRS7525 Transformations de la famille et enjeux de société

### Gérontologie sociale (code 3065)

TRS7605 Analyse critique des pratiques en gérontologie sociale  
TRS7615 Femmes, vieillissement et intervention sociale  
TRS7625 Vieillesse, transformations sociales et politiques sociales

### Maladies graves, mort et deuil (code 3064)

ASS7946 Éducation à la mort selon les âges  
COM7624 Anthropologie de la mort  
JUR7003 Aspects juridiques et bioéthique de la maladie et de la mort  
REL7101 Les spiritualités et la mort  
THA7010 Phénomènes relationnels et confrontation à la mort  
TRS7705 Pratiques et programmes d'intervention en contexte de maladies graves, terminales et de deuil

ou un autre cours du programme de deuxième cycle en études sur la mort, après entente avec la direction.

### Bloc des cours optionnels :

#### 9 crédits dont au moins 3 crédits dans chaque volet :

#### Volet I - Contextes sociaux et intervention sociale (3 crédits minimum)

TRS7115 Dynamique de l'exclusion sociale  
ou le cours  
SOC8350 Sociologie de la marginalité et du contrôle social  
TRS7120 Politiques sociales et transformation de l'État-providence  
TRS7155 Mouvements sociaux et intervention sociale  
ou le cours  
SOC8620 Analyse de l'action collective et des mouvements sociaux  
TRS7160 Transformations sociales et rapports interethniques  
ou le cours  
SOC8520 Sociologie de l'immigration et des relations ethniques  
TRS7165 Santé et inégalités sociales  
TRS719X Séminaire à contenu variable  
TRS7305 Économie sociale et nouveaux modèles de développement  
TRS7525 Transformations de la famille et enjeux de société  
TRS7625 Vieillesse, transformations sociales et politiques sociales

#### Volet II - Pratiques du travail social et modes d'intervention (3 crédits minimum)

TRS7205 Groupes et pratiques d'empowerment  
TRS7215 Organisation communautaire, citoyenneté et élargissement de l'espace démocratique  
TRS7225 Parcours biographique, travail social et identité professionnelle  
TRS7235 Pratiques urbaines de l'intervention sociale  
TRS7325 Services de proximité, initiatives citoyennes et économie sociale  
TRS7505 Analyse des pratiques dans le champ jeunesse  
TRS7515 Méthodologie de l'intervention auprès des familles et de leur entourage  
TRS7605 Analyse critique des pratiques en gérontologie sociale  
TRS7615 Femmes, vieillissement et intervention sociale  
TRS7705 Pratiques et programmes d'intervention en contexte de maladies graves, terminales et de deuil

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

### Bloc recherche/intervention pour le profil avec stage/essai :

#### 21 crédits répartis de la façon suivante :

TRS8115 Stage (9 cr.)  
TRS8120 Séminaire de stage  
TRS8125 Essai (9 cr.) (TRS8115)

### Passerelle entre le programme court de deuxième cycle en économie sociale et la maîtrise

Jusqu'à un maximum de neuf crédits des activités réussies dans le cadre du programme court de deuxième cycle en économie sociale pourraient être reconnus dans la concentration en économie sociale de la maîtrise en travail social, sous réserve des critères de la direction du programme. Par ailleurs, des activités réussies dans le cadre de la concentration en économie sociale de la maîtrise en travail social pourraient, sous réserve des critères de la direction, être reconnues dans le programme court de deuxième cycle en économie sociale aux étudiants qui ne terminent pas la maîtrise.

### Passerelle entre le programme court de deuxième cycle en études sur la mort et la maîtrise

Jusqu'à un maximum de neuf crédits des activités réussies dans le cadre du programme court de deuxième cycle en études sur la mort pourraient être reconnus dans la concentration maladies graves, mort et deuil de la maîtrise en travail social, sous réserve des critères de la direction du programme. Par ailleurs, des activités réussies dans le cadre de la concentration en maladies graves, mort et deuil de la maîtrise en travail social pourraient, sous réserve des critères de la direction, être reconnues dans le programme court de deuxième cycle en études sur la mort aux étudiants qui ne terminent pas la maîtrise.

### Passerelle entre le programme court de deuxième cycle en gérontologie sociale et la maîtrise

Jusqu'à un maximum de neuf crédits des activités réussies dans le cadre du programme court de deuxième cycle en gérontologie sociale pourraient être reconnus dans la concentration en gérontologie sociale de la maîtrise en travail social, sous réserve des critères de la direction du programme. Par ailleurs, des activités réussies dans le cadre de la concentration en gérontologie sociale de la maîtrise en travail social pourraient, sous réserve des critères de la direction, être reconnues dans le programme court de deuxième cycle en gérontologie sociale aux étudiants qui ne terminent pas la maîtrise.

### REMARQUES PARTICULIÈRES

Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

### CHAMPS DE RECHERCHE

- Économie sociale
- Enfance-famille
- Exclusion sociale
- Études sur la mort
- Gérontologie sociale et vieillissement
- Jeunesse
- Organisation communautaire
- Organismes communautaires
- Politiques sociales et programmes sociaux
- Rapports hommes-femmes
- Relations interethniques
- Santé et santé mentale
- SIDA
- Soins à domicile et aidants naturels
- Toxicomanie
- Violence
- Virage ambulatoire, virage milieu

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN ÉVALUATION, INTERVENTION ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUES AUPRÈS DES PERSONNES AVEC UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE (3003)

### CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

### OBJECTIFS

Le programme vise à :

- permettre à l'étudiant d'approfondir les connaissances fondamentales sur les caractéristiques de la déficience intellectuelle, de ses théories explicatives et des différentes recherches contemporaines dans ce domaine;
- connaître et approfondir les principes épistémologiques qui sous-tendent l'intervention auprès des personnes avec une déficience intellectuelle;
- favoriser l'approfondissement des connaissances et savoir-faire en regard de l'évaluation des besoins et de l'intervention auprès des personnes avec une déficience intellectuelle.

Plus spécifiquement, le programme visera à :

- évaluer les besoins des personnes avec une déficience intellectuelle;
- utiliser adéquatement les approches reconnues d'intervention auprès des personnes avec une déficience intellectuelle;
- être capable de planifier des services de soutien aux personnes, aux familles, aux intervenants;
- favoriser la connaissance et l'utilisation des différents réseaux de services communautaires;
- être capable de planifier et de structurer des interventions auprès des personnes avec une déficience intellectuelle et de leur famille
- parfaire les notions de droit et d'éthique liées à la déficience intellectuelle;
- permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances fondamentales sur les caractéristiques particulières du développement psychologique des personnes avec une déficience intellectuelle;
- approfondir et développer l'esprit critique quant aux différentes pratiques de la participation sociale appliquées au Québec et hors Québec
- faire acquérir à l'étudiant différentes connaissances et savoir-faire en regard de l'intervention par stimulation précoce auprès des personnes avec une déficience intellectuelle;
- permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances fondamentales sur les caractéristiques des TED, de leur théorie explicative et des différentes recherches contemporaines dans ce domaine.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en psychologie ou dans une discipline pertinente obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

ou

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent dans toute autre discipline, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, et avoir une expérience pertinente au domaine d'études.

Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) et posséder une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent), complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).

### Capacité d'accueil

Ce programme n'est pas contingenté.

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et de l'expérience pertinente par le Sous-comité d'admission et d'évaluation.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : 4 trimestres  
Temps partiel : 9 trimestres

### Exigences linguistiques

Les études dans ce programme exigent la lecture de certains textes en langue anglaise. Le candidat a la responsabilité d'acquérir cette capacité de lecture.

### LISTE DES ACTIVITÉS

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

#### Cours obligatoires (15 crédits) :

JUR7004	Droit et éthique en déficience intellectuelle
PSY7600	Caractéristiques et étiologie de la déficience intellectuelle
PSY7601	Troubles de comportement I
PSY7602	Troubles de comportement II (PSY7601)
PSY7603	Courants théoriques en déficience intellectuelle

#### Cours optionnels (9 crédits) :

ASS7046	Séminaire thématique lié aux besoins sensoriels et moteurs des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
ASS7047	Stratégies d'enseignement de la communication adaptée aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères
PSY7500	Développements récents et troubles envahissants du développement
PSY7506	Réseaux de services et planification des interventions
PSY7514	Soutien à la famille et troubles envahissants du développement ou déficience intellectuelle
PSY7605	Développement et périodes de transition
PSY7606	La participation sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle : pratiques d'interventions
PSY7607	Approfondissement de pratiques d'intervention
PSY7608	L'intervention précoce et la déficience intellectuelle : évaluation, planification, soutien aux intervenants et aux familles

#### Activité de synthèse (6 crédits)

#### Le cours obligatoire suivant :

PSY7618 Stage en déficience intellectuelle (6 cr.)

### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Activité de synthèse (6 crédits) :

Pour débiter le stage PSY7618, l'étudiant doit avoir complété les cours obligatoires suivants : JUR7004, PSY7600, PSY7601, PSY7602, PSY7603

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN GESTION DES RISQUES MAJEURS (3012)

### CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

### OBJECTIFS

Le DESS en gestion des risques majeurs offre une formation spécialisée permettant d'approfondir les savoirs et les compétences des personnes devant jouer un rôle significatif dans la gestion des risques majeurs afin d'assurer la protection des personnes, des infrastructures et des biens. La formation a pour but d'exposer les fondements théoriques des différentes disciplines contributives à la gestion des risques et des sinistres majeurs. Elle forme à évaluer la perception des risques de différents groupes de personnes, à prévoir les comportements des individus en temps de crise et à décider de la manière la plus efficace de communiquer avec eux. Elle assure une formation à la prise de décision efficace sur la base des fondements juridiques et administratifs. Elle prépare l'étudiant à formuler des hypothèses basées sur la connaissance des risques naturels et des techniques de détection géomatiques et à développer des programmes de protection appropriés. Cette formation favorise l'ouverture, la polyvalence, l'esprit critique et de synthèse de façon à former des professionnels capables d'intervenir au sein d'équipes multidisciplinaires dans des situations complexes de prévention des risques et d'intervention lors de sinistres majeurs. De façon plus spécifique, elle vise à développer chez les étudiants une approche globale de la sécurité civile,

de la gestion de la continuité des affaires et de la gestion des risques majeurs en mettant l'accent sur la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement dans une perspective de développement durable. Elle s'articule autour des connaissances développées à partir de l'analyse de risques, des situations complexes qu'ils engendrent et ce, dans des contextes multisectoriels qui exigent la prise en compte de considérations sociologiques, psychologiques, communicationnelles, juridiques, scientifiques et administratives.

#### Objectifs spécifiques

Au terme de leur formation, les étudiants du DESS en gestion des risques majeurs seront en mesure de :

- identifier le cadre réglementaire, les aspects juridiques ainsi que les mandats, les rôles et les responsabilités des différents intervenants en sécurité civile et gestion des risques majeurs;
- anticiper les comportements attendus des collectivités en cas de catastrophe et prévoir des stratégies de communication;
- déterminer les paramètres associés à des contingences exceptionnelles;
- implanter et appliquer un système de gestion des risques et des sinistres, notamment en matière de continuité des services et des affaires;
- documenter les causes et les impacts des sinistres afin de contribuer à une meilleure gestion des risques majeurs et au partage du savoir.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat devra être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en sciences de la gestion, en sciences sociales, en sciences, en génie, en communication, en sciences de la santé, en science politique, en droit, en aménagement ou en urbanisme, ou en toute autre discipline pertinente et équivalente, obtenu avec une moyenne égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; exceptionnellement, le candidat qui a obtenu un baccalauréat ou l'équivalent avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent, peut être admis après étude de son dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme;

ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience professionnelle jugée pertinente d'au moins 6 ans.

#### Méthode et critères de sélection

L'évaluation des candidatures sera réalisée par le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du programme sur la base du dossier académique ou le cas échéant de l'évaluation de l'expérience, des lettres de recommandations, du curriculum vitae détaillé et d'une lettre d'intention du candidat dans laquelle il doit détailler ses aptitudes et motivations à entreprendre ce programme.

Le SCAE se réserve le droit de faire passer un test d'évaluation, d'inviter les candidats en entrevue et d'imposer, s'il le juge nécessaire, des cours d'appoint ou une propédeutique dans le cas où une formation préalable au programme est jugée nécessaire.

#### Capacité d'accueil

**Le programme accueille une cohorte de vingt étudiants au trimestre d'automne seulement.**

#### Régime d'études et durée maximale des études

Temps complet : maximum trois trimestres

Temps partiel : maximum six trimestres

#### COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

#### Les sept cours suivants (21 crédits) :

COM7701	Communication en gestion des risques majeurs
GEO7701	Applications géomatiques en gestion des risques majeurs
JUR7005	Droit et risques majeurs
DSA7010	Fondements théoriques de la gestion des risques majeurs
DSA7020	Aide à la décision et outils de gestion des risques majeurs (DSA7010)
SCT7400	Risques naturels : processus physiques

#### •Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSY7550	Aspects humains en gestion des sinistres majeurs
SOC7705	Aspects sociaux de la gestion des risques majeurs

#### Un cours au choix (3 crédits) :

GRM700X Risques majeurs : thèmes spéciaux  
Ou tout autre cours avec l'autorisation de la direction du programme

#### Deux activités de fin d'études parmi les suivantes (6 crédits) :

GRM7010	Activité de synthèse I
GRM7011	Activité de synthèse II

GRM7020	Stage I
GRM7021	Stage II

#### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les activités sont offertes sur une base intensive.

Pour s'inscrire aux activités de fin d'études ou aux stages, l'étudiant devra avoir terminé (ou être en voie de terminer) les 24 crédits de scolarité du programme. L'étudiant pourra s'inscrire concomitamment aux deux activités de fin d'études.

#### Exigences linguistiques

Les candidats doivent posséder une connaissance suffisante de la langue française qui peut être vérifiée par un test ou une entrevue. Ils doivent également posséder une connaissance de la langue anglaise permettant de lire des textes scientifiques.

#### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN INTERVENTION COMPORTEMENTALE AUPRÈS DES PERSONNES AVEC UN TROUBLE ENVAHISSANT DU DÉVELOPPEMENT (TED) (3061)

#### CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

#### OBJECTIFS

Ce programme vise à : Former des diplômés universitaires aptes à évaluer les besoins des personnes ayant un trouble envahissant de développement et à utiliser adéquatement les approches reconnues de traitement de ces troubles. Faire acquérir à l'étudiant différentes connaissances et savoir-faire en regard de l'évaluation des besoins et de l'intervention auprès des personnes ayant un trouble envahissant du développement.

Plus spécifiquement, le programme visera à permettre à l'étudiant : D'acquérir les connaissances fondamentales sur les caractéristiques des troubles envahissants du développement, de leur théorie explicative et des différentes recherches contemporaines dans ce domaine. D'être capable de planifier des services de soutien aux familles. D'être capable d'utiliser les différents réseaux de services communautaires. D'être capable de planifier et de structurer des interventions d'ordre comportemental et développemental auprès des personnes ayant un trouble envahissant du développement et leur famille. D'être en mesure d'effectuer la supervision professionnelle du personnel sous leur responsabilité.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent dans une discipline pertinente telle que la psychologie, le travail social, la psychoéducation, l'orthophonie, les sciences infirmières, la médecine etc., obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent;

ou

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent dans une autre discipline, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, et avoir une expérience pertinente au domaine d'études.

Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) et posséder une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent), complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).

#### Capacité d'accueil

Ce programme n'est pas contingenté.  
Admission à l'automne seulement.

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

### Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre trimestres

Temps partiel : neuf trimestres

### Exigences linguistiques

Les études dans ce programme exigent la lecture de certains textes en langue anglaise. Le candidat a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

#### Cours obligatoires (15 crédits) :

PSY7500	Développements récents et troubles envahissants du développement
PSY7501	Intervention structurée et individualisée
PSY7502	Processus d'apprentissage et analyse appliquée du comportement I
PSY7503	Analyse appliquée du comportement II (PSY7502)
PSY7505	Évaluation de la personne ayant un trouble envahissant du développement (T.E.D.)

#### Cours optionnels (9 crédits) :

LIN8505	Le langage, la communication et les habiletés sociales et les troubles envahissants du développement (TED)
PSY7504	Les troubles graves du comportement et les troubles envahissants du développement (TED)
PSY7506	Réseaux de services et planification des interventions
PSY7507	Neuropsychologie et troubles envahissants du développement
PSY7512	Thèmes particuliers sur les troubles envahissants du développement
PSY7513	Consultation et supervision dans le champ des troubles envahissants du développement
PSY7514	Soutien à la famille et troubles envahissants du développement ou déficience intellectuelle

#### Activité de synthèse (6 crédits) : le cours obligatoire suivant :

PSY7518	Stage en troubles envahissants du développement (6 cr.)
---------	---

### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Pour débiter le stage PSY7518, l'étudiant doit avoir complété les cours obligatoires suivants : PSY7500, PSY7501, PSY7202, PSY7503 et PSY7505.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN PLANIFICATION TERRITORIALE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL (3616)

### CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

### OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme est de former des professionnels, spécialistes en planification territoriale et développement local, dans une perspective de développement humaniste et durable. Le programme vise à réintroduire la dimension humaine dans la logique de développement et conséquemment, prend résolument partie pour la personne et son épanouissement.

Conformément à cet objectif général, les objectifs spécifiques du programme sont les suivants :

- former les candidats à une compréhension globale des problématiques de développement;
- former les candidats aux approches, techniques et méthodes de la dynamique territoriale et du développement local les plus appropriées pour répondre aux besoins des organisations publiques, parapubliques et communautaires qui interviennent dans le développement des collectivités;
- former des professionnels compétents pour : dresser des diagnostics; promouvoir les dimensions sociales et culturelles du développement; définir des axes et stratégies de développement; formuler des plans d'action et des stratégies de mise en œuvre et accompagner les acteurs dans leurs projets de développement.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, dans une discipline associée à la thématique du diplôme (géographie, aménagement du territoire, études urbaines, sociologie, économie, sciences de la gestion, science politique, environnement, travail social), obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, et comportant un minimum de 6 crédits ou l'équivalent dans l'un ou l'autre des domaines suivants : développement régional, développement local, développement culturel, développement communautaire; **ou** posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience d'au moins deux ans dans un organisme dont le mandat inclut la planification territoriale ou le développement local (CDEC, CDC, MRC, CLD, etc.) et fournir, en plus de son dossier académique, un dossier complet sur son expérience professionnelle.

Le candidat doit fournir une lettre de motivation avec sa demande d'admission.

Tout candidat devra aussi avoir une connaissance suffisante de la langue française (parlée et écrite).

### Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à vingt étudiants en équivalence temps complet.

### Méthodes et critères de sélection

La sélection est basée sur les antécédents académiques ou professionnels du candidat dans les domaines directement reliés à la thématique du diplôme. Dans le cas des candidats ayant réalisé leurs études à l'extérieur du Québec, certains se verront imposer le cours GEO8899 Activité d'intégration à l'intérieur des deux premiers trimestres d'études.

Le candidat ne pouvant faire la démonstration des connaissances nécessaires pour suivre le programme pourrait se voir imposer jusqu'à deux cours d'appoint ou être admis conditionnellement à la réussite d'une propédeutique avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : trois trimestres

Temps partiel : deux ans

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

#### Les six cours suivants (18 crédits) :

GEO7011	Patrimoine naturel et développement local : études de cas
GEO7012	Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel ou le cours
EUT7012	Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel
GEO8291	Aménagement et planification territoriale
GEO8340	Gestion de projets en aménagement et en SIG
GEO8635	Socio-géographie du développement
SOC8635	Socio-géographie du développement
TRS7325	Services de proximité, initiatives citoyennes et économie sociale

Notes : Les cours GEO7012 et EUT7012 seront donnés en alternance ou en team teaching par les départements de géographie et d'études urbaines et touristiques. Les activités GEO8635 et SOC8635 seront données en alternance par les départements de géographie et de sociologie.

#### Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

Les cours optionnels sont offerts à l'étudiant pour lui permettre d'ajouter à son cursus de formation un bloc de deux cours reflétant ses intérêts ou ses orientations professionnelles à l'égard, par exemple, des problématiques locales des «milieux urbains» ou des «milieux ruraux». Ceux qui s'intéressent aux problématiques de développement local dans les pays en développement trouveront, dans la liste proposée, des cours répondant à cet intérêt. Le choix de ces deux cours se fera à partir de la liste ci-dessous. Exceptionnellement et avec l'autorisation du responsable du programme, un étudiant pourra choisir un autre cours.

ENV7010	Aménagement des écosystèmes forestiers
ENV7110	Évaluation des impacts environnementaux
ENV7240	Gestion de l'environnement urbain
ENV7410	Analyse sociopolitique des enjeux environnementaux
EUR8114	Méthodes d'évaluation de projets urbains
EUR8222	Économie spatiale et dynamiques urbaines
EUR8228	Transformation des liens sociaux et appropriation de l'espace urbain
EUR8230	Développement local et communautaire en milieu urbain
EUR8454	Finances publiques locales, services publics locaux et infrastructures urbaines
EUR8460	Patrimoine et requalification des espaces urbains
EUR8462	Évaluation environnementale et études d'impacts en milieu urbain
EUT7101	Dimensions sociales et culturelles du tourisme
EUT8102	Création et mise en valeur des sites touristiques
EUT8103	Tourisme en milieux urbain et rural
EUT8104	Dynamique internationale du tourisme
GEO7511	Systèmes d'information géographique
GEO7521	Analyse spatiale
GEO7800	Aménagement des espaces ruraux
GEO8052	Espaces et rapports sociaux
GEO8220	Relations interethniques
GEO8271	Évaluation environnementale
GEO8301	Problèmes de développement rural et régional
GEO8613	Géomorphologie et aménagement
SOC8630	Sociologie du développement
TRS7305	Économie sociale et nouveaux modèles de développement

### Un stage ou une activité de synthèse (6 crédits) :

GEO7944 Stage en milieu professionnel et rapport de stage (6 cr.)  
Ce stage est réalisé par les étudiants qui ne sont pas en situation d'emploi.  
ou  
GEO7945 Activité de synthèse professionnelle et rapport d'activité (6 cr.)  
Cette activité s'adresse aux étudiants qui sont en situation d'emploi.

### Arrimage et passerelles entre les programmes du département

Le programme de DESS en planification territoriale et développement local prévoit un arrimage et des passerelles avec le programme de maîtrise en géographie. Un étudiant inscrit à la maîtrise, qui après un ou deux trimestres, considère qu'il lui serait plus opportun de s'inscrire au DESS, pourra se voir reconnaître certains cours. Inversement, des mécanismes de reconnaissance de certains crédits mis en place pour des étudiants désirant ajouter une formation de grade à leur cheminement DESS en planification territoriale et développement local en poursuivant leurs études à la maîtrise en géographie.

### FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (3246)

Selon ses objectifs principaux et sa structure générale, ce programme est de caractère professionnel.

### CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

### OBJECTIFS

Ce programme vise d'abord :

1. une adaptation des connaissances et habiletés des professionnels actuellement sur le marché du travail en fonction de l'évolution technologique;
2. la formation d'une relève qui saura répondre aux besoins d'une société en pleine mutation;
3. la formation de spécialistes en systèmes d'information géographique;
4. l'acquisition d'un esprit critique face aux méthodes et techniques utilisées;
5. une application des connaissances et habiletés acquises dans différents domaines reliés à la gestion et à la surveillance du territoire;
6. le développement d'habiletés liées à l'analyse spatiale par l'apprentissage de techniques, méthodes et thématiques appropriées.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent dans l'une des disciplines suivantes : géographie, urbanisme, environnement, biologie, géodésie, sciences de la terre ou toute autre discipline associée à la gestion des données géographiques.

Peuvent être également admises au programme, les personnes possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Elles doivent fournir un dossier académique et un dossier complet sur leurs activités professionnelles.

Un candidat dont le dossier comporte certaines lacunes particulièrement en informatique, en traitement statistique et en télédétection se verra impérativement imposer une formation d'appoint. Une vérification (entrevue) des acquis sera exigée avant l'admission définitive du candidat.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature devront posséder une connaissance suffisante de la langue française et déposer un texte de deux pages exprimant leurs attentes de formation.

### Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 21 étudiants équivalence temps plein. Admission à l'automne seulement.

### Méthodes et critères de sélection

La sélection des candidats est basée sur les antécédents académiques (notes et cours suivis), l'implication dans les secteurs liés aux systèmes d'information géographique ainsi que l'expérience acquise en milieu de travail dans les domaines de la cartographie, du traitement de données, de l'analyse spatiale et de la télédétection.

L'ensemble de l'évaluation sera pondérée de la façon suivante :

- dossier académique : 30%;
- expérience pertinente : 25%;
- entrevue : 20%;
- lettres de recommandation : 20%;
- document écrit : 5%.

Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation sera requise.

Note : Dans le cas où le candidat n'aurait pas d'expérience pertinente, la pondération assujettie (25%) serait alors répartie entre les autres critères.

### Régime d'études et durée des études

Temps complet : Les activités académiques se déroulent sur trois trimestres.  
Temps partiel : Les activités académiques se déroulent sur six trimestres.

### LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

### Dix cours choisis comme suit :

#### Neuf cours obligatoires (27 crédits) :

GEO7511	Systèmes d'information géographique
GEO7521	Analyse spatiale
GEO7531	Structures des données appliquées aux systèmes d'information géographique
GEO7621	Problèmes appliqués en SIG
GEO7630	Intégration et visualisation de données géographiques
GEO7631	Mise en œuvre de SIG
GEO8142	Télédétection appliquée aux problématiques contemporaines
GEO7910	Activité de synthèse I
ou	
GEO7930	Activité de stage I
GEO7911	Activité de synthèse II
ou	
GEO7931	Activité de stage II

#### Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

ADM7708	Innovation, recherche et développement dans le domaine de l'information
EUR8462	Évaluation environnementale et études d'impacts en milieu urbain
EUR8226	Villes et population dans les pays en développement
EUR8454	Finances publiques locales, services publics locaux et infrastructures urbaines
GEO8340	Gestion de projets en aménagement et en SIG
GEO8271	Évaluation environnementale
GEO8331	Géographie, école et société
INF7251	Intégration des nouvelles technologies de l'information
INF7370	Apprentissage automatique

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

INF8240	Traitement d'images par ordinateur
MET8300	Fondements des systèmes d'information
MET8320	Impacts des systèmes et technologies de l'information sur l'organisation

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

---

**PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ÉCONOMIE SOCIALE (0361)**


---

**CRÉDITS**

Ce programme comporte quinze crédits.

**OBJECTIFS**

L'objectif général de ce programme est de permettre à l'étudiant non expérimenté d'acquiescer et à l'étudiant expérimenté d'approfondir des connaissances dans le champ de l'économie sociale et ainsi, développer une pratique réflexive. Eu égard à divers types d'intervenants sociaux et de gestionnaires les objectifs spécifiques sont de former des intervenants sociaux, des gestionnaires d'entreprise d'économie sociale et des gestionnaires d'institutions publiques à la fois aux aspects économiques et sociaux des entreprises d'économie sociale et, le cas échéant, aux aspects spécifiques du travail en partenariat avec les acteurs de l'économie sociale; de former de nouveaux experts dans le champ de l'économie sociale et d'initier les étudiants à la culture organisationnelle des entreprises d'économie sociale.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat en travail social ou en sociologie (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

**Capacité d'accueil**

Le programme court n'est pas contingenté.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation du dossier académique, de la pertinence des expériences et des lettres de recommandation.

**Régime d'études et durée des études**

Temps partiel : cinq trimestres.

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

**Les deux cours obligatoires suivants (6 crédits) :**

TRS7120	Politiques sociales et transformation de l'État-providence
TRS7305	Économie sociale et nouveaux modèles de développement

**Trois cours au choix parmi les suivants (9 crédits) :**

EUT7012	Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel
ou le cours	
GEO7012	Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel
INS7900	Stage dans une entreprise d'économie sociale
INS7904	Reconfiguration des politiques sociales au Nord et au Sud : implications pour les pratiques sociales
MBA7800	Gestion des entreprises d'économie sociale
TRS7325	Services de proximité, initiatives citoyennes et économie sociale

Note : Les activités EUT7012 et GEO7012 sont données en alternance par les départements d'études urbaines et touristiques et de géographie.

**Passerelles entre le programme court et la maîtrise en travail social**

Tous les diplômés du programme court intéressés à poursuivre leurs études à la maîtrise en travail social se verront reconnaître trois cours (9 crédits), soit l'équivalent de la concentration en économie sociale ou soit l'équivalent de trois cours optionnels (9 crédits) qui constituent actuellement la moitié de la scolarité de la maîtrise en travail social, soit six cours (18 crédits).

**FRAIS**

Pour les frais d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

---

**PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ÉTUDES SUR LA MORT (0251)**


---

Ce programme se donne à Montréal, à Québec au siège social de l'Université du Québec, dans ce dernier cas si le nombre d'étudiants est suffisant. Il est logé à la maîtrise en travail social.

Il est offert avec la participation des départements des communications, de philosophie, de psychologie, d'éducation et formation spécialisées, d'éducation et pédagogie, des sciences juridiques, des sciences religieuses, de sexologie, l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal et des milieux concernés.

**CRÉDITS**

Ce programme comporte quinze crédits.

**OBJECTIFS**

Ce programme est offert aux praticiens de la santé, des services sociaux et de l'éducation et aux bénévoles dans une perspective de formation continue. Ce programme s'adresse notamment aux infirmières et infirmiers, médecins, travailleuses sociales et travailleurs sociaux, psychologues, enseignantes, enseignants, personnes en relation d'aide, etc. qui, de par différents types d'intervention, sont en contact avec des personnes confrontées au deuil ou à la mort : les malades gravement atteints, leurs familles et leurs proches, les endeuillés, les personnes suicidaires, les survivants de catastrophes, etc.

Ce programme de formation vise à leur permettre de réfléchir sur leurs propres attitudes et sur le contexte socioculturel déterminant les conditions du mourir; d'approfondir, dans une perspective interdisciplinaire, un ensemble de connaissances sur la mort en cherchant toujours l'intégration de la théorie et de la pratique; de développer des capacités d'évaluation et de critique concernant les modes d'intervention; de se sensibiliser à la recherche appliquée en thanatologie ou en sciences thanatiques.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent dans un domaine pertinent (ex. : éducation, travail social, psychologie, santé, sciences religieuses, etc.). Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;  
ou  
posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Les candidats doivent présenter un dossier académique et un dossier complet sur leurs activités professionnelles et satisfaire aux critères de sélection suivants :  
- au moins un certificat de premier cycle est requis.  
- être engagé dans une pratique professionnelle ou bénévole jugée pertinente;  
- ou avoir fait de l'encadrement ou de la supervision dans un milieu de travail;  
- ou travailler de façon régulière et conjointe avec des praticiens qui détiennent une formation appropriée.  
Une entrevue d'admission pourra être exigée.

**Capacité d'accueil**

**Le programme est contingenté.**

Automne : 30; Hiver : 30.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation :  
- du dossier académique et des lettres de recommandation : 20 %  
- de la pertinence des expériences d'intervention : 20 %  
- du questionnaire d'admission : 20 %  
- entrevue : 40 %  
Critère : adéquation entre les objectifs de formation du candidat et les objectifs du programme.

**Régime d'études et durée des études**

Temps complet : trois trimestres

Temps partiel : six trimestres

**LISTE DES ACTIVITÉS**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables).

**Au moins trois cours parmi les suivants :**

ASS7946	Éducation à la mort selon les âges
COM7624	Anthropologie de la mort
JUR7003	Aspects juridiques et bioéthique de la maladie et de la mort
REL7101	Les spiritualités et la mort
THA7010	Phénomènes relationnels et confrontation à la mort

**Cours au choix :**

COM7516	Communications, productions culturelles et mort
INS7500	Les institutions et la mort au Québec
INS7510	Sida : questionnement des pratiques d'intervention
PHI8212	La mort : approches philosophiques
SEX7195	Sexualité, deuil et mort
THA7020	Atelier d'intervention (THA7010)
THA703X	Atelier thématique
THA7040	Stage

**Remarques :**

- Le candidat voudra bien prendre note que les activités énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.
- **Concentration en études sur la mort :** Ce programme constitue une concentration en études sur la mort à la maîtrise en travail social et à la maîtrise en sciences des religions.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

**PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN GÉRONTOLOGIE SOCIALE (0402)****CRÉDITS**

Ce programme comporte quinze crédits.

**OBJECTIFS**

**Objectif général :** Ce programme court en gérontologie sociale vise à permettre à l'étudiant déjà très expérimenté dans la pratique d'approfondir sa réflexion et ses connaissances en gérontologie sociale et à l'étudiant peu expérimenté dans la pratique mais titulaire d'un diplôme de baccalauréat d'acquérir une formation complémentaire et spécifique au champ de la gérontologie sociale.

**Objectifs spécifiques : Pour les étudiants expérimentés :** offrir, structurer et optimiser une occasion privilégiée d'évaluation critique des pratiques et de l'expérience accumulée; permettre une mise à jour des connaissances, théories et modèles d'intervention, dans le champ de la gérontologie sociale.

**Pour les bacheliers nouveaux diplômés et peu expérimentés :** assurer une formation complémentaire et spécifique sur les modèles d'analyse et d'intervention sociale en gérontologie et les préparer aux exigences et aux défis particuliers du travail en gérontologie sociale.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat en travail social, en sociologie ou dans une autre discipline connexe (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Il doit posséder, de plus, une année d'expérience pertinente dans le domaine de l'intervention sociale si le baccalauréat est autre que travail social, animation et recherche culturelles, sociologie, communications (relations humaines, sciences de l'éducation, criminologie et anthropologie).

Des cours d'appoint ou une propédeutique seront exigés pour les candidats qui détiennent un baccalauréat autre que : travail social, animation et recherche culturelles et sociologie. Dans tous les cas, une expérience d'un an en intervention sociale (professionnelle, bénévole ou militante) demeurera un atout.

**Capacité d'accueil**

Le programme court n'est pas contingenté.

Les activités du programme débutent à condition que la cohorte de départ soit d'au moins quinze étudiants inscrits.

**Méthodes et critères de sélection**

Évaluation du dossier académique, de la pertinence des expériences et des lettres de recommandation.

**Régime et durée des études**

Temps partiel : cinq trimestres

**COURS À SUIVRE**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

**Les deux cours obligatoires suivants (6 crédits) :**

INS7600	Dynamiques sociales du vieillissement et enjeux de la gérontologie sociale
TRS7615	Femmes, vieillissement et intervention sociale

**Trois cours au choix parmi les suivants (9 crédits) :**

JUR7050	Les incidences juridiques du quatrième âge
TRS7120	Politiques sociales et transformation de l'État-providence
TRS7325	Services de proximité, initiatives citoyennes et économie sociale
TRS7605	Analyse critique des pratiques en gérontologie sociale
TRS7625	Vieillesse, transformations sociales et politiques sociales

ou un autre cours au choix dans la banque de cours de la Faculté des sciences humaines ou de l'UQAM, après accord de la direction du programme court.

**Passerelle programme court en gérontologie sociale - maîtrise en travail social**

Tous les gradués du programme court intéressés à poursuivre leurs études à la maîtrise en travail social se verront reconnaître trois cours (9 crédits), soit l'équivalent de la concentration en gérontologie sociale, soit l'équivalent de trois cours optionnels (9 crédits) qui constituent actuellement la moitié de la scolarité de la maîtrise en travail social.

**FRAIS**

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

**PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN SCIENCES DES RELIGIONS (0547)****CRÉDITS**

Attestation de neuf crédits en sciences des religions.

**OBJECTIFS**

**Objectif général :** Au même titre que le programme de maîtrise en sciences des religions auquel il est rattaché, le programme court de deuxième cycle en sciences des religions est axé sur l'étude du phénomène religieux, au sens le plus large du terme, des croyances et des valeurs sous toutes leurs formes : grandes traditions religieuses et spirituelles de l'humanité, déplacements et transformations de l'expérience du sacré, dimensions éthiques de la culture contemporaine et enjeux de l'éducation dans le domaine de la religion et de la morale.

**Objectifs spécifiques :** Ce programme court se veut souple et ouvert pour répondre aux besoins spécifiques de diverses clientèles interpellées, dans leur pratique, par la diversité et la complexité croissantes de la société au plan des croyances religieuses et des quêtes de sens, et soucieuses des enjeux que cela représente pour la culture et le vivre-ensemble contemporains : intervenants sociaux et culturels, animateurs, enseignants, professionnels appelés à côtoyer cette diversité religieuse et à devoir prendre celle-ci de plus en plus en compte dans leur pratique ou dans leur vie.

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

## CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en théologie ou en sciences religieuses;

ou

Être titulaire d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en théologie ou en sciences religieuses;

ou

Avoir complété un minimum de trente crédits universitaires en théologie ou sciences religieuses et posséder des connaissances et de l'expérience pertinente dans le domaine d'études;

ou

Être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine des sciences humaines et sociales et avoir une expérience pertinente dans le domaine d'études ou des connaissances appropriées.

## Capacité d'accueil

Ce programme n'est pas contingenté.

Les activités du programme ne se donnent que si une cohorte comporte au moins quinze étudiants inscrits. Le programme peut toutefois être suivi de manière individuelle, à même les cours du programme régulier de la maîtrise.

## Régime d'études et durée des études

Durée maximale : trois trimestres, à raison d'au moins une inscription à trois crédits d'activité par trimestre, à l'exclusion des trimestres d'été.

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits).

## Au moins deux des trois cours suivants (6 ou 9 crédits)

REL712X	Les grandes traditions spirituelles de l'humanité
REL713X	Religion, éthique et culture
REL715X	Séminaire de recherche

Après autorisation du programme, l'étudiant complète son programme, le cas échéant, en suivant l'un ou l'autre des séminaires suivants :

REL711X	Le christianisme, sources et manifestations
REL714X	Enseignement religieux et moral au Québec
REL7191	Atelier de recherche I
REL7201	Atelier de recherche II

## Passerelle programme court - maîtrise

Les activités réussies au programme court de deuxième cycle en sciences des religions seront reconnues pour les étudiants qui désirent poursuivre leur démarche en présentant une demande d'admission au programme de maîtrise en sciences des religions.

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

## CONCENTRATION DE DEUXIÈME CYCLE EN ÉTUDES FÉMINISTES (F003)

## CRÉDITS

Cette concentration comporte six crédits d'enseignement.

## OBJECTIFS

La concentration de deuxième cycle en études féministes vise à :

- favoriser la spécialisation en études féministes à l'intérieur des programmes de maîtrise spécifiques;
- favoriser le développement d'une réflexion théorique et l'utilisation d'approches féministes dans les projets de recherche de deuxième cycle;
- offrir une formation multidisciplinaire en études féministes;
- coordonner et multiplier les ressources disponibles pour l'encadrement de la clientèle étudiante de deuxième cycle en études féministes;
- favoriser le regroupement et les échanges entre les personnes inscrites à la concentration dans le cadre des activités pédagogiques proposées ou à travers divers mécanismes d'accueil et de concertation;
- consolider le bassin de ressources en études féministes.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Les personnes souhaitant s'inscrire à la concentration doivent être admises à un programme de maîtrise de l'UQAM. Ensuite, le comité de gestion de la concentration en études féministes étudie leur demande d'inscription à la concentration. L'attestation de la concentration de premier cycle en études féministes ou une formation jugée équivalente constitueront les normes permettant l'inscription à la concentration. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés pour être admissible à la concentration.

## LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

## Le cours suivant (3 crédits) :

FEM7000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes :  
Approches, théories et méthodes de recherche  
en études féministes

ou un autre cours choisi en dehors de la discipline d'origine

## Une activité (3 crédits) en études féministes offerte par les programmes participants.

Note : Les programmes de maîtrise qui intègrent la concentration sont les suivants :

- Communication;
- Études littéraires;
- Sexologie;
- Sociologie;
- Science politique;
- Sciences des religions;
- Travail social.

Les personnes admises à un programme de maîtrise autre que ceux mentionnés dans la liste ci-dessus peuvent s'inscrire à la concentration en demandant l'autorisation auprès de leur responsable de programme. Le choix de cette activité est déterminé conjointement par la direction de la concentration de deuxième cycle en études féministes et la direction du programme de maîtrise participant. À titre indicatif, la liste ci-dessous identifie par catégorie des activités pouvant satisfaire les exigences de la concentration en études féministes. D'autres activités pourront également être reconnues par la direction de la concentration.

## Liste A : séminaires spécialisés en études féministes

COM8110	Recherches féministes en communication
SOC8560	Théories et débats féministes
TRS7155	Mouvements sociaux et intervention sociale
TRS7525	Transformations de la famille et enjeux de société

ou un séminaire offert par le département de science politique en études féministes (à déterminer)

## Liste B : séminaires thématiques

POL890X	Séminaire thématique (4 cr.)
---------	------------------------------

## Liste C : activités de synthèse, séminaires de lectures ou activités dirigées dont notamment :

EDM7801	Atelier de recherche-production I
EDM7905	Stage de recherche-production I
LIT840X	Groupe de recherche
POL8800	Séminaire de lectures dirigées (4 cr.)
POL8811	Stage de travail et de formation (4 cr.)
POL8820	Atelier I (4 cr.)
REL7061	Lectures obligatoires I
REL7071	Lectures obligatoires II

Note : Les crédits affectés à la réalisation du mémoire viennent compléter la scolarité en études féministes.

Afin d'ajuster le nombre de crédits de certains programmes qui requièrent des cours de quatre crédits, l'étudiant doit suivre le cours suivant :

FEM7100	Séminaire ou communication (1 cr.)
---------	------------------------------------

## Mémoire

Pour recevoir son attestation, il faut avoir complété avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre du corps professoral compétent en études féministes, un mémoire dont le sujet devra être jugé recevable par la concentration en études féministes.

## REMARQUES PARTICULIÈRES

- Toute personne intéressée à la concentration de deuxième cycle en études féministes doit s'adresser à la direction du programme de maîtrise afin de respecter les exigences de formation du programme auquel elle est inscrite.
- Les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

# RÉGIME D'ÉTUDES ET MONTANT DES FRAIS

## RÉGIME D'ÉTUDES

### Programmes de premier cycle

Dans les programmes de premier cycle, l'étudiant est considéré à temps complet s'il est inscrit à un minimum de 12 crédits par trimestre et est considéré à temps partiel s'il est inscrit à moins de 12 crédits.

### Programmes d'études de cycles supérieurs

- **Programmes sans mémoire ni thèse (classe A) <sup>1</sup>**  
Dans ces programmes, l'étudiant est considéré à temps complet s'il est inscrit à un minimum de 9 crédits par trimestre et est considéré à temps partiel s'il est inscrit à moins de 9 crédits.
- **Programmes avec mémoire ou thèse (classe B) <sup>1</sup>**  
Dans ces programmes, l'étudiant peut être considéré à temps complet pendant une durée maximale, selon les programmes, s'il consacre la majeure partie de son temps à ses études ou il peut être considéré à temps partiel pendant une durée maximale, selon les programmes, s'il ne consacre pas la majeure partie de son temps à ses études. L'étudiant est considéré en rédaction de mémoire ou de thèse par la suite.

La durée maximale des programmes est la suivante, selon le régime d'études, à moins que la Commission des études en décide autrement :

	T. complet	T. partiel
• Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de 30 crédits	5 trimestres	10 trimestres
• Maîtrise de 45 crédits	6 trimestres	12 trimestres
• Maîtrise de 60 crédits	9 trimestres	15 trimestres
• Doctorat de 90 crédits	12 trimestres	18 trimestres
• Doctorat de 120 crédits		
- admis à partir d'un programme de baccalauréat	18 trimestres	24 trimestres
- admis à partir d'un programme de maîtrise de 45 crédits <sup>2</sup>	12 trimestres	18 trimestres
- admis à partir d'un programme de maîtrise de 60 crédits <sup>2</sup>	9 trimestres	15 trimestres

## MONTANT DES FRAIS

### Frais d'admission

Les frais d'admission sont de 79 \$\* pour les candidats canadiens et résidents permanents et de 106 \$\* pour les candidats étrangers. Dans tous les cas, ces frais sont payables lors du dépôt de la demande et ne sont pas remboursables. Il est à noter qu'un candidat qui complète un baccalauréat à l'UQAM ou dans un autre établissement du réseau de l'Université du Québec ne paiera pas de frais d'admission lors de sa demande au deuxième cycle si sa demande est soumise pour le trimestre ou l'année suivant l'obtention du diplôme de baccalauréat. Il en va de même pour le candidat qui complète une maîtrise, si sa demande au troisième cycle est soumise pour le trimestre ou l'année suivant l'obtention du diplôme de maîtrise. Cette politique s'applique aussi aux candidats faisant le passage du DESS à la maîtrise correspondante.

1 Le Conseil des études désigne la classe à laquelle appartient un programme de deuxième ou de troisième cycles.

2 Programmes dans la même discipline que le doctorat, faits et complétés à l'UQAM.

\* Ces frais sont indexés depuis l'année 2008-2009 en fonction de la variation de l'IPC publié par Statistique Canada pour l'année civile précédente et sont également ajustés au besoin.

### Frais généraux

Les frais généraux sont de 62,20 \$\* par trimestre et par programme. Ils sont payables lors de l'inscription ou de la réinscription et demeurent dus, même si la totalité de l'inscription est annulée par l'étudiant.

### Frais technologiques

Les frais technologiques sont de 4,19 \$\* le crédit par trimestre. Ils permettent de financer l'accès à des services améliorés et à de nouvelles fonctionnalités en informatique, télécommunication, audiovisuel et dans les bibliothèques.

### Frais afférents

Ils sont inclus dans les droits de scolarité.

### Frais de réadmission à un programme d'études de cycles supérieurs

Dans le cas d'une réadmission à un programme d'études de cycles supérieurs, l'étudiant devra acquitter les frais inhérents au nombre de crédits qu'il lui reste à compléter dans le programme.

### Frais pour les services à la vie étudiante

Les frais pour les services à la vie étudiante sont de 3,45 \$ le crédit par trimestre.

### Frais pour l'animation sportive

Les frais pour l'animation sportive sont de 40,00 \$ par trimestre. Il n'y a pas de frais d'animation sportive rattachés aux cours pour le trimestre d'été, ni pour les étudiants des Centres de l'UQAM en région.

### Frais de cours hors programme

Les droits de scolarité pour les cours hors programme et les cours d'appoint sont en sus; ils sont calculés selon le barème prévu pour le premier cycle.

### Frais d'association étudiante

L'Université perçoit en vertu de la politique de reconnaissance des associations étudiantes, les frais d'associations pour celles qui sont officiellement reconnues. Ces frais variés sont fixés par chacune des associations et s'appliquent à tous les étudiants inscrits.

### Frais d'adhésion: police d'assurance accident, maladie, hospitalisation

Pour tous les étudiants dont l'association étudiante participe au régime collectif de soins de santé et dentaire de l'ASEQ (Alliance pour la santé étudiante au Québec), des frais sont ajoutés de façon automatique au relevé d'inscription-facture. Ce régime étant facultatif, il est de la responsabilité de l'étudiant d'effectuer, s'il le souhaite, son désistement sur le site Web de l'ASEQ ([www.santeetudiante.com](http://www.santeetudiante.com)) et ce, en début de trimestre. Le compte étudiant sera alors crédité durant les mois suivants.

Pour la faculté des sciences humaines, l'Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH) propose à ses membres un régime d'assurance collective. Pour plus d'informations, consultez le site Web de l'AFESH à l'adresse suivante : [www.afesh.uqam.ca/assurancecollective/](http://www.afesh.uqam.ca/assurancecollective/).

# RÉGIME D'ÉTUDES ET MONTANT DES FRAIS

Tous les étudiants étrangers doivent souscrire à la police d'assurance accident, maladie, hospitalisation offerte à l'UQAM. Les frais d'adhésion inhérents à cette police seront automatiquement ajoutés aux frais payables par les étudiants. Seuls les titulaires de la carte d'assurance maladie du Québec, valide pour la période complète des études et les boursiers canadiens assurés par les soins du gouvernement fédéral, tels les boursiers de l'ACDI, de la Francophonie, peuvent être exemptés des frais d'assurance imposés par le gouvernement.

## Reconnaissance d'acquis

Les crédits obtenus par la reconnaissance d'acquis sont déduits du nombre total de crédits à acquitter dans le programme. Pour les programmes de cycles supérieurs, cette règle s'applique depuis l'automne 1998, à tous les étudiants actifs lors de ce trimestre. La substitution de cours ne peut cependant donner lieu à une réduction du nombre total de crédits à acquitter.

Le coût est de 20,00 \$ par demande de reconnaissance d'acquis.

## DROITS DE SCOLARITÉ

### A) ÉTUDIANTS RÉSIDENTS DU QUÉBEC

Sont notamment considérées résidentes du Québec, les personnes :

- qui sont nées au Québec,
- qui ont été adoptées par une personne qui avait sa résidence au Québec au moment de l'adoption,
- pour qui le Québec est le dernier endroit où elles ont eu leur résidence durant 12 mois consécutifs sans être aux études à temps plein.

### Programmes de premier cycle

Les droits de scolarité sont versés selon le nombre de crédits rattachés au(x) cours auxquels l'étudiant est inscrit, selon le barème de 68,93 \$ le crédit. Ainsi un cours de 3 crédits est facturé 206,79 \$.

### Programmes d'études de cycles supérieurs

Les droits de scolarité exigés pour la durée des études dans les programmes d'études de cycles supérieurs sont en fonction du nombre de crédits qui y sont rattachés. À titre d'exemple, les droits exigés pour chacun des types de programmes sont les suivants, compte tenu du taux actuellement en vigueur de 68,93 \$ le crédit :

• Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de 30 crédits	2 067,90 \$
• Maîtrise de 45 crédits	3 101,85 \$
• Maîtrise de 60 crédits	4 135,80 \$
• Doctorat de 90 crédits	6 203,70 \$
• Doctorat de 120 crédits	
- admis à partir d'un programme de baccalauréat	8 271,60 \$
- admis à partir d'un programme de maîtrise de 45 crédits <sup>3</sup>	5 169,75 \$
- admis à partir d'un programme de maîtrise de 60 crédits <sup>3</sup>	4 135,80 \$

Les droits de scolarité doivent être versés à chaque trimestre selon les barèmes suivants :

#### Programmes sans mémoire ni thèse (classe A) :

Pour ces programmes, les droits de scolarité sont versés selon le nombre de crédits rattachés à l'activité ou aux activités auxquelles l'étudiant est inscrit pendant un trimestre; le barème est de 68,93 \$ le crédit. Ainsi un cours de 3 crédits est facturé 206,79 \$.

#### Programmes avec mémoire ou thèse (classe B) :

Pour ces programmes qui comportent normalement, en plus de leurs activités siglées, la préparation et la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse, le barème suivant s'applique :

- les étudiants doivent verser des droits de scolarité correspondant à 7,5 crédits à chacun des trimestres, s'ils cheminent à temps complet et ce, jusqu'à ce qu'ils aient payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de leur programme. À titre d'exemple, ces droits sont de 516,98 \$ par trimestre compte tenu du taux actuellement en vigueur de 68,93 \$ le crédit;
- les étudiants doivent verser des droits de scolarité correspondant à 3,75 crédits

à chacun des trimestres, s'ils cheminent à temps partiel et ce, jusqu'à ce qu'ils aient payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de leur programme. À titre d'exemple, ces droits sont de 258,49 \$ par trimestre compte tenu du taux actuellement en vigueur de 68,93 \$ le crédit.

L'étudiant qui complète son programme, sans avoir versé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de son programme, recevra à la suite du dépôt de son mémoire ou de sa thèse, une facture couvrant le solde des droits de scolarité encore dus. Ces derniers devront être versés avant que le diplôme ne soit émis.

Lorsque l'étudiant a payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de son programme, il est tenu de verser, à titre de droits de scolarité de mémoire ou de thèse, 314,59 \$ par trimestre auquel il s'inscrit jusqu'à ce qu'il ait terminé son programme.

Les droits de scolarité pour les cours hors programme (H/P) et les cours d'appoint sont en sus; ils sont calculés selon le barème de 68,93 \$ le crédit. Si les cours d'appoint ou hors programme ne sont pas identifiés comme tels lors de l'inscription, les droits de scolarité relatifs à ces cours peuvent être facturés ultérieurement à l'inscription, en tout temps, jusqu'à l'étude finale du dossier.

### Étudiants non résidents du Québec

Les étudiants non résidents du Québec paient des droits de scolarité différents des étudiants résidents. Cette catégorie s'adresse aux personnes :

- Qui ont la citoyenneté canadienne ou
- Qui ont le statut légal de résident permanent du Canada.

### Programmes de premier cycle

Les droits de scolarité sont versés selon le nombre de crédits rattachés au(x) cours auxquels l'étudiant est inscrit selon le barème de 188,92 \$ le crédit. Ainsi un cours de 3 crédits est facturé 566,76 \$.

### Programmes de maîtrise et de DESS

Les droits de scolarité exigés pour la durée des études dans les programmes de maîtrise et de DESS sont en fonction du nombre de crédits qui y sont rattachés. À titre d'exemple, les droits exigés pour chacun des types de programmes sont les suivants, compte tenu du taux actuellement en vigueur de 188,92 \$ le crédit :

• Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de 30 crédits	5 667,60 \$
• Maîtrise de 45 crédits	8 501,40 \$
• Maîtrise de 60 crédits	11 335,20 \$

Les droits de scolarité doivent être versés à chaque trimestre selon les barèmes suivants :

#### Programmes sans mémoire (classe A) :

Pour ces programmes, les droits de scolarité sont versés selon le nombre de crédits rattachés à l'activité ou aux activités auxquelles l'étudiant est inscrit selon le barème de 188,92 \$ le crédit. Ainsi un cours de 3 crédits est facturé 566,76 \$.

#### Programmes avec mémoire (classe B) :

Pour ces programmes qui comportent normalement, en plus de leurs activités siglées, la préparation et la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse, le barème suivant s'applique :

- les étudiants doivent verser des droits de scolarité correspondant à 7,5 crédits à chacun des trimestres, s'ils cheminent à temps complet et ce, jusqu'à ce qu'ils aient payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de leur programme. Ces droits sont de 1 416,90 \$ par trimestre, compte tenu du taux actuellement en vigueur de 188,92 \$ le crédit;
- les étudiants doivent verser des droits de scolarité correspondant à 3,75 crédits à chacun des trimestres, s'ils cheminent à temps partiel et ce, jusqu'à ce qu'ils aient payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de leur programme. Ces droits sont de 708,45 \$ par trimestre, compte tenu du taux actuellement en vigueur de 188,92 \$ le crédit.

L'étudiant qui complète son programme, sans avoir versé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de son programme, recevra à la suite du dépôt de son mémoire, une facture couvrant le solde des droits de scolarité encore dus. Ces derniers devront être versés avant que le diplôme ne soit émis.

<sup>3</sup> Programmes dans la même discipline que le doctorat, faits et complétés à l'UQAM.

Lorsque l'étudiant a payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de son programme, il est tenu de verser, à titre de droits de scolarité de mémoire ou de thèse, 314,59 \$ par trimestre auquel il s'inscrit jusqu'à ce qu'il ait terminé son programme.

Les droits de scolarité pour les *cours hors programme (H/P)* et les cours d'appoint sont en sus; ils sont calculés selon le barème de 188,92 \$ le crédit. Si les cours d'appoint ou hors programme ne sont pas identifiés comme tels lors de l'inscription, les droits de scolarité relatifs à ces cours peuvent être facturés ultérieurement à l'inscription, en tout temps, jusqu'à l'étude finale du dossier.

## Programmes de doctorat

Les droits de scolarité exigés pour la durée des études dans les programmes de doctorat sont les mêmes que pour les étudiants résidents du Québec, sauf pour les cours hors programme. Par ailleurs, les étudiants non résidents du Québec inscrits à titre d'étudiants libres à des cours de 3<sup>e</sup> cycle sont soumis aux frais majorés de 188,92 \$ le crédit.

L'étudiant qui complète son programme, sans avoir versé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de son programme, recevra à la suite du dépôt de son mémoire ou de sa thèse, une facture couvrant le solde des droits de scolarité encore dus. Ces derniers devront être versés avant que le diplôme ne soit émis.

Lorsque l'étudiant a payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de son programme, il est tenu de verser, à titre de droits de scolarité, 314,59 \$ par trimestre auquel il s'inscrit jusqu'à ce qu'il ait terminé son programme.

Les droits de scolarité pour les cours hors programme (H/P) et les cours d'appoint sont en sus; ils sont calculés selon le barème de 188,92 \$ le crédit. Si les cours d'appoint ou hors programme ne sont pas identifiés comme tels lors de l'inscription, les droits de scolarité relatifs à ces cours peuvent être facturés ultérieurement à l'inscription, en tout temps, jusqu'à l'étude finale du dossier.

## B) ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Sont considérés étudiants étrangers, les étudiants ne pouvant se prévaloir de la citoyenneté canadienne ou du statut de résident permanent au Canada. Tous les étudiants étrangers, à l'exception des catégories expressément prévues dans les directives du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et des étudiants bénéficiant de bourses de droits de scolarité, paient des droits de scolarité selon les tarifs établis annuellement par le MELS.

Tous les étudiants étrangers doivent souscrire à la police d'assurance accident, maladie, hospitalisation offerte à l'UQAM.

## Programmes de premier cycle

Les droits de scolarité sont versés, selon le nombre de crédits rattachés au(x) cours auxquels l'étudiant s'inscrit au trimestre et en fonction des secteurs d'études CLARDER, selon le barème suivant actuellement en vigueur :

### Secteurs arts, sciences pures et appliquées :

Un cours de 1 crédit est facturé 538,66 \$.

Ainsi un cours de 3 crédits est facturé 1 615,98 \$.

### Secteurs administratifs (pour les étudiants étrangers admis à partir de l'automne 2009) :

Un cours de 1 crédit est facturé 523,37 \$.

Ainsi un cours de 3 crédits est facturé 1 570,11 \$.

### Autres secteurs :

Un cours de 1 crédit est facturé 482,06 \$.

Ainsi un cours de 3 crédits est facturé 1 446,18 \$.

## Programmes de maîtrise et de DESS

Les droits de scolarité exigés pour la durée des études dans les programmes de maîtrise et de DESS sont en fonction du nombre de crédits qui y sont rattachés. À titre d'exemple, les droits exigés pour chacun des types de programmes sont les suivants, compte tenu du taux actuellement en vigueur de 482,06 \$ le crédit :

• Diplôme d'études supérieures spécialisées de 30 crédits	14 461,80 \$
• Maîtrise de 45 crédits	21 692,70 \$
• Maîtrise de 60 crédits	28 923,60 \$

Les droits de scolarité doivent être versés à chaque trimestre selon les barèmes suivants :

### Programmes sans mémoire (classe A) :

Pour ces programmes, les droits de scolarité sont versés selon le nombre de crédits rattachés à l'activité ou aux activités auxquelles l'étudiant est inscrit, selon le barème suivant, compte tenu du taux actuellement en vigueur de 482,06 \$ le crédit.

### Programmes avec mémoire (classe B) :

Pour ces programmes qui comportent normalement, en plus de leurs activités siglées, la préparation et la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse, le barème suivant s'applique :

- les étudiants doivent verser des droits de scolarité correspondant à 7,5 crédits à chacun des trimestres, s'ils cheminent à temps complet et ce, jusqu'à ce qu'ils aient payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de leur programme. Ces droits sont de 3 615,45 \$ par trimestre compte tenu du taux actuellement en vigueur de 482,06 \$ le crédit;
- les étudiants doivent verser des droits de scolarité correspondant à 3,75 crédits à chacun des trimestres, s'ils cheminent à temps partiel et ce, jusqu'à ce qu'ils aient payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de leur programme. Ces droits sont de 1 807,72 \$ par trimestre compte tenu du taux actuellement en vigueur de 482,06 \$ le crédit.

L'étudiant qui complète son programme, sans avoir versé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de son programme, recevra à la suite du dépôt de son mémoire, une facture couvrant le solde des droits de scolarité encore dus. Ces derniers devront être versés avant que le diplôme ne soit émis.

Lorsque l'étudiant a payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de son programme, il est tenu de verser, à titre de droits de scolarité, 314,59 \$ par trimestre auquel il s'inscrit jusqu'à ce qu'il ait terminé son programme.

Les droits de scolarité pour les *cours hors programme (H/P)* et les cours d'appoint sont en sus; ils sont calculés selon le barème de 482,06 \$ le crédit. Si les cours d'appoint ou hors programme ne sont pas identifiés comme tels lors de l'inscription, on doit noter que les droits de scolarité relatifs à ces cours peuvent être facturés ultérieurement à l'inscription, en tout temps, jusqu'à l'étude finale du dossier.

## Programmes de doctorat

Les droits de scolarité exigés pour la durée des études dans les programmes de doctorat sont en fonction du nombre de crédits qui y sont rattachés. À titre d'exemple, les droits exigés pour chacun des types de programmes sont les suivants, compte tenu du taux actuellement en vigueur de 432,53 \$ le crédit :

• Doctorat de 90 crédits	38 927,70 \$
• Doctorat de 120 crédits	
- admis à partir d'un programme de baccalauréat	51 903,60 \$
- admis à partir d'un programme de maîtrise de 45 crédits <sup>4</sup>	32 439,75 \$
- admis à partir d'un programme de maîtrise de 60 crédits <sup>4</sup>	25 951,80 \$

Les droits de scolarité doivent être versés à chaque trimestre selon les barèmes suivants :

### Programmes sans thèse (classe A) :

Pour ces programmes, les droits de scolarité sont versés selon le nombre de crédits rattachés à l'activité ou aux activités auxquelles l'étudiant est inscrit, compte tenu du taux actuellement en vigueur de 432,53 \$ le crédit.

### Programmes avec thèse (classe B) :

Pour ces programmes qui comportent normalement, en plus de leurs activités siglées, la préparation et la rédaction d'une thèse, le barème suivant s'applique :

- les étudiants doivent verser des droits de scolarité correspondant à 7,5 crédits à chacun des trimestres, s'ils cheminent à temps complet et ce, jusqu'à ce qu'ils aient payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de leur programme. À titre d'exemple, ces droits sont de 3 243,97 \$ par trimestre compte tenu du taux actuellement en vigueur de 432,53 \$ le crédit;
- les étudiants doivent verser des droits de scolarité correspondant à 3,75 crédits à chacun des trimestres, s'ils cheminent à temps partiel et ce, jusqu'à ce qu'ils aient payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de leur programme. À titre d'exemple, ces droits sont de 1 621,98 \$ par trimestre compte tenu du taux actuellement en vigueur de 432,53 \$ le crédit.

<sup>4</sup> Programmes dans la même discipline que le doctorat, faits et complétés à l'UQAM

# RÉGIME D'ÉTUDES ET MONTANT DES FRAIS

---

L'étudiant qui complète son programme, sans avoir versé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de son programme, recevra à la suite du dépôt de sa thèse, une facture couvrant le solde des droits de scolarité encore dus. Ces derniers devront être versés avant que le diplôme ne soit émis.

Lorsque l'étudiant a payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de son programme, il est tenu de verser, à titre de droits de scolarité, 314,59 \$ par trimestre auquel il s'inscrit jusqu'à ce qu'il ait terminé son programme.

Les droits de scolarité pour les cours hors programme (H/P) et les cours d'appoint sont en sus; ils sont calculés selon le barème de 432,53 \$ le crédit. Si les cours d'appoint ou hors programme ne sont pas identifiés comme tels lors de l'inscription, les droits de scolarité relatifs à ces cours peuvent être facturés ultérieurement à l'inscription, en tout temps, jusqu'à l'étude finale du dossier. L'annulation d'inscription effectuée conformément aux règlements universitaires donne lieu au remboursement des droits de scolarité, selon la procédure en vigueur concernant les modalités de paiement et de remboursement des frais.

## Frais divers <sup>5</sup>

Les frais d'émission d'attestations officielles, d'achat de manuels, de notes de cours ou de matériel didactique sont en supplément.

L'Université perçoit les frais administratifs suivants :

- Attestation d'études<sup>6</sup> : 10 \$
- Carte d'étudiant, duplicata : 20 \$
- Chèque sans provision : 25 \$
- Émission d'un nouveau diplôme : 65 \$
- Exemption de cours exigeant un examen : 100 \$ par cours
- Exemption ou intégration de cours : 20 \$ par cours
- Matériel ou usage d'équipement : variable selon le programme
- Modification ou révision de note si la note demeure inchangée : 10 \$ par demande
- Reçu de droits de scolarité : aucuns frais
- Reçu pour fin d'impôt, duplicata : 6 \$
- Réimpression de diplômes : 65 \$
- Relevé de notes officiels supplémentaires<sup>6</sup> : 10 \$
- Révision d'un refus d'admission si la décision demeure inchangée : 50 \$
- Séjour au Centre écologique : déterminé annuellement
- Titres de transport : 2 \$
- Versement en retard : 25 \$

---

<sup>5</sup> Les taxes sont incluses lorsqu'elles s'appliquent au montant des frais.

<sup>6</sup> Les demandes transmises par Internet coûtent 11\$.

---

# TÉLUQ L'UNIVERSITÉ À DISTANCE DE L'UQAM

---

## Une plus grande accessibilité aux études

Depuis plus de 38 ans, la TÉLUQ poursuit sa mission de recherche et d'enseignement universitaire à distance au Québec. Elle est reconnue mondialement pour l'excellence de ses activités. En 2005, la TÉLUQ est devenue une composante de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ainsi, tous ses programmes de certificat, de baccalauréat, de diplôme d'études supérieures spécialisées, de maîtrise et de doctorat conduisent à l'obtention d'un diplôme délivré par l'UQAM.

## Souplesse

À la maison, au travail, au Québec ou ailleurs, avec la TÉLUQ, vous pouvez suivre votre cours à partir de l'endroit qui vous plaît et c'est vous qui choisissez le moment et le rythme à adopter. La formule d'études de la TÉLUQ est la solution pour concilier travail, études et vie personnelle. À la TÉLUQ, il n'est jamais trop tard pour s'inscrire, car nous recevons les inscriptions de façon continue. Environ quatre semaines plus tard, vous recevez votre matériel et vous pouvez alors commencer à étudier.

## Accessibilité

Les cours et les programmes d'études de la TÉLUQ sont accessibles à tout citoyen canadien ou étudiant étranger, directement ou par entente interuniversitaire. Elle est fréquentée annuellement par quelque 18 000 étudiants, dont 80% sont des travailleurs adultes. Depuis ses débuts, la TÉLUQ a délivré plus de 25 500 diplômes.

## Offre variée

Plus de 360 cours et 75 programmes d'études de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles dans les principaux domaines du savoir vous sont offerts : administration, communication, informatique, langues, psychologie, sciences, sciences humaines et sciences sociales, affaires électroniques, finance, technologies de l'information et environnements d'apprentissage, santé mentale, formation à distance et informatique cognitive. Notez qu'à la TÉLUQ les programmes ne sont pas contingentés.

## Formule d'études

### → Une documentation de cours variée

La TÉLUQ fournit tout le matériel nécessaire pour suivre un cours : manuel de base, document d'appoint et guide d'apprentissage sur support écrit, sonore, audiovisuel ou informatique, selon le cas. Cette documentation est expédiée par la poste. Un bon nombre de cours sont aussi diffusés par Internet.

### → Des personnes-ressources vous accompagnent

Vous faites équipe avec une personne tutrice désignée pour vous venir en aide et pour corriger vos travaux et vos examens. Cette personne établit un premier contact téléphonique au début de votre session. Par la suite, vous pouvez communiquer avec elle par téléphone, par courriel ou par courrier postal, selon les besoins.

### → Les échéances

Vous disposez de quinze semaines pour mener à terme un cours de trois crédits. Vous décidez vous-même de votre horaire d'étude à l'intérieur de cet échéancier. Il est conseillé de consacrer entre six et neuf heures d'études par semaine pour chaque cours de trois crédits.

### → L'évaluation

Certains cours comportent un examen sous surveillance à la fin de la session. Si c'est le cas, la séance d'examen se tient dans un établissement très accessible et situé à une distance raisonnable de votre domicile.

## Services et ressources pour réussir

### → Aide et conseil en orientation

La TÉLUQ met à votre disposition un service d'aide et de conseil en orientation pour vous aider à préciser votre projet d'études ou à choisir le programme qui convient le mieux à vos objectifs personnels et professionnels.

### → Reconnaissance des acquis

La TÉLUQ peut reconnaître votre formation antérieure suivie dans d'autres établissements ou votre expérience de travail. Faites analyser votre dossier avant d'amorcer une demande d'admission à un programme, la TÉLUQ peut vous éviter de commencer un programme « au bas de l'échelle ».

### → Assistance technologique

L'équipe de soutien informatique aux étudiants offre, par courriel ou par téléphone, le service de dépannage technique pour les différents outils pédagogiques tels que les logiciels fournis par la TÉLUQ, l'accès aux sites Web des cours, etc.

### → Site « L'art de vivre ses études »

Ce site vous propose des outils pour vous aider à combiner études et vie active. Au programme : capsules de détente en baladodiffusion, trucs et recettes pour bien s'alimenter, outils pour mieux gérer son temps, etc. [www.telug.uqam.ca/artdevivre](http://www.telug.uqam.ca/artdevivre)

### → Bibliothèque et assistance documentaire

La Bibliothec @ distance de la TÉLUQ est accessible en ligne en tout temps. L'assistance documentaire est disponible pendant les heures de bureau. Les autres bibliothèques universitaires vous ouvrent leurs portes et vous bénéficiez des mêmes privilèges que les étudiants du réseau des universités du Québec.

### → Les liens avec la communauté étudiante

Grâce à l'utilisation d'Internet, de forums et du journal étudiant Le S@ns p@pier, il existe à la TÉLUQ une communauté d'étudiantes et d'étudiants qui discutent, s'entraident et socialisent parallèlement à leurs apprentissages. Les étudiants et les étudiantes sont regroupés en association (AETELUQ).

### → Service d'accueil et de renseignements

Une équipe de huit personnes répondent, par téléphone ou par courriel, aux demandes d'information sur les cours, les programmes, l'inscription, le fonctionnement de la TÉLUQ, etc. N'hésitez pas à communiquer avec ces personnes, elles offrent un service rapide et personnalisé.

Pour en savoir plus sur la TÉLUQ, l'université à distance de l'UQAM :

Site Internet : [www.telug.uqam.ca](http://www.telug.uqam.ca)

Téléphone : 1 888 843-4333

Courriel : [info@telug.uqam.ca](mailto:info@telug.uqam.ca)

Lined area for notes with horizontal dotted lines.







**Ce volume est publié par le Registrariat de l'UQAM.**

**Basé sur les renseignements disponibles au 31 août 2010, son contenu est sujet à changement sans préavis. Toutefois, les programmes et les cours sont régulièrement mis à jour sur le site Internet.**

**REGISTRARIAT**

**Direction des publications**  
Carole Carlone

**Coordination et révision de textes**  
Catherine Adam

**Traitement de textes et mise en page**  
Catherine Adam  
Patsy Hayes

**COLLABORATION SPÉCIALE**

Coordonnateurs des facultés  
Service de soutien académique  
Service des communications

**GRAPHISME COUVERTURE**

Geneviève Ouellet  
Service des communications

**IMPRESSION**

Impart Litho

## L'UQAM au centre-ville

www.uqam.ca



A	Hubert-Aquin	DE	Design	M	1001 De Maisonneuve Est	SH	Sherbrooke
AB	Saint-Denis	DS	J.-A.-DeSève	N	Paul-Gérin-Lajoie	SU	100 Sherbrooke Ouest
AC	1259 Berri	EM	École supérieure de mode de Montréal	PK	Président-Kennedy	V	Sainte-Catherine Est
B	Maisonneuve	F	Musique	Q	Centre Pierre-Péladeau	VA	210 Sainte-Catherine Est
CB	Chimie et biochimie	J	Judith-Jasmin	R	Sciences de la gestion	VP	Centre des sciences de Montréal
CO	Cœur des sciences	K	Danse	RL	Résidences universitaires	W	Thérèse-Casgrain
CS	Centre sportif	KI	145 du Président-Kennedy	RS	Résidences universitaires	Y	1001 Sherbrooke Est
D	Athanase-David			SB	Sciences biologiques		
DC	279 Sainte-Catherine Est						

## L'UQAM en région métropolitaine

www.region.uqam.ca



- **UQAM Montérégie**  
 (Collège Champlain)  
 Saint-Lambert
- **UQAM Laval**  
 (Collège Montmorency)  
 Laval
- ▲ **UQAM Lanauadière**  
 (Cégep régional de Lanauadière)  
 Terrebonne
- ◆ **UQAM Ouest-de-l'Île**  
 3501, boul. Saint-Charles  
 Kirkland

## Portes ouvertes

↪ Samedi 13 novembre 2010

↪ Mardi 1<sup>er</sup> février 2011

[www.uqam.ca/portesouvertes](http://www.uqam.ca/portesouvertes)

## Clavardage - Vos questions en direct

Des membres de notre personnel sont au bout du clavier pour répondre à vos questions.

[www.etudier.uqam.ca](http://www.etudier.uqam.ca)